Digitized by Google

15
9
658
BIBLIOTECA NAZIONALE
CENTRALE • FIRENZE •

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

J.-J. ROUSSEAU

SES AMIS ET SES ENNEMIS

CORRESPONDANCE PUBLIÉE

PAR

M. G. STRECKEISEN-MOULTOU

AVEC UNE

INTRODUCTION DE M. JULES LEVALLOIS

ET UNE APPRÉCIATION CRITIQUE DE

M. SAINTE-BEUVE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME PREMIER

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

—

1865

Digitized by Google

J.-J. ROUSSEAU

SES AMIS ET SES ENNEMIS

Digitized by Google

LIBRAIRIES DE MICHEL LÉVY FRÈRES

ŒUVRES

ET

CORRESPONDANCES INÉDITES

DE

J.-J. ROUSSEAU

PUBLIÉES PAR

M. G. STRECKEISEN-MOULTOU

Un volume in-8

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

Digitized by Google

J.-J. ROUSSEAU

SES AMIS ET SES ENNEMIS

CORRESPONDANCE PUBLIÉE

PAR

M. G. STRECKEISEN-MOULTOU

AVEC UNE

INTRODUCTION DE M. JULES LEVALLOIS

ET UNE APPRÉCIATION CRITIQUE DE

M. SAINTE-BEUVE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TOME PREMIER

PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15

A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1865

Tous droits réservés

15.9.658

AVANT-PROPOS

Il y a quelques années, pendant que je m'occupais de recherches à la bibliothèque de Neuchâtel, j'ai eu le bonheur de retrouver la collection entière des lettres autographes adressées à Rousseau pendant les années les plus importantes de sa carrière littéraire. Je fus frappé de l'importance de cette collection, léguée à la bibliothèque de Neuchâtel par Du Peyrou, l'ami de Jean-Jacques; il me sembla qu'un pareil trésor ne devait pas rester plus longtemps ignoré, et qu'en le communiquant au public on contribuerait à éclaircir bien des parties demeurées obscures dans l'histoire du philosophe. C'est dans ce but que j'ai entrepris la publication présente, avec la précieuse collaboration de M. Jules Levallois. J'ai cru devoir supprimer beau-

coup de lettres qui ne se recommandaient à aucun titre et ne se rattachaient à aucune circonstance notable de la vie de Rousseau.

Les personnes qui ont étudié cet homme extraordinaire doivent désirer connaître plus intimement ses rapports avec les grands seigneurs, les gens de lettres, les femmes célèbres de son époque, et vérifier dans quelle mesure ses soupçons étaient fondés et ses malheurs imaginaires. Jusqu'à présent, il avait fallu s'en tenir à ses assertions; plusieurs les repoussaient en totalité, beaucoup ne les admettaient qu'avec réserve. On verra si les lettres qu'on va lire les réfutent ou les confirment.

Les correspondants de Jean-Jacques n'avaient pas tous la même position sociale: chacun a son style à lui, et nous l'avons respecté scrupuleusement; il en résulte un contraste curieux de formes et de nuances qui exclut la monotonie. Une autre particularité qu'il ne faut pas oublier, c'est qu'en écrivant les *Confessions*, leur auteur a eu plus d'une fois recours aux lettres que nous publions; il y renvoie même dans quelques passages pour des explications ou de plus amples détails. On peut donc regarder ces deux volumes comme le complément indispensable des Mémoires du philosophe genevois.

G. Streckeisen-Moultou.

Genève, décembre 1864.

INTRODUCTION

L'influence exercée sur ses contemporains par un écrivain célèbre, Molière ou Rousseau, Byron ou Gœthe, est un de ces faits incontestables, évidents, qui, pris dans leur ensemble, s'imposent tout naturellement à l'histoire morale d'une époque, d'une nation, mais dont les détails, les particularités et les nuances nous échappent. On aimerait, cependant, à connaître ces détails, à déterminer ces nuances ; on voudrait savoir au juste quel effet telle œuvre a produit sur tel individu, quelle impression a dû en recevoir telle organisation, telle nature d'esprit. Cette enquête, que l'on ne songe guère à entreprendre du vivant des grands écrivains, est bien difficile, bien périlleuse à tenter lorsqu'ils ne sont plus au milieu de nous. Les informations précises, exactes, nous manquent ; les documents familiers et confidentiels font défaut. On recueille, on glane çà et là quelques indications, quelques témoignages ; renseignements partiels, nécessairement incomplets et qui ne suffisent point à expliquer l'ac-

cord d'une âme d'élite avec des milliers d'âmes, d'une intelligence supérieure avec des milliers d'intelligences. Le mode d'action en vertu duquel le génie se concilie chaque individualité et se l'approprie nous demeure donc à peu près inconnu.

Il y aurait surtout intérêt et profit à se rendre compte de ce mode d'action, quand la clientèle de l'illustre écrivain que l'on se propose d'étudier se divise en plusieurs fractions, en plusieurs groupes qui correspondent aux aptitudes variées, aux ressources intimes, aux multiples moyens d'influence de cet écrivain. Un auteur que la faveur générale entoure, et qui a su légitimement s'acquérir une renommée considérable, a non-seulement un public, mais plusieurs publics. Et, pour sortir du vague, il est permis de dire, par exemple, que la foule des admirateurs de Jean-Jacques Rousseau, entre 1760 et 1770, au plus beau moment de sa carrière littéraire, se composait de bien des éléments et venait, en quelque sorte, des quatre points de l'horizon.

Pour ne marquer ici que les divisions principales, il y avait dans cette foule ardente et confuse, les enthousiastes de la *Nouvelle Héloïse*, les fanatiques du *Contrat social* et les fidèles de l'*Émile*, fraîchement convertis au déisme par la *Profession de foi du Vicaire savoyard*. Dans quelle situation chacun des hommes distingués appartenant à ces diverses catégories se sentait-il à l'égard de l'initiateur, de l'émancipateur, du maître? Quel langage se croyait-il en mesure et en droit de lui tenir? de quelle manière, à quel degré pensait-il pouvoir et devoir lui prouver sa gratitude, lui manifester son adhésion, lui apporter son concours? C'est là ce qui excite notre curiosité, ce qu'il nous importe d'apprendre.

Entre l'homme de génie et ses contemporains, un étrange et mystérieux dialogue s'établit : de ce dialogue, son œuvre ne nous conserve qu'une partie, celle qui lui est personnelle ; la voix de ses interlocuteurs s'affaiblit peu à peu, se perd à une certaine distance et presque jamais ne parvient jusqu'à la postérité.

Précisément, en ce qui concerne Jean-Jacques Rousseau, cette lacune va être comblée. Une importante publication nous met à même, aujourd'hui, de compléter et de contrôler les *Confessions*, les *Rêveries du promeneur solitaire* et la *Correspondance*. Nous allons entendre converser librement avec le philosophe ses amis, ses protecteurs et ses disciples ; nous allons aussi nous éclairer sur le compte de ses adversaires et de ses ennemis. Certes, lorsque Rousseau, disposant avec ordre et classant méthodiquement les lettres à lui adressées par tant de personnes remarquables pendant dix ou douze années de sa vie, préparait les pièces justificatives des *Confessions*, il ne se doutait pas que ce curieux et piquant recueil, en remplissant parfaitement le but auquel il le destinait, nous servirait en outre un jour à mesurer jusqu'en ses moindres particularités, jusqu'en ses détails individuels, l'immense influence qu'il exerça sur le temps où il vécut. Le succès, en ce sens, a été au delà de son intention, de son désir et de sa secrète espérance ; grâce à ces lettres, nous pouvons maintenant nous montrer pleinement équitables envers l'homme qui a le moins connu, le moins éprouvé la justice de ses semblables. Après une attentive et impartiale lecture de la nouvelle publication, notre génération saura mieux ce que Rousseau fut pour le dix-huitième siècle, et en pénétrant plus avant dans l'intimité de l'élo-

quent et généreux malade, elle s'expliquera les bizarreries trop réelles, les irrégularités excusables, les apparents désordres de son existence.

I

Je reviens sur le mot *pièces justificatives* que j'employais tout à l'heure. A ce point de vue, en effet, les deux volumes publiés par M. Georges Streckeisen sont indispensables et seront précieux à consulter pour les esprits studieux et sévères qui agitent en eux-mêmes, depuis longtemps, le problème très-délicat et très-grave de la plus ou moins grande véracité des *Confessions*, ainsi que du degré de confiance qu'il convient de leur accorder. Pour moi, je dois l'avouer, j'ai passé à ce sujet par des dispositions fort différentes et même contradictoires. J'ai commencé par croire presque aveuglément aux *Confessions;* puis, réagissant contre l'entraînement, l'attendrissement, la sympathie, je me suis posé les objections qu'infailliblement elles soulèvent. Je me suis dit que, visiblement, Rousseau exagérait, que les gens qui vivaient autour de lui ne pouvaient tous être des fourbes, des méchants, des coquins, des monstres; que son caractère soupçonneux et irritable, en le privant de la douceur des relations sociales, l'avait exposé aux dangers de la séquestration volontaire et jeté dans l'excès de la misanthropie; qu'enfin sa vive et fiévreuse imagination, ne résistant point aux suggestions d'une humeur inquiète et à l'exaltation qu'amène avec soi la solitude, avait conçu cette idée folle d'un complot général tramé contre lui, sur laquelle il appuie avec tant d'insistance dans ses derniers écrits, et

qui, à partir de son séjour en Angleterre, ne le quitta plus.

Quant à mon opinion actuelle, comme elle s'est formée lentement, graduellement, par une série d'études, d'inductions, de réflexions, de transactions intérieures, je ne puis la résumer aussi brièvement ; et, pour la rendre sensible et claire à tous, autant que pour la justifier, j'entrerai dans quelques développements sur les informations et les lumières que nous fournit la présente publication, à propos de certains épisodes de la biographie de Rousseau demeurés obscurs ou sujets à doute et à contestation.

Parmi ces épisodes, il en est un que nous ne saurions négliger, qui réclame impérieusement notre sollicitude, d'abord parce qu'il forme le premier anneau de cette longue chaîne de tribulations, de tracasseries, de terreurs tantôt imaginaires, tantôt fondées, que Rousseau nomme avec assez de raison ses malheurs, et puis, parce qu'il nous permet d'apprécier à son origine, en germe, en raccourci, les causes très-réelles d'inquiétude et de douleur qui gâtèrent le repos d'une existence innocente au fond, et troublèrent dans son cours l'action salutaire d'un génie profondément humain. Je veux parler du séjour de Rousseau à l'Ermitage, de ses relations et de sa brouille avec madame d'Épinay.

Dans ses circonstances marquantes, cette histoire est tellement familière aux lecteurs français et même européens, que j'ai à peine besoin de la rappeler à leur mémoire. Tout le monde sait qu'en 1756 madame d'Épinay, alors étroitement liée avec notre philosophe, l'engagea vivement à venir occuper une modeste habitation dépendante de son château de la Chevrette et située à l'entrée de la forêt de Montmorency ; on

sait aussi que Rousseau accepta cette offre avec reconnaissance et passa dans cette agréable retraite des jours délicieux. Mais ses rapports avec son amie et protectrice ne tardèrent pas à s'altérer; et, la méfiance d'une part, de l'autre, l'aigreur et la hauteur s'en mêlant, après un échange assez amer de plaintes et de récriminations, il quitta le 15 décembre 1757 l'Ermitage, où il s'était établi le 9 avril de l'année précédente.

Je n'ai point à étudier de nouveau les faits considérés en eux-mêmes, ni à décider de quel côté vinrent non pas les premiers, mais les plus irréparables torts. Nos documents n'ajoutent rien en ce qui touche le motif, l'accroissement et la marche de cette triste querelle, à ce que nous ont appris déjà, ou du moins à ce que nous ont voulu apprendre les livres IX et X des *Confessions*, et les très-habiles, très-insinuants et très-captieux *Mémoires* de madame d'Épinay. Je crois que Rousseau commit une grande faute en prêtant l'oreille aux commérages de Thérèse Levasseur et en soupçonnant d'une vilaine action, parfaitement gratuite et inutile, une femme jusqu'alors bienveillante et serviable à son égard.

Que Thérèse ait menti en accusant madame d'Épinay d'avoir cherché à s'emparer des lettres écrites à Jean-Jacques par madame d'Houdetot, cela est probable et presque certain ; qu'à son tour le solitaire de l'Ermitage, cédant à un accès de confiance irréfléchie, excessivement mal placée, à un mouvement de folle prévention, ait grièvement offensé par ses soupçons, ses reproches et ses violences une personne qui ne se sentait aucunement en faute envers lui, cela encore n'est que trop évident. Toutefois, je pense que, s'il n'y eût pas eu dans

cette brouille d'autres éléments ou, si l'on veut, d'autres influences, la rupture n'eût été ni si cruelle, ni si durable.

C'est ici qu'il est nécessaire de recourir à notre recueil et de lire sans parti pris, mais en se tenant sur ses gardes, les lettres de Diderot. Je ne m'attache, on doit le comprendre, qu'à la ligne de conduite suivie par le célèbre encyclopédiste dans la circonstance qui nous occupe, et, à l'heure qu'il est, je n'ai point à porter de jugement sur son talent, son rôle ou son œuvre. Nous n'avons qu'une chose à examiner, une simple question à résoudre. De quelle nature fut l'intervention de Diderot dans la querelle entre Rousseau et madame d'Épinay? Se montra-t-il témoin calme et désintéressé, appréciateur impartial, ami indulgent, compatissant et tendre? Après avoir pris connaissance de ses lettres, nous sommes autorisé à dire qu'il manqua complétement aux conditions, aux devoirs de sa mission, et qu'en somme son intervention fut plus fâcheuse, plus nuisible, plus regrettable qu'utile.

Dans ses rapports avec Rousseau, à ce moment décisif, en pleine crise, en plein désastre, Diderot s'offre à nous tout à fait à son désavantage; il répond à un type dont nous avons eu tous plus ou moins à souffrir, celui de l'ami tyrannique, toujours empressé, exagéré, boursouflé, qui veut votre bien malgré vous, sait mieux que vous ce qu'il vous faut, dispose de vos heures, règle vos travaux, vous accable de conseils, de prescriptions, d'objurgations, et ne vous abandonne pas une minute aux suggestions de votre droit sens, de votre humeur, de vos goûts, de votre libre arbitre. Les importunités de Diderot avaient-elles l'excuse de la sincérité? Le ton de ses lettres révèle-t-il un attachement réel, une sensibilité vraie, une incontestable chaleur de cœur? Nullement.

Malgré la brusquerie voulue, apprêtée, du style, brusquerie qui s'efforce de paraître cordiale et qui n'est que rude, choquante et blessante ; malgré le sans-gêne amical qu'une secrète malveillance empoisonne à chaque instant, on sent que celui qui écrit n'aime guère son correspondant. En dépit de ses précautions ou plutôt à cause de ce qu'elles ont d'outré, le faux bonhomme se dévoile, se démasque, désormais il est percé à jour. Rousseau sur ce point ne s'est pas trompé. Ne nous parlez point à ce sujet de ses visions, de ses chimères. Sans doute, le pauvre Jean-Jacques s'est quelquefois étrangement abusé sur le compte de ses meilleurs amis; mais, dans ses soupçons et ses craintes, tout n'a pas été vision, tout n'a pas été chimère, et la tâche de ceux qui se consacrent à l'étudier consiste précisément à faire, autant que cela est possible, la part du vrai et du faux, du juste et de l'injuste, du raisonnable et de l'absurde, dans les accusations formulées par le misanthrope et que lui ont si largement renvoyées ses adversaires.

Or, mon intime conviction est que Rousseau ne s'est trompé ni sur Grimm, ni sur Diderot, ni sur la plupart des hommes de lettres de son temps, quant aux sentiments qu'il leur inspirait. Il a pu accorder trop d'importance à des minuties, se méprendre sur le sens de telle démarche, grossir démesurément un détail insignifiant ou puéril ; au fond, il a très-bien senti, très-finement et clairement démêlé chez les philosophes, et à dater d'une certaine époque, l'implacable résolution (ne pouvant le réduire, l'enrégimenter) de briser ses relations, de le mettre au ban du monde littéraire, de le discréditer, de le ridiculiser, de l'écraser.

Qu'on me cite dans le second tiers du dix-huitième siècle,

avant la génération enthousiaste que représentent avec éclat Bernardin de Saint-Pierre et madame Roland, un seul écrivain notable, distingué, remarquable, qui ait expressément, hautement rendu témoignage à l'immense supériorité de Rousseau, et je retire mon interprétation. Grimm l'attaque à la sourdine, Diderot lui lance les plus sanglantes allusions, d'Alembert le réfute avec une politesse dédaigneuse, Voltaire le crible d'injures, de grossièretés, de polissonneries, de sarcasmes. Qui donc tient pour lui, qui ose en penser, en dire du bien? Je cherche, je ne vois guère que Duclos et Buffon ; mais leur admiration prudente ne dépasse point le seuil de leur chambre; ils se gardent soigneusement de la répandre, de la publier; ils ont trop peur de se mettre à dos le menu peuple des philosophes, de mécontenter l'Encyclopédie, d'irriter le tout-puissant et très-peu tolérant patriarche de Ferney.

Il n'y a, par conséquent, ni exagération, ni paradoxe à soutenir que Rousseau réussit complétement en dehors des alliances et des complicités professionnelles. Les hommes du métier, les écrivains attitrés, et qui n'étaient que cela, n'acceptèrent jamais, en ce qui le concernait, l'arrêt du public ; ils ne cessèrent de contester, de miner, de battre en brèche sa réputation. Le prodigieux succès de la *Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile* fut un événement social plutôt qu'une victoire littéraire. La société française, sans attendre le jugement des augures, alla d'instinct et spontanément tout droit à Rousseau. Il atteignit de son vivant à la gloire, en passant par-dessus la tête des lettrés contemporains.

Revenons à Diderot. Ce que la modestie ombrageuse de l'auteur des *Confessions*, ce qu'un reste de ménage-

ment envers un ancien ami, lui ont interdit d'articuler nettement, nous ne craindrons pas de le dire. En contribuant à éloigner Rousseau de madame d'Épinay et à détacher celle-ci de son protégé, Diderot excité, aiguillonné par Grimm, obéit, à son insu peut-être, mais obéit assurément à un mobile honteux, la jalousie.

Il faut souvent compter avec ce bas et vilain sentiment, lorsqu'on porte dans l'étude de l'histoire littéraire un ferme discernement, une pénétration judicieuse, et que, animé d'un vif désir de rigoureuse exactitude, on ne s'arrête point aux belles apparences de la surface. Beaucoup de paroles et d'actions blâmables ne peuvent s'expliquer chez les gens de lettres que par cette disposition envieuse qui est le plus enraciné, le plus attristant et le moins pardonnable de leurs vices. Malheur à celui d'entre eux qui, guidé par une juste notion de sa dignité, soutenu par la conscience de sa force, tente de se produire directement, de s'élever par lui-même à la célébrité, sans entrer dans ce vulgaire et rapetissant commerce de la camaraderie où le talent, pour désarmer la médiocrité furieuse des succès qu'il remporte, se voit contraint envers elle à des complaisances infinies, à des transactions déplorables!

Chose bizarre et pourtant d'une vérité frappante, qui se passe et s'accomplit chaque jour sous nos yeux, c'est en vivant seul, en luttant seul, que l'écrivain se crée de nombreux, de mortels ennemis. Personne ne se réjouit de son triomphe, parce que personne n'y est intéressé. On sait que n'ayant rien emprunté, il n'a rien à rendre; on le regarde comme une sorte de non-valeur, et l'on trouve bientôt qu'il occupe indûment sa place au soleil, et qu'il est pour la foule affairée et

nécessiteuse des ardélions, un embarras, un obstacle impatientant, un danger.

Diderot, j'en conviens, n'était point un homme médiocre; mais, hélas! il n'y a pas que la médiocrité qui soit jalouse. Le fougueux encyclopédiste sentait chez son ami une puissance latente qui l'intriguait, l'inquiétait et l'effrayait; il ne pouvait non plus se dissimuler quelle influence le commensal de madame d'Épinay était appelé à exercer sur la foule. Quoique Rousseau, à cette époque, n'eût encore publié que ses deux premiers *Discours*, tendus, déclamatoires, sophistiques et qui me paraissent les plus faibles productions sorties de sa plume, le souffle nouveau qui échauffait cette prose nerveuse avait excité une grande émotion, éveillé d'unanimes espérances. On attendait beaucoup de ce hardi débutant. Diderot essaya d'abord de l'embrigader au service de la philosophie matérialiste alors régnante. S'il eût mis une fois la main sur cet homme timide comme un enfant, incapable de résister à une domination amicale, docile, par moments, jusqu'à la pusillanimité, c'en était fait du génie de Rousseau; la France aurait perdu l'un de ses plus grands écrivains.

Jean-Jacques fût devenu tout simplement l'un des obscurs et laborieux manœuvres de l'Encyclopédie. Il serait à présent un peu plus connu que Naigeon ou Suard, un peu moins que l'abbé Morellet. Il est certain (et Rousseau là-dessus ne déraisonne pas) que Diderot le vit avec déplaisir se fixer à l'Ermitage et qu'il ne recula devant aucun moyen pour le faire revenir à Paris. En m'exprimant ainsi, je ne me sers point de termes trop forts; car c'était vraiment ne reculer devant aucun moyen, que d'oser reprocher à Jean-Jacques d'avoir emmené à la campagne la mère de Thérèse Levasseur, au risque d'a-

bréger l'existence de cette vieille femme. L'imputation était odieuse, absurde et de la plus complète mauvaise foi.

Lorsqu'il fut évident pour Diderot que, malgré ses allusions blessantes, ses artifices et ses demi-menaces, Rousseau ne quitterait pas sa retraite, le dépit le rendit clairvoyant; il comprit que cette force mystérieuse encore, mais qu'il devinait immense, allait lui glisser entre les doigts, échapper à son despotisme et probablement se tourner contre lui, contre ses associés, contre ses idées. Il prévit que ce dangereux dissident, déjà entouré et, en quelque façon, sollicité par la faveur publique, serait un redoutable adversaire pour les doctrines sensualistes, et qu'il frapperait les philosophes d'un coup doublement funeste, en ruinant leurs systèmes et en rejetant leur personnalité dans l'ombre, rien que par le rayonnement de son nom. Après qu'il eut poussé jusqu'au bout son expérience, et dès que, sur ce chapitre, il ne conserva plus le moindre espoir, Diderot se joignit décidément à Grimm et, renonçant à rallier Rousseau, chercha sans plus d'hésitation à lui fermer toutes les voies, à le réduire à l'impuissance absolue.

L'avenir, en déjouant les calculs de l'amant de mademoiselle Voland, a justifié ses prévisions. L'œuvre du solitaire si rudement persécuté subsiste respectable, admirable et intacte dans ses principales parties. La *Profession de foi du Vicaire savoyard* a fait rentrer dans la poussière et dans l'oubli l'*Homme-plante*, l'*Homme-machine*, le *Militaire-philosophe*, l'*Antiquité dévoilée*, la *Lettre sur les aveugles* et le *Système de la nature; la Nouvelle-Héloïse* a facilement triomphé du *Sopha* et des *Bijoux indiscrets;* et l'Encyclopédie elle-même (si l'on en excepte le *Discours préliminaire*, mor-

ceau réellement remarquable, quoique trop vanté), qui la lit maintenant, qui la parcourt, qui seulement la connaît? Elle dort, elle moisit au fond de quelques vieux châteaux de province, tandis que les livres de Rousseau, sans cesse réimprimés, réédités, continuent d'instruire, de passionner, de moraliser la foule.

Finissons-en avec ce douloureux épisode : selon moi, le véritable tort de Jean-Jacques fut, non pas de quitter l'Ermitage, comme le lui ont reproché quelques-uns de ses contemporains, mais d'abord d'y aller et ensuite de n'en sortir que pour se remettre presque aussitôt sous la tutelle et quasi dans la dépendance des Luxembourg. Nous touchons au point faible, à l'infirmité incurable de cette nature énergique, virile, émancipée sous tant de rapports; et ce point faible, nous apporterons à le signaler autant de franchise que nous en avons mis à combattre, à dissiper les préventions auxquelles l'éloquent philosophe nous a paru être injustement en butte.

Rousseau ne connut jamais les douceurs du chez soi, la liberté du foyer, la sécurité domestique; il n'eut jamais un petit coin bien à lui; une maison si modeste fût-elle. A peu près constamment il vécut chez les autres ou par les autres, et (personne ne l'ignore) c'est en une demeure étrangère qu'il a terminé sa vie. On me dira qu'il était pauvre, que ses ouvrages, qui enrichirent les libraires, lui procurèrent très-peu de ressources. Je ne vois pas que cette pauvreté ait été excessive; elle n'atteignait que médiocrement un homme frugal par tempérament et par habitude, simple dans ses goûts, n'ayant aucun désir, aucune recherche d'élégance, haïssant même le superflu et le luxe; accoutumé et attaché

à l'austérité extérieure aussi bien qu'intérieure, stoïcien par principe et non pour se conformer à la dure nécessité. Avec l'humble train qu'il menait, avec le genre de vie qu'il avait adopté, Rousseau, si peu que lui rapportassent ses livres, aurait pu demander à sa plume une entière et honorable indépendance.

On souffre, en parcourant les deux volumes que nous étudions actuellement, de le voir ainsi passer de protecteur en protecteur, de madame d'Épinay au maréchal de Luxembourg, de milord Maréchal à David Hume, du marquis de Mirabeau au prince de Conti. Que de patrons, bon Dieu! pour un si ardent et si sincère ami de la liberté! D'où vient donc cette singulière inconséquence? Elle tient, ce me semble, à deux causes principales. La première, sur laquelle j'aurai plus tard à revenir, à insister, et que, pour le moment, je me bornerai à indiquer en quelques mots, n'est autre, à mon sens, que le caractère méprisable, la grossièreté native, la stupidité bavarde, cupide et maligne, de la créature qu'il daignait appeler sa compagne.

C'est la femme qui fait le foyer. Si elle n'a ni grâce, ni bonté, ni élévation instinctive, ni générosité naturelle, comment saurait-elle rendre la maison agréable, avenante ou seulement habitable? Certes, Thérèse Levasseur a, de bien des manières, été fatale à Jean-Jacques Rousseau; d'ombrageux qu'il était, elle l'a fait méfiant; de méfiant, misanthrope; de misanthrope, elle l'a rendu fou; mais elle a été surtout le mauvais génie de son existence, en le privant absolument, par inintelligence, par bassesse et perversité d'organisation, de la chaude et fortifiante atmosphère de l'intimité familiale, de ce bonheur tranquille, entretenu avec un art discret, sans

cesse renouvelé, qui transforme le *chez soi* en une espèce d'institution sacrée, source, aliment et refuge de la dignité individuelle.

Et, en prononçant ce mot de dignité, j'arrive à la seconde cause déterminante, chez l'auteur du *Contrat social*, de ce manque de consistance personnelle, de cette tendance, non pas à l'asservissement, non pas même à l'obséquiosité, mais à une bizarre familiarité avec les grands, familiarité toujours périlleuse et qui exposait continuellement le citoyen de Genève à déroger, soit à la déférence qu'il devait au rang de ceux qui l'accueillaient, soit au respect et à l'amour qu'il professait pour la vérité. Poussons comme lui la franchise à outrance. S'il désertait son triste logis pour le salon de la maréchale de Luxembourg, c'était, sans doute, parce que Thérèse ne savait le retenir ni par ses attentions, ni par ses qualités morales et ses délicatesses de cœur; mais c'était aussi parce que Rousseau, habitué pendant les pénibles années de sa jeunesse, à vivre auprès de personnes d'une naissance supérieure à la sienne, et, disons tout, dans leur domesticité, éprouvait un invincible besoin de gagner à ses idées les personnages les plus marquants de la cour, d'obtenir leur approbation flatteuse, et goûtait un contentement indicible à exciter leur admiration.

Il y aurait mauvaise grâce à le dissimuler, Jean-Jacques tout désintéressé, tout sauvage qu'il était, a, dans ses rapports avec les grands, fort mal entendu et souvent fort mal gouverné sa dignité. Il se blâmait intérieurement de cette faiblesse, il se grondait et se gourmandait, sans parvenir à se vaincre; puis il croyait se racheter aux yeux des autres et se relever devant sa propre conscience, en se livrant sans

motif plausible, sans cause légitime, à des boutades d'une violence ridicule, à des accès de brutalité plus pédante et gourmée que stoïque, et de maussaderie tout à fait puérile. Aussi, n'y a-t-il rien d'étonnant à ce que ses relations avec les grands seigneurs et les grandes dames aient toujours été inégales, heurtées, orageuses, marquées du cachet de la contrainte et de l'hésitation, dénuées de cordialité, d'effusion, d'agrément réel.

Voyez dans les correspondances publiées par M. Streckeisen, les lettres du prince de Conti et surtout celles de madame de Luxembourg. On sent qu'ils ont affaire à l'individu le plus difficultueux, le plus hérissé, le plus en garde contre toute bienveillance, dans la crainte de la payer par une complaisance. Ce sont des négociations interminables, des précautions oratoires, des détours diplomatiques, des habiletés, des instances, des excuses, pour lui faire accepter du beurre, des poulardes ou du gibier. Il rompit une fois tout net en visière au prince de Conti, parce que celui-ci venait de lui envoyer quelques perdrix qu'il avait tuées à la chasse. Ce n'est là, est-il besoin de le dire, ni du désintéressement, ni de la vraie fierté, ni de la dignité; c'est purement et simplement de la mauvaise éducation. Encore un coup, je ne voudrais pas appuyer outre mesure et sans une indulgence qui n'est que de l'impartialité sur les fâcheux débuts de Jean-Jacques dans la vie, sur ses longues années de bohème; mais il m'est impossible, en considérant son attitude à l'égard des grands, de ne pas remarquer, de ne pas constater à quel point la distinction lui fait radicalement défaut.

Ce n'est pas que je sois plus épris, plus entiché qu'un autre de cette politesse convenue, de ce ton factice qui,

pour beaucoup de personnnes, constitue ce qu'on appelle dans le monde, *l'air distingué*. Non, la distinction ne réside pas uniquement dans certains gestes, dans certaines formules, dans les manières ; il y a toujours eu et il y aura toujours des hommes du peuple très-distingués et des gentilshommes très-communs. J'entends par distinction cette élévation de nature, cette finesse d'organisation qui vous avertissent sur-le-champ de ce qui est convenable ou de ce qui ne l'est pas ; qui vous dictent le langage, vous prescrivent les mœurs et vous marquent les limites de votre situation ; qui, enfin, vous entraînent, vous dirigent, vous retiennent près de ce qui est pur, noble, chaste et beau. Eh bien! de cette distinction-là, Rousseau n'en avait guère. Les faiblesses, les paradoxes, les écarts de madame de Warens ne le choquaient pas trop ; loin de le rebuter, la grossière rusticité de Thérèse l'attira. Il aimait le commun ; et, si l'on veut me permettre de manifester toute ma pensée, il ne haïssait ni ne dédaignait un certain degré de basse vulgarité. Avec cela et malgré cela, ayant le sentiment du grand, du juste, du vrai, du saint, mais ne s'élevant à ce sentiment que par bonds, par saccades, par les efforts d'une volonté tendue à l'excès ; souvent très-haut, quelquefois très-bas ; jamais dans cette exacte et sobre mesure où savent se placer, se maintenir la distinction et la dignité.

Si j'ai respecté les traits du modèle (et je ne crois pas les avoir forcés), on comprend qu'en dépit d'une bonne volonté mutuelle les rapports entre Rousseau et ses nobles patrons ne pouvaient offrir, non-seulement de l'agrément, comme je l'ai dit plus haut, mais même de la solidité. Les défauts du caractère de Jean-Jacques n'étaient qu'impatien-

tants; les lumineuses hardiesses de son génie étaient compromettantes. Il importe, pour demeurer équitable, de noter ce point. Je ne puis là-dessus m'exprimer qu'avec la plus grande réserve, parce que la conviction n'est pas encore entièrement formée dans mon esprit. En lisant la correspondance de madame de Luxembourg et celle du prince de Conti, on est frappé de l'attachement sincère qu'ils portent l'un et l'autre à Rousseau; on apprécie l'exquise délicatesse de leurs procédés; on admire leur patience à supporter de choquantes bizarreries et de blessantes incartades. Je ne prétends donc point nier, ni rabaisser cette patience et cet attachement. Cependant, j'avouerai que la conduite des amis et protecteurs du philosophe dans l'affaire de l'*Émile* ne me paraît pas exempte de légèreté, d'inconséquence et de faiblesse.

On se souvient de la scène si vivement racontée au livre XI des *Confessions*. Une lettre du prince de Conti annonçant à monsieur et à madame de Luxembourg que le Parlement de Paris vient de rendre un décret de prise de corps contre l'auteur d'*Émile*, et que ce décret doit être mis à exécution dès le lendemain, arrive dans la nuit au château de Montmorency. On envoie immédiatement réveiller et chercher Rousseau. Il accourt, il trouve la maréchale de Luxembourg extrêmement troublée. « Dans ce moment de surprise, écrit-il, au milieu de la nuit, je n'étais pas moi-même exempt d'émotion; mais en la voyant (la maréchale), je m'oubliai moi-même pour ne penser qu'à elle et au triste rôle qu'elle allait jouer si je me laissais prendre : car, me sentant assez de courage pour ne dire jamais que la vérité, dût-elle me nuire et me perdre, je ne me sentais ni assez de présence d'esprit, ni assez d'adresse, ni peut-être

assez de fermeté pour éviter de la compromettre si j'étais vivement pressé. Cela me décida à sacrifier ma gloire à sa tranquillité, à faire pour elle, en cette occasion, ce que rien ne m'eût fait faire pour moi. Dans l'instant que ma résolution fut prise, je la lui déclarai, ne voulant point gâter le prix de mon sacrifice, en le lui faisant acheter. » Le maréchal, madame de Boufflers surviennent; ils acceptent avec reconnaissance l'offre de son départ, disons mieux, de sa fuite; ils le félicitent, l'encouragent, le flattent, le pressent; nul ne songe à le retenir, à le calmer, à le rassurer; personne ne lui conseille d'attendre, de se cacher en lieu sûr, de laisser passer l'orage. Qu'il disparaisse, qu'il ne nous compromette pas: voilà le cri que chacun a, sinon sur les lèvres, au moins dans le cœur. Il s'éloigne, il part, la tranquillité renaît pour ses patrons; les en voilà débarrassés.

Peut-être trouvera-t-on cette manière de voir empreinte de quelque exagération. Comme ce défaut m'est particulièrement odieux, et que je redoute on ne peut plus un tel reproche, j'ai hâte de m'expliquer sur le sens, sur la portée de mes paroles. On me permettra d'abord d'alléguer à ma décharge que cette opinion fut, au moment même, celle de plusieurs amis de Rousseau, et qu'elle persista chez eux durant les années qui suivirent. Le marquis de Mirabeau, notamment, ne crut jamais le philosophe en péril; et, malgré la discrétion, la réserve des termes, les lettres de madame de Chenonceaux, de madame de Verdelin nous autorisent à penser qu'elles regardaient comme excessives les craintes de madame de Luxembourg, et qu'elles avaient peine à les partager.

Du reste, ce n'est pas sur ce terrain que je désire porter la discussion. Je n'examinerai point si Jean-Jacques courait

un danger sérieux ni si ce danger, en admettant qu'il existât, pouvait, par contre-coup, atteindre ses protecteurs et diminuer, ébranler leur crédit à la cour. Il est inutile d'entrer dans le domaine des probabilités et de calculer la gravité possible d'événements qui ne se sont pas accomplis. Ce qui, à juger d'après les faits, me paraît suffisamment établi et prouvé, c'est que les patrons de l'auteur d'*Émile* le désavouèrent et l'écartèrent avec empressement, dès que ses écrits leur semblèrent de nature à leur attirer des désagréments et des contrariétés. Or, on ne se détache si vite, on ne fait si bon marché que de ceux que l'on a choisis, adoptés, protégés à la légère.

Toute la question est de savoir au juste si madame de Luxembourg, M. de Malesherbes, le prince de Conti se formaient une idée à peu près exacte des doctrines, des théories de Rousseau, et s'ils se rendaient compte de ce qu'il y avait de hardi, de rénovateur, de profondément révolutionnaire, dans ces ouvrages à la publication, à l'impression desquels ils s'employaient et veillaient si généreusement. Nous n'aurons pas besoin de longues recherches pour obtenir à cette question une réponse satisfaisante. La conduite tenue par ces hauts et puissants personnages à l'annonce du décret lancé contre l'auteur d'*Émile*, leur irrésolution, leur trouble, leur anxiété nous montrent assez qu'ils ne soupçonnaient guère quel agitateur terrible ils abritaient avec tant de complaisance. A déclarer dans son entière ingénuité mon sentiment personnel, je suis intimement convaincu qu'ils ignoraient la valeur, la signification, les tendances, le but des livres de Rousseau. Ils choyaient et caressaient en lui l'homme singulier, l'original, *l'animal*

curieux. Quant au moraliste, au publiciste, au réformateur, ils ne le goûtaient, ne l'appréciaient, ne le comprenaient en aucune façon. S'ils l'avaient compris, je le répète, ils auraient agi tout autrement dans l'affaire de l'*Émile*. Ils n'eussent pas été surpris, parce qu'il n'y avait pas à l'être pour quiconque connaissait les doctrines de l'auteur; plus au courant, mieux préparés, ils eussent été plus fermes, plus habiles et peut-être auraient-ils réussi à détourner le coup ou du moins à l'amortir; mais ils ne furent sensibles qu'à l'inconvénient d'avoir accueilli et réchauffé dans leurs salons un hôte si incommode et si compromettant, leur principal souci fut de l'éloigner, de le renier, et cette préoccupation leur voila, fort heureusement pour eux, la révoltante inconséquence de leurs actes.

Ainsi, les rapports de Rousseau avec les grands, ces rapports qui n'étaient nés et ne subsistaient qu'en vertu d'un malentendu, se terminèrent aussitôt qu'en présence d'une circonstance décisive le malentendu cessa. Des deux côtés, on eut à se repentir: les nobles patrons d'avoir, par étourderie et par dilettantisme, encouragé, prôné, fêté un adversaire, et pis que cela, un ennemi; l'écrivain démocrate de s'être fié à des sympathies superficielles, d'avoir cru à la possibilité d'un commerce suivi, fructueux, presque d'une alliance, avec des personnes que leur situation et leurs préjugés rendaient incapables d'entendre ses idées, de s'associer à ses passions et qui, si elles avaient daigné un instant y réfléchir, n'auraient eu que du dédain, de la colère pour ses espérances et ses vœux.

Digitized by Google

II

Motiers-Travers! Wootton! Trye-le-Château! Nous avons encore à parcourir ces stations de la voie douloureuse; nous avons à étudier attentivement les derniers actes connus du long drame intérieur qui, avant d'avoir son dénoûment dans une mort dont, jusqu'à présent, rien n'a éclairci le mystère, aboutit à la plus étrange et à la plus navrante des folies. Grâce à nos documents, nous ne perdons point pendant quelques années la trace de l'illustre et infortuné fugitif. Les lettres de milord Maréchal nous renseignent sur le séjour à Motiers-Travers; celles de David Hume, de madame de Boufflers, de madame de Verdelin, du marquis de Mirabeau, sur le voyage en Angleterre et l'établissement à Wootton; celles enfin du prince de Conti jettent quelque lumière sur l'épisode si affligeant, si embrouillé et, en dépit de tout, si obscur, de la retraite à Trye-le-Château. Nous continuerons à chercher dans cette précieuse collection les renseignements, les indications qui nous sembleront le plus propres à dissiper nos incertitudes, à vérifier nos hypothèses et à fournir des éléments indispensables aux futurs biographes de Rousseau[1].

Dans une étude impartiale sur l'auteur des *Confessions*, il

[1] L'histoire de Jean-Jacques Rousseau est encore à écrire. Rendons cependant justice au solide travail de Musset-Pathay, fort complet pour le temps. On ne saurait même, à l'heure qu'il est, s'en passer. Mais avec les progrès que fait de nos jours le genre biographique, ce travail ne tardera pas à devenir insuffisant. On peut d'ailleurs lui reprocher beaucoup de confusion, de désordre et une excessive partialité en faveur de Jean-Jacques. La partie purement interprétative est extrêmement faible. Quand donc M. Saint-Marc Girardin terminera-t-il et réunira-t-il ses beaux articles de la *Revue des Deux Mondes?*

Digitized by Google

n'y a pas moyen d'éluder, de négliger l'examen sérieux et approfondi de son état mental. Agir autrement, ce serait tomber dans une sorte d'idolâtrie et, par excès d'attachement ou de déférence, manquer essentiellement de respect à la mémoire de celui qui mit en tête de ses ouvrages cette altière devise : *Vitam impendere vero.* Un tel examen, d'ailleurs, importe à l'honneur de l'homme. Si, à la suite des cruelles tribulations que Rousseau eut à subir, sa raison n'avait pas reçu de graves atteintes et si, à mainte place, ses écrits, principalement ses confidences autobiographiques, ne se ressentaient trop évidemment de ce désordre intellectuel, on serait fondé à révoquer souvent en doute sa véracité, à suspecter la bonne foi de ses déclarations, à l'accuser de médisance et même de calomnie. Au lieu de nier un trouble cérébral qui éclate et se révèle dans les moindres actes de Jean-Jacques, qui n'a rien de déshonorant et qui, au contraire, lorsqu'on connaît les circonstances à la suite desquelles il se manifesta, s'explique facilement, se justifie, pour ainsi dire, l'historien psychologue doit préciser la nature de cette folie, en fixer les limites, en chercher les causes, en constater soigneusement les effets.

En ce qui touche la nature et les limites de cette singulière aliénation d'esprit, il n'y a qu'une observation à faire. Même lorsqu'elle atteignit à son maximum d'intensité, elle n'exerça aucune influence sur le talent de l'écrivain; elle n'altéra ni ne paralysa chez le grand prosateur le coloris du style, la pureté de diction, l'harmonie, le mouvement, la construction de la phrase, la puissance de jet, la solidité de déduction et d'enchaînement, l'éminente faculté de composition. Les derniers ouvrages du philosophe, ceux justement qu'il

écrivit pendant cette affreuse agitation intérieure, sont les meilleurs comme forme, les plus irréprochables au point de vue de la beauté littéraire. C'est à Wootton que furent commencées les *Confessions*, poursuivies et achevées à Trye-le-Château, à Monquin ; c'est de son avant-dernière habitation, du pauvre petit logement de la rue Plâtrière, et lorsque Rousseau voyait dans le plus inoffensif passant un délateur, un ennemi, que sont datées les *Rêveries du promeneur solitaire*, livre touchant et séduisant par excellence.

Dans les *Dialogues*, ce suprême témoignage de désespoir, ce monument de déraison, le talent ne souffre aucun affaiblissement, la phrase reste ferme, sonore, lumineuse, magistrale.

Essayons maintenant de déterminer les causes de ce funeste et inguérissable égarement. Elles sont de deux sortes et appartiennent à deux ordres de faits très-différents. Distinguons entre la cause sociale et la cause domestique, et sachons attribuer exactement à chacune d'elles sa part d'action.

Si l'on me demande de définir ce que j'entends par cette expression, *la cause sociale*, je dirai qu'on ne renouvelle pas une société, qu'on n'ébranle pas un monde sans attirer à soi, sans prendre sur son compte, le lourd fardeau des malveillances, des rancunes, des inimitiés. Les priviléges, les préjugés, les superstitions qui trouvent toujours à leur service et pour représentants officieux des agents actifs, nombreux et redoutables, unissent leurs efforts contre le téméraire qui veut porter atteinte à leurs immunités, réduire à néant leur crédit, saper leur puissance par la base. Rousseau n'échappa point à la loi commune. Encyclopédistes et jansénistes, catholiques et protestants, royalistes et répu-

Digitized by Google

blicains, parlementaires et courtisans se donnèrent la main pour accabler l'auteur de la *Profession de foi du Vicaire savoyard* et du *Contrat social*; un moment, il sentit littéralement la terre lui manquer sous les pieds.

Quelque vigoureusement trempée que soit l'âme d'un homme, croyez-vous que cet homme en se voyant seul contre ses contemporains, seul contre son siècle, n'éprouve pas toutes les angoisses, toutes les agonies du doute? Sur quelle autorité s'appuie-t-il pour supporter et repousser les railleries des beaux esprits, les dédains des savants, les insinuations des dévots, les foudres de la justice, les anathèmes de l'Église? Sur sa raison, uniquement sur sa raison. Comment à certaines heures d'incertitude, de découragement, ne serait-il pas tenté de se défier de son intelligence? comment, en présence de l'hostile unanimité qui l'écrase, garderait-il une juste mesure? comment conserver une sereine disposition d'esprit, et ne pas se laisser glisser sur la pente de la susceptibilité maladive, de l'exagération, de la misanthropie?

Madame Sand, dans un admirable article intitulé *A propos des Charmettes* et publié dans la *Revue des Deux Mondes*[1], a très-bien vu, très-éloquemment démontré, que les inquiétudes de Jean-Jacques, ses tristesses et ses plaintes étaient plus légitimes que généralement on ne s'accorde à le reconnaître.

« Rousseau, dit-elle, n'était-il pas condamné et banni pour avoir écrit l'*Émile*? N'était-il pas également repoussé par les protestants, et forcé d'errer et de fuir comme un coupable? Avait-il rêvé cette persécution exercée contre lui par une monarchie et une république, cet anathème

[1] 15 novembre 1863. Voir aussi le spirituel et agréable article de M. Jules Claretie, *les Charmettes*, dans la *Nouvelle Revue de Paris* du 1er octobre 1864.

lancé par les deux Églises? Et quand il se retranchait contre l'intolérance dans une humble solitude, cherchant un village, une chaumière, l'oubli et le repos, les véritables mauvais philosophes, les Grimm et consorts, ne publiaient-ils pas contre lui des attaques plus perfides encore que celles de la gent dévote de Suisse et de France? Quel est donc ce parti pris de nier la conspiration contre Rousseau? Est-ce que les preuves n'existent pas? Est-ce que pour lui seul l'histoire ne prouve rien? »

Je n'ai guère besoin de transition pour arriver de la cause sociale à la cause domestique. Une association d'idées, toute simple et toute naturelle, nous y amène. Quand on réfléchit à la situation vraiment exceptionnelle, vraiment extraordinaire, que l'inflexibilité de son caractère et la direction de son génie avaient faite au malheureux et courageux réformateur, on se prend à regretter encore plus amèrement qu'il n'ait pas eu près de lui, dans des circonstances si pénibles, une compagne, une amie digne de le comprendre, de l'assister, de le consoler.

Et, à ce propos, il n'est pas inutile de remarquer que l'écrivain dont les ouvrages devaient avoir sur la condition et les sentiments des femmes une si décisive, une si heureuse influence; que le romancier-poëte qui, le premier après l'abbé Prévost, à une époque de sécheresse, de moquerie pédante, de froide méchanceté, de sensualité raffinée, osa parler le langage de la passion, traiter l'amour avec respect, avec sérieux, avec enthousiasme et le peindre en traits enflammés, ne rencontra point dans le cours de son existence une véritable amante dans le cœur de laquelle il pût épancher, retremper le sien. Assurément, je ne prétends pas mettre madame de Warens ni madame d'Houdetot en comparaison et en balance avec cette vilaine Thérèse; mais, quand je vois combien, moralement, elles avaient peu de

valeur, de distinction, d'élévation, je ne puis m'empêcher de plaindre Rousseau de les avoir aimées.

Vainement demeuré sous le charme, même dans la vieillesse, Jean-Jacques a dépensé à les embellir, les ennoblir, les idéaliser, les trésors de son prestigieux talent, nous ne pouvons accepter, partager ses illusions. Il est évident pour nous que ces deux femmes, au point de vue des qualités de l'esprit et de l'âme, étaient de la dernière médiocrité, d'une extrême et désespérante indigence. Malgré la familiarité d'un commerce intime assez prolongé, elles passèrent à côté de Rousseau sans l'apprécier, je dirais volontiers sans l'apercevoir. Madame de Warens ne le devina pas; madame d'Houdetot ne le comprit guère.

L'amie de Saint-Lambert était une bonne et douce personne, modérément intelligente, très-éloignée, très-effrayée du romanesque, et qui, trouvant rarement l'occasion de se montrer coquette, en usa et en abusa jusqu'à la cruauté à l'égard du philosophe amoureux. Il fallait toute l'abnégation et tout l'aveuglement de l'amour, pour que Jean-Jacques lui adressât les lettres *à Sophie*. Madame d'Houdetot ne méritait aucunement cet excès d'honneur. J'ajouterai que lors de la brouille du solitaire avec madame d'Épinay elle fit preuve d'une prudence excessive, d'une circonspection qui dégénérait en tiédeur, et garda une neutralité qui dut être d'autant plus pénible à Rousseau, qu'il pouvait ne pas s'y attendre de sa part.

Descendons maintenant beaucoup de degrés et rejoignons Thérèse Levasseur que nous avons un instant mise à l'écart. Avec elle, la tâche du critique est facile. Il n'a pas besoin de se mettre en frais de sagacité, de recourir aux finesses

de l'analyse morale. Toutes les actions de cette fille dépendaient d'une cause élémentaire, la stupidité; — cette stupidité malsaine et hargneuse qui engendre nécessairement la malignité. Thérèse s'ennuyait profondément avec Jean-Jacques; nous le savons pertinemment par son propre témoignage et par celui de ses contemporains. Elle était, de plus, quémandeuse, brutale, susceptible, médisante, buveuse, libertine, prompte au mensonge et portée à inventer de grossiers artifices. Comme elle n'avait aucune ressource intérieure, aucune activité propre et qu'elle ne se sentait aucun goût, non pas pour le bien, mais seulement pour le passable et le convenable, elle se déplaisait partout, prenait les gens en grippe, se faisait mépriser, détester, puis cherchait à convaincre Rousseau que le mépris et la haine soulevés par elle s'adressaient à lui, et elle n'y réussissait que trop facilement. C'est ainsi, selon ma ferme et intime persuasion, qu'en suscitant autour de lui des tracasseries sans nombre et en remplissant son esprit de terreurs imaginaires, elle lui fit quitter successivement Motiers-Travers, Wootton, Trye-le-Château, et, à la longue, mina, ébranla, ruina sa raison.

L'avouerai-je? J'ai toujours douté et je doute encore de la lapidation de Motiers-Travers. Une discussion détaillée sur ce chapitre nous mènerait trop loin; mais je veux, à l'appui de mon opinion, citer une curieuse anecdote que j'emprunte au piquant et instructif opuscule de M. Gaberel, intitulé : *Rousseau et les Genevois*[1]. Je la donne comme importante, non comme décisive; laissant, bien entendu, au lecteur sa pleine liberté d'appréciation.

[1] Chez Joël Cherbuliez.

« En 1840 vivait encore à Genève une femme âgée de quatre-vingt-neuf ans, nommée Madelon Meesner, originaire de Motiers, et qui avait beaucoup connu Rousseau; elle nous a maintes fois raconté *l'attentat des pierres* en ces termes :

« Ah! nous étions de vilains polissons dans le village pour tourmenter ainsi ce bon monsieur Rousseau. On le disait un peu timbré, il se croyait toujours poursuivi par ses ennemis, et, pour lui faire peur, les filles et les garçons se cachaient derrière les sapins et lui criaient : « Prenez garde, monsieur Rousseau, demain ils viendront vous prendre. » Et c'était d'autant plus mal à nous, que ce bon M. Rousseau se dépouillait de tout pour les pauvres ; il partageait son dîner avec les plus misérables et bien souvent, ayant faim à la maison, c'est lui qui nous a nourris. Quant à l'affaire des pierres, c'est Thérèse qui nous les a fait porter sur la galerie, dans nos tabliers; c'est nous qui en avons jeté deux ou trois petites contre les vitres, et nous avons bien ri quand nous avons vu le lendemain monsieur le châtelain qui mesurait les gros cailloux posés dans la galerie, croyant qu'ils avaient brisé les fenêtres, comme si des pierres grosses comme le poing pouvaient passer par des trous de noix. Et puis M. Rousseau avait l'air si épouvanté qu'on s'étouffait de rire... Mais quand il est parti, quelques jours après, et que nous n'avons plus rien reçu à manger, on a eu pour longtemps à se repentir de nos sottises. »

Il me serait facile de poursuivre, de compléter ma démonstration, de faire voir Thérèse fidèle à son système ou plutôt à sa déplorable nature, employant à Wootton et à Trye des moyens analogues à ceux qui lui avaient si bien réussi en Suisse. Je pourrais aisément la montrer sottement exigeante et blessante chez M. Davenport, acariâtre et disputeuse en Normandie, accusant, dénonçant à tort et à travers les valets du prince de Conti. Je n'aurais enfin qu'à interroger les actes, les paroles de Rousseau, à dépouiller les lettres de ses amis dont nous voici en possession, grâce à M. Streckeisen, et l'on assisterait au spectacle vraiment tragique d'une folie qui va croissant, se développant, devenant irrémédiable, à mesure que les obsessions et les inventions d'une misérable

créature obtiennent plus d'empire sur une imagination naturellement sombre et exaltée. Mais à quoi bon retourner, fouiller dans tous les sens, une situation douloureuse? à quoi bon prouver l'évidence? D'ailleurs on ne saurait, en insistant sur les torts de Thérèse Levasseur, franchir un certain degré, sans que la sévérité du blâme dont on la frappe tombe d'aplomb sur la tête de son malheureux compagnon. Coupons donc court là-dessus et concluons avec madame Sand, dans l'article que j'ai déjà cité :

« La véritable faute de Rousseau, c'est d'avoir persévéré dans son attachement pour cette femme qui, plus ou moins coupable, était, à coup sûr, indigne de lui, et qui exploita misérablement à son profit les défaillances de ce caractère endolori et cette cruelle imagination, si habile à le torturer. On ne vit pas impunément avec un petit esprit : on ne contracte pas ses défauts, on ne perd pas sa propre grandeur quand on est Jean-Jacques Rousseau; mais on la sent troublée, combattue, exaltée, égarée, et on fait en pure perte d'immenses efforts pour la mettre au niveau de misères indignes d'elle. »

Nos documents s'arrêtent au moment où Jean-Jacques s'éloigne de Trye-le-Château pour se rendre dans le Dauphiné. Nous savons, par les *Dialogues* et les *Rêveries*, que son état mental ne s'améliora point pendant les dernières années de son existence. Les lettres du prince de Conti que nous avons sous les yeux établissent à quel excès d'inquiétude, d'égarement et de délire était arrivé, dès 1767, le grand écrivain. On sait que pendant son séjour à Trye Rousseau traversa une crise terrible. Le concierge du château, nommé Deschamps, avec lequel il était ou croyait être au plus mal, étant mort quelques jours après avoir accepté de Jean-Jacques je ne sais quel cadeau de comestibles, celui-ci s'imagina aussitôt qu'on allait l'accuser d'avoir empoisonné cet homme ;

il pria instamment le prince de Conti d'ordonner l'autopsie, et l'on eut toutes les peines du monde à le rassurer. Après cette anecdote, après celle qui se rapporte à sa fuite de Wootton et qu'on peut lire dans la Relation de Corancez, il me semble qu'au sens précis et médical du mot la folie de l'illustre philosophe doit être regardée comme un fait incontestable.

Est-il besoin d'ajouter qu'en m'étendant sur ce triste sujet j'ai agi non-seulement dans un esprit d'exactitude rigoureuse, mais aussi dans un sentiment de piété. La folie de Rousseau — j'ai eu plus haut occasion d'insister sur ce point — n'a rien enlevé à la beauté de son talent, à la puissance de son génie ; même surabondamment prouvée, elle n'enlèvera rien à l'autorité de ses écrits, à la gloire de son nom. L'intérêt qui s'attache à sa personne, à ses épreuves, à ses souffrances, augmentera encore, lorsqu'on saura qu'il n'a pas toujours été strictement responsable de ses actes ; on sera plus indulgent pour ses fautes.

L'indulgence, il la sollicitait déjà dans ces quelques lignes d'une lettre adressée à Coindet. « Mon jeune ami, plaignez-moi, plaignez cette pauvre tête grisonnante qui, ne sachant où se poser, va nageant dans les espaces, et sent pour son malheur que les bruits qu'on a répandus d'elle ne sont encore vrais qu'à demi. »

Il y a bien des douleurs poignantes, bien des larmes contenues dans cette courte phrase. Je ne l'ai jamais lue sans être attendri jusqu'au fond du cœur, et je n'ai cessé de l'avoir présente à l'esprit, comme indication à la fois et comme frein dans cette difficile partie de mon travail où je me suis proposé de concilier avec la fermeté nécessaire de

l'appréciation un profond sentiment de reconnaissance et de respect filial.

III

Cette distinction que, dans l'intérêt de la vérité historique et morale, en cela d'accord avec les égards dus à une glorieuse mémoire, nous sommes contraint de signaler, de maintenir invinciblement entre l'hypocondriaque et l'homme de génie, les contemporains la firent également. Les deux ordres de faits en quelque sorte parallèles, qui résultaient de ce double état mental, trouvèrent en eux des témoins attristés, mais assez sympathiques, assez intelligents, assez équitables, pour ne pas confondre ce qui devait être soigneusement séparé, pour applaudir aux parties élevées, aux mérites supérieurs de la doctrine, sans donner trop d'importance à des bizarreries individuelles, inévitable et affligeant contre-coup de la dureté des circonstances, aussi bien que des défaillances momentanées de l'organisation.

En lisant les lettres des véritables amis de Jean-Jacques, de ceux qui, malgré lui, et tant qu'il consentit à correspondre, persistèrent, avec une généreuse obstination, à l'éclairer, à le servir ; en recourant au témoignage non suspect de milord Maréchal, de madame de Chenonceaux, de madame de Verdelin, de Moultou, il est aisé de reconnaître qu'au fond ils ne se faisaient aucune illusion sur la malheureuse disposition intérieure, sur l'infirmité désolante et incurable de celui qu'ils auraient voulu voir calme, confiant, moins sensible aux attaques de ses ennemis, moins tourmenté et obsédé par les sombres fantômes qui hantaient perpétuellement son imagination maladive. On devine que, dans le secret de leur

conscience, ils n'étaient pas éloignés de se tenir à peu près le langage suivant : « Sans doute, les craintes de notre ami sont exagérées, son excessive misanthropie le rend souvent méfiant, quelquefois injuste envers nous, et, ce qu'il y a de pis, envers l'humanité ; mais ses erreurs et ses torts ne sauraient nous faire oublier ni méconnaître les rares qualités de son cœur, l'incomparable puissance de son génie. Continuons donc à l'aimer sans lui témoigner une sévérité inutile, continuons surtout à jouir de son œuvre en toute sûreté et tranquillité ; profitons de ses lumières en adoucissant autant que possible les amertumes de son sort. »

A l'époque de la Révolution française, les enthousiastes, les fanatiques du philosophe, ne surent point demeurer dans cette juste mesure. Ingénieux à se créer une idole au gré de leur caprice, de leurs passions et se complaisant à la douer de toutes les perfections imaginables, ils entrèrent sans restriction, sans discernement, à pleines voiles, dans la voie dangereuse de l'apothéose. On aurait, je crois, été mal venu à leur parler de la folie de Rousseau. Ils rejetaient même absolument l'hypothèse, pourtant si soutenable, d'un suicide ; et ses derniers moments, représentés, glorifiés au théâtre, se passaient en attendrissements puérils, en déclamations. Ces sentimentales admirations, indiscrètes et aveugles, ont compromis la mémoire du grand homme qu'elles avaient la prétention de célébrer, d'honorer. Par une conséquence trop facile à prévoir, elles ont fait naître et provoqué un mouvement de réaction qui, systématiquement, a pris pour but de ses attaques l'auteur du *Contrat social*. Depuis quelque temps, cette tendance défavorable et hostile, loin de s'affaiblir, a semblé s'accroître et s'étendre. Tout récemment encore, des écrivains

considérables, dont il est inutile de rappeler ici le nom, puisque nous ne voulons pas engager avec eux ou renouveler une polémique, n'ont pas hésité à montrer une rigueur très-voisine de l'injustice et, dans tous les cas, visiblement inspirée par la prévention à l'égard des ouvrages et des actes de Jean-Jacques.

Les deux volumes publiés par M. Georges Streckeisen contribueront, nous en avons la persuasion intime, à ramener sur ce sujet l'opinion publique à une manière de voir moins exclusive, plus tolérante, plus impartiale. En un siècle qui se pique d'être le siècle de la critique, c'est-à-dire de la justice par excellence, il serait de notre part singulièrement injuste de rendre Rousseau responsable des inepties et des contre-sens commis par des adeptes inintelligents et forcenés. Nous remettre en communication avec ses amis, ses correspondants, ses appréciateurs légitimes et naturels, c'est nous fournir le moyen de renouer la tradition au point même où elle a été soudainement et malheureusement interrompue.

Je recommande ce point de vue aux esprits studieux et consciencieux. Ils pourront, grâce à lui, s'orienter dans cette vaste correspondance et en interroger fructueusement les diverses branches. En ce qui nous concerne, nous ne saurions, on le conçoit, entreprendre l'examen détaillé de la publication que nous signalons actuellement. Il faut laisser quelque chose à faire au lecteur, et, à force de zèle, de précautions et d'éclaircissements, ne pas lui gâter son plaisir. Notre intention, en écrivant ces pages, n'est certainement pas de dispenser les curieux de recourir à ces précieux documents, mais de leur en indiquer la valeur, l'opportunité et

l'usage. Jusqu'à présent, nous n'avons considéré cette importante collection que dans son ensemble ; jetons maintenant un coup d'œil rapide sur les principaux éléments qui concourent à la former.

Nous ne reviendrons pas, bien entendu, sur les parties que nous avons déjà, en les consultant, implicitement appréciées. Nous avons dit de madame de Luxembourg, du prince de Conti et aussi de Diderot, de madame d'Épinay, de madame d'Houdetot, ce que nous avions à en dire. Nous ne nous y arrêterons donc point davantage. D'ailleurs, leurs lettres, indispensables comme renseignements biographiques, et sans lesquelles on serait souvent fort embarrassé de contrôler la véracité des assertions de Rousseau, n'offrent pas autant d'agrément littéraire, autant d'intérêt psychologique et moral, que celles du marquis de Mirabeau, du duc de Wirtemberg, de Deleyre, de milord Maréchal, de madame de Verdelin, de Moultou.

Le caractère, les étrangetés, les talents mal employés, mal dirigés, l'organisation stérilement extraordinaire du marquis de Mirabeau, père du futur tribun et surnommé *l'Ami des hommes*, tout cela est trop connu et ne se rattache pas assez à notre sujet, pour qu'il soit nécessaire d'y insister ici. Les lettres que ce terrible bourru, en cette occasion bourru bienfaisant, adresse à Jean-Jacques, sont ordinairement incorrectes et indigestes, mais toujours pleines de verve, de feu, d'originalité, de mots spirituels, profonds, nettement accentués et frappés. Il n'y en a pas une, à mon avis, qui, dans sa substance encore plus que dans sa forme, ne soit vraiment très-remarquable. Le marquis commença d'écrire à notre philosophe au moment où celui-ci, à peine établi en Angleterre, venait de se brouiller avec Hume. Il jugeait aussi sai-

nement, aussi sagement de cette querelle qu'on pouvait le faire à distance; et, tout en ne ménageant pas l'illustre historien, il disait son fait avec beaucoup de verdeur et de gaieté au misanthrope incurablement aigri. En même temps, peu soucieux du simple rôle de conseiller, de prêcheur, et passant volontiers à celui d'ami actif et serviable, il lui proposait une retraite dans l'un de ses sept ou huit châteaux, car il en avait tout autant, et il en fait la description, dès sa première lettre, avec une pompeuse naïveté.

Ses brusqueries de langage, son adroite franchise, son bon sens habillé d'extravagance, sa cordialité brutale, sa bonhomie homérique firent beaucoup d'impression sur Rousseau. Il acceptait de lui des critiques, des reproches qui, venant d'un autre, eussent probablement été fort mal accueillis. Ainsi, lors de sa rupture avec David Hume, madame de Boufflers lui ayant manifesté, à propos de sa conduite dans cette circonstance, des sentiments à peu près semblables à ceux que lui avait exprimés Mirabeau, il se fâcha contre elle et le lui témoigna assez vivement, tandis qu'il ne parut pas s'offenser du tout des fermes et sincères observations de *l'Ami des hommes*. Enfin il donna au marquis une sérieuse preuve de confiance; car c'est chez lui, à Fleury-sous-Meudon, qu'il vint passer les premiers jours de son retour en France, avant d'aller se fixer à Trye-le-Château.

Quoique son séjour à Fleury ait été très-court, il n'est pas inutile de remarquer que c'est un des rares endroits où il paraît avoir été heureux. Entre Jean-Jacques et Mirabeau la plus parfaite concorde n'aurait cessé de régner, si ce dernier, out épris, tout imbu des idées de l'école de Quesnay, de ce qu'on appelait alors la secte des économistes, n'avait voulu

contraindre son ami à lire les livres de l'école, à étudier le *produit net*, à disserter sur des questions qui l'ennuyaient et auxquelles il était étranger, s'il n'avait essayé de le convertir. Nous devons dire toutefois que ces dissentiments, rendus comiques par la maussaderie de Jean-Jacques et l'extrême ardeur du marquis, n'amenèrent jamais dans leur amitié le moindre refroidissement. On sent jusqu'au bout, dans leur correspondance, l'invincible et inaltérable estime qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre.

Je ne sais trop lequel de ses ouvrages avait attiré à Jean-Jacques la chaleureuse et solide affection du marquis ; ce qu'il y a de certain, c'est que l'*Émile* lui valut un disciple et un fidèle de plus dans la personne du prince de Wirtemberg. Ce prince, qui ne devint duc que beaucoup plus tard, et qui ne gouverna que pendant deux ans son modeste et tranquille pays, était, à l'époque où il fit appel aux lumières de Rousseau, un brave général longtemps au service de l'Autriche et que des intrigues de cour avaient forcé à prendre sa retraite. Marié un peu tardivement, ce semble, à une jeune femme qu'il aimait passionnément, il vint s'établir près de Lausanne, à Monrion, pour s'y consacrer à l'éducation de sa fille.

Il s'y prit littéralement dès le berceau ; car l'enfant n'avait pas encore quatre mois, lorsque le prince écrivit à Jean-Jacques, qui habitait Motiers-Travers, pour solliciter en quelque sorte la collaboration du maître dans l'œuvre délicate et sacrée à laquelle il voulait dévouer son existence. Au début, la correspondance ne roule que sur les soins matériels qu'il convient de donner à la petite fille, sur l'hygiène qu'il faut adopter, sur la nécessité de veiller à ses entours, et particulièrement au choix des domestiques qui doivent l'appro-

cher. Les lettres du prince, qui lui valent de temps en temps de fort belles réponses, respirent la simplicité, le goût et le respect des sentiments naturels, une conception assez élevée de la vie, une philosophie douce, pas très-hardie ni très-subtile, mais suffisante, une bonté qui va jusqu'à l'humanité. Par-ci par-là, il y a des naïvetés germaniques qui font sourire; en somme, cependant, l'impression que laisse cette correspondance est excellente. Vers la fin, elle se particularise davantage; le philosophe se montre plus expansif; le prince, plus familier. A cet échange de pensées, à ce commerce intime et prolongé, les cœurs se sont ouverts; ce n'est pas encore l'amitié, mais c'en est déjà la plus honorable et la plus touchante préface.

Obtenir la confiance de Rousseau n'était pas chose facile. Quant à la conserver, aucun de ses amis n'y a complétement réussi. Ceux qui, dans son cœur, ont résisté le plus longtemps aux soupçons et aux chimères, sont assurément milord Maréchal, madame de Verdelin, Deleyre et Moultou. Georges Keith, maréchal d'Écosse, est une des figures les plus vivantes et les plus originales du dix-huitième siècle. Il mériterait une étude spéciale. Son biographe, après nous l'avoir montré prenant part au soulèvement jacobite de 1715, puis condamné à mort et obligé de quitter sa terre natale, aurait à le suivre dans ses aventureuses pérégrinations, et surtout dans ses affectueux rapports avec Frédéric II, sous les ordres duquel, ainsi que son frère, il servit et se distingua. Cette tâche, qui tentera sans doute quelqu'un de nos jeunes et savants littérateurs, ne saurait être la nôtre; le but de ce travail ne s'accommoderait guère d'une digression si étendue et son unité en souffrirait trop.

Nous nous bornerons à rappeler brièvement dans quelles circonstances il connut Jean-Jacques et se lia avec lui. Chargé dans sa vieillesse par Frédéric II du gouvernement de Neuchâtel, territoire placé, à cette époque, sous le protectorat et la domination de la Prusse, il reçut un jour la visite de Rousseau qui, à Motiers-Travers, se trouvait être un de ses administrés. Leurs deux misanthropies, leurs deux sauvageries, au lieu de se repousser, se convinrent. Une affection bizarre dans la forme, mais très-réelle, très-vive au fond, et qui fait penser à celle de madame Du Deffand pour Horace Walpole, naquit et s'établit entre eux. Milord Maréchal appelait le philosophe son fils; et il eût bien désiré que celui-ci se laissât traiter en conséquence, sur le même pied que ses trois garçons Ibrahim, Stefan, Motcho et que sa fille chérie, Émet-Ulla. Sa grande préoccupation était d'assurer l'existence du solitaire errant, de lui procurer quelque peu de bien-être et la sécurité. Il le pressait et tourmentait constamment à ce sujet; sa tendresse était ingénieuse à multiplier, à varier les manières d'offrir; il rencontrait souvent des tours d'une extrême délicatesse.

« Mon bon ami, écrivait-il un jour, si vous n'étiez plus sauvage que les sauvages du Canada, il y aurait remède. Parmi eux, si j'avais tué plus de gibier que je ne pourrais manger ni emporter, je dirais au premier passant : « Tiens, voilà du gibier, » il l'emporterait; mais Jean-Jacques le laisserait. Ainsi j'ai raison de dire qu'il est trop sauvage. »

Et, lorsque, à force d'instances, il fut parvenu à le déterminer à accepter une petite pension réversible en partie sur la tête de Thérèse, il se hâtait de lui dire, afin de le tranquilliser et de le remercier :

« Il n'y a que vous peut-être qui ayez le cœur assez bon et assez sen-

sible pour comprendre le plaisir que vous m'avez fait et la peine d'où vous m'avez tiré en vous laissant persuader d'agréer mes offres ; je ne puis vous exprimer combien je suis sensible à ce procédé, ni combien je suis flatté de la distinction et préférence que vous donnez à mon amitié. A cette heure que vous êtes un bon enfant et obéissant à votre père, je veux vous consulter pour savoir comment régler nos affaires. »

Cette lettre portait comme suscription : *à mon fils Jean-Jacques, le bon enfant.* Et la suivante commence par ces paroles : « Que je suis content de mon bon fils! » Hélas! ce contentement ne devait pas durer! Les relations de Rousseau avec milord Maréchal s'altérèrent après l'affaire de David Hume; George Keith ayant risqué quelques observations à l'adresse de son soupçonneux et irascible ami, celui-ci s'en offensa et ne sut point lui cacher sa mauvaise humeur. Le vieux soldat, ne voulant pas s'engager dans des contestations qui le fatiguaient et l'attristaient, cessa entièrement d'écrire à son fils d'adoption; mais jusqu'à la fin de sa vie il s'occupa de lui avec une sollicitude particulière.

« Ma dernière espérance n'est pas éteinte, tant que madame de Verdelin veut bien s'intéresser à moi. J'ai la conviction la plus intime que, si je puis encore attendre quelque liberté et quelque tranquillité sur la terre, c'est à elle que je les devrai. » L'aimable femme dont Rousseau parlait en ces termes d'une cordialité émue, dans une lettre à Coindet, vers la fin de 1769, à l'heure où le désespoir l'envahissant chaque jour davantage n'accordait plus à son mal que de courtes et insuffisantes trêves, — madame de Verdelin, méritait cette pleine et suprême confiance. Douce, discrète, spirituelle sans éclat et sans malice, mais non sans finesse, pieuse et point superstitieuse, elle céda un instant aux surprises de la passion; promptement redevenue maîtresse

d'elle-même, elle voua le reste de son existence à ses devoirs de mère, aux soins que réclamaient la santé chétive de ses trois filles et leur éducation.

Madame de Verdelin était-elle jolie? Je l'ignore. On aimerait à le savoir. Dans sa longue et abondante correspondance avec le philosophe et en quelque sorte au second plan, on voit commencer, s'interrompre, se poursuivre un petit roman de cœur auquel il ne manque qu'un dénoûment heureux. Le héros de ce roman est un assez médiocre personnage, Margency. Plus ou moins lié d'abord avec le monde des Encyclopédistes, il papillonna autour de madame d'Épinay, s'aperçut à temps que la place était prise, et se rabattit sur madame de Verdelin alors mariée, qui eut la faiblesse de s'attacher sérieusement à lui. La dévotion ne tarda pas à devenir pour elle une rivale plus redoutable que ne l'avait été l'amie de Grimm. Margency, probablement touché de la grâce, passa de la tendresse à une froideur glaciale, puis s'éloigna et disparut.

On ne le vit reparaître et quitter le faubourg Saint-Jacques où il s'était retiré, qu'après la mort de M. de Verdelin. Il proposa à la veuve, jeune encore et très-respectablement riche, de l'épouser; mais madame de Verdelin avait été blessée au cœur par son abandon. Quoique simple et même humble, elle avait l'âme haute, et, tout en pardonnant, ne put se résoudre à oublier. Margency, d'ailleurs, ne semble avoir rien fait qui fût de nature à la désarmer ou à la fléchir.

En ce qui touche Rousseau, l'attentive et généreuse vigilance de madame de Verdelin ne s'attiédit, ne se ralentit jamais. Au milieu des agitations et des vicissitudes de sa

carrière, l'ancien ermite de Montmorency reçut bien des marques, bien des preuves de l'affectueux souvenir que lui conservait sa *voisine*[1]. Lors d'un voyage qu'elle fit aux eaux de Bourbonne, elle alla le visiter à Motiers-Travers. Ce fut aussi madame de Verdelin (et elle s'en repentit amèrement plus tard) qui détermina Jean-Jacques à se fier aux caresses de Hume et à l'accompagner en Angleterre.

Dans les lettres de cette charmante personne, il n'y a pas trace d'apprêt littéraire; elle est même dénuée du talent d'écrire; ce n'est ni une Lespinasse, ni une Du Deffand; mais l'égalité de son âme communique à sa correspondance je ne sais quel attrait irrésistible à la longue. A ne juger que par les témoignages directs et personnels, on est tenté de regretter qu'au lieu de s'éprendre follement de madame d'Houdetot Rousseau n'ait pas aimé la douce châtelaine de Soisy.

Madame de Verdelin était faite pour le demi-jour et non pour l'obscurité. Elle serait digne qu'un Sainte-Beuve, l'ajoutant à sa belle galerie de portraits, ravivât sa physionomie un peu effacée, et nous la rendît avec son calme et honnête sourire, son air agréablement sensé, son expression ferme et sereine, miroir d'une âme pure.

C'est précisément à l'un des maîtres de la critique moderne, à M. Sainte-Beuve lui-même, que nous allons demander de peindre en quelques mots et de caractériser Deleyre. Nous n'aurons, pour cela, qu'à choisir une ou deux pages dans l'étude qu'il a été amené à lui consacrer, en s'occupant de Ducis[2].

[1] Madame de Verdelin passait ordinairement l'été à Soisy, près de Montmorency.

[2] Voir le *Constitutionnel* des 2 et 9 mars 1863.

« Deleyre, nous dit l'éminent écrivain, ami de Jean-Jacques Rousseau qui l'estimait plus qu'il ne l'a témoigné dans ses *Confessions*, et qui ne cessa de le recevoir jusqu'à la fin de sa vie; Deleyre, dont le nom ne se rencontre qu'incidemment dans les Mémoires des contemporains, était un de ces hommes secondaires du XVIIIe siècle, qui offrent bien de l'intérêt à qui les observe de près. C'est un de ces hommes comme il y en a en de tout temps, qui n'ont pas assez de force pour être auteurs, mais qui valent mieux que la plupart des auteurs. Il avait été engagé parmi les Jésuites dans sa jeunesse et avait eu sa période de tendresse et de rêverie religieuse: il ne s'en guérit jamais entièrement. Non qu'il eût conservé aucune croyance: on nous assure même qu'il était le plus dénué des hommes à cet égard; mais il en avait gardé comme le vague besoin, et il en sentait le vide...

« Pour bien le définir, je dirai que s'il y avait au XVIIIe siècle les femmes de Jean-Jacques, tant celles de la noblesse que de la bourgeoisie, — les Boufflers, les d'Houdetot, les d'Épinay, les La Tour-Franqueville, plus tard madame Roland, — qui étaient plus ou moins d'après la Julie ou la Sophie de l'*Émile*, il y eut aussi les hommes à la suite de Rousseau, les âmes tendres, timides, malades, atteintes déjà de ce que nous avons depuis appelé la mélancolie de René et d'Obermann. Deleyre était une de ces âmes-là, une âme sensible, inquiète, dépaysée, déclassée, tirée du cloître où elle n'avait pu rester, et souffrant dans la société d'où il lui tardait toujours de s'enfuir, une de ces organisations ébranlées comme il ne s'en trouve pas sous cette forme au XVIIe siècle, et comme il devait s'en rencontrer beaucoup au commencement du nôtre; il allait avoir son expression, mais imparfaite et insuffisante encore, dans les *Rêveries d'un promeneur solitaire* ou dans les *Confessions*. C'était un athée vertueux, un M. de Wolmar, mais qui n'avait pas tout à fait la force de l'être et qui se dévorait lui-même. Il unissait en lui bien des contrastes; il guerroyait à mort, en zélateur ardent, contre la superstition et tout ce qu'elle engendre; *tantum Religio potuit suadere malorum*, et il était l'auteur de la célèbre romance sentimentale: *Je l'ai planté, je l'ai vu naître*, dont Rousseau a fait la musique...

« Aucun grand homme, aucun grand esprit ou talent, si singulier ou original qu'il semble, n'est seul de son espèce. Jean-Jacques Rousseau n'était pas le seul, au XVIIIe siècle, de cette forme d'humeur, de sensibilité et de talent. Deleyre, né en 1726 et de quatorze ans plus jeune que lui, le suivait d'assez près en tout; il n'était pas seulement le plus passionné de ses disciples, c'était en quelque sorte *un Rousseau en second*, un Rous-

seau affaibli, non affadi, nullement copiste, bien naturel, bien sincère, — j'allais dire plus sincère quelquefois que l'autre. »

Il est impossible de mieux saisir, de traduire avec plus d'exactitude et de vivacité le genre de sensation, d'impression, que produisent les lettres de Deleyre à Jean-Jacques. Je me garderai d'insister davantage sur un sujet si magistralement traité. Le lecteur est maintenant informé et parfaitement au courant; il n'a plus qu'à contrôler, à vérifier par lui-même.

Rien ne prouve plus irrécusablement l'étendue des esprits supérieurs, leur largeur de compréhension et, par conséquent, la portée de leur rayonnement, que l'extrême diversité et la contrariété apparente de leurs relations. Ainsi Rousseau que nous venons de voir si étroitement lié avec Deleyre, l'athée sèntimental, ne l'était pas moins avec le vertueux et libéral ministre protestant, Paul Moultou. Il avait en cette loyale et ardente nature une confiance qui, souvent troublée par des accès de misanthropie, a persisté néanmoins, en quelque sorte, au delà du tombeau, et s'est marquée par des actes décisifs entrés aujourd'hui définitivement dans l'histoire littéraire. En effet, personne n'ignore que, deux mois avant la mort de Jean-Jacques, Moulton reçut des mains de celui-ci le manuscrit des *Confessions* et d'autres papiers encore parmi lesquels se trouvaient les *Dialogues*. Ce fut Pierre Moultou, son fils, qui, en 1789, publia les six derniers livres des *Confessions*.

Par quels liens intellectuels et moraux, par quelle communion de sentiments, d'idées, le jeune ministre genevois se rattachait-il à l'illustre rénovateur politique, social et religieux? C'est là ce qu'il nous importe avant tout de savoir,

de déterminer avec la plus grande netteté. J'étonnerai peut-être le public français en lui disant que cet examen, fort simple et fort innocent en soi, est beaucoup moins facile et exige infiniment plus de précautions qu'on ne se l'imaginerait à Paris. Nous sommes ici en présence de susceptibilités honorables sans doute, mais qu'en vérité l'on a peine à comprendre au dix-neuvième siècle, et qui sont assez délicates à expliquer.

Je m'empresse de déclarer que ces susceptibilités ne sont aucunement le fait de la respectable et intelligente famille du fidèle ami de Rousseau. M. Georges Streckeisen l'a bien montré en publiant, il y a bientôt trois ans, le volume des *Œuvres inédites*[1], et ceux qui ont eu l'honneur d'approcher, qui ont le plaisir de connaître l'aimable et digne madame Streckeisen-Moultou, sont, plus que d'autres, à même de rendre témoignage de son dévouement éclairé à la mémoire de Jean-Jacques. Ce n'est certes pas elle qui songerait à rougir des rapports de son arrière-grand-père avec le solitaire de l'Ermitage et le proscrit de Motiers-Travers, non plus que de sa liaison franchement avouée avec le patriarche de Ferney. Mais tout le monde autour des éditeurs genevois n'a pas, par malheur, la même fermeté de jugement ni le même libéralisme de vues. Il est probable, trop probable, hélas! que la seule annonce de la présente publication excitera des inquiétudes, provoquera des craintes chez quelques personnes d'une piété sincère, mais timorée et volontiers ombrageuse.

Les lettres de Moultou à Rousseau, je l'affirme sans hésitation, ne justifient nullement ces craintes et me paraissent tout à fait propres à dissiper ces inquiétudes prématurées.

[1] *Œuvres et correspondance inédites de Jean-Jacques Rousseau.* — Chez Michel Lévy.

Elles attestent — puisque c'est là le point scabreux — que Paul Moultou ne s'est jamais écarté des conditions essentielles de la foi chrétienne, n'a jamais dérogé à ses prescriptions fondamentales. Quoique Jean-Jacques, dans le singulier accès de terreur qu'il éprouva durant l'impression de l'*Émile*, lui eût envoyé et expressément confié le manuscrit du *Vicaire savoyard*, le théologien genevois était loin d'en accepter, d'en professer les doctrines.

« Votre religion naturelle, écrivait-il à Rousseau le 15 mars 1762, n'est pas autre chose que le christianisme bien entendu; toute la différence, c'est que vous prouvez ce que l'Évangile nous enseigne par autorité. Vous ne différez donc du vrai chrétien, qu'en ce qu'il croit tenir du ciel même ce que vous reconnaissez ne devoir qu'aux lumières de votre raison. Par conséquent, un chrétien raisonnable qui croirait pourtant à tous les miracles de Jésus-Christ ne vous refuserait pas le titre de chrétien. *Qui pense comme Jésus-Christ est son disciple* Vous seriez donc bientôt d'accord, et, sans vous forcer à recevoir les preuves qui affermissent sa foi, il profiterait avec grand plaisir des raisonnements sur lesquels vous appuyez la vôtre. Mais *ce chrétien éclairé*, mon cher concitoyen, *ce chrétien philosophe, n'est pas le peuple; celui-ci ne croit le christianisme que parce qu'il croit aux miracles sur lesquels il est fondé, et sa religion cesserait bientôt d'être pour lui la plus raisonnable, la plus auguste des religions, si elle cessait d'être la plus merveilleuse.* Ces miracles donc, ces prophéties qui lui feraient tant de tort dans notre esprit, si quelque chose pouvait lui en faire, sont le seul point d'appui du peuple; si vous les lui ôtez, il ne lui reste plus que des piliers flottants; il ne sait que croire. Voilà pourquoi je crains que votre ouvrage ne soit dangereux à Genève (quoiqu'il soit très-bon pour Paris), c'est que notre religion n'est ici que la religion naturelle confirmée par des miracles, *seule raison du peuple, en fait de religion.* »

Après une pareille lettre, ce serait, à ce qu'il me semble, pousser à l'excès la mauvaise volonté et l'esprit de prévention, que de contester à Moultou la pureté, la solidité de son christianisme. Malgré la déférence et l'enthousiasme que lui

inspire le grand écrivain dont il est l'admirateur, il se sépare de lui très-explicitement, très-positivement, sur la question du miracle. Il regarde le surnaturel comme la base de la religion, donc il est chrétien et non rationaliste. Est-ce à dire que son orthodoxie soit étroite, intolérante, voisine du bigotisme? Assurément non ; et, de même que nous aurions tort de vouloir faire Moultou plus libre penseur qu'il ne l'était, nous manquerions également aux devoirs de la probité intellectuelle, en ne signalant pas le caractère libéral et, dans un certain sens, progressif, de ses convictions religieuses. C'est évidemment par là qu'il se rattachait à Rousseau. On aura remarqué dans la lettre précédente des traits significatifs qui laissent apercevoir, ou du moins soupçonner, quels horizons nouveaux embrassait la pensée du hardi ministre protestant. Ce mot, par exemple, *qui pense comme Jésus-Christ est son disciple*, admirable de générosité, d'élévation, d'humaine ferveur, élargit singulièrement le cercle des croyances permises, des opinions religieuses individuelles parmi les communions chrétiennes.

Notons aussi le curieux passage relatif à la foi au miracle qui, nécessaire à Genève, l'est moins à Paris. Partirons-nous de là pour conclure que Moultou était un déiste, un philosophe? Ce serait se jeter dans l'excès contraire et commettre une erreur tout aussi considérable. Ce que l'on peut légitimement affirmer, c'est que, sans en avoir peut-être parfaitement conscience, il inclinait vers cette belle et noble forme de la piété qui a trouvé sa plus haute expression dans le vénérable et célèbre Channing.

Il ne reste rien ou presque rien du livre sur les origines du christianisme auquel Moultou a longtemps travaillé et

dont Voltaire lui parle quelquefois avec intérêt dans ses lettres encore inédites. Je ne me hasarderai point à conjecturer ce qu'aurait été cet ouvrage. Toutefois, je ne puis me défendre de penser qu'il eût été le point de départ, au sein du protestantisme, d'une évolution sérieuse et salutaire, d'un mouvement en avant dans l'interprétation des Écritures. En ébauchant cette entreprise, Moultou jetait les fondements de l'œuvre que, grâce aux progrès de la science, grâce aussi aux tendances libérales qui se manifestent dans quelques parties de l'Église réformée, des hommes comme MM. Colani, Albert Réville, Coquerel fils sont en train d'accomplir courageusement et de mener à bien.

La correspondance de Paul Moultou avec Jean-Jacques roule principalement sur les différends qui, à plusieurs reprises, s'élevèrent entre l'illustre Génevois et ses concitoyens. Le jeune ministre prit chaudement le parti et les intérêts de son maître; il fut l'âme de la fraction assez considérable qui, au nom de la tolérance et de l'équité, protesta en faveur de Rousseau. Nous laisserons de côté, nous abandonnerons à l'oubli qu'elles méritent, ces interminables querelles qui, devant la postérité littéraire, n'auront d'autre excuse que d'avoir été l'occasion des *Lettres écrites de la Montagne*. Il vaut mieux consacrer les dernières lignes de cette Étude à l'examen d'une question qui n'est pas sans importance, et rechercher avec M. Ernest Naville[1], quelle est la véritable nationalité de Jean-Jacques Rousseau.

Rousseau a le caractère génevois, cela est incontestable. Il a eu beau s'enfuir de Genève, dès l'âge de seize ans, n'y re-

[1] Voir le substantiel et consciencieux article qu'il a consacré dans la *Bibliothèque universelle*, avril-mai 1862, aux *Œuvres inédites* de Jean-Jacques Rousseau.

venir que rarement et fréquenter les Encyclopédistes, les Saint-Lambert, les Diderot, sa cité natale l'avait marqué d'une empreinte qui ne put jamais s'effacer. Il porta dans le déisme l'esprit sérieux, précis et sévère de la Réforme ; et il lui donna ainsi, dans notre pays, des chances de durée, une consistance et une dignité que ne lui aurait certes pas conférées la perpétuelle et dénigrante ironie de Voltaire. Je ne nie pas la foi déiste de ce dernier ; elle était, je crois, chez lui, très-sincère ; mais il y mêlait tant de sarcasmes, de plaisanteries irrévérentes, de choquantes bouffonneries, que sa conception restant strictement philosophique et rationnelle, devait demeurer sans action bienfaisante sur l'évolution religieuse de l'humanité.

C'est Rousseau qui, avec ses habitudes génevoises et calvinistes de conviction ardente, a, si l'on veut bien souffrir cette expression, solidifié et *corsé* le déisme français trop léger, trop fluide, trop volatil avant lui. Mais si l'élément génevois, très-reconnaissable et très-distinct à l'origine, qu'il a réussi à nous faire accepter, ne doit être ni passé sous silence, ni systématiquement diminué, il faut avouer qu'il s'est insensiblement perdu dans le génie de la France, comme un fleuve dans l'océan. L'esprit français en ses belles et lumineuses parties a fort heureusement réagi sur Jean-Jacques ; et, pour ne parler ici que de la forme de ses écrits, son style a toutes les qualités, toutes les ressources, toutes les nuances, toutes les richesses de la langue française. Ne fût-ce qu'à ce titre, il est des nôtres.

N'appuyons pas davantage sur ces contestations toujours un peu vaines. Un si grand homme n'appartient en réalité, ni à telle ville, ni à telle nation. C'est bien légitimement que

l'auteur d'*Émile* repose au Panthéon; mais il n'en a pas moins droit à la statue qui décore l'île des Barques, et sa patrie s'est honorée en la lui élevant. Genève, par cet acte d'intelligent patriotisme, a fait preuve de libéralisme religieux. Pour ceux qui apprécient à sa juste valeur cette noble cité si peu et si mal connue en France[1], pour ceux qui aiment non-seulement son aimable hospitalité, ses riants et pittoresques environs, son agreste Salève, son beau lac; mais aussi, mais surtout, son ferme esprit patriotique et républicain, son goût pour les sciences, son respect pour les lettres, sa culture morale si approfondie, si raffinée, son inébranlable piété qui, espérons le, se transformera sans s'affaiblir; pour ceux-là, dis-je, l'érection de la statue de Rousseau, en leur prouvant une fois de plus l'étroite parenté littéraire, philosophique et morale qui existe entre Genève et la France, a été le sujet d'une vive satisfaction, au lieu d'être un motif de mécontentement et de jalousie.

Le monument élevé à Rousseau par ses compatriotes exprime admirablement et symbolise en quelque sorte cette alliance, appelée dans l'avenir à se consolider et à se resserrer, non par les calculs et les violences de la politique, mais en vertu du penchant irrésistible qui attire les uns vers les autres les esprits capables de savourer le beau, de pratiquer le juste, de connaître et d'aimer le vrai.

Saint-Cloud, 27 décembre 1864.

JULES LEVALLOIS.

[1] On ne s'en est que trop aperçu lors des tristes événements du mois d'août 1864, si bizarrement interprétés par la plupart de nos journaux. — Sur le passé et le présent de cette ville qui est plus qu'une ville, il faut consulter l'exact et instructif travail de M. Pictet de Sergy, *Genève ancienne et nouvelle*, et la brochure de M. Ernest Naville, *Les élections de Genève*, excellente, comme tout ce qui sort de la plume de cet esprit supérieur.

Digitized by Google

J.-J. ROUSSEAU

SES AMIS ET SES ENNEMIS

MOULTOU

Paul *Moultou*, né à Montpellier en 1725, mort à Coinsain, près de Genève, en 1785. Réfugié dans cette ville à la suite des persécutions religieuses dirigées contre les protestants du Midi, il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique et s'y distingua par son amour du bien et par son libéralisme éclairé. Il est connu par ses liaisons avec Voltaire et surtout avec Rousseau, dont il fut toujours un ardent défenseur, et qui le fit dépositaire de la plupart de ses manuscrits. Il n'a laissé lui-même que des ouvrages demeurés inédits, parmi lesquels on pourrait citer comme le plus important une Étude sur les trois premiers siècles de l'Église chrétienne.

LETTRES DE MOULTOU A J.-J. ROUSSEAU

I

1758.

Votre livre[1] est ici le signal de ralliement de tous les bons citoyens, l'opprobre et l'effroi des méchants, et l'on peut juger maintenant de l'amour plus ou moins grand que chacun porte à la patrie par le degré d'estime qu'il donne à votre ouvrage. En un mot, si Genève peut conserver ses anciennes mœurs ou les reprendre, c'est à vous qu'elle le de-

[1] La Lettre à d'Alembert sur les Spectacles.

vra, et le palladium de cette république est sorti de cet article de l'*Encyclopédie* qui devait la conduire à sa ruine.

Non, monsieur, le patriotisme ne parla jamais un plus touchant langage; l'ombre seule d'un républicain peut conserver tant de vie; seule elle peut chercher au fond des cœurs ces germes expirants de l'amour de la patrie, et, les développant de ces affections étrangères qui les concentrent et les absorbent, leur donner une nouvelle activité. Si vous nous avez peints plus vertueux que nous ne le sommes peut-être, c'est pour nous apprendre les vertus que nous devons avoir, et nous mettre dans l'heureuse nécessité de les acquérir. Il y a cependant encore des mœurs parmi nous, mais ce n'est pas chez le plus grand nombre. Les riches, depuis longtemps corrompus, ont commencé à corrompre les pauvres en les avilissant; les vertus ne sont que dans la classe des hommes médiocres, parce que ce n'est que là que peuvent être les vertus des républicains. Nos Lucullus et nos Apicius ont enfin produit des Atticus, et la nouvelle célébrité que nous avons acquise, se joignant à la décadence de nos principes et de nos mœurs, ne nous offre dans l'avenir que d'affligeantes perspectives. Autrefois nous n'étions connus que de nos voisins, mais nous n'appréhendions pas de l'être, nous leur avions appris à nous respecter : aujourd'hui nous craignons tout le monde, et tout le monde nous connaît.

Ce langage me convient peut-être peu à moi qui, Génevois par adoption, ne partage les droits du peuple le plus heureux de la terre que parce qu'il a daigné me décorer de ses priviléges. Mais si, en passant de l'esclavage à la liberté, j'en ai mieux senti toute la différence; si, épris de l'avantage inestimable d'avoir enfin une patrie que je peux avouer; si, échauffé du feu républicain qui brûle dans tous vos ouvrages, j'ai ensuite ouvert les yeux sur mes concitoyens, et que là j'aie vu des hommes, ennuyés de leur liberté, s'efforcer à substi-

tuer parmi nous aux vertus sévères des citoyens les vices brillants des monarchies, frémir au seul nom d'égalité, et oublier que si le titre de bourgeois de Genève est beaucoup sans doute, celui de prince de Genève ne serait rien, quand même il pourrait n'être pas un opprobre; à cette vue, ai-je pu me refuser, monsieur, à cet essor patriotique? Quel citoyen pourrait le condamner! Je finis, monsieur, cette lettre trop longue sans doute par une réflexion que je fais à regret. Tous nos Génevois n'ont pu goûter votre livre. S'il est bon, nos partisans de la comédie sont mauvais politiques ou mauvais citoyens, je ne sais lequel de ces deux aveux leur coûterait le plus, mais je sais bien que des gens qui se piquent surtout d'esprit ne feront pas le premier.

Si je pouvais, monsieur, vous dire tout l'effet que votre ouvrage a fait sur moi, ce serait la meilleure manière dont je pourrais vous en remercier. En général, tous vos écrits, lors même que je ne suis peut-être pas de votre sentiment, m'ont appris une grande chose : à aimer la vertu. Les livres de nos grands philosophes de ce siècle nous apprennent trop à l'affronter[1]. J'ai l'honneur, etc.

II

Janvier 1760.

Si je respectais moins vos occupations, il y a longtemps que je me serais prévalu de la permission que vous m'aviez donnée de vous écrire, mais je sais que vous vous devez au public plus qu'à vos amis, et j'ai sacrifié mon inclination, mon intérêt particulier à l'intérêt du grand nombre. Je ne dois pas lui sacrifier cependant l'intérêt d'un de mes amis; il mérite de vous voir et de vous entendre, et je mérite peut-être de lui donner accès auprès de vous.

[1] La réponse de Rousseau à cette lettre est du 15 décembre 1758.

Permettez donc, monsieur, que je vous fasse connaître un Génevois tel que vous les aimez et que je voudrais que fussent tous vos compatriotes, qui, avec des qualités bien suffisantes pour s'en distinguer, ne verra point de gloire plus flatteuse que de pouvoir se dire leur égal; qui ne cherche des connaissances que pour leur être utile; qui ne leur apportera que des vertus, lorsque tant d'autres ne leur apportent que des ridicules et des travers; qui sera plus touché de la simplicité de votre retraite que du faste cruel de Paris; et qui nous dira ce qu'il vous a vu, pour nous apprendre ce que nous devons être.

M. Favre[1] vous admirait, monsieur, avant de vous connaître; vos ouvrages ont souvent été le sujet de nos conversations; nous en parlions avec cet enthousiasme que produit toujours la vertu, quand elle daigne s'associer aux grands talents; association malheureusement trop rare, et par cela même d'un bien grand prix.

Il parut enfin, cet ouvrage de M. d'Alembert[2] dont vos ennemis, ou plutôt ceux de la patrie, nous avaient si longtemps menacés et avec tant de hauteur; il parut, et ils furent confondus. Quelle misère qu'un tel livre pour un homme tel que d'Alembert, mais que peut-on quand on combat l'évidence même, et que l'on défend un ouvrage auquel on ne prend qu'un intérêt forcé! M. d'Alembert méritait cette humiliation; était-ce d'un philosophe que de prêter son nom à des absurdités aussi méprisables? Aussi me semble-t-il avoir assez mal tenu l'engagement qu'il avait pris dès le commencement de son livre; il vous a cédé sur les égards comme sur tout le reste, mais le moyen de réfuter les armes du ridicule et de la satire quand on n'a pas celles de la raison!

[1] Premier syndic de la république de Genève.

[2] Réponse de d'Alembert à la Lettre de Rousseau sur les Spectacles. Cette réponse avait paru l'année précédente.

J'ai été surtout scandalisé de deux reproches qu'il vous fait. Le premier, c'est de n'être jamais effrayé des conséquences de vos principes; comme si une conséquence, quelle qu'elle soit, pouvait rendre un principe moins vrai, et qu'il fût possible de montrer aux hommes de grandes vérités sans choquer de grands préjugés. Le second reproche est encore plus singulier que le premier : c'est que les Génevois se sont récriés contre la peinture que vous avez faite de leurs mœurs! Mais de quels Génevois M. d'Alembert parle-t-il? des philosophes de Saint-Jean[1], des très-humbles sujets du comte de Tourney[2]? Était-ce donc les mœurs de ces sybarites-là que vous étiez appelé à peindre, et deviez-vous seulement vous souvenir que ces hommes étaient Génevois, après qu'ils l'avaient si indignement oublié eux-mêmes? Il faut l'avouer, monsieur, nous avons ici de très-aimables gens; la mission de Paris a eu des succès. M. de Voltaire avait bien disposé les esprits en sa faveur, et il cultive au mieux les heureuses plantes que ces dames ont fait naître.

Sans mentir, monsieur, cet homme nous fait beaucoup de mal; plût à Dieu qu'on eût suivi à son égard le conseil de Platon; mais ceux qui l'appelèrent n'étaient pas des Platons, et je crois qu'ils n'auraient exécuté la sentence en rigueur qu'à l'égard de ce philosophe lui-même[3]. Quoi qu'il en soit, Voltaire vous réfute d'une autre manière que d'Alembert, et avec des succès bien humiliants pour lui. A soixante ans,

[1] Les Tronchin.

[2] Voltaire.

[3] Le lecteur sera peut-être étonné du jugement porté par Moultou sur Voltaire dans ce passage et plusieurs autres; il ne peut manquer de paraître en contradiction avec les rapports intimes qui s'établirent plus tard entre ces deux hommes. Nous croyons donc nécessaire de rappeler que la liaison de Voltaire et de Moultou avait pour but essentiel la diffusion des principes de tolérance, partout alors si cruellement méconnus; mais que, pour tout le reste, Moultou, conservant toujours son opinion première, était bien loin de suivre dans ses excès polémiques l'allié momentané, dont il ne subit jamais l'influence.

monsieur, il se donne en spectacle avec des écervelés de quinze, pour amuser des radoteurs et des enfants. Voilà la misère des grands talents qui ne sont pas étayés par un grand fonds de raison, ils ne font qu'un bouffon d'un Voltaire. Mais combien d'hommes peuvent se flatter de réunir ces deux choses, et à qui les sciences seront-elles utiles? Je connais un peu l'histoire de Genève, et il me semble que nos Génevois raffinés, avec leurs poëtes, leurs physiciens, leurs artistes, ne valent pas nos ancêtres, qui n'avaient qu'un bon sens grossier. Mais si les enfants de ces fins messieurs ne sont ni artistes ni poëtes, que seront-ils? Le vernis des sciences cache la corruption des mœurs; mais par malheur cette corruption, au lieu de suivre le sort des sciences dans leur affaiblissement, se perpétue et survit à leur chute; il en est d'elle comme de ces successions trompeuses qui ne laissent aux héritiers que des dettes, des procès et une orgueilleuse pauvreté, disant comme Ovide : *Prisca juvent alias, ego nunc me denique natum gratulor hæc ætas moribus apta meis.* C'est ainsi, monsieur, que plus je médite vos principes, et plus je m'y affermis. Oui, toute notre science politique, morale, vous l'avez condensée en ces mots : *La nature a fait l'homme bon, la société le déprave.* Si d'Alembert avait médité ce principe, s'il l'avait saisi, il n'aurait pas reproché à Dieu de n'avoir destiné l'homme qu'à pleurer et à mourir, et il se serait épargné un blasphème horrible; mais on a plus tôt dit: « Vous voulez faire de l'homme une bête, » comme si une bête ne valait pas mieux qu'un méchant. Pour moi je dis, monsieur, que vous avez vu plus loin que Montesquieu, que vous avez mieux prouvé dans ce peu de mots que les monarques ne peuvent se soutenir que par des principes faux et corrupteurs, et qu'il ne peut y avoir de vertus que dans les petites républiques, parce qu'elles forment moins ce qu'on appelle des sociétés que des associations d'hommes. Le beau

Digitized by Google

secret que vous nous avez appris, si nous étions assez sages pour en profiter! Heureux qui comme vous, dans une sage retraite, *nec dolet miserans inopem, nec invidet habenti*. Mais ma lettre devient un volume, excusez mon esprit en faveur de mon cœur; je parlerais moins si je pouvais vous entendre. M. Favre vous écoutera : que je lui porte envie! Je suis attaché à mes pénates par des nœuds qui ne peuvent se relâcher le moins du monde, sans cela je ferais bien comme la reine de Saba; elle fit un long voyage pour entendre Salomon, et Salomon avait-il vos principes[1]? J'ai l'honneur d'être, avec le respect le plus profond et le plus sincère, monsieur, etc.

III

7 mars 1761.

Non, monsieur, il ne m'est plus possible de garder le silence; vous avez mis mon âme à la gêne, elle est oppressée, elle a besoin de s'épancher avec vous.

Que de choses ne vous dirais-je point, si je voulais vous écrire la moindre partie de celles que vous m'avez fait penser! et quand j'aurais votre pinceau, monsieur, pourrais-je vous rendre tout ce que vous m'avez fait sentir? O Julie! ô Saint-Preux! ô Claire! ô Édouard! Quel globe habitent vos âmes, et comment pourrais-je m'unir à vous! Monsieur, ce sont là les enfants de votre cœur, votre esprit ne les eût point faits tels; ouvrez-le-moi donc, ce cœur, que j'y contemple vivantes des vertus dont la seule image m'a fait répandre de si douces larmes.

Malheur à celui qui ne sait pas s'attendrir au touchant spectacle de l'humanité dans la perfection! Malheur à celui qui voit du même œil les faiblesses de l'homme de bien et

[1] La réponse de Rousseau à cette lettre est du 29 janvier 1760.

les crimes du méchant! Non, Julie dans son chalet ne me fait haïr que les misérables conventions des hommes, leurs préjugés barbares, et le désolant empire du faux honneur. Mais madame de Wolmar, à Meillerie ou à Clarens, me fait sentir toute la dignité de l'homme; elle me démontre cette force intérieure souvent méconnue, toujours existante, qui fait triompher l'ouvrage de la nature d'un ordre factice qui le corrompt, et peut le conserver entier malgré la tyrannie des criminels exemples, la séduction des fausses maximes, et le choc violent des passions. Ainsi, monsieur, dans tous vos écrits, vous êtes le vengeur de la nature, vous la déchargez de nos crimes et de nos folies, et vous devez être haï des méchants, parce que personne ne leur prouve mieux que vous qu'ils sont des méchants. Pourquoi donc, monsieur, votre livre a-t-il trouvé à Genève un si grand nombre de censeurs; c'est que vous n'avez pas écrit pour Genève! Et n'avez-vous donc des rapports qu'avec votre patrie? Un sage ne se doit-il pas à l'univers? Si l'on avait fait cette réflexion, on se serait épargné bien des critiques; on aurait concilié vos principes avec vos actes, et on aurait compris que celui dont l'ardente plume foudroya l'amour dans Zaïre, pouvait ensuite, sans se démentir, crayonner les traits si touchants de la douce et tendre Héloïse. Quoi donc! ne fut-il pas un temps où les peintures les plus brûlantes de l'amour honnête n'auraient pas été sans utilité pour les Grecs? Quand les hommes ont oublié la nature, c'est sa seule énergie qui peut les y ramener, et s'il existait un peuple chez qui l'amour innocent fût un crime, la galanterie presque une vertu, l'adultère un jeu, quel tableau plus intéressant à offrir à ce peuple même que celui de deux cœurs honnêtes en qui l'enthousiasme de la vertu se confondrait avec le délire des sens? Mais si Paris demandait cela, il fallait autre chose à Genève, et je crains trop cependant (mon cher concitoyen, pourquoi m'arrachez-

vous cette réflexion amère?), je crains trop que votre ouvrage n'ait pas devancé nos mœurs de vingt ans.

Mais pourquoi faire un philosophe d'un séducteur, et un modèle de vertu d'une fille effrontée qui se jette à sa tête? Si l'énoncé seul de cette objection ne la réfutait suffisamment, j'aurais essayé d'y répondre; permettez seulement, monsieur, que j'en prenne occasion d'admirer ici l'endroit de votre livre où l'art m'a paru le plus surprenant. Si Saint-Preux n'eût pas respecté Julie tant que Julie se respecta, c'était un monstre, vous n'en pouviez plus rien faire de bon; mais la conduite noble de Saint-Preux justifie presque les égarements de Julie; cette âme aimante ne devait-elle pas être faible en proportion de ce que son amant était plus généreux? En un mot, je vois dans Saint Preux un jeune homme sans expérience, passionné, mais pourtant vertueux. Abélard, au contraire, ne m'a jamais paru qu'un perfide qui, avec le degré de passion qui fait souhaiter le crime, avait encore tout le sang-froid nécessaire pour conduire avec art la plus détestable séduction.

Mais où vos critiques ont triomphé de bonne foi, c'est sur le mariage de Julie. Ici, monsieur, les reproches ne finissent point. Et comment comprendre, en effet, que Julie ait pu rompre un lien sacré, un lien avoué du ciel, contracter un mariage presque adultère, et trahir deux hommes à la fois? Je l'avoue, mon esprit n'a pas de réponse à cette objection, mais mon cœur n'en sent pas moins que Julie n'était plus Julie, si elle n'avait été faible pour son père comme pour son amant. Eh quoi! les tendresses du sang n'auraient pas eu sur cette âme sensible le même empire que les feux de l'amour? Ah! monsieur, qu'il y a loin du sentiment à la raison, et que ceux qui ne suivent que ce dernier guide sont peu propres à juger de certaines vertus!

Dans Wolmar on n'a vu qu'un athée vertueux; j'y ai vu,

moi, toute la morale des athées, et d'admirables leçons aux persécuteurs. Puissent-ils en profiter les uns et les autres! Puisse l'athée de bonne foi comprendre que la non-existence de Dieu ne pouvant jamais être démontrée, la possibilité seule de cette existence est encore pour lui un engagement assez fort aux vertus! Puisse le persécuteur, convaincu qu'il est lui-même contre Dieu l'objection la plus terrible, ne plus envier aux démons leurs tristes plaisirs, et se rapprocher enfin des chrétiens, dont il est plus éloigné que le sceptique ou l'athée!

Mais nous n'avons à Genève ni athées ni persécuteurs, deux sortes d'hommes qui vont toujours ensemble, aussi ce n'est pas pour Genève que vous avez écrit.

Voilà, mon respectable concitoyen, d'après quels principes j'ai osé vous défendre. La seule manière de vous louer, c'est de vous montrer qu'on vous a compris; si mon zèle ne vous a pas déplu, je m'en estimerai davantage; et que m'importent les ennemis que j'ai pu me faire, si par là j'ai acquis les plus petits droits à votre amitié! J'en dis trop, monsieur, votre amitié m'est acquise; en pouvais-je douter après la touchante lettre[1] que vous m'écrivîtes il y a près d'un an, et à laquelle de tristes circonstances m'empêchèrent de répondre! Je venais de perdre ma belle-mère; la même maladie me fit voir six semaines entières ma fille aînée au bord du tombeau; je ne sentais mon existence que par les secousses de la douleur et les anxiétés de la crainte. Je laissai donc passer le moment de vous écrire, et je fus forcé d'attendre une occasion plus favorable de vous exprimer ma reconnaissance. Quoi, monsieur, vous! vous daignâtes lire, vous daignâtes copier cet informe extrait du sermon, c'est-à-dire que vous vîtes le patriote chez nous, et que vous dédaignâtes d'y cher-

[1] La lettre de Rousseau du 29 janvier 1760

cher le reste[1]. Ah! je pouvais donc mépriser mes critiques! Y aurait-il un choix à faire entre leur suffrage et le vôtre? Oui, monsieur, j'aime la patrie, et, parce que je l'aime, sa vue m'attendrit. Respectable Génevois, vous le dirai-je? ferai-je saigner votre cœur? C'en est fait, nos mœurs sont perdues, et en aucun temps peut-être nous n'eûmes un plus grand nombre de vrais citoyens; mais la ligne fatale est enfin tirée; les méchants se séparent des bons, et ceux-ci s'éloignent encore plus des méchants, au lieu de les ramener par des voies douces; ils les ont irrités par une âpreté qui n'était plus de saison. Les mœurs sont le mot de ralliement des uns, l'instrument du ridicule dans les mains des autres, et quand le ridicule est jeté sur un parti, ce n'est pas celui que les jeunes gens suivent. Nous aurons donc encore quelque temps des vrais citoyens, mais la source en tarira, et qu'aurons-nous ensuite? Mes enfants même, que seront-ils?

Comment se corrompent les principes d'une république? Par quels moyens peut-on en retarder la corruption? Voilà, monsieur, un sujet pour vous, il est digne de vous, c'est le temps de le traiter. Montesquieu l'a fait en partie, mais vous pouvez parler après Montesquieu. O Rousseau, notre ange tutélaire, sauvez-nous, ou élevez un monument qui proteste contre notre corruption, et qui fasse après vous des citoyens, quand vous ne pourrez plus nous en montrer le modèle. Vous avez bien fait, monsieur, des lettres sur la musique pour des gens qui n'ont point d'oreilles; nous avons encore des cœurs républicains, faites parler la patrie, ils vous entendront.

[1] On lit dans la lettre de Rousseau : « M. Favre avait un extrait de votre sermon sur le luxe : il me l'a lu, et je l'ai prié de me le prêter pour le copier. M'entendez-vous, monsieur? » Nous possédons cette copie écrite de la main de Rousseau, qui n'avait pas l'habitude d'accorder cet honneur aux écrits des autres, et qui avait été frappé à juste titre par le sermon remarquable que venait de prêcher son jeune compatriote.

Si j'avais quelque génie, je ferais un tel ouvrage; mais il n'y a d'énergie que dans mes sentiments.

Je me rabats sur des sujets moins difficiles, et qui pourtant ont bien leur prix. Permettez-moi de vous parler d'un petit ouvrage qui n'est encore qu'ébauché, et sur lequel vous pouvez me donner des lumières, car tout est de votre ressort.

C'est, monsieur, un Traité sur les causes divines et humaines de l'établissement du christianisme, sujet bien neuf, quoique fort rebattu, et bien propre à faire connaître l'esprit humain[1]. Je suis théologien et non pas superstitieux; comme vous, je crois que les erreurs ne damnent point, si elles n'ont pas leur source dans un cœur vicieux. Je crois encore qu'il ne faut pas combattre toutes les erreurs. Avec de tels principes, je puis donc plaire au philosophe sans blesser le théologien; peut-être aussi est-ce un moyen sûr de déplaire aux uns et aux autres; mais je connais votre devise, et je m'y tiens.

Dans quelque temps, si vous me le permettez, monsieur, je me propose de vous envoyer le plan de cet ouvrage. O mon concitoyen, si j'avais votre plume, que dis-je, si j'avais votre génie!...

Vous allez donc donner un *Traité de l'Éducation?* Ami des hommes, que vous ressemblez peu à nos philosophes, et combien mes enfants vous devront!

Mais j'abuse, monsieur, de votre indulgence; continuez-moi votre amitié; quand je vous écris, il me semble que j'en suis digne. J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, monsieur, etc.

[1] Moultou a travaillé longtemps à cet ouvrage sans jamais l'achever; il est probable même qu'il le détruisit en partie pour un motif qu'il est facile de deviner. Il est souvent question de cet ouvrage dans les lettres de Voltaire à Moultou.

IV

23 mars 1761.

M. Brown ne peut se résoudre à passer par Paris sans vous voir. C'est un de vos plus zélés admirateurs, et son suffrage honorerait la vertu même. Milord Édouard en eût fait son chapelain, et bientôt son ami. M. Brown a toutes les vertus d'un Anglais, sans en avoir les préjugés. Il a l'âme fière d'un républicain et n'en a pas la dureté. Honoré à Genève, il serait aimé à Paris. Théologien, philosophe, il se souvient qu'il était homme avant d'être ministre. Il emporte avec lui l'estime et les regrets de tous ceux qui l'ont connu à Genève, et quand vous le connaîtrez, monsieur, je m'honorerai auprès de vous de son amitié que je me flatte d'avoir acquise. J'ai l'honneur, etc.

V

Juin 1761.

Je reçois en ce moment, monsieur, votre lettre datée du 29 mai, et j'y réponds aussitôt[1]. J'y répondrai mal, mon cœur est trop ému, mais vous verrez mon amitié dans le désordre même de ma lettre. Non, il ne m'est pas possible de vous exprimer combien je suis touché de la proposition que vous me faites[2] et de l'état où je vous vois. Ah! monsieur, moi qui désirais depuis si longtemps une occasion favorable de faire le voyage de Paris pour vous voir, m'entretenir avec vous, recueillir dans votre sein les leçons de la

[1] Voyez cette lettre de Rousseau du 29 mai 1761.

[2] Rousseau, croyant sa fin plus prochaine qu'elle ne l'était, aurait voulu qu'après sa mort, Moultou entreprît l'édition générale de ses œuvres qu'il méditait à cette époque. Moultou ne réalisa le désir de son ami que vingt ans plus tard : secondé par du Peyrou, il donna, en 1782, à Genève, la belle édition in-4° des œuvres de Jean-Jacques.

sagesse et les doux fruits de l'amitié, je ne ferais ce voyage que pour mettre en ordre vos écrits! Je vous l'avoue, monsieur, cette pensée me trouble, elle me pénètre jusqu'au fond de l'âme. Mais il faut une réponse précise à votre lettre, je vais vous la faire, monsieur, et pour cela je dois vous faire connaître ma situation. Plût à Dieu qu'elle me permît d'accepter sans restriction une faveur dont je sens trop le prix pour n'en être pas digne. D'abord, monsieur, avez-vous consulté mes forces, et me croyez-vous capable des soins dont votre amitié me charge? Je le suis si je ne consulte que mon cœur, c'est à vous de juger du reste.

A l'égard de vos sentiments sur la religion, peut-être ne sont-ils pas les miens; peut-être aussi les miens se rapprochent-ils plus que vous ne le croyez des vôtres. Je n'ai pas toujours pensé comme je pense aujourd'hui, et pourvu qu'on respecte, comme vous l'avez toujours fait, les dogmes essentiels à l'ordre moral, je ne suis pas aussi difficile sur le reste. Ainsi, monsieur, je m'engage bien à ne point toucher à cet article, me réservant néanmoins, si les choses étaient trop délicates, d'en dire mon avis comme vous me le permettez; soit pour mettre à couvert mon ministère, soit pour décharger ma conscience, si je ne pensais pas comme vous. Jusqu'ici donc rien ne m'empêche d'acquiescer à la proposition que vous me faites; mais ce que je suis forcé d'ajouter me privera peut-être de la plus douce satisfaction que je puisse avoir en ma vie.

Monsieur, je suis enfant, époux et père; mon père approche de quatre-vingts ans, et n'a d'enfant que moi; ma femme m'aime avec une tendresse qui approche de la faiblesse. J'ai trois enfants, bientôt quatre, dont deux ne peuvent se passer de mes soins. Je suis donc chargé du soin de ma famille et de la conduite de mes affaires; une longue absence me serait impossible, un voyage d'un ou deux mois

ne le serait pas en prenant mon temps. C'est donc à vous à juger, monsieur, si ce temps serait suffisant pour l'examen de vos papiers; au cas qu'il ne le fût pas, ne pourrais-je pas les emporter avec moi à Genève, où je les mettrais en état de paraître; heureux si je pouvais le faire d'une manière qui ne fût pas indigne de vous. Je dois observer encore que, lié comme je le suis à une famille qui a besoin de moi, il pourrait arriver que je ne puisse faire le voyage au moment qu'on l'exigerait. Aujourd'hui, par exemple, je ne laisserais point ma femme dans une grossesse avancée, ce serait lui donner le coup de mort; mais ce ne sont là que des obstacles à temps, qui retarderaient mon voyage, et ne m'empêcheraient point de le faire.

Si ces difficultés ne vous empêchent pas de me confier vos écrits, permettez-moi d'exiger encore deux choses que vous ne pouvez me refuser. La première, c'est de faire un mémoire dans lequel vous nommerez la personne à qui je devrai remettre le prix que je retirerai de l'édition de vos ouvrages; ma situation est très-aisée, et quand les soins que vous daignez me confier seraient infiniment plus pénibles qu'ils ne le seront en effet, la marque d'estime que vous me donnez est d'un prix supérieur à tout, c'est même la seule récompense que vous puissiez m'offrir.

La seconde chose que je souhaiterais, monsieur, c'est que vous ayez la bonté de marquer dans ce mémoire ce que vous croyez que peut valoir l'édition complète de vos ouvrages, soit pour me servir de règle en traitant avec un libraire, soit afin qu'on ne pût pas me reprocher ensuite de n'avoir pas tiré tout le parti possible de vos manuscrits. Vous me rendez assez de justice pour croire que je ne négligerais rien pour les négocier de la manière la plus avantageuse; trop heureux, si les circonstances le demandaient, de pouvoir, de mon propre bien même, en faire à ceux que vous aurez jugés di-

gnes d'hériter du vôtre. Oubliez cela. En cas que vous ayez jeté les yeux sur quelque libraire pour cette édition, ne serait-il pas utile de le prévenir que la personne à qui vous en confiez le soin n'en est pas tout à fait indigne? Je n'ai point de nom, monsieur, votre confiance m'en fait un que je ne me serais jamais fait moi-même; mais les libraires ne sont pas des gens à sentir cela, et le manque de célébrité de la part de l'éditeur pourrait nuire, à cet égard, aux ouvrages de l'auteur. Voilà, monsieur, tout ce que j'avais à observer sur la proposition que vous me faites, et avec quelles restrictions je puis y acquiescer. Si j'étais libre et indépendant, je n'y en aurais mis aucune; je l'aurais acceptée avec des transports de reconnaissance. Un séjour de deux ans à Paris, s'il eût été nécessaire, ne m'aurait pas paru long. Je n'aurais pas même eu besoin, pour m'encourager à ce travail, de penser à l'honneur que je me ferais en contribuant à votre gloire. Je n'aurais vu que vous, monsieur, et si j'avais été capable de bien faire, ce n'aurait été qu'en fixant mes yeux sur vous. Une étincelle de votre âme aurait peut-être échauffé la mienne, et alors je me serais élevé à votre niveau. Puissé-je n'être jamais appelé à cet ouvrage; puissiez-vous mettre vous-même le sceau à votre gloire, en nous donnant cette édition. Votre santé, monsieur, peut se rétablir jusqu'à un certain point; vous avez eu autrefois de semblables craintes, qui n'ont pas eu les suites funestes que nous appréhendions. Pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui? Mon cœur me dit que vous ne nous serez pas enlevé dans le temps que vous travaillez pour nous, et que vous pouvez nous être encore utile. Ah! monsieur, que les alarmes que vous causez à mon amitié n'aient point d'autre effet que de m'avoir procuré la preuve la plus forte et la plus douce que je pouvais souhaiter de la vôtre.

J'oubliais, monsieur, une chose : c'est que, s'il est possible

que vos papiers soient transportés à Genève, conformément à ce que je vous ai dit au commencement de ma lettre, j'offre en ce cas à vos héritiers toutes les sûretés qu'on pourra légitimement exiger, que les manuscrits seront bien négociés à leur profit, et qu'il n'en sera rien détourné. Imaginez vous-même tout ce qu'on pourrait faire pour les tranquilliser à cet égard, car il ne serait pas juste d'exiger qu'ils eussent pour moi autant de confiance que vous en auriez vous-même.

Si mes propositions ne vous agréent pas, monsieur, il sera toujours bien flatteur pour moi d'avoir connu votre façon de penser à mon égard, et d'avoir eu une preuve si touchante de votre estime; elle vivra éternellement dans mon cœur, et j'aurai la consolante satisfaction de penser que mon amitié a voulu faire pour vous tout ce qu'elle était capable de faire. Je n'ai plus qu'une grâce à vous demander, l'estime que vous venez de me témoigner m'enhardit à le faire; c'est que, si vous donnez vous-même au public l'édition complète de vos ouvrages, vous ne détruisiez aucun de vos manuscrits. Ce que vous ne jugerez pas digne de paraître peut être très-digne de vos amis; tout ce qui vient de vous, monsieur, a un bien grand prix pour moi. Ah! qu'il me reste quelque chose de vous qui ne soit que pour moi quand je ne pourrai plus avoir de vos lettres[1]. Il m'est impossible de continuer après cette idée. Vous pouvez mieux juger de mon admiration que de mon amitié.

VI

30 novembre 1761.

Oh! monsieur, est-il possible que vous passiez votre vie à lutter contre la douleur[2]. Le méchant est heureux, l'homme

[1] Rousseau répondit au désir de Moultou en lui envoyant le manuscrit original de l'Oraison funèbre du duc d'Orléans. Ce morceau n'a été imprimé qu'après la mort de l'auteur.

[2] Rousseau venait d'avoir une cruelle attaque du mal qui le fit souffrir toute sa vie.

de bien gémit, et pourtant il est un Dieu! Ce raisonnement, tout commun qu'il est, me prouve plus l'immortalité de mon âme que toutes les billevesées de la métaphysique. J'avais prié M. Coindet de me dire au vrai votre état, et il ne m'a point écrit; je m'adresse donc à vous-même, monsieur, et je vous conjure de me tirer de peine, en m'écrivant un mot, ou en me faisant écrire. Je ne conçois point de situation plus violente que celle où l'âme, suspendue entre la crainte et l'espérance, ne sait si elle doit s'abattre ou se réjouir. Un de mes amis qui dînait il y a quelques jours chez Voltaire, me dit que d'Alembert lui écrivait que vous souffriez cruellement; depuis ce moment je souffre avec vous, et peut-être vous avez cessé de souffrir. Qu'il me tarde de l'apprendre! Au nom de Dieu, monsieur, ménagez-vous, travaillez peu, soumettez-vous à un régime austère; il faut calmer votre sang pour calmer vos douleurs. Ma femme a accouché fort heureusement, et je suis hors d'inquiétude à cet égard. Si je ne suis arrêté par quelque obstacle imprévu, j'ai résolu, monsieur, de vous aller faire une visite le printemps prochain. J'ai besoin de vous voir, mais que je voudrais vous voir heureux. O mon cher ami (pardonnez-moi cette expression), si vous voyiez mon âme tout entière, elle est pleine de vous et ne s'estime elle-même qu'en proportion du cas qu'elle fait de vous. Si ce voyage peut avoir lieu, monsieur, et je le désire trop pour ne pas m'en flatter, j'aurai besoin, comme Français réfugié, d'un passe-port de la cour; j'ai des amis qui me l'obtiendront, à ce que je crois; mais si je ne pouvais réussir par cette voie, je suis persuadé que M. le maréchal de Luxembourg ne vous refuserait pas de s'employer pour cela. Je vous verrais donc, monsieur! Il m'est impossible de vous exprimer l'émotion que cette idée me cause. Que serait-ce si je vous voyais réellement! Rien n'est plus flatteur pour moi que la dernière lettre que vous m'avez écrite; je ne sais

si je dois être plus touché de votre amitié qu'honoré de votre confiance. Les arrangements que vous avez pris avec vos amis me déchargent de tout ce qu'il y aurait de pénible pour moi dans les soins que vous daignez me confier, heureux si je pouvais compter sur mon esprit comme sur mon cœur. Plus heureux si je ne suis jamais appelé à remplir un devoir que l'amitié me rendrait bien respectable et intéressant, mais encore plus triste.

J'appris il y a quelques jours qu'un libraire de Genève réimprimait votre lettre à Voltaire sur le poëme de Lisbonne. Je résolus d'abord de faire cesser l'impression; j'en parlai à M. Vernet, qui me dit qu'il fallait s'adresser aux Scholarques. Je le fis, et on a arrêté l'édition; il y avait déjà vingt-quatre pages d'imprimées. Approuvez-vous, monsieur, ce que j'ai fait à cet égard; je vous prie de me le marquer dans votre réponse, parce que la raison dont je me servis auprès de M. le syndic Mussard pour faire arrêter l'impression fut que je savais de vous-même que vous ne vouliez pas que cette lettre se répandît davantage. Je vous avais dit qu'il n'y avait à Genève que le seul exemplaire que je vous avais envoyé, mais depuis on en a fait venir deux d'Allemagne, où il n'y en a plus, car nos libraires en avaient demandé et n'en ont point reçu. M. Abauzit regarde cette lettre comme un de vos meilleurs ouvrages, il la trouve admirable d'un bout à l'autre; en général, vous avez peu d'admirateurs aussi sincères, parce qu'il n'y a que lui peut-être qui soit digne de vous admirer. Si vous viviez ensemble, il me semble que vos âmes s'entendraient facilement; vos vertus vous lieraient encore plus que vos lumières, et je connais quelqu'un pour qui ce spectacle aurait tout son prix[1]. J'ai l'honneur d'être, avec la plus profonde vénération, etc.

[1] Voyez la réponse de Rousseau du 12 décembre 1761.

VII

26 décembre 1761.

Ah! monsieur, que les peines de l'amitié sont cruelles! Je vois vos maux, je les sens, et je ne peux les adoucir. Avec quel saisissement j'ouvris votre lettre, de quelle terreur je fus frappé en la lisant! Mon Dieu! que j'entre vivement dans tous vos chagrins, et que je voudrais être auprès de vous pour les partager, s'il était possible, encore plus avec vous.

Je n'ai pu m'empêcher de parler à Cabanis, habile chirurgien, de votre situation, et du nouvel accident qui vous est arrivé (sans vous nommer cependant). Il m'a assuré que ces accidents étaient assez fréquents, et que pour l'ordinaire ils n'avaient point de suites. J'ai besoin de le croire.

Oui, monsieur, les inquiétudes que vous donne votre dernier ouvrage sont bien affreuses. Un livre qui devait mettre le sceau à votre gloire, et qui vous déshonorerait après votre mort; un bienfait au genre humain qui deviendrait un poison mortel pour lui [1]. Non, cela ne sera pas, votre post-scriptum me rassure, et combien de réflexions doivent vous tranquilliser. D'abord, monsieur, si vos craintes se réalisaient, je vous le jure, par les sentiments que j'ai pour vous, qui ne sont pas distincts de ceux que j'ai pour la vertu, ma voix éclaterait contre ces infâmes prévaricateurs. Je découvrirais leur détestable artifice; vos premiers ouvrages justifieront mes assertions, et votre lettre ne laisserait aucun doute sur leur complot perfide; et d'ailleurs, monsieur, qui se méprend sur vos ouvrages? Un livre de votre vivant même, portât-il votre nom, ne serait pas cru de vous, s'il n'enseignait pas la vertu. Mais on peut ôter de votre ouvrage ce qui en ferait peut-être

[1] Il est ici question de l'*Emile* qu'on imprimait alors. Rousseau, dans sa lettre à Moultou (12 décembre précédent), lui expose longuement les craintes que la lenteur de l'impression lui inspirait; il redoutait surtout de voir altérer le texte de son livre.

Digitized by Google

tout le prix, et j'ai bien plus de regrets à ce qu'on nous ferait perdre que de crainte sur ce qu'on pourrait vous imputer.

Je n'ose donc pas vous dire, monsieur, vous avez bien fait de vous remettre sur votre brouillon, car, hélas! dans l'état où vous êtes, avec un corps miné par la souffrance, un cœur dévoré de chagrins, un esprit tourmenté par la crainte, un pareil travail peut aigrir vos maux et abréger votre vie. Mais je vous dirai cependant : dans les moments de calme et de tranquillité, il faut rétablir les principaux endroits de votre livre, ceux que vous croyez qu'ils essayeront de falsifier, ou qu'ils oseront supprimer (comme ils ne toucheront point au corps de l'ouvrage, car comment imiter votre style et se flatter de faire passer un livre qui ne serait pas de vous!), il me serait alors assez aisé de le rétablir avec ce secours, surtout si vous me laissez votre brouillon, qui pourrait me diriger d'une manière sûre. D'ailleurs un seul endroit bien rétabli confondrait ces infâmes, et plusieurs me mettraient en état de rendre à votre livre tout son prix et toute son utilité. Vous en avez travaillé un, monsieur, il faut me l'envoyer [1]. Un dépôt pour moi, qu'il est intéressant pour mon esprit et pour mon cœur! Puissé-je n'être jamais appelé à en faire usage. Mais enfin il convient que je l'aie, il sera en sûreté entre mes mains; les frais de la poste quels qu'ils soient ne me sont rien, et songez que vous ne pouvez ménager ma bourse sans déshonorer mon cœur.

Que si vos soupçons continuaient, et que votre santé vous permit de faire une seconde fois votre livre, soyez tranquille sur l'impression, cela ne serait pas aussi difficile que vous le pensez; il y aurait bien des moyens de rendre vaines les intrigues de ces méchants. Je ferais imprimer ici votre livre, je

[1] C'était la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, que Rousseau venait de recopier pour Moultou en y introduisant quelques variantes, et qu'il lui envoya le 25 décembre suivant.

le ferais imprimer à mes frais et à votre profit, en me remboursant de mes avances (parce que vous le voudriez). Je présiderais à l'édition, elle se ferait avec le plus grand secret et toute la diligence possible. Oh! monsieur, quel plaisir pour moi si je pouvais vous être utile, et quel plus sage emploi pourrais-je faire de mon temps, que de mettre les autres à portée de recueillir les précieux fruits du vôtre?

Je recevrai avec transport cet ouvrage[1] que vous me promettez; s'il pouvait être faible comme vous me le dites, il n'en aurait pas moins de prix pour moi. Je le mettrai dans mon cabinet, comme un monument de votre amitié, et en me disant ce que vous m'avez été, il me fera éternellement souvenir de ce que je dois être. Vous pouvez, si vous le trouvez bon, me l'envoyer aussi par la poste.

J'aime à me flatter, monsieur, que vos maux s'apaiseront, que vous vivrez encore, et que vous vivrez moins malheureux; mais si mes espérances étaient trompées, ah! monsieur, vous avez été trop célèbre pendant votre vie pour ne l'être pas longtemps encore quand elle aura fini. Plus d'un homme de lettres voudra s'illustrer en honorant votre mémoire d'un éloge. D'Alembert le fera, mais d'Alembert a-t-il un cœur?... Et puis n'est-ce pas au sein de votre patrie que le monument doit s'élever? n'est-ce pas l'amitié, la vertu qui doivent l'ériger de concert; si j'en croyais mon cœur, je serais digne d'un aussi grand soin; mais il faudrait m'aider, vous pouvez seul parler dignement de vous-même. Vos ouvrages, monsieur, sont sans doute la plus belle mémoire que vous puissiez laisser de vous; mais pourra-t-on les lire sans se plaindre de ne vous avoir pas connu; que je puisse tracer votre image à mes enfants, et que je propose aux savants un modèle qui les fasse rougir, s'ils n'ont pas la force de l'imiter. Si vous avez de la confiance dans l'amitié que j'ai pour vous, et qui ne finira

[1] L'Oraison funèbre du duc d'Orléans.

ni avec votre vie, ni avec la mienne, laissez-moi vos Mémoires [1], heureux si je pouvais, en vous faisant connaître, faire dire de moi : il fut digne d'en être aimé !

Vous ne me parlez plus de vos manuscrits ; au nom de Dieu, monsieur, ne brûlez rien; si je vis plus que vous et que vous n'ayez pas le temps de les publier vous-même, comptez sur moi; quoi qu'il arrive, je tiendrai la parole que je vous ai donnée d'aller alors à Paris. Si je puis y venir plus tôt, ce printemps (non, monsieur, je n'y pense pas sans verser des larmes), ah! je vous verrais encore, je vous serrerais dans mes bras, je pourrais me flatter de l'espoir de vous rendre à vos concitoyens, à vos amis, à votre patrie! Il n'est plus d'obstacle qui puisse rendre un tel projet vain ; je n'en imagine pas au moins, mais, hélas! je suis homme.

Je verrai, monsieur, le syndic Mussard, au sujet de la lettre; mais ne conviendrait-il pas que j'écrivisse de votre part à Voltaire pour lui demander son aveu ; il faut ménager les méchants qui ont du crédit. Je ne ferai rien sans votre réponse. Au reste, vous me demandez le secret, c'est une précaution inutile; quand je n'aurais qu'une âme commune, je le garderais, et votre amitié a tant élevé la mienne! Je ne saurais exprimer tous mes sentiments pour vous.

VIII

3 février 1762.

J'ai lu vingt fois, monsieur, votre manuscrit [2], et à chaque lecture que j'en ai faite j'ai éprouvé de nouveaux sentiments d'admiration. — Non, on n'a rien écrit d'aussi fort, d'aussi lumineux, d'aussi vrai sur la religion naturelle, et vous-même,

[1] Quand Moultou s'exprimait ainsi, les *Mémoires* de Rousseau n'existaient encore qu'en projet. Il osait à peine espérer que ses vœux seraient un jour accomplis, et qu'il deviendrait en réalité l'éditeur du livre que Jean-Jacques a nommé ses *Confessions*.

[2] La *Profession de foi du Vicaire savoyard*.

monsieur, vous n'avez rien fait qui approche de ce morceau. Partout vous arrachez l'assentiment de vos lecteurs, parce qu'en éclairant leur raison vous parlez toujours à leur cœur, et que, de bonne foi avec vous-même sur la valeur de vos preuves et le plus ou le moins de ressemblance de vos opinions, vous les forcez à être à leur tour aussi sincères avec eux-mêmes. Que votre ouvrage reste donc tel qu'il est! n'y changez rien, n'en retranchez rien; j'en juge par l'effet, il persuade, monsieur, et si je n'avais déjà cru avant que de le lire, j'aurais cru sûrement après l'avoir lu.

Je ne disputerai point avec vous sur ce qui concerne la révélation, si nos opinions ne sont pas tout à fait les mêmes à cet égard, elles ne sont pas non plus fort opposées. La religion établie une fois, toutes ses preuves doivent se tirer d'elle-même, je veux dire de son utilité, de son excellence. Le philosophe ne peut juger que par là de sa divinité, tandis que le peuple la croit encore à cause des anciens miracles, et bien plus parce qu'il l'a reçue de son père, etc. Nous nous accorderions donc facilement sur tout cela, monsieur, parce que nous sommes d'ailleurs aussi tolérants l'un que l'autre. Mais, monsieur, ce qui me tourmente, ce que je ne vois pas avec autant de fermeté que vous, ce sont les suites que peut avoir la publication de votre livre.

Dans ce temps-ci, dites-vous, le public ne peut que gagner à la publication de cet écrit. Je comprends pourquoi? La partie éclairée du peuple n'a que des demi-lumières, qui, lui laissant voir d'un côté les absurdités de la religion, et de l'autre des raisons assez plausibles de la croire, le tiennent dans un état de doute qui ne lui permet de faire ni tout le bien que la vraie religion demande, ni tout le mal que le fanatisme ou l'impiété voudrait; il importe donc de le rétablir sur la base des vérités éternelles. L'arracher au prêtre qui le tourmente ou le déprave et au philosophe qui le jetterait

dans de nouvelles perplexités, c'est lui rendre et à la société le plus important de tous les services. Mais, monsieur, si cela est vrai de la France, ce ne l'est pas de Genève, de la Suisse, et avez-vous fait tout entrer dans votre calcul ; y avez-vous fait entrer le mal qui peut en résulter pour vous? Mon Dieu je tremble pour vous. Il y a d'ailleurs aujourd'hui en France deux partis qui, acharnés l'un contre l'autre, se réunissent par politique dès qu'il s'agit des principes qu'ils admettent également et disputent à qui montrera plus de zèle. Vous serez en butte à ces deux partis. Prenez donc bien vos sûretés, et tranquillisez-moi sur mes craintes. Quels cris, quelles clameurs vous allez exciter à Genève! Que vos amis auront de peine à vous défendre! Comptez pourtant sur leur zèle, mais réussiront-ils? Je ne le crois pas. Notre peuple est très-croyant, très-attaché à sa religion sans fanatisme, et cette religion n'étant que la vôtre, mais munie du sceau de la révélation qui la lui rend plus respectable, elle le porte à la vertu. Que j'aurai de joie de voir vos *Institutions politiques*[1] vous méritiez de suivre les traces de Platon, et sûrement vous le devancerez, mais vous ne nous en donnez que l'abrégé ; que ferez-vous du corps de l'ouvrage? Quand même il ne serait pas fini, ne le détruisez pas. Vous voulez mon cher concitoyen que je vous parle de mon voyage à Paris; oh! que ne puis-je vous dire qu'il est assuré ; mais mon père, qui y avait consenti, commence à s'en faire quelque peine. La déclaration de guerre de l'Espagne lui a fait peur. Nous avons, monsieur, plus de deux cent mille francs aux Indes espagnoles qui devaient revenir à présent, et le reste de notre bien en Angleterre ou en France. Voilà une situation

[1] Rousseau, dans le livre X des *Confessions*, parle de ces *Institutions politiques* comme d'un grand ouvrage dont il ne conserva qu'une partie, le *Contrat social*. Nous en avons cependant retrouvé quelques fragments que nous avons donnés au public dans le volume des *Œuvres inédites* de Rousseau. (Paris, Michel Lévy, 1861.)

bien critique, et les vieillards sont fort soucieux et timides, il craint la dépense considérable d'un voyage de quelques mois à Paris. Cela pourrait donc retarder le mien, mais non pas l'empêcher; une fois qu'on verra plus clair dans les affaires, j'espère que je le ferai revenir de ses craintes. Non, je ne renonce pas ainsi à l'espoir de vous voir, de vous embrasser dans le temps que vous m'êtes plus cher que jamais. Oh! monsieur, avec quel attendrissement je presse contre mon cœur ce dépôt précieux que vous m'avez confié et qui me prouve si bien votre estime et votre amitié. Soyez tranquille sur son sort, s'il n'est pas imprimé comme il faut à Paris, il le sera ailleurs. Votre volonté me lie, j'en ai pris l'engagement et je le tiendrai, il n'y aura pas un iota de changé. Si vous voulez m'envoyer par le courrier le morceau que vous m'aviez promis [1], je le recevrai avec transport; j'aimerais bien mieux le recevoir de vos propres mains, je l'espère encore. Un peu plus tard que je n'avais compté peut-être, mais sûrement je vous verrai. Quelle maudite guerre. Quand est-ce que votre livre sera imprimé? Je vous embrasse de tout mon cœur. Ménagez-vous [2].

IX

15 mars 1762.

Vous avez raison, mon cher concitoyen, tous ces misérables mots et de monsieur et autres, que notre fausse politesse a inventés ne doivent servir qu'à ceux qui ne peuvent pas payer en sentiment et qui sont obligés de se tenir à une certaine distance les uns des autres. Mais il aurait été plaisant que je n'eusse pas signé la première lettre où je vous faisais un aveu, quand j'avais signé toutes les autres. Je ne signerai plus, à présent que je vois que nos cœurs s'entendent si bien, et que vous me connaissez encore mieux que mon écriture.

[1] L'Oraison funèbre du duc d'Orléans.

[2] La réponse de Rousseau est du 16 février 1762.

— Toujours des traverses pour ce livre; mon Dieu, que cela doit vous ennuyer, et que je partage bien votre peine. Si ces gens-là haïssent la vérité, qu'ils la souffrent au moins pour ceux qui l'aiment. Mon cher concitoyen, nous ne devons pas être les victimes de leur barbarie, et vous devez conserver pour une seconde édition, dût-elle ne paraître qu'après vous, ce qu'ils vous auront forcé de supprimer dans la première. Dites-moi ce que vous voulez faire à cet égard, rien ne m'intéresse plus. Vous m'avez rassuré sur mes craintes à votre égard, si je puis l'être tant que vous vivez parmi des intolérants, qui n'ont point de système fixe, et qui persécuteront demain des opinions qu'ils auraient presque approuvées aujourd'hui. Mais vous avez de puissants amis, et la considération dont vous jouissez vous rend trop respectable; c'est bien ici que la vertu est un mur d'airain qui arrête le fanatisme, il sent que ses victimes doivent moins intéresser le public, c'est assez de l'horreur du sacrifice.

Vous me dites de relire votre ouvrage, je l'ai relu, et je le relirai bien encore; mais je persiste jusqu'à un certain point dans mon opinion. Voici mes raisons, et si vous ne les trouvez pas bonnes, je croirai facilement qu'elles ne le sont pas. Votre religion naturelle n'est pas autre chose que le christianisme bien entendu; toute la différence, c'est que vous prouvez ce que l'Évangile nous enseigne par autorité. Vous ne différez donc du vrai chrétien qu'en ce qu'il croit tenir du ciel même, ce que vous reconnaissez ne devoir qu'aux lumières de votre raison. Par conséquent, un chrétien raisonnable qui croirait pourtant à tous les miracles de Jésus-Christ ne vous refuserait pas le titre de chrétien. Qui pense comme Jésus-Christ est son disciple. Vous seriez donc bientôt d'accord, et sans vous forcer à recevoir les preuves qui affermissent sa foi, il profiterait avec grand plaisir des raisonnements sur lesquels vous appuyez la vôtre. Mais ce chrétien éclairé, mon cher

concitoyen, ce chrétien philosophe, n'est pas le peuple; celui-ci ne croit le christianisme que parce qu'il croit aux miracles sur lesquels il est fondé, et sa religion cesserait bientôt d'être pour lui la plus raisonnable, la plus auguste des religions, si elle cessait d'être la plus merveilleuse. Ces miracles donc, ces prophéties qui lui feraient tant de tort dans notre esprit, si quelque chose pouvait lui en faire, sont le seul point d'appui du peuple; si vous les lui ôtez, il ne lui reste plus que des piliers flottants, il ne sait que croire. Voilà pourquoi je crains que votre ouvrage ne soit dangereux à Genève (quoiqu'il soit très-bon pour Paris), c'est que notre religion n'est ici que la religion naturelle, confirmée par des miracles, seule raison du peuple, en fait de religion. En vain me direz-vous que vous laissez la question de la révélation indécise, en avouant qu'il y a tant de raisons solides pour et contre, que vous ne l'admettez ni ne la rejetez; mais parce que vous avez précédemment combattu la preuve tirée des miracles et des prophéties, on ne verra que vos assertions, on ne vous tiendra plus compte de vos doutes modestes; l'on dira : il n'est pas chrétien, il ne faut plus le croire, et vous, mon cher concitoyen, dont on respectait tant l'autorité, dont tous les écrits étaient des livres de lois pour notre patrie, vous ne serez plus qu'un incrédule auquel on ne croira plus, auquel on n'osera pas même croire. Je vois déjà le triomphe de vos ennemis, car vous en avez ici; je les vois s'efforçant de vous perdre dans l'esprit de vos concitoyens, trop délicats sur la foi, et par là encore un peu crédules. Ah! qu'ils seront ravis que votre profession de foi leur fournisse un moyen d'empêcher l'effet de votre dédicace à la République, et de votre livre sur la Comédie[1]. Pour moi, mon cher ami, car vous m'avez permis de vous appeler de ce nom, je ne cesserai jamais de vous défendre, quelles que soient les clameurs qui s'élèveront

[1] La Lettre à d'Alembert.

contre vous. Si mes raisons vous paraissent faibles, je me soumettrai comme de juste et je ferai de votre livre l'usage que vous voudrez. Si je le fais imprimer, ou je n'y mettrai pas le nom de l'éditeur, ou j'y mettrai des notes qui éclairciront simplement le texte en certains endroits, pour faire voir que vous êtes moins opposé au christianisme qu'on ne voudrait le croire. Voilà tout, car je ne sais pas réfuter ce que je crois vrai.

Mon Dieu, que vous augmentez le désir que j'ai d'aller à Paris, par ce que vous me dites! mais, mon cher concitoyen, je ferais de la peine à mon père, à moins que vos affaires ne l'exigeassent absolument, alors je suis bien sûr qu'il me laisserait partir : ce ne sera pourtant qu'un retard. Consolez-moi en m'envoyant l'écrit que vous m'avez promis. Adieu, mon vertueux concitoyen; que l'amitié a d'ascendant sur des cœurs honnêtes et bons; à cent lieues de vous je trouve mon plus grand bonheur en vous. Votre idée, votre souvenir m'occupe, me flatte plus que tout ce que je vois, que tout ce que j'entends; il n'est de vrais plaisirs que ceux de l'amitié. Un gros rhume, qui me donnait des maux de tête violents, m'a empêché de vous écrire plus tôt, j'en suis encore ébranlé[1].

X

19 mai 1762

J'ai reçu, mon cher concitoyen, la lettre[2] dont vous m'avez honoré, et le Discours[3] que vous avez eu la bonté d'y joindre. Je suis comblé de vos bienfaits; mais je ne crains pas la reconnaissance, mon amitié pour vous est comme mon admiration, on n'y peut rien ajouter. Vous louez dans le duc d'Orléans

[1] La réponse de Rousseau est du 25 avril 1762.

[2] Lettre du 25 avril précédent.

[3] L'Oraison funèbre du duc d'Orléans, qui fait encore partie des manuscrits de Rousseau que possède la famille Moultou. Ce morceau n'a été imprimé qu'après la mort de Rousseau.

les seules qualités que vous puissiez louer, celles qui font l'honnête homme, et cet éloge serait complet, si la postérité pouvait savoir que c'est Rousseau qui l'a fait. Que les peuples seraient heureux si les princes n'avaient jamais été loués que par des philosophes; mais les vrais philosophes sont aussi rares que les bons rois. Je n'ai rien de plus précieux dans mon cabinet que ce Discours; c'est un monument de votre amitié qui me sera toujours bien cher, je m'en honorerai auprès de mes enfants, et ils auront quelque respect pour celui que vous aimâtes.

Vous vous trompez mon cher concitoyen; vous avez fort peu d'ennemis à Genève et beaucoup d'amis : si c'était autrement, j'en sortirais. Voltaire, il est vrai, n'y eût pas été tant fêté, si vous n'aviez pas été notre compatriote; mais par qui l'a-t-il été? par de mauvais citoyens, qui trouvaient chez lui l'apologiste de leurs mœurs, et le censeur des vôtres. Mais ces hommes, qui ne sont plus Génevois, sont en fort petit nombre, et pour la plupart contraints à se cacher. Revenez dans votre patrie, ils n'oseront pas lever la tête.

Ne parlons plus de la *Profession de foi*, puisque son sort est décidé; je crois comme vous que j'avais mis ses effets au pis, mais mon zèle pour vous ne me permet pas de voir d'un œil tranquille tout ce qui peut vous nuire. Mon devoir, à présent, est de vous défendre et de montrer aux âmes faibles et timides que vous nous donnez, en effet, ce que vous semblez nous ôter. Qui pense comme Jésus-Christ est son disciple. Voilà ma réponse à vos ennemis, et plût à Dieu qu'ils prissent votre religion, ils cesseraient bientôt de l'être.

Mes enfants ont la petite vérole, ce qui m'a empêché de vous répondre plus tôt. Une lettre que je reçois de Copenhague ne me permet pas de différer davantage; elle est d'un de mes bons amis, M. Reverdil, Suisse attaché à l'éducation des princes de Danemark. Il sait que j'ai des liaisons avec vous, et il

m'écrit en conséquence; voici l'article de sa lettre qui vous concerne :

« M. de Reventlow, qui préside à l'éducation du prince royal, dans le dessein de lui accorder des plaisirs honnêtes et de lui en inspirer le goût, se propose de lui donner des concerts. L'étiquette lui en procure périodiquement de spirituels. On pourrait lui donner l'opéra où il entendrait de très-bonne musique, fort médiocrement exécutée; mais, outre qu'il n'entend pas la langue italienne, le sujet des opéras ne permet pas de les admettre dans une éducation bien dirigée; les plus innocents ne le sont pas tout à fait, ou du moins ne contiennent rien d'utile, presque toutes les paroles qui ont été jamais composées pour être mises en chant sont dans le même cas. M. de Reventlow souhaiterait donc d'avoir des cantates à une, deux ou trois voix qui continssent des leçons utiles pour les hommes en général et surtout pour les rois. Il a pensé que dans tout le monde personne ne serait plus propre à nous rendre un pareil service que notre fameux Rousseau. Voyez, mon cher, si vous pourriez l'engager à rendre ce service au monde; car, enfin, remplir l'âme d'un prince qui doit régner de sentiments pacifiques et bienfaisants, lui persuader qu'il est le premier magistrat d'une assemblée d'hommes libres, revêtir ces grandes vérités de tout ce que la fiction, la poésie, le mètre et le chant peuvent leur donner d'énergie, c'est plus qu'obliger un homme, et plus même que contribuer au bonheur d'un seul État. Ce motif doit faire impression sur M. Rousseau. Voilà, mon ami, ma commission : si M. Rousseau consent à nous envoyer un morceau tout fait, nous avons ici un musicien italien du premier ordre, qui présidera à l'exécution. Il dépendra de lui de nommer le genre et le nombre des accompagnements. Un point délicat dans notre négociation sera celui de la récompense, on craint également l'injustice de n'en point offrir, et la difficulté de le faire

sans blesser la délicatesse d'un auteur si éloigné d'être mercenaire. »

Voilà, mon cher concitoyen, un homme bien digne de sa place. Vous pouviez vous passer du suffrage de M. de Reventlow, mais qu'il s'honore bien en appelant J. J. Rousseau à donner des lois à un roi, que les lois de son pays appellent à régner sans lois! Je languis que ceux qui craignent pour Genève vos maximes de politique apprennent cette anecdote. Ah! que j'attends avec impatience votre *Contrat social*; mon Dieu, que ne suis-je roi et que n'ai-je à vous donner une Pensylvanie, nous verrions enfin des hommes heureux et pourtant en société! Je me suis acquitté de votre commission auprès de nos bibliothécaires; ils doivent vous avoir écrit. Ils m'avaient chargé de vous prier de remettre les Fables à MM. Guérin et de la Tour, libraires[1]. Je leur dis que Montmorency était à quatre lieues de Paris et qu'ils devaient écrire à M. Guérin de les envoyer chercher. O mon cher concitoyen, que vous faites respecter votre patrie; comment ne vous respecterait-elle pas[2]?

XI

5 juin 1762.

Mes enfants vont fort bien, mon très-respectable et très-cher concitoyen, et le plaisir que j'en ai ne se peut comparer qu'à celui que me fait sentir l'intérêt que vous daignez y prendre. Aussi je vous réponds au même instant que je reçois votre lettre[3], et vous devez me tenir compte de mon exactitude, puisqu'on vient de m'apporter votre *Contrat social*, et que ce n'est pas un petit effort que de vous écrire quand on peut vous lire. Que dites-vous dans votre Avertissement, que

[1] Le maréchal de Luxembourg voulait donner à la bibliothèque de Genève une magnifique édition des Fables de La Fontaine; il avait chargé Rousseau de la faire parvenir.

[2] La réponse de Rousseau est du 30 mai 1762.

[3] Celle du 30 mai précédent.

le reste de l'ouvrage n'est déjà plus? Auriez-vous pu le détruire sans crime? la société a plus de droits que vous sur un ouvrage que vous avez fait; mais si vous vivez, vous pouvez nous le rendre. Il me tarde de pouvoir vous apprendre le succès du *Contrat social* à Genève. Si vous y préférez l'aristocratie à tout autre gouvernement, je comprends toutes les limitations que vous lui donnez; mais pensez-vous que ceux à qui notre démocratie déplaît s'accommoderaient de notre aristocratie? Celle de Sparte leur aurait-elle plu? Il n'est aucun de nos libraires qui veuille négocier avec Rey; c'est un homme avide, et nos libraires ne le sont pas moins que lui; cependant le commis de Duvilard m'a apporté vos livres, et m'a dit que son maître avait reçu deux cents exemplaires du *Contrat social*, et je crois que dans huit jours il n'en aura pas un seul à vendre, je vous le dirai.

Je sais bien qu'un de mes amis me pria, il y a une quinzaine de jours, de lui envoyer votre Discours *sur l'origine de l'inégalité*, de l'édition de Rey, et que je n'en ai pu trouver un seul exemplaire, quoique nos libraires en eussent reçu un très-grand nombre quand il parut. — Nous avons ici madame la duchesse d'Enville, le duc de La Rochefoucauld, avec un abbé de Langlade; personne ne vous admire plus que ce monde-là. M. Jallabert, qui y soupait il y a peu de jours, me dit qu'on ne parla que de vous, qu'on vous mit dans le ciel, et que Tronchin (le médecin), qui y soupait aussi, ne disait mot, et baissait honteusement la tête : cela m'a fort amusé. Cet homme ne vous aime pas; il m'abhorre, quoiqu'il m'appelle son cher ami; mais ce cher ami lui a fait sentir qu'il n'était pas sa dupe, et il me flatte parce qu'il me craint.

Votre livre sur l'éducation arrive aujourd'hui, tous nos libraires en attendent de Lyon; j'ai décrié cette édition auprès de tous mes amis, qui attendront celle de Paris. Mon Dieu, que je languirais de recevoir ce livre si je n'avais à lire

le *Contrat social;* mais je l'aurai bientôt lu, et je le relirai jusqu'à ce que j'aie l'autre; je ne vous quitte que pour vous reprendre.

On m'a écrit de Paris que vous avez fait présent des mémoires manuscrits de *Lord Édouard*[1] à madame la maréchale de Luxembourg; elle sait trop ce que vous valez pour garder ce présent pour elle. Quelle histoire plus intéressante que celle d'un philosophe qui, séduit par sa maîtresse, sait à la fois triompher de ses désirs, et, ce qui est bien plus encore, des désirs de celle qu'il adorait; mais pour croire un tel héroïsme, il faudrait savoir l'apprécier, et qui le saura dans ce siècle?

J'aime bien ce que vous dites à M. de Reventlow; je vais tout de suite envoyer en Danemark l'extrait de votre lettre; jugez s'il acceptera votre offre[2], il est trop éclairé pour ne pas sentir ce que le prince pourra vous devoir; certainement c'est l'éducation qui fait les mauvais rois : qu'elle en fasse un bon, et que l'ouvrage qui y aura contribué corrige à jamais le vice fondamental des monarchies héréditaires.

XII

14 juin 1762[3].

Au nom de Dieu, au nom de Dieu, mon cher ami, sauvez-vous; épargnez-leur un crime qu'ils n'ont pas droit de commettre; vous ne vous devez point à ce tribunal. Quel mal ferez-vous en vous y refusant? que ne suis-je près de vous à

[1] Les *Aventures de milord Édouard* n'ont été publiées qu'après la mort de Rousseau. (Genève, 1762.)

[2] Voir la lettre du 30 mai précédent, où Rousseau offre d'écrire un mémoire pour l'éducation du prince de Danemark.

[3] Le ton de cette lettre indique assez dans quel trouble la condamnation de l'*Émile* avait plongé Moultou, et quelles craintes cette condamnation lui inspirait pour le sort de son ami. Roustan, comme on va le voir, fut obligé d'achever la lettre que l'extrême agitation de Moultou ne lui avait pas permis de continuer. Au moment, du reste, où l'on conjurait Rousseau de fuir, il s'était déjà mis en sûreté dans l'État de Berne.

Paris! Je compte sur M. de Luxembourg, je compte sur le respect qu'imprimera votre vertu, je compte sur ce Dieu qui voit la sincérité, la droiture de votre cœur. Mon cher, mon très-cher ami, vous nous serez conservé. Je n'en puis plus.

(Roustan[1] continue ici la lettre commencée par Moultou.)

M. Moultou fut tellement éperdu l'autre jour en apprenant que vous étiez décrété, qu'il en eut un vomissement affreux pendant toute la nuit; la fièvre le prit le matin, et votre lettre a achevé de l'atterrer[2]. Ah! combien d'autres sont poignardés! Non, vous ne savez pas dans combien de cœurs vous vivez, et à quel point vous faites leur vie; cher et grand Rousseau, pourquoi voulez-vous mourir? Pour déshonorer les hommes que vous avez instruits et défendus, pour donner l'exemple d'une magnanimité cruelle, qui déchirera les entrailles des gens de bien, vos amis; pourquoi attendre des arrêts de juges dont vous-même ne croyez pas être le justiciable? Socrate, il est vrai, aima mieux mourir que s'enfuir, mais c'était à Athènes qu'il était né et qu'il devait compte de sa conduite; et vous, vous voulez vous faire immoler à Persépolis, condamné par des magistrats dont vous prévoyez l'injustice; ne voyez-vous pas que votre mort intimiderait dix fois plus de partisans et d'avocats de la liberté qu'elle n'en exciterait? Au nom de Dieu, conservez aux gens de bien leur appui, aux malheureux leur consolateur, aux pauvres leur modèle, aux hommes libres leur admoniteur; vivez pour venger et pour rétablir les autels de la liberté et de la vertu, et ne mourez pas inutilement pour elles; voilà le sens de votre devise, voilà l'engagement solennel que vous avez pris

[1] Roustan est un théologien génevois, ami de Rousseau et de Moultou, que ce dernier appelle constamment son disciple.

[2] Il s'agit de la lettre du 7 juin 1762, dans laquelle Rousseau paraissait décidé à braver l'arrêt du parlement lancé contre lui. C'était là ce qui inspirait de si vives craintes à ses amis.

avec les humains; plus vous souffrez, plus il y a de gloire à conserver une languissante vie pour l'avantage de vos frères! Barbare, c'est à nos dépens que vous voulez périr, vous nous mettez sous le couteau, en y restant exposé vous-même! Ah! mon Dieu! mon âme est bouleversée; vous pourriez encore vivre parmi vos concitoyens, vos amis, vos frères; vous pourriez achever paisiblement votre carrière en leur apprenant à passer la leur dans la vertu; vous leur feriez aimer de près, vous leur montreriez dans votre conduite ce que vous leur avez prêché de loin avec tant d'éloquence et d'onction; ils auraient en revanche le plaisir d'appuyer leur sein sur le vôtre, de verser sur vos maux le baume de la consolation et de l'amitié, et vous vous refusez aux invitations de la vertu et aux ressources de la Providence; vous ne voulez point que nous baisions ce front respectable où la vertu a empreint sa plus belle image! Cher ami, ne portez point, ah! ne portez point, nous vous en conjurons à mains jointes, ne portez point le désespoir dans nos cœurs; n'est-ce point assez d'avoir sacrifié la santé, la fortune, le repos, sacrifiez encore, non la vertu, il n'y en a point à se laisser inutilement immoler, mais un faux point d'honneur chimérique. Hélas! votre âme est pleine de force, cent et cent fois nous l'avons admirée, et maintenant vous en avez trop, elle vous empêche d'être juste envers vous et envers l'humanité; un sentiment obscur de grandeur et de fierté vous fait braver le supplice, que l'amitié et le bien du monde vous ordonnent de fuir, et que la justice vous prescrit d'éviter, puisque vous ne pouvez être jugé par vos juges! Grand Dieu, fléchis-le, attendris-le, qu'il ait un cœur aussi bien qu'une âme. Lui, périr, lui qui te révéra toujours, lui qui ne vécut que pour toi! Ah! Seigneur, Seigneur, entends-nous, exauce-nous!... Adieu, adieu, barbare et incomparable homme.

(Moultou reprend ici :)

Mon Dieu, dans ce moment où êtes-vous? et je ne puis vous aider à porter vos fers! Ah! cher R..., j'en souffre plus que vous, je n'ai pas votre âme!

XIII

16 juin 1762

Ah! mon cher ami, que je suis tranquille[1]! Dans quel état votre lettre m'avait mis[2]! Je n'avais point de force pour supporter vos maux, et, en admirant votre âme, je lui reprochais presque d'être trop grande. Béni soit donc cent fois le moment où vous avez pris la résolution de vous soustraire à la fureur de vos ennemis; où vous leur avez épargné un crime qu'ils n'avaient pas droit de commettre! Est-ce fuir que de se dérober à un tribunal injuste auquel on ne doit pas compte de ce qu'on a fait? Quand Socrate refusa de fuir, il était dans sa patrie, et je vous aurais dit moi-même : restez, si vous aviez été dans la vôtre. Mais les motifs qui ont déterminé votre retraite vous laissent tout l'honneur de la constance; vous aviez assez fait pour la vertu, si vous aviez fait davantage, vous étiez injuste.

Cher homme, que de larmes vous avez fait couler! Vous avez brisé mon cœur. J'appris jeudi comme un coup de foudre la nouvelle fausse de votre arrêt, et j'en fus si bouleversé, que je rentrai chez moi dans des angoisses inexprimables. J'eus toute la nuit un vomissement presque continuel, et la fièvre qui me prit d'abord ne m'a quitté que depuis dimanche. Lundi je reçus votre lettre, à laquelle je n'étais pas en état de répondre; je vous écrivis pourtant quatre lignes, et je fis écrire le reste par Roustan. J'envoyai ma lettre à un

[1] Moultou répond à la lettre que Rousseau s'était empressé de lui écrire d'Yverdun (15 juin 1762) immédiatement après son arrivée.
[2] Celle du 7 juin précédent.

ami de Paris, avec ordre de me la renvoyer si vous aviez quitté Montmorency, ou si vous aviez été arrêté; ainsi n'en soyez point en peine. Au reste, ne pensez pas que j'aie été dans les mêmes sollicitudes du jeudi au lundi; non, j'avais à peine appris la nouvelle de votre arrêt, qu'on m'assura que vous aviez été informé du décret du parlement, et que madame de Luxembourg vous avait contraint de partir de Montmorency; que vous étiez arrivé à Lyon, et que vous seriez le lendemain à Genève; tout cela me tranquillisa sans me rassurer. Vendredi on fit courir le bruit de votre arrivée, des gens même prétendaient vous avoir vu; je ne le crus pas, parce que, si vous étiez arrivé, je l'aurais su. Lundi je reçus votre lettre; mon Dieu, que votre fermeté m'atterra! et que je le fus bien plus d'une lettre de Grimm à M. de Lubières, qui disait que le parlement était assemblé, que votre affaire prenait un fort mauvais tour, et que vous vous promeniez tranquillement dans un salon de M. de Luxembourg, résolu d'attendre qu'on vînt vous donner des fers. Le commis de la poste, qui sans doute avait connu votre lettre à votre cachet, avait dit que vous m'aviez écrit; une foule de gens vinrent chez moi savoir de vos nouvelles, je n'étais en état de recevoir personne; je vis pourtant vos parents, et je leur lus de votre lettre ce qui pouvait les tranquilliser; c'est-à-dire que votre livre ayant été imprimé en Hollande, avec privilége, le parlement de Paris n'avait rien à y voir, et que vous saviez tout souffrir des hommes quand votre conscience ne vous reprochait rien. Moi cependant, cher concitoyen, je n'en souffrais pas moins; la paix de la conscience n'est que contre nos propres maux, elle n'adoucit pas ceux qui nous viennent de nos amis, elle les aggrave; jamais je n'accuserai la Providence de mes peines, mais, à la vue d'un innocent persécuté, ma résignation n'est pas sans mérite. O ami, combien vous êtes cher à vos concitoyens, car je ne donne ce nom qu'à ceux

qui sont encore libres ; sachez donc, cher Rousseau, que, sur le bruit de votre arrivée à Genève, nombre d'entre eux s'étaient empressés à vous chercher une retraite où vous pussiez être ignoré si vous l'aviez voulu, tout autant de temps que vous auriez souhaité de l'être. Cependant ces mêmes hommes à qui vous êtes si cher, vous les aviez affligés, car ils n'ont point été contents de ce que vous avez dit sur la religion dans le *Contrat social;* malgré cela ils vous aiment, ils vous défendent; ils souhaitent que vous veniez vivre au milieu d'eux et avec eux. Un proscrit, dites-vous, ne doit pas se réfugier dans sa patrie! Mais la patrie t'a-t-elle proscrit, pour te donner ce nom? Des assassins que tu fuis t'ont-ils ôté ton droit de bourgeoisie? Montre-moi le décret de tes concitoyens qui t'a chassé de nos murs. Plus la sentence que le parlement de Paris va prononcer sera infamante, et plus elle te sera glorieuse. Si j'étais digne de faire un jour ton éloge, c'est par là que je voudrais commencer. — Cher Rousseau, votre vertu vous trompe toujours, vous confondez le crime avec son apparence. Le Conseil a défendu le *Contrat social*, il fait examiner *Émile*, dont tous les exemplaires sont sous le scellé; nos bourgeois n'en disent pas moins que ce *Contrat social* est l'arsenal de la liberté, et, tandis qu'un petit nombre jette feu et flammes, la multitude triomphe. Elle vous pardonne presque votre religion en faveur de votre patriotisme. Je n'ai pas le temps de vous écrire plus au long, il faut que j'aille à l'audience pour une tutelle. Mais, ô toi que j'ai cru toujours mon ami, c'est le temps de me prouver que ce titre signifie quelque chose! Si tu avais besoin de mes soins, où que tu fusses, ne m'écrirais-tu pas, viens, quand il faudrait gravir des montagnes? Estimerais-tu plus mon argent que moi, et, s'il t'est nécessaire, ce qui doit être naturellement, croirais-tu qu'après avoir pourvu à ma famille ce qui me reste n'est pas à toi?

Si je n'avais pas craint de vous faire de la peine, mon cher concitoyen, vous m'auriez vu plutôt que ma lettre, mais j'ai peur d'aller contre vos vues ; je vous suis nécessaire ici ; dans deux ou trois semaines accordez-moi cette grâce, j'ai un prétexte pour cacher le sujet de mon voyage. M. de Champrent, près d'Yverdun, est mon parent et mon ami ; je vous manderai vendredi tout ce que je saurai de Paris et tout ce qu'on dira à Genève. Adieu, cher concitoyen, que votre amitié m'est précieuse, et que je l'ai bien vue dans votre exactitude à m'écrire ; vous m'avez tiré de la mort ; aussi combien j'ai baisé votre lettre! Je vous aimerai toujours, et je le dirai en dépit de tous ceux qui voudraient me fermer la bouche.

XIV

18 juin 1762.

Depuis que vous êtes si près de moi, mon cher concitoyen, il me semble que je suis avec vous ; et j'oublie presque vos malheurs, quand je pense que vous êtes à l'abri des poursuites de ce parlement en démence. Quelques lettres qu'on a reçues de Paris, mardi et jeudi, disent qu'on vous a transféré à Vincennes par ordre du roi ; d'autres assurent que vos amis vous ont enlevé malgré vous, et qu'ils vous ont caché dans le voisinage de Montmorency ; aucune ne dit que votre fuite ait été volontaire, et personne ne sait où vous êtes. Je dois cette justice à vos concitoyens, qu'ils partagent toutes vos peines, et qu'ils ne seraient pas plus sensibles à leurs propres malheurs.

Voltaire a reçu hier l'arrêt du parlement ; mais, comme je n'ai aucune espèce de relation avec cet homme[1], je n'ai pu encore le voir ; vous l'aurez sans doute reçu de Paris, sinon je vous en enverrai une copie. — Je vous avais dit que vos

[1] Moultou fit connaissance avec Voltaire peu de temps après, dans le courant de cette même année 1762. C'est l'affaire des Calas qui opéra leur rapprochement.

livres avaient été supprimés par ordre du Conseil, cela n'est pas tout à fait vrai; comme j'étais resté plusieurs jours sans sortir, je n'étais pas bien informé. Voici le fait : Un membre du Conseil, qui sûrement ne sera jamais syndic, renonça à votre *Contrat social*, et un autre conseiller, qui avait à peine feuilleté ce livre, se joignit à lui pour en demander la suppression. M. le syndic Mussard et M. Jallabert défendirent chaudement votre ouvrage; et l'avis du Conseil fut qu'on défendrait aux libraires de le vendre, jusqu'à ce que les Scholarques l'eussent examiné et fait leur rapport au Conseil. On a fait la même chose pour *Émile*. Cependant cet ouvrage (le *Contrat social*) est lu avec avidité; vos ennemis même sont contraints d'avouer que c'est celui de tous vos livres où votre génie s'est déployé avec le plus de vigueur. Quelle force! quelle profondeur! Que vous êtes supérieur à Montesquieu même! Votre ouvrage doit effrayer tous les tyrans nés et à naître; il fait fermenter la liberté dans tous les cœurs. Vous y protestez hautement contre l'esclavage où gémissent tous vos semblables, et vous vous montrez seul vraiment libre au milieu de la servitude des nations. Que vous dirai-je d'*Émile?* il ne fallait pas moins qu'un génie créateur pour former un homme nouveau au sein de nos ennemis et de nos vices, et le faire jouir des avantages de la société, sans le rendre participant de nos malheurs et de nos désordres. Oh! si tous les hommes étaient formés sur ce modèle! — Vous voulez, cher concitoyen, que votre nom soit effacé de dessus la terre. Ah! il y est trop bien gravé des mains de la liberté et de la vertu; tant que Genève sera libre, il y sera en honneur, et peut-être ne sera-t-elle libre longtemps que parce qu'elle conservera longtemps ta mémoire; homme infortuné, ne déshonore pas ta patrie; elle sait si bien t'honorer. Tu me diras : qu'a-t-elle fait pour moi? Ce qu'elle a fait? elle ne t'a point élevé de statues, mais chaque citoyen t'a consacré son cœur.

Je ne vous l'ai point dissimulé, mon cher ami, ce que vous avez dit sur la religion a affligé ceux même de vos compatriotes qui vous aiment le plus, parce qu'ils aiment encore plus leur religion; cependant ils cherchent à vous excuser et à vous défendre, tandis que les ennemis de la religion et de la patrie triomphent de ce que vous leur avez fourni des armes pour vous attaquer. Il me semble, cher concitoyen, que vous pourrez aussi aisément consoler les uns que déconcerter la joie maligne des autres. Je ne vous demande pour cela qu'une explication. — Ne croyez pas que je vous propose de vous rétracter sur rien de ce que vous avez dit; cette pensée est trop éloignée de votre cœur, et si j'étais capable de vous faire cette proposition, vous devriez rompre tout commerce avec moi et ne pas me faire réponse. Mais ne pourriez-vous pas, dans une lettre que vous adresseriez à moi, si vous voulez (vous saurez bien le faire sans rendre ma foi suspecte), rendre compte des motifs qui vous ont porté à écrire aussi librement que vous l'avez fait? Là vous montreriez que vos principes de religion ne diffèrent pas de ceux des vrais chrétiens, que vous recevez précisément les dogmes essentiels qu'ils reçoivent, et qu'en rejetant ceux de l'Église romaine et ceux qu'une ancienne théologie avait ajoutés à l'Évangile, vous tenez à tout le reste; que vous ne rejetez pas même la révélation qui peut être vraie, mais dont vous ne pouvez avoir toute la certitude que vous souhaiteriez; qu'il y a bien loin de ce doute à l'incrédulité absolue, et qu'avec vos principes on peut être aussi honnête homme qu'un chrétien plus persuadé de la divinité de la révélation. Mais sur quoi je voudrais insister surtout, et vous le feriez avec plaisir, c'est d'abord sur la supériorité de la religion de Genève sur toutes les autres religions, et sur les motifs qui vous ont obligé à écrire sur le christianisme, si défiguré partout, que les objections qu'on en tire nuisent aux principes mêmes de la religion naturelle, et jettent les peu-

ples dans le scepticisme et dans l'incrédulité. Un tel ouvrage, mon cher concitoyen, qui serait plus beau que la *Défense de l'Esprit des Lois*, et qui ne serait qu'un commentaire de quelques endroits du vôtre, serait dans les mains de vos concitoyens une arme avec laquelle ils terrasseraient tous vos ennemis. Je n'en ai pas besoin, moi, de cette arme; mais tout le monde ne vous entend pas si bien, partout le peuple est peuple; vous l'avez dit : un livre pour lui doit être lâche et diffus. A propos de tout ceci, j'ai eu deux visites fort singulières de deux hommes qui, sous prétexte de s'intéresser fort à ma réputation de théologien, venaient me proposer fort honnêtement de vous abandonner. On connaît mes principes, leur dis-je, messieurs; j'estime fort ceux de M. Rousseau, que j'aime comme un autre moi-même, mais j'abhorre Voltaire, et ceux qui lui ressemblent, et je n'aurais pas tant de peine à défendre mon concitoyen, s'il était moins bon citoyen. — De Luc n'a point pris ceci comme je l'aurais cru, il voit chez vous le citoyen et n'a que des regrets de n'y pas voir le chrétien. Tout cela, dit-il, ne lui serait pas arrivé s'il avait lu mon livre, et ce livre vous le connaissez. Bonjour, mon très-cher concitoyen. Mon ami, me permettrez-vous de vous aller voir? Adieu.

XV

19 juin 1762.

Mon cher ami, j'ai l'âme navrée, et je vous écris en frémissant. Votre patrie, non, ce n'est pas elle, vous êtes trop cher à vos concitoyens; à Genève, à Genève, on a brûlé vos deux livres; on vous a décrété de prise de corps. O Rousseau! que ta grande âme s'indigne sans s'abattre; tu seras toujours précieux à ceux qui aiment la liberté. Je prévis hier qu'on brûlerait le livre, je fis tout au monde pour éclairer les juges, le parti sans doute était pris. Adieu, mon cher concitoyen, vous

serez toujours dans mon cœur. — L'arrêt a été rendu ce matin[1].

XVI

22 juin 1762.

Vous ne m'écrivez plus, cher concitoyen, j'en suis accablé. Êtes-vous malade? mes lettres vous ont-elles déplu? Mon Dieu, pourrais-je vous avoir offensé, en partageant aussi vivement vos peines! Ah! si vous pouviez lire dans mon cœur! Je suis peut-être plus sensible à vos malheurs que vous ne l'êtes vous-même; certainement, j'ai moins de force que vous pour les supporter. Que je hais votre ingrate patrie! que sa lâche conduite me fait horreur! J'en gémis, cher concitoyen, c'est un poids qui presse mon cœur! Quel fanatisme affreux et qu'est-ce qu'il nous prépare! Les flammes qui brûlaient vos livres me semblaient rallumer le bûcher de Servet.

La cause secrète de la rigueur de votre jugement a été, n'en doutez pas, le désir de vous éloigner de votre patrie; on vous y craint, vous êtes trop libre, et l'on a peur que nous ne voulions l'être autant que vous. On souhaiterait que vous ne fussiez pas notre concitoyen, et soyez sûr qu'on fera tout pour vous en ôter le titre: mais c'est à voir s'ils le pourront. — Un ami me communiqua les conclusions du procureur général[2] (il ne me permit pas de les copier), il dénonçait vos deux livres comme sapant les principes de tous les gouvernements et les fondements du christianisme; il concluait à les brûler; mais il ne voulait pas qu'on attaquât l'auteur, *lequel*, disait-il, *n'est plus notre concitoyen, puisqu'il déclare lui-même avoir abjuré notre religion*. J'ai dit que vous aviez été réhabilité; on m'a répondu que vous ne l'aviez pas été selon les formes usitées. Je crois bien que ce n'est là qu'une mauvaise chi-

[1] La réponse de Rousseau est du 22 juin suivant.
[2] Tronchin.

cane, mais qui manifeste les intentions. C'est une chose aussi singulière qu'étonnante que la passion avec laquelle on vous a jugé; à l'exception de trois ou quatre hommes sages qui ont résisté au torrent, tout le reste a conclu unanimement à vous décréter; une dévotion mal entendue a offusqué la raison de la plupart, et ils n'ont pas vu qu'ils n'étaient que les instruments de la politique des autres. Mais que ferez-vous à présent, cher concitoyen? quel parti prendrez-vous? resterez-vous où vous êtes? renoncerez-vous à une patrie qui n'est plus digne de vous? Viendrez-vous, au contraire, purger votre décret? Cette question mérite d'être examinée avec une sérieuse attention. Si l'honneur vous ordonne de venir, l'intérêt de votre patrie demande peut-être que vous ne veniez point encore, vous la diviseriez, et vous l'aimez assez pour lui sacrifier l'honneur même. Je dis plus, c'est l'honneur de votre patrie que vous devez conserver. Elle se flétrirait, sans doute, si elle vous forçait à quitter ses murs, et dans l'aveuglement où nous sommes, je ne sais si un jugement odieux ne nous imprimerait pas cette tache éternelle. Il y a d'ailleurs partage de sentiments entre vos concitoyens; les suffrages que vous estimez le plus sont pour vous, mais la religion en aveugle beaucoup d'autres. Un mois encore, et il n'y aura plus d'illusion. Oh! si vous vouliez faire le mémoire que je vous ai demandé, où, sans vous rétracter, vous expliqueriez les raisons de votre conduite, vous feriez sentir que vous n'avez point détruit la religion de votre pays; mon cher concitoyen, un tel ouvrage vous gagnerait tous les cœurs, et la modération que vous y mettriez confondrait ceux qui ont eu la lâcheté de vous craindre. Comme on vous croit à Vincennes ou en Hollande, il faudrait ignorer dans ce mémoire la manière dont votre patrie vous a traité, et paraître vous justifier auprès d'elle du jugement de Paris, plutôt que de celui de Genève. — Je vous disais, mon cher ami, que vous deviez insister sur ce que vous

n'aviez pas détruit la religion de votre pays, et j'ai de très-bonnes raisons pour vous donner ce conseil. Vous savez que dans leur serment les bourgeois promettent de maintenir et conserver la religion établie, qu'ils déclarent croire de tout leur cœur; c'est par là qu'on vous attaquerait si vous veniez, et c'est ce qu'il faut absolument prévenir. Cher concitoyen, écrivez-moi un mot, je suis dans les plus vives alarmes sur votre santé; cesseriez-vous de me distinguer de ces hommes que vous devez encore moins haïr que mépriser et plaindre? Adieu!

XVII

23 juin 1762.

Il faut, mon très-cher concitoyen, que je vous écrive encore aujourd'hui, après quoi je me conformerai à vos intentions[1], pourvu que vous me fassiez savoir de temps en temps de vos nouvelles, car votre santé va avant tout, et je ne puis être tranquille tant que je craindrai pour elle.

Vous vous trompez si vous avez cru que mon zèle ait été sans prudence. On savait mon amitié pour vous; pouvais-je la dissimuler dans une occasion aussi intéressante? L'injustice révolte; quand il s'agit d'un ami, elle indigne; mais vous aurez vu par ma dernière lettre que je pense sur votre affaire à peu près comme vous, et que je crois fort important de ramener les esprits par une conduite douce et modérée.

Une preuve que je n'ai aigri personne, c'est les lumières que j'ai sur votre affaire, les conclusions du procureur général que j'ai vues, et je pourrais vous dire les noms de ceux qui ont été pour ou contre vous. En général, on sait ici que j'aime le bien, que je le veux, et que, si j'ai de la chaleur pour

[1] Voyez la lettre de Rousseau du 22 juin précédent; il y témoigne à Moultou la crainte que trop de zèle à le servir ne lui soit nuisible pour le moment, et il désire, en outre, que ses lettres soient moins fréquentes.

mes amis, cette chaleur ne me ferait jamais rien faire de contraire au devoir. Avec cette réputation, j'espère de pouvoir vous être utile, il n'en est pas encore temps. C'est avec un vif regret que je renonce à l'espérance de vous voir, je n'ai jamais rien souhaité avec tant de passion; je sens que vous avez raison de me le refuser, et qu'un tel voyage ne serait bon ni pour vous ni pour moi.

Il me semble qu'on commence à craindre d'avoir été trop loin. On pense qu'il serait possible que vous vinssiez purger votre décret, et on voit où cela pourrait aller. Si l'on connaissait votre patriotisme, on vous aurait fait moins de mal et on ne craindrait pas que vous en fissiez. Cher Rousseau, combien d'âmes y a-t-il de la trempe de la vôtre? Combien y en a-t-il qui soient capables de l'apprécier et de la sentir? Je ne la connaissais pas bien moi-même; je n'aurais jamais cru qu'elle réunissait tant de modération à tant de chaleur et de sublimité! Je vous l'avoue, j'ai craint vos premiers mouvements, vous pouvez le voir par ma précédente lettre, où je tâchais d'en prévenir les effets. Vous êtes grand en tout, vos malheurs auraient manqué à votre gloire.

Que je porte envie à cette famille respectable qui vous a dans son sein [1] l que j'aimerais à partager leurs soins, à vous voir, à vous entendre! Votre cousin [2] me vint voir il y a quelques jours pour me demander de vos nouvelles; je répondis que vous ne m'aviez point écrit, mais que je savais que vous étiez en sûreté, sans savoir où vous étiez; tout le monde ici l'ignore. — Je ne vous écrirai que rarement, puisque vous le voulez; j'oubliais vos malheurs en m'entretenant avec vous; mais il le faut, j'y consens. Ne m'oubliez pas cependant, que j'aie quelquefois de vos nouvelles.

[1] La famille Roguin.
[2] Un Rousseau.

XVIII

1 juillet 1762.

Il faut, mon cher concitoyen, que je vous écrive encore, je vous dois instruire de ce qu'il vous importe de savoir. On a fort murmuré de votre jugement, et le Conseil a compris que sa sentence était trop rigoureuse, il nie presque qu'il y ait eu contre vous un décret de prise de corps, qui sûrement ne sera pas mis en exécution si vous venez à Genève. — Une quinzaine de citoyens allèrent chez le procureur général et chez le premier syndic pour savoir si ce décret avait été rendu; on dit qu'il n'était point dans la sentence, ce qui était vrai, mais on éluda la question qu'on faisait s'il était sur les registres du Conseil. J'ai été très-fâché de cette démarche des citoyens, quoique je leur sache gré de leur zèle, parce qu'elle pouvait faire soupçonner que vous ou vos amis cherchiez à obtenir du Conseil par la force ce que vous ne vouliez devoir qu'à la justice. Ainsi, mon cher concitoyen, j'ai cru vous devoir et me devoir à moi-même de montrer à quelques magistrats de mes amis la lettre si modérée et si sage que vous m'écrivîtes en réponse à celle qui vous avait appris le jugement du Conseil [1]. Cette lettre vous faisait plus d'honneur qu'à moi, mais vos intérêts sont avant les miens. Ces messieurs ont admiré votre âme, ils vous connaissent enfin et ils voient que le patriotisme ne peut aller plus loin, ni se montrer d'une façon plus vraie ni plus généreuse.

Monsieur Jallabert, qui vous a servi dans toute cette affaire avec autant de courage que d'amitié, vous admire plus que personne; il me charge de vous dire que, si vous voulez revenir dans votre patrie, il faut attendre jusqu'au mois de septembre, qu'alors, tout étant calmé, le Conseil vous fera paraître devant les quatre syndics, qui, après vous avoir témoigné

[1] La lettre de Rousseau du 22 juin précédent.

Digitized by Google

le chagrin que leur a fait votre manière de penser sur le christianisme, vous feront promettre de ne jamais écrire contre la religion du pays, et alors tout sera pacifié. Je crois que vous devez à M. Jallabert quelques remercîments que vous pourrez mettre dans votre réponse à ma lettre. Si vous pouviez même m'écrire une lettre un peu raisonnée sur toute votre affaire, au moins sur ce qui regarde la religion, je serais bien aise de la faire voir à quelques membres du Conseil et de la Compagnie[1], qui en général s'est fort bien conduite dans tout ceci. (Cette lettre ne sortirait pas de mes mains.) Mon cher concitoyen, je vous embrasse de tout mon cœur. Je ne croyais pas vous aimer autant que j'ai vu que je vous aimais[2].

XIX

7 juillet 1762.

On répandit lundi dans toute la ville que MM. de Berne vous avaient ordonné de quitter le canton dans deux fois vingt-quatre heures. Je fus frappé de cette nouvelle, mais je trouvai cette conduite trop inique pour ajouter foi à ce bruit; en remontant à la source, j'ai su qu'il était vrai que MM. de Berne avaient défendu vos livres, mais que c'était tout. Si le reste était vrai, mon Dieu, que je trouverais les hommes abominables. Quoi, voudrait-on vous interdire l'eau et le feu? Il ne resterait plus qu'à vous ôter l'air. Si cela est, mon cher concitoyen, revenez à Genève; vos ennemis ne triompheront pas longtemps, et je vous réponds que vous y serez bien reçu. Je vous mandai ce que m'avait dit M. Jallabert. M. le pasteur Vernet m'a chargé de vous témoigner la part sin-

[1] La Compagnie des pasteurs de l'Église réformée de Genève; cette Compagnie existe encore aujourd'hui.

[2] La réponse de Rousseau est du 6 juillet 1762.

cère qu'il a prise à vos peines. Dans toute cette affaire, j'ai été charmé de la modération de notre Compagnie, et M. Vernet l'a conduite. Un homme qui n'est pas ministre, qui vous hait, et qui ne m'aime pas, remercia les magistrats dans son discours des promotions, de l'arrêt qu'ils avaient rendu contre vous. M. Vernet qui fit la récapitulation des discours n'en dit pas un mot. Je l'en remerciai le lendemain, il me dit qu'il se devait à lui-même ce qu'il avait fait, qu'il était affligé de ce que vous aviez écrit, mais qu'il était plein d'estime pour vous.

Je trouvai par hasard Voltaire chez madame d'Enville; on parla de vous. Il dit : « Jean-Jacques reviendra, les syndics lui diront : « Monsieur Rousseau vous avez mal fait d'écrire ce « que vous avez écrit, promettez de respecter à l'avenir la re- « ligion du pays. Jean-Jacques le promettra, et peut-être il « dira que l'imprimeur a ajouté quelques pages à son livre. » Non, monsieur, lui répondis-je, Jean-Jacques ne met pas son nom à ses ouvrages pour les désavouer. Voltaire resta muet, il demanda qui j'étais, il y a cinq à six ans que je ne l'avais rencontré.

XX

9 juillet 1762.

N'ayez pas regret au tort que j'ai pu me faire, puisque je suis sûr que je ne vous en ai point fait à vous [1]. Vous me connaissez mal, si vous croyez que je puisse craindre l'injustice. Des malheurs qu'on ne se reproche pas, ne sont plus des malheurs. D'ailleurs ma situation me met à l'abri de tout, je puis me passer des hommes, et dans la rigueur des mots, je n'en attends rien. Non, je vous le jure, mon cher concitoyen, ce n'est pas de moi que je suis en peine; mais en vous ser-

[1] Moultou répond ici à la lettre de Rousseau du 6 juillet; elle ne lui était pas encore parvenue quand il écrivit celle qui précède.

vant, je crains toujours de ne pas vous servir comme vous le voulez. En vous écrivant, je tremble que mes lettres ne vous déplaisent; mais aussi ne manquerais-je point aux devoirs de l'amitié, si je vous laissais ignorer ce que vous devez savoir? Je ne sais si vous pourrez rester à Berne, ne dois-je donc pas vous envoyer cette lettre de M. Usteri de Zurich, votre ami et le mien, qui vous offre un asile sûr dans une république sage, où je vous souhaiterais si vous n'y étiez trop éloigné de moi [1]? Vous me dites : « Est-il possible qu'il ne se trouve pas « un ami de la justice et de la vérité, qui daigne prendre la « plume pour répondre au réquisitoire? » Ne dois-je pas vous répondre à mon tour, si vous m'avez cru votre ami, vous devez m'avoir cru l'ami de la vérité et de la justice, et j'aurais déjà répondu, si j'avais cru que ce libelle méritât quelque attention; mais comment vous servir, quand on ne sait pas comment vous voulez qu'on vous serve? J'aime à croire que vous vous êtes défié de mon talent plutôt que de mon cœur. Si ma plume peut vous êtes utile, dirigez-la; envoyez-moi un canevas, un précis de la manière dont vous souhaitez que l'on réponde. Ou je ne puis rien, ou je saurai m'en servir; j'appellerai, si vous le voulez, Roustan à mon aide. Usteri ferait imprimer à Zurich, je suis aussi sûr de lui que de moi. Dites, que faut-il faire? Ayez un peu plus de confiance en vos amis; ils méritent que vous les distinguiez de la foule des hommes. Cher concitoyen ne m'épargnez pas; si des raisons que je doive ignorer vous font désirer de suspendre ou de terminer notre correspondance sans me les dire, écrivez-moi seulement qu'elle cesse, et elle cessera. Je ne verrai dans cet ordre qu'un simple ordre, et je me garderai bien de croire qu'il y ait quelque refroidissement dans notre amitié. Madame d'En-

[1] Sur cette offre bienveillante, Rousseau entra en relation avec M. Usteri. La place nous manque pour donner les nombreuses lettres adressées par ce dernier au philosophe.

ville m'envoie dire que Voltaire a reçu une lettre de Berne qui lui dit qu'il n'y a eu dans le Sénat qu'un seul membre qui ait opiné à vous faire sortir des terres de la République, et que cet avis a été rejeté par tous les autres. Je le souhaite, et je languis bien d'en être assuré. Je ne donnerai point votre adresse à M. Usteri, à moins que vous ne me l'ordonniez.

XXI

17 juillet 1762.

Que votre lettre me touche, cher et vertueux concitoyen [1], non, je n'ose pas la relire. Ai-je donc pu vous affliger ? Ah ! je vous le jure, je ne l'ai pas voulu, mon cœur est aussi innocent que ma plume est coupable. Mais vous avez vu dans mes reproches mêmes ma tendre amitié, comme je la vois dans vos craintes. Je confesse mes torts, n'en parlons plus, l'ombre de refroidissement dans votre amitié me ferait mourir.

Oui, mon cher concitoyen, qu'ils me fassent ce qu'ils voudront : mais, si j'ai des forces suffisantes, je vous défendrai. Quel homme de lettres se chargerait ici de ce soin? Ils ne savent plus qu'encenser le veau d'or; mais pour moi, qui ne veux ni chaire de professeur, ni église de campagne ou de ville [2], pas même l'entrée dans leur Compagnie, dont je suis peu digne assurément, je ferai mon devoir, et ils feront leur métier, s'ils me blâment. Je n'ai qu'une crainte, mais elle est vraie et bien fondée; je me défie de mon talent. Ah ! si le zèle pouvait en tenir lieu ! Qui mériterait

[1] Voir la lettre de Rousseau du 15 juillet précédent, dans laquelle il encourage Moultou à entreprendre sa défense par écrit.

[2] Moultou s'était livré par goût aux études théologiques, et avait été reçu ministre du saint Évangile. Sa fortune cependant lui avait permis de ne point accepter de fonctions ecclésiastiques officielles; il en résulta qu'il n'est jamais devenu ce que, dans l'Église réformée, on appelle *pasteur*.

mieux que votre ami d'être chargé du noble emploi de vous défendre? N'importe! je vais travailler[1]. Si je réussis, mon travail paraîtra; si je ne réussis pas, je m'honorerai de mes intentions, et ma conscience m'applaudira au moment même que je brûlerai mon ouvrage. Je n'aurais pas cette crainte, si vous aviez voulu le revoir, mais je comprends vos raisons pour le refuser et je les approuve.

On nomme aujourd'hui un tribunal légal pour juger M. Pictet, qui avait écrit une lettre anonyme sur l'arrêt du Conseil qui condamnait vos livres. Tout le Conseil étant plein de ses parents, il faut former un tribunal; je crains que cette affaire n'ait de fâcheuses suites. Quand est-ce qu'une vraie concorde, une tendre amitié nous unira tous? M. Jallabert a vu votre lettre, il est pénétré de vos sentiments pour lui, il m'a chargé de vous en remercier, et de vous assurer qu'il sera toujours le même pour vous. M. Abauzit vous défend avec une vivacité qui n'est pas de son âge. Vertueux concitoyen, vous avez encore des amis.

Il est certain que le Conseil de Genève n'a fait aucune démarche auprès de MM. de Berne pour vous faire sortir du canton[2]. Je ne dis rien des particuliers, ils en sont bien capables; si on le sait, ils s'en repentiront. Un de mes amis qui sort d'ici me dit qu'on répand dans le public une brochure contre vous, il ne l'a pas vue, je suis indigné. J'ai bien peur qu'elle ne soit d'un homme qui a prêché contre votre *Contrat social;* je ne crois pas que son livre fasse fortune. Nous le verrons. On m'écrit de Paris que le parlement ne poursuit pas votre contumace, et que des conseillers de celui de Rouen qu'on voulait engager à dénoncer votre livre, ont répondu fière-

[1] Parmi les papiers de Moultou, nous avons retrouvé les fragments de cette défense de Rousseau. Comme la suite des événements en avait rendu la publication inutile, il n'est pas probable qu'elle ait jamais vu le jour.

[2] De Berne.

ment : « Il n'y a point parmi nous de délateurs. » Je vous embrasse du fond de mon cœur. J'ai écrit à Usteri.

XXII

4 août 1762.

J'ai reçu, mon cher concitoyen, votre lettre du 24 juillet avec l'incluse, que je fis remettre tout de suite à son adresse. L'homme à qui vous écriviez[1] est fort de vos amis, je n'en puis douter, quoique je ne le connaisse pas personnellement; il est fort zélé pour vos intérêts et très-sage : c'est un ami que vous ne devez pas négliger. J'avais été effrayé d'un bruit qui se répandait ici, qu'on vous persécutait aussi à Neuchâtel; mais il n'y avait sans doute aucun fondement à cette nouvelle : elle est tombée. Coindet me mande de Paris, en date du 29, qu'on espère qu'au premier moment opportun on pourra faire lever le décret du parlement contre vous. Le parlement serait bien sage s'il osait ainsi se condamner lui-même. Quelqu'un me mandait : Que fera M. Rousseau s'il est obligé de quitter Neuchâtel? Je lui répondis : S'il me croit, monsieur, il reviendra à Genève.

Le pauvre Roustan est affligé de n'avoir point de réponse à la lettre qu'il vous a écrite : il vous aime du fond de son cœur. Ce que vous me mandez de Vernes ne me surprend pas, mais ne lui croyez aucune mauvaise intention, certainement il n'en a aucune.

Si votre affaire s'accommode au parlement de Paris, faut-il écraser ce réquisitoire? Vous devez savoir mieux cela que moi. Je vous embrasse, mon cher concitoyen, et je vous suis dévoué pour ma vie.

[1] M. Marcel. Voir, pour l'intelligence de cette lettre, celle de Rousseau du 24 juillet précédent, à laquelle répond ici Moultou.

XXIII

7 août 1762.

Je suis aussi surpris que vous, mon cher concitoyen, du retard de la lettre dont vous me parlez[1]. Comptez sur l'exactitude des dates. Comme j'avais les mêmes craintes que vous, j'y ai toujours apporté beaucoup d'attention. Cependant vos lettres me parviennent toujours sans retard, et bien cachetées, ce qui m'assure qu'il n'y a rien à Genève. Et pourquoi voudrait-on savoir en Suisse ce qu'on vous écrit et ce que vous écrivez?

Vous pouvez m'envoyer l'arrêt apostillé[2]. Si c'est un évêque qui a fait les notes, le clergé catholique vaut mieux que le nôtre, puisqu'il s'y trouve un homme, et qu'il n'y en a point chez nous. Ils ne savent plus que se taire. Roustan ne sera plus affligé de votre silence, à présent qu'il en saura la cause. Je reçois en ce moment un billet de la personne[3] à qui vous aviez écrit, je vais le transcrire. « J'ai reçu la lettre dont vous « me parlez, j'y ai répondu fort au long le 30 du mois passé, « et encore écrit le 3 à Saint-Aubin, adresse de ma première; « s'il n'a pas reçu ces deux lettres, il peut les faire demander « au commis de la poste de Saint-Aubin. Il me tarde fort « d'avoir une réponse. »

Il est bien vrai que c'est un crime ici que d'être noté d'amitié pour vous, mais je veux aller à l'autre monde avec ce crime. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] Voir la lettre de Rousseau du 3 août 1762.

[2] Rousseau, dans sa lettre précédente du 3 août, parle à Moultou de l'arrêt du parlement lancé contre lui qu'il venait de recevoir, avec une apostille justificative, d'une main anonyme.

[3] M. Marcet.

XXIV

21 août 1762.

J'ai reçu, mon très-cher concitoyen, votre lettre du 10 août, avec les notes que vous avez transcrites[1]; elles sont très-bonnes, et je m'en servirai. Oui, l'entreprise est grande et belle[2], mon âme s'y complaît, mais pour parler dignement de vous, il faudrait être vous-même.

J'ai vu la lettre que vous avez écrite à votre ami[3], et les conseils qu'il vous donne. Si vous les suivez (et je n'y vois aucun inconvénient), je ne doute pas du succès. Cependant qui peut répondre de ce qui dépend du libre arbitre des hommes? En cas que le succès ne répondît pas aux espérances de votre ami, il serait temps alors d'exécuter votre projet, lequel pourrait même nous être utile, pourvu que vous y missiez de la vérité sans aigreur, et que vous vous montrassiez patriote au moment même que vous cesseriez de vouloir être notre concitoyen. Mais il est impossible que vous puissiez agir autrement. Je languis fort d'apprendre la réponse du roi de Prusse à milord Maréchal. Je viens de lire un petit ouvrage qu'on m'a dit de Voltaire, et qui est bien marqué à son coin, intitulé : *Sermon des cinquante*. C'est une chose horrible, jamais on n'attaqua le christianisme plus ouvertement, avec plus de mauvaise foi, d'une manière plus dégoûtante. C'est une parodie de l'Ancien et du Nouveau Testament. Je ne doute pas cependant que cet ouvrage n'ait été imprimé à Genève. Oh! si je l'avais pu garder seulement deux jours! Mais la personne qui me l'a communiqué n'a fait que me le montrer, et a exigé que je n'en ferais aucun usage. Voilà

[1] Rousseau n'avait envoyé à Moultou que les notes écrites par l'anonyme sur l'arrêt du parlement.

[2] La défense de Rousseau que Moultou venait d'entreprendre.

[3] Lettre à M. Marcet du 24 juillet 1762.

Digitized by Google

l'homme qu'on fête chez nous. Il m'est venu voir deux fois pour l'affaire de Calas et ne m'a point trouvé. Je le vis l'autre jour chez madame d'Enville, il ne dit pas un mot de vous. Je l'attendais là. Un professeur de Zurich[1], homme très-estimable et qui sent tout ce que vous valez, partira lundi avec sa femme pour Motiers-Travers. Il ne fait le voyage que pour vous voir. Il a lu le *Sermon des cinquante*, et pourra vous en parler. Il n'a point dissimulé à Genève tout le cas que l'on fait de vous à Zurich, et vous a défendu contre vos ennemis comme j'aurais pu le faire. Roustan est pénétré de ce que vous lui dites; s'il peut se cacher, il vous ira voir, et moi aussi si j'ai fini ce dont je m'occupe. M. Vernet vous réfute, mon cher concitoyen, mais avec tant de ménagement que vous en serez content. Il vous écrit à vous-même, et appelle votre ouvrage *Testimonium animæ naturaliter christianæ*. Il veut vous gagner et non vous faire de la peine. M. Vernet est votre ami, c'est un homme sage qui abhorre Voltaire. Nous sommes très-bien ensemble. Je dois ce témoignage à nos ministres, qu'il n'y en a pas quatre qui aient approuvé le décret, et pas un seul qui ait osé dire qu'il l'approuvât. Bonjour, mon cher concitoyen, je vous embrasse du fond de mon cœur.

XXV

1er septembre 1762.

Voilà, mon cher concitoyen, une lettre que M. Cramer m'a remise pour vous. Ces MM. Cramer se disent fort vos amis, le sont-ils? Je n'en sais rien, ils tiennent trop à Voltaire. On a fort parlé de vous, vendredi passé, à la Compagnie[2]. C'est une lettre de Paris et un article de la *Gazette d'Utrecht* qui

[1] Le professeur Hess.
[2] La Compagnie des pasteurs.

y ont donné lieu. Il est dit dans cette lettre qu'on avait assuré dans l'Académie française et dans celle des Inscriptions que les ministres de Genève avaient approuvé votre livre. La *Gazette d'Utrecht* dit la même chose. Vos ennemis voulaient se servir de cette imputation pour soulever notre Compagnie contre vous; mais elle n'en sera pas la dupe. Nous avons compris, avec M. Vernet, que le bruit ne venait que de d'Alembert et de Voltaire, qui auraient voulu vous mettre aux prises avec nos ministres, pour se venger de vous et d'eux. Ainsi ces messieurs ont perdu leurs peines.

XXVI

10 septembre 1762.

Je fus obligé de prêcher hier, jour de jeûne, à la campagne, ce qui m'empêcha de répondre, mardi ou mercredi, à la dernière lettre que vous m'avez écrite [1]. Que les procédés de Voltaire et de sa cabale sont odieux! mais ne me remerciez jamais de ce que je puis faire pour traverser leurs infâmes desseins; il n'y a point de mérite à remplir son devoir. — J'ai vu votre lettre à M. de Montmollin, elle est comme elle devait être. Votre conduite est une, en dépit de tous vos ennemis. Vous ne sauriez croire le chagrin que cette lettre a fait ici à ceux qui ne vous aiment pas, et de quelle joie elle a pénétré ceux qui vous aiment. Ils ont tous senti qu'après la démarche que vous avez faite, il n'y a plus d'obstacle à votre retour à Genève, et que notre Consistoire n'a rien à faire contre vous, après la décision de celui de Neuchâtel. Nos pasteurs sont trop prudents; ils n'élèveront pas autel contre autel. J'ai vu un extrait de la lettre du roi de Prusse à milord Maréchal; cette lettre est digne du roi; il ne pouvait se laver d'avoir aimé Voltaire

[1] Lettre de Rousseau du 1er septembre 1762.

qu'en vous protégeant. Ce Voltaire assure que le *Sermon des cinquante* est du roi de Prusse. Je voudrais bien que milord Maréchal en fût informé. Il n'est rien que ce malheureux poëte n'ait fait pendant cette guerre pour rendre ce monarque ridicule et odieux, en supposant toujours des lettres de sa part qu'il n'a jamais montrées à personne. — Quel projet, mon cher concitoyen, que celui d'un voyage avec vous à Zurich! ah! sans doute que je le ferai, ce voyage! C'est le peuple de la terre que j'aime le plus, et j'irai voir ce peuple avec l'homme du monde qui m'est le plus cher.

M. Vernet a été fort content de votre lettre, et indigné de l'anonyme : cela fait horreur. Il me charge de vous dire qu'il vous écrira au premier jour; mais ces fêtes[1] occupent tous les ministres, il a prêché ce matin. Je ferai une sérieuse attention au dernier article de votre lettre[2], je relirai ces règles de grammaire, il y a longtemps que je sais que nous ne parlons pas français à Genève. C'est un malheur pour un homme de lettres, que de vivre avec des gens qui parlent mal; s'ils étaient bons au moins, j'en serais bientôt consolé. — En vérité, de Luc vous aime avec passion, c'est lui qui m'apporta votre lettre à M. de Montmollin; il me dit en entrant : Je vous apporte de l'or potable, — et c'en était pour lui.

XXVII

22 septembre 1762.

Je reçois en ce moment, mon cher concitoyen, votre lettre du 20[3], et j'y réponds aussitôt. — Il est vrai que j'allai moi-

[1] Les fêtes du jeûne génevois, qui ont encore lieu maintenant au mois de septembre.

[2] A la fin de sa dernière lettre, Rousseau avertissait Moultou des fautes de français qui lui échappaient quelquefois.

[3] Cette lettre de Rousseau n'est pas connue; ce qui malheureusement nous empêche d'éclaircir plusieurs points de la réponse de Moultou.

même à *la ville de Turin* porter une lettre à l'homme que vous m'aviez envoyé; que j'y envoyai deux fois et que l'hôtesse me dit toujours qu'il était parti, quoiqu'il m'eût dit lui-même, à cinq heures, qu'il ne partirait que le lendemain au matin. Ne soyez donc point en peine de cette lettre. Roustan[1] vous dira tout ce que je vous dirais. Je suis indigné contre le ministre qui a écrit à M. de Montmollin; vous auriez bien dû me dire son nom; nous avons des espèces d'hommes qui font pitié : ils ne savent pas de quel esprit ils sont animés. Je l'éprouve chaque jour; ce qui est bien certain, c'est qu'eux ou moi ne sommes pas chrétiens : il me semble pourtant que je le suis.

Oui, mon cher concitoyen, votre lettre à M. de Montmollin[2], a écrasé tous vos ennemis, et ranimé le courage de ceux qui vous sont attachés. Les premiers ont bien vu que cette lettre déconcertait leurs projets, et comme ils s'imaginent que vous l'avez écrite à l'instigation de vos amis de Genève, pour qu'on n'eût rien à vous dire si vous y reveniez; ils ne doutent pas que votre intention ne soit d'y venir bien vite, et cette crainte les glace d'effroi. En conséquence, ils affectent de montrer la contradiction de vos principes avec votre conduite; ils vous taxent d'hypocrisie; ils disent que vous vous jouez de toute religion. D'autres, au contraire, soutiennent qu'il n'y a point de rétractation dans votre lettre; mais, ajoutent-ils, il n'a communié que pour suivre la religion du pays, et se ménager un asile dans sa patrie, si le pays où il est cesse de lui convenir.

Vos amis ne manquent pas de réponses : « si tous les

[1] Roustan projetait de faire une visite à Rousseau. Elle eut lieu quelques jours après.

[2] La lettre à M. de Montmollin, pasteur de Motiers, du 24 août 1762, dans laquelle Rousseau déclare son intention de participer à la sainte Cène et en expose les raisons.

cultes, » disent-ils, « lui sont indifférents, pourquoi ne restait-il pas à Paris, et ne se disait-il pas catholique? De quels avantages ne pouvait-il pas y jouir? Il était bien sûr d'un asile dans le comté de Neuchâtel quand il a communié. Est-ce faire la cour au roi de Prusse que d'approcher de la sainte table? Et d'ailleurs, si vous attribuez à M. Rousseau *la Profession de foi du Vicaire*, il faut lui attribuer aussi ce qu'il dit dans cette *Profession* de la religion protestante, qu'elle est la plus sainte et la plus raisonnable de toutes les religions. Après un tel aveu et la promesse qu'il vous eût faite de ne jamais écrire contre elle, que lui auriez-vous dit, s'il était venu à Genève? »

Quoiqu'il en soit, notre bourgeoisie est charmée de cette lettre, il s'en est fait deux cents copies; elle est enchantée que vous vous rapprochiez de sa façon de penser. Au fond elle vous aime, parce que sur le gouvernement vous pensez comme elle, et il ne lui fallait qu'un prétexte pour oser vous défendre hautement et sans scrupule. — M. Jallabert m'a dit que vous étiez le maître de revenir quand il vous plairait, et qu'il ne voyait pas ce qu'on aurait à vous dire. Que de machines le Jongleur[1] fait jouer pour me forcer au silence! Je l'embarrasse étonnamment; mais, il a beau faire, je suis le devoir, heureux qu'il s'accorde avec tous les penchants de mon cœur. Roustan vous apprendra sur tout cela des détails qui vous feront pitié; cet homme est aussi petit que méchant. Il est bien fâché que le roi de Prusse vous ait accordé sa protection; il n'a pas tenu à lui de l'empêcher, mais il n'a pas du crédit partout. Le roi de Prusse a trop d'esprit pour être la dupe d'un joueur de gobelets. Dites-moi ce que cet enragé a contre vous. Une femme jeune, belle, et malgré cela pleine de sens, lui disait l'autre jour que si elle avait pour vous l'enthou-

[1] Le docteur Tronchin.

siasme de la vertu et de l'amitié, il avait contre vous l'enthousiasme froid de la haine, et que l'un valait l'autre assurément. Je n'ai point vu de copies de la lettre du roi de Prusse, j'ai seulement ouï dire que l'on écrivait de Neuchâtel à M. Tronchin, le procureur général, que le roi avait écrit à milord Maréchal qu'il était surpris que la ville de Neuchâtel n'eût pas senti tout votre mérite et qu'il fût nécessaire qu'il le lui fît connaître; qu'il était fâché que votre santé ne vous permît pas d'aller à Berlin; qu'il vous y aurait reçu comme vous méritiez de l'être, et comme il voulait que vous le fussiez dans tous ses États. Si vous pouviez m'envoyer copie de cette lettre et votre réponse, vous me feriez un très-grand plaisir, et cela ne ferait pas mal à Genève. M. Vernet doit vous avoir écrit, il est à la campagne. Je n'ai pas pu voir encore le mandement, on me l'a promis. Je vous écrirai le départ de Roustan; il partira, je crois, samedi. Je vous embrasse, mon cher concitoyen, du fond de mon cœur.

XXVIII

25 septembre 1762.

Je vous écris, mon cher concitoyen, pour vous annoncer le départ de Roustan et d'un ministre de ses amis[1], qui le vaut presque. Qu'ils seront heureux de vous voir! Je glisse sur cette réflexion, elle me déchirerait l'âme. Je vous aime tous les jours plus, parce que je vous estime tous les jours davantage, et que vos ennemis sont si méprisables, qu'ils me forceraient à vous aimer quand je voudrais vous haïr. Oh! les vilaines gens! Roustan vous en dira des nouvelles. Bonjour, cher homme; quand vous aurez des lacets de reste, envoyez-m'en; ceux qui m'unissent à vous sont tissus depuis

[1] Le ministre Mouchon.

ongtemps et ne s'useront jamais. On a ici la lettre que vous avez écrite à une dame, en lui envoyant un lacet en présent de noces[1]. Cette lettre est comme tout ce qui vient de vous, la fin en est délicieuse. Vous ne faites rien d'inutile, l'instruction est toujours chez vous à côté de l'agrément. Une femme belle, jeune, honnête, qui vous défend en toute occasion, et qui vous aime à la folie, me charge de vous dire qu'elle se remarierait si elle espérait un tel présent de noces; n'en faites-vous pas pour celles qui ne se marient point?

Je suis à la campagne, et vous voyez au ton de ma lettre que je viens de quitter des gens gais, auxquels j'ai dit que j'allais vous écrire. Que ne puis-je, comme l'heureux Roustan, m'entretenir de plus près avec vous! Que l'hiver me paraîtra long, et que le printemps s'écoulera vite s'il me donne tout ce que j'attends! Mon cher concitoyen, si je me trouve avec vous une fois, je ne vous quitte plus. J'aurai du loisir ici et j'y travaillerai à mon aise. Roustan sera vendredi à Motiers-Travers; il voyage, comme Émile et son gouverneur, à pied[2].

XXIX

15 octobre 1762.

Cher concitoyen, je n'ai qu'un moment pour vous écrire[3], mais il faut que je vous donne avis du départ de M. de Luc pour Motiers-Travers. Il y arrivera vendredi au soir. Je n'ai pu parer le coup, recevez-le, je vous en conjure, avec amitié; il vous est entièrement dévoué, et vous ne l'aurez que deux jours.

[1] On sait qu'un des passe-temps de Rousseau, pendant son séjour à Motiers, était de faire des lacets; il les donnait ensuite à des dames, sous la condition expresse qu'elles nourriraient elles-mêmes leurs enfants.

[2] La réponse de Rousseau est du 8 octobre 1762.

[3] Voir la lettre de Rousseau du 8 octobre précédent, à laquelle celle-ci sert de réponse.

Roustan n'est point encore arrivé, mais son compagnon de voyage m'a remis votre lettre. Avec quel plaisir j'ai vu quelqu'un qui venait de vous voir! Quand est-ce que mon tour viendra? Je languis bien de pouvoir parler de vous avec R***; que de questions j'ai à lui faire! Ne croyez pas que j'aie mal gardé mon secret[1]; l'on n'a sûrement que des soupçons, si l'on n'a ouvert aucune de mes lettres. On a jugé d'après mon caractère, et de cette manière il n'est pas difficile d'avoir bien jugé : je ne me cache point. R... n'a pas compris votre dernier chapitre du *Contrat social*, au moins il ne l'a pas entendu comme moi. Quand vous dites que le christianisme est contraire à l'esprit social, il me semble que cette assertion revient à celle-ci : que la bienveillance se relâche en s'étendant, et que le christianisme nous faisant envisager tous les hommes comme nos frères, nous empêche de mettre une grande différence entre eux et nos concitoyens. De là, le système du christianisme est plus favorable à la société universelle des hommes qu'aux sociétés particulières; le chrétien est plus cosmopolite que patriote. Cela est très-vrai, et il me semble que c'est tout ce que vous avez voulu dire. M. Vernet est un sot. Qu'il vous éclaire s'il croit que vous vous trompez, mais qu'il attende que vous soyez instruit avant de vous proposer de vous rétracter. On ne fait une pareille proposition qu'à un malhonnête homme. Mais, mon cher concitoyen, le parti de Voltaire rirait bien si vous attaquiez nos ministres, qui dans le fond vous aiment. Agissons de concert; je ne suis pas moins aigri que vous; je ne suis pas plus timide, mais je suis sur les lieux et je vois tout.

Je dois vous avertir que trois Génevois voyagent dans votre voisinage; ils iront peut-être à Motiers; défiez vous-en. Ces trois hommes sont : Claparède, qui a prêché le premier contre

[1] Le secret sur l'entreprise de la défense de Rousseau.

votre *Contrat social;* le professeur Perdriau, que vous connaissez, mais qui n'a que l'esprit qu'il faut pour faire des prônes; Mallet, l'historien du Danemark, qui est entièrement dévoué à la famille du Jongleur. Si vous recevez ces trois hôtes, ne leur accordez que les droits rigoureux de l'hospitalité; il suffit qu'ils n'aient pas à se plaindre. Je vous embrasse du fond de mon cœur.

XXX

9 novembre 1762.

Votre lettre[1] très-cher concitoyen, m'attendrit et m'afflige. Ce n'est pas quand je vois toute votre âme que je veux que vous méconnaissiez la mienne. Me demander si je vous aime toujours, c'est me demander si je puis cesser d'aimer la vérité, de respecter la vertu, d'adorer la liberté, de haïr vos ennemis. Rousseau, quand vous avez vécu dans un cœur honnête, y avez-vous pu mourir? Mais pourquoi un si long silence? c'est que je sais d'abord que vous êtes accablé de lettres, que j'avais prié M.de Luc de vous dire que j'avais reçu la dernière que vous m'avez écrite et que j'avais été charmé de tout ce qu'il m'avait dit de vous. J'attendais ensuite le professeur Vernet, pour savoir de lui-même où son ouvrage en était. Il devait être de retour de la campagne à la fin de la semaine passée, il y est encore pour quelques jours. Ainsi je pris mon parti d'aller le voir samedi, et j'eus une assez longue conversation avec lui sur votre sujet, dont je ne fus pas aussi content que je l'avais espéré. C'est un homme fin qui craint de donner prise contre lui, et qui voudrait tout ménager. Cependant je crois qu'il vous aime, et encore plus qu'il a peur de vous. Je renforçai autant que je pus ce dernier sentiment, et je le fis avec assez d'habileté pour ne vous point compromettre. Son

[1] La lettre de Rousseau dont il s'agit ici n'est pas connue.

ouvrage ne paraîtra qu'au commencement de l'année prochaine, cela s'arrange donc fort bien avec ce que M. de Luc m'a dit, et si vous le vouliez encore, je ferais jouer des ressorts pour l'empêcher de paraître. Vernet se connaît bien, et il vous connaît mieux encore, il sait que sa plume n'est qu'un fuseau que vous briseriez d'un coup de massue. Ne pressez donc pas vos éclaircissements. Au reste, mon cher concitoyen, il faut absolument que nous ayons au premier jour la lettre de M. de Montmollin[1]. Le ministre Sarasin ne la montre qu'à quelques-uns de ses collègues, qui ont l'honneur de penser comme lui; les autres ne peuvent donc juger que par eux de cette lettre que M. de Luc m'a dit excellente. M. de Montmollin vous doit donc, il se doit à lui-même d'envoyer copie de cette lettre comme il l'avait promis. Je vois bien que c'est d'ici qu'on l'en empêche; mais, cher concitoyen, je vous le répète, il faut absolument que nous l'ayons dans quelques jours, plus tard elle serait inutile. M. de Luc ici présent m'a dit que vous travaillez vous-même à éclaircir votre ouvrage; mon travail est donc superflu. Cher concitoyen, je voudrais passer avec vous quelques heures; au nom de Dieu, songez que vous vous devez à vous-même beaucoup de modération. Plus vos ennemis en manquent et plus vous en devez faire paraître. Je suis roué aujourd'hui et en conscience malade d'une conversation de trois heures que j'eus hier sur votre livre avec des hommes passionnés que je mis en poudre. Je traitai le cafard V... comme il le méritait : c'est une âme faible et petite, qui cherche à s'avancer et qui croit qu'il vaut mieux pour cela flatter les hommes qu'étudier les livres. Adieu mon cher concitoyen, je suis à vous pour la vie, soyez-en bien sûr[2].

[1] Une lettre de M. de Montmollin au ministre Sarasin, de Genève. Cette lettre semble avoir été favorable à Rousseau.

[2] La réponse de Rousseau est du 13 novembre 1762.

XXXI

16 novembre 1762.

J'avais compté vous donner aujourd'hui d'agréables nouvelles; une triste fatalité semble avoir pris à tâche de persécuter vos amis. On vous aime, et on ne peut pas vous servir, peu de gens sont en état de juger de l'importance des choses. Quoi qu'il en soit, vous avez encore des compatriotes, notre ami s'est chargé de vous écrire au long sur tout cela. Cher concitoyen, ne vous laissez pas abattre par l'injustice, restez avec le petit nombre qui ne vous abandonnera jamais. Plus d'éclaircissements, il ne faut qu'une noble fierté. Et d'ailleurs vous ne satisferiez pas vos ennemis, et vous déplairiez à ceux qui ne connaissant pas le fond de votre âme, pourraient vous soupçonner de faiblesse. Le roi [1] qui vous aime, vous met en état de tout oser, et vous ne devez plus avoir que la modération que vous impose le respect que vous vous devez à vous-même. Voici donc ma façon de penser à cet égard. Il faut que mes éclaircissements paraissent en même temps que la réponse du professeur Vernet, et qu'en adoptant mes explications dans une réponse que vous pourriez m'adresser, vous fassiez sentir tout le ridicule du prêtre, cela ne sera pas difficile assurément. Mais comme je suis à peu près brouillé avec mon corps [2] (que j'aurais déjà quitté, entre nous, si mon père n'était pas en vie) et avec bien d'autres gens à votre occasion, il importe que l'ouvrage que je prépare soit parfait; il faut donc qu'il passe par vos mains, que vous le refondiez, qu'il n'y ait presque que mon nom. Je sais ce que je vaux, ce que je vous dois, la dette est immense, comment la payerais-je? En général, il ne s'agit plus que

[1] Le roi de Prusse.
[2] Le corps ecclésiastique.

d'intimider ; qu'ils voient donc des plumes qui les fassent trembler. O quel temps et quels hommes !

Je rembourserai à Mouchon ce que vous lui devez, je l'ai fait prier de me dire à quoi cela se montait. C'est un garçon d'un vrai mérite qui vous aime comme tout le reste des bons citoyens.

XXXII

20 novembre 1762.

J'ai reçu vos deux lettres [1] mon cher concitoyen, et votre ami [2] vient de recevoir celle que vous lui avez écrite le 18 novembre. Je suis touché de votre amitié jusqu'au fond de mon âme ; mais ne parlons plus de nos sentiments réciproques, c'est à nos actions à les montrer. — Ne nous parlez plus de M. de Montmollin, c'est un prévaricateur ou une âme faible, nous avons été tout à fait indignés de sa lettre à M. d'Ivernois. Celui-ci a été deux ou trois fois chez M. Sarasin qu'il n'a point trouvé, il n'a donc pas eu la lettre [3], croyez qu'on ne cherche que des prétextes pour la refuser. — Au reste, votre bon ami et moi, ne croyons plus que vous deviez écrire une seconde lettre à M. de Montmollin : il ne mérite pas que vous lui fassiez cet honneur. Nous ne voulons plus même d'éclaircissements que d'une certaine manière, qui sûrement vous conviendra. Votre ami est plein de zèle, de sagesse, de modération ; il vous aime comme vous voulez être aimé, et n'exige de vous que ce que l'honneur vous permettra toujours de faire ; il agit plus selon vos principes que selon les siens et cette conduite me fait bien sentir toute la bonté de son esprit,

[1] Les lettres de Rousseau du 13 et du 15 novembre 1762.

[2] De Luc.

[3] La lettre que M. de Montmollin avait écrite à M. Sarasin sur Rousseau. Il en a déjà été question plus haut.

et l'excellence de son âme. — Adieu, très-cher et vertueux concitoyen, j'espère que jusqu'à notre dernier soupir nous pourrons finir nos lettres de cette manière [1].

XXXIII

24 novembre 1762.

Je suis obligé, mon très-cher concitoyen, de vous écrire encore un mot aujourd'hui pour vous dire que nous avons été trop prompts à soupçonner la conduite de M. de Montmollin. Une lettre qu'il vient d'écrire à M. d'Ivernois me persuade qu'il peut avoir eu de bonnes raisons pour ne pas nous envoyer une copie de celle qu'il avait adressée à M. Sarasin. Cet homme lui écrivit qu'un ministre de Genève devait faire imprimer cette lettre aussitôt qu'elle serait entre ses mains, et ce ministre c'était sans doute moi. Mon Dieu, avec quelles gens nous vivons ! Il ajoutait qu'on voulait se servir de cette lettre pour exciter une sédition. M. de M. ne devait pas croire de telles horreurs, mais il ne connaît pas mieux vos amis que vos ennemis. Cher Rousseau, éclairez ce M. de M. qui mérite de l'être ; qu'il rompe tout commerce avec ces méchants, je n'ai pas le temps d'ajouter un mot.

XXXIV

15 décembre 1762.

Je viens d'apprendre avec saisissement que vous avez été fort malade et même qu'on a craint pour vous. Si la même lettre (de M. de Montmollin) qui m'a appris l'état où vous avez été, ne m'avait entièrement rassuré sur les suites de votre maladie, je serais parti, mon cher concitoyen, pour vous aller servir. Croyez que personne ne fut jamais aussi dévoué

[1] La réponse de Rousseau à cette lettre est du 25 novembre suivant.

Digitized by Google

que moi. Mon cœur est plus affecté peut-être que le vôtre de tout ce qui vous arrive d'heureux ou de malheureux. Ecrivez-moi le plus tôt que vous le pourrez, ou faites-moi écrire par quelqu'un, je vous en conjure.

J'ai reçu votre dernière lettre [1]. Je relirai les *Lettres persanes*, et vous donnerai le moins d'embarras qu'il me sera possible ; ne pensez, au nom de Dieu, qu'à votre santé. De Luc vous aime de tout son cœur, mais il ne suit que sa tête : Vous reviendrez à Genève quand il vous plaira, je ne vois point d'obstacles à votre retour. Mais je ne vois pas la nécessité d'y venir sitôt. Quand vous en aurez envie, il suffira de m'en avertir, et tout ira bien. — Remettez-vous, ne pensez à rien, aimez-moi, car je suis à vous pour toujours.

XXXV

4 janvier 1763.

Je reçus hier, mon très-cher concitoyen, votre dernière lettre [2], et j'avais reçu samedi celle que vous m'aviez écrite le 19 décembre. Le messager ne me la remit qu'après le départ du courrier, ce qui m'empêcha de vous répondre d'abord. La voie du courrier est je crois la plus sûre, parce que le commis du bureau de Genève doit beaucoup à ma famille ; ainsi il ne donnerait mes lettres à personne, et si on les lui demandait, je serais sûrement averti ; mais celle que vous m'avez envoyée par le messager était fort mal cachetée.

Je languis bien de vous voir, l'hiver me paraîtra bien long et plus rude qu'à l'ordinaire, puisqu'il vous fait souffrir. Si vos maux empiraient, il faudrait peut-être venir à Genève, vous seriez plus à portée d'avoir des secours. Si vous ne vou-

[1] La lettre de Rousseau du 25 novembre 1762.
[2] Cette lettre de Rousseau, que Moultou mentionne ici, n'est pas connue.

liez pas y être connu, ne pourriez-vous pas être incognito dans les environs de la ville? Mais vous n'êtes pas en état peut-être de supporter le voyage.

Mon cher concitoyen, vous avez raison, l'Europe a prononcé, et devant ce tribunal vous êtes plus grand que vos juges. Mais j'espère qu'ils en rougiront enfin. De Luc est votre ami, cela est très-vrai, il ne veut point vous compromettre, mais il est un peu fixe dans ses idées; cependant il vous est utile. Quoi qu'il en soit, on a peur de vous, et l'on a bon marché des gens qui ont peur. Au reste, quand vous m'écrivez, mettez de temps en temps dans vos lettres des choses que je puisse montrer, qui peignent le vrai citoyen et l'homme qui ne craint pas les injustices, parce qu'il sent qu'il n'a plus tort. — Quelqu'un de vos ennemis me dit l'autre jour que vous cherchiez à revenir. Je lui dis : Je crois qu'il reviendra quand il voudra, mais il ne le veut pas encore, et je lus les deux lignes de votre lettre où vous me disiez que vous ne pouviez pas faire à présent le voyage, que vous aviez un cœur fait pour oublier les outrages de vos concitoyens, mais qu'on ne vous verrait jamais à Genève en homme qui demande grâce ou qui la reçoit [1]. Comptez que si vous venez, vous serez bien reçu, vous avez beaucoup de gens pour vous.

Ce serait une douce satisfaction pour moi que de vous aller chercher au printemps, s'il le faut faire plus tôt, le froid ne m'arrêtera pas. — Je travaille pour vous, je revois, je corrige. J'espère avoir bientôt fini, ménagez votre santé, tenez-vous dans un poêle, sans sortir, et aimez-moi comme je vous aime. — On m'a dit que vous aviez écrit des Mémoires sur votre vie, et que vous les aviez remis en dépôt à

[1] La phrase que cite Moultou faisait partie de la lettre de Rousseau qui a été perdue.

M. de Montmollin, cela est-il vrai? Si vous ne les avez pas écrits, vous feriez bien de les écrire [1].

XXXVI

2 février 1763.

Je ne vous écris, mon très-cher concitoyen, que pour vous dire que votre dernière lettre m'a touché jusqu'aux larmes [2], que j'irais avec vous au bout du monde s'il le fallait et que mon amitié ne peut pas plus augmenter que mon admiration. — J'ai vu milord Maréchal, oui, c'est un homme, je dois le revoir aujourd'hui, nous n'avons parlé, nous ne parlerons que de vous. Je le prierai de se charger d'une lettre pour vous, et cette lettre sera plus longue que celle-ci, je l'écrirai sans crainte [3]. Une fluxion m'a retenu huit jours dans ma chambre, elle m'a empêché de vous écrire plus tôt. — Il est inutile que je vous envoie le cachet de votre lettre, il était partagé en deux, la lettre peut avoir été ouverte, ou la cire brisée par le frottement du portefeuille ou de la poche. Au reste, n'ayez point de crainte, ils ont plus peur de moi que je n'ai peur d'eux. Je vous embrasse du fond de mon cœur.

XXXVII

5 février 1763.

Je reçois en ce moment votre lettre [4], mon très-cher concitoyen, et j'y réponds d'abord, quoique je n'aie le temps que

[1] La réponse de Rousseau est du 20 janvier suivant. Il y dément le bruit relatif à ses Mémoires.

[2] La lettre de Rousseau du 20 janvier 1763, dans laquelle il engage Moultou à passer avec lui quelques mois dans le courant de l'été suivant.

[3] Rousseau brûla cette lettre aussitôt, après l'avoir lue, sur la demande expresse de Moultou; l'importance du contenu réclamait sans doute cette précaution.

[4] Cette lettre a été perdue.

de vous écrire deux mots. Serais-je heureux tant que je penserais que j'aie pu vous faire de la peine. Mon amitié pour vous n'est pas née en un jour, elle ne dépend ni de votre humeur ni de la mienne, elle ne dépend même d'aucun événement; nous pouvons ne pas nous entendre, mais il est impossible que nous cessions de nous aimer. — Vous prenez le bon parti; si vos concitoyens ne vous veulent pas, laissez-les, ils ne sont plus dignes de vous; mais si vous n'avez pas reçu la lettre que je remis à de Luc, c'est qu'il prit sur lui de ne pas vous l'envoyer, parce que je vous disais à la fin :

Tout ce qu'il me reste à vous dire, c'est que quelque parti que vous preniez, soit que vous rejetiez nos conseils, soit que vous les approuviez, je vous approuverai toujours. Il y a de fort bonnes raisons pour et contre, plus peut-être contre que pour, mais il n'y a que vous qui le sachiez. Ces lignes firent de la peine à M. de L. et il supprima la lettre. Cet homme est plein de bonnes intentions, il vous aime; il se tourne de tous les côtés pour vous servir; je l'estime beaucoup, mais vous savez sa délicatesse sur certains points, il a fait pour vous et fera plus que je n'aurais espéré. Il sort de chez moi; il m'a tracé le plan d'une grande lettre qu'il veut que je vous écrive, vous m'en tenez quitte sans doute, et je vous promets que vous ne l'aurez pas. Adieu mon cher concitoyen, la poste va partir.

XXXVIII

19 février 1763.

Je m'étais bien attendu à la lettre que vous venez de m'écrire [1]; je ne me reproche pas cependant celle que je vous

[1] Voyez la lettre de Rousseau du 17 février 1763; c'est la réponse à la lettre de Moultou (la lettre brûlée). Elle fait voir que le philosophe avait assez mal pris les conseils de ses amis sur la conduite qu'il avait à tenir vis-à-vis du gouvernement de Genève depuis la condamnation de l'*Émile*. Les partisans de

ai écrite. Est-ce ma faute si vos amis ne voient qu'un moyen de vous faire triompher de la méchanceté de vos ennemis ? Ce moyen n'est pas malhonnête, je vous le propose. Il ne s'agit pas de rétractation, on veut au contraire empêcher qu'on en puisse exiger de vous. Nous avons des lois, elles sont absurdes si vous voulez, mais quand des gens malintentionnés veulent s'en servir pour vous éloigner de votre patrie, que peuvent faire ceux qui vous aiment ; les renverser ? vous ne le voudriez pas. Si on les obligeait à faire à votre égard la procédure ordonnée par l'édit, vous vous trouveriez dans des embarras bien plus grands. Que faire donc ? Il faut obtenir par la douceur ce qu'on ne peut arracher par la violence ou par la justice. Je ne vous ai donné aucun conseil, je vous ai dit ce que des gens plus éclairés que moi vous conseillaient. Milord Maréchal aura pu vous faire connaître la nécessité du parti qu'on vous propose. Au reste, je crois que vous ne devez plus rien à votre patrie, mais je crois qu'il est beau de faire pour son pays plus qu'on ne lui doit. J'ai remis à M. de Luc une lettre que je vous avais écrite avant de recevoir celle que vous venez de m'écrire ; vous verrez par là que j'avais soupçonné que vous prendriez mal celle que je remis au lord Maréchal. Mais je devais céder aux sollicitations de vos amis. Genève ne m'éblouit pas ; Dieu m'est témoin que j'en suis si dégoûté depuis votre malheureuse affaire, que si j'avais une patrie à choisir, ce ne serait pas pour Genève que je me déciderais. Vos concitoyens n'aiment que les cabales et les tripots, et sont sans force et sans vigueur. Leur estime ne me flatte guère, mais je serais au désespoir de ne pas mériter la vôtre [1].

Rousseau étaient d'avis qu'il fît le premier quelque démarche pour faire révoquer la condamnation injuste qui avait frappé son livre ; mais lui, qui se regardait comme l'offensé, repoussait avec hauteur et comme une lâcheté le conseil qui lui était donné.

[1] La réponse de Rousseau est du 26 février 1763.

XXXIX

19 mars 1763.

La dernière fois que je vous écrivis, mon cher concitoyen, j'étais fort pressé; je n'eus pas le temps de répondre à tous les articles de votre lettre[1]. Vous avez donc réfuté le mandement de l'archevêque de Paris; j'attends cette réfutation avec une extrême impatience, car, quoi que vous en disiez, cet ouvrage ne peut qu'être bon. J'espère même que nous pourrons nous en servir pour terminer ici votre affaire; car je ne doute pas que vous ne montriez à l'archevêque qu'en détruisant le catholicisme qui n'est pas votre religion, vous avez respecté les points fondamentaux du christianisme que vous professez. Si la pièce, comme je le soupçonne, est faite dans ce point de vue, il me semble qu'elle doit finir tout ici.

Les Génevois n'ont jamais senti combien vous les honorez. — Un Hume même qui du fond de l'Angleterre, vous élève au-dessus de tout ce que l'Europe admire et croit honorer Montesquieu en vous plaçant à côté de lui, ne les fait point revenir de leur erreur. Mais si vos compatriotes sont des sots, mon très-cher concitoyen, s'il ne vous rendent pas ce qu'ils vous doivent, ce n'est pas à dire que vous no leur deviez beaucoup; la patrie n'est pas pour vous un mot vide de sens; honorez-la donc en ménageant des imbéciles dont vous devez avoir pitié; et pour en venir à des extrémités, attendez qu'ils aient poussé la méchanceté à son comble, alors je ne vous retiens plus.

Quand vous aurez reçu des exemplaires de votre écrit, je vous conjure d'en envoyer quelques-uns ici. Malgré tous leurs torts, je crois même vous donner un bon conseil en vous

[1] Celle du 26 février. — Nous n'avons pas cette réponse de Moultou.

disant d'en donner à MM. Mussard, Jallabert, de Luc; point à Perdriau, bon homme mais faible, et point à Vernet qui joue l'évêque, et qui n'est qu'un doucet que je connais très-bien à présent. Vous pouvez avoir d'autres amis que je ne connais pas; mais ceux dont je vous parle méritent que vous leur envoyiez votre écrit. Dès que vous l'aurez, envoyez m'en un exemplaire par la poste, sans craindre les frais. Vous aurez su la mort de Marcet, il ne s'était pas bien conduit à votre égard; vous avez des amis qni valent mieux, mais pour qu'ils se montrent, il faut que vous les aidiez. Dans peu de jours je compte partir pour vous aller voir, nous parlerons de tout cela. Au reste, M. Fox, fils du secrétaire d'Etat, m'a proposé de le mener avec moi, il fera ce voyage exprès pour vous voir, car il n'oserait pas retourner en Angleterre sans vous avoir vu. C'est un brave Anglais, qui a beaucoup d'esprit, voulez-vous que je le mène? Je vous parlerai aussi beaucoup de Voltaire, il a une passion extrême de se réconcilier avec vous; je ne comprends rien à cela. Quelles sont ses vues? Est-il de bonne foi? Je vous jure que je m'y perds. C'est à l'occasion des Calas que je l'ai vu. Madame la duchesse de Grammont que j'ai intéressée dans cette affaire, m'avait fait charger par mon ami l'abbé Quesnel, de conférer sur certaines choses avec lui. Je le vis deux fois, il ne me parla point de vous, mais il y a trois jours qu'il me fit dire qu'il était malade, qu'il avait à me parler, qu'il ne pouvait venir chez moi; je crus qu'il s'agissait des Calas, il ne me parla que de vous. Je n'ai pas le temps de vous dire toute cette conversation, je vous la rendrai à Motiers, mais je vous juro que je n'y compris rien, c'est un comédien bien habile, j'aurais juré qu'il vous aimait. Que le temps l'assure, mon cher concitoyen, et je ne sais pas exprimer le sentiment, si vous ne voyez chez moi que personne au monde ne m'est aussi cher que vous.

XL

23 mars 1763.

O mon cher, mon très-cher concitoyen, quel livre! Quelle âme! quelle candeur! quelle sublimité! que nos philosophes auront à rougir, quand on en fera le parallèle avec vous! Laissez hurler les fanatiques et les tribunaux; qu'ils brûlent vos livres, vous brûlez l'âme de vos lecteurs! Que les Génevois tremblent en lisant votre livre[1], et s'ils ne s'amendent pas après l'avoir lu, abandonnez-les à leur sens dépravé, dévouez-les au mépris des siècles. Vous n'avez rien écrit d'aussi mâle, d'aussi salé, d'aussi raisonnable. Votre belle âme est empreinte dans chaque page de cet écrit. Vous y êtes bon et juste, serons-nous toujours injustes et méchants? Homme de bien, que je languis de vous voir, de m'échauffer au feu de vos vertus! Soyez tranquille sur Voltaire, je le reverrai, je le connais; c'est avec votre réputation qu'il veut se réconcilier, la lettre de Hume[2] l'a fait trembler. Mais dans ce moment il importera peut-être que vous viviez bien avec lui, nous verrons tout, comptez sur moi. Roustan vous lit tandis que je vous écris, le livre ne sortira pas de mes mains. On dira que vous êtes caustique, je dirai que vous êtes un homme. Qu'y a-t-il entre Beaumont et vous? Vous ne lui devez que la vérité, et c'est la vérité qui le censure.

XLI

30 mars 1763.

J'ai reçu, mon très-cher concitoyen, les deux exemplaires de votre Lettre à Beaumont bien cachetés et point coupés[3].

[1] La Lettre à l'archevêque de Paris que Rousseau venait d'envoyer à Moultou avec la lettre du 21 mars précédent.

[2] Une lettre de Hume à Rousseau du 2 juillet 1762.

[3] Deux autres exemplaires de l'ouvrage, envoyés par une voie différente.

J'avais envie de vous répondre par le même messager; mais j'ai cru ensuite qu'il était plus sage de vous écrire par le courrier. Tout le monde me demande cette Lettre qui en vérité est admirable, je ne la prête qu'à ceux qui vous aiment et qui la lisent devant moi; il n'y a que M. Jallabert et M. Mussard qui l'aient eue entre leurs mains, j'étais bien assuré qu'ils n'en feraient pas un mauvais usage; ils en sont l'un et l'autre enchantés. Un seul trait leur déplaît, et s'il était possible de faire un carton, je crois que vous feriez bien de suivre leur avis, c'est l'endroit où vous dites que *les prêtres ont pour préservatif l'Aloïsia*. Cela est un peu trop fort; ils craignent que cela ne blesse à Genève même. Nous ne sommes pas, ou nous ne devons pas être les champions des prêtres, mais quand les choses se traitent avec passion, et que l'on agit par esprit de parti, on prend occasion de tout pour clabauder. S'il était possible de changer cela, je crois que vous feriez bien de faire un carton. On empêcherait que le livre ne se publiât ici, jusqu'à l'arrivée du carton. Au reste, j'espère beaucoup que nous finirons tout au moyen de cette Lettre. De Luc en est transporté, il m'a dit qu'il différait moins de vous que vous ne pensiez. Pour moi, je vous l'ai dit il y a longtemps, je pense comme vous.

Je viens d'essuyer le plus ridicule affront possible. Je ne sais pas plus les affaires de notre Compagnie que celles du conclave. Or il arriva que l'on fit vendredi passé l'élection d'un ministre de campagne, et qu'on se mit dans la tête de me faire pasteur, dans le temps que je ne pensais qu'à dîner[1]. Un de mes amis vint m'avertir; j'écrivis tout de suite à la Compagnie que je n'en voulais rien, et qu'on devait le savoir; on opina sur ma lettre et l'on me refusa ma décharge. Je fus

[1] Nous avons ailleurs déjà indiqué la différence qui existe entre un *ministre* et un *pasteur*.

nommé avec un de mes confrères qui n'avait que cinq ans de ministère, moins que moi, je crus donc que je serais élu, je l'avoue, je n'ai jamais senti une plus violente douleur. Apparemment votre amitié pour moi me sauva, car mon cadet fut retenu, et je fus éconduit, à ma grande satisfaction, et j'ose dire à la honte de la Compagnie, car celui qu'on m'a préféré est l'honnête Martin, mais le public a jugé que je valais bien Martin et que j'avais cinq ans de plus. Il ne pouvait pas m'arriver de plus grand bonheur, parce qu'à présent je suis en droit de refuser toute église, et qu'en conséquence j'ai demandé d'être ôté du tableau des indications. C'est un grand pas de fait, au premier voyage que je ferai, je demanderai le reste, ma chaîne me pèse, et vous m'avez rendu ce pays odieux. Mon cher concitoyen, que vos compatriotes sont petits, si vous saviez toutes leurs basses manœuvres, comme ils trompent, comme ils sont trompés, et cela pour des riens, vous les trouveriez plus bêtes que méchants, vous auriez en conscience pitié de leur extravagance. Cependant je voudrais fort que vous fussiez bien avec eux; si quelqu'un peut les ramener, leur donner un peu de sagesse, c'est vous seul, et ce ne sera pas le plus petit miracle que vous aurez fait. — Au reste, je vous avais proposé d'envoyer votre livre à Paris, j'ai compris par votre silence que vous n'approuviez pas cette idée, je ne le ferai pas. Il me tarde bien de vous embrasser, j'attendrai que vous me fixiez le moment de mon départ. Chaque jour vous me devenez plus cher, mon cœur se retire des hommes pour se concentrer en vous, car je ne trouve de vertu qu'en vous. Votre morceau sur les protestants de France est admirable. — Voltaire vient de faire sur le même sujet un livre abominable, il devient tous les jours plus fou [1].

[1] La réponse de Rousseau est du 2 avril 1763.

XLII

13 avril 1763.

Le jour même que je reçus votre dernière lettre [1], j'envoyai un exemplaire de votre ouvrage à Paris. Je n'ai point encore de réponse; mais si l'injustice humaine n'a point de terme, c'est une vérité triste que vos amis doivent se dissimuler. Vous avez, dites-vous, prévu l'effet de votre Lettre; je l'ai prévu aussi, mais je crois que de Luc et moi nous avons travaillé assez efficacement pour le prévenir. Le parti qui vous est contraire a beau la déchirer sans l'avoir lue; nous avons pour vous des suffrages qui doivent lui imposer. Leur méchanceté sera enchaînée par l'approbation des autres. Le zèle de de Luc est incroyable, quoiqu'il m'ait dit qu'il s'était reconnu dans un endroit de votre lettre, où vous ne le peigniez pas à son avantage. C'est un excellent homme qui vous aime avec autant de sagesse que de chaleur. O, mon cher concitoyen, que ceux même qui vous approuvent ici savent peu vous admirer! Il n'y a plus de nerf dans les âmes, plus d'élévation dans les esprits. Un léger défaut, si encore c'est un défaut, les affecte plus qu'un morceau de génie, et ils ne savent voir que de l'amour-propre dans la sincérité d'une âme fière qui parle avec une égale franchise de ses faiblesses et de ses vertus. Pour moi, toutes les fois qu'on me couvrira de boue, je saurai l'écarter et montrer que je suis un homme.

Mon cher concitoyen, vous avez raison, je suis jeune et je n'ai pas eu le temps de connaître les hommes, mais ils me donnent de dures leçons dans un âge où je puis en profiter. Si vous saviez tout ce qu'ils font contre moi; de quelles couleurs ils me peignent; comme ils me prêtent des discours que je n'ai point tenus; comme ils cherchent à me rendre odieux en jetant des doutes sur ma religion, que j'aime pour-

[1] La lettre du 2 avril.

tant plus que ma vie, vous seriez saisi d'horreur, sans en être surpris. Mais si j'ai quelque chose de commun avec vous, de quoi puis-je me plaindre, et si l'on me fait du mal, je n'avais rien fait au moins qui méritât que l'on me fît du bien. — Genève me déplaît tous les jours davantage, elle m'écrase. Oh! si j'étais libre, si j'étais maître de mon sort! mais la vertu est de savoir porter sa chaîne. Je languis bien de vous voir; il convient pourtant que votre Lettre[1] soit publique avant que je fasse ce voyage; je ne mènerai personne qui puisse nous gêner; je tâcherai même de venir seul; mon meilleur ami me déplairait s'il était entre vous et moi. Si vous voulez m'envoyer un ou deux exemplaires de votre Lettre, la voie de la poste est la meilleure. Le port n'est rien, et je vous prie de ne jamais faire attention à ces bagatelles.

XLIII

20 avril 1763.

Votre dernière lettre[2], mon cher concitoyen, m'a touché jusqu'aux larmes; je ne puis soutenir l'idée que vous n'êtes point heureux. Vous avez cependant bien des raisons de l'être; tout ce que vous avez fait; vous l'avez fait pour le bien des hommes. Qu'importent donc leurs mauvais traitements; ils s'en repentiront un jour, et en attendant, vous aurez joui de votre vertu. Ce n'est pas vous qu'ils attaquent, c'est votre statue qu'ils renversent, mais s'ils la relèvent une fois, soyez sûr qu'ils l'adoreront. Pour moi, plus je vous vois malheureux, et plus je m'attache à vous. Ne croyez pas que tous les Génevois parlent de même à votre égard, le plus grand nombre vous aime. Mais au nom de Dieu et de l'amitié que j'ai

[1] La Lettre à l'archevêque.
[2] Lettre de Rousseau du 16 avril 1763.

pour vous, ne précipitez rien; attendez l'effet de votre Lettre[1]. S'il est nul ou défavorable, alors je ne vous retiens plus; mais si cet ouvrage a du succès, s'il arrête l'audace de vos ennemis, je vais à Motiers, je vous dis tout ce que nous aurons concerté avec vos amis, et je vous emmène avec moi à Genève. Oh! mon cher concitoyen, quand je vous aurai vu, que je vous aurai embrassé, je dirai que je n'ai eu en ma vie qu'un seul plaisir. — Pour le présent donc, n'écrivez point au premier syndic, et si vous le faites jamais, je vous conjure que je voie votre lettre avant que vous l'envoyiez, il n'y a que de l'amitié dans ma prière; vous sentez que je me rends justice; mais quand il s'agit de nos propres affaires, un ami voit toujours mieux que nous, quoiqu'avec cent fois moins d'esprit. Je ne voudrais pas, si vous faites cette démarche si grave et si importante, qu'avec les plus mauvaises intentions même, on put vous reprocher un seul mot.

Le libraire doit recevoir demain ou après-demain votre ouvrage[2]. J'ai remis à M. Pictet un des exemplaires que vous m'avez envoyés Quand il en sera temps, je vous viendrai voir. Comptez qu'il faut que j'aie de bonnes raisons pour retarder de quelques jours mon voyage. Je donnerai à M. Chappuis un exemplaire de votre Lettre; je voudrais bien qu'à cette occasion vous lui écrivissiez un mot.

XLIV

26 avril 1763.

J'ai bien des choses à vous écrire, mon très-cher concitoyen, et si vous aimez encore Genève, ma lettre vous fera

[1] Rousseau, dans sa lettre du 16 avril, paraissait décidé à renoncer sans délai à son titre de citoyen de Genève, ce qu'il fit peu après.

[2] La Lettre à l'archevêque.

plaisir. Votre ouvrage a tout le succès que nous pouvions désirer, vos ennemis sont déconcertés et vos amis triomphent. Il y a tant de candeur, de sincérité dans votre Lettre; votre confession de foi est faite avec tant de franchise et de naturel; vous avouez si ingénûment ce que vous ne croyez pas, en disant ce que vous croyez, qu'il n'y a pas un homme sage à Genève qui ne vous croie chrétien, et qui ne commence à sentir qu'il serait ridicule de vouloir disputer avec vous sur tous les articles qu'il faut croire pour être chrétien. C'est ce que M. le professeur Vernet me dit en propres termes, et qu'il a répété à plusieurs personnes : « Je ne doute plus qu'il ne soit chrétien, » me dit-il, « quoiqu'il ne le soit pas comme moi, mais enfin il l'est, et on n'a plus rien à lui dire. Si je réfutais à présent le *Vicaire savoyard*, je regarderais M. Rousseau comme un vrai chrétien qui s'est trompé sur diverses choses et qui par là a fourni *sans le vouloir* des armes aux incrédules. » — Vernet n'est donc pas contre vous, et après des recherches que j'ai faites avec soin, je puis vous assurer qu'il n'a pas la part la plus indirecte à ces absurdités du *Mercure Suisse*[1]. Au contraire, mon cher concitoyen, si vous venez à Genève, vous pouvez compter qu'il se montrera votre ami. D'après cette façon de penser, j'ai cru devoir lui donner un exemplaire de votre Lettre et de votre part. J'en ai aussi donné à MM. Jallabert, Mussard, les syndics Grenus et Galiffe. Ce dernier est le plus excellent magistrat, le meilleur républicain que nous ayons; il est fort votre ami, et je compte sur lui tout comme sur moi. Tous ces messieurs me firent visite hier, pour me prier de vous faire agréer leurs remercîments, ils vous conseillent tous de venir. N'ayez aucune crainte, vos malveillants ne joueront plus un beau rôle; pour moi, mon cher concitoyen, je ne serai point heureux, si je ne vous ramène avec moi à Genève. Il s'est débité en un seul

[1] Voir la lettre de Rousseau à Moultou du 2 avril 1763.

jour plus de cent cinquante exemplaires de votre Lettre, et jusqu'ici plus de deux cent cinquante.

Mon ami[1] de Paris m'a enfin accusé réception de votre ouvrage, voici ce qu'il m'en dit :

« J'ai reçu, monsieur, la Lettre de M. J. J. Rousseau à Christophe, dont je vous rends mille très-humbles grâces; ce titre est divertissant par le ridicule; il ne l'est pas moins de voir ce prélat devenu janséniste, sans s'en douter. J'ai lu votre lettre et la brochure à la personne que vous désiriez; elle me l'a demandée en présent, et je lui en ai fait le sacrifice; elle a beaucoup de succès à la cour. M. J. J. me semble se rabattre à être un peu chrétien, et à vouloir la révélation. J'ai demandé dans le temps à un vieux conseiller pourquoi on l'avait traité avec plus de rigueur que les matérialistes. Il me répondit bonnement : c'est que nous avons plus de matérialistes que de déistes. Je ne veux pas croire que cette affreuse secte gagne jusque dans le parlement; mais elle fait ici des progrès effrayants parmi les jeunes gens, que ces misérables prêchent avec un zèle de missionnaires, nos magistrats ne sont occupés qu'à manger du jésuite, et point du tout cette secte qui détruit tous les fondements de la société. Je le reproche à MM. de la Chalotais et de Montclar. »

Ce dernier est mon parent[2], et je lui envoyai hier un exemplaire de votre Lettre; je suis bien sûr de son approbation, je vous manderai ce qu'il m'écrira. Mais l'abbé Quesnel me donne une singulière commission : « M. l'avocat général, » me dit-il, « vous prie de lui envoyer un exemplaire du *Contrat social*, et cette Lettre à Christophe; mais ni lui ni moi, ne vous demandons rien de difficile, il faut être modéré dans ses désirs. »

[1] L'abbé Quesnel.

[2] M. de Montclar, avocat général au parlement d'Aix, était le cousin germain de Moultou.

J'ai envoyé à M. de Fleury le *Contrat social*, mais j'ai répondu à mon ami Quesnel que je n'enverrais point la Lettre, quoique le parlement de Paris, lui ai-je dit, n'ait aucun droit sur un ouvrage fait par un étranger et imprimé en pays étranger; cependant, instruit par l'expérience j'aurais peur d'un réquisitoire, et par amitié pour M. de Fleury, je ne veux pas qu'il en fasse un. Cependant, mon cher concitoyen, il ne serait peut-être pas mal que je le lui envoyasse, mais en ce cas, il faudrait que j'y joignisse une lettre dont vous me feriez la minute. Vous seul savez ce que je dois dire, et quelle différence dans la manière dont vous le direz? Je vous promets de copier mot à mot le modèle que vous m'enverrez. Cela peut vous être utile, vous en jugerez mieux que moi.

XLV

4 mai 1765.

Je crois toujours, mon cher concitoyen, que j'ai mieux jugé que vous de l'effet de votre Lettre, et cela n'est pas surprenant, je suis sur les lieux. Ce n'est pas que vous n'ayez toujours de grands ennemis, aussi méchants que bêtes, mais nous avons toujours beaucoup d'honnêtes gens et leur suffrage enchaîne les autres. Venez, vous finirez tout.

Le résident de France[1] a prié le Conseil d'empêcher qu'on réimprimât ici votre Lettre; le Conseil a défendu de l'imprimer, mais a permis de la vendre. Que cela ne vous fasse pas de la peine, on fait de même pour tous les livres de controverse, voilà une étrange liberté!

Nos ministres sont fort revenus sur votre compte; mais comment êtes-vous surpris du jugement de l'abbé Quesnel, je le trouve fort juste. Un socinien n'est qu'un demi-chré-

[1] M. de Beauteville.

tien pour un orthodoxe, et que doit être pour un catholique romain un homme qui rejette tout mystère en admettant la révélation? Au reste, il me dit de moi ce qu'il dit de vous. Je voudrais que vous eussiez vu la dernière lettre que je lui ai écrite à votre sujet, et comment je lui prouve que vous êtes plus chrétien que son M. Joly de Fleury et que lui-même. Je n'ai point envoyé votre Lettre à ce fol d'avocat général, j'en ai dit les raisons à l'abbé Quesnel, et j'espère que ma lettre fera plus d'effet que si je lui avais écrit à lui-même.

Je suis obligé d'aller passer deux ou trois jours dans le voisinage de Nyon, où je vais examiner une terre que j'ai envie d'acheter. C'est un endroit délicieux, situé dans des bois, d'où l'on a la vue du lac et de la montagne. Je soupire après la retraite, et si j'en pouvais trouver une que vous voulussiez habiter avec moi, j'y trouverais tous les avantages de la société, sans aucun de ses inconvénients. Est-il vrai que le roi de Prusse vous a nommé son résident auprès des cantons? Cela serait très-bien, le roi de Pologne avait fait la même chose pour M. de Vattel. Ce n'est pas un titre que je vous souhaite, quel titre pourriez-vous prendre? Mais l'épigramme serait bonne contre ces Bernois, qui se repentent aujourd'hui de leur sottise, croyez-m'en. — A mon retour de Suisse, je reviens passer quelques jours ici, et à la fin de la semaine prochaine je pars pour vous joindre. Mon cœur tressaille à cette idée. Quand vous comprendrez combien je vous aime, mon très-cher concitoyen, vous n'aimerez personne plus que moi [1].

XLVI

10 mai 1763.

Ne vous tourmentez pas, cher concitoyen, ce bruit est

[1] La réponse de Rousseau est du 7 mai 1763.

tombé[1], il ne pouvait avoir aucune suite désagréable pour vous. On avait écrit cette nouvelle de Neuchâtel et personne n'y ajouta foi à Genève. J'en avais été averti des premiers, et je la détruisis d'abord. Mais si la méchanceté de vos ennemis a imaginé cette fausseté pour vous nuire, cet avis n'est pas inutile et milord Maréchal pourrait en profiter, s'il veut vous servir. Je sens tout ce que son départ a dû vous coûter; il était fait pour sentir tout ce que vous valez, et il ne faut le voir qu'un jour pour l'estimer. C'est un homme excellent, aussi aimable que vertueux. J'ai passé avec lui des soirées délicieuses, je voyais combien il vous aimait, il ne m'en fallait pas davantage pour l'aimer aussi. — Je soupai il y a quelques jours avec des gens qui ne vous aimaient guère, je les traitai comme ils le méritaient; mais ce qui me combla de joie, c'est que M. Jallabert (qu'on dit timide, je ne sais trop pourquoi) parla de vous avec une force, une liberté, une tendresse, qui l'élevèrent dans mon esprit au delà de ce que vous pouvez croire. Cependant il y avait à ce souper vos plus redoutables antagonistes, étayés du résident de France; je lui montrai qu'il n'était pas dans son pays, et que le nôtre était encore libre.

Je vais donc vous voir, cher ami, vous entendre, vous admirer, surtout vous aimer : cette idée me pénètre jusqu'au fond de l'âme; pourquoi mon impatience est-elle toujours retardée par mille petits obstacles, qui irritent mon amitié mais qui n'y sauraient rien ajouter. Je ne puis partir que lundi; ma femme veut aller à Champrent[2], et me conjure de

[1] On avait fait courir le bruit que Frédéric II avait nommé Rousseau résident de Prusse auprès des cantons de la Confédération. Ce bruit, complétement faux, venait de ce que milord Maréchal avait envoyé à Rousseau des lettres de naturalisation pour le mettre plus en sûreté après le départ de son protecteur.

[2] Une propriété située près de la petite ville d'Yverdun, où Moultou allait visiter des parents de sa femme.

différer mon départ jusqu'à la semaine prochaine. Lundi est donc le jour fixé, j'arriverai mardi à Champrent, et mercredi ou jeudi à Motiers, cela est très-sûr. Mon Dieu que je voudrais abréger ce temps, ou dormir jusques au moment où je me réveillerais pour vous serrer entre mes bras!

XLVII

17 mai 1763.

Cher ami, je serai bien près de vous quand vous recevrez cette lettre, je pars ce matin, j'arrive demain à Champrent, j'y passe le jour, et jeudi je suis avec vous.

J'ai pleuré sur votre patrie, mais je vous ai admiré, je ne vous aurais jamais conseillé le parti que vous avez pris, mais vous avez bien fait de le prendre, c'était le seul qui fût digne de vous[1]. J'ai vu l'abattement des bons citoyens, ils ont dû se reprocher leur faiblesse; j'ai vu la joie cruelle des autres, elle était troublée par la honte et le remords. O mon ami, vous êtes bien grand; je le suis assez pour sentir la hauteur de votre âme.

XLVIII

1er juin 1763.

Je vous ai quitté[2], cher et respectable ami, et je sens bien à mes regrets que vous ne devez pas avoir été insensible à mon départ. J'admirais vos écrits, je voyais votre cœur dans toutes vos lettres; mais j'ai vécu avec vous, et j'ai senti que

[1] Rousseau venait de mettre à exécution le dessein qu'il nourrissait depuis quelque temps de renoncer à son droit de bourgeoisie dans la république de Genève. Voir, à ce sujet, dans la Correspondance, la lettre adressée à M. Favre, premier syndic de la république (12 mai 1763).

[2] Moultou venait de passer quinze jours environ auprès de Rousseau.

votre âme était faite pour mon âme, que vous étiez le seul auteur peut-être qui ne perdît rien à être vu de près. Je vous ai aimé dans votre maison, dans votre cabinet, dans votre robe de chambre, et il m'est permis à présent de dire que je vous aimerai toujours. Oh! si vous aviez jugé mon cœur comme le mien a jugé le vôtre!

Je reçois une lettre de M. de Montclar, dont vous aurez l'extrait au bas de ma lettre. Vous devez en avoir reçu deux pour moi de mademoiselle Curchod et de M. Le Sage. Mon père m'écrit qu'il vous les a envoyées décachetées, sans doute afin que vous les lisiez. Que je plains cette pauvre mademoiselle Curchod [1]! Gibbon qu'elle aime, auquel elle a sacrifié (je le sais) de très-grands partis, est arrivé à Lausanne, mais froid, insensible, aussi guéri de son ancienne passion que mademoiselle Curchod est éloignée de l'être [2]. Elle m'a écrit une lettre qui m'a déchiré le cœur. Vous qui connaissez les douleurs de l'âme, vous la plaindrez sans doute, mais vous pouvez lui être utile, et vous ne négligerez

[1] On sait que mademoiselle Curchod était la fille d'un pasteur du canton de Vaud, et qu'elle devint plus tard la femme de M. Necker; mais ce qu'on ignore probablement, c'est que, avant son mariage, madame Necker avait passé plusieurs années dans la famille Moultou; que M. Moultou ne fut pas étranger à ce mariage, et qu'elle et M. Necker lui vouèrent un attachement et une considération dont on ne saurait comprendre la force sans avoir lu les nombreuses lettres pleines d'enthousiasme que cette dame lui adressa. Ce sentiment ne se démentit jamais; elle le lui prouva par l'accueil touchant qu'elle lui fit à Paris en 1778, lorsqu'il vint voir Rousseau pour la dernière fois. C'est en partie madame Necker et son mari qui introduisirent Moultou dans l'élite de la société française de cette époque, dont des lettres confidentielles à sa femme ont tracé de si piquantes descriptions. Ces lettres, qui sont entre nos mains, mériteraient, à bien des égards, d'être connues du public. La mort prématurée de M. Moultou fut un coup des plus douloureux pour madame Necker : aussi reporta-t-elle sur sa veuve et sur ses enfants la vive et sincère affection qu'elle lui avait vouée.

[2] Moultou accusait Gibbon à tort. Celui-ci ne renonçait qu'avec peine à la main de mademoiselle Curchod; mais il obéissait à son père, qui désapprouvait cette union.

rien pour cela. Un Anglais qui se croit amoureux de cette fille charmante, et qui n'est pas capable de connaître le véritable amour, a cherché à prévenir contre elle Gibbon, en lui donnant toutes sortes de ridicules; ayez donc la bonté de lui parler d'elle comme d'une fille célèbre à Genève par son savoir, par son esprit et plus encore par ses vertus. Je vous jure, mon respectable ami, que je ne connais rien d'aussi pur, d'aussi céleste que cette âme et puisque je voudrais l'envoyer pour toujours en Angleterre, vous devez croire que je la juge sans prévention. Au reste, un tel éloge de votre part ne peut être que d'un très-grand poids, et d'ailleurs il est sans conséquence, vous êtes censé ignorer tout ce qui s'est passé entre elle et M. Gibbon. On m'écrit qu'il doit partir incessamment pour vous aller voir. Il me tarde d'être à Genève pour vos affaires, je partirai d'ici mercredi. Ma femme vous prie d'agréer son profond respect.

XLIX

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. DE MONTCLAR.

1763.

« Je vous rends mille grâces, mon cher cousin, de l'écrit « que vous m'avez envoyé [1]. Quoiqu'en lisant les ouvrages de « ce grand homme, je ne sois pas toujours de son avis, « j'admire toujours ce qui sort de sa plume.

« Il a souvent soutenu des paradoxes avec un génie sur- « prenant, une chaleur et un agrément de style dont je « n'avais pas d'idée avant lui. Mais quand il est dans le vrai, « quand il combat des erreurs et des préjugés, sans passer

[1] La Lettre à l'archevêque de Paris.

« dans l'excès contraire, il est supérieur à lui-même, et « inimitable pour tout autre. Il y a des morceaux dans cet « écrit, dans *Émile*, dans sa *Lettre sur les Spectacles* et dans « tous ses ouvrages qu'on ne peut se lasser de lire et d'ad- « mirer, et qui portent la conviction par la force du raison- « nement, en même temps qu'ils enchantent par les traits « du pinceau. C'est ce qui augmente mon dépit lorsque je « crois qu'il va trop loin. Il me semble que pour détromper « les hommes de leurs erreurs, il faudrait rester plutôt en « deçà, que d'aller au delà des vérités qu'on veut rétablir. « Quand on donne de si fortes secousses à l'esprit humain, « on est obligé de ne rien outrer, et de ne donner prise sur « rien; l'amour-propre saisit volontiers les plus légers défauts « de justesse dans ceux qui combattent nos opinions, il en « prend prétexte pour réfuter toute croyance. Au surplus, « si j'ai la plus haute opinion des talents de M. Rousseau, je « fais aussi beaucoup de cas de sa personne. J'ai été enthou- « siasmé de tout ce qu'il dit pour prouver qu'il y a un Dieu, « et je connais assez mon siècle pour savoir le meilleur gré « du monde à M. R... de la profession ouverte qu'il a faite de « cette croyance et de sa persévérance à enseigner qu'il y a « un bien et un mal moral. Je n'avais pas attendu son der- « nier écrit, *pour penser que s'il avait voulu être athée, il* « *aurait beaucoup plus de partisans.* Tout ce qu'il dit à cet « égard ne m'avait point échappé avant de l'avoir lu. »

Pour un homme en place cette fin est bien forte; je veux, si vous l'approuvez, faire voir cette lettre à Genève, et je soulignerai ces deux lignes si j'en donne des copies. Elles sont aussi bonnes pour Genève que pour Paris, et M. de Montclar est extrêmement estimé à Genève. Bonjour, très-respectable ami, aimez-moi et n'oubliez pas mademoiselle Curchod [1].

[1] La réponse de Rousseau est du 4 juin suivant.

L

7 juin 1763.

Oui, mon très-cher ami, il est peu d'hommes qui soient partout les mêmes; rarement ils sont dans leur maison ce qu'ils se montrent dans leurs écrits, et si je vous ai mis à l'épreuve, j'ai pu sans compliment vous dire comment je vous ai vu. — Je ne suis ici que depuis samedi matin, avec la plus grande impatience, je n'ai pu partir plus tôt de Champrent. Des arrangements, des chevaux, mille obstacles m'ont arrêté. Oh! quels moments délicieux j'ai passés à Yverdun, je ne m'y voyais entouré que de gens qui vous adoraient.

Votre affaire agite encore ici tous les esprits. La bourgeoisie est au désespoir de votre abdication; pour ne pas se la reprocher, elle vous en veut du mal. Vos ennemis sont très-contents d'une démarche qui les met, selon eux, à l'abri de votre ressentiment. Un petit nombre de sages, en gémissant, vous approuvent. On parle sourdement de représentations, que feront-ils? je n'en sais rien. Devez vous passer ici dans ce moment? je ne le sais pas mieux. M. Jallabert dit qu'il n'y voit aucun inconvénient; mais si la bourgeoisie fait quelque démarche, il me semble qu'il ne convient pas que vous ayez passé ici, et il y aurait bien plus d'inconvénient si cela se faisait quand vous serez ici [1]. Au reste, tout cela est fort obscur. De Luc m'a bien fait entendre qu'ils voulaient faire des représentations, mais je n'ai pu savoir ni le temps ni la manière. J'ai dit que vous souhaitiez que les choses restassent dans l'état ou elles sont, il m'a répondu qu'eux ne le voulaient pas et qu'il était de leur intérêt que les lois ne fussent pas violées.

[1] Rousseau avait formé le projet d'aller à Chambéry en passant par Genève, où il avait compté s'arrêter pendant quelques jours. Les circonstances qui survinrent empêchèrent l'exécution de ce projet.

Digitized by Google

Voici donc ce que je vous conseille : allez à Chambéry, mais avant d'entrer à Genève, arrêtez-vous à Coppet ou à Genthod. S'il y a quelque chose de nouveau qui doive vous empêcher de paraître, je vous y enverrai la chaise, et vous ne ferez que traverser Genève; s'il n'y a rien, vous vous y arrêterez autant qu'il vous plaira. Je crois même qu'il conviendra toujours que vous ne fassiez qu'y coucher en allant, et que vous n'y séjourniez qu'à votre retour. Tous vos amis vous verront avec grand plaisir. Le respectable Abauzit, vint d'abord à mon arrivée s'informer de vos nouvelles, il vous aime du fond de son cœur. Mais cet indigne M. de H..., quelle insolente lettre il a écrite contre vous! Ce fanatique a l'audace de vous insulter, je tâcherai d'avoir une copie de cet infâme libelle, et je vous conseille de l'en faire repentir.

On a mis votre lettre[1] dans la gazette de Paris, où elle a fait une forte sensation. M. Sellon l'écrit au Conseil, et comme le Conseil n'en dit rien, il faut que ce ne soit pas à votre désavantage. Mais ce qui m'a étonné, c'est que dans l'article de la gazette où est votre lettre, il est dit qu'une partie du Conseil avait opiné à la flétrir comme peu respectueuse, mais que la plus forte voix avait été pour vous accorder purement et simplement votre demande. Mon respectable ami, je languis bien que vous soyez tranquille, et que tous ces tracas soient finis. Oh! que vous méritiez de vivre dans un autre siècle! ne répondez pas à ce Binet et ne recevez que les lettres dont vous connaissez l'écriture.

LI

16 juin 1765.

Il ne faut point venir absolument, mon très-cher ami, jusqu'à ce que je vous le conseille; n'écrivez à personne ici,

[1] La lettre d'abdication du droit de bourgeoisie.

sans m'en prévenir. B... est un homme dont il faut se défier. M. C... est dans le même cas. — Si M. de Montclar ne vous a pas bien compris, c'est qu'il est difficile qu'un homme accablé d'affaires[1], quelque génie qu'il ait, ait bien lu vos ouvrages. Toutes vos conséquences sont rigoureuses, mais on perd de vue les principes, et je les crois inattaquables. On fait courir ici un bruit auquel on ne donne aucune créance, c'est que le roi a lu la gazette de Paris, et a approuvé la conduite du Conseil. Rien n'est moins adroit que ce conte, écrivez-en à M. de Luxembourg.

Je n'ai rien de nouveau à vous dire, ne venez pas, et croyez-moi tout à vous.

LII

25 juin 1763.

Vous avez sans doute compris, mon très-cher ami, les raisons de mon silence, mais il faut que je vous fasse connaître l'état des choses, vous recevrez plusieurs lettres auxquelles vous pourriez ne pas bien répondre, si vous n'étiez pas au fait de tout[2].

La démarche de notre ami[3] a été appuyée de la majeure partie de la B.; tous les citoyens l'approuvent, mais vos ennemis n'en sont que plus acharnés contre vous. Ils affectent de répandre que tout cela se fait à votre instigation, et ils tor-

[1] La lettre de Rousseau du 4 juin précédent montre qu'il n'était pas satisfait du jugement que M. de Montclar avait porté sur lui, et dont Moultou lui avait envoyé copie.

[2] La renonciation de Rousseau à son droit de bourgeoisie avait jeté le trouble dans Genève, où les différentes factions prenaient parti pour ou contre le philosophe. C'est à cet état de choses que Moultou fait allusion.

[3] De Luc.

dent dans cette vue votre lettre [1] à M. Chappuis dans laquelle vous dites que si cinq à six bourgs seulement eussent fait des représentations, vous n'auriez pas accusé la patrie de vous avoir outragé. Vous sentez, cher concitoyen (car vous serez toujours le mien), qu'il est bien aisé de répondre à cette sotte imputation, mais les meilleures raisons n'effleurent pas même des esprits aveuglés par la haine et par la fureur, et qui ne craignent plus d'être injustes. Ils veulent vous trouver coupable à tout prix. Ils appellent cette lettre le tocsin de la sédition. On m'a assuré que M. Chappuis l'a montrée aux magistrats, il me l'a nié, je ne le crois pas moins, et j'ai de très-bonnes raisons de le croire. Cet homme est gagné par vos ennemis, il a appuyé les représentations [2], mais il ne l'a fait que de concert avec vos ennemis et pour conserver son crédit dans la bourgeoisie qu'il veut diviser. Je ne vous parle pas en l'air, j'ai de grandes raisons d'en être persuadé. A mon arrivée ici, il me vint faire une visite que je ne lui rendis qu'hier. Il me dit que les représentations étaient justes, qu'il les soutiendrait, que vous n'auriez qu'à venir et *qu'à finir avec le Consistoire*, qui ne pourrait qu'être content, puisque vous aviez contenté celui de Neuchâtel (cela ne me plut pas); que si la lettre qu'il vous avait écrite était dure, c'est qu'il vous aimait, et que vous deviez connaître sa franchise; qu'il était au désespoir que celle que vous lui aviez écrite se fût répandue, qu'il me jurait n'y avoir point de part (je le crois.) Je ne fus pas content de cette conversation. Ce matin, il est venu me voir, et m'a montré une lettre qu'il vous écrit aujourd'hui [3], et qui est très-dure, je le lui ai dit. Pre-

[1] Lettre de Rousseau du 26 mai 1763.

[2] Les représentations que la bourgeoisie de Genève fit au Conseil en faveur de Rousseau.

[3] Voir la lettre de Rousseau à Moultou du 27 juin 1763; il y est question de cette lettre de M. Chappuis.

nez donc garde, mon cher ami, à votre réponse, ménagez cet homme, il est dangereux, mais ses fausses démarches peuvent être utiles, il craint de perdre l'estime de ses concitoyens. Ne répondez point aux reproches qu'il vous fait d'avoir envoyé copie de votre lettre [1], éludez cela. En témoignant votre sensibilité et votre reconnaissance pour vos concitoyens de l'intérêt qu'ils prennent à vous (et cela même d'une façon modérée), témoignez fortement que vous ne voudriez pas être l'occasion d'aucun trouble dans votre pays. En un mot, montrez que vous n'avez eu aucune part à ce qui se passe, ce qui est très-vrai, mais que l'estime de vos concitoyens vous flattera toujours. Il vaudrait mieux ne pas répondre que de répondre autrement [2]. — A quoi aboutira tout ceci, je n'en sais rien, mais certainement votre patrie s'est lavée aux yeux de l'Europe, et la flétrissure qu'elle avait voulu vous imprimer n'est plus ni sur vous ni sur elle. Notre ami est un héros [3], il a fait pour vous au delà de ce que vous pouvez lui rendre, mais il n'est pas aussi juste que vous. Si vous saviez les peines domestiques que j'ai essuyées depuis quatre à cinq jours, les assauts que j'ai eus à soutenir d'un beau-père prévenu [4], qui avait effrayé mon père, vous me plaindriez. Tout ce qu'on put obtenir de moi, fut que je ne verrais pas de quelque temps votre ami, je le lui fis dire, il en prit des ombrages contre moi. Je crois pourtant qu'il en est revenu. Si cet homme avait autant de prudence que de chaleur, il serait admirable, il a eu tort de répandre la lettre à Chappuis, mais le mal n'est pas grand. J'ai été heureux que vous m'ayez

[1] Lettre de Rousseau à M. Chappuis du 26 mai précédent.

[2] Rousseau ne répondit pas à M. Chappuis, comme on peut le voir par sa lettre à Moultou du 7 juillet suivant.

[3] De Luc.

[4] M. de Cayla, réfugié protestant du midi de la France, dont une des filles avait épousé Moultou.

écrit votre avant-dernière lettre [1], le projet de votre voyage à Genève montre clairement que vous ne saviez pas ce qui devait s'y passer. En un mot, je ne saurais trop vous le répéter, que la vérité se montre, qu'il paraisse que vous n'avez point sollicité les représentations. Traitez M. C. comme ami, défiez-vous-en comme d'un ennemi. Ne soyez point en peine de ce qu'il vous dit que les copies de votre lettre sont tronquées, j'usai de cet artifice pour lui demander l'original; je voulais savoir s'il l'avait, il me le montra [2].

Je n'ai point de réponse sur la commission que vous m'aviez donnée; cela ne me surprend pas, mon ami est à la campagne; j'en ai eu une lettre qui s'est croisée avec la mienne. — Je vous rendrai compte incessamment de vos livres et de l'étoffe de mademoiselle Levasseur, etc. [3] Adieu, mon très-bon ami, mon amitié pour vous durera plus que ma vie. Mais quelle vie que celle que je passe loin de vous, et parmi des hommes que je voudrais fuir! Roustan vous embrasse; il a donné son manuscrit à Rey. Voulez-vous permettre qu'il vous dédie son ouvrage?

[1] La lettre de Rousseau du 4 juin 1765.

[2] Rousseau, dans ses lettres à Moultou du 27 juin et du 7 juillet suivant, lui reproche assez vivement d'avoir usé de cet artifice, et lui représente les conséquences dangereuses qui pourraient en résulter pour sa cause. On verra, par une lettre suivante de Moultou, que celle de Rousseau à M. Chappuis avait réellement été falsifiée, et que les circonstances pouvaient faire excuser le procédé de Moultou.

[3] Toutes ces commissions dont il s'agit ici avaient sans doute été données verbalement par Rousseau à Moultou lors de la visite de ce dernier à Motiers.

LIII

29 juin 1765.

Je reçois votre lettre [1], mon très-cher ami, et je me hâte d'y répondre; j'espère pourtant que vous aurez reçu celle que je vous écrivis samedi, et vous y aurez vu l'explication que vous me demandez. — Les choses sont dans une crise bien sérieuse, les esprits s'échauffent, et je ne sais à quoi tout ceci aboutira. La réponse du Conseil a déplu à une grande partie de la bourgeoisie; on croit qu'on fera de nouvelles représentations. Cependant les magistrats sont résolus à ne rien accorder. Dieu veuille que tout se pacifie; mais, en vérité, le moment est orageux. M. Jallabert me dit l'autre jour que, s'il n'était pas attaché à la ville par sa place, il irait à la campagne pour se tirer de cette fermentation; il me conjure de ne rien dire et de ne rien écrire. On tâche de séparer vos amis, de les rendre suspects les uns aux autres; on voudrait vous rendre odieux vous-même, en vous faisant l'auteur du trouble qu'on attribue à la lettre à M. Chappuis [2]. Voilà, mon ami, l'état des choses, et voici mon sentiment dont vous ferez l'usage que votre sagesse vous dictera.

Le moment est fort intéressant pour vous, vous n'avez jamais été dans une plus belle position. La bourgeoisie s'est déclarée pour vous, par conséquent vos outrages sont réparés; mais vous pouvez donner la paix à votre patrie, et voilà votre gloire. Écrivez, au nom de Dieu, des lettres très-fortes à ceux de vos amis que vous préférerez pour cela, dans lesquelles vous déclarerez que vous n'avez aucune part à tout ce qui s'est fait, et que, pénétré de reconnaissance pour vos

[1] La lettre de Rousseau du 27 juin 1765.

[2] Cette lettre de Rousseau à M. Chappuis, si souvent citée, ne contient qu'une explication plus ample des motifs qui l'ont poussé à abdiquer son droit de bourgeoisie.

concitoyens, vous vous croiriez peu digne de leur amour et de leur zèle si vous ne préfériez le repos de votre pays à vos plus grands intérêts; que vous les conjurez d'abandonner tout cela, et que votre cœur sera toujours avec eux, si vous n'y êtes plus vous-même. Peut-être même feriez-vous bien d'adresser cette lettre au premier syndic; mais cette dernière idée mérite fort d'être pesée. Il faudrait écrire alors avec une grande circonspection, et d'une manière qui marquât que vous ne voulez pas faire l'homme important, mais seulement que vous êtes un vrai citoyen. Il me semble qu'en agissant ainsi, vous vous élèverez un monument qui écrasera vos ennemis et qui mettra le sceau à votre caractère. Car la lettre à M. C., dont votre ami s'est trop servi, vous a nui dans l'esprit de beaucoup de gens; j'ai eu beau montrer vos intentions, et prouver que M. C., par sa dureté, avait forcé cette réponse, on ne m'a pas écouté. Au reste, Deluc est violent; il ne se soucie pas assez de votre réputation en faisant tout pour vous. La dernière lettre que vous lui avez écrite, selon moi, vous couvre d'honneur, par la modération que vous y faites paraître, et parce qu'on y voit clairement que vous n'avez été averti de rien de ce qui se passe. Je voulais qu'il en montrât ou dît deux passages; il ne l'a pas voulu. Malgré cela, j'en ai dit le sens à tout le monde, et je vois qu'il n'y a personne qui ne souhaite que vous fassiez connaître que vous n'avez aucune part à cela, et que vous désirez la paix. J'en ai conféré avec M. Abauzit, qui au reste, vous défend contre tous, il pense comme moi, et vous le pensez vous-même, puisque vous dites à Deluc précisément ce que je souhaite que vous disiez publiquement.

Mon très-cher ami, votre patrie s'est honorée en prenant votre défense; honorez-vous en lui donnant la paix. Je suis à vous pour ma vie [1].

[1] La réponse de Rousseau à cette lettre est du 7 juillet 1763.

LIV

15 juillet 1763.

Votre dernière lettre[1] m'a pénétré de tristesse. Vous prenez toujours des résolutions violentes, mais vous êtes dans des situations forcées qui ne vous laissent presque jamais le choix des partis. Je ne m'en afflige pas moins, mon cher ami, et l'idée de ne plus vous revoir à Genève est insupportable pour moi. Que dira la postérité de l'injustice qui vous persécute? que dira-t-elle de votre vertu?

Vous avez bien mal pris ce que je vous ai dit de Chappuis, ou je me suis bien mal exprimé. Quand je lui dis que des copies de votre lettre étaient falsifiées, j'attribuais cela à la coquinerie de vos ennemis, et je le lui dis. A présent je vous avouerai (et je ne voulais pas vous le dire de peur de vous inquiéter) que j'avais vu deux copies, dont une entre les mains de madame la duchesse d'Enville, dans laquelle on avait mis à la place de ces mots : *cette démarche était légitime, elle n'était pas contre les lois;* cette démarche *serait* légitime, elle ne *serait pas* contre les lois. Je dis donc à Chappuis cette falsification, pour lui prouver l'intention où l'on était de vous nuire[2]. Vous voyez qu'il n'y avait rien là qui vous regardât et qui pût toucher à votre honneur. Il m'est cher comme le mien et le mien m'est plus cher que la vie. Au reste, je corrigerai moi-même la copie de madame d'Enville; mais toutes celles que j'ai vues depuis, et j'en ai beaucoup examiné, étaient très-bien. — Tout ici se calme, et j'espère que tous ceux qui n'ont pas juré d'être injustes vous rendront la justice que vous méritez. Cependant un de mes amis a reçu hier une lettre de Paris, dans laquelle on lui dit qu'il y a

[1] La lettre de Rousseau du 7 juillet précédent.

[2] Voir la lettre de Moultou du 25 juin précédent et la note relative à la lettre de M. Chappuis.

eu des mouvements très-violents à Genève à votre occasion, et on lui demande si vous y avez eu part. Vous comprenez que je ferai sa réponse; mais, comme vos ennemis pourraient répandre dans ce pays-là des bruits qui vous seraient désavantageux, vous ne feriez pas mal de faire part à M. de Luxembourg, ou quelque autre de vos amis, de ce qui s'est passé et de la conduite que vous avez tenue. J'en ai écrit à mon ami de Paris, dont je n'ai point encore de réponse. M. de Gauffecourt[1] me dit l'autre jour qu'il aurait grande envie de vous engager à vivre avec lui : je crois que c'est près de Lyon; qu'il obtiendrait facilement une lettre de M. de Choiseul. Je lui dis que je le priais de ne rien faire sans vous en avertir, et que si vous acceptiez ses propositions, il devait me faire part de ses démarches pour obtenir la lettre, que je pourrais peut-être l'aider; je ne lui dis pas autre chose.

Je viens d'avoir une dispute assez vive avec V. à votre occasion. Il vous réfute, mon ami, et prouve dans son livre que vous n'êtes pas chrétien; il voulait me communiquer son ouvrage; jugez comme j'ai reçu sa proposition. Vous le verrez par la lettre suivante que je lui ai écrite et que je vous envoie ici : « J'ai été très-touché de votre lettre, mais je ne me fais aucun reproche; je vous aurais vu si l'on ne m'eût obligé de rester à Rolle jusqu'à huit heures, et si je n'avais pas craint de mettre en peine mes parents qui nous attendaient pour dîner. A l'égard des conseils que vous me donnez, cher ami, ils peuvent être bons en général, mais très-certainement ils ne le sont pas pour moi; je dirai ce que j'ai vu, et, comme je n'ai rien vu que de très-simple, je le dirai avec simplicité. Les écrits de Rousseau m'avaient enthousiasmé, son commerce m'a attendri; c'est un homme, mon cher V., un

[1] Un Génevois établi en France, dont il est question dans les *Confessions*, et qui fut longtemps l'un des plus intimes amis de Rousseau.

homme bon, sans fanatisme, sans singularité, aimant les hommes et les plaignant de leurs erreurs et de leurs vices, mais sans aigreur, sans misanthropie, et comment en aurait-il? ce n'est pas à eux qu'il impute leurs folies, mais aux institutions sociales dans lesquelles ils sont submergés. S'il y a des hommes assez fous pour me reprocher d'aimer un tel homme, je suis glorieux de leur blâme, et je me tiendrais déshonoré si je pouvais mériter leur approbation.

« A l'égard de la chose dont vous me parlez, je m'estimerai toujours fort heureux d'être assis auprès de vous; mais j'aimerais bien mieux être à vos côtés sous un chêne à Satigny et sur un gazon que sur un morceau de drap à Genève. Tout cela s'assortit fort peu avec mes plans. Je suis détaché plus que vous ne pensez, et, quand une fois mon parti est pris, je suis inébranlable dans mes résolutions. Je savais que vous travailliez à réfuter Rousseau. On m'a dit que le professeur Vernet vous avait cédé son ouvrage que vous continuiez; on a ajouté que l'on vous a assuré que cela vous aiderait à avoir la chaire de professeur, et que vous aviez déjà donné une lettre dans le *Journal encyclopédique*. Vous fait-on tort? Je n'en sais rien, car je n'ai pas lu cette lettre. Au reste, mon cher, comme il me convient d'être neutre dans cette dispute, vous me dispenserez de voir votre manuscrit.

« *Je ne suis pas dans l'idée qu'il faille être absolument chrétien comme Rousseau*, car je crois qu'il y a plus d'une manière d'être chrétien, et ne le pensez-vous pas aussi? vous me l'avez dit plus d'une fois. Le christianisme de votre catéchisme n'était pas celui de M. Osterward. M. le professeur Pictet n'était pas chrétien comme M. Turretin, ni M. Maurice le père comme Vernet. Un socinien est pire qu'un déiste pour un orthodoxe. Lisez le troisième volume d'Abadie, et vous le verrez. Quant aux preuves de fait, chacun a son esprit qui les évalue à sa manière, et cela ne dépend pas encore de nous.

Digitized by Google

Il est aussi ridicule de disputer là-dessus qu'il l'est de disputer des goûts. Il est trois témoins pour certifier un fait, qui ne me sera suffisamment attesté que par quatre; un autre en voudra cinq, un autre six, etc. Quel est donc le chrétien? Celui qui pense comme Jésus-Christ, et croyez-vous que Jésus-Christ eût fait des miracles si les hommes avaient embrassé sa doctrine parce qu'elle était raisonnable et vraie, et par cela même divine? Que la religion d'Adam se fût conservée pure, de quoi les miracles auraient-ils servi? Le miracle de la création vaut bien seul tous les autres miracles. Ce n'est pas que je n'admette aussi ceux du Nouveau-Testament; mais je ne refuserai jamais le nom de chrétien à quelqu'un qui, recevant la doctrine de Jésus-Christ, ne sentira pas comme moi la preuve que nous tirons des miracles. Hommes vains que nous sommes, nous avons sous nos yeux des démonstrations, et nous les laissons pour chercher des preuves contestées au delà de mille ans. Mon cher, vous rendrez un grand service à la religion en prouvant que R... n'est pas chrétien, parce qu'il ne croit pas aussi dur que vous les miracles. Ce serait à peu près comme si quelqu'un prouvait que Montesquieu ne croyait pas à la moralité des actions humaines parce qu'il attribuait au climat beaucoup d'influence sur ces mêmes actions. Or un tel homme pourrait, par un tel ouvrage, mériter des chaires et des pensions; mais s'il ambitionnait l'estime des sages, sûrement il ne l'obtiendrait pas. Mon ami, on vous trompe; vous serez la dupe de ceux qui vous mettent en jeu. Et pourquoi craignent-ils de se servir eux-mêmes des armes qu'ils ont mises entre vos mains? Mais la flatterie est toujours agréable, et le langage sévère de l'amitié est souvent amer. Etc., etc. »

LV

27 juillet 1765.

Voilà, mon très-cher ami, le livre de V. Je ne sais ce que vous ferez. A mon avis, cet ouvrage ne mérite que le silence, et V. triomphera si vous l'honorez d'une réfutation. Mais, d'un autre côté, il a été encouragé à le faire par nos théologiens; son écrit a été revu par Vernet, Claparède, Bonnet, le même que vous avez attaqué dans le *Mercure de France*, sous le nom de Philopolis. En un mot, c'est presque l'ouvrage de tout ce monde-là, j'en suis sûr, quoique je ne puisse vous en donner aucune preuve que ce que tout le monde dit, et l'aveu de V. lui-même, qui convient que ces messieurs lui ont donné des conseils. Des gens d'un autre parti ont engagé V. à écrire dans d'autres vues; ils se flattent par là d'éloigner nos bourgeois de vous, en leur prouvant que vous n'êtes pas chrétien; ils espèrent que si vous répondez, vous donnerez prise contre vous, et qu'en attaquant notre clergé, vous vous l'aliénerez davantage encore. Voilà, mon cher, l'état des choses; vous devez savoir mieux que moi ce que vous devez faire. Permettez, cependant, que je vous dise ma pensée. Je me promenais hier au soir avec M. Abauzit; il vous aime de tout son cœur et me parut irrité au dernier point contre V. J'imaginai donc que si vous écriviez encore quelque chose, il faudrait l'adresser à M. Abauzit. Voilà le tribunal auquel vous citeriez notre clergé, le juge sage et impartial devant lequel vous débattriez vos droits sans crainte. Cette idée me paraît grande et belle. C'est un vieillard, un homme obscur, presque oublié, que vous opposerez aux puissances de la terre, à toutes les compagnies de prêtres; en un mot, c'est un juge de qui vous ne pouvez rien attendre, et qu'il vous importe peu de flatter, parce qu'il aime et qu'il connaît la vérité. Examinez cette idée, elle me plaît beaucoup.

Digitized by Google

Ce qui vous étonnera bien, c'est que, par le conseil de ses amis, V., ou quelqu'un des siens, fait partir aujourd'hui son livre pour M. l'archevêque de Paris. Des ministres de Genève le prennent pour juge de leur foi; bon Dieu, quelle bêtise! Je ne voudrais pas pour vingt louis qu'ils ne l'eussent pas faite. Voilà un beau début, si vous écriviez une lettre à M. Abauzit. Au reste, si vous le faites, il sera bon que je le sache; je pourrai vous fournir des passages des Pères ou des théologiens qui vous seront utiles, et, si vous le voulez, le *Catéchisme* de V., dont il me reste un exemplaire. Vous avez vu par ma lettre que je ne le joue pas; il sait ma façon de penser à son égard, et la dit à tout le monde, mais il n'importe pas moins que tout ceci soit secret.

Je ne doute pas que Deluc ne vous ait écrit contre moi, par la façon dont il en parla à Roustan il y a quelques jours. Mais Roustan ne fut pas de son avis, et il se mit aussi fort mal avec lui. Voici le fait : Deluc, surpris de votre dernière lettre[1], prétendit que je vous avais donné de faux avis, qui vous avaient obligé d'écrire en conséquence. J'envoyai là-dessus, à Deluc, une copie de la lettre que je vous avais écrite[2] : Roustan la lui porta. Cela ne lui fit pas changer d'avis, au contraire. Roustan eut beau lui dire de ma part que la démarche patriotique que je vous avais conseillée, au lieu de vous nuire auprès de vos amis, ne pouvait qu'augmenter leur attachement pour vous, et les irriter davantage contre vos ennemis; que ce qui importait le plus, c'était de ménager votre réputation, de montrer votre vertu : seuls moyens d'exciter le respect, la pitié pour vous, et l'indignation contre les autres. Deluc ne comprit rien à cela, maltraita Roustan, déclara qu'il ne montrerait jamais votre lettre. Ce-

[1] La lettre de Rousseau à M. Deluc, du 7 juillet 1763, où il lui témoigne ses regrets de ce qui s'était passé à Genève à son occasion.

[2] La lettre du 29 juin précédent.

pendant, mon très-cher ami, je ne vous ai écrit qu'après avoir pris l'avis de MM. Abauzit, Jallabert. Ils vous l'écriront si vous voulez, et votre ami Gauffecourt a fort approuvé vos dernières lettres, quoique nous pensions les uns et les autres que vous avez tort de vouloir vous obliger à ne rentrer jamais à Genève. Au reste, la chose était si chaude quand je vous écrivis, et j'étais tellement suspect et abhorré, que M. Jallabert vint exprès chez moi pour me supplier de me taire, et d'aller à la campagne pour quelques jours. Il vous le dira quand vous le voudrez. Je répète que Deluc est un honnête homme, mais un frénétique; c'est un grand malheur qu'il n'écoute aucun conseil. On va faire de nouvelles représentations. Rey m'a écrit; j'ai refusé ce qu'il me demande, parce que je n'ai pas gardé la lettre qu'il voudrait; mais, quand je l'aurais eue, je ne l'aurais point donnée. Soyez sûr que la calomnie est tombée, et si vous voulez savoir les raisons qui m'engagent à refuser, elles sont telles que vous serez forcé de les approuver, si vous exigez que je vous les dise. Je ne les ai pas dites à M. Jallabert, mais il croit que ce que Rey veut faire serait la chose du monde la plus inutile et la plus nuisible. Je vous embrasse de tout mon cœur. M. Beauchâteau me remet en ce moment une lettre de vous[1], qui m'a arraché des larmes. Nous nous verrons quand vous le voudrez; mais que cette entrevue sera cruelle si je dois vous revoir pour la dernière fois. Je n'ai pas blâmé votre dernière démarche[2], mais en l'approuvant je sentis qu'elle me déchirait le cœur. Vous vous élevez tous les jours davantage; vos ennemis ne sentiront-ils jamais les sacrifices que vous faites à la vertu! O mon cher Rousseau, que ne puis-je montrer votre lettre à V.! elle mettrait le remords dans son cœur.

[1] Cette lettre de Rousseau n'est pas connue.
[2] La renonciation de Rousseau à son droit de bourgeoisie.

Permettez-moi de la montrer au public. Roustan est ici; il vous embrasse et me prie de lui laisser écrire un mot[1].

LVI

13 août 1765.

Vous me mettez dans une cruelle peine! point de lettre de vous, après celle que vous m'avez écrite! Votre état a-t-il empiré? mais je pense que mademoiselle Levasseur m'en aurait informé. Cher ami, j'ai relu vingt fois votre lettre; elle me remplit d'amertume[2]. Vous êtes malheureux, tourmenté, vous qui méritez tant le bonheur! O Dieu, que cette vie est misérable, et que les méchants ont peu à faire pour la rendre insupportable! Cependant ils y travaillent avec autant d'opiniâtreté que si la chose était bien difficile. Je gémis de vos maux, je les sens tous, ils me déchirent, et pour ma part je ne suis point heureux. Votre pays m'est devenu insupportable, et il faut que j'y vive. Moins à plaindre en cela que moi, vous êtes libre de vous en éloigner. Mon cher ami, vous vivrez donc avec David Hume et le sage Keith[3]; il semble que la Providence, qui prévit vos malheurs, forma tout exprès ces deux hommes pour vous en consoler. Mais moi, que me reste-t-il? Vous vous éloignez de moi; tous ceux que je vois ici me haïssent, et je n'y aime que le seul Roustan. Si j'ai une fois une solitude où je puisse m'ensevelir avec ma famille, voilà la dernière lueur de félicité qui me reste. Si elle s'évanouit, je n'ai qu'à mourir.

[1] La réponse de Rousseau est du 1er août 1765.

[2] La lettre du 1er août. Écrite dans un moment où les souffrances de Rousseau avaient empiré, cette lettre respirait une noire mélancolie qui alarmait avec raison Moultou sur l'état de son ami.

[3] Milord Maréchal. Cette phrase fait allusion au projet de Rousseau d'aller s'établir en Angleterre. Milord Maréchal était dans ce moment-là en Écosse.

Je ne montrerai vos lettres sur V. à personne. Il m'a fait écrire par un de ses élèves une lettre, dans laquelle ce jeune homme me dit qu'il avait relu les lettres de V., qu'il les trouvait meilleures que quand il m'en avait parlé; que j'avais un cœur assez vaste pour aimer deux hommes à la fois; que j'aimais Roustan qui vous avait pourtant réfuté, et qu'à l'égard de la mauvaise foi avec laquelle je prétendais que V. avait cité votre ouvrage, c'était une prétention injuste, puisqu'il en avait usé à votre égard comme vous avec l'archevêque; qu'il avait été obligé, comme pasteur, de vous réfuter et qu'enfin il me priait d'aimer un homme qui n'avait jamais dit que du bien de moi. Voici ma réponse : « Je vous remercie de vos éloges, monsieur, je ne les mérite pas; de vos conseils, je verrai ce que j'en dois faire. Je vous félicite d'avoir relu les *Lettres sur le christianisme* de M. Rousseau et de les avoir jugées d'une manière plus favorable, c'est la marque d'un très-bon esprit que de revenir de son erreur, *et personne ne sent plus que moi tout le mérite de l'aveu que vous en faites.*

« Vous dites que l'on a cité Rousseau comme il a cité l'archevêque; vous avez voulu dire comme l'archevêque a cité Rousseau. Quant à vos leçons sur l'amitié, elles peuvent être excellentes, mais le cœur seul qui se donne sait à quel prix il peut se donner.

« Oui, monsieur, j'aime Roustan, quoique Roustan ait réfuté M. Rousseau ; ce sentiment ne m'est point pénible, et je pense bien plus comme lui que comme M. Rousseau. Mais un chrétien ne décide jamais qu'un homme sage et vertueux, qui se déclare hautement chrétien, ne l'est pourtant pas, et un ami ne trouvera pas qu'on a raison de pendre ou de brûler son ami. A l'égard de ces considérations d'un ordre supérieur, dont vous me parlez, et qui donnent lieu à de nouveaux devoirs en tout opposés à

ces premiers devoirs, j'ai eu jusqu'ici le malheur de ne les point connaître, et le malheur plus grand encore de ne m'en être pas moins estimé. »

Je vais passer quinze jours à Bière [1], c'est à une journée d'ici; il est très-possible que je m'échappe de là pour aller verser mon âme dans votre sein; mais ne nous livrons pas trop à cette espérance. Je voudrais recevoir auparavant une de vos lettres. Adieu, cher ami. Connaissant les hommes comme je les connais, je ne devais pas vous connaître : je ne sentirais que le chagrin de vivre avec eux, sans avoir le regret de ne pas vivre avec vous.

LVII

Août 1765.

Je reviens de la campagne, mon cher ami, et dans le même instant je reçois votre terrible lettre [2]. O mon ami, ne vous laissez point abattre par vos maux; vos douleurs sont affreuses, mais elles vous laissent de bons intervalles; vivez pour ma consolation, et pour celle de ceux qui aiment encore la vertu. Si votre état empirait, si le danger devenait pressant, écrivez-moi; au même instant je pars; ô Dieu, qu'il serait cruel pour moi! Soyez tranquille sur le compte de mademoiselle Levasseur, je sais tout ce qu'elle vaut, et il n'est rien que je ne fisse pour elle; ne sais-je pas combien elle vous est chère? Mon cher Rousseau, soyez tranquille; au nom de Dieu, reposez-vous sur votre ami, n'aggravez pas vos maux, songez que je les partage tous. Adieu, cher ami; aimez-moi, car vous me serez cher lors même que vous ne serez plus.

[1] Un village du canton de Vaud.

[2] Cette lettre de Rousseau n'est pas connue. Il paraît qu'en proie à des souffrances continuelles, le malheureux Jean-Jacques croyait sa fin prochaine, et c'est dans cette persuasion sans doute qu'il écrivit à Moultou pour lui recommander Thérèse.

LVIII

Octobre 1765.

Monsieur Beauchâteau[1] est heureux, mon très-cher ami; il va vous voir. Il y a longtemps, que je ne fais rien de ce que je veux, et que je sens trop qu'une bonne conscience ne suffit pas pour le bonheur de la vie. Que doit-ce être du méchant? Quand vous avez méprisé les hommes, vous avez pu les fuir, et moi je suis forcé de vivre avec eux, et je n'ai pas même la consolation de pouvoir, de temps en temps, m'approcher du seul homme que j'estime. Je n'ai plus que Roustan et M. Abauzit; ils vous aiment autant que moi, et c'est encore une douceur de pouvoir parler de vous avec eux. Que de folies on a fait ici, mon cher, depuis un mois; qu'une tête sage aurait bien changé les choses! Si l'on avait su s'en tenir à un point, il aurait été bientôt décidé. M. Beauchâteau vous dira tout; c'est un honnête homme, un très-bon esprit, vous pouvez avoir en lui une confiance sans bornes.

J'ai enfin reçu une réponse de Paris; j'en augurais bien parce qu'elle venait tard; je me trompais, les hommes injustes ne se repentent jamais. Voici l'endroit de la lettre qui vous concerne : « J'ai tardé, monsieur, à répondre aux lettres que « vous m'avez fait l'honneur de m'écrire parce que je voulais « vous dire la réponse...» mais je pense qu'il vaut mieux que je vous envoie la lettre même[2], que vous aurez la bonté de me renvoyer par M. Beauchâteau. Vous y verrez que j'avais écrit deux lettres, celle que vous savez, et une seconde pour rendre compte de ce qui se passait ici, prouver que vous n'y aviez aucune part, et que le jugement qu'on avait porté contre vous était contraire à notre Constitution. Vous sentez combien tout cela doit rester enseveli. Au reste, si cet homme dit que vous

[1] Un simple horloger génevois, admirateur passionné de Rousseau. La *Correspondance* renferme plusieurs lettres adressées à Beauchâteau.

[2] C'était une lettre de l'abbé Quesnel, qui n'a pas été conservée.

abusez de vos talents, la faute en est à son esprit qui ne voit pas plus loin; ne lui en sachez pas mauvais gré; il est fort honnête homme et vous sait distinguer, malgré ses préjugés, de l'essaim des sophistes modernes. — Cher ami, ce pays m'est devenu tout à fait insupportable; les seules gens avec qui je pourrais vivre m'estiment et m'abhorrent; il faut donc en changer. Je me rapprocherai de vous; je cherche à acquérir une terre en Suisse; je ne veux pas qu'elle soit plus près de Genève que Morges [1], ni plus loin. Alors je serai près de vous et comme avec vous. Pour mon bonheur il ne m'en faut pas davantage, mon cher ami; si j'avais à revivre, je voudrais vivre comme j'ai vécu, et si j'avais à effacer quelques actions de ma vie, ce seraient peut-être celles qui m'ont fait aimer, mais non pas celles qui m'ont fait haïr [2].

LIX

25 novembre 1764 [3].

Mon cœur souhaita longtemps votre amitié, et ma raison me fit toujours ambitionner votre estime. Je crus avoir obtenu l'une et l'autre, et j'étais heureux de vos dons. Un moment m'ôta tout, et sans perdre l'estime de moi-même, je

[1] Une petite ville au bord du lac de Genève.

[2] La réponse de Rousseau est du 15 octobre 1763. Plusieurs éditeurs la donnent à tort comme étant de l'année 1764.

[3] Ici se trouve une lacune de plus d'une année dans la correspondance de Moultou avec Rousseau. Un examen minutieux des lettres écrites plus tard par les deux amis prouve que la principale cause de leur refroidissement venait d'un malentendu. Rousseau avait eu le tort d'écrire cette phrase blessante : « Vous songez à changer de pays; c'est fort bien fait, à mon avis; mais il eût été mieux encore de commencer par changer de robe, puisque celle que vous portez ne peut plus que vous déshonorer... » Il s'offensa du silence de Moultou, et la brouille aurait duré sans l'intervention de quelques personnes dont nous ignorons les noms, et qui parvinrent sans peine à les réconcilier. Ce fut Moultou qui, fidèle à son caractère, rompit le premier le silence.

vis trop dans votre dernière lettre [1] qu'une bonne conscience ne sert qu'à faire endurer votre froideur. Deluc s'était fait un plaisir barbare de me confirmer votre haine en riant. Était-ce par vous que je devais connaître le malheur? Quinze mois, le chagrin a surchargé mon âme. Tous mes amis, qui vous avaient vu à Motiers, ne me laissaient pas sur mes soupçons les plus légers doutes. Que devais-je faire? Me plaindre! Non, monsieur; je ne me reprochais rien. Vous m'avez enfin mieux connu; d'honnêtes gens vous ont dit que vous n'auriez pas dû me méconnaître; ils m'ont fait retrouver mon ami, j'oublie que j'ai pu le perdre un moment [2]. — Mais sachez qui je suis! et par un seul trait jugez ma vie; on savait notre refroidissement à Genève, et j'ai pris ce moment de fermentation terrible pour dire que jamais, non jamais vous ne m'aviez été plus cher; voyez, monsieur, les conséquences de cet aveu; que je parle à présent ou que je me taise, mon silence même dira plus contre moi que n'auraient pu dire tous mes discours. — J'ai lu votre livre [3]: ce sont les gémissements d'un héros, ils ont brisé mon âme. Mais que vous dirai-je? ai-je pu vous juger un seul instant de sang-froid. C'est à l'Europe à prononcer à présent; si elle vous absout, que répondront-ils? Mais, monsieur, quel sera parmi nous l'effet de cet ouvrage? Dieu seul sait si vous l'effacerez un jour avec vos larmes, ou si votre patrie vous devra des autels. — Homme illustre, vous êtes persécuté; mais n'avez-vous pas dû vous y attendre? Tout novateur, Socrate même, ne l'a-t-il pas été? vous avez plus de droit de l'être, monsieur! L'honneur d'annoncer la vérité vaut bien peu, s'il ne vaut pas qu'on souffre pour elle; mon

[1] La malheureuse lettre du 15 octobre 1763.

[2] Les sentiments que Moultou professe dans cette lettre font bien connaître toute l'étendue de son affection et de son dévouement pour Rousseau.

[3] Les *Lettres de la montagne*, qui venaient de paraître.

tour viendra peut-être; je l'attends, je m'y prépare, je suis prêt, si les coups qu'on me porte ne percent plus un père infirme et mourant. Un siècle encore, monsieur, et vos mâles écrits brisent tous les fers de l'Europe, et la religion mieux entendue ne fait plus de victimes et ne consacre plus de persécuteurs; souffrez donc les outrages de vos contemporains, c'est le sceau de la vérité qu'ils mettent à vos écrits : et le ciel n'a-t-il pas fait naître pour vous défendre, un héros, un sage, qu'il a placé au rang des rois[1]! Il vous juge aujourd'hui comme la postérité vous jugera l'un et l'autre. Genève même qui vous rejette, Genève un jour s'honorera de vous, et nos descendants la verront pleurant sur votre mausolée, et détournant les yeux d'un bûcher, offrir à l'instruction de l'univers cette inscription gravée à ses pieds : *Luget et monet*. Cette prophétie est aussi sûre que votre gloire; que ne puis-je rapprocher les temps[2]!

LX

30 janvier 1765.

J'ai pris vingt fois la plume, mon très-cher et très-respectable ami, pour vous écrire, mais des embarras, des affaires absorbent depuis quinze jours tout mon temps, et ne me laissent pas disposer d'un seul moment. La santé de mon père, qui va de mal en pis, le détermine enfin à faire un voyage à Montpellier, il espère y trouver des secours plus efficaces que ceux qu'il avait ici; à soixante-dix-huit ans, on doit peu tenir à la vie, mais à tout âge il est permis de chercher à ne plus souffrir; son mal est à peu près comme le vôtre, mais on ne l'a point sondé, et il se pourrait très-bien qu'il eût une pierre dans la vessie; cette seule possibilité me transit de

[1] Frédéric II de Prusse.
[2] La réponse de Rousseau est du 7 janvier 1765.

peur. Quoi qu'il en soit, ses douleurs depuis plus de six mois sont continuelles, elles augmentent même de jour en jour : jugez de ma situation, il n'est rien au monde que j'aime plus que mon père. Comme notre voyage sera de six mois au moins, je prends avec moi ma femme et deux de mes enfants ; je quitte Genève sans regret ; mais ce n'est pas sans peine que je m'éloigne de vous; croyez-m'en, vous connaîtrez une fois mon cœur, si vous ne l'avez pas vu dans ma dernière lettre, c'est que je n'osai pas me livrer à son impulsion ; je ne savais plus ce que le vôtre était pour moi. Mon ami, *vous payeriez mon amitié de votre sang* [1] ! Et moi, je ne veux conserver le mien que pour vous aimer ; il ne tient qu'à vous de me faire chérir la vie. M. d'Ivernois peut vous dire l'émotion que votre lettre me donna.

Non, les conseils que vous me donnez ne m'éloigneront jamais de vous ; il y a longtemps que je me les donne à moi-même ; mais dans votre première lettre [2], en me prescrivant de changer d'état, vous faisiez dépendre votre estime pour moi de si peu de chose, que je n'y pouvais reconnaître la voix de mon ancien ami. N'en parlons plus, mais je ne reviendrai pas ministre à Genève ; et si je puis un jour la quitter, croyez que je ne ferai pas un sacrifice. J'ai apprécié depuis longtemps vos Genevois ; vos affaires me les ont fait connaître, mais j'ai encore des liens très-forts qui me retiennent parmi eux. Le seul moyen de m'en éloigner promptement était d'acheter en Suisse une terre qui m'aurait rapproché de vous ; j'y étais résolu, la santé de mon père a renversé mon plan. Un jour je pourrai me satisfaire. Au reste, je ne voulais qu'une terre médiate, car je ne puis souffrir de maîtres. J'ai relu

[1] Moultou cite textuellement ici un passage de la dernière lettre qu'il avait reçue de Rousseau (7 janvier 1765).

[2] La lettre de Rousseau du 15 octobre 1765, qui avait été la cause du refroidissement entre lui et Moultou.

votre livre avec un très-grand plaisir ; quand je vous ai dit qu'il ferait un très-grand mal ou un très-grand bien, je pensais aux dangers d'une médiation ; des Français, des Bernois avec leurs principes sont toujours à craindre, et les ennemis de la bourgeoisie ont des amis très-puissants parmi eux. Car du reste votre livre doit à l'avenir être notre code, et si le gouvernement de Genève se perfectionne une fois, ce sera en suivant le plan que vous avez tracé. On m'écrit de Paris sur cet ouvrage, d'une manière qui ne m'a pas satisfait ; je sais d'où cela vient ; on a prévenu contre vous de Genève, et le livre n'est pas encore connu de beaucoup de gens à Paris. Je voudrais que vous en eussiez envoyé un exemplaire à Hume ; il est dans tous vos principes, et il a la plus grande vogue à Paris. Le Conseil n'a rien fait, mais il voulait fort que le Consistoire lui dénonçât votre ouvrage ; il ne l'a pas voulu, vous l'avez enfin rendu sage.

Quelqu'un disait l'autre jour devant moi au respectable Abauzit, que vous traitiez durement les magistrats ; il répondit : « Pensaient-ils qu'il leur devait des compliments ? » On parla du droit négatif[1], il dit que ce mot était malsonnant, et que, quand l'auteur des *petites lettres*[2] avait comparé ce prétendu droit à celui des rois d'Angleterre, il avait voulu dire sans doute des rois de Danemark. J'ajoutai que cela n'était pas surprenant, car il avait le premier de ces gouvernements seulement dans la tête, et l'autre éternellement dans le cœur. Au reste, M. Abauzit me chargea de vous faire un million de remercîments, et de vous dire qu'il avait lu le livre[3] avec un si grand plaisir, qu'il le lisait encore ; il pense sur tous ces

[1] Un droit du Conseil souverain de Genève.

[2] Les *Lettres écrites de la campagne* par le procureur général Tronchin. Moultou les nomme *Petites lettres*, par opposition aux *Lettres de la montagne*, qu'elles avaient provoquées.

[3] Les *Lettres de la montagne*.

objets comme vous, et dit que cet ouvrage doit intéresser en tout pays les hommes libres. J'en ai envoyé un exemplaire à M. de Montclar, qui ne m'a point encore écrit. Deluc lui a envoyé aussi les *Lettres des citoyens*. En vérité cet ouvrage m'a surpris. La liberté forme des hommes d'État parmi des marchands et des artisans, espèce d'hommes qui n'a pas le sens commun dans les monarchies. J'ai trouvé un peu d'embrouillé dans ce qu'ils disent du droit négatif, mais il n'y a pas grand mal à cela, vous avez mis ce point dans le grand jour. Comment ceci finira-t-il ? Dieu le sait ! Mais ce sera l'époque de notre vraie liberté, ou de notre asservissement. On a répandu que la lettre que vous rapportez à la page 129 du 1er v. des *Lettres* [1] était de moi, quoique vous disiez expressément qu'elle est d'un ministre d'un clergé plus orthodoxe que celui de Genève, auquel j'ai pourtant le malheur d'appartenir, mais qui n'a pas, je crois, grande envie de revendiquer ses droits sur moi. Vous ajoutez encore que c'est un de vos antagonistes, et l'on sait trop que j'ai toujours défendu votre personne et vos écrits. N'importe, en m'attribuant la lettre, on nous ferait du mal à tous les deux, et pour cela on ne chicane pas sur les preuves. Mais on voulait attaquer ma foi, et pouvoir dire que vous manquiez à celle que vous deviez à vos amis. Pour moi, j'ai déclaré que j'avais vu votre extrême délicatesse dans l'avis que vous donniez que le ministre n'était pas du clergé de Genève, que je ne doutais pas que vous ne l'eussiez fait par égard pour moi, quoiqu'alors il y eût quelques nuages entre nous. On fera tout pour désunir la bourgeoisie. Deluc m'a dit qu'il ne croyait pas qu'on réussît. Si j'avais su que vous travailliez sur les miracles, je vous aurais donné quelques petits passages des Pères qui auraient bien fait à votre cause ; un entre autres de

[1] Les *Lettres de la montagne*.

saint Chrysostôme qui pensait en philosophe à cet égard. Un tel passage rachète bien des sottises. Est-il vrai que vous allez imprimer tous vos ouvrages à Motiers ? Mon Dieu, que j'ai été touché de l'éloge que vous donnez au vertueux Keith ! Rien n'est plus fin que ce que vous dites du roi de Prusse. Ce n'est pas ainsi que Louis XIV a été loué. Mais quelle distance entre ces deux hommes, et qu'il y a loin de Boileau à vous. Pardon ! si je suis aussi grossier que lui, mais avec vous je pense tout haut et je n'y veux pas d'autre façon. Je ne compte partir que dans quinze jours ou un mois. J'aurai donc peut-être encore une de vos lettres, mais ne vous gênez point pour cela, car je sais que vous êtes accablé. Il suffit que je sache que vous m'aimez, mais je ne veux pas que mon amitié vous soit importune en aucun temps. Je vous embrasse du fond de mon cœur [1].

LXI

13 février 1765.

Oui, mon ami, oui, je leur aurais prêté ma plume, quand j'aurais dû la tremper dans mon sang [2]. Il s'agit de remplir un trop grand devoir pour qu'aucune considération humaine eût pu m'arrêter un instant. Mais ces hommes sages n'avaient pas besoin de moi, et je n'oublierai pourtant de ma vie que vous m'avez cru digne de les servir. Puisse mon fils connaître un jour ce témoignage que vous m'avez donné de votre estime, et puisse-t-il allumer dans son cœur ce brûlant amour de la patrie qui ne s'éteindra jamais dans le mien. Nous avons passé des jours bien cruels ; jamais dans une aussi

[1] La réponse de Rousseau est du 7 février 1765.

[2] Moultou fait allusion au passage suivant de la lettre qu'il venait de recevoir : « Je sais des gens qui auraient grand besoin d'une plume, et je sais un homme bien digne de la leur fournir. » Par ces gens, Rousseau entendait ses partisans de Genève.

profonde paix la république ne fut plus près de sa ruine; je n'entrerai dans aucun détail, MM. Deluc et V... vous ont instruit de tout, mais je vous jure que je suis à peine revenu de mon saisissement [1]. La postérité ne comprendra rien à cette résolution inconcevable, mais elle admirera la démarche de la bourgeoisie. O mon ami, avec quel attendrissement j'allai appuyer des représentations qui n'étaient qu'un hommage que mille citoyens rendaient à votre patriotisme! Vous aviez eu la couronne des martyrs, la couronne civique vous était due, et chaque cœur vous la donnait; joignez-y à présent celle des triomphateurs; onze cents citoyens l'ont posée jeudi sur votre tête. Qu'ils brûlent à présent, c'est trop tard [2]. Que vous importent donc les indignes et basses satires de l'abbé de Mably, car certainement la lettre est de lui [3]; je n'avais pu le croire, et maintenant je n'en puis douter. Cette lettre est adressée à madame Saladin, et je tiens d'un proche parent de cette dame que cet extrait est authentique. J'en suis fâché pour l'abbé de Mably que j'estimais, mais enfin le voilà jugé, il ne vaut pas mieux que les autres. Je suis en vérité bien indigné de la bassesse des gens de lettres; il n'y a plus parmi eux d'hommes que le sage Abauzit, et quelques vertueux Zurichois. Tout le reste est sans âme et sans nerf, l'envie, l'intérêt ont séché dans leurs cœurs les derniers germes de la justice; ils ne connaissent de la liberté que le nom, et ne s'en servent que pour orner leurs écrits. Cepen-

[1] On venait de brûler à Genève les *Lettres de la montagne*.

[2] La fermentation qu'avait produite dans le peuple de Genève la condamnation de l'*Émile* avait recommencé quand le Conseil fit brûler les *Lettres de la montagne*. Moultou rend compte ici des nouvelles représentations que les bourgeois firent au gouvernement au sujet des mesures arbitraires qu'il avait prises contre Rousseau.

[3] Un anonyme avait envoyé à Rousseau l'extrait d'une lettre adressée par l'abbé de Mably à une dame de Genève sur les *Lettres de la montagne*. Comme Rousseau y était fort maltraité, il ne voulait pas admettre qu'elle fût de l'abbé. (Voir la lettre de Rousseau à Moultou du 7 février précédent.

dant j'ai voulu punir l'abbé de Mably, et voici mot à mot ce que j'ai écrit à un de ses amis qui lui montre toutes mes lettres.

« On répand, monsieur, sous le nom de l'abbé de Mably, une lettre que le sage Hume n'aurait pas signée. Cette lettre, pleine d'invectives contre M. Rousseau, est sans doute le flambeau dont on veut se servir ici pour brûler ses *Lettres de la montagne;* je n'ai pas attendu pour l'éteindre qu'il eût allumé le bûcher. J'ai osé m'inscrire en faux contre cette lettre, qui ne porte point le caractère de l'auteur auquel on ne craint pas de l'attribuer. Il est affreux qu'on abuse à ce point du nom d'un homme aussi respectable. Cette lettre est d'ailleurs bien maladroite, l'auteur ne voit que des têtes échauffées parmi les républicains de Genève, qu'il espère ramener en les insultant, et il croit que sans l'ennuyer on peut parler tant qu'on veut de politique à une Genevoise; il est vrai que, s'il en parle, au moins il n'en raisonne pas. Je vous conjure, monsieur, de communiquer à l'abbé de Mably cet article de ma lettre; je suis indigné qu'on outrage à ce point un homme pour lequel j'ai tant d'estime; je sais d'ailleurs qu'on a envoyé ce méprisable chiffon à M. Rousseau, mais on ne réussira pas à le brouiller avec cet abbé, il est trop sage pour s'y méprendre. » Voilà, mon ami, ce que j'ai écrit, et j'ai en effet protesté ici contre cette lettre, mais les citoyens de Genève ne sont pas si dupes que vous le pensez. Nos affaires les ont instruits. Un nom quel qu'il soit n'est pour eux qu'un nom; il faut à présent étayer son avis de quelques raisons si l'on veut qu'ils le reçoivent. Quel homme que M. V..., que ne l'ai-je connu plus tôt! Oh! si j'avais traité votre affaire avec lui, et non pas avec Deluc, vous seriez avec nous aujourd'hui; je n'y veux plus penser, cela me déchire trop. J'ai écrit il y a six mois tout ce qui s'est passé à Genève à votre égard, je me

propose d'y joindre tout le reste de nos affaires, et je crois que le morceau sera intéressant. Il ne serait pas convenable de le montrer, aujourd'hui, mais je pense qu'il pourrait trouver place un jour dans vos ouvrages; on pardonnerait le style en faveur des choses, et l'autorité de quelqu'un qui a vu est de quelque poids. Je suis très-bien avec M. V... j'en pourrai tirer des lumières. Il est persuadé, ainsi que moi, que Vernes n'a point de part au libelle[1]; je ferai tout mon possible pour découvrir quelque chose. Mais au reste cet indigne écrit n'a trouvé nulle créance à Genève, et il doit faire connaître à Paris quels ennemis vous avez ici. Je suis persuadé que Vernes n'a pas senti tout ce qu'avait de mal son premier ouvrage[2], et qu'il ne voit pas encore qu'il justifie trop ceux qui lui ont attribué le second. Au reste M. V... m'a dit qu'il vous écrivait sur tout cela; nous nous voyons et nous agirons de concert. Le procureur général[3] a avoué les *Lettres de la campagne*. Que signifie cet aveu? il a voulu, je crois, laisser au Conseil à décider seul sur votre livre et celui des citoyens, et c'est pour cela qu'il s'est déclaré partie. S'il y avait eu des hommes fermes dans les Deux-Cents[4], la déclaration projetée

[1] Les *Sentiments des citoyens*, dont le véritable auteur était Voltaire, quoiqu'il l'ait toujours nié. On sait que Rousseau, induit en erreur par le style du libelle, avait cru reconnaître celui de M. Vernes, et, comme il n'était pas bien disposé à l'égard de ce dernier depuis leurs anciens démêlés, rien ne put le faire changer d'opinion sur le compte de ce pasteur. Rousseau était évidemment dans son tort et calomniait un innocent. Nous sommes heureux de pouvoir réparer ici un oubli dont nous nous sommes rendu coupable lors de la publication des *Œuvres inédites de J.-J. Rousseau*. (Paris, 1861. Chez Michel Lévy.) En donnant dans ce volume une lettre inédite de Rousseau à M. Vernes (p. 419), lettre fort injurieuse qui avait trait à cette affaire du libelle, et qui réclamait une note propre à en détruire l'effet, nous n'avions pas songé à rectifier l'erreur du philosophe, dans la persuasion que la notoriété publique suffisait pour en faire justice.

[2] La réfutation de l'*Émile*.

[3] Tronchin.

[4] Le conseil des Deux-Cents.

n'aurait pas fait peur. Mais on craignait qu'il ne la joignît au petit Conseil, et la médiation serait venue! Je n'ai jamais vu tant de terreur; les rues étaient pleines de citoyens consternés, et semblaient désertes par leur silence; tout le monde voyait le danger, personne ne savait comment on pourrait l'écarter. M. V... et moi fûmes du même avis, et ce fut un coup décisif. Il n'y a pas dans nos annales une journée aussi mémorable que celle de jeudi. C'est un chef-d'œuvre de politique, et une chose sublime. Que votre nom va grand à la postérité!

Adieu, mon ami, je partage vos douleurs, celles de mon père sont cruelles; je pars au commencement de mars. Je vous écrirai encore, je vous demanderai de m'écrire à Montpellier. Je vous embrasse bien cordialement, et je vous conjure de ne pas oublier quelqu'un qui vous aimera toujours où qu'il soit et dans quelque situation que vous puissiez-être.

LXII

16 février 1765.

Je remis hier à M. V..., mon très-bon ami, les *Sentiments des citoyens* que vous m'avez demandés, et qu'il doit vous envoyer avec la nouvelle brochure. Bon Dieu! où en sommes nous? mon sang bout dans mes veines, mon cœur se soulève, et je n'ai pas d'expressions pour peindre ma douleur et mon désespoir. Voilà donc cette paix sur laquelle nous avions compté! Mais que faire? nous en avons conféré avec cet ami, et nous avons conclu qu'il fallait plier et se taire. Quel parti! En effet, si nous répondions, les choses seraient poussées à l'extrême; dire peu, serait ne rien dire, tout dire serait gâter tout. Il faut donc attendre. Qu'il en coûte! car comment êtes-vous traité! On juge bien mal de tout cela en France; on pré-

tend que c'est votre livre qui nous divise[1], on croit que les griefs des citoyens sont des objets frivoles, on ne voit pas leurs conséquences avec le système entier de notre liberté. Il ne nous serait pas difficile sans doute de développer le système contraire et d'expliquer des démarches évidentes pour qui veut les voir. Mais quand il faut supposer des intentions, quoique les faits les rendent probables, on court toujours de grands risques; nous avons tout balancé, nous avons vu qu'il fallait en rester là. Adieu, mon ami, ma douleur est extrême, il me tarde bien de mettre en pratique vos conseils. Non, la vertu la plus pure ne peut se conserver toujours telle, avec un pareil monde; mais quand elle pourrait compter sur elle-même, elle aurait trop à souffrir avec lui. Adieu, mon ami, mon cœur gonflé d'amertume aurait besoin de se répandre dans le vôtre. Oh! si j'étais plus libre, si je pouvais renoncer à tout ce que vous avez abandonné! Mais la destinée me garrotte de ses pesantes chaînes. Libre par le cœur; contraint, gêné, lié par ma situation, je ne vis que dans le temps où je pourrai me soustraire à tout ce qui me captive. Mon cher ami, malgré tous les efforts de vos ennemis acharnés, vous êtes plus heureux que moi, si vous savez sentir que vous l'êtes. Adieu[2].

LXIII

6 mars 1765.

Si je suis en reste avec vous, c'est bien malgré moi, mais à la veille de mon départ une foule d'embarras m'accablent. Outre ma correspondance, je suis chargé de celle de mon père, et comme notre voyage sera de plus de six mois, il m'a fallu mettre toutes ses affaires en règle; vous pensez bien que je suis peu au fait de tout cela et que j'ai eu plus de peine à m'en

[1] Les *Lettres de la montagne*.
[2] La réponse de Rousseau est du 18 février suivant.

tirer que s'il se fût agi de choses plus importantes. Non-seulement je n'aurais pu copier ce que vous me demandiez, mais ce chiffon, quand je le mettrais au net, ne serait pas digne de vous[1]. Il faut que je le travaille encore, et j'y veux ajouter une histoire abrégée de nos tracasseries, dans la vue de montrer au public que si les griefs des citoyens sont en eux-mêmes très-peu importants, ils le sont beaucoup par leurs conséquences. La liberté tient à si peu de chose, et ici elle était tout entière attaquée. Cela n'allait pas à moins qu'à ôter au peuple la législation. Quant à vous, ce que je me propose, c'est de justifier votre conduite dans toute cette affaire, et de montrer qu'elle a été un sacrifice continuel de vous-même et de vos plus chers intérêts à la tranquillité de votre patrie; vous sentez le parti que je tirerai de vos lettres; vous m'en avez écrit qui sont des chefs-d'œuvre de patriotisme; rien ne peut vous honorer comme cela, et je ne vois pas ce que vos ennemis pourraient opposer à ces lettres.

Soyez persuadé, mon cher et respectable ami, que je m'occuperai sérieusement de ce petit écrit pendant mon séjour à Montpellier, d'où je me propose de vous l'envoyer; j'y dis aux Genevois des vérités dures; mais nous verrons, car pourtant je ne dois pas leur donner trop de prise contre moi, s'il faut que je revienne vivre avec eux! ils me haïssent déjà beaucoup. Si vous saviez comme je fus traité hier au soir, pour avoir osé blâmer la lettre de l'abbé de Mably, et pour avoir dit que la plupart des étrangers pensaient bien autrement que lui des *Lettres de la montagne*. En vérité Genève ne m'est plus rien, je ne la vois que dans quelques-uns de vos amis; du reste elle est tout entière où vous êtes.

[1] Moultou, dans une de ses lettres précédentes, parle d'un écrit qu'il avait fait en faveur de Rousseau sur les événements qui venaient de se passer à Genève. Le philosophe, dans sa dernière lettre, le priait de le lui envoyer.

LXIV

12 mars 1765.

Cher ami, dans quel état me met votre lettre[1]! Il était donc pour vous de nouveaux malheurs! Les scélérats, et ils se disent les apôtres du meilleur des maîtres! Ils me feraient abhorrer la nature entière si je ne connaissais encore des hommes capables de compatir à vos peines et de partager vos douleurs. O mon ami, si j'étais seul, je vous le jure, je m'unirais à votre infortune, et j'irais, s'il le fallait, avec vous au bout de l'univers. Mais espérons encore, votre courage peut les étonner, une âme forte doit imposer à ces âmes de boue; quoi qu'il en soit, votre conduite vous honore et l'opprobre dont ils se couvrent ne finira pas même avec eux. Mon ami, ne vous découragez point, vous avez tout fait pour le mieux; un jour les préventions seront détruites, vos ennemis mêmes se joindront à ceux qui vous admirent et qui vous aiment, et leurs remords vous vengeront. Cependant, pourquoi, si d'autres asiles ne vous sont pas offerts, pourquoi vous effrayez-vous du voyage d'Angleterre? Mon ami, c'est moi que ce voyage désespère; comment puis-je renoncer à l'espoir que j'avais toujours nourri chèrement dans mon cœur de finir ma vie auprès de vous; voilà ce qui me déterminait à fixer mon séjour en Suisse. Vous voulez vous cacher au monde, cher Rousseau, il n'est pas digne de vous posséder; mais, mon ami, ne vous dérobez qu'à vos persécuteurs, que je puisse, où que vous soyez, percer l'obscurité de votre retraite, et faire couler encore dans votre sein les larmes de l'amitié. Mon cher, mon très-cher ami, Dieu m'est témoin que je n'ai pas cessé un seul instant de vous aimer; l'in-

[1] La lettre du 9 mars 1765. Elle apprenait à Moultou les tracasseries suscitées à Rousseau par le clergé neuchâtelois et par M. de Montmollin, à la suite de la publication des *Lettres de la montagne*.

justice de vos ennemis, leur aveugle haine a toujours réchauffé le feu de mon amitié. Jusqu'à mon dernier soupir je serai le même pour vous. Souvenez-vous que vous êtes nécessaire à mon bonheur. — Adieu, mon cher et vertueux ami, je pars demain ; il m'en coûte de m'éloigner de vous dans un moment aussi terrible; je serai longtemps sans avoir de vos lettres. O mon Dieu! que l'amitié est douce et cruelle. Mon père, mon respectable père me charge de vous dire mille choses tendres. Les préjugés ne l'empêchent pas d'être homme; il vous aime, il vous révère et il abhorre vos ennemis [1].

[1] Les lettres de Moultou s'arrêtent ici. On se rappelle que Rousseau, étant parti précipitamment de Motiers pour l'Angleterre, avait confié à son ami, M. Du Peyrou, tous ses papiers, parmi lesquels se trouvaient les lettres qu'on vient de lire. Quoique la correspondance ait continué, comme le prouvent les lettres de Rousseau postérieures à cette époque, les réponses de Moultou ne se sont pas retrouvées.

Digitized by Google

VERNES

Jacob *Vernes*, pasteur de Genève, né en 1728, mort en 1790. Lié d'abord avec Rousseau, il se rangea parmi ses adversaires après la publication de l'*Émile*. On a de lui un recueil périodique intitulé *Choix littéraire*, des *Lettres* et des *Dialogues sur le christianisme de Rousseau*, des *Confidences philosophiques*, des sermons, etc., etc.

I

25 juillet 1759.

Votre lettre m'a étonné [1], mon cher Rousseau ; j'ignore d'où vous tenez les nouveaux mémoires sur vos concitoyens, mais ce que je sais bien, c'est qu'ils sont à peu près les mêmes qu'ils étaient lorsque vous en faisiez de grands éloges, et lorsque vous disiez dans votre dernier ouvrage [2] : « *Hélas ! ce pays est sur la route qui conduit au mien.* » Quant à notre maître en plaisanteries [3], s'il fait quelques prosélytes, ce sont quelques jeunes gens qui sont de Genève, mais qui n'avaient pas l'âme genevoise, ainsi nous n'y avons rien perdu. Si le ton, les manières et les maximes françaises en ont gâté quelques autres, ils sont en très-petit nombre et ils osent à peine se montrer. Je lisais votre lettre à mon bon ami de Rochemont, il me dit : « Oh ! mon cher, dites à cet honnête homme que nous

[1] Voyez la lettre de Rousseau à M. Vernes du 14 janvier 1759. Il y discute les raisons qu'il a de ne pas vouloir revenir à Genève pour le moment. Il se croit oublié par ses concitoyens, et déplore l'influence que Voltaire a prise sur eux.

[2] La Lettre à d'Alembert *sur les Spectacles*.

[3] Voltaire.

sommes encore presque tous bons et bêtes, » et il a raison. Il y a dans le gros de la bourgeoisie un instinct moral, un fond de vertu, qui n'a point encore reçu d'atteinte, et ces honnêtes gens-là vous aiment tous, vous estiment et vous révèrent. Ne jugez donc pas, mon cher Rousseau, de la généralité par quelques jeunes gens frivoles, qui ont le malheur de ne pas s'apercevoir qu'on les méprise, et qu'il ne sied pas à un homme de faire preuve d'un bel esprit pour démontrer qu'il n'a point d'âme. J'ose vous dire que la vertu est encore ici sur le trône, qu'elle seule conduit aux honneurs, et qu'il en faut au moins revêtir les apparences, si l'on veut se faire estimer et mériter les suffrages du public. Que voulez-vous de plus, mon cher Rousseau? Exigez-vous de la perfection? Vous connaissez trop bien les hommes. Eh! des amis, cher concitoyen, en trouverez-vous nulle part de plus vrais, de plus sincères, de plus zélés? J'ose vous en défier, et j'ose encore vis-à-vis de vous me mettre à la tête. Venez donc parmi nous, je vous prépare une société d'amis au milieu desquels votre cœur sera bien à son aise, il aimera, et il sentira qu'il lui serait impossible de ne pas aimer.

Ah! cher Rousseau, s'il n'avait tenu qu'à moi d'aller à Montmorency, il y a longtemps que j'aurais eu le délicieux plaisir de vous presser contre ma poitrine et de me dire : j'embrasse un ami. Me voilà actuellement garrotté de chaînes que j'aime avec transport, c'est l'amitié, l'amour, l'estime et l'admiration qui les forment [1]. Quelle âme que celle que j'ai rencontrée, mon cher Rousseau, elle est comme vous les aimez. Vous ne me dites rien de votre santé, de vos peines et de vos plaisirs ; imagineriez-vous que je ne sentirais pas les uns et les autres? Vous seriez l'homme le plus injuste. Est-il vrai qu'il paraîtra bientôt en Hollande des lettres de votre

[1] Vernes venait de se marier.

façon [1]? Si cela est, ne m'oubliez pas, cher Rousseau, que je vous lise au moins si je ne puis vous voir et vous entendre. Je vous envoie un billet de mon ami Roustan.

Notre histoire de Genève s'avance, j'espère que vous voudrez bien la lire en manuscrit, avant qu'elle soit imprimée et nous communiquer vos remarques.

Bonjour, cher et précieux ami; quelques-uns de vos moments, je vous en conjure. Je suis tout à vous.

II

Février 1760

Je renvoyais tous les jours, mon cher Rousseau, à vous apprendre le cruel événement dont j'ai été accablé [2]; je connais votre cœur, et je me faisais une vraie peine de l'affliger par cette fatale nouvelle; mais vous me prévenez, cher ami, et votre lettre [3] me fait comprendre que j'avais raison de différer de vous apprendre mon malheur. Quel coup, bon Dieu! Quel déchirement d'entrailles, cher Rousseau, quels liens formés par l'estime et l'amitié, rompus tout à coup, et au moment où un enfant heureusement né les resserrait toujours davantage. Hélas! je m'étais persuadé qu'on pouvait être heureux parce que je l'étais véritablement; je n'ai fait que l'entrevoir ce bonheur, et ce semble, afin de ne plus le chercher sur la terre. La religion seule m'a soutenu, mon concitoyen; j'ai senti violemment le coup, mais j'ai baisé humblement la main qui l'a porté; j'ai remercié l'arbitre de nos destinées de ce qu'il m'a donné pendant une année cette tendre épouse, dont sans doute je n'étais pas

[1] Il s'agit de *la Nouvelle Héloïse*, qui ne parut que dix-huit mois plus tard.
[2] La mort de madame Vernes.
[3] Voyez la lettre de Rousseau du 9 février 1760 à M. Vernes.

digne; il a retiré son bienfait, est-ce à moi à me plaindre? D'ailleurs, bien convaincu que c'est lui qui dirige tous les événements de la vie, puis-je douter que dans les coups dont il frappe ses enfants, il n'ait des raisons de sagesse et de bonté? Faudra-t-il que je me le représente comme un tyran qui ne nourrit son cœur que du mal qu'il projette, et qui dans sa sombre retraite s'égaye lugubrement en voyant couler les larmes des malheureux qu'il a faits? Non, cher Rousseau; mon Dieu, celui que j'adore, est un tendre père qui, lorsqu'il afflige, fait, comme dit l'Écriture, son œuvre étrangère, et qui conduit par la main dans le sentier du vrai bonheur des aveugles qui s'en éloigneraient s'il les abandonnait à eux-mêmes. Eh! cher ami, quelle perspective ne m'ouvre point encore l'Évangile! Je la rejoindrai un jour cette épouse chérie, pour n'en être plus séparé; elle m'attend dans le ciel, cette âme qui était déjà prête pour ce séjour du bonheur; elle prend en pitié mes larmes, il me semble que je l'entends me dire que c'est moi qui suis mort, mais qu'elle jouit, elle, de la véritable vie! Ah! cher Rousseau, que ceux-là sont cruels qui cherchent à ôter à l'homme cette précieuse espérance! Barbares qui ne me montrent dans ma mort que l'anéantissement de tout mon être, et dans la mort des personnes qui me sont chères qu'une poussière froide et éternellement insensible. Quel affreux système, cher Rousseau, qu'il doit bien l'être pour un cœur tel que le vôtre! Voilà, mon cher ami, les réflexions que j'oppose au chagrin que je porte dans le cœur, voilà ce qui peut seul donner la tranquillité à mon âme. Donnez-moi de temps en temps de vos nouvelles, cher et précieux ami. Combien de fois j'ai pensé à vous dans mon malheur! et quels secours n'aurais-je point trouvé auprès d'un ami tel que vous! Je suis et serai éternellement votre ami.

III

Céligny, 26 mai 1761.

J'ai reçu, mon cher concitoyen, vos jolies estampes[1] et votre nouvelle préface d'*Héloïse*[2]; je vous en ferais des remercîments, si vous faisiez des présents pour en être remercié. J'ai lu avec un plaisir bien vif votre roman, je l'ai relu avec transport, et je le relirai encore bien des fois, quoiqu'il me semble que je le sais par cœur, tant a été vive l'impression qu'il m'a faite. Il n'y a que ce Volmar athée qui m'a attristé; il me semble qu'il est impossible qu'un honnête homme ne croie pas en Dieu; le méchant seul peut tirer d'un cœur gâté des arguments contre l'existence d'un être qui s'est peint si bien dans tous vos ouvrages. Il me semble même que l'homme de bien porte au dedans de lui une preuve bien forte de l'existence de Dieu, dans la rectitude morale qu'il aperçoit dans sa constitution. Et le méchant lui-même ne peut se la cacher cette droiture originelle, puisqu'il sent bien intérieurement qu'il ne peut jamais en venir au point d'approuver le crime, et qu'il se trouve bien des moments où il préfère la vertu à l'iniquité, quoique ses intérêts semblent se trouver plus liés à l'une qu'à l'autre. J'avoue, mon cher Rousseau, que je ne vois aucune bonne raison qui ait pu vous déterminer à faire de l'excellent Volmar un athée déterminé, ou du moins de ne l'avoir pas fait changer de système à la fin du roman. Mais de ce que je ne vois pas vos raisons, il ne s'ensuit pas que vous n'en ayez point eu, et je me tais. Je ne me rappelle pas si je vous ai appris, la dernière fois que je vous écrivis, que j'avais été élu pasteur de l'église de Céligny. J'y suis établi depuis deux mois; je ne sais si vous connaissez ce

[1] Les estampes de *la Nouvelle Héloïse*, qui furent publiées à part.
[2] La grande préface de *la Nouvelle Héloïse*, en dialogues.

village. J'ose vous dire que c'est peut-être la plus belle situation qu'il y ait dans le monde, et je ne cesse de me dire : Ah ! si mon cher concitoyen voulait venir respirer ce bon air, boire de cette bonne eau, jouir de cette belle vue, que j'aurais de plaisir à le voir, à l'embrasser, à m'entretenir avec lui. Oui, venez, mon cher Rousseau, vous aurez une jolie chambre d'où vous verrez la nature dans tout son éclat, vous jouirez d'une entière liberté, et vous serez auprès d'un ami qui vous fera au moins plaisir par les sentiments que vous lui avez inspirés et qu'il conservera jusqu'à la mort. Comme je suis à trois lieues de Genève, vous n'aurez pas à craindre les importuns de la ville, et vous ne trouverez dans ma maison que la simplicité d'un village. J'ai lu, il y a quelques jours, le *Projet de paix perpétuelle*[1]. Je crains bien, mon cher ami, que la musique française ne subsiste malgré votre lettre, que les sciences ne gâtent les hommes malgré votre discours, et que la guerre ne fasse ses ravages malgré votre *projet*; mais enfin vous instruisez les hommes, et ce n'est pas votre faute s'ils ferment les oreilles à vos leçons. On dit que vous travaillez à un ouvrage sur *l'éducation;* ce que vous avez dit dans *Julie* me fait désirer de voir bientôt cet ouvrage. Avant de finir ma lettre, je veux vous remercier de l'excellente apostrophe à l'incomparable M. Abauzit ; c'était à vous à faire l'éloge de cet homme unique, comme ce serait à lui à faire le vôtre.

Bonjour, mon bon ami, donnez-moi un signe de vie, si vous le pouvez sans vous gêner le moins du monde, faites-moi espérer que je vous verrai dans mon diocèse, et n'oubliez pas un ami qui vous est entièrement dévoué[2].

[1] Le *Projet de paix perpétuelle* parut peu après *la Nouvelle Héloïse*. Rousseau en avait cédé le manuscrit, pour douze louis, à M. de Bastide, rédacteur d'un journal appelé *le Monde*, et dans lequel devait paraître le *Projet de paix*. M. de Bastide préféra le publier à part.

[2] La réponse de Rousseau à cette lettre est du 24 juin 1761.

IV

Juillet 1762[1].

A présent, mon cher Rousseau, que je crois que vous êtes moins accablé de lettres, il m'est impossible de garder plus longtemps le silence avec vous; je ne sais si Moultou vous a dit, comme je l'en avais prié, la part que j'ai prise à tout ce qui vous est arrivé, et le tourment qu'a causé à l'amitié que je vous ai vouée pour la vie les persécutions que vous avez essuyées. Oh! mon cher ami, si vous aviez eu assez de confiance en moi pour me prévenir sur ce que vous vouliez donner au public, je crois que les représentations que l'amitié m'aurait porté à vous faire, vous auraient détourné de votre projet. Quand tout ce que vous avez dit sur le christianisme serait fondé, quel bien feriez-vous à la société en lui enlevant un de ses plus fermes appuis? Quelles angoisses vous avez mises dans de bonnes âmes, en voyant des doutes proposés avec toute la force possible par un homme dont on adore les talents et le génie! Oui, mon cher Rousseau, j'en ai vu de ces âmes alarmées par la lecture de votre *Émile*, et auxquelles j'ai eu bien de la peine à rendre la tranquillité que leur donne une foi vive, dont nous avons tant besoin dans cette vallée de larmes et de misères. Je sais que votre système de religion naturelle est admirable, je l'ai lu, et cela avec transport, et je ne connais rien qui approche de cet excellent

[1] Rousseau, prévenu fort à tort contre le pasteur Vernes, s'exprime ainsi dans sa lettre à Moultou du 24 juillet 1762, sur celle qu'on va lire : « Après un long silence, je viens de recevoir de Vernes une lettre de bavardage et de cafardise qui m'achève de dévoiler le pauvre homme. Je m'étais bien trompé sur son compte. Les directeurs l'ont chargé de me tirer, comme on dit, les vers du nez. Vous vous doutez bien qu'il n'aura pas de réponse. » — A ce propos, Moultou répondait le 4 août suivant : « Ne croyez pas de mauvaise intention à V... ; certainement il n'en a aucune. »

morceau ; mais, pour ne vous en pas tenir là, quel service vous auriez pu rendre à la religion de Jésus, à cette religion sublime, en retranchant ce que les hommes y ont ajouté, et en montrant que ce qui est la doctrine de Jésus et des apôtres s'accorde avec votre beau système de religion naturelle, l'étend et le perfectionne. Mais par vos difficultés sur le christianisme, vous avez troublé les âmes affermies dans la foi, enlevé ce qui en restait dans quelques autres, et fait triompher nos libertins, qui s'appuient de l'autorité d'un homme tel que vous, d'un homme de bien, d'un amateur zélé de la vérité ; si au moins ils étaient tels que vous les demandez dans la religion naturelle ! Mais, mon cher Rousseau, qu'ils sont bien éloignés d'adorer Dieu et de le servir avec cette simplicité, cette pureté de cœur que vous exigez de vos disciples ! J'abrége, mon cher Rousseau ; il m'a été impossible de ne pas vous montrer le fond de mon cœur, vous aimez trop la candeur pour blâmer celle avec laquelle je vous parle. Que ne pouvez-vous lire dans le fond de ce cœur ! Vous y verriez le tendre intérêt que je prends à mon ami, et combien il manque à mon bonheur de ne pas vous voir dans une patrie dont vous auriez fait les délices par votre commerce, comme vous en faites la gloire par vos talents supérieurs. Mais, mon cher Rousseau, dois-je désespérer de vous embrasser jamais ? Donnez-moi, je vous en prie, de vos nouvelles, et n'oubliez pas le plus vrai de vos amis [1].

[1] Les quatre lettres de M. Vernes à Rousseau, qui ont rapport à l'affaire du libelle, devraient être placées à la suite de celles qu'on vient de lire. Nous avons trouvé inutile cependant de les donner ici, puisque Rousseau lui-même les a fait connaître en les insérant dans sa *Déclaration relative à M. Vernes*, qu'on trouvera dans le recueil de ses écrits.

DELEYRE

Alexandre Deleyre, littérateur, né près de Bordeaux, en 1726, mort à Paris en 1797. Élève des jésuites, il fut d'abord d'une dévotion outrée, fit ensuite profession d'incrédulité et se lia avec les philosophes. Il eut pour protecteur le duc de Nivernais, qui le fit nommer bibliothécaire du duc de Parme. Pendant la Révolution française, il fut envoyé à la Convention par le département de la Gironde. — Ses principaux ouvrages sont : une *Analyse de la philosophie de Bacon* (1755); *le Génie de Montesquieu* (1758); *l'Esprit de Saint-Évremond* (1761) et plusieurs articles de l'*Encyclopédie*.

I

Bordeaux, ce 3 juillet 1756.

Voici de la besogne pour l'*Encyclopédie*, mon cher philosophe. Quand vous aurez trouvé la patience de la lire et de la refondre à votre gré, si vous en avez le loisir, vous me ferez plaisir de la faire passer à M. Diderot, pour en faire l'usage qu'il jugera à propos. J'ai d'autant moins de prétention sur ce travail, qu'après avoir beaucoup alambiqué mon esprit, je n'ai pu rien trouver en faveur de la *Fortune* [1], soit que mon cœur ou mon peu d'expérience m'en imposent. Je ne sais si ce parallèle entre un paysan et un parvenu vous plaira ; c'est à mon gré la meilleure idée de tout l'article, et je suis charmé de vous la devoir. Ce que je dis sur les gens de finance vous choquera-t-il? Je ne saurais ne pas dire ce que je pense, tant pis pour les gens qui n'aiment pas la

[1] C'était là, sans doute, le titre de l'article que Deleyre envoyait à Rousseau pour l'*Encyclopédie*.

vérité. Je sais combien vous lui avez fait de sacrifices, et votre exemple m'enhardit. Pourvu que votre estime me reste, je crois que je me consolerai de toutes les autres pertes. Apprenez-moi que vous êtes heureux de votre manière de penser. Le contraire serait le plus fort argument qu'on pût opposer à vos systèmes, et je serais très-fâché que vous donnassiez prise à vos adversaires de ce côté. J'ai parlé de M. Titon du Tillet, que je n'ai jamais vu ni connu? Si le fait est vrai, comme cent personnes me l'ont assuré, c'est ici la place de rendre honneur à sa mémoire. Avez-vous vu votre illustre ami M. Diderot? Il me doit une réponse, et je l'en tiens quitte en considération de ce qu'il vous doit à vous-même. Je ne suis pas assez injuste pour penser qu'il ait un quart d'heure à me donner, lorsqu'il vous refuse un jour. Je voudrais pourtant que vous me procurassiez l'un ou l'autre, directement ou par vos amis, une lettre de recommandation auprès de M. d'Hérouville, commandant de notre province. J'aurais besoin de sa protection pour mon père. Il est philosophe, dit-on, il a servi l'*Encyclopédie*, et j'imagine que le nom des encyclopédistes me ferait honneur auprès de lui. Parlez-en à M. Diderot, je vous prie, ou à madame d'Épinay. Pardon, si je vous embarrasse encore des tracas de ce monde; vous savez que c'est bien à contre-cœur. J'ai des procès qui sont bien loin de finir, car notre parlement vient de cesser ses fonctions. Que vous êtes heureux, ce me semble; et si j'étais à Paris, je dirais qu'on est heureux en province! d'où vient cette bizarrerie? Cependant, aujourd'hui que j'ai bien dormi, je me trouve assez content de l'arrangement du monde. Si le vent change ce soir, je reprendrai mon spinosisme. De tous les philosophes, les stoïciens me paraissent les plus fous, je ne vois d'autre mal que la douleur; et si la corruption des mœurs n'apportait pas de grands ravages dans la constitution mécanique de notre espèce, je ne vois pas pourquoi vous auriez si bien parlé contre les arts.

Dites à l'ami[1] que vous m'avez procuré, et que j'espère partager éternellement avec vous, que je vais me remettre à l'article *Fanatisme*, sans discontinuer. J'ai l'esprit si roide, que je ne sais pas modifier la vérité. Je veux un grand mal à M. Diderot de ce qu'il dit dans l'article *Autorité*, que je lisais hier, qu'on n'a contre les rois ambitieux, injustes et violents, que le parti de la soumission et de la prière. La fin de cet article ne répond pas au commencement. Il ne faut pas toucher à ce qu'on ne peut manier à son gré ; pour peu qu'une âme forte montre de faiblesse, elle détruit son propre ouvrage. Si je suis flatteur dans un endroit, je passerai pour satirique dans un autre, et jamais pour ami de la vérité. On ne me parle ici que du barreau, et je ne vois là que de l'intrigue tout comme ailleurs. J'irai quelqu'un de ces jours prendre la mesure et la situation d'une chaumière, pour voir si je pourrai m'apprivoiser avec les loups, car nous n'avons pas comme vous dans nos landes des cerfs et des sangliers; mais en revanche les hommes y sont tout couverts de peaux comme les ours. C'est de là que j'espère philosopher tout à l'aise avec vous. Soyez mon ami, cette pensée me vaudra la meilleure compagnie du monde. Assurez de mes respects madame d'Épinay pour qui j'ai toute l'estime qu'elle a pour son premier ours[2]. Dites-lui que j'espère augmenter sa ménagerie un jour. Si je pouvais désapprendre à parler, et vous à penser, le beau couple que nous ferions. N'est-ce pas Minerve ou Cybèle qui attelle des lions à son char? Et si l'on voyait quelque jour sur les boulevards notre Pallas traînée en cabriolet par ses ours... ce serait une folie, par exemple, digne de notre sagesse. On pourrait au moins aller au bal avec la muselière. Je crois qu'elle conviendrait mieux à nos petits-

[1] D'Alembert.

[2] Madame d'Épinay avait donné ce sobriquet à presque tous ses familiers. Grimm était l'*ours musqué*, etc., etc.

maîtres qu'à vous, ou bien encore à nos chanteurs de l'Opéra. Ils ne hurleraient peut-être pas si fort; nos actrices, qui sont de si fines bohémiennes, devraient leur faire à tous jouer le même rôle. Amusez-vous, mon cher ermite, de tout ce qui vous a poussé dans la solitude. Riez un peu, toujours gronder nous épuise. Je viens de recevoir une lettre de mon père qui me presse d'avoir quelque recommandation auprès de M. d'Hérouville. Redoublez, je vous prie, vos instances et vos soins pour me la procurer incessamment, parce que le temps d'en faire usage est venu. Je suis de tous les sentiments de mon cœur, autant qu'un homme peut compter sur l'avenir, tout à vous pour toujours.

II

Paris, ce 17 août 1756.

Très-vénérable ermite,

Vous aurez beau vous fâcher, il n'en sera pas moins vrai qu'ayant été obligé d'aller à la bibliothèque royale pour trouver plus sûrement le *Mercure* dont j'avais besoin, je n'ai pu faire copier que par moi le morceau que vous souhaitiez. Si je ne craignais de grossir mes torts vis-à-vis de vous, je vous dirais que le plaisir que vous m'avez donné de le lire valait bien la peine de le transcrire; mais non, ce qu'il vous coûtera pour déchiffrer mon écriture équivaut à peu près à l'argent qu'eût exigé le copiste. Savez-vous ce que j'ai conclu d'après vos réponses? C'est que les gens de lettres n'ont point de meilleur parti à prendre pour vous réfuter que de faire une ligue pour la vertu, et de donner de si bons exemples, que vous soyez forcé d'avouer vous-même *qu'on peut être honnête homme et faire bien les vers.* J'avais marqué à M. le président de Gascq la part que vous preniez à son exil:

voici la réponse qu'il me fit il y a trois mois, mais que je n'ai reçue que depuis trois jours.

« Opposera-t-on toujours le législateur à la loi? Voilà les maux de la société, et le cas de désirer l'état de nature qui ne nous montre jamais de pareils contrastes. C'est une note pour ajouter à la première édition du livre de M. Rousseau. J'aime fort à exister dans le souvenir d'un homme qui a autant de mérite. Je vous prie de l'en remercier. »

Vous voyez, mon cher philosophe, comme on s'appuie de votre système dans l'adversité. Ne semble-t-il pas que chaque état porte le sien avec lui? Il y a des proverbes de friponnerie tout aussi sensés, et peut-être aussi soutenables que ceux de Salomon; ou peut-être chacun trouve-t-il dans ceux-ci de quoi s'autoriser. Je sens venir de loin les maximes d'intérêt qui se présentent avec cet air d'honnêteté auquel on ne refuse guère un bon accueil. Je voudrais pourtant être sage et vertueux, et j'aime avec cela mille choses qui sont du goût des cœurs les plus corrompus. Mon affaire est terminée, je ne sais trop comment. Si j'écoutais mes défiances habituelles contre le genre humain, je ne me croirais pas trop assuré de mon sort; mais la perspective d'un ermitage plus isolé que le vôtre me fait aller d'un pas ferme et tranquille dans le pays des incertitudes. J'ai feuilleté le *Mercure* de juillet 1751, et je n'ai point trouvé la lettre que vous demandez sur le troisième mode de M. de Blainville. Ne vous seriez-vous point trompé pour la date de l'année[1]? car j'ai quelque espèce de réminiscence d'avoir lu quelque chose de pareil dans les feuilles de Fréron, il y a deux ou trois ans. Je chercherai encore; de votre côté tâchez de bien assurer votre citation.

[1] Rousseau se trompait sur la date du mois. C'est en juin 1751 que l'on publia dans le *Mercure* cette lettre, écrite le 30 mai à l'abbé Raynal sur la tentative de M. Blainville (et non de Blainville) pour introduire en musique un nouveau mode.

Savez-vous, pour revenir à votre système sur les sciences, ce que je trouve de plus fort à y opposer? Ce sont ces guerres perpétuelles que font tous les peuples ignorants et vigoureux ; d'où je conclurais volontiers que les hommes sont méchants quand ils sont forts. Voyez les haines héréditaires de nation à nation entre les sauvages. D'où vient que les Suisses, d'ailleurs si heureusement unis entre eux, ne peuvent se passer de se battre chez leurs voisins? A quoi servirait la force, si la méchanceté ne la mettait en exercice? Les lions passent pour les plus méchants des animaux, ils sont les plus forts. Si la nature n'avait donné ces forces à l'homme que pour se défendre, personne n'aurait jamais attaqué. Il se trouve pourtant que l'animal ou l'être qui a le moins besoin de faire du mal est celui qui en fait le plus. Vous voyez que j'allais enjamber d'un système à l'autre, ou plutôt du premier discours au second, car c'est le même système. Voulez-vous que je vous dise la meilleure conséquence qu'il y a à tirer sur toutes ces choses, et qui revient à vos principes, c'est que la science n'est pas faite pour l'homme, puisqu'il ne peut parvenir à se connaître; même quand il se connaîtrait, il ne se réformerait pas. Nous avons pendant un siècle un remuement de politique qu'on détestera les trois siècles suivants. Ce qu'il y a de vrai, c'est que depuis l'état de société nous sommes malades, car nous ne cessons de prendre des remèdes et d'empirer. J'aimerais bien autant souffler dans la flûte du Caraïbe que de faire des journaux, car enfin je ne serai qu'un colporteur de poison. C'est comme si je disais : En voulez-vous d'Allemagne? il est plus lent. En voulez-vous d'Angleterre? il est plus corrosif. Celui d'Italie est subtil ; celui d'Espagne enivre. Mais à propos, vous qui parlez contre les arts, savez-vous que le plus mortel de tous est la musique? Avouez-le, à présent que vous y avez renoncé. Je défie qu'un homme sorte guère plus dévot du concert spirituel, mais je sais bien

qu'on devient amoureux aux ariettes italiennes. Tenez, mon cher, nous avons tant d'ennemis à combattre, que c'est beaucoup de se sauver en fuyant; mais de vouloir en attaquer un de front, c'est donner prise à tous les autres. Je finis un peu tard, mais pourtant avec peine, parce que j'aime à ne penser qu'à vous, comme je fais quand je vous écris. Je suis avec tous les sentiments que vous pouvez désirer de moi, mon cher philosophe, car je ne vous appellerai plus, monsieur, par la raison de Jacques Rosbif, votre très-humble et fidèle.

III

Paris, ce 26 août 1756.

Savez-vous, mon cher reclus, que votre silence est plus rigoureux que celui de la Trappe et de la Grande Chartreuse! Car enfin, si l'on n'y parle pas, au moins peut-on y écrire, et vous, ni ne parlez, ni n'écrivez; je ne sais pas même si vous pensez à nous, tandis que je suis occupé de vous jusque dans mes rêves. Encore cette nuit, je songeais que vous me faisiez embarquer pour vos îles sauvages, et cela parce qu'à la cour on avait parlé de vous, que le roi même avait dit quelque bien de vous qui ne vous plaisait pas. Vous me trouverez fou de vous entretenir de mes songes, mais vous m'avez si fort tracassé, que je vous dois bien la pareille. Il m'en coûtait de vous suivre, cependant je renonçais à la terre, à la France, et même à je ne sais quelles amours, pour m'attacher à la philosophie. J'étais donc avec vous dans le vaisseau, quand mon perruquier m'a réveillé. Je vous avoue que je me suis un peu félicité, voyez ma faiblesse, de vous savoir à l'Ermitage et de me trouver à Paris. Si vous êtes devin, car vous devez l'être après quatre mois de village, expliquez mon songe; je serai content, pourvu que vous y trouviez des marques du plus tendre attachement pour vous. Il faut avoir du loisir et vous en supposer, pour s'amuser à de pareilles

babioles. Mais le sérieux est si nuisible à la santé, qu'en vérité je ne vous pardonne pas d'avoir pris la raison si fort en amitié. Vous m'aviez promis l'épître de M. Desmahis à M. de Voltaire. Je voudrais bien qu'il vous prît envie de continuer l'histoire de Marcellin[1]; vous êtes bien à portée de vos originaux, si vous en exceptez cet homme qui met la *tête en bas aux demoiselles* qui passent. A propos de tête en bas, un de mes voisins s'est brûlé bravement la cervelle ce matin. La raison, je n'en sais rien; il en faut beaucoup ou bien peu pour de pareilles scènes. On voit que des gens assez lâches pour avoir des eunuques, leur commandaient de leur trancher la tête s'ils venaient à tomber entre les mains de leurs ennemis. Ces Asiatiques avaient-ils l'héroïsme des Romains leurs vainqueurs? Je crois qu'il ne faut qu'une extrême sensibilité à la honte ou à la douleur, et par conséquent beaucoup de faiblesse, pour en venir là. J'ai pensé différemment dans mes attaques de bile noire. Je voudrais faire un almanach nouveau, et puisqu'on vous en demande dans le voisinage, essayez celui-ci : ce serait de marquer les jours par des épithètes convenables à l'homme. Dimanche *beau* pour les dévots et les garçons de boutique. Lundi *nébuleux* pour toute sorte d'ouvrier à la journée. Mardi, *bon pour les batailles aux gens qui croient à Mars*. Mercredi, *serein pour les philosophes et les gens de lettres*. Jeudi *mauvais*, car ces gens-là n'ont pas deux jours de suite. Achevez la semaine, je vous prie, car je n'ai pas encore digéré mes idées. Mais je voudrais vous faire voir les vertus et les vices monter et descendre comme le baromètre; je crois pourtant que cela est plus vrai pour les âmes retirées et livrées à leur humeur, car pour les âmes communes, elles ont un courant qui les entraîne; cela ne monte

[1] *Les Amours de Claire et de Marcellin*, nouvelle inachevée, qui a paru pour la première fois dans le volume des *Œuvres inédites de J.-J. Rousseau*, publié par nous en 1861.

ni ne descend. Voilà, comme vous voyez, une suite de rêves, mais au travers de quoi vous apercevrez quelques lueurs de vérité. J'ai vu ce matin le tombeau du maréchal de Saxe modelé en plâtre, pour être exécuté en marbre. C'est un mausolée en grand. Le héros cuirassé, tout couvert d'acier comme nos anciens, avec une écharpe ou cordon comme les modernes, est debout, descendant une marche, pour aller au tombeau que la Mort vient d'ouvrir en le regardant, le sable à la main, pour l'avertir que son heure est venue. A droite est la France, retenant le héros d'une main, et conjurant la Mort de lui faire grâce. A gauche est Hercule, le coude appuyé sur sa massue, et la tête sur sa main, dans une douleur profonde de voir mourir son compagnon. Plus haut, du même côté, l'aigle, le lion et le léopard renversés, dans des attitudes différentes; du côté opposé, presque derrière le maréchal, l'Amour éteignant son flambeau, poussant des cris et versant des pleurs, la main droite au coin de l'œil, comme les enfants qui pleurent. Cette peinture est très-imparfaite; je n'ai ni l'énergie du sentiment, ni les expressions de l'art pour rendre ce que j'ai vu. Rien de comparable en France. Cela doit aller à Strasbourg. Vous aimeriez mieux, avec toutes sortes de raisons, un buste de Socrate. Mais tous les honneurs qu'on rend à ces meurtriers par excellence prouvent ou la faiblesse des hommes d'honorer ce qu'ils détestent, ou leur méchanceté d'estimer ceux qui les détruisent. Les philosophes n'ont qu'un siècle sur dix, et ne sont qu'un contre mille. Ainsi ne jugez pas de la bonté de l'espèce par le caractère de votre âme; puissé-je lui ressembler. Tout à vous avec les plus vifs sentiments. Mes compliments à vos compagnes.

IV

Paris, ce 17 septembre 1756.

Je commence, mon cher philosophe, à sentir le poids du journal[1], par le peu de loisir qu'il me laisse de m'absenter. Il y a quinze jours que je cherche celui de vous voir, et je ne puis le prendre que sur mon travail. Cependant je pars mercredi ou jeudi pour l'Ermitage. Je compte vous porter le second volume des *Intérêts de la France* mal entendus, qui vient de paraître. Je voudrais trouver cette lettre de M. de Blainville, mais je ne sais où la prendre. Le temps est le plus beau du monde, la santé n'est qu'à la campagne, et il me faut demeurer en ville. Plaignez ceux qui vous aiment, en jouissant de votre solitude. Je tâcherai de vous amener M. Diderot, qui vient de passer trois semaines chez M. Le Breton, à trois lieues de Paris. Je compte le voir demain, il attend son d'Alembert. M. Duclos va partir pour la Bretagne. Que de voyages épargnés, quand on sait renfermer l'univers dans sa petite cellule! Prenez garde aux cerfs dans vos excursions. Mangez beaucoup, dormez longtemps, et travaillez peu, oubliez tous les hommes, excepté vos amis. Je souhaite être celui qui vous aime le plus.

V

Paris 23 septembre 1756.

Vous avez raison, mon cher citoyen, le nom de sujet est bien vil; mais ce n'est qu'un nom, tout comme le titre de citoyen. Comment voulez-vous établir entre les hommes une égalité que la nature n'y a pas mise? car ils n'étaient pas tous de la même force dans les bois; et à quoi eût servi cette dis-

[1] Le *Journal encyclopédique*.

proportion physique, qu'à en établir bientôt une morale! direz-vous qu'ils ne l'employaient qu'à dompter plus aisément les monstres, ou à surmonter les périls de leur état; mais il y avait si peu d'occasions à exercer ces forces contre ces obstacles, que c'eût été un présent inutile, s'ils n'avaient pas dû s'en prévaloir entre eux. Si l'homme était une espèce de bétail ou de troupeau, non pas comme les brebis, parce que vous me diriez que l'homme les a rassemblées, mais comme les grues!... c'est bien alors que la condition de sujet deviendrait nécessaire, le grand nombre devant toujours se laisser mener par le petit nombre, et quelques-uns par un seul. Dites l'homme sauvage, mais non jamais l'homme isolé, car il est certain qu'après nous, nous aimons le mieux ce qui nous ressemble davantage. Ce ne serait, au contraire, qu'après avoir éprouvé combien ils sont funestes les uns aux autres que les hommes devraient se fuir; mais dans les premiers jours d'inexpérience, la nature, qui les rassemblait pour peupler, devait leur inspirer le désir d'habiter ensemble. Je tâtonne, comme vous voyez, pour trouver un appui. Mais puisque nous ne sommes faits que pour l'état présent, il faut que nous ignorions le passé comme l'avenir; ce que nous avons été, comme ce que nous serons. Cette prétendue histoire de deux mille ans en arrière est à peu près celle de nos jours, pour le fonds. — Laissons cette métaphysique, et suivons dans vos bois les deux nouvelles idoles de votre imagination. Qu'en avez-vous fait, par ces jours de pluie? Oh! que j'envie votre loisir et votre solitude. C'est là qu'on fait des tableaux de volupté, qu'on peint le sentiment et qu'on le goûte sans distraction. Ici, l'on n'a d'esprit que pour la satire, et de cœur que pour haïr. Je gage que vos crayons ne seront pas si chargés, même dans les portraits de nos misères et de nos vices. Comptez, mon cher citoyen, que je n'aspire qu'à la liberté dont vous jouissez. Je veux encore dissiper par le tracas un

reste d'inquiétude que j'ai dans le sang; mais, dès que je serai véritablement à moi, je serai bientôt votre concitoyen des bois. Il y a grand plaisir d'aller vous voir quand on ne gagne pas de rhumes, et qu'on ne revient pas par le chemin le plus long. Mais je n'arrivai à Saint-Denis qu'à six heures, et il n'en était pas quatre quand je vous quittai. Je lus, il est vrai, toute la route, les deux livres que j'ai fait remettre (par parenthèse) à leur adresse. Mais celui à qui ils appartiennent ne demeure plus rue Mazarine; on l'a trouvé du côté du collége des Quatre-Nations. Le sixième volume de l'*Encyclopédie* ne paraît pas encore. M. Diderot n'a pas été chez vous, vous en avez vu la raison. Depuis lundi matin jusqu'à mercredi, nous n'avons pas été une heure sans pluie. J'espère aller faire un tour à l'Ermitage un des trois premiers jours de la semaine prochaine. M. le président de Gascq est revenu de son exil depuis hier au soir. Il me parlait de vous encore l'autre jour dans les termes les plus affectueux. Je crois qu'il aime les honnêtes gens; c'est une grande disposition à l'être. Je vous trouve absent, surtout les soirées, et j'aurais besoin de quelque honnête asile après le travail. Il y a si peu de sociétés à qui je convienne. M. Diderot est si loin, si fort occupé, qu'il faut bien que je vous regrette malgré vous. Ces moments de désœuvrement sont si dangereux! Comment faire? vous écrire? mais quoi? Toutes ces considérations et bien d'autres me font quelquefois désirer une compagne, ou du moins une inclination formée; et cependant je les redoute comme la fièvre. En vérité, s'il n'y avait pas de honte à ne savoir pas se gouverner à mon âge, je vous demanderais conseil contre l'ennui, car il vient après le travail. Je n'ai malheureusement pas un talent; vous devriez bien me donner votre goût pour la musique, puisque vous n'en faites rien. A propos de musique, j'espère que vous ne me refuserez pas quelque extrait italien sur cette matière pour notre journal; car il est de la

dernière importance pour moi de bien débuter. Vous ne sauriez croire dans quel discrédit cet ouvrage est tombé, et combien il faut d'efforts, surtout à un inconnu, pour le relever. Cependant j'estime trop votre liberté, pour ex ger le moindre sacrifice; vos conseils sont déjà un grand secours. — Bonsoir; retournez aux deux amants [1], pardon de vous avoir distrait de leur entretien. Avouez qu'il ne se fait plus de cour de cette trempe; mais n'oubliez pas le pauvre Marcellin; quoique paysan, il vaut bien vos amants de ville; je vous donnerai des mémoires pour ceux-ci. Ah! qu'on est malheureux, mon cher, d'avoir le cœur délicat à Paris! Pour moi, je veux placer le mien hors d'ici; que ne puis-je vous le donner sans partage. Oh! quand viendra ce temps, où l'on ne souhaite que des amis, et où un seul peut suffire. Adieu, citoyen de mon âme; tout à vous, non votre serviteur, cela ne convient qu'à des sujets, mais votre ami.

VI

Paris, 13 octobre 1756.

J'ai bien le temps de travailler en forçat et d'être malade, mais non pas celui de vous voir, mon très-cher citoyen. Si je n'espérais pas avoir plus de loisir, je renoncerais à la charge. Cependant il faut de l'exercice à mon inquiétude, et c'est peut-être l'unique motif que j'ai de conserver cette besogne. J'entends d'ici le bruit de vos feux d'artifice; car convenez avec moi que ce n'est pas tout de bon que vous tirez. Valait-il la peine de fuir les hommes, pour en avoir peur? Je vous paraîtrai peut-être trop libre dans mon style; mais comme je saisis votre système aussi sérieusement que don Quichotte embrassait la chevalerie, je dois vous faire part de mes scru-

[1] *La Nouvelle Héloïse.*

pules. Vous avez tant d'armes à la place d'un fusil[1]; premièrement la pauvreté dont vous vous glorifiez, en second lieu, l'espoir de l'avenir. Eh ! que peut-on vous voler maintenant ? Prenez garde que je ne devienne mécréant ; car je hais tous ceux qui m'ont trompé. Quel est l'homme assez malheureux pour attaquer celui qui ne voudrait pas offenser une fourmi ? S'il y a une Providence, vous êtes en sûreté ; s'il n'y en a pas, revenez faire la guerre ici, notre cher et bien-aimé citoyen. Vos alarmes me font de la peine. Je ne vous crois pas heureux où vous êtes. Je vous avertis que les oiseaux ne reviendront pas ce printemps dans votre jardin, si vous continuez, et que vous dormirez mal après avoir bien tiré. Tout cela ne s'accorde pas avec la société que vous a faite votre imagination. Ces idées tendres qui vous occupaient si délicieusement s'en iront. Au reste, je regarde vos coups de fusil comme un défi. Dans ce cas, M. Diderot et moi nous allons vous assiéger en forme au premier jour, et comme nous avons grande envie de vous amener captif à Paris, croyez que nous n'épargnerons rien pour vous forcer. D'abord il sait mieux tirer que vous, je suis assez léger pour monter à l'assaut, nous serons deux contre un, et nous verrons. Si vous faites une citadelle d'un ermitage, je ne sais plus comment vous appeler. Laissez remettre M. Diderot, car il a été malade toute la semaine dernière d'avoir quitté le lait. Je le crois mieux pourtant. Je compte vous voir la semaine prochaine,

[1] Rousseau raconte, à la fin du livre IX des *Confessions*, la manière dont il faisait la garde des fruits de madame d'Épinay. Il avait donné un fusil au jardinier, avec l'ordre de ne s'en servir que pour effrayer les voleurs qui rôdaient autour de l'Ermitage. — A la suite de ce récit, Rousseau mentionne la lettre de Deleyre qu'on a sous les yeux, en la commentant d'une manière assez curieuse pour qu'il vaille la peine de relire dans les *Confessions* le passage dont nous venons de parler. — Après n'avoir vu dans cette lettre qu'un sujet de plaisanterie, Jean-Jacques y vit plus tard tout un complot ourdi par ses amis de Paris pour le faire revenir dans cette ville.

ne fût-ce qu'une heure de temps, car je suis las de ne vous point voir. Il en est de vous comme du roi de Prusse; car il dit qu'il se défend en prévenant l'attaque. Il distingue l'*hostilité* de l'*agression*. Enfin, on a toujours raison, quand on a du canon.— Voulez-vous renouveler l'histoire de Pierre l'Ermite? Mais laissons cette tracasserie; aussi bien, quand j'ai beau jeu, je ne finis point. Donnez-moi donc quelque commission, que je sois sûr que vous pensez à moi. Bonjour, mon cher citoyen, je vous aime autant que je vous estime et je travaille à mériter du retour. Répondez-moi, si vous avez le temps, mais non pas à coups de fusil; car si c'est à poudre, c'est supercherie, et si c'était à balle, il y aurait de la méchanceté. Portez-vous bien; munissez-vous contre le froid dans votre guérite militaire et philosophique. Tout votre ami.

VII

Paris, 2 novembre 1756.

Je vous envoie, brave citoyen, deux petits écrits, si courts qu'ils ne sauraient vous ennuyer, ni vous détourner de vos délicieuses fictions. Quant aux *Lettres sur les Anglais et sur les Français*, je les ai; mais, outre qu'elles sont d'emprunt, et que je veux les acheter, une page lue me les fait lire toutes, et comme j'ai d'autres envois à vous faire, je partage celui-ci, pour avoir le plaisir de vous écrire deux fois. Je ne sais si je vous amènerai M. Diderot, ou même si j'irai vous voir, mais ce ne sera au plus tôt que vers la fin de la semaine. Il se porte bien, ses coliques sont passées, il est *carnivore* à présent ainsi que vous et moi. Heureux mortel! le bruit des cloches de Paris ne vous fend pas la tête actuellement. Mais le silence des bois ne porterait pas le calme dans votre âme, si vous ne l'aviez pure et belle, exempte de crimes, et pleine de tous les sentiments qu'inspire la vertu. C'est là ce qui vous fait trouver le

bonheur où les autres ne voient que l'ennui. Savez-vous pourquoi nous aimons le tumulte de la société? C'est pour étourdir nos troubles intérieurs. Vous avez pris le sage parti de ne rien faire pour guérir ou pour assoupir les maux de toute espèce qui vous fatiguaient. Plus de médecins, plus de livres, plus de spectacles, tout cela n'est bon que pour amuser des enfants; et cependant je fais des journaux. O fortune! ô nature! serez-vous toujours ennemies. J'ai du moins la douceur de déposer mes torts dans votre sein; c'est un pas vers la conversion. Adieu, mon très-cher citoyen, je crois que je vous aime à présent autant que je vous ai toujours estimé. Tout à vous pour la vie; je serai heureux quand je pourrai ne le dire qu'à vous seul. Non pas *votre très-honoré maître*, mais votre bien-aimé disciple.

VIII

Paris, 23 novembre 1756.

Êtes-vous malade, mon très-cher citoyen? Je l'ai rêvé cette nuit. Ce rêve puisse-t-il être un mensonge! mais vous me tourmentez, je vous jure. Chaque jour je me propose de vous voir, et toujours mon maudit journal me retient. Enfin je vous faisais dire pourtant que j'irais vous voir aujourd'hui, mais la pluie me réveille et chasse encore loin ce projet consolant. Si je n'y vais pas cette semaine, je ne puis pas retarder beaucoup au delà, car j'ai fait la partie de vous ramener madame Levasseur. Elle marie demain sa petite-fille, qui se désole à l'approche d'un époux. J'augure assez bien de cette peine; j'imagine que c'est un dernier effort de la pudeur virginale. C'est une eau pure qui commence à se troubler au premier souffle de vent. Dites de belles choses là-dessus, vous qui en avez le loisir et le talent. Pardon de ce dernier mot d'éloge; c'est une injure qui m'échappe, je ne

l'effacerai pas, dussiez-vous me traiter encore de flatteur; rôle dont on peut se divertir avec les grands quand on veut s'en venger, mais dont je rougirais vis-à-vis d'un philosophe. Je me console avec vous, mon cher ami, puisque l'espérance de l'être toujours me donne droit à ce titre; je me console de mon travail, très-dégoûtant, je vous jure, à bien des égards, quoique amusant quelquefois. C'est un forçat qui secoue un moment ses chaînes comme pour se soulager, mais elles font du bruit, sans faire moins de mal. Vous allez travailler cet hiver, pour vous promener l'été, tout au rebours de la fourmi. Quelqu'un me disait que vous feriez bien de protester contre cette édition qu'on vient de faire de vos œuvres, surtout si vous avez dessein d'en faire une vous-même, comme vous le devez. D'autres m'ont dit que c'était un droit public et commun à tous les libraires de colliger des pièces éparses, et que ce n'était point une injustice de la part du vôtre, mais un manque d'égards. Il paraît un *Discours sur l'inégalité des conditions*, par M. Castillon, professeur en Hollande, je crois; on m'a dit qu'il n'était pas trop bien écrit, mais d'ailleurs assez bien raisonné. Vous m'avez promis des vers italiens qu'on vous avait adressés à l'occasion de votre dernier ouvrage; ce serait le temps de tenir votre parole, et de me les envoyer. MM. Diderot et d'Alembert m'ont donné chacun leur morceau, dont j'ornerai ce journal de décembre. Il faut bien que j'obtienne quelque chose de M. Grimm, et que je vous vole aussi la matière d'un bon extrait sur la musique. Je ne suis point encore allé chez madame d'Épinay. Mes goûts les plus forts sont toujours combattus et surmontés par celui de la liberté, votre chère idole. Elle me coûte de grands sacrifices : j'ai beau l'oublier et l'engager quelquefois; elle me rappelle toujours violemment. Vous devez avoir déjà brûlé beaucoup de bois, car il fait rudement froid; et cet hiver, je crois, nous en vaudra bien deux. Êtes-vous encore à la fin

du roman? Vos gens sont-ils noyés? Vous faites fort bien de prendre ce parti, car la terre n'est pas digne de les posséder; tels que vous les avez dépeints, et quand on n'a pas de grandes récompenses à donner à la vertu, il faut l'accabler de malheurs, pour la rendre intéressante et la faire fuir, en l'adorant; car enfin, qui aura le courage de la suivre à travers les périls dont vous l'environnez? D'où vient, je vous prie, que l'infortune nous touche toujours plus que la prospérité? Pourquoi n'avons-nous pas la même joie à voir un homme heureux, que nous ressentons de chagrin quand il succombe? Je vois bien la raison de ce dernier sentiment, il vient de cette compassion que vous avez si bien trouvée dans le cœur de l'homme, et qui doit non-seulement l'empêcher de nuire, mais le porter à secourir; et qui est dès lors même un germe de *sociabilité*. Mais que n'avons-nous la même sensibilité pour les succès d'autrui! Serait-ce que la prospérité n'a pas besoin de notre secours, comme la faiblesse! ou qu'aujourd'hui, l'équilibre étant rompu, les heureux n'étant tels constamment qu'aux dépens du grand nombre, ils doivent faire envie, par la raison que les autres font pitié? A ce propos, je trouve le proverbe bien cruel, mon cher ami : *J'aime mieux faire pitié qu'envie*. Moi, je passerai pour un sot, pour un homme ridicule, mais je ne me rongerai pas moi-même de remords. Adieu, jusqu'à lundi ou mardi; tout à vous, plein de respect et d'attachement.

IX

Paris, 13 décembre 1756.

Voici, cher citoyen, le second journal de ma façon qui paraît enfin le 13 du mois, après des avanies de toute espèce, que m'a suscitées mon prédécesseur. Si vous lisiez les gazettes, vous auriez vu dans celle d'Amsterdam, du 26 novembre,

un article épouvantable et tout à fait déconcertant; mais ce n'est là que la moindre partie des chagrins que vous m'avez prédits. Je me console de tout, en pensant à l'Ermitage. C'est toujours là que mon cœur va se réfugier dans toutes les traverses réelles ou imaginaires qui me tracassent. Vous portez-vous bien, mon cher ami? Ce froid ne vous est-il point contraire? Comment va la tête? N'avez-vous pas quelque chose à m'envoyer pour les libraires? Voilà de beaux jours. Je travaille pour en avoir deux à vous donner, vers la fin de la semaine, s'il est possible; jeudi, par exemple, mais ne m'attendez pas un quart d'heure. Comment se porte madame Levasseur? Un petit reproche à mademoiselle, qui m'avait promis deux chemises pour la dernière semaine. Chantez au port vos tempêtes passées, et riez de nos folies. Oh! que ne puis-je transporter ma cabane près de votre ermitage; Paris ne me retiendrait pas jusqu'à demain. Le roi vient au Palais ce matin; mais que vous importent tous ces mouvements? Ignorons tout ce dont la connaissance n'ajoute rien au bonheur. Je commence à regarder l'étude comme un abri contre les autres passions; et je ne l'aime qu'autant qu'elle me délivre de la société, et quelquefois de moi-même. Chaque jour je me fais une nouvelle idole de toutes les erreurs qu'ont enfantées nos maîtres. Pour vous, amant constant, vous tenez toujours à vos vieilles rêveries. Je le crois bien, ce sont vos créatures, c'est vous qui les avez élevées. Je gagerais pourtant que votre belle passion a diminué depuis qu'elle ne souffre plus tant de contradictions. Vous avez un esprit lutin, qui aime le bruit, les peines et le trouble; comment pouvez-vous durer dans ce repos et cette paix où vous êtes depuis huit mois? Il est singulier de voir comme la solitude vous apprivoise: jamais vous n'avez été plus sociable que dans les bois. Un bel esprit conclurait de votre expérience contre votre système. Adieu, jusqu'au revoir; tout à vous.

X

Paris, 20 mars 1757.

Si vous saviez, mon cher citoyen, toutes les tracasseries qui me sont survenues depuis que je vous avais promis d'aller vous voir, vous me plaindriez au lieu de me blâmer. Mais j'espère que je serai bientôt à même de réparer toutes mes pertes, et que je pourrai profiter à loisir de votre commerce. Faites-moi le plaisir de me chercher un ermitage à louer, qui soit à la portée du vôtre, car je songe à la retraite. La fortune, en faisant avorter toutes mes entreprises, me conduit au port que je cherche. Je vais quitter le journal, peut-être dans huit jours, mais sûrement dans quelques mois. N'en parlez à personne; je vous dirai comment et pourquoi. Je vous avoue que j'envisage avec plaisir les petits revers qui m'attacheront plus que jamais à vous. Si je pouvais du moins vous donner un peu de ma santé, et prendre en échange un peu de la force et de la fermeté de votre âme; nous serions heureux l'un et l'autre. Voilà les beaux jours, vive la campagne! J irai, comme la fourmi, m'approvisionner pour l'hiver; si ce n'est pas plutôt pendant l'hiver qu'on doit écrire, pour se reposer l'été. Bonjour, mon cher ami, j'ai besoin plus que jamais de votre amitié, pour me consoler de la malice et de la perfidie des hommes. Où avez-vous pris qu'ils étaient bons? Dans votre cœur, sans doute; mais leurs actions m'instruisent mieux que vos sentiments et les miens. Tout à vous, cher citoyen; je ne tarderai pas à vous voir.

XI

Paris, 31 mars 1757.

Je vis hier M. Diderot, cher citoyen; vous l'auriez vu dimanche, s'il n'y avait pas eu leçon samedi chez M. Bonelle.

Digitized by Google

Vous serez bientôt d'accord[1]; votre dernière lettre l'a calmé. Engagez-le à vous dire tout ce qu'il a sur le cœur. Ce n'est que par des ouvertures entières que votre amitié doit se tranquilliser. Vous le connaissez extrêmement sensible. Ce qu'il y a de singulier, c'est que vous êtes l'un pour l'autre l'objet de la plus grande estime, et que vous vous accusez mutuellement de n'en avoir pas assez. Moi qui crois lire dans vos âmes, tout votre écolier que je suis, je vois que vous vous aimez et vous respectez profondément, et cependant vous faites presque comme s'il n'en était rien. Je serais bien fâché, pour l'honneur de la philosophie ou plutôt de la vertu, que les petits esprits et les méchants fussent témoins de vos petites altercations. Cependant j'y aperçois, si je l'ose dire, le sublime de l'amitié, et tout ce par quoi elle peut ressembler à l'amour : des reproches sanglants, des duretés amères, des remords, des retours; en un mot ce qui cimente et redouble l'union. On avait mal rendu ce que vous dîtes sur le changement de sa fortune; d'abord il m'avait fait entendre que le bon succès de sa pièce avait altéré ses sentiments selon vous; depuis, il m'a dit qu'au contraire vous supposiez que le mauvais succès pouvait avoir diminué ses ressources. Il n'est rien de tout cela, et j'ai eu le bonheur de lui voir adopter le véritable sens de vos paroles. J'ai commencé par lui dire tous vos défauts, qui se réduisent à une extrême fermeté dans vos résolutions; chose que j'admire et que je voudrais pouvoir imiter. Il vous a pris sur ce pied-là. Pourquoi tenterait-il de vous réformer? Faites en sorte de vous voir plus souvent; vous n'en viendrez jamais à des lettres si désolantes. Rappelez-vous, en un mot, que vous devez à votre repos mutuel la continuation de la bonne intelligence qui fait une partie de votre force. Qui aimerez-vous, messieurs, quand votre amitié réciproque aura cessé?

[1] Voyez, au livre IX des *Confessions*, ce que Rousseau rapporte de sa querelle avec Diderot au sujet de la publication du *Fils naturel*.

Vous achèverez de haïr tous les hommes, et lui finira de les aimer. Me fais-je entendre? Vous deviendrez (pardon, je vous prie) un misanthrope consommé, et votre ami ne sera plus philanthrope. Vous m'avez donné de si nobles idées de la vérité et de la vertu ; serais-je donc encore trompé, moi qui le fus jusqu'au moment où je vous ai connus tous les deux? Ne faites pas cette plaie à mon cœur, ou plutôt au vôtre, car vous seriez les premiers blessés, et vous le seriez sans remède. Si l'estime que j'ai conçue pour vous, ô mes divins amis, pouvait être une illusion, faites qu'elle soit éternelle.

XII

Paris, 2 juillet 1757.

Je viens de courir un mois après la fortune, cher citoyen, mais elle a des ailes, et je n'ai que des jambes. Oh! que n'en ai-je quatre, pour être dispensé de la suivre. Deux voyages à Versailles pour avoir une chaîne au pied, avec une rame à la main, et ne pouvoir rien obtenir! avouez que c'est bien humiliant[1]. Je voulais ramasser vos débris, et peut-être me rompre le cou, dans le chemin raboteux dont vous êtes sorti. On m'appelle, on m'amuse, et l'on me renvoie à deux mois encore. C'est me supposer bien de la constance; mais laissons la cour, et parlons de l'Ermitage; car c'est ici que sont les vrais plaisirs. J'irai me délasser avec vous de toutes ces poursuites de l'ambition ou de la nécessité. Je vous dirai mes projets, mes espérances et mes désirs Comment va la santé parmi ces chaleurs? Mangerons-nous de bon pain cette année? Les abricots sont-ils bien avancés? Les cerfs viennent-ils encore dans les semailles? Que la lune devait être belle hier au soir dans vos bois! que Julie et son ami devaient s'y plaire! Je veux y aller chercher de quoi faire le pendant de la belle

[1] Deleyre sollicitait une place de secrétaire d'ambassade, qu'il obtint peu après.

matinée de M. Zacharie. Je ne trouve qu'un inconvénient à votre campagne, c'est qu'on y oublie entièrement les amis de la ville. A propos d'amis, avez-vous vu celui *des hommes*[1]? que pensez-vous de cet ouvrage singulier? J'y ai découvert mille traits qui vous plairont. Vous l'avez lu sans doute, car il est aussi l'*ami des ours*, j'entends des ours de l'Ermitage, à cela près qu'ils ne vont pas courir les bois, crainte des loups, comme si les ours les craignaient, surtout les ours qui savent lancer des pierres, ou tirer au fusil. Verrons-nous Julie cet hiver? Après vous, je suis son premier amant. Ne la gardez pas si longtemps, nos yeux ne sont point des yeux profanes, et je puis la contempler aussi. Auriez-vous conçu quelque nouvelle amourette, ou réalisez-vous cet été la chimère de l'an passé? Je vous pardonne en ce cas d'oublier le monde et de vouloir en être oublié. Cependant j'irai souffler chez vous un peu de cet air que j'ai respiré dans les bosquets et dans la galerie de Versailles, afin de me venger. Vos arbres en sécheront, vos fleurs en pâliront, et peut-être la mémoire de Julie en périra. Non, mon cher citoyen, je vous aime encore trop, malgré votre indifférence et vos réserves; jouissez de vos trésors, que le temps renouvelle à mesure qu'il vous les dérobe. Mais votre cœur renaît-il avec la belle saison, et sentez-vous réparer ces chaleurs que la raison éteint? Mauvais présent que la raison, pour une âme sensible. Oui, j'aime encore mieux vous écrire ces folies que de dresser un plan de négociations; à moins que ce ne fût pour ramener la paix; car tous les plaisirs la suivent, et j'en aurais ma part. Et puis la raison, vous le savez, a moins de part aux traités que la force. Mais je vous ramène dans la prison d'où je sors. Je ne puis faire deux tours dans la même allée; mon esprit erre toujours à travers champs. Rappelez-moi, cher citoyen, dans

[1] Le marquis de Mirabeau.

votre retraite, sur vos bancs de gazon, au pied du grand escalier à six marches qui s'élève devant votre porte. Oh! la jolie porte, faite comme celle de votre cœur, pour de vrais amis, et où l'on ne peut entrer deux à la fois! Quand y serai-je admis, pour n'en plus sortir! Adieu, cher citoyen, jusqu'à mercredi au soir, à moins que vous n'ayez affaire ce jour-là. Vous me le marqueriez sans doute. Tout à vous.

XIII

Paris, 22 juillet 1757.

Dites-moi, je vous prie, cher citoyen, quand est-ce que l'ermite aura fini ses courses? Je veux le consulter sur l'avenir. On dit qu'il erre de châteaux en châteaux chez toutes les fées de son voisinage. Je rirais bien de le voir pris à quelqu'un de leurs charmes; lui qui me donnait jadis de si beaux préservatifs contre l'enchantement. Si j'étais l'Arioste, je voudrais chanter Jacques l'ermite, mieux que le Tasse n'a chanté Pierre, et je ferais retentir la vallée de Montmorency du nom des Herminies et des Bradamantes nouvelles. Eaubonne et la Chevrette auraient mes plus beaux vers; le Thabor fournirait un temple aux oracles. Je ne manquerais point de forêts enchantées : le parc de l'ermite serait un rendez-vous pour le conseil des diables; car il n'y a qu'eux qui aient pu le découvrir. Mais je placerais les anges et les vierges dans ce bosquet naturel qui couvre de son ombre la porte de l'Ermitage. La source qui descend du coteau du Moulin pour baigner l'enclos du petit jardin serait mon Hippocrène. C'est sous les peupliers qui la défendent du soleil que j'irais m'enquérir de l'esprit prophétique, qui fait révéler ce qui n'est pas et ne sera jamais. Au seul aspect de la grotte de l'ermite, je deviendrais le plus agréable menteur du monde. Voilà mon plan bien avancé; j'irai l'achever lundi ou mardi,

si je ne reçois un contre-avis de votre part. Vous redresserez cette ébauche et me dicterez le reste. Si vous avez de la santé, je ne suis point en peine de votre attachement. Bonjour; je voudrais continuer, j'ai besoin de finir. Je reçus, le même jour que je vous quittai, deux lettres : l'une datée du mois d'avril, et l'autre de deux jours. Mon adresse est rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis la Bibliothèque royale. Deux nuits après que je vous eus embrassé, je rêvais que je vous embrassais encore, mais à la Bastille, où vous étiez enfermé pour vos vertus. Ce que j'ai retenu de mon songe, c'est que je pleurais, et que vous aviez un air riant. Ce tableau nous caractérisait assez, ce me semble; votre fierté stoïque et la tendresse de mon amitié s'y trouvent peintes. Je vous entretiens de rêveries;... non, cher citoyen, ce n'est point un rêve que cela. Adieu, jusqu'au revoir.

XIV

Paris, 25 août 1757.

J'ai reçu vos deux lettres[1], mon très-cher citoyen, l'une et l'autre pleines de raison et d'amitié. Je sentais fort bien, en vous demandant conseil, quelle serait votre réponse. Mais pardonnez à l'embarras où je me trouve les tristes expédients que j'imagine pour y remédier. Cependant, quand j'implorais votre crédit, ce n'était point dans la vue d'obtenir de l'argent. Si je formais une entreprise telle que je vous la proposais, je trouverais des secours pour faire les avances dont j'aurais besoin, afin de mettre les choses en train. Les relations particulières que j'ai avec des protestants de Bordeaux me mettraient à même de suivre un projet qui pourrait les flatter, car l'esprit de prosélytisme règne dans toutes les religions persécutées, et je suis persuadé que j'en tirerais

[1] Ces deux lettres n'ont pas été publiées.

parti dans l'occasion[1]. Mais, sans parler des inconvénients qu'il peut y avoir à s'expatrier, je sens que je serais peut-être aussi gêné pour écrire à Genève qu'à Paris. Je reviens donc au Dante, cher citoyen; mais quelle mine à fouiller, à épurer et à mettre en œuvre! L'incertitude du succès, après beaucoup de travail, me désole et m'arrête à chaque pas. Je suis d'une impatience et d'une irrésolution qui me tuent. Il me faut encore près d'un an avant de rien donner; *Interim quid fiet?* car pour Bordeaux, n'en parlons pas; j'ai trop à me plaindre de mon père, et je ne veux pas aller chercher auprès de lui de nouveaux motifs de le quitter. Entre vous et moi, mon père aime ses enfants autant qu'ils ne lui coûtent rien. Mais l'argent lui tient plus à cœur que notre vie; il vient de m'en donner tout fraîchement des preuves. Enfin, son humeur et la mienne sont incompatibles, et nous sommes faits, l'un et l'autre, pour vivre seuls. Il m'a réduit à la dure extrémité d'avoir recours aux étrangers plutôt qu'à lui, et je ne ferai plus aucune avance vers lui que lorsque je pourrai lui être utile. Me voilà donc dans une étrange position; mais votre exemple me console, ou plutôt, en m'affligeant, il m'apprend à supporter mon malheur. Vous en méritez bien moins que moi, cher citoyen; cependant vous manquez du bien le plus nécessaire au bonheur, et il me reste assez de santé pour travailler et pour goûter le fruit de mon travail. Je sens l'injustice de mes plaintes, et ce n'est pas devant vous que je dois faire des reproches à la Fortune et à la Providence. Mais, cher ami, c'est que je ne me sens pas une âme comme la vôtre, à l'épreuve du besoin et de l'adversité. J'ai déjà été obligé de faire un travail qui ne me convenait pas. Je voudrais plaire aux hommes, je crains de

[1] Deleyre songeait probablement à établir un journal à Genève, une sorte de Revue philosophique et religieuse, comme nous dirions aujourd'hui.

les flatter. Qu'il est difficile d'être complaisant sans s'avilir! Je crois une chose, c'est qu'il ne faut jamais se jeter dans des situations opposées à son caractère : une démarche trop éclatante nous coûte des peines continuelles. Un mot nous ferme pour toujours les portes de la fortune. Je serais tenté de croire avec quelqu'un qui me suggère cette idée, que mon article *Fanatisme*[1], m'a fait manquer le poste qu'on m'offrait à Versailles. Si cela est, je le regrette moins, et je m'applaudis d'avoir dit ce que pensais. Mais pour soutenir ce qu'on écrit, il faut une conduite et pour cela de l'indépendance. Si l'on sait que je suis à la merci des libraires, j'aurai beau prêcher la vertu, mon indigence déshonorera ma morale. Voilà pourquoi je m'alarme si facilement sur l'avenir. Plaidez, me dites-vous; ignorez-vous, cher citoyen, que ce grand orateur M. Cochin était un fripon, et qu'au barreau comme ailleurs on ne fait fortune et l'on n'a de réputation qu'aux dépens de la probité! Mais parlons d'autres choses. M. Duclos est enfin quitte de sa fièvre depuis trois jours. Je le vis hier au soir; il me parut pénétré des témoignages de votre amitié que je lui ai répétés plus d'une fois; il espère aller à l'Académie jeudi : c'est tout vous dire. Cependant il a le sommeil encore très-délicat et l'appétit peu ouvert; beaucoup de faiblesse augmentée par une diarrhée qui a succédé à la fièvre, ce qui paraît indiquer que tout son mal vient de la bile. Heureusement son médecin ne croit pas à la médecine. Ainsi j'espère que son rétablissement sera solide cette fois-ci. M. Diderot est de retour depuis sept à huit jours, entièrement veuf, car madame et sa fille sont à Langres. Vous le verrez infailliblement au premier jour. Tâchez de lui faire goûter votre conseil, qui est de ne répondre aux critiques que par une pièce encore meilleure, et de ne parler ici de

[1] De l'*Encyclopédie*.

ses ennemis ni de lui. Je lui promets à ce prix un triomphe complet. Le déchaînement est tous les jours plus terrible; madame de Graffigny fait courir le bruit que vous avez rompu avec votre ami, depuis qu'on le traite si mal. C'est bien peu vous connaître; il aurait tort maintenant, que vous ne l'abandonneriez pas. Laissons ces tracasseries de femme et de bel esprit aux gens qui ne savent que faire. Le silence a tant d'avantage sur les plus beaux discours, que je ne comprends pas comment on peut tant écrire et tant parler. Adieu, donc, cher citoyen, j'abrége et je finis, en vous assurant que je vous aime plus que jamais, quoiqu'il m'en coûte chaque jour davantage, par la peine que j'ai de vous savoir malade.

XV

Paris, 11 septembre 1757.

Mercredi ou jeudi, cher citoyen, j'espère vous embrasser, et, s'il est possible, vous amener M. Diderot. N'y comptez pas, cependant, quoiqu'il en ait déjà fait la partie. Il en a tant rompu de cette espèce, au point que je ne comprends pas comment, vous qui êtes esclave de vos résolutions, vous avez pu lui pardonner cette circonstance. Mais il a tant d'autres qualités pour racheter ce défaut! Après tout, je vois maintenant que s'il y a du tort de part et d'autre, il a été bien réparé de votre côté. Vous qui croyez à la vertu, consolez-vous de tout le mal que vous n'avez pas fait. Accoutumé à la douleur, habituez-vous aux misères du cœur humain. M. Duclos est parfaitement rétabli, après bien des petites rechutes que j'attribue à la mauvaise saison; car presque tout le monde en a souffert des atteintes. Les jours sont-ils plus beaux à l'Ermitage qu'ici? Que dit-on dans vos bois? Rien : oh! cela vaut mieux que nos mensonges, car ceux-ci ne m'amusent guère, je vous assure, et je ne sais pourquoi je ne m'y fais point,

malgré l'habitude. Avez-vous vu les compliments académiques du roi à son parlement? C'est cela qui est merveilleux, et non pas les réponses incorrectes de Henri IV. Bonjour, cher citoyen, bâtissez-nous quelque beau système que nous ne puissions ni suivre ni réfuter. M. de Chamousset vient de publier en deux volumes toutes les bonnes vues dont sa tête est remplie pour le soulagement des hommes.

XVI

Paris, 1er octobre 1757.

Je rêvais de vous et de votre ami [1], cher citoyen, il y a deux nuits. Quoique je n'aie pas plus de foi aux songes que vous, cependant j'augure bien de moi quand je songe à vous. Comme je n'ai pu vous parler ni vous voir, la dernière fois que j'allai chez vous, permettez que j'aille me dédommager un jour de la semaine prochaine. Préparez-moi, je vous prie, un panier de vendangeur pour mercredi ou jeudi; il y a si longtemps que je n'ai coupé de raisins. Vous savez que les Anglais ont pris l'île d'Aix au bout de cinq quarts d'heure. Cependant nous y avions soixante ou quatre-vingts pièces de canon; mais la maçonnerie du fort était encore toute fraîche et n'était pas même remblayée. Ils devaient tenter une descente vers Rochefort mardi dernier, où les marées étaient les plus belles de l'année; mais le bruit se répand à Paris qu'ils y ont échoué. Leur escadre est de quatre-vingts voiles, et selon d'autres de cent trente. Nous avons sur les côtes où ils peuvent se porter le plus aisément, seize mille hommes; mais la plupart de gardes-côtes, troupes qui n'ont jamais vu le feu et qui n'ont pas une république à garder. Je ne sais pourquoi je vous parle de toutes ces affaires qui ne vous intéressent point. Sans doute, c'est parce que le feu est

[1] Diderot.

à vingt-quatre lieues de chez moi; mais je crains encore plus la famine à Paris que les ennemis à Bordeaux. Mon plus grand ennemi, c'est un peu d'amour-propre et le défaut d'intrigue. Nous causerons de tout cela; je veux savoir pourquoi vous me dites la dernière fois que, si j'étais à Genève, vous pourriez bientôt m'y joindre. Est-ce que vous songeriez à faire un voyage dans la patrie? Craignez que je ne vous y poursuive. Adieu, cher citoyen, je n'ose plus rien désirer pour moi, depuis que je ne vous trouve point heureux. Vous ai-je dit qu'on avait joué deux fois *le Fils naturel* à Saint-Germain, et pas mal? J'étais à la première représentation, et je pleurai beaucoup, quoique sans dessein. J'ai dit à notre ami toutes mes observations, qu'il m'a paru recevoir avec la même cordialité qui me les avait dictées. Mais j'attends *le Père de Famille*, qui sera plus à la portée du public ordinaire, car ce Dorval est un homme trop singulier pour faire la même impression sur tout le monde. Bonjour, très-cher citoyen; avez-vous encore senti les approches de l'hiver? munissez de bonne heure vos côtes, de peur que l'ennemi ne vous surprenne. Adieu, je me lasserais moins d'écrire que vous de lire. Accordez-moi votre amitié; ce sera peut-être un moyen de m'engager à m'en rendre digne.

XVII

Paris, 20 octobre 1757.

Êtes-vous revenu de vos caravanes, cher citoyen? me voici de retour de la mienne, plus impatient de vous voir qu'auparavant. Les jours sont beaux; je partirai peut-être samedi pour l'Ermitage, sinon je remets la partie à mardi prochain, pourvu, toutefois, que cela ne dérange en rien vos projets. Je vis, avant-hier, M. Diderot, qui ne m'annonça que des maladies. Il avait eu lui-même trois ou quatre accès de fièvre,

et il allait chez M. d'Holbach, malade aussi, mais qui doit aller mieux, puisque je le vis promener hier au soir aux Tuileries. J'appris encore que M. de Saint-Lambert avait eu une attaque de paralysie. Je le plains comme si j'avais l'avantage d'être de ses amis. A son âge, c'est bien triste, et avec son mérite, c'est un grand dommage pour la société. Mais je m'accoutume à ne voir pas un honnête homme prospérer. Son accident me donne presque toute la mélancolie qu'il avait lui-même. Si vous en savez de meilleures nouvelles, ne me les laissez pas ignorer, je vous prie. Il y a longtemps que je ne m'informe plus de votre santé; mais quand elle va bien, vous devriez me le dire. Je crois que j'eus la fièvre hier au soir, mais je ne m'en ressens plus. Fût-ce mon plus grand mal et tous les vôtres aussi, fussent-ils empaquetés dans celui-là? Bonjour, cher citoyen, d'un monde qui ne vous mérite guère; mais restez-y encore un peu pour l'exemple de la vertu infortunée et pour vos amis. Je vous félicite du retour de M. Grimm.

XVIII

Paris, 5 Janvier 1758.

Eh bien, cher citoyen, vous êtes donc tout à fait chez vous cette fois-ci[1]. J'en suis charmé, parce que vous en serez plus tranquille. J'irai vous voir avec beaucoup plus de plaisir, et je compte aller faire les Rois à votre nouvelle solitude. Quelles sont vos pensées dans cet étroit séjour? Étroit, non, puisque c'est celui de la liberté. Je remarque, mon cher, qu'elle se réfugie toujours en de petits coins. Car plus on est au large, moins on est à son aise. Pardon des ratures; c'est une affaire de mes rats. Mauvaise plaisanterie; mais je suis au coin de mon feu tout seul, après souper. Tout ce qui vient à l'esprit

[1] Rousseau avait quitté l'Ermitage peu de temps auparavant et s'était installé à Montmorency, dans une maison appelée Mont-Louis.

doit passer. Mes lettres ne sont pas faites pour le grand jour, comme celles de Julie; je n'ai du plaisir qu'à songer à cette beauté divine; car tout ce que je vois, tout ce que je lis, me flétrit le cœur. Nos philosophes sont attaqués de cent façons; ils ne vivent pas trop bien ensemble; enfin n'en parlons plus. Je connais bien l'homme à présent, et je sais qu'il a autre chose que la voix et la plume, c'est-à-dire que nous avons tous des sens, des besoins, des envies de toute espèce, et que nos écrits ne sont qu'un moment de notre vie, et le meilleur moment. Ainsi, cher citoyen, ne renoncez pas à l'impression, vous êtes trop bon original pour vous amuser toujours à la copie. Cependant je goûte fort cette double branche d'industrie que vous avez prise pour le fonds de votre subsistance. Si je vivais de votre métier, je recopierais ma lettre, par exemple; ce n'est pas qu'elle en vaille la peine, mais je sais ce que je vous dois. Après tout, comme vous devez être excellent déchiffreur, je vous livre ce griffonnage. Voici donc l'article du *Journal encyclopédique* où vous êtes cité :

« Les œuvres de l'abbé de Saint-Pierre, réduites en deux volumes par M. Rousseau (de Genève). La célébrité du nom de ces deux auteurs dans la république des Lettres, ne peut rendre que très-intéressant cet ouvrage. Il n'échappera pas à nos soins. »

Que dites-vous de ce mensonge? Ce n'est pas tout. On a répandu dans Paris que vous en étiez, en effet, l'auteur, et l'on m'a dit que tous les exemplaires qui devaient passer à Paris étaient déjà achetés d'avance. Quelle sera votre réponse? Je l'attends pour la faire insérer. Vous ne feriez pas mal d'ajouter votre projet[1] et votre plan sur l'abbé de Saint-

[1] Ce projet n'a jamais été exécuté. Les notes que Rousseau avait recueillies, afin d'écrire la vie de l'abbé de Saint-Pierre, ont été imprimées pour la première fois dans les *Œuvres inédites* de Rousseau que nous avons publiées en 1861.

Pierre, afin que personne n'entreprenne le même ouvrage à son préjudice et à celui du public. — Votre niche ou votre grotte est-elle chaude? Vos pigeons, vos poules, vos chats, vos chiens, où loge tout ce monde? Il me tarde de vous voir attroupés ensemble. Pardonnez-moi ces folies, je ne sais trop si elles vous amusent; mais je ris beaucoup l'autre jour d'entendre dire que vous aviez refusé cent louis de M. le prince de Clermont, tandis que vous ne payez pas votre blanchisseuse; je suis sûr que vous n'auriez pas eu moins de plaisir que moi. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le prince eût peut-être été dans le cas de vous faire cette générosité aux dépens de quelque créancier. Car voilà comme va le monde, et celle qui vous envoya les cinquante louis[1] aurait bien mieux fait de ne les avoir pas volés au peuple. Cependant n'en ayez point de remords, ils vous étaient dus à cent titres. Bonsoir, cher citoyen. Dormez bien le jour que vous recevrez ma lettre et le lendemain; mais envoyez-moi promptement de vos chères nouvelles. Je pense à vous avec autant de plaisir que j'eus de regret, l'autre jour, de vous laisser dans la peine et l'inquiétude. C'est notre élément, nous y mourrons. Bonsoir; j'ai beau vouloir finir, je ne puis jamais me résoudre à vous donner le dernier adieu.

XIX

Paris, 25 janvier 1758.

J'emploie à vous écrire, cher citoyen, le moment où je suis en *paix avec toute la nature*, c'est-à-dire l'après-souper; puisse ma lettre vous trouver dans une aussi douce situation! Les remords n'habitent pas votre petit logement; si la santé y était du moins la compagne de la sagesse, vos amis se plain-

[1] Madame de Pompadour. Elle envoya ces cinquante louis pour la représentation du *Devin* qu'elle donna dans sa maison de Bellevue.

draient moins de votre absence. Je vis hier le philosophe travaillant au *Père de famille*, comme s'il n'avait pas bien d'autres embarras. Voilà l'*Encyclopédie* à louer, elle ne va pas plus que les moulins à eau n'allaient ces jours passés. Comment avez-vous fait au milieu de ces neiges et de ces glaces? Le vent de bise a dû rudement assiéger votre guérite; mais le feu de la place a déconcerté les aquilons. Enfin, le siége est levé, et vous êtes libre du moins pour quelque temps. Je profiterai peut-être de la trêve pour aller faire avec vous quelques jours de carnaval; car toutes mes débauches se passent chez vous. *Narratur et prisci Catonis sæpe mero caluisse virtus.* Par respect pour le jeune Caton, n'aimeriez-vous pas un peu le système du vieux? Eh! ne pourrait-on pas vivre comme l'un et mourir comme l'autre? Je suis obligé de soutenir thèse pour vous chaque jour. Oh! ma foi, venez vous défendre, car je ne sais pas tenir tête à des femmes. Celle qui a écrit contre votre dernier Discours vous estime si fort, qu'elle voudrait bien vous trouver un peu moins admirable. Je crains qu'elle n'aille un beau matin vous surprendre dans votre niche; elle me tue à force de raisonner. Sans une demoiselle de ses amies qui prend parti pour vous, nous serions entièrement défaits. Voilà comment je passe ma vie à parler de vous; c'est quelque chose pour qui ne vous voit pas. Cependant le citoyen, sans demander ce qu'on dit ou ce qu'on pense de lui, voit tous les jours le petit étang qui ramène ses pensées aux bords du fameux lac où la pauvre Julie faillit se jeter; je m'en souviens bien. Était-ce elle pourtant ou son amant? Et moi, je vois Rameau qui se promène tous les matins dans une allée sous ma fenêtre, comme une ombre de ses chœurs. C'est assez de folies pour une soirée. Adieu, cher citoyen. Si elles ne vous ennuient pas, nous les continuerons. Madame Levasseur vient de m'écrire qu'elle était toujours languissante.

Digitized by Google

J'irai la voir demain ou après. Mille compliments à mademoiselle sa fille. M. Rey vous salue tendrement.

XX

Paris, 22 février 1758.

Suis-je assez heureux, mon cher citoyen, pour que vous soyez encore fâché de ce que je vous ai manqué de parole au carnaval? Je vous écrivis cinq à six jours d'avance que j'espérais aller le faire chez vous, et les pluies, et je ne sais quelles tracasseries m'en empêchèrent. Mais quand il y aurait eu de ma faute, je la payai bien cher, je vous jure; car le mardi gras j'eus un mal de tête si terrible, que je crus pendant une demi-heure en périr; les convulsions et les cris en étaient; jugez de la violence de la douleur; tout cela ne venait pourtant que des fumées envoyées de l'estomac au cerveau. Mes maux sont passés et les vôtres durent peut-être encore. J'avais résolu d'aller vous voir dimanche au plus tard, quel que fût le temps, et j'en parlais hier matin à M. Diderot, qui me proposait également une partie de Montmorency à pied. Mais, qu'il veuille la faire ou non, je serai chez vous samedi. Je suis inquiet de ce que vous ne me répondez jamais. Je crains toujours pour votre santé. M. Rey m'écrit du 13 qu'il va vous écrire incessamment. Que ne puis-je remplacer tous les amis qui vous abandonnent! Malheureusement je n'ai pas la tête aussi bien faite que le cœur; elle me cause bien des peines. Quelqu'un me demandait dernièrement si vous m'aimiez. Je n'osai répondre autre chose, sinon que je ne l'avais pas encore mérité. Je suis indigné de tout ce que j'entends. Sans la bonne conscience, que nous serions à plaindre! Il faudrait bien qu'il y eût une providence pour une autre vie, puisqu'il n'y en a pas dans celle-ci. — Votre cœur se ferme, dites-vous; et quels plaisirs vous restent donc, si

vous n'aimez plus? N'êtes-vous sensible que pour les maux? n'y a-t-il aucun homme sur la terre qui puisse réparer à votre égard toutes les injustices des autres hommes? Ce ne serait rien si la nature vous dédommageait des avantages de la fortune par une constitution saine et robuste. Mais votre état m'attriste; je n'ose penser à vous, tant je crains de m'affliger. Croyez-vous qu'il n'est pas douloureux de se dire à soi-même, hélas! mon ami souffre! Cette réflexion empoisonne les plus doux instants de la vie. Cependant on se reproche les moments où l'on vous oublie. Adieu, mon cher citoyen, je voulais vous distraire de vos douleurs, mais elles l'emportent; je vois que l'affliction est contagieuse, et qu'elle se répand beaucoup plus que la joie.

XXI

1758.

Bons et beaux jours, cher citoyen; tels sont les vôtres, loin des folies du carnaval et des révolutions du ministère. Enfin cet homme si méchant[1] est livré à lui-même, c'est-à-dire à ses remords, s'il pouvait en avoir; le voilà au fond de sa terre, le seul endroit où il pourrait être heureux, et où il le sera le moins. Mais laissons-l'y vivre en paix. Je n'ai point appris dans vos écrits, ni dans votre commerce, à triompher de la chute des grands. Je suis bien aise de voir l'État respirer un moment, et je souhaite que le remplacement de nos ministres fasse un bon effet dans les affaires, que ceux qui leur succéderont soient meilleurs et ne deviennent pas pires. Croiriez-vous cependant que cet homme disgracié trouve encore des amis, et que le meilleur de ces amis soit un homme de lettres! M. de Moncrif a quitté les postes, où il avait huit à dix mille livres de rente, pour suivre aux Ormes M. d'Ar-

[1] M. d'Argenson.

genson, qui n'en a pas quinze actuellement. Voilà ce qu'on appelle des exemples édifiants; vous qui craignez tant la dépendance et les suites où la reconnaissance peut exposer un homme vertueux, pensez-vous que celui qui sacrifie si généreusement les bienfaits à son bienfaiteur, les eût acquis par le crime et la bassesse? Ayez meilleure opinion de l'homme et de vous-même. Estimons-nous un peu, pour valoir quelque chose. Oh! mon cher citoyen, vous vivrez éternellement si vous ne devez quitter la vie que pour éviter le crime. Il reste encore assez d'honnêtes gens sur la terre, il vous reste assez d'amis pour vous épargner cette affreuse nécessité. Mettez-moi du nombre, et j'aimerai mon sort. Bonjour, très-cher ami.

XXII

28 février 1758.

Je suis parti consterné de votre situation[1], cher citoyen d'un monde, hélas! où l'on vous traite bien mal. David fit les Psaumes de la pénitence dans un état de maladie comme vous, et je puis vous le proposer pour exemple, puisque vous lisez la Bible. Vous voilà seul à lutter avec la fortune et les infirmités. Il ne vous manque qu'une femme pour ressembler à Job; encore ne vous manque-t-elle pas. Quand on parle de vous à vos amis, ils disent toujours que vous les avez quittés. Si vous avez voulu les éprouver, je crains pour eux et pour vous le résultat de cette épreuve; mais je ne vous retrace que des idées affligeantes. Le printemps renaît et ramène la joie et la santé. Voyez toute la nature se ranimer autour de vous. Seriez-vous le seul à languir? Non, citoyen, vous goûterez encore des moments heureux. Le rossignol reprendra ses plus tendres airs pour adoucir vos insomnies. Vous irez

[1] Rousseau venait de quitter l'Ermitage.

dans ces bosquets enfoncés rêver encore à Julie. Si elle vivait, peut-être serait-elle volage et perfide comme les autres. Mais son image ne peut vous fuir, ni vous trahir; elle embellira vos jours, vos pensées, et vous tiendra lieu de tous les amis. J'ai vu ce soir le philosophe[1], toujours absorbé par le travail, ou distrait par les importuns. Il songe à vous pourtant, et même avec tendresse; mais je ne sais quoi se met entre vous deux. Pardonnez-vous mutuellement ce qu'il y a de trop ferme ou de trop faible dans votre caractère. Des étrangers, hommes et femmes, sont encore chez lui; de plus cette maudite chimie le tient toujours à la chaîne, et le *Père de famille*, et l'*Encyclopédie*, et les tracasseries que tout cela donne! voilà bien quelques motifs d'indulgence. Eh! qui n'en a pas besoin? nous ne sommes pétris que de torts; mais il est si doux de se les pardonner entre amis, qu'il serait presque fâcheux de n'en avoir jamais. Puisque c'est vous qui composez vous-même les instants de votre vie, ayez soin d'y mettre tous les petits plaisirs que comporte votre pénible existence. Réservez une partie de votre extrême sensibilité pour les objets agréables; n'épuisez pas votre âme et votre vie en douleurs ou en regrets. Lisez Sénèque, imitez Pétrone. Vous marchez sur des fleurs, ne les foulez pas toutes. Entourez vos cheveux noirs de violettes, en attendant les roses. Faites tantôt un article, et tantôt un air de musique. Si j'avais vos ressources, je saurais tromper le temps. Quel que soit le vide de la réputation, amusez-vous pourtant du plaisir qu'on a de s'occuper de vous. Renvoyez les graves moralités à la ville, pour troubler ces méchants qui frémissent de se reconnaître et de se trouver si petits. Les loups sont à Paris, mon cher ami, ils hurlent dans les chaires, dans les écoles; et l'innocente biche, et le daim pacifique errent dans nos

[1] Diderot.

forêts. Dans les maux que vous souffrez, comptez pour un bien ceux que vous ne voyez pas. Adieu, cher citoyen. Voici une lettre de M. Rey, que j'ai depuis samedi; mais je voulais vous parler de M. Diderot en vous l'envoyant. Il est inquiet aussi bien que moi sur les ressources qui vous restent pour subsister; il craint que vous ne manquiez actuellement. Vous seriez le plus cruel de tous les hommes de cacher vos besoins. Adieu, bonjour, j'irai voir demain madame Levasseur.

XXIII

Paris, 17 mars 1758.

Je partirais demain pour Montmorency, cher citoyen, si je n'attendais M. de Saint-Aubin, dont j'occupe l'appartement et qui doit arriver à chaque instant. J'ai vu M. Thierry, qui m'a consolé un peu sur votre état actuel, par les espérances qu'il nous laisse pour l'avenir. Vous êtes destiné peut-être à donner aux hommes un long exemple de constance et de vertu. Cela ne vaut-il pas la peine de souffrir, mon cher citoyen? Oubliez et les ennemis qui vous ont persécuté, et les lâches amis qui vous ont abandonné; mais pensez que les riches n'ont jamais eu pour vous de véritable amitié, et contentez-vous de recueillir dans votre sein ceux que l'infortune vous adresse pour leur servir de modèle. Oui, mon cher ami, permettez-moi ce titre dans ce moment, j'ai appris qu'on vous accusait de noirceur, et je ne vous en ai pas cru le moins du monde capable. Il y a trop loin de vous au plus méchant de la terre, tel que vous seriez, si vous n'étiez pas vertueux; car, pour les âmes de votre trempe, il n'est point de milieu. Je ne me suis pas même informé de ce qu'on vous imputait, tant je compte sur vous. Ce sont des gens qui, n'ayant pu vous humilier, veulent se justifier à vos dépens des torts que leur reprochent, et leur conscience peut-être, et ceux qui con-

parent votre conduite et votre état avec le leur[1]. Mais pourquoi songerais-je à vous aigrir? Mon intention est de vous tranquilliser. Un coup d'œil sur l'étang[2] vous dédommage de toutes ces pertes imaginaires de vains amis, que vous ne possédiez pas. J'irai mercredi ou jeudi au plus tard passer quelques jours auprès de vous, à portée de vous voir, sans vous gêner en rien. Le retour du printemps et les jours de fête m'appellent à la campagne. Le philosophe m'a dit qu'il savait que vous étiez mieux, et je l'en ai cru sur la sécurité avec laquelle il est resté à Paris. Vos pasteurs ont publié une profession de foi de la manière la plus ferme d'une part, et la plus modeste de l'autre[3], eu égard à l'article de l'*Encyclopédie* qui avait donné lieu à cette démarche. Tout Paris est enchanté de leur sagesse, ils confirment par cet exemple de modération le bien que M. d'Alembert a dit de leur conduite, en payant sa critique par une leçon de philosophie Puissent les encyclopédistes en profiter contre les ennemis de toute espèce que l'envie et la religion leur suscitent. Adieu, cher citoyen, je vais dormir en paix sur la foi du bien que je vous veux. D'autres invoquent les dieux avant le sommeil; pour moi, je bénis mes amis. Vous devriez bien me mander que vous êtes un peu soulagé : c'est la meilleure nouvelle qui puisse réjouir mon réveil. Bonsoir, mon cher; aidez-moi à être honnête homme. Que je ne sente d'inquiétude que pour repousser l'injustice.

[1] Il fait allusion aux récriminations de Grimm et de madame d'Épinay.

[2] L'Étang du petit château de Montmorency. On trouve dans les *Confessions* une description charmante de ce petit château, où la maréchale de Luxembourg avait donné un logement à Rousseau pendant quelque temps.

[3] La *déclaration* des ministres de Genève faite à l'occasion de l'article *Genève* de l'*Encyclopédie*.

XXIV

Paris, 9 avril 1758.

Voici, cher citoyen, une lettre de M. Rey, que je reçus hier; si vous voulez y répondre, ou par vous-même ou par moi, envoyez votre lettre ou votre commission d'ici à jeudi, parce que je dois lui adresser un paquet vendredi. Les beaux jours sont revenus; en profitez-vous? J'irai peut-être passer avec vous dimanche prochain, mais ne m'attendez pas. Depuis que je ne vous ai vu, j'ai été tourmenté d'une migraine dont les accès, très-violents, me duraient douze à quinze heures. Je me trouve mieux ce matin: je l'attendais à quatre heures. J'en sens bien quelques vapeurs, mais elles sont légères, et ne m'empêchent pas de vous dire combien je vous aime, en dépit de tous vos ennemis. Reprenez votre cœur, je le crois essentiellement bon. Vivez avec les biches, et ne laissez pas tuer les lapins. Soyez content de vous-même, et vous ne regretterez pas les heures perdues à toute autre chose qu'à nous améliorer. Bonjour, mon cher Sylvain, si vous rencontrez quelque nymphe, fuyez, c'est la peste des bois, ou bien faites comme nos premiers pères, et ne lui parlez pas. Tout à vous.

XXV

Liége, 29 octobre 1758 [1].

Je viens de relire votre nouvel ouvrage [2], mon cher citoyen, et toujours avec admiration pour les vérités que vous ne cessez de répandre. Je n'y ai point trouvé d'amertume contre le genre humain, mais j'ai bien senti la douleur qui règne dans votre âme. Quel passage de l'Écriture vous allez citer! Vous ne voulez donc plus d'amis, puisque vous renoncez au meil-

[1] Voyez la lettre de Rousseau à Deleyre, du 5 octobre 1758.
[2] La *Lettre sur les spectacles*.

leur que vous eussiez de votre propre aveu. Cela m'attriste, m'afflige, et me fait penser à vous avec une sorte de chagrin; et cependant, je ne puis m'empêcher de penser à vous. Vous me faites des reproches, mon cher citoyen, de ce que je reprends la manie d'écrire. Eh! plaignez-moi, cher ami; si je puis appeler ainsi celui qui s'est toujours méfié de moi; oui, plaignez-moi, d'être réduit à écrire pour vivre. Je me suis arrêté ici au retour de l'armée, parce que je n'avais point d'asile à Paris, que je ne voulais rien demander à M. de Belle-Isle, et que, dans l'affliction où j'étais, je ne savais que désirer. J'ai cependant toujours compté que M. de Nivernais, qui m'avait déjà placé, songerait encore à moi. J'ai beaucoup espéré de M. Salley, qui ne cesse de s'employer pour me rendre service, de M. Duclos, qui s'intéresse aussi pour moi. M. de Nivernais s'est en effet empressé, soit auprès de M. de Pogane pour me faire conserver la place que j'avais dans les carabiniers, soit auprès de M. de Belle-Isle, afin qu'il me nommât commissaire de ce corps. Il n'a pu rien obtenir de ce dernier; le premier ne pouvait rien. Cependant j'ai plus de douze cents francs de dettes à Paris, sans parler de celles que je viens de payer. Il faut pourtant acquitter ces obligations, et je ne veux pas être à charge à des parents qui viennent de faire quelque effort pour moi, et qui peut-être ne pourraient ni même ne voudraient réitérer leurs dépenses. On m'offre ici du travail, l'unique auquel je me trouve propre dans le moment, et des conditions qui me mettent en situation de faire honneur à mes dettes et d'attendre un autre sort. Et vous ne voulez pas que je les accepte! Non, mon cher citoyen, ce n'est pas la sotte prétention au métier d'écrivain qui me flatte; mais je cherche un sort, le moins dépendant qu'il soit possible. Je crains la servitude qu'imposent les grands, le danger de flatter ou d'échouer, la méchanceté des fripons, aussi redoutable que celle des auteurs. N'importe!

je brigue, ou plutôt j'attends toujours de l'emploi aux affaires étrangères. M. Salley ne cesse d'agir, et j'apprendrai avec plaisir qu'il aura réussi. Vous-même, si vous pouvez me procurer un autre moyen de vivre, offrez-le-moi, je l'accepterai. Ne craignez pas que j'attaque la religion dans le journal[1]. Je respecte l'opinion publique, et j'en connais l'utilité jusqu'à un certain point. Mais vous prêtez beau jeu aux incrédules, vous, en soutenant qu'on ne peut être vertueux sans religion. Dites que l'homme religieux fera des sacrifices que tout autre ne ferait pas; sans doute; mais n'outrez pas, cher citoyen, et rappelez-vous que vous n'avez pas toujours été aussi ferme croyant qu'aujourd'hui. Cependant, en étiez-vous alors moins vertueux? Certainement, plus je m'examine, plus je crois que je n'ai jamais valu plus que je ne vaux maintenant; et j'ai pourtant été dévot.

Ce n'est pas que je ne regrette ce temps-là, j'avais des consolations que je n'ai plus; mais voilà tout ce que j'ai perdu. Pourquoi déclamer encore contre les philosophes? Par la raison peut-être que j'ai déclamé quelquefois contre les dévots ou les théologiens, n'est-ce pas? C'est que vous avez été trompé comme moi. Voilà ce qui me tue, cher citoyen. Si vous ne trouvez pas des âmes droites et justes, qui peut se flatter d'en rencontrer? Je suis aussi méfiant que vous, aussi n'y a-t-il que très-peu de personnes sur qui je compte. Je gagerais pour vous, et puis encore, ma foi! je ne sais pas trop pour qui. Je ne suis point offensé que vous n'ayez pas encore en moi toute la confiance que je voudrais; il me faut la mériter, et j'en attends les moyens du temps et de l'occasion. J'ai écrit trois lettres à M. Diderot, qui ne m'a pas fait une seule réponse. Cependant je ne m'en fâche pas. Il travaille au *Père de Famille*. Bonjour, cher citoyen; je vais

[1] Le *Journal encyclopédique*.

relire encore votre cher ouvrage, et le discuter si je puis. Accordez-moi votre amitié, j'en ai besoin; prouvez-la-moi par des conseils.

XXVI

Liége, 22 novembre 1758.

Je vous adressai hier, illustre citoyen, le volume du *Journal encyclopédique*, où j'ai rendu compte au public de votre dernier ouvrage. J'espère que vous ne désapprouverez point le ton que j'y prends, si vous ne goûtez pas d'ailleurs mes raisons. Vous me ferez plaisir si vous croyez devoir ajouter quelque chose à ce que vous avez déjà dit, ou répondre à ce qu'on pourra vous objecter de toutes parts; vous m'obligerez, dis-je, de l'adresser au *Journal de Liége*, qui prend, ce me semble, un ton bien plus digne de vous que n'est ordinairement celui du *Mercure*. Au reste, M. Pierre Rousseau est charmé d'avoir cette occasion de vous témoigner ses sentiments d'estime. Il doit à votre nom, à ce qu'il dit lui-même, une partie de ses premiers succès. Dans les commencements de son journal, il a reçu des lettres où on lui faisait l'honneur de le prendre pour vous; il s'en est excusé avec la modestie qui lui convenait; mais il n'en a pas moins ressenti le bien que cette méprise lui rapportait, et c'est la moindre chose, dit-il, que de vous prier d'accepter son journal. Vous y trouverez du moins les nouvelles politiques bien rassemblées, et les nouvelles littéraires quand vous en serez curieux. J'ajoute, pour ma part, que vous n'y trouverez point de cette philosophie qui insulte à la religion, et que peut-être vous serez content de mon cœur dans les extraits de ma façon, si vous ne l'êtes pas de mon esprit. Adieu, cher citoyen, je brûle d'impatience de vous revoir, et peut-être sera-ce avant quinze jours. Ainsi ne m'écrivez qu'après une autre semonce.

Lisez dans ce journal, si lire vous pouvez, l'article des philosophes. Épictète et Confucius vous feront plaisir. Ce dernier m'a pénétré l'âme à ne jamais l'oublier. Oh ! quels hommes! Ce n'étaient pas des philosophes artificiels, pour ne pas dire artificieux. Que je trouve beau tout ce vous dites au sujet des femmes! Quel plaisir de les aimer si elles étaient telles que vous les voulez! Mais je ne suis pas assez bon pour en trouver de pareilles! Bonjour, cher citoyen, je vous quitte pour un extrait; quel supplice! mais le devoir me console. Je vais gagner de quoi payer une dette; vous me chasseriez de votre compagnie pour un si beau dessein; il faut donc me sevrer du plaisir que je goûte à vous parler. Adieu, cher citoyen; aimez-moi un peu, cela m'encourage à mériter votre estime.

XXVII

Paris, 24 mai 1759.

J'irai demain ou samedi, mon cher citoyen, vous faire mes adieux; vous renouveler toutes les protestations d'attachement que je vous ai cent fois réitérées dans une vie obscure et philosophique; vous demander ces retours d'amitié qu'on mérite si rarement dans la carrière où je vais entrer[1]. Votre exemple me rassure. J'espère échouer plutôt que de changer. Ménagez-moi, je vous prie, une retraite assez près de vous pour jouir des fruits de votre voisinage; assez loin pour ne pas troubler les douceurs de votre solitude. Entretenez dans mon cœur, par vos écrits publics et quelquefois par vos lettres, ces sentiments d'honnêteté qui vous ont donné quelque penchant pour moi. Je suis persuadé qu'on trouve dans un ermitage tout le bonheur dont l'homme est susceptible,

[1] Deleyre accompagnait, comme secrétaire, M. de Choiseul, notre ambassadeur près la cour de Vienne.

pourvu qu'on n'y apporte point les remords qui suivent l'ambition. La mienne est animée par un motif si doux et si pur, que vous l'approuverez vous-même quand vous en connaîtrez l'objet. C'est assez vous en dire. Quand paraîtra donc cette Julie que je crois de jour en jour moins romanesque? Quand pourrons-nous réaliser en partie cette histoire charmante et touchante du véritable amour? Soyez aussi heureux, mon cher citoyen, qu'un homme vertueux et sensible peut souhaiter de l'être. Je l'écrivais l'autre jour à quelqu'un qui m'est bien cher, que je ne vous avais jamais vu si content que depuis que l'on vous croit le plus malheureux. Je vais faire encore quelques épreuves de la société, afin de n'avoir rien à regretter quand mon caractère et ma situation me feront renoncer tout à fait à son commerce. Vous m'avez fait entrevoir qu'on pouvait conserver sa probité dans les affaires et concilier la politique avec la vertu; la tentation est épineuse. Après tout, je puis m'attendre à trouver quelques honnêtes hommes à la cour, puisque j'ai vu un fourbe parmi les philosophes. Mais, quand on a été dupe d'un faux sage, est-on bien propre à faire son chemin au milieu d'un monde corrompu? Peut-être que oui! Les plus grands piéges m'ont été tendus, ceux de l'hypocrisie. Mon expérience servira du moins à perfectionner le système que je me suis fait sur le genre humain. Dans quelques années, je saurai s'il faut rire ou pleurer sur notre espèce. Vous commencez à l'envisager, ce me semble, d'un œil plus attendri que courroucé. Les sentiments qu'elle prend pour vous, à mesure que vous la traitez plus doucement, m'en donnent une assez bonne idée. On peut la gagner quand on l'aime. Une preuve, c'est que les tyrans les plus adroits sont ceux qui caressent le peuple avec des principes de justice, lors même qu'ils manient le fer et le feu. Les hommes sont de bonne foi; c'est leur plus grand faible vis-à-vis des méchants. Mais je moralise encore. Est-

ce à moi? surtout avec vous? Pardon! je vous rends votre rôle. Le mien est d'écouter et de pratiquer. J'attends vos conseils. Vous m'avez dit qu'une âme droite et pure n'en avait pas besoin. Non; mais il lui faut du courage, et vos leçons en peuvent inspirer. Adieu, cher citoyen, jusqu'au moment de vous embrasser pour deux ou trois ans. Si je ne vais pas chez vous cette semaine, ce sera pour la fin de l'autre au plus tard. Mais ne vous gênez pas à m'attendre; car je ne pourrai peut-être pas dîner chez vous. J'ai lu la réponse de M. d'Alembert à votre lettre, et je crois que vous devez en être satisfait à tous égards. Je suis, avec tous les sentiments d'estime et de dévouement que vous m'avez inspirés pour jamais, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

XXVIII

Paris, 4 juin 1759.

Si vous avez aimé, cher citoyen, comme vos écrits le prouvent, vous devez sentir des remords sur la peine que vous m'avez causée. Je n'ai pas cru devoir vous la témoigner dans le moment, parce que j'étais aussi jaloux de la marque d'amitié que je croyais vous donner que vous pourriez l'être du prix qu'on attachait à la complaisance que je vous demandais. Vous vous serez reproché, je l'espère, pour la première fois cet éloignement pour la société qui vous rend cruel envers vos *amis*. Car, quoique vous ne m'ayez pas encore accordé ce titre, je sens que j'ai le droit de le prendre. Croyez que ces dames ont été offensées contre moi quand je leur ai dit tout ce que j'avais fait pour vous engager à ne pas les éviter. Une surtout, j'ose le dire aujourd'hui que je connais son cœur, mérite qu'on la recherche. Si vous m'avez cru délicat dans le choix de mes amis, croyez que je ne le suis pas moins sur un article encore plus essentiel et plus intéressant. Je

vous respectais trop et ma compagnie aussi pour m'être fait un jeu de vous produire malgré vous. Si j'eusse voulu vous surprendre, vous aurais-je dit que j'étais avec des dames? Aurais-je eu l'attention de les quitter sous votre porte pour monter seul chez vous? Mais j'insiste trop sur un procédé qui ne peut que vous chagriner. Ne craignez plus que j'expose ce que j'aime à vos dédains. Elle sera vengée. Vous ne la connaîtrez jamais, je l'espère; il serait trop affreux pour vous d'apprendre qu'il y a des femmes à Paris dont les citoyens des bois envieraient la vertu. Ceci soit dit sans vous offenser, vous méritez bien au moins un petit mot piquant pour un affront sensible. Adieu, pourtant, cher citoyen, j'ai le cœur trop tendre pour conserver de la rancune, et vous avez tant de qualités qui font qu'on vous pardonne tout. Adieu, malgré les reproches que vous me fites et à quoi j'attribue votre prompte fuite; je ne désire pas moins d'être votre ami. D'ailleurs je m'étais vanté de l'être, et l'on n'en a rien cru. Vous me devez une réparation. N'ayez d'autre inquiétude que celle que je vous souhaite pour m'avoir désobligé. Il vous restera assez de santé pour jouir d'une vie heureuse.

XXIX

Vienne, 14 juillet 1759.

Je vis hier M. l'abbé Métastase, cher et cruel citoyen; il me parla si bien de vous, qu'il m'eût fait oublier vos injures, et surtout celle de votre silence, si mille qualités ne les avaient effacées de mon souvenir. Je ne puis ni renoncer à votre amitié, ni rester avec vous dans un état de froideur et d'incertitude. Vous m'aviez procuré un ami qui vous a délaissé, qui m'a trahi. Vous me devez des dédommagements. A trois cents lieues de vous, j'ai besoin et peut-être droit de

les exiger. Vous n'avez pas, je crois, la puérile vanité de ne vouloir pour amis que des gens qui puissent être vos rivaux. Si vous ne cherchez que le cœur, je puis parler aussi haut qu'un autre, me plaindre vivement quand je me crois offensé, attendre qu'on reconnaisse ses torts; mais j'aime mieux vous prévenir encore que de vous laisser échapper. Vous n'avez point tort à demi si vous me manquez. Revenons à M. l'abbé Métastase, que j'appellerais divin à plus juste titre que le Dante. Si celui-ci fut le premier poëte de l'Italie, celui-là sera le dernier; il fermera la carrière que l'autre a ouverte. Eh bien, ce grand homme est enchanté de vos écrits. Le dernier surtout l'a singulièrement frappé[1]. Il m'en parlait avec une joie qui passait dans mon âme; j'étais dans ce moment aussi fier que l'éditeur ou l'imprimeur des *Essais* de Montaigne. Il trouve cependant, comme le vulgaire ou le public, que vous outrez vos principes, mais avec tant d'esprit, qu'il vous le pardonne. « Que fait-il donc? m'a-t-il dit. — Il vit comme il écrit, ai-je répondu, toujours à l'écart, loin des hommes et peut-être au-dessus. — Le bruit courait qu'il était mort, j'en étais bien fâché; je le crois honnête homme. » Ici, vous ne saurez point ma réponse; je passerais pour courtisan, quoique je ne sois encore que demi-politique. « Ce qu'il fait, ai-je dit dans le cours de la conversation, il s'amuse quelquefois à jouer et à chanter sur le clavecin quelques-uns de vos *arias* (*ariettes*) qu'il a mis en musique; il lit vos tragédies; il charme ses peines et ses maux par l'enthousiasme qu'il y puise. » Tout ceci n'est venu, cher citoyen, qu'après votre éloge qu'on m'avait fait d'avance. *Mille amitiés de ma part quand vous lui écrirez.* Enfin, quoique j'eusse une lettre de recommandation auprès de lui, vous avez presque été mon introducteur, et votre nom m'a tenu lieu de titre et de

[1] La *Lettre sur les Spectacles.*

mérite. Que répondrai-je de votre part, cher citoyen, à toutes les politesses que vous m'avez values? Dites-moi du moins quelques duretés; je les préfère à votre silence. Quoi! pour une bouderie assez légère et rétractée encore à la fin de ma lettre, vous me tenez rigueur? De bonne foi, croyez-vous étouffer les remords en affectant de la vengeance? Ne vous reprochez-vous plus le refus que vous me fîtes d'une grâce?... Mais écartons ce qui nous peine. Parlez-moi de vos plaisirs, de ce palais d'Armide que vous habitez [1]! Je crois bien que la gloire ne vous en arracherait pas. Ici je ne vois pas un arbre, pas un ruisseau; des bastions, des canons, des sentinelles, tout ce qui représente la méchanceté de l'homme, voilà ce qu'on trouve dans l'unique promenade de Vienne; tous les jardins sont dans les faubourgs. On n'y reçoit guère les gens à pied; les portes ne s'en ouvrent qu'aux équipages, bien différentes de la vôtre qui est étroite, peu élevée, et jamais fermée qu'aux grands et aux gens riches. Oh! quand retournerai-je y frapper? M'y présenteriez-vous le fusil? C'est une de vos lettres qui me rappelle cette idée; mais les montagnons n'ont point d'armes, et vous vivez en montagnon. La description des mœurs de ce peuple est un des morceaux qui a le plus touché notre poëte impérial. « Eh! comment ne va-t-il pas habiter avec eux? m'a-t-il dit. — C'est que nos goûts ne font pas toujours nos destins, ai-je répondu pour vous; c'est qu'il est malade, et qu'il veut vivre de son travail; or il ne peut point labourer. — Mais il n'a donc aucune provision pour l'avenir? — Sa vie est trop douloureuse pour lui faire désirer cet avenir. — Je me suis bien aperçu dans ses écrits qu'il souffrait. » Voilà notre conversation rendue dans tout son désordre, et vous en aimerez mieux ma lettre, cher citoyen. J'attends de vous matière à de nouveaux entretiens. Croyez que je vous

[1] Le petit château de Montmorency.

aimerai toujours, et qu'à ce titre au moins je mérite un peu de retour. N'écoutez point des propos; souvenez-vous que j'ai presque toujours mené une vie agitée depuis que je vous connais, et cependant mes peines ne m'ont point endurci sur les vôtres. Adieu, très-cher citoyen; j'attends des épreuves du temps une justice que vous ne m'avez point encore rendue, et votre amitié que je ne me suis point fait un art de surprendre. Tout à vous de plus loin, mais plus fortement que jamais.

Mon adresse est à M..., etc., secrétaire de M. le comte de Choiseul, ambassadeur de France auprès de LL. MM. II., à Vienne.

XXX

Vienne en Autriche, 5 septembre 1759.

On veut me soutenir ici que vous êtes mort, cher citoyen, et que voulez-vous que je réponde, moi que votre silence ne peut qu'alarmer infiniment? Depuis près de deux mois que je vous ai écrit, je suis encore à recevoir de vous quelque signe, je ne dis pas d'amitié, mais de vie. Cependant M. l'abbé Métastase, de qui je vous parlais, méritait bien que vous fissiez quelque mention de lui. Je ne sais à quoi attribuer ce froid mortel qui vous a saisi depuis quelque temps à l'égard de tous vos amis. Mandez-moi du moins une seule fois que vous ne voulez plus m'écrire. Quelque affligeante que soit une pareille résolution, je la recevrai comme votre dernière volonté, c'est-à-dire avec douleur et respect. Au reste, vous aurez de mes lettres jusqu'à ce moment. Je n'ai plus rien à vous dire de M. l'abbé Métastase, je le vois trop rarement. Mais un homme non moins rare dans son espèce est M. Duval, dont vous aurez certainement entendu parler, qui, de

la garde des brebis qu'il avait dans son enfance, est parvenu à celle des livres et des médailles de l'empereur. Il a lui-même écrit son histoire pour son amusement et son instruction. Dès les premiers entretiens, j'ai gagné sa confiance, au point qu'il m'a donné quelques lambeaux de sa *Vie* et m'a permis même de vous en faire part, tant je lui ai fait entendre que vous auriez du plaisir à la lire. Je me ferai donc un mérite de la lui surprendre en détail pour vous la communiquer et vous en amuser quelquefois dans votre solitude; mais à deux conditions, je vous prie : c'est que vous n'en donnerez de copie à personne et que vous me garderez celle que je vous envoie. Je commence au hasard par un trait des plus singuliers. Voici comme il s'exprime lui-même :

« Pendant les sept années que j'avais passées tant à la Rochette (c'est en Lorraine) qu'à Sainte-Anne, la piété des solitaires (ce sont des ermites qui cultivent la terre), leurs bons exemples, la lecture des livres de morale, le travail manuel et mon penchant pour l'agriculture, m'avaient empêché d'écouter la voix de toute autre passion que celle qui inspire le goût pour les sciences; mais, lorsque je fus à l'université de Pont-à-Mousson, la nature ou le diable, si l'on veut, me donnèrent de la tablature d'une autre espèce. Par un cas des plus fortuits, dont la discussion est inutile, je devins amoureux jusqu'à la fureur. Je me trouvai tout à coup comme perclus à l'égard de mes devoirs même les plus essentiels. J'en fus au désespoir. J'implorai tous les secours de la religion et de la raison, mais mon impatience me les fit paraître trop tardifs. Pendant que je luttais, pour ainsi dire, contre moi-même, un malheureux hasard me fit tomber sur ce passage du second livre de saint Jérôme : « *Adversus Jovinianum ad finem... hierophantas quoque Athenieusium usque hodie cicutæ sorbitione castrari; et postquam in pontificatum fuerint allecti, viros esse desinere.* » Ce texte me fit soupçonner

que l'amour pouvait bien n'être qu'une passion mécanique qui dépendait de la disposition du sang, et dont le sort suivait celui du tempérament. Voyant donc que j'avais encore plus besoin de sagesse que les hiérophantes, j'eus recours au même expédient qu'ils employaient pour se la procurer. Cinq ou six feuilles de ciguë, mangées en salade, me glacèrent le sang dans les veines, me conduisirent en peu d'heures jusqu'aux portes du trépas, éteignirent la passion qui m'agitait aussi efficacement que l'eau éteint le feu, et ne me laissèrent que le souvenir de la confusion et du désordre que ce délire avait produit dans mes idées, désordre qui depuis n'a pas moins été l'objet de ma crainte que de mon étonnement. Si la ciguë eut le pouvoir de calmer les agitations de mon âme, il s'en fallut aussi très-peu qu'elle ne l'affranchît entièrement des liens du corps. Comme le passage de saint Jérôme ne faisait nulle mention de la dose du mortel antidote que les prêtres de la déesse Hécate s'étaient rendu familier, j'eus l'étourderie de m'en servir d'une manière trop arbitraire. Plusieurs années de langueur et une sécheresse de poitrine qui ne finira qu'avec moi ont été les funestes suites de mon imprudence. Peut-être y a-t-il longtemps qu'elle serait totalement expiée, si les bains de Plombières n'eussent pas ranimé en moi les principes de la vie en rétablissant mon sang dans la fluidité naturelle dont le plus froid des poisons l'avait dépouillé. Ce qui est assez singulier, c'est que je n'ai jamais parlé à l'aimable personne dont j'étais épris, et qu'elle est morte sans avoir su que j'avais manqué d'être sa victime, circonspection qui prouve que je n'avais nulle vocation pour devenir petit-maître. (La personne en question s'appelait mademoiselle Dubois, mariée depuis à M. Perrin de Brichembot, conseiller au parlement de Nancy, morte avant la réunion de la Lorraine.) »

Parlez-moi de votre santé, de vos occupations, de tout ce

qui vous amuse ou vous intéresse. Mes compliments à mademoiselle Levasseur, mes respects à sa mère.

XXXI

Vienne en Autriche, 24 octobre 1759.

Je viens de recevoir votre réponse[1], mon cher et respectable citoyen. La première page m'en a fait frémir; vous m'y dites des choses bien dures. Si c'étaient des vérités, je me poignarderais tout à l'heure d'horreur pour moi-même; mais les sentiments que j'ai toujours eus pour vous et que je conserve encore, malgré la manière accablante dont vous me traitez, me prouvent que je ne suis pas si indigne de vivre, ni peut-être de l'estime que vous me refusez. Vous avez pu voir de la faiblesse en moi, jamais de la lâcheté ni des bassesses dans aucun genre; de l'admiration pour les hommes de génie que j'ai crus vertueux; un mépris souverain pour eux dès qu'ils m'ont détrompé; un attachement à toute épreuve pour ceux en qui j'ai reconnu une belle âme. Je vous pardonne le plus sincèrement du monde, non-seulement *mes* torts, mais encore ceux que vous pourriez avoir en m'outrageant de la manière la plus sensible. Mais, cruel ami, comment voulez-vous que je reçoive, je ne dis pas l'affront, c'est trop peu, mais le coup mortel que vous me portez en traitant de *commère* celle à qui je vous ai dit que j'avais voué un amour éternel? Vous ne la connaissez pas, ou je serais la plus malheureuse dupe qui ait jamais été. Faut-il que je vous envoie toutes les lettres que j'ai reçues d'elle depuis un an pour vous forcer à respecter du moins son âme, si ce n'est ma passion? Vous qui avez aimé, vous êtes si barbare, par-

[1] Cette réponse de Rousseau à Deleyre n'a pas été publiée. Elle donnait la clef, sans doute, des reproches que Deleyre adresse au philosophe dans cette lettre-ci, et qui semblent être fondés sur le peu d'estime que Rousseau paraissait avoir pour celle qui devint plus tard l'épouse de Deleyre.

donnez-moi le mot, envers un misérable amant qui serait digne de votre compassion s'il avait mal placé ses affections, mais qui ne mérite pas le comble de l'avilissement de votre part pour vous avoir importuné en voulant vous donner la marque la plus touchante de sa vénération pour vous. Je frissonne en vous écrivant tout ceci; rétractez, je vous en conjure, ce mot affreux, ou je vais mourir à vos yeux avec elle pour vous prouver que nous étions dignes l'un de l'autre, et tous les deux de vos ménagements et de votre estime. J'ai passé jusqu'à présent d'une erreur dans une autre; mais je veux que ce soit la dernière de ma vie; il me serait trop affreux de survivre à la honte d'être aujourd'hui désabusé. Que feriez-vous de pire à l'ennemi le plus mortel que de mépriser l'objet de son amour? J'aimerais mieux que vous m'eussiez précipité du haut de votre terrasse. Félicitez-vous de m'avoir fait le plus sanglant mal au cœur que j'aie pu recevoir en ma vie. Pourquoi faut-il que ce soit vous? Avez-vous prétendu vous venger ainsi d'une lettre vive qui me sera échappée dans le premier feu d'un ressentiment que je croyais juste? Mais vous, c'est de sang-froid que vous m'assassinez. Oui, mon cher Rousseau, j'ai promis la foi, j'ai signé de mon sang le serment d'épouser celle que vous confondez ainsi parmi toutes les espèces méprisables de son sexe. Êtes-vous content de m'avoir mis sous vos pieds, enfoncé le couteau dans le cœur? Vous êtes le seul après elle qui sachiez mon engagement. Nos parents réciproques l'ignorent, et, quoique je m'en tienne bien honoré, j'en aurais encore gardé le secret si vous ne me l'aviez arraché par la plus cruelle de toutes les tortures; j'aurais tout souffert pour elle, tout, excepté ce qui peut attenter à l'idée que je m'en suis faite par un an d'épreuves. Je sentais depuis cinq semaines tout ce qu'il y a d'amer pour une âme fière dans certains procédés des grands; j'avais dévoré une indignité, parce qu'elle me venait de quel-

qu'un qui ne me connaît pas sans doute; mais vous, qui avez vu mon âme toute nue en mille occasions; vous dont l'exemple et la conversation m'avaient appris à penser avec élévation, vous venez de me jeter dans le dernier abaissement. Je serais inconsolable si je n'avais au fond de mon âme de quoi mériter justice et réparation. La pauvre enfant ne saura point comment on a pu penser d'elle, elle en mourrait de chagrin. Je supporterai seul ce qu'il y a d'humiliant dans vos expressions. Elles m'arrachent des larmes cuisantes; vous en seriez désolé si vous les voyiez couler. Votre cœur en serait flétri, déchiré, ou je l'aurais mal connu. Hâtez-vous, respectable et féroce ami, de me rendre la paix et la félicité que vous m'avez ôtées. Votre amitié m'est bien précieuse, mais je n'en veux qu'au prix de votre estime pour une personne qui la mérite cent fois plus que moi, si trente ans d'innocence et d'une sagesse à l'épreuve des scandales les plus séduisants valent quelque chose aux yeux d'un homme tel que vous. Hélas! que ne suis-je en ce moment à Montmorency! je vous forcerais à rougir d'un jugement hasardé; vous liriez le langage de la vertu dans des lettres qui sont devenues mon unique trésor, et je vous verrais plus affligé des suites de votre ressentiment que de ce qui peut l'avoir causé. Je souffrirai jusqu'au moment de votre réponse; mais je l'attends si consolante, que je sens d'avance toute la satisfaction qu'elle doit me causer. Mon amie est innocente, et vous êtes juste; voilà ce que ma conscience me dit pour m'apaiser; c'est pour elle, oui, pour celle que vous outragez que je me suis condamné à l'exil où je suis, à la dépendance qui m'avait toujours révolté et dont je souffre cruellement; c'est pour obtenir un consentement dont nous avons besoin l'un et l'autre que je cherche loin de ma patrie, de mes amis, et, pour tout dire, à trois cents lieues d'elle, une petite fortune qui nous facilite tous les moyens de nous possé-

der en liberté. Je vous dis tous ses secrets, puisque je ne puis la justifier autrement; mais je vous les dis pour que vous serviez de témoin contre moi si j'étais parjure; hors de là, je les ensevelis dans votre sein, fussiez-vous mon plus capital ennemi. Sentez donc, non pas tant l'injustice de votre procédé que l'amertume dont il me remplit. Voilà la première fois que je n'ai pas entendu parler d'elle avec respect, même par ceux qui doivent ignorer mon attachement et ma passion. Distinguez-la, je vous en conjure, de celles qui l'accompagnaient, quoiqu'elles m'aient paru avoir une conduite honnête et décente. Je sais bien qu'une femme que je méprise avec raison s'est vantée de dîner avec vous, quoique vous n'eussiez pas voulu voir celles avec qui j'étais. Je sais bien qu'elle serait capable, si par hasard elle vous avait parlé d'elle, de s'en être expliquée en termes fort légers, pour ne rien dire de pis. Je crains que ce ne soit d'après un pareil témoignage que vous n'ayez conçu une idée si peu avantageuse de toute la compagnie que je menai chez vous. Mais non, vous êtes trop sage pour croire une femme aux dépens d'une autre ; sachez, je vous prie, que je ne fais en général guère plus de cas de ce sexe que vous ; mais je crois aussi, comme vous sans doute, qu'une femme vertueuse et tendre est le plus rare trésor que puisse rencontrer un honnête homme; et voilà mon bonheur, ou, si ce n'est pas, je mourrai de honte et de désespoir, soyez-en bien assuré, car je suis las d'avoir été trompé. De grâce, répondez-moi sans délai. Tant que je douterai de vos sentiments sur celle que j'adore, je serai tourmenté ; je vous estime et la chéris trop pour ne pas imprimer dans votre cœur cette image pure et respectable qui est gravée dans le mien.

XXXII

Vienne en Autriche, 12 décembre 1759.

Votre réponse[1], cher citoyen, quoique moins satisfaisante que je ne l'aurais souhaité, m'a cependant consolé. Vous me traitez de fou, mais pour une folie dont je me fais gloire; il n'y a point à s'en plaindre. De toutes les erreurs de la vie, vous n'ignorez pas que celle qui me berce est la plus douce; dût-elle finir, ce que je ne sens ni ne prévois, il est beau d'en revenir. La philosophie ne remplit que les âmes épuisées, ou plutôt je ne la crois point incompatible avec une passion honnête et violente à qui l'on ne veut sacrifier que sa vie, et ce qu'on appelle dans le monde sa fortune; il me semble même que vous en jugiez ainsi lorsque vous dessiniez votre Julie. Enfant tant que vous voudrez; pourvu que j'aime et que je sois aimé, je ne connais plus d'autre bonheur. J'espérais de votre gravité que vous ne vous feriez pas de ma situation un sujet de plaisanterie; mais je méritais d'être puni d'une lettre fort légère, pour ne pas dire imprudente, que je vous écrivis il y plus de deux ans; cependant je vous en avais fait de très-fortes excuses, et vous me l'aviez pardonnée. Enfin, mon cher citoyen, je reçois avec une sorte de plaisir toutes les injures que m'attire ma passion, dès que l'objet n'en est point blessé. Il est aussi doux de souffrir pour ce qu'on aime qu'il est affreux de le voir insulter. Ne vous en prenez point à ma maîtresse de ce voyage à Montmorency; je l'ai seul proposé, mais uniquement dans l'intention de vous voir et de procurer une promenade à mon amic. Si l'occasion a piqué la curiosité de sa compagnie, elle n'a point de part aux petits stratagèmes dont on se servit pour vous aborder, ni, je crois,

[1] Voyez dans la *Correspondance* la lettre de Rousseau à Deleyre, du 10 novembre 1759.

aux questions que l'on fit à mademoiselle Levasseur. Du reste, je suis très-repentant de toutes les peines que vous a occasionnées cette démarche de ma part, étourdie, si vous voulez, mais d'ailleurs innocente. Vous me dispenserez de suivre votre réponse jusqu'à la fin ; j'observerai seulement que le ton de ma lettre devait éloigner de vous un soupçon injurieux à la vertu, et plus offensant encore que le terme dont je me plaignais. Non, mon cher citoyen, non ; les serments que j'ai faits n'ont eu d'autre prix que la douceur de les faire. Je respecte trop l'honneur et l'amour pour exiger d'autres sacrifices que ceux de l'âme. Riez tant qu'il vous plaira d'une conduite qu'on traite dans le monde de sottise ; je connais le charme des privations qui nous épargnent de longs remords et nous préparent à des satisfactions plus sensibles. La retenue eût été pour moi une nécessité, quand même l'amour ne me l'aurait pas inspirée. Il reste encore plus de vertu dans Paris même que vous ne le pensez, et qu'on ne devait l'attendre dans le centre du débordement où le siècle le plus dépravé pouvait plonger une nation naturellement vicieuse et corrompue. Oui, mon vertueux et respectable maître, j'ai trouvé dans *un objet* cette pudeur que vous chérissez et que vous avez si bien décrite. Dans un corps faible et délicat j'ai trouvé une âme forte, un cœur à l'épreuve de toutes les peines, excepté de la honte. Mais j'oublie que je parle à un homme rassis et insensible. De grâce, plaignez-moi, mais ne m'avilissez pas dans un autre moi-même. J'ai promis, il est vrai ; mais croyez que je remplirai tous mes devoirs, et que l'amour ne me rendra ni fils ingrat ni mauvais ami. Je reçois avec respect la leçon que vous me faites, et j'espère que vous n'aurez pas à me reprocher une folie aussi complète que vous la supposez. Une heure d'entretien avec vous m'eût sauvé bien des mauvais jours. Revenons à vous seul. Je suis bien charmé que votre santé prenne un peu de consis-

tance, et que le calme de toutes les passions vous fasse jouir pleinement de vous-même. Sans être mon ami, recevez mon amitié, et donnez-moi le temps, par de longs jours, de mériter la vôtre. J'en sens de plus en plus le prix, et veux, malgré vous-même, la réconcilier avec mon amour. Mais c'est assez vous amuser d'un enfant ou d'un fou, je vous remets avec un véritable philosophe. Portez-vous bien, et mandez-moi ce qu'il en est.

XXXIII

Vienne en Autriche, 1er juillet 1760.

Quoique vous ne m'écriviez point, mon cher citoyen, et que vous me laissiez douter, par votre silence, du plaisir que vous font quelques particularités de la vie de M. Duval, je vais cependant vous donner encore de ses nouvelles. Vous verrez une lettre qu'il écrivait l'été dernier à un de ses amis de Paris, et quel feu reste encore dans un homme de soixante et dix ans, épuisé par des travaux et par l'épreuve qu'il fit dans sa jeunesse sur son tempérament, comme vous le savez. Revenons maintenant à vous. J'y pense en dépit de votre obstination à vouloir m'oublier. Vous avez un opéra des *Muses galantes*, et je sais que vous ne voulez pas le donner à l'Académie de musique de Paris. Il se présente une occasion de vous en défaire avantageusement; la voici : M. le comte de Durazzo, qui vous connaît de réputation et qui se rappelle même vous avoir vu chez madame Dupin, est ici directeur des spectacles. Il a souvent des fêtes de théâtre à donner à la cour. Le grand mariage qu'on projette, et qu'on fixe déjà au mois d'octobre prochain, occasionnera bien des divertissements. M. l'abbé Métastase se signalera, comme vous jugez bien; M. de Durazzo, quoique Italien, voudrait aussi produire quelque morceau neuf sur son théâtre français. Il ra-

masse des provisions de tous côtés, dans le dessein de les employer à propos. Comme j'ai l'honneur de le voir quelquefois, et que nos entretiens roulent sur la littérature, vos ouvrages y sont cités, et, sans avoir cette sotte et basse manie de flatter que vous m'avez reprochée, je dois vous dire qu'il estime votre manière d'écrire, et surtout votre *Devin de village*, dont la musique et les paroles forment un tout à son gré. Si vous voulez lui céder votre opéra qui n'a jamais paru, je suis persuadé qu'il se fera honneur de l'acquérir; quand bien même la musique n'en serait pas achevée, il ne sera point embarrassé de suppléer à ce qui peut y manquer. Je souhaite que cette proposition vous convienne. Dites-moi naturellement ce que vous souhaitez pour votre travail, et vos conditions seront bientôt acceptées et remplies. Je suppose qu'on ne vous fera point l'injustice de garder un ouvrage que vous n'avez point aliéné, et que vous l'obtiendrez en le revendiquant. Quant aux paroles de votre opéra, vous seriez toujours le maître de retenir celles que vous voudriez changer ou corriger, afin d'y travailler à loisir; cela ne vous empêcherait pas de livrer le corps de l'ouvrage. Le secret, je vous prie, sur cette proposition. Du reste, marquez-moi, s'il vous plaît, des nouvelles de votre santé, de votre âme. Est-elle toujours également sensible aux malheurs et aux travers des hommes? Que pensez-vous de la carrière où je suis? Quand vous la couriez, n'avez-vous jamais été révolté des maximes qui dirigent les législateurs? Celles de la république, où vous avez vécu deux ans[1], ne vous ont-elles point fait horreur! N'avez-vous point senti partout l'esprit de machiavélisme? Que j'aurais de questions à vous faire si nous étions dans un bois! Vous avez été bien sage d'y chercher la paix et la sûreté que les hommes y ont

[1] Venise.

laissées en sortant des cavernes. Jamais, mon cher citoyen, le bonheur et l'équité n'ont été le partage de notre espèce. L'homme est un animal féroce ou traître, et méchant par conséquent. La faim, qui précède l'industrie, le rendit sanguinaire; l'ambition n'a fait qu'augmenter cette fureur du sang. Je le vois par cette guerre dont il ne résultera que l'épuisement de plusieurs États, sans un avantage permanent pour aucun[1]. Jamais peut-être on n'a fait de sang-froid des guerres plus atroces. L'humanité s'est réfugiée dans les livres, elle n'a plus même d'asile dans les temples. Il nous faut rentrer dans le sein de la terre pour y retrouver le repos et l'insensibilité dont la nature nous a tirés. Vous me trouverez encore misanthrope. Hélas! mon cher citoyen, c'est l'état de tout homme qui réfléchit. Plus je veux me guérir de cette maladie, et plus je la sens augmenter. J'en étais frappé dès ma première jeunesse; croyez-vous que l'âge y apporte du remède? Non pas, si je consulte quelques-uns de vos vers que je viens de lire, et qui sont tirés de *l'Allée de Sylvie*, pièce de votre façon, que je ne connaissais pas et que je n'ai jamais vue:

La triste et sévère sagesse
Fera bientôt fuir les amours.
Bientôt la pesante vieillesse
Va succéder à mes beaux jours.
Alors les ennuis de la vie
Chassent l'aimable volupté.
On verra la philosophie
Naître de la nécessité, etc.

Ce sont des vers élégants et faciles; à quel âge les avez-vous composés? Ne pourrais-je pas avoir la pièce entière? Je la montrerais volontiers à notre poëte impérial. Vous ai-je dit

[1] La guerre de Sept ans.

que je lui avais lu votre traduction de sa fameuse chanson; qu'il en avait goûté certains couplets, et qu'il m'en avait demandé la copie en entier? J'attends votre consentement pour cela. Voilà bien de la matière pour une réponse. Si vous avez oublié mon adresse, c'est d'abord sous l'enveloppe de M. Charray, commis à l'un des bureaux des affaires étrangères. Bonjour, mon cher citoyen, souvenez-vous quelquefois d'un homme qui parle souvent de vous à trois cents lieues de votre retraite.

XXXIV

Vienne en Autriche, juillet 1760.

J'ai montré, cher citoyen, à M. Durazzo, l'article de votre dernière lettre [1] qui concernait l'opéra des *Muses galantes*. Il n'en a pas cru tout le mal que vous en dites; mais le goût de la musique, que vous appelez archi-française, l'a seul arrêté. Il a senti qu'il n'en pourrait pas faire usage dans un pays où l'on est fou (comme vous) de la musique italienne. J'ai suivi toutes vos intentions, et n'ai point insisté sur le désir qu'il m'avait témoigné d'acquérir votre ouvrage, persuadé qu'avec les grands il faut être plus haut qu'eux. Ainsi, mon très-cher citoyen, vous n'aurez point de lettre de change, mais à la place je vous en donne deux qui vous feront plus de plaisir : elles sont de deux philosophes que vous estimez. Je vous prie de m'en garder la copie que je vous envoie, ou plutôt (car je l'ai faite pour vous, puisqu'il m'en reste une) de ne la communiquer à personne, quoique cependant vous puissiez la lire à qui vous voudrez. Je tâcherai de vous procurer le plus que je pourrai de cette espèce de trésors philosophiques, les seuls dont vous fassiez cas. Indépendamment du plaisir que j'ai de

[1] Cette lettre de Rousseau n'a pas été publiée.

verser des vérités dans une âme où elles fécondent, je vous dois quelque échange pour l'agréable poésie que vous avez daignez me copier et m'envoyer. J'ai lu votre *Allée de Sylvie* à M. l'abbé Métastase qui en a été véritablement enchanté. Il trouve que vous avez l'art de penser, même en vers. Moi qui sens un peu mieux qu'un Italien le génie de notre poésie, je remarque encore dans votre pièce beaucoup de douceur et d'harmonie. Il y a des traits que je trouve ravissants et pleins d'énergie ; laissez-moi répéter celui-ci :

Passions, sources de délices,
Passions, sources de supplices;
Cruels tyrans, doux séducteurs;
Sans vos fureurs impétueuses,
Sans vos amorces dangereuses,
La paix serait dans tous les cœurs.

Ce sont des vers à la Chaulieu. J'aime encore bien cette passion de qui vous dites :

La haine et ses fureurs sanglantes
S'endorment à sa douce voix.

Voilà des images vraiment poétiques; mais croyez-vous encore aux Sylvies? Non ; aussi ne faites-vous plus de vers, et je vous plains; car vous deviez y trouver du plaisir. Les vôtres sont le fruit d'un sentiment exquis, composé de sagesse et de passion, de cette philosophie épicurienne capable de toutes les vertus et susceptible de mille délices. J'apprends avec une joie inexprimable que vous n'avez pas encore renoncé tout à fait à cet état voluptueux. Votre lettre est pleine de chaleur et de gaieté; je l'ai lue à la cour: on y a trouvé charmant cet endroit où vous dites: « *J'ai le cœur dur comme un diable. Je n'aime personne, et je dis à tout le monde :*

Mon ami ; » c'est-à-dire que, de philosophe et de paysan que vous étiez, vous vous faites courtisan. Mais n'importe, vous êtes gras comme un cochon ; je vous passe tout en faveur de cette bonne santé, parce qu'elle m'annonce une vie tranquille, heureuse et longue. Pour moi, je n'engraisse point, quoique dans un profond loisir ; je ne maigris pas non plus, parce que l'espérance me soutient dans le mécontentement. Il y avait certainement quelque attraction entre nos deux étoiles, pour parler le langage de nos pères ; car je vais, par le même chemin que vous, tout droit à l'ermitage, c'est-à-dire que je prends ici beaucoup de dégoût pour les hommes et les affaires, afin de me trouver pleinement heureux dans une entière solitude. Quand je dis entière, vous savez comment. Vous m'envierez peut-être un jour le sort dont vous m'avez raillé. Ma maison n'est ni fragile ni brillante comme le verre, et je m'y trouve trop bien pour être tenté de jeter des pierres dans la vôtre. Ainsi votre *Allée de Sylvie* ne vous attirera point de plaisanteries. Aujourd'hui je prends tout au sérieux ; tout, vous dis-je, et même la folie. Mais que ne suis-je dans vos bois ! Jamais je ne me trouvai plus propre à courir les champs. Le souvenir de nos entretiens et de nos promenades vient me poursuivre jusque dans un bureau de dépêches. Je crois vous y embrasser, et je me console d'y être. Du reste, les réflexions que je fais sur les événements publics ne sont guère capables de m'attacher à la politique. J'ai pris cette carrière, vous le savez, parce que je devais en suivre une ; mais ça toujours été dans le dessein d'y faire un essai de probité. J'ai dû tenter une route pour obéir aux intentions d'un père, et pour arriver à des engagements aussi sacrés et plus chers encore. Si je la quitte, quoi qu'en dise le monde, j'aurai satisfait à tous mes devoirs, et je me contenterai du suffrage de mon cœur, le seul qui m'a soutenu dans toutes les contradictions de ma vie... On m'écrit en ce moment de

Paris que vous y êtes chez M. le maréchal de Luxembourg [1]. Quoiqu'on ne puisse donner à votre retour en ville aucune interprétation désavantageuse, je serais surpris que vous eussiez quitté la campagne, après les agréments que vous m'avez toujours dit que vous y trouviez. Mais, quelque part que vous soyez, donnez-moi de vos nouvelles, sans vous gêner cependant, et quand il vous plaira de remuer une âme à trois cents lieues de vous. Ne doutez pas, cher citoyen, que je ne pense toujours bien de vous, quelques discours que tiennent les hommes. Vous savez mieux que personne les égards que vous devez au public, et prendre les conseils que vous donneriez vous-même. Vous avez beau abjurer la philosophie, vous ne sauriez vous trahir. Vos écrits et vos démarches déposeraient éternellement contre vous, si vous cessiez d'être celui que vous m'avez paru. Non, je ne le crois pas. Paris est un sot, et vous un honnête homme, un être libre, indépendant, courageux, armé contre la misère et la flatterie. A ces titres vous aurez toujours mon respect et mon amitié.

XXXV

Vienne en Autriche, juillet 1760

Je vous écris pour la dernière fois d'Allemagne, mon cher citoyen. Vous allez imaginer des dégoûts et de l'inconstance, et pourquoi non de la fortune? Oui, vraiment, je me pousse et je vais à la cour. Me croyez-vous fait pour respirer cet air? Quoi qu'il en soit, je vais y vivre ou m'y noyer. Encore est-ce dans une cour d'Italie qu'on m'envoie, auprès du jeune prince de Parme. J'aurai soin de ses livres, jusqu'à ce qu'il me fasse le secrétaire de ses commandements. Ne voilà-t-il pas un che-

[1] C'était un faux bruit comme on en faisait courir constamment sur le compte de Rousseau.

min tracé? Mais si vous alliez m'abandonner à ma bonne fortune; car vous tournez le dos à la faveur pour tendre la main à la misère... Sachez donc, je vous prie, que je détesterais le présent que me ferait le sort, et que j'y renoncerais s'il devait me faire perdre votre estime. Je ne dis pas votre amitié, car vous n'aimez personne; si ce n'est que vous n'êtes pas fâché que certaines personnes vous aiment. Après tout, je crois qu'un homme de mon âge, éprouvé par l'adversité, du moins par bien des contrariétés, peut s'exposer à la bonace. — D'ailleurs, je m'y fie assez peu. De plus, je suis bien aise d'être venu à Vienne pour y voir un philosophe à la cour. Il est vrai qu'il y a de bonnes gens dans celle-ci. L'empereur, dont M. Duval est bibliothécaire, est franc, peu cérémonieux, point amateur des intrigues. L'impératrice, quoique d'un esprit fort adroit, met au rang des finesses de sa politique d'aimer les manières simples et les hommes vertueux. Sera-ce de même à la cour de Parme? N'importe, il faut y aller, puisqu'on y vit longtemps, sans guerre et sans beaucoup d'ambition, et que d'ailleurs on y sera peut-être utile à l'instruction d'un jeune prince. Vous estimez M. l'abbé de Condillac, son précepteur. Vous lui direz ce que vous pensez de moi; j'espère que cela ne nous brouillera point ensemble. Je vous enverrais deux bons morceaux de M. Duval, si je n'aimais mieux vous les apporter. C'est un des meilleurs passeports, si je ne me trompe, pour être accueilli à Montmorency par un *philosophe*. Ce nom vous choque; il faut bien que vous le preniez aujourd'hui qu'on le bafoue à la Comédie française[1]. La voilà donc bien déclarée cette persécution que vous aviez prévue et pour ainsi dire prédite. Nous serons Athéniens jusqu'au bout; préparez-vous à la ciguë. Encore si quelques victimes devaient réparer les maux de

[1] La comédie des *Philosophes*, de Palissot.

la nation, qui ne voudrait, mon cher, la racheter de son sang? Mais les Socrates périront, et la patrie ne se relèvera pas de ses ruines. Nous parlerons de ce triste avenir sur vos coteaux et dans vos bois, parmi les cerfs et les sangliers, qui ne nous dévoreront pas pour étouffer nos cris. Adieu, mon cher citoyen; je pars dans quatre à cinq jours, et j'espère vous voir dans quinze à peu près. Souffrez toujours que je me dise votre ami, comme si vous étiez le mien. Mes respects, je vous prie, à mademoiselle Levasseur, pour sa mère et pour elle, car j'honore qui vous sert.

XXXVI

Paris, 30 juillet 1760.

J'ai poursuivi ce matin, à travers le jardin du Luxembourg, un homme qui vous ressemblait, cher citoyen. Il avait votre taille, votre démarche, votre perruque, vos bas, un de vos habits; je crois qu'il vous a volé, à moins que vous ne lui ayez donné un fonds de garde-robe. J'ai couru jusqu'à suer; enfin j'ai su qu'il n'était pas vous, et je veux aller m'en convaincre dans trois ou quatre jours, à moins que vous ne me donniez un contre-ordre d'ici à samedi prochain. Je suis à Paris depuis huit jours, sous les fenêtres de l'un de vos anciens amis que j'avais cru le mien [1]. Nous passons quelquefois l'un à côté de l'autre, nous faisons la révérence, et tout est dit. Ce n'est plus le temps où je l'accompagnais jusqu'à l'Ermitage. De tous les amis que vous aviez alors, je suis peut-être le seul qui vous aime et que vous n'aimiez pas. Voyez combien vous êtes injuste! Mais je me réserve à vous le reprocher, ou plutôt à l'oublier quand je vous embrasserai. J'irai vous voir sans amener de compagnie; où serez-vous? Je vous apporterai des nouvelles fort anciennes de vo-

[1] Diderot.

tre ami M. Duval. J'ai de quoi vous intéresser; je m'attends à l'accueil le plus favorable. Votre ami sans retour,

XXXVII

Paris, 13 août 1760.

Je voulais vous aller voir demain, cher citoyen; mais M. Coindet, que j'ai vu ce matin, m'a dit que vous pourriez bien être à Clichy [1]. Je renvoie donc la partie à samedi, sans y manquer, arrivât-il un débordement de pluie, d'affaires ou d'autres embarras qui m'ont empêché de vous tenir parole depuis ma dernière lettre; aussi n'aimai-je guère à la donner trois ou quatre jours d'avance, tant les objets font changer ma volonté. Ce n'est pas que je ne vous aime; mais comme vous n'êtes pas, dites-vous, mon ami, je crois devoir quelquefois la préférence à ceux qui me payent de quelque retour; et c'est encore ce qui fait que je ne vous ai pas vu si tôt que je le souhaiterais. D'ailleurs, si vous aviez eu bonne envie de ma visite, vous m'auriez fait au moins quelque reproche de ma négligence; mais vous êtes aussi fier que Lindane, et tout aussi peu courtois que Fréport [2]; je crois que je ne vous en estime que davantage. Admirez ma bêtise d'être attiré, séduit, ravi par vos refus et vos rigueurs. Adieu, cher citoyen. Celui qui depuis huit ans désire être votre ami.

XXXVIII

Parme, ce 13 février 1761.

Qu'avez-vous pensé, mon très-cher citoyen, du silence que j'ai gardé depuis près de quatre mois à votre égard? Sans doute vous aurez su le parti que j'ai pris en vous quittant, et peut-être l'aviez-vous deviné d'avance. Cependant, au sortir

[1] Chez madame Dupin.
[2] Deux personnages de l'*Ecossaise*, de Voltaire.

de chez vous, je méditais le plus cruel de tous les sacrifices. Jusqu'à Paris j'arrosai le chemin de mes larmes, je roulais dans l'esprit des résolutions funestes ; mais partout je ne voyais qu'injustice à commettre. Que devenir, en effet, si je refusais la signature qu'on exigeait de moi[1]? Protester contre cette violence et faire un éclat au parlement? Ce n'était pas éviter de rendre compte de mes sentiments; au contraire, une profession de foi juridique et solennelle pouvait seule me tirer des lacs où j'étais tombé. Je ne pouvais donc me délivrer d'une espèce d'inquisition qu'en m'exposant à la persécution des lois publiques. Vous savez ce qu'elles exigent, dans tous les États de l'Europe, de tout homme interrogé authentiquement sur la religion. Aurais-je nié les dieux comme Socrate, au risque de la ciguë? hélas! je n'avais pas assez édifié les hommes pendant ma vie, pour ne pas les scandaliser par une telle mort. Prendre la fuite, et dans quel pays aller où l'on n'eût pu me susciter à chaque instant des embarras pareils à ceux d'où je serais échappé? Car tout homme une fois noté par le bruit qu'aurait fait mon refus de répondre, trouve à chaque instant des persécuteurs plus ou moins modérés, mais toujours autorisés à demander des explications. Je tournai les yeux vers Londres, vers Berlin, sur votre patrie même, et je vis que je ne pouvais y trouver le repos de mes jours ni de mon âme. J'avais des dettes, je venais de prendre des engagements avec la cour où je suis. Comment satisfaire à ces objets dans l'exil incertain où je me serais condamné. Je sentis alors comment les obligations s'enchaînent l'une à la suite de l'autre pour lier et captiver un homme, quand il n'est pas assez circonspect. J'avais cru trouver à Paris la liberté ; par une suite de circonstances

[1] Au moment de son entrée en fonctions, on avait, sans doute, exigé de Deleyre une déclaration formelle de catholicisme, et par conséquent une rétractation de ses opinions philosophiques très-connues.

imperceptiblement unies, je m'aperçus bien que je l'avais perdue. Qui donne seulement le petit doigt à la fortune, mon cher citoyen, a bientôt pieds et mains garrottés. Mais vous savez que j'avais des fers à rompre encore plus indissolubles. Comment abandonner ce qu'on adore et respecte depuis deux ans? Comment livrer une âme extraordinairement sensible au désespoir de se croire trahie, ou du moins séparée de ce qu'elle aime et peut-être pour jamais? Une querelle d'amour était capable de la rendre malade une semaine entière. Elle dépérissait à vue d'œil depuis plusieurs jours pour quelques démêlés d'intérêt de famille où elle ne comprenait rien et ne voulait rien entendre. Le peu d'accord de ses parents avec les miens sur certains articles m'avait presque rendu suspect à son cœur timide et délicat. J'étais comme sûr, ou du moins je croyais qu'elle mourrait de douleur et d'angoisse, si notre mariage était rompu ou même différé. Je n'ai point d'éloquence pour vous peindre ma situation à cet aspect; je n'ai que des pleurs, mon cher citoyen, à donner au souvenir de ce tourment. Ah! quel crime n'aurais-je pas commis plutôt que de manquer à la femme la plus tendre et j'ose dire la plus vertueuse que j'aie encore connue? Jugez, cher citoyen, si je dois l'aimer après ce que j'ai fait pour elle. Cependant elle savait ma peine, et n'exigea rien. Elle craignit de me compromettre avec moi-même et de m'exposer à quelques remords. Je n'en ai point, je vous l'avoue, je n'ai fait que rendre à la société l'hommage que j'ai cru lui devoir. Je sens qu'il eût été plus héroïque de renoncer à sa maîtresse et à sa vie que de hasarder un désaveu qui peut tôt ou tard nous être intérieurement reproché. Mais je n'ai pas cette force d'âme que je ne saurais pourtant m'empêcher d'admirer et peut-être de prêcher et de conseiller, tant on est faible avec ses passions et courageux contre celles des autres.

J'ai donc signé tout ce qu'on a voulu, pour avoir la paix avec des gens intraitables. J'avais attaqué les fanatiques; je leur ai cédé sans me croire vaincu; non que je veuille encore les poursuivre. Eh! quel bien reviendrait au monde, tel qu'il est aujourd'hui composé, de combattre ce que la ruse et la violence ont cimenté de toutes les horreurs dont elles sont capables? Je me contenterai désormais, cher citoyen, de dire le plus de vérités que je pourrai sans m'exposer au martyre qui n'en prouve aucune, et que les hommes certainement ne méritent pas qu'on affronte. J'aime un peu la vie, aujourd'hui que je jouis avec tranquillité des douceurs d'une tendresse éprouvée et réciproque. Ma compagne a quitté pour me suivre une mère qu'elle adorait et qui la pleure sans cesse; j'ai surmonté pour elle une répugnance qui me semblait invincible jusqu'alors. Nous nous sommes inséparablement attachés par le sacrifice de ce que nous avions de plus cher après l'objet de notre amour. J'ai parlé quelquefois de vous avec elle, et je lui dis un jour, dans notre route de Paris à Parme, que vous étiez l'*homme le plus près de ma conscience*. Et c'est aussi, mon cher citoyen, parce que je ne saurais me raccommoder autrement avec moi-même, que je tâche de me justifier devant vous d'une démarche que vous blâmez peut-être, mais que vous ne pourriez ne pas me pardonner. Cependant, si je ne lisais plus Sénèque ni vos ouvrages avec le même enthousiasme qu'autrefois, je me consolerais difficilement de cette perte. Si votre amitié s'était refroidie... mais non, j'en ai besoin, même au sein de l'amour, et j'y compte, quoique vous ne m'en ayez pas encore assuré. Si vous me répondez, enveloppez votre lettre sous une adresse à M. Charay, commis aux affaires étrangères. Vous sentez bien que je n'ai parlé qu'à vous dans ces trois pages.

P. S. Je suis dans l'affliction depuis hier au soir, mon cher citoyen; j'appris, après vous avoir écrit, la mort d'un ami qui

devait m'être bien cher... Il m'avait recherché, prévenu, poursuivi, pour me rendre service, avec une ardeur et une constance dont j'étais moi-même étonné. C'est à lui que je dois en partie le peu de biens que la fortune m'a offerts jusqu'à présent. Mais il était lui-même trop peu sensible à ces sortes d'avantages ou de hasards qu'on appelle si mal à propos bonheur, pour que je ne lui dusse que de la reconnaissance. Je l'ai vu s'oublier pour m'obliger, se faire un objet important de mes intérêts et traiter les siens fort légèrement. Il m'aimait d'inclination ; ces sortes d'amis ne se remplacent guère. Je n'ai jamais aperçu rien en lui qui ne décelât une âme grande et même forte. Je devais sa connaissance à M. Duclos, et j'étais allé à celui-ci par vous; j'ai droit de vous parler de mes regrets, cher citoyen, c'est de M. Salley que je vous entretiens. Je l'avais vu malade à Saint-Germain deux jours avant mon départ de Paris; il m'écrivait à la fin de décembre qu'il se regardait comme guéri de sa jaunisse ou bile répandue, et c'est de cette maladie qu'il est mort. Vous connaissez trop le prix de la sincère amitié pour ne pas me savoir gré de ma tristesse. Puissiez-vous, mon cher citoyen, ne m'en causer jamais de pareille ! Consolez-moi, je vous prie, et si vous m'êtes le moins du monde attaché, ne me laissez pas ignorer votre situation et l'état de votre âme. Adieu, mon très-cher et très-respectable citoyen. Quand paraîtra Julie, dites-m'en des nouvelles, et n'oubliez pas mademoiselle Levasseur.

XXXIX

Parme, ce 13 mars 1761.

Je viens de lire, mon cher citoyen, votre extrait du projet de l'abbé de Saint-Pierre sur la *Paix perpétuelle de l'Europe*. Il ne pouvait paraître dans un temps plus propre à le faire adopter et peut-être exécuter. Je ne doute pas même

que les Anglais ne le proposent à la diète ou au congrès prochain, s'ils sont au moins plus humains et plus modérés que vous ne le pensez. Je vous dirai même que j'avais résolu, si j'étais resté au service des affaires étrangères, de tâcher qu'il fût goûté du ministre auprès de qui j'étais, afin qu'il le communiquât aux plénipotentiaires de la paix qui s'approche. Plus on réfléchit à ce système, plus les gens sensés doivent le croire praticable ; j'ose ajouter que la paix de Westphalie est un traité nul et vain, à moins qu'il ne devienne commun à toutes les puissances de l'Europe qui n'y sont pas encore entrées. Je vous supplie donc, mon cher citoyen, et vous conjure au nom du genre humain que j'aime et que vous servez, de publier incessamment votre examen[1] de ce projet, afin de mûrir et d'avancer les idées que votre extrait vient de faire renaître dans l'esprit du public. Si cette cause est bonne et fondée en raison, comme je n'en puis douter, qui peut mieux la plaider et la faire valoir que vous qui sentez plus que personne les maux dont notre espèce est accablée et les remèdes dont sa misère est susceptible? Les plus grands obstacles que je vois à l'accomplissement de ce plan admirable d'association générale sont dans la différence de deux religions, dont l'une par son intolérance divinise en quelque sorte l'ambition des conquérants, et dans le commerce de l'Amérique d'où la plupart des nations exclues ne peuvent connaître et juger les différends qu'il entraîne nécessairement parmi celles qui s'en disputent les progrès et les avantages. J'avoue que je n'aperçois pas encore comment on peut obvier aux inconvénients de ces deux objets. Discutez-les, je vous prie, avec la liberté qu'autorise votre croyance et les lois de votre patrie, plus désintéressée que la France dans ce sujet de considérations. Quant à la religion, vous m'objecterez que

[1] Cet examen, ainsi que celui de la *Polysinodie*, n'a été publié qu'après la mort de Rousseau.

l'état actuel de la paix de Westphalie détruit mes doutes et doit faire évanouir mes craintes. Non, mon cher citoyen, il les augmente au contraire. C'est la diversité des deux ou trois communications qui fait précisément que la diète de Ratisbonne n'est qu'une imprimerie d'Allemagne, et l'armée de l'Empire un épouvantail d'oiseaux ou d'enfants. Chaque puissance y cabale, y chicane, y prêche l'ambition au nom de Dieu. Si Rome entrait dans cette diète étendue à toute l'Europe, il faudrait qu'elle oubliât ses principes et ses maximes d'exclusion, et comment abolir et réformer un langage soutenu pendant dix siècles ? de sorte que vous devriez proposer en même temps un projet de réunion de sentiments et de créance entre les catholiques et les protestants et rapprocher les esprits et les imaginations, afin de mieux lier et réunir les cœurs par une concorde éternelle. Vous connaissez assez la religion chrétienne, pour y trouver ces germes et ces motifs de réconciliation universelle. J'ose vous suggérer cette seconde entreprise, comme le moyen le plus sûr et le seul capable de faire réussir la première, nous ne voulons vous et moi que le bonheur de nos semblables. Celui qui pourrait y contribuer davantage, serait le plus aimé de l'autre, c'est par là, mon cher, que je voudrais expier mes fautes et racheter mes faiblesses, mériter votre estime qui vaut pour moi celle du monde entier. Vous voyez bien que votre Héloïse n'a fait que ranimer en moi le désir de plaire aux gens vertueux, mais je ne veux pas vous parler aujourd'hui de l'impression qu'à faite sur deux cœurs unis par tous les liens de l'amour honnête, un ouvrage qui ne respire que le regret du vice et l'enthousiasme de la vraie félicité. Je veux seulement vous demander si vous me conseillez de continuer une entreprise qui était peut-être au-dessous de votre portée, et d'extraire non comme vous avez fait, mais avec le même dessein et selon ma capacité les autres ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre.

Vous vous rappellerez peut-être que je vous ai communiqué jadis cette résolution, quand je vis que vous l'abandonniez. Ne publierez-vous pas la *Polysynodie* et l'examen de ce système? je me chargerais du reste, en vous demandant la permission, quand je l'imprimerai, d'insérer vos morceaux dans mon recueil ou abrégé. J'ai vu d'avance que ce travail serait fort utile au jeune prince, pour qui je m'occupe de l'étude de l'histoire. M. de Condillac ainsi que le sous-gouverneur de notre héritier, souhaitent que je rédige les œuvres de tous les amis de l'humanité, dont les écrits sont ou trop volumineux ou trop rebutants à lire par quelque autre raison, je le ferai d'abord pour remplir les devoirs de ma place, ensuite pour le public, si le prince à qui j'ai consacré mes travaux et mon temps, veut que je fasse part aux autres hommes de ses lectures et de ses papiers. Adieu, cher et respectable citoyen, M. de Condillac vous fait bien des compliments ou plutôt vous salue.

XL

Parme, ce 16 juin 1763.

J'ai droit de vous écrire, illustre persécuté; car je ne suis point heureux. Vous me répondrez, si vous croyez le devoir, ou si vous le voulez; mais vous saurez du moins, que je pense à vous, quand j'en suis tout à fait oublié. Quoi que vous m'en ayez dit, je ne suis point fait pour habiter dans une cour, avec des philosophes et même d'honnêtes gens; j'ai beaucoup à souffrir, je ne leur conviens guère non plus qu'eux à moi, parce que je n'ai point leur genre d'esprit, et que mon caractère vif et sensible ne sympathise pas avec leur sang-froid. D'ailleurs je ne remplis point les vues qu'on avait sur mon travail, et je n'ai ni les connaissances, ni la façon de penser qu'il faudrait avoir pour contribuer utilement à l'éducation d'un prince. Ajoutez à ce premier sujet de

peine, que je suis père, et père malheureux. Un garçon me naquit, il y a seize mois, avec une difformité dans les pieds, dont j'ai failli mourir. Mon chagrin, qu'il vînt d'orgueil, ou d'un sentiment profond des misères de la vie, me retraçait sans cesse les motifs que j'ai toujours eus de la quitter, depuis que j'en connais le vide et le fardeau. J'ai duré trois mois dans cet état affreux de dégoût pour moi-même et pour tous; n'ayant d'autre consolation que la vue du tombeau. Enfin, mes humeurs ont changé de cours, ou bien l'habitude d'être malheureux m'a fait perdre le sentiment de mes infortunes. Une femme sensible et patiente, vertueuse et tendre, plus sage que moi, m'a ramené. Je me suis fait un devoir d'espérer avec elle que mon enfant ne serait pas aussi misérable que je l'avais craint. Comme il est né robuste, et d'une très-saine constitution, vif et joyeux, quoique de parents maigres, délicats et portés à la tristesse, j'ai cru que la bonté du caractère suppléerait aux défauts du corps; j'ai commencé de l'aimer, ou plutôt de sentir les douceurs de la tendresse paternelle, et j'ai résolu d'en remplir tous les devoirs. J'ai lû pour cela votre *Héloïse* et votre *Émile*, ils m'ont fait chérir la vie et croire à la vertu. Je vous ai cherché depuis votre fuite en Suisse que je comparais volontiers à celle de Jésus en Égypte, et de Mahomet à Médine, quoique vous ne soyez le disciple d'aucun de ces deux législateurs. M. Coindet à qui j'écrivis pour savoir de vos nouvelles, me manda que vous étiez tranquille à Neuchâtel; je le fus dès lors moi-même, et ne m'empressai point de vous témoigner une inquiétude inutile. Il me vint bien dans la pensée (pourquoi ne vous le dirai-je pas), de quitter la cour et d'aller vivre et mourir avec vous, mais j'étais époux et père; j'ai songé depuis aux moyens de vous voir, de quelque façon que ce fût. J'espérai que vous viendriez en Italie, du moins pour voyager, car c'est un séjour trop corrompu pour que vous y demeuriez. M. l'abbé de

Condillac me dit que vous n'y seriez pas en sûreté, m'apportant pour exemple la trahison qu'on fit à Giannone. Je lui répondis que vous auriez vraisemblablement la sagesse de vous mettre sous la sauvegarde du souverain qui vous avait accueilli dans la Suisse. Je crus ensuite, quand j'appris la manière dont vous viviez à Neuchâtel, que vous alliez vous y fixer pour toujours, et, dans cette idée, je m'informai de la distance et de la route de Parme à votre séjour, mais j'ai trouvé tous les chemins fermés; peu d'argent et de loisir, point d'espérance d'un congé, pour ce qu'on n'aurait pas manqué, d'appeler à la cour, comme vous l'imaginez bien, une extravagance. D'ailleurs, tandis que ma femme s'en allait à Paris voir sa mère ou morte, ou près de mourir, je n'ai pu laisser un enfant à sevrer et plus d'une tâche à remplir. Enfin j'ai couru le risque de passer dans votre esprit pour un ami faible et commun. Je suis à la vérité tourmenté sur l'opinion que vous pouvez avoir de moi. Cependant privé de ma femme que j'adore, sans amis et presque sans liaisons, déserteur de la philosophie sans les douceurs de l'amour qui m'y fit renoncer, je m'estime encore heureux de porter soir et matin dans mes bras un enfant estropié, à qui je tiens lieu de mère, de nourrice et de gouvernante. La pauvre créature m'a fait découvrir une source inconnue de vertus et de félicité. J'aime à le voir me sourire, à l'endormir sur mon sein, à soulager ses besoins. Voulez-vous savoir son incommodité, cher et malheureux fugitif? Il est né les deux pieds tournés l'un contre l'autre par les plantes, comme les deux paumes des mains quand on les joint ensemble, sans être pourtant adhérents, les chevilles extérieures proéminentes, et celles d'entre les jambes enfoncées et cachées, au point qu'on ne les sentait pas. Est-ce vice de conformation, ou mauvaise position dans le sein de la mère? Peut-être l'un provenant de l'autre; quoi qu'il en soit, beaucoup de mal, et peu d'espérance. Je tâchai d'y remédier

dès le second jour; mais j'enflais ses pieds, sans les redresser. Après trois mois de soins infructueux et trop douloureux pour mon cœur, je le mis entre les mains d'un chirurgien habile. Insensiblement la plante des pieds a pris une position plus horizontale, et maintenant il marche avec le plus petit secours, mais nous sommes bien loin de l'état ordinaire de la nature. Les deux chevilles externes sont toujours rebelles, quoique les internes commencent à se développer. Le talon ne porte pas encore à plat sur le sol, et malgré les bandages de la nuit et les attentions du jour, l'amélioration ne fait pas de progrès sensibles, du moins aux yeux d'un père. On ne devine rien à la configuration intérieure des os dans la partie maltraitée. Seulement on sent qu'il s'en élève un sur le cou-de-pied, plus gros ou plus saillant qu'à l'ordinaire. Si je savais l'anatomie, peut-être connaîtrais-je l'état de cette innocente et malheureuse créature; mais je suis dans un pays borné pour les connaissances et les secours ; si je néglige ou dégoûte la bonne volonté de ceux en qui j'ai pris confiance, je resterai seul, blâmé de tout le monde, en cas de mauvais succès. J'avais envie d'envoyer cet enfant avec sa mère à Paris; mais quand elle est partie, il tetait encore et n'avait que quatorze mois. Au moindre accident qui lui fût arrivé durant la route, j'aurais passé pour un fou. Ainsi mon enfant et moi sommes peut-être la victime des préjugés publics. Je me joins à lui dans le récit de son infortune, parce que je la sens plus vivement. Il ne souffre pas et ne connaît point les hommes, encore est-il heureux. Mais moi, qui vis dans une cour, pays où l'on abuse des disgrâces de la nature, sans tenir compte des avantages qui peuvent en dédommager; comment ne me serais-je pas cruellement tourmenté de ce surcroît de peines? J'aime presque autant à vous entretenir des miennes que des vôtres, plus sûr de vous plaire par ma propre infortune que par l'intérêt que je prends à vos tribu-

lations. Mais vous allez mettre fin sans doute à tant d'indignes persécutions, et vous avez retrouvé milord Édouard dans le lord Maréchal. Je vous en félicite de bon cœur; je souhaite que l'Écosse, pays froid, aride, ingrat, peuplé d'habitants simples et vertueux, mais remplis de superstitions, vous convienne mieux que Neuchâtel. Vous serez honoré partout, comme apôtre et martyr de la vérité; mais partout vous aurez la multitude aveugle et féroce pour ennemie, et quelques froids honnêtes gens, pour amis. Avec le parti que vous avez pris, à moins que vous ne fassiez un nouveau peuple, ils s'élèveront tous contre vos maximes. Je n'ai pas autant de plaisir de vous savoir près de partir pour l'Écosse, que j'en aurais de vous voir venir en Corse[1]. Avec les vertus de l'ancienne Rome, que n'avez-vous les opinions de la nouvelle! Vous hâteriez des succès que vous avez pronostiqués à ce peuple insulaire. Je serais alors votre voisin, et (que sais-je?) peut-être votre coopérateur; car je sens encore en moi le foyer d'une belle flamme. Mais dans l'inaction et le néant où je me trouve ici, je me consume doucement au sein de ma famille naissante, et je commence à croire que je suis fait pour les vertus domestiques, moins brillantes et plus héroïques peut-être que celles des grands théâtres du patriotisme et de la philanthropie. Lutter contre le mauvais exemple de notre siècle, si j'en étais capable, me donnerait plus de prix à mes yeux, que si je me laissais entraîner à de grandes actions par un concours heureux de circonstances qu'il est rare de trouver et peu sage d'attendre. Pour vous, qui nous avez révélé pour ainsi dire les devoirs d'époux et de père, sans être l'un ni l'autre; continuez à nous éclairer du fond de la solitude. Frappez-nous comme la nue qui crève en tonnant, et se dissout pour féconder la terre, après un peu

[1] Le bruit courait que Rousseau devait se fixer en Écosse auprès de Georges Keith (milord Maréchal).

de bruit. Je ne vous prie plus d'être de mes amis, puisque je n'ai pu mériter de votre part ce bonheur encourageant. Mais soyez heureux vous-même, et trouvez chez un peuple encore innocent et sauvage cet asile paisible que des nations civilisées vous refusent. Peut-être un jour verrai-je l'Angleterre et du même trajet l'Écosse; ses montagnes ne sont pas autant inaccessibles que les Alpes et j'irai certainement y chercher un trésor dont l'avarice des nations maritimes et commerçantes n'est pas fort jalouse. Mais votre santé va donc mieux, et votre corps vit, et se répare de tout ce qui exalte votre âme, puisque vous osez affronter un climat aussi rigoureux que l'Écosse. Je vais étudier votre *Émile*, afin de tirer de mon pauvre enfant tout le parti que son état et ma capacité me permettront. Je suis déjà votre plan avec quelque succès, et sans oser pouvoir l'embrasser tout entier, je tâcherai de confirmer en général vos idées. Souvenez-vous toujours, je vous prie, que malgré la pusillanimité dont je sens bien que vous me taxez, je ne suis bon que pour la vertu et la vérité, quelque peu de progrès que j'y aie faits encore; que je chérirai votre personne et votre mémoire jusqu'au sein de la terre, et que je m'efforcerai de m'être rendu digne de votre estime, en me conformant à votre morale. Permettez-moi d'embrasser vos genoux et de baiser vos mains, avec cette ardeur et ce saisissement dont je me sentis pressé contre votre sein, lorsque je vous quittai la dernière fois, baigné de larmes qui coulèrent de Montmorency jusqu'à Paris. Adieu, mortel trop supérieur à moi, puissé-je vous revoir, ou du moins vous savoir heureux! Votre admirateur passionné, mais faible imitateur.

XLI

Parme, ce 22 décembre 1763.

Que je profite enfin, cher et respectable Genevois, de la

flatteuse invitation que vous me faites de vous écrire[1]. Votre réponse m'a relevé le courage; car je m'apprécie plus d'après votre estime que par ma propre opinion. Chaque jour, je vois et je sens de plus en plus mes faibles. J'avais besoin de votre amitié pour m'aider à m'en corriger, ou à les supporter. Que vous me rendez doux l'état pénible de père de famille! Vous espérez que je serai désormais vertueux; combien votre confiance m'anime à l'être! Mais laissons ici tout ce qui me regarde, et parlons de vous que mon cœur poursuit dans tous les pays du monde, qui me tenez lieu des anges gardiens et du démon de Socrate; de vous dont les exemples et les discours me touchent et m'agitent tour à tour de remords et de bons sentiments.

Je cherchais depuis près de trois mois les moyens de commencer avec vous la correspondance intime et suivie à laquelle vous daignez vous prêter et m'exhorter. Mais vous me les ôtez presque, en me disant de prendre la route directe de la poste et d'affranchir. Observez donc, je vous prie, que je ne puis affranchir que jusqu'aux frontières du petit État de Parme, et que par cette voie, les frais de nos lettres seraient pour ainsi dire tout entiers sur votre compte. Cependant je suis plus riche, ou moins pauvre que vous; j'ai plus besoin de vous écrire que vous à moi; ainsi je dois avoir la préférence dans la charge de pourvoir à la dépense de notre commerce. Ou laissez-moi le droit d'affranchir de Parme à Neuchâtel et de Neuchâtel jusqu'à Parme; ou bien, indiquez-moi, s'il vous plaît, une voie tout aussi sûre que celle-là et moins dispendieuse pour vous, sans cela je ne puis user en conscience et qu'à regret de la grâce que vous me faites. Or, vous savez s'il m'en coûterait d'y renoncer. Revenons à l'objet de ce préliminaire. Dites-moi donc, cher apôtre de la vertu, toutes

[1] La lettre de Rousseau, à laquelle Deleyre fait ici allusion, n'a pas été publiée.

les peines et les amertumes qu'elle vous coûte, ce que vous souffrez de corps et d'esprit ; quelles idées vous roulez pour votre bonheur, ou pour adoucir vos maux. Êtes-vous résolu de rester dans les montagnes voisines de Meillerie [1], plutôt que d'aller habiter celles d'Écosse? Vos incommodités ont-elles diminué? Avec tant de sujets d'être mécontent des hommes et du sort, êtes-vous au moins satisfait de vous-même, et le Dieu que vous faites si bien aimer, même à ceux dont l'esprit douterait s'il existe, vous console et vous soutient-il contre tant de traverses? Écrivez-vous encore pour le bonheur du genre humain et pour votre tourment? Sentez-vous quelque attrait pour cette obscurité qui me plaît et me convient si fort? Votre apologie qui m'a fait une impression que je vous dirai tôt ou tard, semble annoncer vos adieux à la république des Lettres. Mais quoi! de la littérature! est-ce sous ce point de vue qu'il faut regarder vos écrits? N'auriez-vous pas mieux aimé faire des souliers que des livres, si vous n'aviez espéré être plus utile à votre siècle, en écrivant qu'en chaussant? On s'imagine, mon cher Genevois, que vous cherchez la célébrité. Combien vous en seriez puni, si c'était votre but! Mais non : ou je lis mal dans votre âme, ou vous sentez trop le vide du bruit et de l'éclat littéraire, pour n'y avoir pas renoncé, si vous n'aviez pas eu d'abord un objet plus digne de vous. Mais comment satisfaire désormais ce doux penchant qui vous porte à servir les hommes, malgré leur barbare ingratitude? Sans fortune, sans place, privé de la santé, de quelle influence seront les secours de vos bras. Le bon exemple, direz-vous, est plus utile que les beaux discours, mais quand on peut joindre le talent de bien écrire au don de

[1] Village de Savoie, situé sur les bords du lac Léman. — Deleyre fait allusion ici aux sites décrits dans *la Nouvelle Héloïse*, mais il commet une erreur géographique en plaçant Rousseau dans ces parages. Le val de Travers, où celui-ci habitait, se trouve à une assez grande distance des rives du Léman.

l'en faire, est-il permis de renoncer aux avantages de l'esprit? Voudriez-vous que Plutarque n'eût point fait les vies des hommes illustres? qu'Épictète n'eût point laissé ses maximes? Au reste, je me garde bien de combattre vos résolutions que j'ignore. Mais quand je songe aux délicieuses et salutaires impressions que font vos ouvrages sur toutes les âmes sensibles; aux bons mouvements que vous excitez dans les cœurs qui ne sont pas méchants; aux forces dont vous armez la vertu pour lutter contre le vice et l'adversité, je me crois obligé de vous engager par toutes sortes d'instances à continuer d'écrire. Vous avez une âme qui pénètre et s'attache; on la sent passer en soi quand on vous lit; on pleure d'admiration, de regret et de désir; on se passionne pour le bien, on en fait quelquefois; on croit du moins possible et vrai ce qu'on n'a jamais vu ni réalisé? Émile et Julie, quels modèles! où les avez-vous pris? Julie n'avait aucun défaut, aucun faible; ma femme en est désespérée et n'a pas le courage de vouloir lui ressembler. Elle se contente d'être bonne, comme la nature l'a faite, mais renonce à la perfection. Pour moi, je voudrais être solitaire comme vous, pour devenir meilleur. Depuis que j'ai une femme, un enfant, des domestiques, un ménage, je suis plus inquiet et plus impatient que jamais. Je m'emporte, je jure, j'ai des querelles et des humeurs; toutes ces faiblesses humiliantes qui désolent l'honnête homme; et je vous avoue encore que c'est en partie ce qui m'a fait tarder si longtemps à vous récrire. Je ne m'en sentais pas digne; il m'a fallu quelques jours de paix dans la maison et de calme dans l'âme, pour oser approcher de vous. Grondez-moi bien, vénérable ami; tâchez de m'inspirer la force de vivre dans une cour sans avoir à rougir, ou de la quitter sans fortune. Grâce au ciel, je m'aperçois de plus en plus que je conviens très-peu à ce séjour; on m'en éloigne insensiblement. J'étais logé dans le palais, et je suis mainte-

Digitized by Google

nant à l'extrémité opposée de la ville dans une petite maison que j'occupe seul. Les portes y sont étroites et basses, comme il les faut pour ne recevoir que des amis. Ah! si je vous y pouvais embrasser un jour, l'île de Tinian n'aurait rien de si délicieux. Vous, ma femme et mon enfant, quels doux objets d'attachement! ils rempliraient mon âme. Je ne demanderais plus rien à la nature et je mourrais content. — J'ai mille choses à vous dire, à vous demander, et mon cœur ne peut rien dégorger, tant il est plein. Ouvrez-moi le vôtre, j'en attends l'effusion avec plus d'impatience que vous n'en avez à le répandre. Mais avec le nom que vous vous êtes fait dans le monde, vos lettres peuvent-elles aller en sûreté par la voie ordinaire des postes? J'imaginais que vous pourriez m'indiquer quelqu'un à Neuchâtel, sous l'enveloppe duquel je vous adresserais tout ce que j'ai à vous envoyer. Peut-être trouvez-vous à cela quelque difficulté? ce serait pourtant le moyen simple de rendre nos communications plus libres. Je vais hasarder ce paquet par la poste, comme vous le voulez, mais à condition que vous en mettrez le port sur mon compte; encore est-ce trop pour vous d'en avancer les frais. Comment pouvez-vous vivre dans le pays ou vous êtes, sans beaucoup de liaisons, ni de ressources? Les voyages et le changement d'habitation n'ont-ils pas épuisé vos facultés? Que sont devenus vos alentours? Sans doute mademoiselle Levasseur prend toujours soin de vous; a-t-elle encore sa mère? Suppléez, je vous prie, aux questions que je n'ai ni la mémoire ni l'espace de vous faire. Mandez-moi quel parti vous prenez pour assurer nos relations, et nous viderons petit à petit nos âmes l'une dans l'autre. Peut-être trouverez-vous un ton de familiarité dans ma lettre, malgré le respect et l'admiration que vous m'inspirez. Mais je vois que les purs esprits s'entretiennent ainsi; c'est encore le style des sauvages, dont nous aimons si fort, vous et moi, les coutumes. Une autre

fois je vous parlerai de ma femme, qui cite toujours vos maximes, sans les pratiquer, et de mon enfant qui croît et s'affermit sur ses pieds, mais lentement. Faites-moi votre histoire et je vous le rendrai par mon journal. Adieu, vertueux et malheureux homme, bon citoyen sans patrie, digne et privé de tous les biens de l'humanité; je ne sais ce qui me touche le plus en vous, l'emploi de vos talents, ou les disgrâces qu'ils vous attirent. Non, ni la vérité, ni vous, n'êtes point faits pour habiter la terre. M. Duval ne peut pas croire que la cité de Genève ait souscrit à l'injuste décret de ses magistrats contre vous. Il est même persuadé *qu'elle les punira de s'être trop livrés aux suggestions de la malignité étrangère*[1]. Ma femme et moi nous vous embrassons avec respect et tendresse.

XLII

Parme, ce 27 avril 1761.

Vous daignez vous plaindre, vénérable Genevois, de n'avoir point reçu de mes lettres depuis longtemps. Vous verrez dans cette ample dépêche que j'ai plus de malheur que de tort. Votre dernier billet du mois de décembre passé[2] me fut remis huit jours après que j'avais fait partir une seconde lettre à votre adresse; j'attendais réponse à cette réplique avant de recharger, et je me suis bien douté par votre silence que j'avais raison de craindre les difficultés qu'il y aurait à entretenir notre commerce par la voie directe des postes sans aucune entremise. Je prends donc le parti de vous faire parvenir ce gros paquet par Turin, et je l'adresse pour cet effet à M. Sabbatier, secrétaire de l'ambassade de France, vous priant

[1] Prédiction curieuse que les troubles civils auxquels Genève fut en proie, bientôt après, n'ont que trop réalisée.

[2] On n'a pas cette lettre de Rousseau.

de mettre sous son enveloppe les réponses dont vous jugerez à propos de m'honorer. Voilà, mon digne maître, comment l'infidélité des postes d'Italie vous vaut une demi-page d'ennuyeuses raisons, qu'il m'en coûte autant d'écrire qu'à vous de lire. Enfin, je vous rejoins et vous supplie de me continuer le journal de votre vie, que je vous demandais il y a quatre mois. De mon côté, je n'aurais guère que des choses communes à vous mander, passant mon temps en lectures, au lieu d'actions. Soit que mes études, fixées à l'histoire et aux éléments de mathématiques, achèvent de dessécher mon âme, déjà refroidie par l'habitude des tristes réflexions et par le dégoût des plaisirs, même les plus modérés; soit que, peu content de mon esprit et quelquefois de celui des autres, je ne sache ni vivre seul ni goûter la société, j'use toutes les facultés de ma vie à griffonner beaucoup sans rien faire. Cependant je ne me plains pas de mon sort, mais de mes occupations; l'histoire me déplaît par son incertitude et par l'uniformité que j'y trouve : il ne résulte pour moi de ce ramas de faits, répétés en mille endroits et dans tous les siècles, qu'une assez mauvaise opinion du genre humain, que je voudrais aimer. Tout ce qui est public, surtout, me devient suspect quand je vois mal réussir les meilleures intentions et la plupart des grands succès dus à d'indignes moyens ou pervertis par l'abus de la prospérité. Je m'attendais, mon cher républicain, que la Grèce me dédommagerait de tous les autres pays de l'histoire ancienne; mais quand j'ai vu les Athéniens menés à l'empire et à la servitude par des démagogues ambitieux, les simples et vertueux Spartiates, dupes de quelques rois ou généraux fourbes et corrompus; Corinthe ne briller que par l'opulence et le luxe; les Achéens ne retarder l'asservissement de la Grèce que par le secours de ses oppresseurs; un Aratus, se liguant d'abord avec les vrais patriotes contre Antigone, puis avec Antigone contre la patrie; les

Étoliens, brigands heureux, devenir les premiers alliés des Romains et mourir, pour ainsi dire, les derniers, du moins les plus vaillants des Grecs, j'ai conclu, malgré moi, que la vertu n'était guère le partage des hommes publics, ni des États célèbres. Que chercher donc dans l'histoire, qui ne rend point compte des actions privées, ni des sacrifices les plus héroïques, presque toujours secrets? Seront-ce des principes de gouvernement? L'auteur du *Contrat social* sait mieux que moi combien la vérité simple et l'exacte probité nuisent souvent aux institutions politiques, tandis que bien des vices et des mensonges concourent à maintenir des États. Voyez Sparte et Rome ne subsister que sept cents ans. Cependant Venise dure depuis douze siècles, véritable image de l'enfer par la corruption de ses habitants, le silence ténébreux de son gouvernement, le chaos de ses mœurs et la stabilité de ses lois. Voyez les États despotiques embrasser les deux tiers du monde et se soutenir des milliers d'années, pendant que les plus vertueuses républiques n'ont que des bornes fort étroites d'étendue et de durée, et les plus solides monarchies qu'une apparence de bonheur pour les peuples. Résumons : Presque tout ce qu'il y a d'admirable dans l'histoire est incertain, et la plupart des choses qu'on en sait font horreur ou pitié. Plaignez-moi donc, respectable ami, d'être forcé de l'étudier pour en disserter un jour, sans espérer d'en tirer aucun profit réel pour la vertu, ni des inductions utiles et consolantes pour la philosophie et l'humanité. Cependant je me livre à cette étude contre mon goût, parce que c'est mon devoir, et que d'ailleurs on ne peut raisonner sur beaucoup de matières, avec une certaine justesse, sans avoir approfondi le vrai et le faux de l'histoire. C'est par la même raison que j'ai voulu prendre quelque teinture des mathématiques, avec d'autant plus de courage que le peu de progrès que j'y fais, rabaissant de plus en plus mon amour-propre, m'a convaincu

que je ne savais rien et que je n'apprendrais jamais grand chose; mais je me consolerais de rester dans le néant de mon ignorance et de mon obscurité si j'en devenais meilleur père de famille. Je vous dirai, cher moraliste, que depuis cinq à six mois, ou même un an, je me sens changer. Est-ce un mieux ou un pis? Je n'en sais rien; mais je me trouve moins sensible et moins ardent, soit au bien, soit au mal; plus apathique en un mot. Peut-être l'air de la cour, que je fuis pourtant, le flegme apparent et paresseux des Italiens, la crainte de compromettre le sort de ma femme et de mon enfant si je me livrais à toute la franchise impétueuse de mon caractère, le peu de gens avec qui je commerce assez rarement, leur façon de penser et leur accueil, agissent-ils insensiblement sur moi. J'ai cependant toujours du plaisir à caresser mon enfant dans les bras de sa mère; j'ai appris dans votre *Émile* à supporter ses cris ou à les calmer, et j'éprouve tous les jours le succès de vos leçons. Le mien, qui ne sera jamais celui de Sophie, ne dit le nom que des choses qu'il voit ou qu'il touche; il n'apprend ce qu'il sait que de lui-même, sans maître; s'il répète quelquefois, comme un écho, des mots qu'il ne comprend point, on les lui laisse oublier en y faisant diversion ou point d'attention. Vous dites que les enfants n'ont pas d'accent, celui-là me paraît en mettre beaucoup dans ses inflexions quand il demande quelque chose, tantôt avec l'impatience de caractère qu'il tient de moi, tantôt avec douceur pour mieux l'obtenir, car il n'a rien qu'à ce prix. Son langage me semble un chant continuel. La conformation de ses pieds ne change point, mais il marche, il court, il engraisse toujours, quoique réduit au pain sec et à la soupe. Sa mère est grosse d'un second enfant; elle se propose de le nourrir. Je le souhaite autant et plus qu'elle, mais je crains qu'élevée à Paris, avec une complexion délicate, à trente-cinq ans, elle n'ait pas assez de force pour être nour-

rice; cependant qui peut former des enfants robustes dans son flanc devrait pouvoir les élever de son sein. Qu'en pensez-vous? C'en est assez sur notre compte. Dites-moi, je vous prie, est-il vrai que la première édition de votre *Émile*, qui paraît sortir de Hollande, s'est faite à Paris chez Duchêne? Sans doute à votre insu. Que faites-vous à présent, que projetez-vous? Comment va votre mauvaise santé? Quand et comment est-ce que je pourrai vous revoir? Aidez-moi à mériter l'estime dont vous m'honorez gratuitement. Qu'est-ce que c'est que cette Société littéraire suisse qui paraît n'avoir en vue les progrès des connaissances humaines que pour l'utilité prochaine et directe des hommes? Je parle de celle qui a couronné d'un prix les *Entretiens de Phocion*, par M. l'abbé de Mably. Je n'ai pas encore compris l'objet de l'institution de cette académie, qui semble vouloir récompenser la vertu avec des médailles d'or ou d'argent, ce que je ne crois ni honnête ni faisable. M. l'abbé de Condillac vous aime et vous estime toujours beaucoup. Il nous menace de nous quitter dans un an, et ce sera pour faire le voyage entier de l'Italie; peut-être s'y rencontrera-t-il avec M. d'Alembert. Je voudrais bien pouvoir vous y trouver quelque jour; mais je ne suis point assez heureux. Un père de famille doit renoncer à tout pour sa femme et ses enfants; *à tout*, excepté pourtant ses amis et la vertu. Ma compagne vous prie d'accepter ses embrassements tendres et respectueux. C'est moi qui l'engageai l'année dernière à partir pour aller embrasser sa mère, qui demandait cette unique consolation avant de mourir. Ma femme l'aurait souhaité, mais n'aurait jamais quitté son enfant ni son mari, si je ne l'avais pas moi-même conduite à Turin. Adieu, notre cher et vertueux guide dans le chemin de la vertu.

XLIII

Parme, ce 2 juillet 1761.

Vous êtes vivement affligé, digne et sensible ami. Les ingrats et les perfides n'ont pu guérir votre cœur de sa pente. Il s'attache aux hommes, malgré les repentirs qu'ils lui donnent. Vous êtes en effet bien malheureux en amis, puisque ceux que vous aviez le plus chéris vous ont manqué par faiblesse et par trahison, et que la mort vient de vous enlever celui sur qui vous comptiez davantage [1]. J'ai senti pour vous la perte de M. de Luxembourg, c'était un homme digne de votre cœur. Ce grand vous recherchait quand les philosophes vous abandonnaient. Je fus témoin de la première visite qu'il vous fit, dans le temps où vous éludiez ses poursuites, et j'ai toujours été touché de l'amitié courageuse qu'il vous a témoignée au plus fort de vos disgrâces. Ce n'était pas sans doute un homme de cour, ni peut-être de ce siècle. Je le révère et le regrette comme le seul de son espèce que vous aimiez. Si je cherchais à vous consoler de sa mort par des maximes de Sénèque, je ne mériterais pas de vous écrire. — Mais pourquoi n'ai-je aucune des qualités qui pourraient sinon vous dédommager de sa perte, du moins vous l'adoucir! Je suis si tendrement affecté de vous le voir pleurer, et je n'aurai jamais le bonheur de vous épargner, ou de vous causer de pareilles larmes. Mon respectable ami, vous m'en faites verser. Je ne puis vous exprimer ce qui me les arrache, mais elles ne sont pas amères, et je vous remercie de l'attendrissement que vous excitez dans mon pauvre cœur qui périssait d'aridité. Soyons hommes, et point philosophes, malheureux même, s'il le faut, pour être plus humains. Combien je me sais gré de ces derniers rapports que je me trouve avec vous! Mais qu'une

[1] Voyez la lettre de Rousseau du 3 juin 1761.

cour d'Italie est un séjour peu propre à cultiver cette sensibilité pour les maux d'autrui, qui nous console des nôtres! Dans la première réponse que je reçus de vous l'an passé, vertueux ami, vous me faisiez espérer plus que vous ne me promettez aujourd'hui. *Si elle vous parvient*, m'écriviez-vous, *donnez-m'en avis, et alors nous pourrons établir entre nous une correspondance pour laquelle l'intérêt que nous prenons l'un à l'autre ne nous laissera pas manquer de matière.* Vous me mandiez de plus que vous voudriez me parler de vous et que vous auriez un grand plaisir à vous épancher avec moi. Cependant vous ne m'avez encore donné sur votre compte aucun des détails que je vous ai demandés avec instance. Vous m'alléguez des devoirs antérieurs à remplir. Je ne souhaiterais pas vous faire une obligation, mais une douceur d'entretenir quelque relation avec un homme qui a besoin de votre amitié. Ne vous offensez pas de mes importunités. L'amour de la vertu m'en fait presque une loi. Il me faut chercher au loin, et jusqu'à vous, l'exemple de ce courage qu'elle demande. A force de réfléchir, de lire, de voir et d'écouter, je deviendrais pyrrhonien sur toutes les choses, et vous savez que, même dans les âmes droites et bonnes d'ailleurs, le pyrrhonisme a de fâcheux effets ; quand il ne ferait que celui d'attiédir toutes les affections de l'âme, c'en serait un bien cruel pour moi qui ne sens de plaisir qu'à aimer, et qui n'ai que trop de penchant à me dégoûter de tout. Je me contente néanmoins de la grâce que vous me faites, en me permettant d'entretenir plus exactement de mon côté une correspondance que vous suivrez à votre loisir et sans gêne. Mais il me reste toujours le scrupule assez bien fondé de vous occasionner des frais de poste, que je ne vous crois point en état de supporter, quoique vous disiez que l'argent vous coûte moins que la peine. Je suis fâché que vous ayez payé un duplicata de ma lettre du 22 décembre dernier. Mais, comme M. de

Condillac m'avait dit que vous vous plaigniez à madame de Chenonceaux de ce que je ne vous écrivais pas, je croyais que vous ne l'aviez pas reçue.— Votre *Lettre à monseigneur l'archevêque d'Auch* est arrivée ici fort à propos. J'ai retiré depuis six semaines un de mes frères qui de chez les jésuites avait cherché un asile à la Trappe, contre les arrêts des parlements. Croiriez-vous que leurs foudres l'ont poursuivi jusque dans ce désert ignoré du monde, et qu'on n'a pas osé l'y garder, de peur de s'exposer à l'orage, en voulant le sauver! Ce pauvre malheureux, chassé de ville en ville par les magistrats, sans autre crime qu'une erreur de bonne foi, poussé par sa conscience, s'est réfugié en Italie. Il ignorait même le fondement et le genre des accusations intentées contre la société détruite, et ne connaissait que vaguement les motifs de sa condamnation, par de faibles apologies où l'on réfute encore assez mal les imputations les plus légères. On l'avait empêché de lire le compte rendu par M. de La Chalotais, sous prétexte que ce magistrat taxant les fondateurs des ordres religieux de fanatisme et d'enthousiasme, ne pouvait être qu'un impie. Les jésuites ont eu même la témérité de recevoir les premiers vœux de mon frère, et de le porter à les faire, dans un temps où le parlement de Paris, ayant déjà suspendu leur état dans son ressort, en leur défendant d'admettre des sujets, allait prononcer sur tout le corps et l'institut. Ils devaient craindre que tous les parlements, à l'exemple de celui de la capitale, prenant connaissance de leurs lois, ne les annulassent et ne rompissent tous leurs contrats civils ou religieux. Ce moment de crise exigeait que, avant d'augmenter le nombre de leurs sujets, ils fussent assurés de rester eux-mêmes en possession de leur établissement ou légitime ou subreptice. Mais

[1] Deleyre était tombé dans l'erreur commune qui attribuait à Rousseau la *Lettre à l'archevêque d'Auch*. On peut voir, par le commencement de la lettre suivante, que cette erreur lui attira une mercuriale de la part de Rousseau.

non; à l'exemple des puissances en guerre, qui multiplient ou forcent les recrues à proportion des revers et des échecs qu'elles essuient, ils ont fait tomber mon frère dans un de ces panneaux tendus depuis deux siècles à tant de jeunes gens. Quoique majeur, il s'y est laissé prendre, les yeux fermés, par une imagination sans cesse troublée d'idées de religion; et même, aujourd'hui qu'il a près de trente ans, il joint à la simplicité d'avoir fait de vains serments celle de les croire irrévocables, malgré les lumières de la raison et de l'équité qui réprouvent tout contrat qui n'est pas réciproque, en dépit des lois qui déclarent ses engagements illusoires et non valides. Cependant, il m'a paru moins entêté de ce préjugé, depuis que je lui ai fait lire M. de La Chalotais et votre lettre à monseigneur l'archevêque d'Auch. Je souhaiterais, mon cher Genevois, qu'une suite que vous annoncez de cet ouvrage, sur la légitimité des serments que les parlements exigent des jésuites, achevât de lui dessiller les yeux. Il n'y a rien de si fâcheux qu'une fausse conscience, lorsqu'elle nous surcharge d'obligations qui nous tourmentent contre l'ordre de la nature et de la société civile. Si mon pauvre frère persiste dans l'erreur où il est, qu'il ne peut sans se parjurer obéir aux lois de sa patrie et renoncer à celles d'un corps étranger, le voilà perdu pour la vie et malheureux sans consolation; car il n'en doit guère espérer chez les jésuites, en Italie, où il leur serait inutile et par conséquent à charge. D'un autre côté, je ne veux point qu'aucun motif d'intérêt ou de fortune puisse le porter à rien faire contre sa conscience et son honneur. Mais 1° l'on dit que les parlements eux-mêmes auraient mauvaise opinion des jésuites qui prêteraient le serment qu'on exige d'eux; et véritablement, après ce que les magistrats ont avancé sur la doctrine de la société concernant les restrictions mentales, ils ne devaient pas; ce me semble, ordonner un serment sur lequel on ne peut compter, si les jésuites croient

qu'on peut jurer en vain selon les circonstances. 2° Quand bien même les idées du public seraient favorables aux jeunes gens qui voudraient renoncer aux premiers engagements qu'ils avaient pris envers la société sans réciprocité de sa part, les recevrait-on maintenant en France à prêter le serment auquel ils se sont soustraits dans le terme limité pour y être admis? C'est un grand sujet de peine pour moi. J'espère pourtant que le temps amènera les lumières nécessaires pour tranquilliser les consciences, et les moyens de faire rentrer de bons sujets dans leur patrie. — En voilà bien assez pour vous qui, n'aimant point à écrire des lettres, ne devez pas vous soucier beaucoup d'en recevoir, et surtout de si longues. Cependant, quand vous aurez le loisir et l'envie de me répondre, donnez-moi d'abord des nouvelles de votre santé, de votre situation et de toutes les choses qui vous concernent, autant que l'amitié que vous m'accordez et celle que vous me permettez d'avoir pour vous me donnent le droit d'être instruit de vos affaires. Ensuite, dites-moi votre avis sur ce que je vous ai écrit de ma femme, de mon enfant et de mon frère, si vous trouvez dans mes lettres quelque article sur ces objets qui mérite réponse. Je vais à la campagne relire votre Julie et votre Émile. Ils me tiendront compagnie durant trois mois. Je n'en connais point d'aussi douce pour la solitude. Peut-être nous feront-ils faire quelque bonne action à ma femme et à moi. Jugez si nous penserons à vous. Goûtez le bonheur d'influer au loin sur les âmes par l'*expansion* de la vôtre. Puisse le bien que vous faites vous consoler de tous vos regrets! Je suis avec un tendre et respectueux attachement, tout à vous.

XLIV

Rola, près de Parme, ce 6 août 1764.

Votre dernier paquet, dur[1] et cher ami, demande, non une réparation à votre honneur, que je ne crois point avoir offensé, mais une justification de mon cœur, que vous attaquez bien à la hâte. Oui, j'ai cru de vous une lettre[2] qui n'en est point. M. de Condillac, qui vous connaît et qui sait apprécier mieux que moi les hommes et les styles, l'a jugée de votre plume et très-digne de vous. Pourquoi ne m'y serais-je pas trompé? Mais cette lettre dément vos principes. A la vérité, je fus d'abord étonné que, après avoir écrit que les jésuites étaient opprimés en France par les magistrats qui vous avaient poursuivi, vous eussiez reconnu depuis la compétence de ces mêmes parlements et approuvé leur conduite à l'égard de cette société. Mais je réfléchis presque aussitôt que, content d'avoir répandu vos plaintes dans la chaleur d'un ressentiment que vous trouviez peut-être injuste ou du moins outré, vous étiez revenu sur le jugement et la censure que vous aviez prononcés contre les arrêts qui regardent les jésuites. Je sais qu'il peut y avoir eu de la passion dans l'âme de leurs juges, de l'exagération et quelque calomnie dans les accusations, de la précipitation dans les procédures et de la rigueur même excessive dans la condamnation. Mais je crois celle-ci d'ailleurs assez fondée, n'y eût-il de vrai que la plus légère partie des griefs qu'on intente à ce corps trop fameux, trop bruyant pour n'être pas suspect et dès lors incompatible avec les vrais principes de la religion et le repos des États. Que signifie une société religieuse qui, prêchant singulièrement en Europe que hors de l'Église romaine point de salut,

[1] Voyez la note précédente.
[2] La lettre à l'archevêque d'Auch.

trouve pourtant le secret de s'introduire dans toutes les parties du monde! Croyez-vous qu'elle y apporte cette semence de division, ou qu'elle y pénètre avec cette maxime révoltante, elle qui tolère chez des prosélytes ou néophytes chinois et malabares des rites condamnés par l'Église qui l'envoie? Qu'est-ce qu'une société qui, suivant un Dieu crucifié, s'établit dans les cours où elle sait qu'on s'en moque? qui, sous le prétexte de la gloire de Dieu, n'entend que la sienne propre et ne soutient la religion qu'autant qu'il y va de l'intérêt du corps, variant ses maximes et sa conduite selon les pays et les temps, avançant en un mot par tous les moyens humains, légitimes ou non, ce qu'elle appelle l'œuvre d'en haut? L'Évangile souffre-t-il ces modifications de langage et de pratique? Si le christianisme s'est élevé par les miracles, doit-il y avoir des jésuites pour le soutenir? Si la cour de Rome est la plus fourbe de toutes, une société formée sous les étendards et sur les maximes de cette cour n'est-elle pas essentiellement dangereuse? Donc les magistrats intègres ou corrompus, ignorants ou judicieux, patriotes ou fanatiques, ont partout le droit et doivent même à l'État de détruire cette société, sauf à pourvoir au dédommagement des membres qu'on fait rentrer dans l'ordre commun des citoyens. Ils n'ont donc pas été opprimés ces jésuites que vous n'avez pas voulu attaquer, mais que vous ne sauriez défendre; à moins que vous n'appeliez oppression de ne pas laisser le temps à un corps puissant au loin d'amasser assez d'argent, de protections et de ressources de toute espèce pour imposer silence aux lois et se dérober aux recherches des magistrats, comme on lui reproche avec fondement de l'avoir fait plusieurs fois. — Vous auriez donc pu convenir, après le moment d'indignation qui vous aurait arraché quelques plaintes vives sur une affaire personnelle, que les écrits des parlements contre les jésuites étaient raisonnés sur de bons principes de législation, et qu'en

effet ce corps devait être dissous; que du moins l'examen de son institut appartenait dans tout Etat aux interprètes des lois, et que, mise à part la régularité des procédés dans la poursuite des délits ou des griefs, il y avait droit et justice dans les arrêts. J'aurais pensé même qu'il eût été de votre rigide équité, dans un procès mû par des gens d'État contre un corps étranger, de vous méfier de l'influence de votre propre intérêt, et de pencher en faveur d'un parlement qui aurait excédé à votre égard. J'attribuais à votre humanité d'avoir pris à cœur la situation touchante de tant de jeunes gens qui, prévenus de fausses opinions de morale et de religion, croiraient devoir sacrifier la patrie à des engagements, abusifs dès qu'ils avaient été contractés sans son aveu, injustes même, puisqu'ils se trouvaient contraires à ses lois. Je jugeais qu'il était beau, sans aucun motif personnel, ni sollicitations étrangères, d'éclairer des aveugles qui allaient s'exiler à leur préjudice d'un royaume d'où vous vous étiez cru banni. Je voyais avec plaisir dans cet écrit qui vous était attribué, que vous abandonniez votre propre cause pour plaider celle d'une foule de personnes que vous ne connaissiez pas, et qui n'avaient d'autre titre à votre compassion que la conformité des malheurs et des suites de la persécution. Toutes ces idées entraient d'autant plus aisément dans mon esprit, qu'elles étaient analogues à ma façon de penser et d'accord avec cet intérêt de cœur bien pardonnable que j'ai de ne point perdre un frère qui m'est cher, et que je cherche à faire rentrer dans sa famille, pour y reprendre ses droits à un mince héritage, quoiqu'il y doive par là même diminuer les miens. Comme les jésuites ont jadis usé d'artifice à mon égard, et que récemment ils ont surpris mon frère contre les règles de la bonne foi, j'ai cru de votre cœur une lettre où l'on condamne un corps coupable, pour sauver des membres innocents. Ce même esprit de prévention qui empêche une femme

dévote, moliniste sans doute, de vous attribuer cet ouvrage, me l'a fait lire comme étant de votre façon, à moi qui sans être janséniste n'en approuve pas davantage les jésuites, et qui trouvais de la raison, de la force et de la vérité dans cet écrit dont la tournure me plaisait; mais, pour m'être trompé, je ne m'en crois pas moins honnête homme, si toutefois on peut l'être avec un cœur droit, quand même on aurait l'esprit faux.

Votre lettre imprimée, que j'ai reçue avec deux apostilles manuscrites, m'a convaincu que vous n'aviez point fait celle qui courait sous votre nom, mais non que vous n'eussiez pu la faire. Car peu de gens doivent savoir que vous n'avez jamais mis le pied à Neuchâtel ; que vous conservez de l'inimitié pour M. de Voltaire, ou du moins que vous ne rendriez point justice à ses écrits, parce qu'il s'est déshonoré en vous persécutant; que vous ne donnez à personne du *très-humble serviteur*, que vous avez renoncé *pour jamais* au titre de citoyen de Genève, et que vous ne dites point *vous* à Dieu. J'ignorais toutes ces choses, quoique je sois un de ceux qui mettent le plus de prix et d'importance à tous les détails de votre conduite. Je ne crois pas non plus que ce soient vos ennemis qui aient écrit la lettre que vous désavouez, ni qu'on l'ait publiée à dessein de vous nuire. Sur quoi donc vous estimé-je, dites-vous? Pour le courage que vous avez de sacrifier tout à la liberté de penser, d'attaquer les vices et les préjugés, et de ne recevoir de loi que de votre conscience. Mais la croyez-vous infaillible dans ses mouvements, cette conscience qui vous donne d'ailleurs tant d'empire sur les autres âmes? Est-elle plus à couvert de la surprise des passions qu'à l'abri des erreurs? L'extrême sensibilité dont vous vous plaignez avec tant de bonne foi ne peut-elle pas vous faire hasarder des jugements et des démarches qui sembleraient contraires à vos principes? Mais en quoi votre sagesse l'emporterait sans

Digitized by Google

doute sur celle des autres, ce serait à convenir des écarts ou des excès qui auraient pu vous échapper. — Pour moi, cher et sévère ami, je ne rougis point de ce que je me suis mépris sur votre style et vos sentiments. J'ai fait d'autres bévues de cette espèce dans ma vie, et plût au ciel que celle-ci fût la dernière, ou qu'on me pardonnât toutes mes autres sottises de l'avenir, comme je mérite grâce pour cette faute. — Quoi que vous en prétendiez, elle n'est pas de mon cœur. Il le sait bien, ce cœur qui me juge avant vous, et qui, vous prenant pour oracle dans ses doutes, appellera toujours de vos reproches flétrissants à la pureté de ses intentions. Vous le condamnez bien légèrement, vous qui le croyiez bon il y a quelques mois, qui me promettiez des ouvertures, puis m'écrivez sèchement que vous n'avez pas le temps de m'en faire; qui m'enhardissez à vous écrire, et semblez vouloir me rebuter par des réponses amères. Achevez de me chagriner par votre silence. Je tâcherai de chercher la vérité et de pratiquer la vertu sans aide et sans encouragement. Je n'ai point les mêmes motifs que vous d'aimer l'une et l'autre avec enthousiasme. Je n'ai ni souffert persécution, ni mérité l'estime publique pour leur défense. Je n'attends rien dans aucun monde, en récompense de ce qu'elles pourront m'inspirer d'honnête et de pénible à faire. J'ai plus de faiblesses qui m'humilient que de grands sentiments qui m'élèvent, et cependant je saurais soutenir dans l'obscurité les dédains de l'homme que j'estimais le plus, satisfait d'expier par la rigueur de ses traitements les travers et les erreurs dont il me fait un crime, assez digne peut-être d'un meilleur procédé de sa part, si je puis supporter mon néant avec courage, et plus glorieux enfin du suffrage de ce cœur qu'il veut avilir, que flatté d'une indulgence et d'une compassion auxquelles tout homme qui se trompe a droit de prétendre. Je suis avec ces sentiments toujours tout à vous sans espoir de retour.

XLV

Parme, ce 2 novembre 1764.

Vos excuses me confondraient plus que vos injures [1], vénérable ami, si je ne sentais qu'elles me rapprochent de votre cœur, d'où je me croyais écarté par un reproche très-humiliant, quoique peu fondé. Je reconnais, dans votre réponse du 17 octobre dernier, cette véritable grandeur d'âme qui sait convenir de ses torts et se rehausser en les réparant plus qu'elle ne s'est abaissée en les faisant. Je vous remercie de ces lignes de consolation que vous m'avez écrites; elles ont guéri une plaie qui ne demandait que votre main pour se fermer. J'étais fâché que vous voulussiez me faire penser mal de moi-même, et tourner à mon désavantage cette estime singulière que je vous ai vouée. Je suis toujours à vos pieds et dans vos bras pour vous rendre mes hommages et recevoir vos amitiés. Permettez que je vous serre contre mon sein avec cette tendresse qu'inspire la vertu souffrante, dont on ne peut que pleurer les peines. Mais vous en attendez une récompense qui vous serait bien due, et dont je vous envie l'espoir délicieux au prix des persécutions qui la peuvent mériter. D'où vient que cette espérance n'entre plus dans mon cœur? Ah! tombent sur moi tous les fléaux de la nature et de la fortune pour me rendre un remède si doux! Hélas! et le bien et le mal, tout conspire à m'en ôter l'idée. Plus je vis et je réfléchis, moins je me sens ce que je voudrais être, destiné pour un meilleur avenir. La dégradation sensible et continuelle de mon être ne m'en imprime que le néant. Le cœur s'élance vers l'immortalité; la raison me repousse vers la poussière. Priez ce Dieu qui doit entendre vos vœux, s'il m'écoute sur la terre, de me rendre plus semblable à vous qui êtes son image par l'intelligence et la volonté. Vous ne

[1] Voyez la lettre de Rousseau, du 17 octobre 1764.

souhaitez que le bonheur des hommes, et vous leur en montrez la voie par vos écrits. Qu'a-t-il besoin d'anges pour révéler et pour inspirer ce qu'il voit et ce qu'il veut, cet être inconnu que j'adore de cœur et que j'aime en vous? J'attendais, sans les espérer, mon trop digne ami, les marques de confiance et de bonté que vous m'avez rendues. Ou délivrez-moi de l'opinion que j'ai de vous, ou conservez-en une bonne de moi. Je tâcherai d'établir ma réputation dans votre amitié. L'estime des hommes ne me touche point, depuis que je vois comme on la surprend. L'expérience me fait tous les jours retirer dans moi-même pour y rendre mon existence plus substantielle en la resserrant. Je ne cherche à connaître ni la nature trop vaste pour ma courte durée et ma faible vue, ni les hommes trop remuants et trop impénétrables pour un être qui ne tend qu'au repos. Si je lis et si j'étudie, c'est afin de me dispenser du commerce pénible de la société. En fréquentant le monde, j'aurais la douleur de sentir empirer mes idées sur le genre humain, et n'ayant pas la force de devenir méchant, ni le courage d'être meilleur, je serais comme les damnés, que l'impuissance du mal et le désespoir du bien tourmentent également. — Vous revenez donc, cher pèlerin, d'une longue course, et sans en avoir retiré le fruit que vous vous étiez proposé pour objet[1]? Je vous suivais d'esprit dans les montagnes, où l'on m'avait dit que vous voyagiez en habit long, escorté d'un homme qui portait votre bagage. J'aurais bien souhaité d'être ce compagnon de fortune, pourvu que le paquet n'eût pas été trop lourd ni la marche trop fatigante, car la vie sédentaire de lecteur et de griffonnier me rend paresseux et débile. Cependant, je sentis à l'entrée des Apennins, où j'avais un demi-pied de neige, le jour de la Saint-

[1] Une course en Savoie que Rousseau venait de faire. — Il ne put aller jusqu'à Aix, où il comptait prendre les bains pour combattre un commencement de sciatique.

Michel, que la vie des montagnes me conviendrait plus que celle des cours. J'y étais allé passer quelques jours avec un jeune Italien qui ne voit que Julie et ne lit que les écrits de Saint-Preux. Cet esprit, élevé dans les écoles d'un pays d'inquisition, a rencontré vos ouvrages à la cour d'Espagne, et depuis ce moment ne se nourrit que de vos idées. Il n'en a pas fallu davantage pour nous faire amis, de voisins que nous étions, et c'est la première âme que j'aie trouvée ici selon mon cœur. Pardon, mon respectable ami, je cherche à vous reproduire à vos yeux dans vos disciples. Aimez le bien que vous faites au loin pour en supporter avec plus de constance les maux qui vous assiégent. Vous me parlez des menaces d'une sciatique. Ce n'était donc pas assez des hommes pour vous rendre la vie amère? A la fin des jouissances est le rendez-vous de toutes les douleurs. Je vois avec chagrin que les incommodités se succèdent ou s'accumulent chez vous. Cependant la vigueur de votre âme me répond encore de la durée de vos jours, et la vie solitaire et libre que vous menez ne peut qu'en être prolongée. Vous connaissez l'utile usage des fourrures et des frictions pour les rhumatismes, et vous devez être votre médecin comme vous êtes votre apôtre. Guérissez promptement pour me faire part de votre santé. Tandis que vous m'entretenez de vos maladies, on ne m'écrit de Paris que sur votre gloire. Vous venez, dit-on, de publier une apologie d'Émile contre le Consistoire de Genève, sous le titre de *Lettres écrites de la Montagne*. Serait-ce encore un ouvrage supposé? Est-ce aussi une nouvelle apocryphe que Paoli vous demande un plan de législation pour les Corses? Cela me ferait grand plaisir, non que je l'envisage, ainsi que bien des gens, comme un triomphe pour l'ambition philosophique, mais comme un moyen pour vous d'être plus utile aux hommes que vous ne l'avez encore été, si vous pouviez réussir à former un peuple libre. Cependant votre santé, vos

opinions, vos mœurs vous permettent-elles d'aller habiter en Corse? Il le faudrait, afin de bien connaître le caractère et les idées de ces insulaires, dignes peut-être de secouer le joug de leurs tyrans républicains, sans être propres à recevoir une législation douce et sensée, telle que vous ne pourriez vous empêcher de la dicter. Si la France prête indignement du secours aux oppresseurs de ce peuple, si les Anglais ont l'honneur de le défendre contre la tyrannie, vous verrez mieux que personne s'il n'a pas plus à craindre de ses libérateurs que de ses ennemis, et jusqu'à quel point il doit recourir ou se soustraire à l'influence des nations étrangères. Mais vous résoudrez-vous à tolérer ou favoriser la superstition des Corses pour entretenir le fanatisme patriotique dont ils ont besoin dans les conjonctures présentes? Comment imiteriez-vous Lycurgue ou Solon, sans leur ressembler jusqu'à l'imposture ou à la cruauté dont ils ont appuyé la révolution qu'ils firent dans leur patrie? Êtes-vous né pour détruire des erreurs générales et pour en introduire ou fomenter de particulières? Pensez-vous, comme la plupart des législateurs anciens, qu'il suffit de rendre utiles les mensonges pernicieux et de les faire servir, en les ménageant, à la connaissance de la vérité? Rendriez-vous encore plus insoluble le problème du mal et du bien par cette conduite mêlée de droiture et d'artifice qu'on appelle habileté? Voudriez-vous, en un mot, devenir un homme incertain dans ses principes en acquérant la réputation d'un des grands politiques du monde? Je ne sais si l'honneur de laisser un nom fameux après soi même par des changements ou des établissements heureux vaut, quant à la satisfaction intérieure, le repos d'une conscience qui, pour n'avoir aucun reproche à se faire, ne veut point se mêler des affaires des hommes. Montrez-moi l'occasion et le lieu de leur rendre un service important et durable sans compromettre en rien la justice ni la vérité ; je me fais tout à l'heure

votre coopérateur, et je vous offre ma vie et toutes mes facultés, plus heureux de mourir bientôt en travaillant au bonheur de mes semblables, que de traîner de longues années en ne pensant qu'au mien. Cependant je suis père, et pour la seconde fois. Ma femme vient d'augmenter, il y a quinze jours, son ménage d'une fille. Pour ma consolation, elle la nourrit de son propre lait, et jusqu'à présent cette épreuve de l'amour maternel nous réussit à souhait. Félicitez-nous, mon cher ami, du bon effet de vos leçons. C'est en lisant Émile et Julie que ma femme, quoique de Paris, a voulu, malgré la délicatesse de sa complexion, embrasser toutes les peines attachées au devoir de mère. Elle en est déjà bien payée par les sentiments d'affection qui croissent dans son sein avec son lait et son enfant. Chaque fois qu'elle lui donne le sein, il lui en coûte des cris de douleur; mais ils sont mêlés de ces larmes de joie qu'on ne saurait assez acheter. Imaginez l'impression que ce spectacle fait sur mon cœur, et vous connaîtrez les plus délicieux moments que j'aie goûtés dans ma vie; oui, les plus heureux; car la vertu s'y mêle pour me récompenser des pleurs amers que j'ai versés à la naissance de mon premier enfant. Je mourrais content à présent, si je pouvais l'être en laissant une épouse que j'adore, et qui fait sur la terre tout le paradis que j'espère. Je pense à vous avec plus de satisfaction depuis que je reviens aux douces impressions de la nature, où vous avez contribué à me ramener. De plus, mon cher Genevois, nous élevons notre fille sans maillot, comme notre garçon sans corps, afin de suivre le maître d'Émile et de Sophie à la lettre. Mais c'est assez parler d'une famille qui vous aime et vous respecte pourtant avec cet intérêt que vous inspirez. — Vous dirai-je que notre jeune prince vient d'être inoculé par M. Tronchin avec le succès ordinaire à ce docteur. Je n'ai point vu votre compatriote, ni même n'ai cherché à le voir, depuis que j'ai

su qu'il n'avait plus de liaison avec vous; et d'ailleurs je fuis ces hommes si renommés dans le monde qui, malgré leur philosophie, savent tirer tant de parti de leur savoir et de leur réputation pour la fortune. On a comblé M. Tronchin d'honneurs et de présents à Parme. Je veux bien qu'il les mérite. Un buste de marbre, une médaille de bronze pour un médecin qui sauve un prince du danger de mort par une maladie! Mais que ferait-on donc pour un prince qui sauverait son peuple de la tyrannie en lui rendant la liberté? L'action et la récompense sont encore à venir... Recevez, digne ami, les respects tendres de ma femme et le dévouement de ma petite famille, dont je suis garant d'avance, comme en étant le chef. Écrivez-moi quand vous le voudrez. Si je pouvais avoir de vos nouvelles par d'autres que vous, je vous épargnerais la peine de m'en faire savoir. Je suis, avec tous les sentiments que je vous dois, tout à vous.

XLVI

Parme, ce 18 février 1765.

Je n'aurais jamais osé, mon trop digne ami, rechercher l'honneur que vous m'offrez[1], mais je ne saurais le fuir, malgré les périls qu'il entraîne à sa suite. Je ferai donc la préface que vous me proposez, quoique je doute que vous puissiez vous en servir. Mais, en prenant ma conscience pour guide, quel que soit le succès de mes tentatives, j'aurai toujours le plus consolant de tous, celui de l'avoir satisfaite. Votre exemple et vos écrits me donneront, je l'espère, le courage de tout sacrifier à la vérité.

Je vous remercie, illustre Genevois, de m'avoir fait con-

[1] Rousseau, songeant à faire une édition générale de ses œuvres, avait demandé à Deleyre de se charger de la préface de cette édition, qui, du reste, ne se fit pas.

naître M. Boswell[1]. Ce jeune homme est d'un caractère assez rare pour la droiture de l'âme et le bon naturel, mais fort commun en ce qu'il n'est pas heureux. C'est le sort des honnêtes gens, parce qu'ils trouvent autant et plus d'obstacles à bien faire que les méchants à leur nuire. J'ai reçu ce brave Écossais, comme s'il eût été l'Édouard, ami de Saint-Preux. Nous avons passé deux jours ensemble à parler de vous et à voir le peu de curiosités qui se trouvent à Parme. Je l'ai laissé partir avec d'autant plus de regret, qu'il n'a pour compagnie que lui-même; sa tête, sa jeunesse et sa mélancolie pouvant l'empêcher de tirer de son voyage le fruit qu'il s'en propose et qui lui serait bien nécessaire. Je crains qu'il ne rencontre dans sa route des gens qui lui donnent de mauvais exemples, ou des idées pernicieuses sur la religion. Il a déjà beaucoup varié sur ce point, parce qu'il cherche la vérité, si difficile à trouver dans cet amas d'erreurs dont toutes les sectes l'ont enveloppée. — J'ai pourtant osé lui promettre qu'à l'âge de trente ans il n'aurait plus d'inquiétude à ce sujet, pourvu que dans cet intervalle il menât une conduite à l'abri des remords. C'est cette plaie de l'âme, cher ami, qui nous fait souvent recourir à la superstition, comme au remède le plus prompt et le plus facile. Une âme pure n'a guère peur de Dieu, ni de ce qu'en disent les prêtres de toutes les religions. Je vois bien d'où viennent en partie les troubles et les vacillations de notre malade écossais. Il m'en a dit assez pour me faire connaître les causes physiques et morales de la pénible situation de son âme. Mais j'espère que l'inquiétude du sang s'apaisant avec le feu de l'âge, s'il se détermine d'ailleurs à faire toutes les bonnes actions qui dépen-

[1] Rousseau avait remis une lettre pour Deleyre à un gentilhomme écossais, nommé Boswell, qui l'était venu voir à Motiers, et qui se rendait en Italie. On trouvera, dans la suite de ce recueil, quelques lettres adressées à Rousseau par ce même Boswell, alors fort jeune, et qui, durant son voyage en Italie, était allé visiter la Corse, sur la recommandation pressante de Jean-Jacques.

dront de lui, son humeur anglaise s'évaporera par degrés, et qu'il prendra du goût pour la vie, en contractant les liens d'un attachement vertueux. Je le souhaite avec ardeur, car je l'ai tout d'un coup aimé pour longtemps. — C'est lui qui m'a appris que les *Lettres d'un homme de la montagne* étaient de vous. Mais je ne les ai point encore vues. On m'en parle de tous côtés, et personne ne me les procure, ni je ne sais comment les avoir. Il me faudrait pourtant lire tous vos écrits pour me pénétrer de l'esprit de force et de l'amour de la vérité qu'ils inspirent. Je n'ai dans mon pouvoir que le *Discours sur l'inégalité parmi les hommes*, la *Lettre sur la musique française*, *la Nouvelle Héloïse* et la *Lettre à monseigneur l'archevêque de Paris*. Ce n'est pas la moitié de vos ouvrages, et je voudrais les avoir tous dans ma tête pour en parler dignement et selon mon cœur. Je suis bien aise, cher et respectable ami, que vous travailliez à vous procurer le repos dont vous avez besoin; il est temps que vous en jouissiez. Mais le goûterez-vous, avec le projet de législation dont vous vous occupez[1]? Il me paraît impossible, dans l'état où sont les choses, que les Corses puissent éviter l'oppression et l'esclavage, sans que les moyens les plus extraordinaires amènent des événements inattendus. Il s'agit de forcer la nature et la fortune de tous les côtés. J'admire beaucoup la résolution qu'ils ont prise, à la face du ciel et de la terre, d'imiter le courage des Numantins, s'ils sont réduits à d'aussi dures extrémités que ce peuple. Mais puisque les Romains ont eu la barbarie de pousser une ville libre à cet accès de désespoir, jugez si nos Français ne *riront pas de la sottise de ces pauvres insulaires* qui aimeront mieux périr dans les flammes que d'obéir aux Génois. Vous aviez bien raison, mon cher

[1] Voyez le *Projet de Constitution pour la Corse* qui a été publié pour la première fois dans le volume des *Œuvres inédites*, 1861. (Chez Michel Lévy.)

républicain, de me dire dans une de vos lettres qu'il n'y a point de comparaison à faire entre les peuples anciens et les modernes. Je lisais, avec une admiration mêlée de douleur, l'histoire de la Grèce, où d'heureuses révolutions commencèrent et finirent par tant de maux; mais quand j'ai voulu passer à l'époque de notre Louis XI, j'ai frémi d'horreur et d'indignation, en voyant de combien nous l'emportons sur les Perses en bassesses, en froides cruautés, en sourde tyrannie. Je vous avoue, mon cher ami, que mon cœur ne peut se faire à cette lecture, ni ma mémoire admettre et retenir des noirceurs et des petitesses que mon naturel repousse et rejette. Or vous savez les progrès qu'a faits en Europe l'abominable politique de ce monstre couronné, qui me paraît pire que Tibère, puisqu'il n'avait point le même intérêt que cet empereur à la méchanceté. Depuis que le machiavélisme, dont la cour de Rome a donné l'exemple et Florence a publié les leçons, est devenu le système à la mode, croyez-vous qu'il puisse naître au milieu de cette corruption une nouvelle république en Corse, à moins qu'il n'en coûte des fleuves de sang aux habitants de cette île? Dès qu'on a le secret d'intéresser une grande puissance à leur asservissement; dès que les Génois seraient capables d'engager ou de vendre leur liberté pour ruiner celle des Corses, où cherchez-vous un peuple assez généreux pour venger et défendre l'humanité, vous qui n'avez pu trouver un asile dans votre patrie, dans une république protestante, contre le soulèvement des nations que vous aviez éclairées, en démasquant l'hypocrisie et le despotisme? J'espérais d'abord que l'Angleterre, ou par intérêt ou par honneur, protégerait ces malheureux Corses, d'autant plus que le duc d'York avait dit à Parme, le printemps dernier, au sujet du secours que la France devait accorder aux Génois : *Il faut donc que les Français envoient vingt mille hommes en Corse.*

Ce mot, puisqu'il parut échappé au grand amiral d'Angleterre, qui croisait alors sur la Méditerranée, me semblait d'un bon augure. Mais sans doute que le gouvernement anglais, qui tend à sa corruption prochaine, si quelque sanglante révolution ne s'y oppose, se sera laissé séduire par des propositions à sa bienséance, ou n'aura pas trouvé un assez grand avantage à prévenir ou renverser une injuste entreprise de la France. Cependant on dit que nos troupes ne sont chargées que de garder les places des Génois. Mais cette position défensive n'est qu'un leurre pour plâtrer et justifier les hostilités qui ne manqueront pas de s'ensuivre entre elles et les Corses. Que deviendra, dans ces conjonctures, le plan de lois que vous méditez? Ne vous engagera-t-il pas vous-même à passer en Corse, et par quels périls, sous quels déguisements? Solon contrefit le fou, Lycurgue versa beaucoup de sang; ces deux législateurs n'opérèrent qu'à ce prix le bonheur de leurs concitoyens. Encore une fois, seriez-vous fourbe et cruel pour chasser des tyrans et sauver un peuple? Vous me direz que s'il y a de la cruauté, c'est à laisser l'innocent sous le couteau de l'assassin. Oui; mais si vous les tuez tous les deux en voulant secourir l'un? Le sage peut-il de sang-froid se jeter dans la fatale alternative, ou de laisser sa tête entre les mains des méchants, ou de ne leur épargner ce crime qu'au prix d'un autre? S'il me fallait absolument égorger un scélérat ou un honnête homme, j'aurais bientôt choisi. Mais dans l'incertitude d'un succès légitime, dois-je courir les risques d'un mal moral? Car c'en est un peut-être que le mensonge et ce labyrinthe d'actions équivoques où se précipitent délibérément ceux qui tentent de remuer et de changer le sort des États. Je ne crois point, avec l'auteur de *l'Esprit*[1], que la probité ne tire son essence et ses règles que de l'utilité publique, d'autant plus que c'est la placer dans

[1] Helvétius.

une chose fort indéterminée et très-difficile à saisir; l'utilité d'un peuple n'étant point celle des hommes en général, ni l'avantage présent celui de tous les temps. Il faut donc qu'un homme libre qui n'est point tenu par les lois de son pays à travailler pour un autre peuple, et qui ne s'y trouve porté que par un sentiment de zèle et de générosité pour le droit du meilleur contre celui du plus fort, examine, avant de s'y résoudre, si la révolution qu'il voudrait opérer doit être utile au genre humain; si le système actuel des choses peut la favoriser ou l'empêcher; si la mauvaise réussite n'empirera point la condition des malheureux qu'il s'agit de défendre; si le succès est de nature à mériter qu'on sacrifie la génération présente d'un peuple à sa postérité. Quelle est la raison prédominante, mon cher Genevois, qui vous détermine à servir les Corses? Si, comme je voudrais le croire, elle doit prévaloir sur toute autre considération, vous me trouverez tel, en tout temps, que je me suis offert à vous dans ma lettre numéro 4. Relisez de grâce, si vous l'avez encore, ces lignes où je vous prie de me montrer *l'occasion et le lieu de rendre aux hommes un service important et durable, sans compromettre en rien la justice ni la vérité.* A ce prix, vous pouvez compter sur moi, et je vous conjure de régler là-dessus tous les conseils dont votre estime et votre amitié voudront bien m'honorer. Je vous envoie, en attendant de vos nouvelles, un morceau de l'ouvrage de Cyrnéo sur les Corses. C'est celui qui m'a paru d'abord le plus intéressant pour vous. Je l'ai copié, dans l'impossibilité de vous le faire parvenir autrement. Je continuerai d'en recueillir les meilleurs endroits les premiers, sauf à vous envoyer le reste ensuite. Marquez-moi si cette attention vous suffit. J'écris en petits caractères pour diminuer le port ainsi que le nombre de mes paquets[1]. — Je vous annonçai, par ma dernière lettre, que

[1] Ce morceau, copié par Deleyre, ne s'est pas retrouvé parmi ses lettres.

M. l'abbé de Condillac était attaqué de la petite vérole; il en a été près d'un jour à l'agonie, au point qu'on avait déjà commencé de tendre en deuil l'église où l'on devait l'enterrer. Mais il y a deux mois qu'il se promène. Je vous parle de sa maladie, parce qu'il y a montré la plus grande force d'âme. Dans les moments qu'il croyait les derniers de sa vie, il ne s'est occupé qu'à dicter une lettre vraiment philosophique pour le jeune prince qu'il instruit. Ensuite il a demandé qu'on le laissât mourir tranquillement. Sa fermeté stoïque est des plus exemplaires. Elle a fait beaucoup d'impression sur tous les esprits. Mais on y aspirerait inutilement avec un caractère sensible et différent du sien. Il a passé pour mort même à Parme, et des gens du peuple ont dit qu'il était allé dans l'autre monde, mais qu'il ne voulait pas dire ce qu'il y avait vu. Sa petite vérole, quoique de la pire espèce, ne lui a causé aucun fâcheux accident. Sa vue même, qu'il avait très-délicate, comme vous savez, n'en a point souffert. — Que je vous dise un mot de ma petite famille, puisque vous vous intéressez à son chef. Nous avons eu le malheur, cher ami, de ne pouvoir nourrir notre fille dans la maison paternelle. Sa mère manquait de lait : après avoir éprouvé de vives douleurs et bien des insomnies, il ne lui est resté pour fruit de ses peines que du mal au sein. Vous parlerai-je du moment le plus cruel de ma vie, où j'ai vu ce pauvre enfant chercher sur une mamelle tarie et malade un lait qui ne s'y trouvait plus? La mère et moi ne sachant comment remédier à son besoin pressant au milieu de la nuit, nous souffrîmes durant une demi-heure toutes les angoisses du désespoir. Nous nous regardions en silence avec des yeux tantôt fixes et tantôt égarés qui ne pouvaient pleurer. Rappelez-vous, cher et tendre ami, le récit d'*Ugolino* dans le Dante. Je sentis toutes ces horreurs; notre enfant gémissait, n'ayant plus la force de crier, et tournait de tous côtés une bouche ouverte pour teter. Je craignis

un instant de le voir mourir dans mes bras, car nous nous l'arrachions tour à tour, sa mère et moi, pour diminuer, pour accroître, pour changer au moins notre supplice. Enfin on alla chercher une nourrice dans le voisinage, qui vint nous délivrer tous les trois des tourments de l'agonie. Il a fallu qu'après un mois de rudes épreuves ma femme souffrit comme un nouveau déchirement d'entrailles pour se séparer de la fille qu'elle nourrissait. J'ai vu couler ses larmes plus amères que les douleurs de l'enfantement. Mais elle se console par les soins qu'elle donne à l'éducation de son fils de ceux qu'elle n'a pu rendre à sa fille, et cette fonction maternelle, la plus importante peut-être, ou du moins la plus difficile à remplacer, supplée autant qu'il est possible à celle qui est la première de toutes dans l'ordre de la nature. — J'aurais bien d'autres choses à vous dire, mais il faudrait vous voir, et quand et comment le pourrai-je? Mon âme erre jour et nuit dans vos montagnes, elle se repose quelquefois sous votre toit. Si je me fusse trouvé libre à Paris, lorsque vous en êtes parti, jamais cour d'Italie, ni peut-être ville de France, ne m'aurait donné des chaînes. Mais l'hymen a changé mes engagements. Cependant je ne renonce point à toutes mes anciennes idées. Adieu, cher ami, vivez heureux et longtemps. Bien des compliments à mademoiselle Levasseur dont M. Boswell m'a donné des nouvelles.

XLVII

Parme, ce 6 août 1765.

Je vais transcrire enfin, cher Genevois, une lettre minutée depuis deux mois. Si je ne vous l'ai pas envoyée plus tôt, c'est que j'attendais M. Boswell, dans l'espérance qu'ayant fait son tour d'Italie, il entrerait en France par la Suisse et par

vos montagnes. Alors j'aurais pu vous confier par ses mains tout ce qui me roule dans l'esprit depuis longtemps et que j'aurais besoin de verser dans le vôtre pour ma tranquillité. Mais, comme il n'a pas encore vu la Toscane, son repassage à Motiers se trouve différé pour un terme fort incertain. Il partit donc hier d'ici où il était revenu par Venise, et il me chargea de le recommander à votre amitié, qu'il voudrait toujours mériter. — Je voulais vous écrire à Berlin, où les nouvelles de Paris vous disaient réfugié contre les persécutions de Genève et de la Suisse, quand je vis le rescrit du roi de Prusse aux magistrats de Neuchâtel, pour vous laisser jouir en paix de l'asile que vous vous étiez choisi. Le faux bruit qui avait couru sur votre transmigration m'inquiétait d'autant plus que votre long silence semblait m'induire et me fortifier à le croire. — Depuis l'envoi du paquet que je vous adressai le beau mardi gras, je n'ai pu savoir vos intentions ni sur l'ouvrage de Cyrnéo que j'avais commencé de vous copier, ni sur une préface dont vous m'aviez parlé. Je vois maintenant, par les discussions que vous avez eues avec les pasteurs de Genève et de Motiers, que vous n'avez guère pu suivre le fil de la correspondance que nous avions entamée. Je pense toujours au projet que vous m'avez inspiré, plus embarrassé cependant des suites que de l'exécution, quoiqu'elle soit peut-être au-dessus de moi. Si l'édition de vos œuvres n'est pas tellement avancée que je n'aie encore le temps de remplir la tâche que vous m'avez comme imposée, mandez-le-moi; je recueillerai toutes les forces de mon âme pour répondre à votre attente, dont la gloire vaut bien les périls qu'elle doit coûter. Les circonstances où je me trouve, quelque critiques qu'elles soient à certains égards, ne sont pas les plus fâcheuses de ma vie. J'entrevois dans le pire avenir qui puisse m'arriver, en parlant le langage de la fortune, les douceurs de la liberté, qui me conviennent mieux que tous

les biens du monde. Vous savez peut-être que l'infant est mort de la petite vérole à Alexandrie, où il était allé voir sa sœur, la duchesse de Savoie. Cet événement, fâcheux en lui-même et tragique dans toutes ses particularités, peut entraîner bien des changements dans une petite cour que le temps n'a pas encore bien consolidée. Je n'avais pas besoin d'un exemple si frappant de la vanité des grandeurs humaines pour ne faire aucun fonds sur tous les objets d'ambition qui peuvent tenter l'âme. Ainsi je suis préparé d'avance aux révolutions qu'un nouveau gouvernement amènera. Sans une femme et deux enfants, je ne les aurais pas attendues, et, malgré les obligations que m'impose une famille, il me reste encore assez de courage pour vivre plus à l'étroit. Quitte de la plupart des passions et tranquille sur l'avenir, dès que les devoirs de père et d'époux seront remplis, je n'aurai rien à désirer pour moi que l'indépendance, sans laquelle le fardeau de la vie s'accroît tous les jours à mes yeux d'une manière insupportable. La retraite la plus entière devait être mon partage; ce goût que j'ai suivi dès l'enfance n'a fait qu'augmenter avec l'âge, et je n'ai jamais été embarrassé que sur le choix du genre de solitude le plus convenable au total de mes désirs. Vous savez que les situations changent les devoirs et modifient les goûts. Il ne s'agit donc plus que d'accorder mon inclination dominante avec les engagements que j'ai contractés. Mais cela même est le sujet de beaucoup de réflexions que j'avais d'abord jetées sur le papier pour vous les communiquer, et que je supprime par la crainte que me donne votre silence qu'on n'intercepte ou n'ouvre les lettres que je vous écris. Quoiqu'il n'y ait rien contre personne au monde dans notre commerce, il est des circonstances où l'on ne doit pas livrer toutes ses pensées, même les plus honnêtes, à la curiosité des gens indiscrets ou méchants qui se servent du bien pour faire du mal. — Mais revenons à vous,

cher ami, puisque je voudrais vous écrire autant pour vos intérêts que pour les miens. Je suis maintenant bien convaincu de ce qu'on m'avait dit plusieurs fois à Paris, que vos magistrats et vos concitoyens de Genève ne méritaient point les éloges ni la dédicace que vous leur aviez adressés à la tête de votre Discours sur l'*origine de l'inégalité parmi les hommes*. J'avais toujours été surpris qu'une république, telle que vous la donniez pour exemple aux nations, laissât vivre hors de son sein et sans secours un homme qui l'honorait et pouvait l'édifier, et qu'elle ne suppléât point du trésor public à la fortune qui vous manquait. Mais je vois aujourd'hui que vos Magnifiques Seigneurs craignaient trop qu'on éclairât leur conduite et les brèches qu'ils faisaient en secret à la législation. Vous les avez démasqués ; ils ont rompu toute mesure. Il me semble qu'ils ont perdu la tête jusque dans leur déclaration du mois de février dernier, où ils appellent en témoignage de leur bonne administration les étrangers qui n'y comprennent rien, et pour garant de leur conduite l'approbation du conseil des *Deux-Cents*, accusé lui-même de prévarication, ou du moins suspecté d'usurpation. Enfin le petit Conseil se prévaut, à mon avis, de l'estime que les bourgeois lui ont témoignée, ainsi qu'à chacun de ses membres, pour ne pas faire mention des griefs dont cette même bourgeoisie demande le redressement. C'est à peu près comme si, après avoir volé le bien d'autrui, quelqu'un venait me dire : Vous êtes honnête homme, pourvu que vous me rendiez mon bien, et que je répondisse : De votre propre aveu, je suis un honnête homme; donc je ne vous ai pas pris votre bien; car voilà tout ce que signifie cette *déclaration* ou *déclamation* du petit Conseil, qui donne des promesses générales de veiller au bien public pour des satisfactions particulières aux plaintes des citoyens. Si l'amitié que j'ai pour vous ne me trompe,

il n'y a que de l'hypocrisie et du manége dans la conduite de ce petit Conseil, et je crains bien que les étrangers eux-mêmes ne s'aperçoivent de l'affaiblissement de la constitution de Genève; car ce n'est peut-être pas sans quelque vue éloignée sur l'avenir que la cour de Turin vient de donner à l'un de ses princes le nom de *duc de Genevois*. Quand je réfléchis, mon cher ami, à toutes les peines que vous suscitent les talents et la vertu, je gémis sur votre célébrité. Il n'est donc pas permis en ce monde de se plaindre d'une injustice sans en essuyer de nouvelles! Mais il faut mourir en silence dans l'opprobre dont on nous couvre, et ne pas disputer sa vie à qui nous arrache la peau. Combien je suis indigné de toutes les tracasseries qu'on vous a faites depuis six mois, et que j'ignorais lorsque je les ai trouvées dans les journaux! Cependant il faut savoir gré, mon cher Genevois, à votre ancienne patrie d'avoir brûlé l'indigne libelle dont vous accusez un charitable pasteur[1], et que je suis bien résolu de ne jamais lire. Vous voyez bien qu'il n'y a point de paix sur la terre pour l'homme qui parle selon son cœur. Dès qu'une fois on s'est rendu suspect en matière de religion, en quelque coin du monde qu'on se retire, on trouve des prêtres intolérants qui vous imposent leur profession de foi, sous peine d'interdiction de l'eau et du feu. On a raison de dire qu'il faut hurler avec les loups, car il n'y a plus que des loups parmi les hommes. Adieu, mon trop célèbre et malheureux ami; je voudrais bien vous voir pour soulager mon âme de toutes vos peines et des miennes. Marquez-moi du moins que vous vous portez bien, malgré les atrocités dont on vous accable. Puissiez-vous jouir enfin de ce repos que vous avez cherché dans les bois! Oh! heureux l'homme sauvage! il n'a point affaire à des magistrats, à des prêtres, à des auteurs, à des lecteurs!

[1] Le pasteur Vernes. L'auteur véritable du libelle était Voltaire.

Enfin il trouve aisément partout la vie ou la mort sans de longues souffrances. Je vous offre les respects et les embrassements de ma femme et de mes enfants. Tout à vous.

XLVIII

Parme, ce 11 novembre 1765.

Combien votre lettre[1] m'a touché, mon vénérable et malheureux ami! Toujours souffrir pour la vérité! Si le roi de Prusse n'est pas assez puissant dans ses propres États pour vous y défendre contre l'hypocrisie des prêtres et le fanatisme du peuple, qui pourra donc vous protéger sur la terre? Mais tous ces maux vous viennent de ces républicains que vous avez tant vantés. Des ambitieux et des fourbes démasqués ne mettent plus de bornes à leur vengeance. Vous savez à quels excès se portent les animosités de parti dans les démocraties. Rappelez-vous jusqu'où les Grecs poursuivaient leurs bannis. La haine *religionnelle*, si je puis ainsi m'exprimer, est encore plus forte. En France, le peuple a tour à tour sur le dos les prêtres et les magistrats. Mais vous vous êtes attiré seul tout le ressentiment des uns et des autres dans votre patrie. C'est trop pour l'homme juste. Si c'est un spectacle digne du ciel de voir la vertu lutter contre l'adversité, avouez que c'est un grand opprobre pour les humains qu'elle ne trouve point d'asile sur la terre. Voilà pourtant le scandale de notre siècle. Eh! mon ami, comment n'en concevrait-on pas de l'horreur pour la vie? C'est sans doute ce qui vous donne le courage d'exposer la vôtre à si bon escient; mais enfin il me semble que vous pourriez vous réfugier sûrement aux environs de Berlin ou dans toute l'Angleterre. Cette idée que je vous suggère n'est pas à mon avantage, puisque ce serait m'ôter l'espérance de vous revoir peut-être jamais. Cepen-

[1] Nous n'avons pas cette lettre de Rousseau.

dant, si l'on ne vous laisse point seul dans l'île[1] où vous êtes, il faudra bien que vous preniez ce parti. Je ne vous parle point de la Corse, parce qu'il y reste encore des semences de trouble qui nuiraient à votre sûreté. D'ailleurs, j'y crois le peuple plus superstitieux que dans le reste de l'Italie. Je m'imagine qu'il faut être moine ou général d'armée pour y réussir. La vérité ne doit pas y avoir plus d'accès que dans les autres pays. Depuis qu'on a commencé à la travestir sous tant de couleurs, elle fait horreur toute nue, ainsi que la chasteté. — Vous dirai-je, mon ami, que, pour en avoir écrit d'assez indifférentes dans une lettre adressée à la *Gazette littéraire de l'Europe*, qui se fait en France depuis deux ou trois ans, je me suis attiré une sorte de persécution dans ce pays-ci? J'ai dit que l'Italie n'était plus ce qu'elle avait été pour les arts et les sciences; j'ai dévoilé quelques-unes des causes de sa décadence à cet égard; j'ai fait sentir que dans un pays où les églises et les monastères remplissaient un tiers de l'enceinte des villes, rien ne pouvait fleurir longtemps. Là-dessus, après de mauvais raisonnements mêlés d'injures, qu'on a imprimés pour me réfuter, l'évêque de Parme est allé dire à notre ministre que mes enfants n'étaient pas baptisés, quoique je lui eusse demandé à lui-même la permission d'en faire ondoyer un chez moi, et qu'ils eussent reçu tous les deux ce sacrement que l'Église ne donnait pourtant jadis qu'aux adultes, avant qu'il y eût assez d'évêques et de richesses en leurs mains pour qu'ils décidassent en plein concile que sans baptême point de salut. Heureusement le ministre, qui avait vu et approuvé ma lettre avant qu'elle fût envoyée à Paris, et qui l'avait en conséquence soutenue assez hautement, a fait taire ces rumeurs, et de bonnes informations les ont dissipées. Mais la vengeance reste au fond du

[1] L'île de Saint-Pierre, dans le lac de Bienne.

cœur des moines et n'y dort pas. Je ne vous apporte cet exemple, cher ami, que pour vous montrer combien il est aisé de se faire de grands ennemis en ne voulant que du bien aux hommes. Que serait-ce si j'avais débité la dixième partie des idées qui me roulent dans la tête sur les abus et les vices de toute espèce dont la société se trouve gangrenée? Il n'y a plus de remède. On fait crier les malades sans les guérir quand on veut les panser; et la frénésie des préjugés, non plus que celle des passions, ne souffre point de traitement qui n'expose la vie des médecins sans aucune apparence de succès. Je vous remercie d'autant plus de votre dernière lettre, que je n'en espérais plus de vous, depuis un avis que j'avais lu depuis peu dans la *Gazette de Berne*, où vous avertissiez le public que vous n'écriviez ni ne receviez plus de lettres par la poste *pour de bonnes raisons*. Je présumais bien que c'était parce que vous aviez à vous plaindre d'indiscrétion ou d'infidélité. J'étais fort en peine, et je méditais déjà de m'adresser à quelque homme public de Neuchâtel pour me rouvrir une voie de communication avec vous; mais je profiterai de celle que vous m'avez indiquée.

Vous me faites une description de votre île, bien séduisante pour qui pourrait s'y transplanter. Votre lac est-il grand? Êtes-vous près ou loin de la terre ferme? L'air est-il doux, sans être épais et trop humide? Au milieu des montagnes sans doute? Vous me rappelez Robinson; que ne puis-je être Vendredi? Avez-vous du moins une nacelle? Comment avec une seule maison l'île a-t-elle tout ce qu'il faut pour nourrir une famille? Votre séjour m'intéresse. Écrivez-moi, je vous prie, et que ce ne soient pas des disgrâces, s'il est possible. Quoiqu'elles ne fassent qu'accroître ma vénération et mon attachement pour vous, c'est me vendre trop cher des sentiments si doux.

Vous voulez que je vous parle de mon sort actuel. Il n'est

ni assez stable ni assez gracieux pour m'engager à vous en faire part. Si vous vous étiez rappelé la première lettre que je vous écrivis il y a deux ans et demi, vous ne m'auriez pas dit que notre nouveau souverain me connaissait mieux que son père. J'ai tout aussi peu vu l'un que l'autre, car je n'ai jamais rien valu pour une cour. On m'a trouvé la tête trop chaude, et l'on m'a laissé exhaler mon feu dans mon cabinet. Il y a longtemps que je ne serais plus ici, sans les circonstances qui m'ont fait la loi. Mais je n'ai pas le courage de jeter ma femme et mes enfants dans les horreurs de la misère et de l'abandon général. C'est ce qui retient ma plume, ma voix et tous mes pas. Je ne vois pas de démarche à faire qui ne m'exposât à des inconvénients pires que ceux de l'état où je reste, quoiqu'à contre-cœur. S'il n'est pas de refuge pour vous chez les hommes, où en trouverais-je donc, moi qui, peut-être aussi jaloux de l'indépendance et de la liberté que vous, n'ai pas les talents pour me les procurer ni vos vertus pour les acheter au prix des mêmes souffrances? Cependant il est des choses que je ne sacrifierai jamais à mon bien-être, parce qu'il vaut mieux mourir que d'être honoré des hommes pour des infamies. — On m'a dit, par exemple, que l'inquisition avait droit en ce pays-ci de faire enlever les enfants pour les instruire dans la religion quand ils ne l'étaient pas d'assez bonne heure par leurs parents. Mais, si je n'étais pas soutenu par la cour dans les droits de l'autorité paternelle, je me sauverais plutôt dans les bois, et je crois même dans la mer avec mes enfants, que de les livrer à l'inquisition d'Italie. Quant à l'âge d'être instruit, comme, à douze ou quinze ans, mon fils ne connaîtra pas mieux la religion chrétienne que la plupart des prêtres de vingt-quatre à trente ans, alors qu'on se plaigne de ma négligence et qu'on prétende y suppléer, à la bonne heure! Mais si l'on veut que j'en fasse une pie et un perroquet, ainsi que vous l'observez

très-bien de tous les enfants à qui on fait balbutier *ineptement* leur catéchisme, je n'y consentirai jamais tant qu'un souffle de vie et de force me battra dans le cœur. Revenons à vous, mon cher philanthrope. Les hommes sont nés bons, dites-vous, et vous agissez bien comme s'ils l'étaient, mais eux certainement comme ne l'étant pas. Qu'en croirai-je, ou votre théorie, ou votre expérience? Est-il possible que cette espèce, bonne et saine par sa nature, ait pu tellement se corrompre qu'elle ne soit plus susceptible du bien? Les chefs des nations sont méchants par caractère ou par état, je le veux et je le vois; mais comment les peuples sont-ils abrutis au point de ne plus entendre la raison, ni la vérité, ni leur intérêt?... Il vous faudrait être, mon cher ami, parmi les sauvages savanais des bords de l'Ohio, qui avaient si bien traité leurs prisonniers anglais, que, lorsqu'il a fallu les rendre, ceux-ci ne voulaient pas les quitter. Ceux-là vous recevraient et vous laisseraient en paix. Peut-être encore si vous décréditiez leurs jongleurs, vous mangeraient-ils comme l'ennemi de leur *Grand-Esprit*. Tout homme qui ne dira que la vérité, surtout en fait de morale et de gouvernement, sera la victime du genre humain. Les habiles législateurs n'ont détruit une imposture que par une imposture. Mahomet aurait été lapidé, s'il n'avait substitué sa religion à l'ancienne. Mais le philosophe qui combat toutes les sectes sans en faire aucune sera seul et misérable. Vous êtes trop religieux pour les impies et pas assez pour les dévots : aussi vous avez les derniers contre vous, sans que les premiers se déclarent pour vous. Voilà ce qui me fait d'autant plus gémir sur votre situation, que je n'ai pas assez de force d'âme pour la partager. Adieu, mon ami; donnez-moi de vos nouvelles et des motifs d'être plus courageux. Recevez les respects de ma famille. Tout à vous.

XLIX

Parme, ce 21 avril 1766.

Il y a six mois que je n'ai reçu de vos chères nouvelles, trop illustre Genevois. Cependant je vous ai écrit deux fois, et la dernière au mois de janvier passé. Je crains, ou que cette lettre ne vous soit pas parvenue, ou bien plus encore que vous ne soyez malade de tant d'agitations et de traverses que vous avez essuyées. Enfin vous aurez trouvé le port dans cette île[1] qu'on a toujours dite *hospitibus feram*. On débite pourtant que les Anglais se sont humanisés pour vous et qu'ils vous dédommagent par leurs caresses des persécutions que vous a suscitées votre ingrate patrie. Puissiez-vous jouir longtemps de l'hommage qu'ils rendent en votre personne à la vérité et à la liberté !

Tandis que de mon côté je songeais à la retraite, les événements me l'ont aplanie. On me rend à moi-même avec une pension de mille écus, que le soin d'une famille dont je suis chargé m'oblige d'accepter. La haine monacale que j'ai encourue ici ne me permet point de rester dans un pays d'inquisition. Retourner dans ma patrie, quelque intérêt domestique qui m'y rappelât, ne me plaisait pas davantage à cause des semences de trouble que j'y voyais fermenter, lorsqu'un discours du roi au parlement de Paris a redoublé mon horreur naturelle pour la servitude qui règne en France. Vous aurez peut-être vu cet écrit; jamais le despotisme, même sous Richelieu, ne s'est expliqué si crûment. Enfin le roi semble s'attribuer l'infaillibilité qu'il a ôtée au pape. *L'esprit de conseil, de justice et de raison*, dit-il, *est le caractère propre de la puissance suprême qui réside en sa personne.* Charles Ier n'en avait point tant dit en Angleterre; mais il

[1] L'Angleterre.

n'avait pas cent cinquante mille hommes sur pied, toujours à ses ordres. Tels sont les progrès de la monarchie quand elle n'a point de limites dans un corps législatif ni de frein dans l'esprit national. — Toutes ces réflexions me font errer en idée sur la face de la terre pour y chercher un asile inviolable. J'ai souvent pensé à la Corse, dont je suis assez voisin à Parme; mais l'incertitude de l'état où s'y trouvent la législation et la sûreté publiques jusqu'à ce que les Génois en soient absolument chassés et les Français sortis, la chaleur du ciel, la stérilité du sol, des mœurs que la superstition doit rendre barbares, enfin tous les inconvénients d'une situation critique et périlleuse, balancent l'envie que j'avais de me transporter dans cette île avec ma famille naissante. S'il n'y a point de possibilité morale à suivre ce projet, dites-moi du moins ce que vous feriez à ma place, avec l'antipathie de rentrer sous une puissance monarchique de qui dépend encore le peu de biens que je puis attendre de mes parents pour assurer l'état de mes enfants. Je serais allé volontiers me réfugier à Genève, et là, travailler paisiblement à un long ouvrage que je veux faire sur les *barbaries des peuples policés*. Mais, depuis que cette république eu a si mal agi envers le citoyen qui l'a le plus illustrée au dehors et peut-être le mieux servie au dedans, quoique de loin, je l'ai prise en aversion, et je n'espère me réconcilier avec elle que lorsqu'elle le sera avec vous. Quant à la Suisse, où vos ouvrages m'avaient fait désirer de trouver une retraite libre et tranquille, les injustices dont elle a payé vos éloges m'en ont dégoûté. Il est vrai que n'étant point célèbre comme vous, mon obscurité m'y procurerait peut-être le repos qui vous fuit. En un mot, cher ami, je cherche un pays où je n'entende point le peuple se plaindre du gouvernement, où l'on puisse parler avec plaisir et des lois et de leur exécution, où l'étranger n'ait rien à craindre des citoyens ni ceux-ci de leurs ré-

gisseurs. En connaissez-vous quelqu'un de cette espèce? — Mais je vous entretiens toujours de moi : c'est que j'en suis embarrassé dans le moment où je vous écris, et que je voudrais me décider pour le reste de ma vie avant trois ou quatre mois. Et vous, cher ami, que faites-vous maintenant? Ne donnerez-vous pas à Londres l'édition de vos œuvres que vous aviez projetée en Suisse? Serai-je à temps d'y paraître pour quelque chose? Je suis en vos mains pour m'acquitter d'un honneur périlleux, dont je me ferais un devoir s'il n'y allait que de ma vie à le remplir. Quelque parti que vous preniez sur mes dispositions, accordez-moi par grâce l'estampe de votre portrait, dont vous avez fait présent à des gens qui vous étaient moins attachés que moi. Vous pouvez me l'envoyer par le canal de M. Hume. Si vous me répondez, que ce soit au plus tôt, je vous en prie. J'ai besoin de vos avis et de votre amitié. Parlez-moi de votre santé, du séjour que vous habitez, du genre de vie que vous y menez, de tout ce qui vous touche et qui par là me devient cher. Combien je donnerais des années qui me sont encore destinées pour en passer une ou deux avec vous, du moins à portée de vous voir quelquefois! Mais nos jours se consument en désirs parmi lesquels les plus honnêtes ne sont pas les moins inquiétneux. Ni le méchant ni l'homme de bien ne trouvent de satisfaction sur la terre. Tout nous échappe, et la possession de ce qu'on souhaite, et le goût de ce qu'on possède. Chaque jouissance est une perte ou pour le corps ou pour l'âme, et notre existence s'écoule dans une succession de sentiments inquiets qui se détruisent et nous emportent dans leur néant. — Mais cette lettre est déjà trop longue. Adieu, mon cher et vénérable ami. Tout à vous.

L

Parme, ce 13 décembre 1766.

Voici, mon cher et malheureux ami, la quatrième lettre que je vous écris depuis votre dernière. Vous devez en avoir reçu une par le canal de M. Du Peyrou; une autre, du mois de janvier, par l'entremise de M. Suard, directeur de la *Gazette de France*; une troisième, du mois d'avril, par M. Hume. A tout cela point de réponse. Dois-je attribuer votre silence à vos chagrins? Je les ai sus bien tard, et vous ne douterez pas qu'ils ne m'aient fait une très-douloureuse impression. Mon amitié s'affecte vivement de vos malheurs, quelle qu'en soit la cause. La source en est, je le vois bien, dans une extrême sensibilité d'âme qui vous fait concevoir ou trop bonne ou trop mauvaise opinion des hommes. Il en est trop peu de votre trempe pour que vous n'ayez pas souvent à vous plaindre de la plupart. Quant à moi, mes propres défauts m'accoutument aux imperfections des autres, et, sans me sentir vil ni méchant, je ne m'étonne plus d'en trouver beaucoup de ce caractère. J'avoue, mon cher ami, qu'il y a des procédés qui semblent entraîner une foule de vertus et promettre, quelque nobles qu'ils soient, encore plus qu'ils ne renferment. Tels étaient ceux que vous avez éprouvés de M. Hume. Mais, si vous aviez bien lu son âme dans ses écrits, vous auriez vu que c'était un homme un peu froid, et que, par conséquent, une liaison intime avec lui ne vous convenait pas: car il y a beaucoup d'honnêtes gens qui ne doivent pas vivre ensemble ni se voir de trop près. Il faut tant de choses pour unir deux belles âmes, il en faut si peu pour les diviser! N'accusons dans tout cela, trop illustre Genevois, que la fragilité de notre nature qui, ne devant point durer, change à chaque instant de rapports avec tout ce qui l'environne. Ra-

rement d'accord avec nous-mêmes, peu satisfaits de notre manière d'être, comment nous accommoderions-nous longtemps de l'humeur et des façons d'autrui? Mais vous souffrez, et je ne suis malheureusement pas capable de vous consoler. Voilà ma peine. Cependant je vous suis autant et plus attaché que jamais. Eussiez-vous même des torts dans votre querelle avec M. Hume, je lui saurais toujours mauvais gré de ne vous les avoir pas pardonnés; et, s'il devait rompre avec vous, c'était avec plus de générosité, ce me semble. Que n'ai-je été à portée de vous voir dans la naissance ou les progrès de votre mésintelligence réciproque! Je me serais jeté à vos genoux pour en empêcher les suites, et, si ce n'eût été par la force de mes raisons, j'aurais obtenu par prière et par amitié la suppression de toutes les voies d'éclat. Mais enfin, mon cher ami, votre conscience vous reste pour vous faire réparer vos injustices ou supporter celles des autres. Si vous êtes prompt à l'accusation et même à l'offense, vous savez revenir de la précipitation de vos jugements désavantageux. J'ai éprouvé l'un et l'autre de votre part. Après tout, il vaut mieux passer pour imprudent que d'être injuste. Ne voyez dans ces réflexions, je vous conjure, que l'épanchement d'un cœur droit, d'un ami sincère qui s'intéresse le plus tendrement à votre repos. Ne m'imputez point de vouloir vous donner des avis lorsque vous me refusez depuis près d'un an vos conseils sur des choses essentielles à mon bonheur. Tout négligé que je suis de vous, mon amitié n'en est point altérée; elle ne peut cesser qu'avec votre probité, qui vous l'a plus acquise encore que vos talents. Si ma franchise ne vous déplaît point, écrivez-moi, je vous prie, ne fût-ce que pour me tranquilliser sur votre situation actuelle et sur le sort des lettres que je vous ai adressées. Je vous parlais bien ouvertement dans ma dernière des projets de ma retraite, que je croyais prochaine alors; mais elle se trouve encore différée,

et ma destinée incertaine jusqu'au mariage de notre prince, âgé de seize ans. J'ai trois enfants par le surcroît d'une fille qui m'est née il y a six semaines : mes ressources ont diminué d'un tiers et mes besoins augmenté d'autant. Je sens mes chaînes s'appesantir ou se multiplier par l'amour paternel et mes forces baisser par l'âge. Ce n'est plus moi que j'envisage dans l'avenir, et cela change beaucoup mes idées sur le présent. Si je pouvais cependant trouver à vivre loin d'une cour, dans un pays de liberté, je m'y traînerais à quatre pattes, mes enfants sur le dos. Je rêve toujours à la Corse, dont je suis plus voisin que vous.

En quel état est votre santé, votre âme, la disposition de vos sentiments pour moi? La chaleur de l'imagination ne s'affaiblit point chez vous; je crains que le corps n'en souffre. Un excès de sensibilité vous tue. Faites aussi peu de cas, s'il est possible, des injures que des éloges. Quand vous êtes content de vous-même, que vous importent les jugements d'autrui? Vous consoleraient-ils si vous ne l'étiez pas? Hélas! mon bon ami, vous avez des principes de morale à faire des millions d'heureux : n'aurez-vous écrit que pour le bonheur des autres et pour votre malheur? Donnez-moi la consolation de trouver dans votre exemple cette paix et cette félicité que je cherche dans vos leçons. Tout à vous du fond du cœur, avec les tendres embrassements de ma femme et de mes enfants.

P. S. C'est par M. Boswell que je vous envoie cette lettre. Bien des compliments à mademoiselle Levasseur.

by Google

PHILOSOPHES, GENS DE LETTRES

I

VOLTAIRE

Aux Délices, près Genève, 30 août 1755[1].

J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain[2]; je vous en remercie; vous plairez aux hommes à qui vous dites leurs vérités et vous ne les corrigerez pas. *Vous peignez avec des couleurs bien vraies*[3] les horreurs de la société humaine dont *l'ignorance et la faiblesse*[4] se promettent tant de *douceurs*[5]. On n'a jamais tant employé d'esprit à vouloir nous rendre bêtes.

[1] Les lettres de Voltaire à J.-J. Rousseau sont connues depuis longtemps; elles ne sauraient, par conséquent, faire partie de ce recueil. Nous nous bornerons à donner celle qu'on va lire, à cause des variantes que présente le manuscrit original conservé dans la bibliothèque de Neuchâtel. Les passages qu'on trouvera imprimés en lettres italiques, sont ceux qui diffèrent du texte déjà connu. Le texte lui-même est rétabli en note au bas de chaque page.

[2] Discours sur *l'Inégalité des conditions*.

[3] On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes, et...

[4] ... notre ignorance et notre faiblesse...

[5] ... consolations...

Il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada, premièrement parce que les maladies *auxquelles je suis condamné me rendent un médecin d'Europe nécessaire*[1]; secondement parce que la guerre est portée dans ce pays-là, et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchants que nous; je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie, où vous devriez être.

J'*avoue*[2] avec vous que les belles-lettres et les sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal.

Les ennemis du Tasse firent de sa vie un tissu de malheurs; ceux de Galilée le firent gémir dans les prisons à soixante-dix ans pour avoir connu le mouvement de la terre, et ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'ils l'obligèrent à se rétracter.

Dès que nos amis eurent commencé le *Dictionnaire encyclopédique*, ceux qui osaient être leurs rivaux les traitèrent de déistes, d'athées et même de jansénistes. Si j'osais me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la persécution pour récompense, je vous ferais voir *une troupe de misérables*[3] acharnés à me perdre du jour que je donnai la tragédie d'*Œdipe;* une bibliothèque de calomnies ridicules imprimées contre moi, un prêtre ex-jésuite que j'avais sauvé du dernier supplice me payant par des libelles diffamatoires du service

[1] ... dont je suis accablé, me retiennent auprès du plus grand médecin de l'Europe, et que je ne trouverais pas les mêmes secours chez les Missouris...

[2] ... je conviens...

[3] ... des gens...

que je lui avais rendu; un homme plus coupable encore faisant imprimer mon propre ouvrage du siècle de Louis XIV, avec des notes *où*[1] la plus crasse ignorance *débite les impostures les plus effrontées*[2]; un autre qui vend à un libraire *une prétendue histoire universelle*[3] sous mon nom, et le libraire *assez avide et assez sot*[4] pour imprimer ce tissu informe de bévues, de fausses dates, de faits et de noms estropiés, et enfin des hommes assez lâches et assez méchants *pour m'imputer cette rapsodie*[5]. Je vous ferais voir la société infectée de ce nouveau genre d'hommes inconnus à toute l'antiquité qui, ne pouvant embrasser une profession honnête, soit de laquais, soit de manœuvre, et sachant malheureusement lire et écrire, se font courtiers de la *littérature, volent des manuscrits*[6], les défigurent et les vendent. Je pourrais me *plaindre qu'une plaisanterie*[7] faite, il y a plus de trente ans, sur le même sujet que Chapelain eut la bêtise de traiter sérieusement, court aujourd'hui le monde par l'infidélité *et l'infâme avarice*[8] de ces malheureux qui *l'ont défigurée*[9] avec autant de sottise que de malice, *et qui, au bout*[10] de trente ans, vendent *partout cet ouvrage, lequel certainement n'est plus le mien et qui est devenu le leur*[11]. J'ajouterai qu'en dernier lieu, *on a osé fouil-*

[1] ... dans lesquelles...
[2] .. vomit les plus infâmes impostures...
[3] ... quelques chapitres d'une prétendue histoire...
[4] ... assez avide...
[5] ... pour m'imputer la publication de cette rapsodie...
[6] ... littérature, vivent de nos ouvrages, volent des...
[7] ... plaindre que des fragments d'une plaisanterie...
[8] ... et l'avarice...
[9] ... qui ont mêlé leur grossièreté à ce badinage, qui en ont rempli les vides avec autant, etc., etc...
[10] ... et qui enfin au bout..
[11] ... partout en manuscrit ce qui n'appartient qu'à eux, et qui n'est digne que d'eux...

lier dans les archives les plus respectables et y voler une partie des mémoires que j'y avais mis en dépôt lorsque j'étais historiographe de France, et qu'on a vendu à un libraire de Paris le fruit de mes travaux[1]. Je vous peindrais l'ingratitude, l'imposture et la rapine me *poursuivant jusqu'aux pieds*[2] des Alpes et jusqu'au bord de mon tombeau.

Mais, monsieur, avouez aussi que ces épines, attachées à la littérature et à la réputation[3], ne sont que des fleurs en comparaison des autres maux qui de tout temps ont inondé la terre. Avouez *que ni Cicéron, ni Lucrèce, ni Virgile, ni Horace ne furent les auteurs des proscriptions de Marius, de Sylla, de ce débauché d'Antoine, de cet imbécile Lépide, de ce tyran sans courage, Octave Cépias, surnommé si lâchement Auguste.*

Avouez[4] *que le* badinage de Marot n'a pas produit la Saint-

[1] ... On a volé une partie des matériaux que j'avais rassemblés dans les archives publiques pour servir à l'histoire de la guerre de 1741, lorsque j'étais historiographe de France, qu'on a vendu à un libraire de Paris ce fruit de mon travail, qu'on se saisit à l'envi de mon bien, comme si j'étais déjà mort et qu'on le dénature pour le mettre à l'encan...

[2] ... me poursuivant depuis quarante ans jusqu'au...

[3] Mais que conclurai-je de toutes ces tribulations? Que je ne dois pas me plaindre; que Pope, Descartes, Bayle, le Camoëns, et cent autres ont essuyé les mêmes injustices, et de plus grandes; que cette destinée est celle de presque tous ceux que l'amour des Lettres a trop séduit. Avouez, en effet, monsieur, que ce sont de ces petits malheurs particuliers dont à peine la société s'aperçoit. Qu'importe au genre humain que quelques frelons pillent le miel de quelques abeilles! Les gens de lettres font grand bruit de toutes ces petites querelles; le reste du monde ou les ignore, ou en rit. De toutes les amertumes répandues sur la vie humaine ce sont là les moins funestes. Les épines attachées à la littérature et à un peu de réputation...

[4] ... que ni Cicéron, ni Varron, ni Lucrèce, ni Virgile, ni Horace n'eurent la moindre part aux proscriptions. Marius était un ignorant, le barbare Sylla, le crapuleux Antoine, l'imbécile Lépide lisaient peu Platon et Sophocle, et pour ce tyran sans courage, Octave Cépias, surnommé si lâchement Auguste, il ne fut un détestable assassin que dans les temps où il fut privé de la société des gens de lettres. Avouez que Pétrarque et Boccace ne firent pas naître les troubles d'Italie, avouez...

Digitized by Google

Barthélemy, et que la tragédie du *Cid* ne causa pas les *guerres*[1] de la Fronde. Les grands crimes *n'ont été* commis[2] que par de célèbres ignorants. Ce qui fait et ce qui fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité et l'indomptable orgueil des hommes, depuis Thamas-Kouli-Kan, qui ne savait pas lire, jusqu'à un commis de la douane, qui ne sait que chiffrer. Les Lettres nourrissent l'âme, la rectifient, la consolent, *et elles font même votre gloire dans le temps*[3] que vous écrivez contre elles; vous êtes comme Achille, qui s'emporte contre la gloire, et comme le père Malebranche, dont l'imagination brillante écrivait contre l'imagination[4].

M. Chappuis m'apprend que votre santé est bien mauvaise; il faudrait la venir rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches et brouter nos herbes. Je suis très-philosophiquement, et avec la plus tendre estime, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

[1] Les troubles...

[2] ... n'ont guère été commis...

[3] ... et elles vous servent, monsieur, dans le temps...

[4] *La lettre imprimée contient ici le paragraphe suivant :* « Si quelqu'un doit se plaindre des Lettres, c'est moi, puisque dans tous les temps et dans tous les lieux, elles ont servi à me persécuter. Mais il faut les aimer malgré l'abus que l'on en fait, comme il faut aimer la société dont tant d'hommes méchants corrompent les douceurs, comme il faut aimer sa patrie, quelque injustice qu'on y essuie, comme il faut aimer et servir l'Être suprême, malgré les superstitions et le fanatisme qui déshonorent si souvent son culte.

II

D'ALEMBERT

30 juillet 1760

Je suis très-sensible, mon cher monsieur, aux bontés de madame la maréchale de Luxembourg, et je vous supplie de lui en témoigner toute ma reconnaissance. Je ne puis avoir auprès d'elle un meilleur interprète que vous. J'attends d'une heure à l'autre le moment de revoir le pauvre abbé[1], dont je me flatte enfin que la captivité va finir. Voltaire écrivait à quelqu'un ces jours passés : *C'est grand dommage qu'un si bon officier ait été fait prisonnier à l'entrée de la campagne.* Adieu, ma santé n'est pas trop bonne et tout ce qui se passe n'est pas propre à la rétablir.

Heu ! fuge, nate dea, teque his, ait, eripe flammis.
Hostis habet muros, ruit alto à culmine Troja.

Voilà, mon cher philosophe, ce que tous les gens de lettres qui pensent, doivent se dire aujourd'hui. Adieu, je vous embrasse.

1er août 1760.

Grâce à vos soins, mon cher philosophe, l'abbé est sorti de la Bastille, et sa détention n'aura point d'autres suites. Il part pour la campagne et vous fait, ainsi que moi, mille remerciments et compliments. *Vale et me ama.*

[1] L'abbé Morellet, que Rousseau venait de faire sortir de la Bastille par l'intermédiaire de la maréchale de Luxembourg. Voyez, pour plus de détails, le livre Xe des *Confessions.*

1761.

Recevez, je vous prie, mon cher monsieur, cette nouvelle édition de mes éléments de musique, à laquelle j'ai fait, ou je crois avoir fait beaucoup d'améliorations. Pardonnez-moi d'avoir mis en exemple le monologue d'Armide; vous verrez que je ne le donne que comme une leçon d'écolier, pensant d'ailleurs exactement comme vous au sujet de ce monologue. On dit que nous aurons bientôt un nouvel ouvrage de vous, le public l'attend avec impatience et je le lirai avec intérêt. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Février 1761.

J'ai lu, monsieur, ou plutôt dévoré le nouveau livre[1] que vous avez bien voulu m'envoyer, et je vous remercie également de votre souvenir, et du plaisir que vous m'avez fait. Cette éloquence du cœur, cette chaleur, cette vie, qui fait le caractère de vos ouvrages, brille surtout dans celui-ci, qui doit, ce me semble, mettre le sceau à votre réputation. Il est vrai que ce suc n'est pas fait pour tous les estomacs, et vous avez dû vous attendre à trouver des censeurs dans un pays où l'on parle tant de sentiment et de passion et où on les connaît si peu. Mais les censeurs se tairont et l'ouvrage restera. Si j'avais quelque chose à y désirer, ce serait le retranchement de la plupart des notes qui ne me paraissent pas dignes de l'ouvrage et de vous, la suppression d'une douzaine de pages tout au plus, éparses çà et là, dont le ton ne me semble pas assez noble, et peut-être l'adoucissement de quelques phrases de la préface. Mais les fautes qui n'ont besoin que d'être effacées pour être corrigées, ne sont point des fautes, surtout quand des beautés sans nombre les rachètent.

[1] *La Nouvelle Héloïse.*

Quelques personnes paraissent surprises que la Lettre sur la Comédie et *la Nouvelle Héloïse* (qui vaut mieux que l'autre) soient sorties de la même plume, mais bien loin de me joindre à ces critiques, plus ils auraient raison et plus je devrais vous remercier pour ma part. Continuez, monsieur, à méditer et à mériter du genre humain, il mérite également l'un et l'autre, et conservez votre amitié à ceux qui, comme moi, vous aiment et vous honorent [1].

15 juin 1762.

J'attendais, monsieur, comme j'ai eu l'honneur de vous le faire dire, que j'eusse achevé la lecture de votre ouvrage[2] pour vous en faire mes remercîments et pour vous en parler avec quelque détail.

Je comptais même faire mieux que de vous écrire, je me flattais d'avoir le plaisir de vous voir à Montmorency et de m'en entretenir avec vous, lorsqu'il a plu à une troupe de fanatiques qui se font appeler *Pères de la patrie* dans les gazettes, de vous persécuter pour avoir eu raison, et pour avoir donné aux hommes le plan d'une religion raisonnable. Ce malheur, auquel je prends, monsieur, toute la part qu'une ancienne amitié et la plus grande estime doivent m'inspirer, ne me laisse de force que pour vous parler de vous-même, et pour vous offrir, dans la situation où vous êtes, tout ce qui peut dépendre de moi pour l'adoucir. Si dans le dessein où vous êtes sans doute de chercher un pays où l'on puisse penser librement sur les superstitions des hommes, les États du roi de Prusse pouvaient vous convenir, les bontés dont ce prince m'honore m'en deviendraient plus chères en me mettant à portée de vous être utile. Je ne doute point qu'il

[1] Voyez dans la *Correspondance*, la réponse de Rousseau, du 15 février 1761.
[2] L'*Emile*.

n'accueillît comme il le doit un homme de votre réputation et de votre mérite; il en a trop lui-même pour ne pas sentir combien des hommes tels que vous sont rares, combien on doit être glorieux de les posséder et honteux de n'en pas sentir le prix. Si le malheur qu'il a d'être roi était auprès de vous une tache que sa qualité de philosophe et son estime pour vous ne pussent effacer, si vous craigniez de vivre dans une cour qui n'en a pourtant que le nom parce qu'il n'y a point de courtisans, vous trouveriez, je crois, à Neuchâtel, dans les États de ce même prince, une retraite telle que vous pouvez la désirez, et un gouverneur (milord Maréchal) qui vous recevrait et vous traiterait comme les patriarches de l'Ancien Testament recevaient et traitaient la vertu persécutée.

Je ne vous fais point, monsieur, d'autres offres; je ne doute point que vos amis n'y aient pourvu, si vous avez été dans le cas d'en avoir besoin ; j'ai su et je vois par moi-même le tendre intérêt qu'ils prennent à votre malheur, et cet intérêt me les fait aimer comme s'ils étaient mes égaux [1] ; je les honore aujourd'hui autant que je les respectais auparavant, et quelque juste prévention que vous ayez contre la cour, je ne doute point que vous n'ayez dit en cette occasion ce que disait Molière dans une occasion bien différente d'un mendiant qui lui rapportait un louis d'or : *Où la vertu va-t-elle se nicher?*

Si quelque chose peut adoucir votre peine, c'est de penser que depuis Socrate jusqu'à vous il y a eu des cuistres et des.... que, tandis que des imbéciles vous relèguent loin d'eux, les gens de lettres, qui savent écrire et penser, vous placent à leur tête, et que vous trouverez partout mille bouches ouvertes pour le dire et mille bras ouverts pour vous

[1] D'Alembert veut sans doute parler ici de la famille de Luxembourg.

recevoir. Votre dernier ouvrage, si plein de vérités neuves et grandes, de vertus, de sentiments et d'éloquence, met le comble à votre réputation en mettant le comble à votre malheur, et vous pouvez l'appeler l'enfant de votre douleur et de votre gloire. Les honnêtes gens (car il en est encore, et vous avez eu la consolation de l'éprouver) auront une voix plus forte que celle de l'hypocrisie et du fanatisme; et le suffrage de ces amis respectables vous fera goûter d'avance celui de la postérité qui prononcera votre nom avec respect et ne saura pas même celui de vos méprisables ennemis. Adieu, monsieur, haïssez (rien n'est plus juste) le gros des hommes comme il le mérite; mais aimez-en quelques-uns, et daignez me mettre du nombre[1].

III

DIDEROT

Janvier 1757.

Vous voyez bien, mon cher, qu'il n'est pas possible de vous aller trouver par le temps qu'il fait, quelque envie, quelque besoin même que j'en aie. Auparavant tout le monde était malade chez moi; moi d'abord qui ai été tourmenté de coliques et de dévoiement pour avoir pris de mauvais lait; ensuite l'enfant, d'un rhume de poitrine qui faisait tourner la tête à la mère et qui m'a inquiété, tant il était sec et rauque.

[1] Rousseau étant parti de Montmorency le 11 juin, pour éviter la prise de corps décrétée contre lui, cette lettre, datée du 15 et adressée à Montmorency, n'a dû lui parvenir à Motiers que beaucoup plus tard

Tout va mieux, mais le temps ne permet rien. Savez-vous ce que vous devriez faire? Ce serait d'arriver ici et d'y demeurer deux jours incognito. J'irais samedi vous prendre à Saint-Denis, où nous dînerions et de là nous nous rendrions à Paris dans le fiacre qui m'aurait amené. Et ces deux jours, savez-vous à quoi nous les emploierions? A nous voir, ensuite à nous entretenir de votre ouvrage; nous discuterions les endroits que j'ai soulignés et auxquels vous n'entendrez rien si nous ne sommes pas vis-à-vis l'un de l'autre. Vous finiriez en même temps l'affaire du manuscrit du baron, soit avec Pissot, soit avec Briasson et vous prendrez des arrangements pour le vôtre, et peut-être arrangerez-vous une troisième affaire dont je me réserve à vous parler quand vous viendrez. Voyez donc si vous voulez que j'aille vous prendre. *Je suis bien aise que mon ouvrage vous ait plu et qu'il vous ait touché*[1]. *Vous n'êtes pas de mon avis sur les ermites. Dites-en tant de bien qu'il vous plaira, vous serez le seul au monde dont j'en penserai, encore y aurait-il à dire là-dessus si l'on pouvait vous parler sans vous fâcher. Une femme de quatre-vingts ans! On m'a dit une page d'une lettre du fils de madame d'Epinay, qui a dû vous peiner beaucoup, où je connais mal le fond de votre âme.* Je vous salue, je vous embrasse, j'attends votre réponse pour vous aller prendre à Saint-Denis et même jusqu'au parc de Montmorency, voyez. Adieu, j'embrasse aussi madame Levasseur et sa fille, je vous plains tous beaucoup par le temps qu'il fait. *Jeudi.*

[1] Les trois premières lettres qu'on va lire se rattachent à la brouille qui éclata entre Diderot et Rousseau, à propos de la comédie du *Fils naturel*, et qui est racontée, en détail, dans le IXe livre des *Confessions*. C'est surtout dans les deux premières lettres qu'on trouvera les passages qui chagrinèrent tant Rousseau, et qui lui fournirent plusieurs de ses principaux griefs contre Diderot. Nous donnons en *italique* ceux de ces passages qui se trouvent transcrits dans les *Confessions*.

Je vous demande pardon de ce que je vous dis sur la solitude où vous vivez. Je ne vous en avais point encore parlé. Oubliez ce que je vous en dis et soyez sûr que je ne vous en parlerai plus.

Adieu le citoyen! C'est pourtant un citoyen bien singulier qu'un ermite.

Janvier 1757.

Il est vrai qu'il y a quinze ans que j'ai femme, enfant, domestique, nulle fortune, et que ma vie est si pleine d'embarras et de peines que souvent même je ne peux jouir de quelques heures de bonheur et de relais que je me promets. Mes ennemis en font, selon leur caractère, un sujet de plaisanterie ou d'injure. Après cela, de quoi aurais-je à me plaindre. *Je ne veux plus aller à Paris. Je n'irai plus, pour cette fois je l'ai résolu.* Il n'est pas absolument impossible que ce soit là le ton de la raison.

Vous ne savez quelle peut être l'affaire que j'ai à vous proposer, cependant vous la refusez et m'en remerciez. Mon ami, je ne vous ai jamais rien proposé qui ne fût honnête, et je n'ai pas changé de ce que j'étais.

A peine y a-t-il quinze jours que le temps où j'ai dû vous parler de votre ouvrage est expiré, il fallait en conférer ensemble; il le faut, et vous ne voulez pas venir à Paris. Eh bien, samedi matin, quelque temps qu'il fasse, je pars pour l'Ermitage. Je partirai à pied, mes embarras ne m'ont pas permis d'y aller plus tôt, ma fortune ne me permet pas d'y aller autrement, et il faut bien que je me venge de tout le mal que vous me faites depuis quatre ans.

Quelque mal que ma lettre ait pu vous faire, je ne me repens pas de vous l'avoir écrite. Vous êtes trop content de votre réponse, vous ne reprocherez point au ciel de vous

avoir donné des amis! Que le ciel vous pardonne leur inutilité!

Je suis encore effrayé du danger de madame Levasseur, et je n'en reviendrai que quand je l'aurai vue (je vous dirai tout bas que la lecture que vous lui avez faite de votre lettre pouvait être un sophisme bien inhumain), mais à présent elle vous doit la vie et je me tais.

Le lettré[1] *a dû vous écrire qu'il y avait sur le rempart vingt pauvres qui mouraient de faim et de froid et qui attendaient le liard que vous leur donniez. C'est un échantillon de notre petit babil, et si vous entendiez le reste il vous réjouirait comme cela.*

Il vaut mieux être mort que fripon; mais malheur à celui qui vit et qui n'a point de devoir dont il soit esclave!

Scipion avait pour amis tout ce qu'il y avait de grands dans la république, et je me doute bien que le chemin de Rome à Linterne et de Linterne à Rome était souvent embarrassé de litières. Mais le plus opulent des vôtres ne saurait payer le louage d'un fiacre sans se gêner, et voilà pourquoi l'on ne trouvera sur le chemin de l'Ermitage à la Chevrette que quelques philosophes pédestres, gagnant pays le bâton à la main, mouillés jusqu'aux os et crottés jusqu'au dos.

Cependant, en quelque endroit du monde que vous voulussiez vous sauver d'eux, leur amitié vous suivrait, et l'intérêt qu'ils prennent à madame Levasseur; vivez, mon ami, vivez, et ne craignez pas qu'elle meure de faim.

Quelque succès qu'ait eu mon ouvrage, et quoi que vous m'en disiez, je n'en ai guère recueilli que de l'embarras et n'en attends que du chagrin. Adieu, à samedi.

[1] Surnom que l'on donnait dans l'intimité au jeune fils de madame d'Épinay.

[2] Voyez, dans la *Correspondance*, la réponse de Rousseau à cette lettre, elle est datée du *mercredi soir* 1757, et commence par ces mots: *Quand vous prenez des engagements...*

Janvier 1757[1].

Madame d'Épinay m'a fait dire vendredi par monsieur son fils que vous arriveriez samedi et qu'il était inutile que j'allasse à l'Ermitage. Il eût été si bien à vous de venir et j'étais si convaincu que vous arriviez que je vous attendis tout le jour. Il n'est pas difficile de deviner par quelle raison une femme honnête et vraie a pu se déterminer à ce petit mensonge.

Je comprends, vous m'auriez chargé d'injures; vous m'auriez fermé votre porte, et l'on a voulu vous épargner un procédé qui m'aurait affligé et dont vous auriez eu à rougir. Mon ami, croyez-moi, n'enfermez point avec vous l'injustice dans votre asile, c'est une fâcheuse compagnie. Une bonne fois pour toutes, demandez-vous à vous-même qui est-ce qui a pris part à ma santé quand j'ai été malade? qui est-ce qui m'a soutenu quand j'ai été attaqué? qui est-ce qui s'est intéressé vivement à ma gloire? qui est-ce qui s'est réjoui de mes succès? Répondez-vous avec sincérité et connaissez ceux qui vous aiment. Si vous avez dit à madame d'Épinay quelque chose qui soit indigne de moi, tant pis pour vous; on me voit, on m'entend, et l'on comparera ma conduite avec vos discours. Je vous renvoie votre manuscrit[2], parce qu'on m'a fait assez entendre qu'en vous le reportant, je vous exposerais à maltraiter votre ami. Oh! Rousseau, vous devenez méchant, injuste, cruel, féroce, et j'en pleure de douleur. Une mauvaise querelle avec un homme que je n'estimai, et que je n'aimai jamais comme vous, m'a causé des peines et des insomnies. Jugez quel mal vous me faites. Mais je crains que les liens les plus doux ne vous soient devenus fort indifférents.

[1] Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau à madame d'Épinay, de 1757, qui commence ainsi : *Je reçois votre lettre, ma bonne amie...*

[2] De *la Nouvelle Héloïse*.

Si je ne vous éloigne point par ma visite, écrivez-le moi, et j'irai vous voir, vous embrasser et conférer avec vous sur votre ouvrage. Il n'est pas possible que je vous en écrive, cela serait trop long. Vous savez que je n'ai que les mercredis et les samedis, et que les autres jours sont à la chimie. Faites-moi signe quand vous voudrez et j'accourrai; mais j'attendrai que vous fassiez signe.

M. D'Holbach vous prie de prendre arrangement avec quelque imprimeur ou libraire, afin que l'ouvrage que vous savez puisse paraître[1].

Automne 1757[2].

Je suis fait pour vous aimer et pour vous donner du chagrin. J'apprends que madame d'Épinay va à Genève et je n'entends point dire que vous l'accompagniez. Mon ami, content de madame d'Épinay, il faut partir avec elle. Mécontent, il faut partir beaucoup plus vite. Êtes-vous surchargé du poids des obligations que vous lui avez, voilà une occasion de vous acquitter en partie et de vous soulager. Trouverez-vous une autre occasion dans votre vie de lui témoigner votre reconnaissance? Elle va dans un pays où elle sera comme tombée des nues, elle est malade, elle aura besoin d'amusements et de distractions.

L'hiver! voyez, mon ami, l'objection de votre santé peut être beaucoup plus forte que je ne le crois. Mais êtes-vous plus mal aujourd'hui que vous ne l'étiez il y a un mois et que vous ne le serez au commencement du printemps? Ferez-vous dans trois mois d'ici le voyage plus commodément qu'aujourd'hui? Pour moi, je vous avoue que si je ne pouvais sup-

[1] Voyez, dans la *Correspondance*, la réponse de Rousseau, datée de janvier 1757, et qui commence par ces mots : *J'ai envie de reprendre en peu de mots...*

[2] Les deux dernières lettres de Diderot qu'on va lire ont trait au voyage de madame d'Épinay à Genève et aux tracasseries qui en furent la suite.

porter la chose, je prendrais un bâton et je la suivrais. Et puis, ne craignez-vous point qu'on ne mésinterprète votre conduite; on vous soupçonnera ou d'ingratitude ou d'un autre motif secret. Je sais bien que, quoi que vous fassiez, vous aurez pour vous le témoignage de votre conscience; mais ce témoignage suffira-t-il seul? Et est-il permis de négliger jusqu'à un certain point celui des autres hommes? Au reste, mon ami, c'est pour m'acquitter avec vous et avec moi que je vous écris ce billet, s'il vous déplaît, jetez-le dans le feu et qu'il n'en soit non plus question entre nous que s'il n'avait point été écrit. Je vous salue, vous aime et vous embrasse [1].

Automne 1757.

Il est certain qu'il ne vous reste plus d'amis que moi; mais il est certain que je vous reste. Je l'ai dit sans déguisement à tous ceux qui ont voulu l'entendre, et voici ma comparaison: c'est une maîtresse dont je connais bien tous les torts, mais dont mon cœur ne peut se détacher. Une bonne fois pour toutes, mon ami, que je vous parle à cœur ouvert. Vous avez supposé un complot entre tous vos amis pour vous envoyer à Genève, et la supposition est fausse. Chacun a parlé de ce voyage selon sa façon de penser et de voir. Vous avez cru que j'avais pris sur moi le soin de vous instruire de leurs sentiments, et cela n'est pas. J'ai cru vous devoir un conseil et j'ai mieux aimé risquer de vous en donner un que vous ne suivriez pas que de manquer à vous en donner un que vous devriez suivre. Je vous ai écrit, homme prudent, une lettre qui n'était que pour vous et que vous communiquez à Grimm et à madame d'Épinay; et des embarras, des réticences équivalentes à de petits mensonges, des équivoques,

[1] Cette lettre-ci a été transcrite en entier par Rousseau, au livre IXe des *Confessions*, ainsi que la réponse qu'il y fit.

des questions adroites, des réponses détournées ont été les suites de cette indiscrétion ; car, après tout, il fallait garder le silence que vous m'aviez imposé, et tous vos torts avec moi ne pouvaient me dispenser de la parole que je vous avais donnée.

Autre inadvertance : vous me faites une réponse et vous la lisez à madame d'Épinay, et vous ne vous apercevez pas qu'elle contient des mots offensants pour elle, qu'elle montre une âme mécontente, que ses services y sont appréciés et réduits, et que sais-je encore? et qu'est-ce, par rapport à moi, que cette réponse? Une ironie amère, une leçon aigre et méprisante ; la leçon d'un précepteur dur à son clerc ; et voilà le coup d'œil sous lequel vous ne craignez pas de nous faire voir l'un et l'autre à une femme que vous avez jugée.

J'ignorais sans doute beaucoup de choses que peut-être il eût fallu savoir pour vous conseiller ; mais il y en avait de très-importantes dont vous m'aviez instruit vous-même et je n'ai rien entendu des autres que je ne susse comme eux. Pour Dieu, mon ami, permettez à votre cœur de conduire votre tête et vous ferez toujours le mieux qu'il est possible de faire ; mais ne souffrez pas que votre tête fasse des sophismes à votre cœur : toutes les fois que cela vous arrivera, vous aurez une conduite plus étrange que juste, et vous ne contenterez ni les autres ni vous-même.

Que deviendrais-je avec vous, si l'âpreté avec laquelle vous m'avez écrit m'avait déterminé à ne plus vous parler de vos affaires que quand vous me consulteriez? Mais tenez, mon ami, je m'ennuie déjà de toutes ces tracasseries ; j'y vois tant de petitesse et de misère que je ne conçois pas comment elles peuvent naître et moins encore durer entre des gens qui ont un peu de sens, de fermeté et d'élévation.

Pourquoi délogez-vous de l'Ermitage? Si c'est impossibilité d'y subsister, je n'ai rien à dire ; mais toute autre raison d'en

déloger est mauvaise, excepté celle encore du danger que vous y pourriez courir dans la saison où nous allons entrer. Songez à ce que je vous dis là, votre séjour à Montmorency aura mauvaise grâce. Eh bien, quand je me mêlerais encore de vos affaires sans les connaître assez, qu'est-ce que cela signifierait? Rien. Ne suis-je pas votre ami, n'ai-je pas le droit de vous dire tout ce qui me vient en pensée? N'ai-je pas celui de me tromper? Vous communiquer ce que je croirai qu'il est honnête de faire, n'est-ce pas mon devoir? Adieu, mon ami, je vous ai aimé il y a longtemps, je vous aime toujours; si vos peines sont attachées à quelque mésentendu sur mes sentiments, n'en ayez plus, ils sont les mêmes.

Neuchâtel, le 23 mars 1765[1].

Je ne me suis point hâté d'apprendre à M. Diderot la réponse que vous avez faite aux propositions de paix que je vous ai portées de sa part, mon peu de succès m'a retenu jusqu'à présent. J'en ai reçu une lettre ces jours derniers, il me demande de vos nouvelles; il me reproche ma négligence et mon silence sur la commission dont il m'avait chargé auprès de vous; il a raison, j'ai des torts vis-à-vis de lui. Ne voudriez-vous point, monsieur, par une réponse plus favorable, en diminuer le degré, et enfin celle que vous m'avez fait la grâce de me rendre, est-elle votre dernier mot? Devrais-je vous faire observer que si M. Diderot vous a manqué,

[1] Nous avons placé à la suite des lettres de Diderot le fragment suivant, comme ayant trait aux relations de ce dernier avec Rousseau. D'Escherny était un Neuchâtelois lié avec les deux anciens amis, et dont Diderot avait cru pouvoir se servir pour opérer sa réconciliation avec Jean-Jacques. On va voir que cette réconciliation n'aboutit pas.

il le reconnaît en partie et l'attribue plus à légèreté, précipitation, malentendu, qu'à un dessein réfléchi de vous nuire. Cependant il prétend que par cette note de votre Lettre à M. d'Alembert, vous l'avez percé d'un trait cruel et douloureux qui fait le malheur de sa vie; il ajoute que quelque graves que pussent être ses torts, ravir l'honneur à un homme sensible, c'est plus que lui arracher la vie, et que c'est le cas où vous êtes vis-à-vis de lui. Il y aurait de la témérité à moi de vous parler de la disposition à pardonner, naturelle aux âmes grandes et généreuses. J'ignore vos motifs ; mais quels qu'ils puissent être, quelque atrocité, quelque noirceur que je suppose aux procédés de M. Diderot, je mets les choses au pis, pourrez-vous refuser l'oubli du passé et le désaveu de cette note funeste à un ami de vingt années, que vous avez blessé mortellement, et qui vous en prie, en vous demandant grâce...?

IV

CHAMFORT[1]

Paris, ce 14 mai 1764.

Quoique vous souhaitiez d'être oublié, vous ne voulez sûrement pas l'être de ceux qui vous ont des obligations. C'est à ce seul titre que je vous envoie une petite pièce qu'on

[1] *J. B. Nicolas, dit Chamfort*, poëte et littérateur, né en 1741 en Auvergne, mort à Paris en 1794. — Secrétaire des commandements du prince de Condé en 1770. Lecteur de madame Élisabeth; reçu membre de l'Académie française en 1781. — A la Révolution, il fut nommé conservateur de la Bibliothèque nationale. Ses écrits les plus estimés sont : *les Éloges de Molière* et de *La Fontaine; la Jeune Indienne* et le *Marchand de Smyrne*, comédies; *Mustapha et Zéangir*, tragédie.

a jouée ici[1]. Vos ouvrages ont fait pendant longtemps mon étude et mes délices, ils sont le portrait de l'homme naturel. Le caractère de Betty leur doit sans doute beaucoup. Quelque détaché qu'on soit de la gloire, il me semble qu'il est beau de dire aux hommes des vérités assez essentielles pour qu'ils soient étonnés de ne pas les avoir sues plus tôt. C'est ce que vous avez fait, monsieur, vous les avez présentées sous un jour si lumineux, que placées ensuite sur le théâtre, elles ont des droits sur le cœur de tous les hommes. Voilà, ce me semble, ce qui distingue les vérités utiles et nécessaires des vérités abstraites et métaphysiques.

Si je vous avais déplu par cet hommage pur et désintéressé, je vous prierais de pardonner au zèle indiscret d'un jeune homme, qui ne croit pas que votre sagesse vous rende insensible au plaisir d'inspirer des sentiments vertueux.

Je suis avec tout le respect dû à vos talents qui, chez vous, sont des vertus, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur[2].

Paris, ce 15 août 1764.

J'ai l'honneur de vous envoyer une pièce que l'Académie française a couronnée[3]. Vous sentez que ce n'est pas cette circonstance tout à fait étrangère à mon ouvrage, qui m'a donné l'idée de vous le faire parvenir; c'est qu'il y a des choses honnêtes que j'ai eu le bonheur de sentir vivement.

C'est vous, monsieur, qui par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire[4], m'avez appris qu'il y avait des hommes assez lâches pour insulter à vos malheurs. Je ne

[1] *La Jeune Indienne*, comédie en un acte, en vers, représentée en 1764.
[2] La réponse de Rousseau à cette lettre est du 24 juin 1764.
[3] *Epître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils.*
[4] Du 24 juin précédent.

vois partout que des gens qui vous estiment, qui vous honorent, qui vous révèrent, et même qui en font une profession publique. Ceux mêmes qui vous ont persécuté assurent, avec l'air de la bonne foi, qu'ils n'ont cédé qu'à regret à la nécessité do remplir leurs devoirs d'hommes publics, et il n'a tenu qu'à moi de vous faire tenir cette lettre sous le cachet d'un de ceux qui ont paru le plus animés contre vous. Ils publient hautement qu'ils font leurs délices de la lecturo de vos ouvrages. Je ne sache que vous, monsieur, qui ayez jamais arraché de pareils aveux, et quand même ils parleraient contre leur pensée, ce serait une nouvelle victoire que vous remporteriez sur vos ennemis.

Je me joins, monsieur, à tous les cœurs honnêtes pour vous assurer d'un profond respect avec lequel je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur [1].

P. S. Si vous me faites l'honneur de me répondre, mon adresse est à l'hôtel des Suisses, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Paris, ce 25 octobre 1764.

Je vous remercie de la lettre dont vous m'avez honoré [2] et des objections que vous m'avez faites contre monouvrage. Vous n'aimez pas à me voir faire le grand-père à vingt-trois ans et vous croyez que ce n'est pas moi qui parle. J'avoue que je me suis un peu travesti, mais j'ai senti véritablement moi-même en différentes occasions ce que je mets dans la bouche du personnage que je fais parler. Il suffit, ce me semble, que le personnage soit assez honnête pour que je n'aie point à rougir de m'identifier avec lui; le maître d'Émile ne serait pas

[1] Voyez la réponse de Rousseau, du 6 octobre 1764.
[2] Du 6 octobre précédent.

moins intéressant quand même il n'aurait pas fait l'éducation de son charmant élève.

Vous blâmez, monsieur, l'endroit où je dis que la jeunesse est douée d'une excessive confiance aux vertus humaines. J'ai voulu dire seulement que la jeunesse voyait la vertu partout, et je suis très-éloigné de croire qu'il n'y en ait point sur la terre. Ce couplet m'est venu tout entier au sortir d'un repas, où un jeune homme sans expérience avait développé devant deux vieillards une âme admirable, avec une naïveté qui le supposait absolument privé de la connaissance des hommes. Les deux vieillards, par différents gestes et par des signes de tête, avaient l'air de se dire : oh ! qu'il est dupe, et mon charmant jeune homme était comme M. de Pourceaugnac entre Éraste et Sbrigani. Je vous cite ce trait pour avoir l'occasion de vous dire que j'ai écrit cette pièce par sentiment et sans charlatanerie.

J'ignore, monsieur, quels sont les endroits que vous avez trouvés d'une philosophie trop renforcée. Je ne serais pas surpris qu'il y en eût plusieurs ; vous connaissez mieux que personne les causes morales et politiques qui font germer dans une âme un peu haute les principes de cette philosophie désolante, mais peut-être nécessaire en ce pays-ci, qui place la source des vertus dans un orgueil éclairé. En voyant la vertu toujours dangereuse ou du moins inutile, le vice toujours heureux dans l'acception vulgaire de ce mot, que doit faire une âme élevée ? renoncera-t-elle à la vertu ? Elle cessera plutôt d'exister. Il ne lui reste donc plus qu'à se retrancher dans une fierté sage et inébranlable, et dans une sorte de misanthropie qui, en lui laissant l'amour des hommes en général, l'éloigne de chaque individu, excepté de ceux à qui elle tient par des devoirs naturels ou civils qu'elle se fait toujours un bonheur de remplir. Qu'à l'appui de ces principes viennent ces brillantes maximes sur le mépris de la

gloire répandues dans plusieurs livres d'ailleurs très-utiles, on éprouve, dès l'âge de vingt ans, un vide, un dégoût, qu'on n'aurait connus qu'à soixante, si l'on eût eu un peu plus de sagesse et moins de philosophie. La jeunesse de Paris est divisible en deux classes; l'une de jeunes gens qui ont les sens usés par les plaisirs, et l'autre de ceux qui ont un esprit et une âme blasés par cette philosophie meurtrière. Pardonnez-moi ce détail, monsieur, mon dessein n'était que de me justifier, je ne m'aperçois pas que je vous fais part de votre bien. Si quelque chose me console d'être tombé dans la faute que vous me reprochez, c'est qu'elle m'a procuré de votre part une idée vraiment philosophique dont je ne manquerai pas de faire usage dans le premier écrit de ce genre que mes occupations me permettront de composer.

Au reste, monsieur, vous saurez que mon coup d'essai m'a déjà causé des désagréments. On a écrit une lettre à un docteur de Sorbonne dans laquelle on m'accuse de nier l'immortalité de l'âme et d'attaquer la religion de Jésus-Christ. Le malheureux janséniste qui a griffonné ce papier dit que je suis un débauché, qui ai distillé le poison de l'amour sur un théâtre (vous n'êtes pas obligé de savoir que jusqu'ici mes mœurs sont irréprochables). Il opine déjà à me chasser du royaume; il insulte l'Académie qu'il assure être composée d'incrédules. Croyant me faire tort, il déclare que je parais avoir vos principes, et que vous devez beaucoup rire de les voir couronnés par l'Académie et proscrits par la Sorbonne.

Je m'occupe dans ce moment-ci à composer une tragédie intitulée *Ino*. La Grange-Chancel a traité ce sujet à sa manière romanesque, mais il est par lui-même si intéressant qu'il a réussi malgré ce défaut et malgré le style maniéré de cet auteur. Ce travail m'occupera vraisemblablement une année; j'espère donner ensuite deux Épîtres philosophiques à l'Académie, non pas que je tienne aux prix plus qu'à autre

chose, mais c'est un moyen de jetter dans le public, avec succès, des écrits qui, sans le sceau de l'Académie, ne font aucun effet, quand l'auteur n'a pas de réputation. J'espère, monsieur, que vous voudrez bien m'honorer de vos bontés et de vos avis, je sens que je le mérite du moins par le désir que j'ai d'en profiter, par mon amour pour les choses honnêtes, par mon respect pour vous et par les vœux que je forme pour votre bonheur.

Il est certain que je sens vos maux très-vivement, mais ce qui doit vous consoler, c'est que vous avez pris dès longtemps l'habitude de vivre dans la retraite, dans le mépris de la fortune et de l'opinion et qu'on peut mener cette vie-là à Motiers comme à Montmorency. L'estime de l'Europe vous a suivi dans votre nouvel asile. Vous avez perdu la société de quelques amis respectables, mais ici vous auriez vu mourir sous vos yeux un de ceux qui vous étaient le plus chers[1].

J'espère, monsieur, que vous ne prendrez pas pour de l'indiscrétion ce qui n'est que l'effet du tendre attachement que je sens pour vous, sans avoir jamais eu le bonheur de vous voir. Malgré le respect que j'ai pour vous, je me sens aussi à mon aise en vous écrivant que si j'écrivais à mon père. Il ne m'est pas possible d'avoir d'autres sentiments pour vous et la raison que je puis vous en donner, c'est que j'aime l'honnêteté comme à mon âge on aime d'ordinaire les plaisirs. Je vous demande en grâce, monsieur, de m'accorder vos conseils quand vos occupations vous permettront de m'accorder un quart d'heure de votre temps.

Je suis avec respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

P. S. Depuis cette lettre écrite, monsieur, j'en ai reçu une d'un de mes amis à qui j'avais communiqué la réponse

[1] Le maréchal de Luxembourg.

dont vous m'avez honoré. Je ne puis me refuser le plaisir de transcrire ici un endroit de cette lettre où il me parle de vous. Vous y verrez à quel point vous inspirez l'estime, non cette estime vague et frivole qui est toujours le prix de la célébrité en quelque genre que ce soit, mais ce sentiment mêlé de respect et d'une tendre amitié, qui ne s'accorde qu'à ce mélange si rare de vertus et de talents.

Il est vrai que l'homme qui m'écrit est un des plus vertueux hommes du royaume et est pour moi, qui le connais parfaitement, la vertu sur la terre, et la vertu la plus épurée et la plus incorruptible. Voici ce qu'il m'écrit :

« Vos lettres n'ont pas besoin d'être si bien accolées, mon cher ami, pour me faire grand plaisir, mais je vous assure que vous m'en avez procuré un bien vif en m'envoyant celle de cet homme honnête que je porte dans mon cœur. Je vous avouerai que, quoique je ne le connaisse pas, j'ai cent fois été tenté de lui écrire de la plénitude de mon cœur et que je n'ai été arrêté que par la crainte de lui paraître ridicule. Je vous avoue que, pour moi, c'est l'homme du siècle et de beaucoup avant les autres. J'ai fait, en lisant ses ouvrages, une remarque que je crois très-vraie, c'est qu'il n'a pas une idée adoptée ; elles sont toutes senties, toutes partent du fond d'un cœur sensible et honnête, de cette âme tendre et fière. Je ne me consolerai jamais d'avoir pu le connaître et d'avoir à mourir sans l'avoir connu. Je sais que je n'avais pas de quoi l'intéresser fortement par mon esprit, mais j'ai l'amour-propre de croire qu'il n'aurait pas dédaigné mon amitié, si j'avais pu lui faire connaître l'amour que j'ai pour la vertu et la profonde estime que j'ai pour lui. *Erit ille mihi semper deus.* Je passerais bien un peu pour hérétique si je disais cela dans ce pays-ci, devant les gens avec lesquels je suis condamné à vivre ; mais savez-vous ce que je fais ? je le dis, et on en pense ce qu'on veut. »

Ce pays dans lequel cet homme honnête est condamné à vivre, c'est la Cour à laquelle il est attaché en qualité de gentilhomme de la manche des enfants de France. Avec la fortune la plus médiocre, il trouve le moyen de faire des heureux, et malgré sa véracité sans exemple, il y jouit de cette considération que les méchants accordent malgré eux à la vertu. Son nom est d'Angivillers, je vous le nomme parce que vous pourriez par hasard en avoir entendu parler dans ces termes. Voilà ce que pensent et sentent à votre égard les seuls hommes dont on puisse estimer le suffrage. Puisse cette lettre vous prouver à quel point vous l'avez et me faire paraître un peu plus digne de vos bontés, en vous apprenant que, malgré mon extrême jeunesse, un homme véritablement vertueux m'honore de l'amitié la plus tendre et même du nom de son fils.

V

DUCLOS[1]

Paris, le 14 février 1759.

Vous ne devez pas douter, monsieur, que je ne fasse tout ce qui dépendra de moi pour vous procurer la justice qui vous est due[2]. Je vous approuve fort de réclamer tous vos

[1] *Ch. Pineau-Duclos*, moraliste et historien, né en 1704 à Dinan, mort à Paris en 1772. — Historiographe de France. — Membre de l'Académie des inscriptions. — Secrétaire perpétuel de l'Académie française en 1755. — Ses œuvres principales sont : *l'Histoire de Louis XI; Considérations sur les mœurs*, et des *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et Louis XV.*

[2] Les deux premières lettres de Duclos ont rapport aux démêlés que Rousseau eut avec la direction de l'Opéra, à propos de son *Devin du Village*. Pour bien les comprendre, voyez, dans la *Correspondance*, la longue lettre de Rousseau à M. Lenieps, du 25 avril 1759. Rousseau y parle de ces lettres de Duclos.

droits; il vous est assurément bien permis d'être jaloux du peu que vous vous êtes réservé. Je serai toujours très-flatté des témoignages d'amitié que vous voudrez bien me donner, et vous avez grande raison de penser que la mienne pour vous sera inaltérable. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Paris, le 19 février 1759.

MM. Rebel et Francœur ne font, monsieur, aucune difficulté de vous rendre vos entrées, et comme ils n'étaient pas les maîtres de l'Opéra lorsqu'on vous les refusa, ce refus ne doit pas être regardé comme étant de leur fait. Je n'ai rien aperçu dans votre première lettre que vous puissiez regretter d'avoir écrit. En tout cas, vous savez bien que je ne ferai jamais rien d'indiscret contre vous, et que je chercherai toutes les occasions de vous prouver mon estime et mon amitié.

21 octobre 1760.

Je ne vous dirai pas sitôt assez, y eût-il le triple de volumes[1]. Faites-moi le plaisir de me dire le nom de l'auteur, je vous garderai le secret. Quel qu'il soit, je l'aime beaucoup. Dites-le-lui, si vous n'êtes que l'éditeur; je vous ai promis de ne vous point faire d'observations, je vous tiens parole, mais je vous promets bien de relire l'ouvrage. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] Il est question ici, ainsi que dans les cinq lettres suivantes, de *la Nouvelle Héloïse*, que Rousseau avait envoyée à Duclos, avant qu'elle ne parût, et sans lui en nommer l'auteur.

Octobre 1760.

Vous me demandez des critiques[1], monsieur, si elles étaient mauvaises vous n'en auriez que faire, si elles sont bonnes elles sont inutiles aujourd'hui. Voici cependant quelques observations. Il me semble qu'il manque trois ou quatre lettres de liaison dans le premier volume, il y a d'ailleurs une obscurité sur l'époque de la première faiblesse de Julie, le bosquet de Clarens peut induire en erreur là-dessus.

Je n'aurais pas voulu de la lettre sur l'Opéra dans le second, cela est trop personnel à l'éditeur et trop animé pour votre héros, qui a bien autre chose à penser et surtout à sentir.

J'aurais voulu aussi supprimer quelques notes, mais il y en a d'excellentes; je n'aime pas celle de la 16e lettre du tome III, ni même ce qui l'amène. J'avoue cependant que certaines choses qui m'ont un peu blessé donnent occasion à des réflexions et des réponses admirables. Il y aura dans le cours de l'ouvrage des obscurités pour le commun des lecteurs qui seront bien claires et bien précieuses à de certaines âmes. Cela ne réussira pas médiocrement pour le petit nombre, et cela sera célèbre pour tous. J'attends le reste avec impatience et mon plaisir se soutient. Je vous fais peu de critiques, peut-être en trouverez-vous trop ; mais il me faudrait bien d'autres détails si j'entrais dans ceux qui m'enchantent. Comment l'avocat des sauvages a-t-il développé tant de délicatesses d'amour et de vertu dont le germe est sans doute dans le cœur, mais que la société seule, quoique très-corrompue, a pourtant développée? Je crois que le petit nombre de lecteurs faits pour l'ouvrage fera la loi aux autres et qu'il aura le plus grand succès. Ce que je vous ai dit sur l'auteur partait d'un intérêt d'amitié et non pas d'une curiosité indiscrète.

[1] De *la Nouvelle Héloïse.*

Si l'ouvrage est de vous, j'en suis bien aise, parce que je vous aime; s'il n'en est pas, j'en serai encore plus aise, parce que j'aime mieux qu'il y ait deux hommes capables de le faire qu'un seul. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Novembre 1760.

Je suis très-flatté que vous ayez désiré mon approbation, mais je ne vous pardonne de n'en avoir pas été sûr d'avance, que parce que ce n'est qu'une faute de jugement, ou plutôt un compliment; car je veux croire que vous n'en doutiez pas, ou sur quels lecteurs comptiez vous donc? Mon plaisir va croissant, je vous réponds que je ne trouve pas l'ouvrage *feuillu*. Je voudrais qu'il eût vingt volumes, ils me délasseraient du *Dictionnaire*. Je désirerais, comme lecteur et citoyen, qu'il fût d'un autre que de vous; comme ami, je serais fâché qu'il n'en fût pas. Vous me rendez, je crois, la justice de croire qu'en vous parlant ainsi je ne pompe pas votre secret; quand je suis curieux, je fais mes questions crûment; ainsi ne me répondez pas à cet article-là. Que de caractères honnêtes et très-différents entre eux! Ce n'est pas seulement une lecture de plaisir, c'est un bon livre; je ne vous aurais rien dit, ni en bien ni en mal, si vous ne me l'aviez demandé.

A présent que j'ai vu l'ouvrage, je vous dirai que je désapprouve fort l'idée de préface que vous m'avez dite. Si vous regardez cet ouvrage comme dangereux, même pour des filles, je vous déclare que vous n'êtes pas digne de le lire. Eh vite, le volume suivant. Je vous embrasse de tout mon cœur[1].

[1] Voyez, dans la *Correspondance*, la réponse de Rousseau à cette lettre. Elle est du 19 novembre 1760.

Novembre 1760.

Eh promptement le sixième[1] ! Que je suis bien fâché qu'il soit le dernier ! Vous avez raison de penser que nos goûts ont beaucoup de rapports, et vous pourriez y ajouter nos opinions; je ne crois pas que nous nous soyons mal connus, mais nous nous sommes trop peu connus. Vous auriez un grand tort de supprimer les deux dernières parties, l'ouvrage est trop fait pour qu'il puisse se passer de dénoûment, je dis même qu'il faudra l'addition de l'histoire d'Édouard. C'est précisément parce que je la comprends dans le peu qui en est dit, que j'en désire le développement. Je vous prie de le regarder comme un devoir, non d'auteur mais de philosophe citoyen. Je pense encore que vous devez, dans la préface, prévenir le lecteur sur la longueur ou plutôt l'étendue de deux lettres du quatrième tome et de deux du cinquième. Elles feraient, à l'exception de celle sur l'Élysée, un excellent traité séparé, mais qui ne sera pas lu avec tant de plaisir dans le lieu où il se trouve, parce qu'il suspend un intérêt très-vif. Les philosophes qui ne goûteront pas Julie sont privés de bien des lumières; ne regrettez pas leur suffrage. A l'égard des dévots, Wolmar m'alarmerait pour l'éditeur, si je n'espérais pas qu'ils sauront quelque gré à celui qui, en ébranchant l'arbre, en défend le tronc contre ceux qui veulent l'arracher. Le temps qui court doit les avoir préparés à cette distinction, qu'ils n'auraient sûrement pas faite autrefois.

Mandez-moi quand nous aurons l'ouvrage, je suis très-pressé d'en être possesseur et d'en dire mon sentiment. Puisque vous me parlez du port, vous avez eu tort de le payer, vous pouviez bien penser que je n'y manquerais pas.

Si vous avez quelque chose à me répondre sur mes observations, n'attendez pas que vous m'envoyiez le sixième. Vous

[1] Le sixième cahier de *la Nouvelle Héloïse*.

me ferez même plaisir en me l'annonçant, j'en jouirai d'avance en prévoyant le temps de le recevoir. *Vale et me ama.*

1760.

Je serais bien fâché, monsieur, que vous eussiez supprimé les deux dernières parties, surtout la sixième. Je n'aurais pas eu la valeur d'une feuille à retrancher sur tout l'ouvrage, si j'avais été le maître du manuscrit. J'attends avec impatience que l'édition paraisse pour la relire, les dévots ne le prendront pas médiocrement bien ou mal. Je suis chargé de vous faire une proposition de la part de M. de Bastide. Voudriez-vous lui donner, pour un ouvrage périodique qu'il projette, votre ouvrage sur *l'Éducation* moyennant quatre louis par feuille [1]? Je sais que vous m'avez dit qu'il ne pouvait pas s'imprimer ici; mais je me rappelle aussi que ce qu'il y a de critique n'est que vers le second volume. On consentirait à ce que vous arrêtassiez où vous le jugeriez à propos, et vous seriez toujours en état et en droit de traiter du reste avec un libraire qui réunirait ce qui aurait paru par morceaux. Faites-moi, je vous prie, réponse là-dessus au plus tôt, parce que M. de Bastide irait vous trouver et prendre avec vous tous les arrangements qui vous conviendraient.

Je serais fort curieux de lire le morceau que vous avez fait sur la Providence. Je vous embrasse de tout mon cœur.

8 décembre 1760.

Vous m'avez mis bien à l'aise, monsieur, en me permettant de dire d'avance mon sentiment sur votre ouvrage [2], et

[1] Voyez, au livre IXe des *Confessions*, ce que Rousseau dit de ce M. de Bastide, et des offres que lui faisait ce dernier pour acquérir ses ouvrages.

[2] *La Nouvelle Héloïse.*

je m'en suis acquitté en pleine Académie et dans plusieurs lieux à peu près aussi secrets. Je serai fort trompé, mais très-peu humilié, si cela n'a pas le plus grand succès. J'ai remis à M. de Bastide le manuscrit sur *la Paix perpétuelle*[1], et je vous exhorte fort à faire paraître successivement tous les ouvrages de l'abbé de Saint-Pierre. En vous faisant honneur, cela vous serait très-utile, et il me semble qu'il est aussi honorable de vivre des fruits de son travail et de son esprit que de sa terre. M. de Bastide a voulu absolument déposer une somme chez moi que je vous enverrai par la voie que vous me marquerez; j'ai rendu à madame de Chenonceaux la lettre imprimée à Berlin[2].

M. de Bastide m'a parlé d'un conte fort agréable que vous avez; si vous voulez me le confier, cela me fera plaisir. Il m'a dit aussi que vous ne vouliez pas qu'on changeât un mot dans votre manuscrit[3]. Je ne suis pas minutieux; mais il y en a un qui n'est sûrement pas dans votre façon de penser, et qui n'est pas décent, c'est celui de secte en parlant du christianisme; j'y substituerais celui de culte ou je répéterais le mot de christianisme; voyez et jugez.

Robin m'a dit que l'édition n'étant partie de Hollande que le 22 novembre, il ne la recevrait que vers la fin de celui-ci. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Commencement de 1761.

Je vous renvoie le conte[4] que j'ai lu avec plaisir; mais je ne crois pas qu'il puisse paraître ici sans vous commettre.

[1] Rousseau avait consenti à céder à M. de Bastide son extrait de la *Paix perpétuelle* de l'abbé de Saint-Pierre, pour être inséré dans un journal périodique, appelé *le Monde*.

[2] La Lettre à Voltaire sur son poëme du *Désastre de Lisbonne*, imprimée à Berlin, sans l'aveu de Rousseau, par M. Formey.

[3] Du *Projet de paix perpétuelle*.

[4] *La Reine fantasque*.

Je trouve que l'abrégé de l'abbé de Saint-Pierre vous convenait très-fort, et par l'échantillon que j'ai vu, l'ouvrage vous ferait honneur et, ce qui doit vous toucher davantage, serait très-utile[1]. Vous avez tout ce qui pourrait vous faire de sots ennemis et vous joueriez sur votre gain. A l'égard de *Julie*, il y en a six exemplaires qui courent le monde et que Rey a donnés. Quoique l'ouvrage soit bon intrinsèquement, vous savez qu'il y a des choses qui peuvent être mal interprétées, et faire arrêter le livre assez longtemps pour faire naître des contradictions pour le débit et occasionner des contrefaçons. Si vous ne traitez Rey que comme une bête, vous lui ferez grâce. Cet étourdi grossier s'imagine-t-il que c'est sans raison que vous avez fait imprimer en Hollande et que vous lui avez donné pour cent louis ce qui pouvait vous en valoir ici cinq cents? Donnez-moi, je vous prie, de vos nouvelles par la poste, je vous embrasse de tout mon cœur.

1761.

Je vous envoie, monsieur, ce que vous m'avez fait la politesse de me demander[2]; mais je vous prierai aussi de m'en dire votre avis; j'aurai le plaisir, quel qu'il soit, d'avoir un jugement sans passion. J'ai bien encore une misère intitulée : *Madame de Luz*, que je vous enverrai dès que je l'aurai recouvrée.

J'attends avec autant d'impatience la seconde lecture de la *Julie* que le public en a pour la première. Je ne conçois pas qu'après les plates étourderies de Rey, vous lui ayez con-

[1] On sait que Rousseau projetait de faire des extraits de tous les volumineux manuscrits de l'abbé de Saint-Pierre. Il n'en fit que deux : celui sur la *Paix perpétuelle* et celui sur la *Polysynodie*.

[2] Sans doute un des ouvrages de Duclos.

fié votre second ouvrage[1]. Recommandez-lui du moins d'être plus exact.

J'eus le plaisir hier d'entendre M. le maréchal de Luxembourg me parler de vous comme j'en pense; je l'en aime, l'en estime et l'en respecte davantage.

Vous m'aviez annoncé une seconde préface raisonnée sur la *Julie*. Quand paraîtra-t-elle? Je suis avide de tout ce qui vient de vous. J'ai envoyé chez M. de Bastide qui prétend que *la Paix perpétuelle* est encore chez l'examinateur. Quand je le verrai, je tâcherai de vous délivrer de ses impressions. Vous me répondrez quand cela vous conviendra; je vous écris de même, et là-dessus je vous embrasse de tout mon cœur.

Paris, ce 12 mars 1761.

Je comptais toujours vous porter ma réponse moi-même; mais je suis retenu journellement par des entraves académiques, et la semaine sainte n'est pas plus libre pour moi qu'une autre. J'espère cependant aller vous voir dans les premiers beaux jours, et comme cela ne se bornera pas à une visite, vous croyez bien que j'aurais été charmé de rendre mes respects à M. et à madame de Luxembourg, à qui je rends dans mon cœur l'amitié qu'ils ont pour vous : j'ai déjà éprouvé qu'il y a des grands qui en sont capables; les gens de lettres n'en doivent attendre que de leurs égaux, ou de ceux dont le rang leur est très-supérieur. J'ai reçu hier les estampes de la *Julie*, j'en suis très-content, mais je crains qu'elles ne soient un peu trop grandes pour le format du livre. Projetteriez-vous par hasard une édition in-8°? je serais bien aise de le savoir, afin de ne pas faire relier le mien. J'ai

[1] Le *Contrat social*.

été frappé d'une chose dans votre seconde préface; l'auteur fait plusieurs réponses que vous m'avez écrites, mais je ne vous avais certainement pas fait les mêmes objections. Nous causerons de cela et d'autres choses, lorsque nous nous verrons; en attendant, je vous embrasse de tout mon cœur.

Le projet de la *Paix perpétuelle* est si bien reçu que vous auriez grand tort de ne pas continuer l'entreprise de l'abbé de Saint-Pierre, vous le devez au public et par conséquent à vous-même.

Printemps 1761.

Les deux livres reliés sont des doubles de M. de Mirabaud, qui m'a laissé ses livres. Il est bien singulier que vous ne receviez pas ce que je donnerai sûrement, je vous les renvoie donc. Je compte aller vous voir aux premiers beaux jours. Je suis dans le moment si enfoncé dans les épreuves du *Dictionnaire* qu'il faut rendre sur-le-champ, que je n'ai que le temps de vous embrasser de toute mon âme, mon cher ami. Je ne sais pas ce que vous pensez du succès de la *Julie;* mais, à moins que je ne sois comme ceux qui ont la jaunisse, je ne rencontre que des gens engoués de l'ouvrage.

Paris, ce 24 mai 1762.

Je viens de recevoir, mon cher citoyen, avec la plus vive reconnaissance, l'ouvrage que vous m'avez fait remettre[1], et je ne doute pas que je ne vous aie encore plus d'obligation lorsque je l'aurai lu. Si je ne vous ai pas vu depuis longtemps, je me flatte que vous ne me soupçonnez pas de refroidissement. Un travail continuel et indispensable ne m'a

[1] L'*Émile* qui venait de paraître.

permis de sortir d'ici que pour aller voir une mère respectable de quatre-vingt-dix-huit ans, et ce temps, le mieux employé de ma vie, il a fallu le réparer ici comme s'il eût été perdu ; j'espère cependant aller cet été vous voir et vous embrasser de tout mon cœur.

Paris, le 12 juin 1762.

Un rhume opiniâtre, mon cher citoyen, m'a empêché de voyager ; je comptais cependant aller vous voir incessamment, mais on vient de m'apprendre que je ne vous trouverais pas chez vous[1]. J'en conçois les raisons, et comme vous pouvez avoir des mesures à prendre, j'ai six cents livres à vous offrir que je remettrai à qui vous me marquerez. Je prends, je crois, la meilleure voie qu'il y ait pour vous faire rendre ma lettre. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Paris, ce 25 août 1762.

J'ai été très-sensible, mon cher citoyen, à la marque de souvenir que vous m'avez donnée ; mais vous n'y parlez ni de votre santé, ni de l'état de vos affaires ; j'en entends parler si diversement que je n'en croirai que vous. Avez-vous en effet éprouvé l'ostracisme de Genève[2] ? Dites-moi ce que cela signifie. Qui et quels sont vos persécuteurs ? Quelque imprudence que vous ayez pu faire, vos intentions ont sûrement été droites. Je me flatte que vous me trouverez à votre égard ce que je dois être. Parlez-moi de vous, de votre situation, de vos affaires, parlez-m'en avec étendue, vous n'en parlerez jamais longuement. Je n'ai rien à vous marquer d'ici, parce que j'ignore ce qui peut vous y intéresser ; mais

[1] C'était la veille, le 11 juin, que Rousseau avait fui de Montmorency pour se retirer en Suisse.

[2] Duclos fait allusion à ce qui s'était passé à Genève, où l'*Émile* avait été brûlé par la main du bourreau.

je vous répondrai à ce que vous me demanderez. Je vous embrasse mille fois de tout mon cœur.

Paris, le 17 décembre 1762.

Vous auriez grand tort, mon cher citoyen, de me soupçonner de refroidissement pour vous, je n'ai que des motifs de redoubler d'intérêt. Vous êtes du très-petit nombre d'hommes que j'aime le mieux et avec qui je voudrais vivre pour la sûreté et pour l'agrément. Je suis sûr que vous êtes persuadé de ce que je vous dis. Je n'ai eu aucun éclaircissement à vous donner d'ici, voilà ce qui m'a empêché d'écrire, mais vous auriez eu trente lettres successives, si j'avais eu successivement trente choses à vous mander et aucun égard ne m'aurait retenu. Je me souviens que vous m'avez dit un jour : écrivons-nous quelquefois, sans nous astreindre aux réponses régulières. Etant jeune et vivant jeunement, je voyais mes maîtresses avec les transports que la vivacité de mon caractère et la force de ma santé vous font aisément supposer, mais je leur écrivais rarement.

Je dois encore vous dire que j'ai actuellement un travail forcé qui consiste à faire des extraits de pièces que je n'ai que pour un temps et qui sont nécessaires à mon histoire, car je veux remplir mon devoir, et peut-être trouvera-t-on un jour que je ne m'en suis que trop scrupuleusement acquitté[1]. Bonjour, mon cher citoyen, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

J'ai entendu parler d'une lettre que vous avez écrite à l'avocat général, je serais bien aise de la voir.

Paris, le 12 avril 1763.

Je n'apprends que dans le moment, mon cher citoyen, que

[1] Il était, on se le rappelle, historiographe de France.

vous m'avez envoyé un exemplaire de votre réponse à l'archevêque[1]. Elle ne m'est point parvenue, j'en ignore les raisons; mais je n'en suis pas moins sensible à cette marque de votre souvenir qui me sera toujours infiniment cher. Tôt ou tard, le hasard me procurera le plaisir de lire l'ouvrage. J'ai été vivement touché du détail que vous m'avez fait de ce qui s'est passé à Genève à votre sujet. Vous avez bien raison de penser que votre arrivée dans votre patrie n'y serait désagréable qu'à vos ennemis qui n'oseraient manifester leur haine; j'ai vu quelques Genevois ici qui en sont fort persuadés. Ne croyez pas avoir perdu aucun ami parmi nous, votre malheur vous en a fait de nouveaux. Quand je dis votre malheur, c'est que je ne doute point que vous ne regrettiez Montmorency et surtout le maître du château[2]. Je l'aime de tout mon cœur à cause des sentiments que je lui connais pour vous. Je trouverai peut-être d'ici à quelque temps une de vos plus dignes amies, madame de Boufflers, qui part pour Londres, où je compte aller passer le mois de mai. Je veux me guérir de l'envie de voir l'Angleterre; je vous écrirai à mon retour et je serais bien aise de trouver de vos nouvelles à mon arrivée ici, qui sera dans les premiers jours de juin. Je suis très-inquiet de votre santé; à quoi vous occupez-vous? Vous n'êtes pas fait pour demeurer oisif. Si je vous suis ici de quelque utilité, je compte assez sur votre amitié, pour croire, mon cher citoyen, que vous ne vous adresserez pas à d'autres. Je vous embrasse de tout mon cœur.

23 juillet 1763.

J'arrive d'Angleterre, mon cher ami, car je ne vous nomme plus citoyen, depuis que j'ai vu dans les gazettes votre libelle

[1] La *Lettre à Christophe de Beaumont*, archevêque de Paris.
[2] Le maréchal de Luxembourg.

de répudiation[1]. Je vous estime trop pour croire que vous ayez tort d'avoir renoncé à une patrie qui vous est chère. Je m'en rapporterai à ce que vous m'en direz, d'autant que je vois dans votre lettre tout ce qu'il en coûte à votre cœur pour le divorce. D'ailleurs, j'apprends que beaucoup de citoyens ont réclamé en votre faveur, vous aviez donc des exceptions à faire. M. Cramer, le cadet, ne m'a parlé de vous qu'avec la plus grande estime, je le crois cependant du magnifique Conseil; je vous demande de m'éclaircir là-dessus. Vous vous devez à vous-même et à vos amis, car il vous en reste, et je serais offensé du doute, vous devez donc une sorte de manifeste sur une telle démarche. Je sais que vous avez éprouvé beaucoup d'injustices, vous me les avez montrées dans nos conversations particulières. Je voudrais que tout le monde en fût instruit comme moi, que vous fissiez connaître à tout le monde comment, étant mal avec beaucoup de gens, vous devriez être bien avec tous. Que j'aurais de choses à vous dire qu'une lettre ne comporte pas, ce n'est pas la timidité qui me retient, vous me connaissez, mais l'étendue de la matière. Je suis Français, je le suis de cœur, et je sens que j'aurais été attaché à ma nation, quelque part que je fusse né; je vivrai et je mourrai dans ces sentiments. Ce n'est pas que je ne voie et ne sente toutes les sottises qui se font en France, mais, à tout prendre, je ne changerai pas, je conserve mon estime à tout ce que j'ai vu de bon ailleurs. J'ai trouvé partout de quoi me plaire et me dégoûter. Les folies des philosophes me jetteraient du côté des dévots, si les actions de ceux-ci ne me rejetaient de l'autre côté. Ces deux aimants, qui me repoussent sans m'attirer, me maintiennent dans un milieu qui est la morale de l'honnête homme.

Donnez-moi de vos nouvelles, je vous donnerai quelquefois

[1] Rousseau venait de renoncer publiquement au titre de citoyen de Genève

des miennes, sans gêne de part ni d'autre; mais aimez-moi toujours, car je vous aime de tout mon cœur.

Répondez-moi, ne fût-ce que pour me dire si ma lettre vous a été rendue, car j'ai pris toutes les précautions en affranchissant, excepté lorsque M. Jannel a contre-signé lui-même[1].

Paris, le 24 février 1764.

Il y a longtemps, mon cher ami, que je n'ai su de vos nouvelles par vous-même. J'ai fait un voyage en Bretagne, et à mon retour j'ai trouvé une nouvelle édition de vos ouvrages que je me suis procurée. Mais on m'a dit qu'elle n'est pas complète et que vous aviez donné récemment des lettres sur votre affaire[2] avec les Genevois; faites-moi le plaisir de me donner une liste de ce que vous avez fait paraître, dont je puis n'avoir pas connaissance. J'ai toujours désiré que vous fissiez des mémoires particuliers de votre vie, il me semble que vous les aviez commencés. Je trouve dans *Héloïse* et dans *Émile* des morceaux qui sont plus copiés qu'imités de la nature. *Ce n'est pas ainsi qu'on imagine.* Je désirerais que vous me donnassiez quelques mots de l'énigme. Je me flatte que vous ne pouvez les confier à personne sur qui vous comptiez plus. J'aurais été bien aise de trouver dans le recueil de vos ouvrages un conte de fées très-philosophique[3] dont vous m'aviez fait part. L'enveloppe la plus badine des vérités ne doit pas les faire dédaigner.

Mandez-moi, je vous prie, si vous êtes toujours résidant à Motiers-Travers, où je vous adresse cette lettre, marquez-moi aussi par quelle voie je pourrais vous faire remettre un ou-

[1] La réponse de Rousseau à cette lettre est du 30 juillet 1765.
[2] Les *Lettres de la Montagne.*
[3] *La Reine fantasque.*

vrage dont vous m'avez paru penser favorablement. Ce sont les *Considérations sur les mœurs* qu'on m'a engagé à revoir et où j'ai interpolé beaucoup d'articles. Y aurait-il quelqu'un à Genève ou à portée de vous à qui je pourrais les adresser? J'ai des facilités pour tout le royaume jusqu'à la frontière. Que je sache surtout par vous comment vous vous trouvez, tant au physique qu'au moral. Je ne vous demande point si vous me conservez votre amitié, je vous sais constant pour ceux qui la méritent. Je vous embrasse de tout mon cœur [1].

Paris, le 14 décembre 1764.

Voici, mon cher ami, la nouvelle édition des *Considérations*. Comme l'ouvrage est assez différent de ce qu'il était, vous me ferez plaisir de m'en dire votre avis. Vous voyez que je ne veux pas être flatté, puisque c'est à vous que je m'adresse.

J'ai lu la première partie de vos *Lettres de la Montagne*, je crois que l'archevêque en solliciterait la publication, s'il les connaissait, et je ne doute pas qu'on ne les permette; j'en ai parlé très-publiquement.

Dites-moi un peu ce que c'est que ce code pour les Corses [2] qu'on vous demande. Je vous exhorte plus que jamais à écrire les mémoires dont je vous ai parlé, dussent-ils avoir un jour un codicille. J'approuve fort aussi que vous donniez une édition complète de vos Œuvres. Elle ne ruinera sûrement pas le libraire. Donnez-moi quelquefois de vos nouvelles, mais sans gêne. Personne ne s'intéresse à vous plus que moi. Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

Vous trouverez un portrait à la tête de mon ouvrage. C'est

[1] La réponse de Rousseau à cette lettre est du 2 décembre 1764.

[2] Le *Projet de constitution pour les Corses*, publié pour la première fois dans le volume des *Œuvres inédites de J.-J. Rousseau*, en 1861 (chez Michel Lévy).

une galanterie que me fit, il y a dix ans, mon libraire, et que je l'ai obligé de garder sous la clef. Il ne sera pas aux exemplaires vendus. Comme il ne paraîtra qu'aux yeux de mes amis, la planche sera longtemps neuve. Vous en avez ici quelques-uns avec qui je ne suis pas aujourd'hui mieux que vous; mais je puis dire que je n'en ai jamais perdu que par leurs vices. Je respecterai les anciens nœuds par mon silence, et sans vouloir jamais les ramener ni même les recevoir, je ne serais pas insensible au plaisir de les humilier par des services, cela s'est déjà trouvé.

VI

RULHIÈRE[1]

Saint-Pétersbourg, le 12 août 1762.

J'ai eu, jusqu'à présent, monsieur, la discrétion de ne vous point écrire. Je n'ai point usé du droit que vous m'en avez donné en faveur de ce que j'avais aidé à vous débarrasser du grand nombre de lettres dont on vous obsédait; il me suffisait de savoir que vous viviez tranquille dans la retraite que vous aviez choisie. Mais aujourd'hui que la solitude ne vous a point garanti des persécutions, et qu'on vous refuse jusqu'au droit d'habiter dans les bois, je suis trop inquiet de votre sort pour ne pas m'en informer à vous-même.

[1] *Claude-Carloman de Rulhière*, littérateur, né en 1735 à Bondy, près Paris, mort en 1791. — De l'Académie française en 1787. — On remarque parmi ses ouvrages, l'*Histoire de la révolution de Russie en* 1762, et l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, écrites après un séjour de cinq ans qu'il fit, en Russie, comme secrétaire du baron de Breteuil.

Votre traité de l'Éducation n'est pas encore parvenu en Russie; ce peuple qui joint à toutes les ambitions, celle de passer pour cultiver les belles-lettres et la philosophie, n'a en bibliothèques et imprimeries que les restes en décadence des établissements de Pierre Ier, et d'ailleurs nul commerce de ce genre avec aucun des peuples de l'Europe. Ce n'est que sur des demandes particulières que votre ouvrage arrivera ici. Nous l'y attendons de jour en jour. Mais quel que soit cet ouvrage, il est certainement celui d'un homme vertueux. On a beau le brûler, votre nom le justifie. D'ailleurs, de quel droit le parlement de Paris vous poursuit-il personnellement, vous étranger, qui avez médité dans la solitude et dont l'ouvrage a été imprimé dans un pays étranger? Qu'il arrête le débit de ce livre, j'ignore s'il a raison; mais qu'il poursuive l'auteur, il me semble que c'est une injustice et une tyrannie. Toutes les nouvelles que je reçois m'inquiètent, on m'écrit qu'il continue à faire votre procès. Votre sévérité, monsieur, m'a plus inquiété encore que celle de vos juges; j'ai tremblé du parti que vous vous croiriez obligé de prendre. J'ai discuté longtemps, vis-à-vis de moi-même, si vous étiez dans le cas de cette obéissance aux lois qui empêcha Socrate de fuir et le soumit volontairement à une injuste condamnation. Je me suis rassuré en voyant qu'il y a entre vous deux cette unique différence, c'est qu'à Paris vous êtes étranger; je dis plus, à Genève même dont vous avez quitté le séjour depuis longtemps, la plus austère vertu ne vous oblige point à subir votre condamnation, et vous laisse tout entier au premier devoir de tout homme, celui d'assurer votre liberté et de pourvoir à votre conservation. Socrate, à votre place, eût fui, eût cherché un asile. Je voudrais savoir où vous le choisirez, monsieur. Les gazettes disent que vous êtes à Neufchâtel, on m'écrit que vous allez passer en Angleterre; je félicite le pays qui vous recevra, et vous prie de m'en instruire.

Mais pauvre et souffrant, comment voyagez-vous? Voilà ma principale inquiétude, elle est cruelle.

Je vous dirai peu de choses de ce pays. Il faut seulement que vous connaissiez ce que c'était que Pierre III, afin de mieux juger ce qui vient de se passer ici[1]. Il a pendant toute cette guerre trahi cet empire. Tous les projets de campagne communiqués à la cour de Russie et concertés avec elle, il les faisait passer au roi de Prusse[2]. Il s'en est vanté en pleine cour en adressant la parole au complice de sa trahison. Il faudrait être Pétrone pour peindre ses plaisirs, et Tacite pour peindre sa cour. Cependant il n'avait point encore montré de cruauté, la mollesse du règne précédent ne lui laissait point l'idée de répandre du sang, mais il serait devenu cruel, car il était violent et lâche.

C'est un personnage bien remarquable que cette jeune princesse Daschkof. Sa sœur, maîtresse de l'empereur, allait peut-être devenir impératrice; elle a sacrifié tous ses intérêts, elle a presque exécuté ce que Brutus écrit qu'il aurait fait, car il était nécessaire que son père fut du nombre des proscrits.

L'impératrice[3] fait proposer à M. d'Alembert de venir ici pour se charger de l'éducation de M. le grand-duc[4]. Je n'ai point oublié les réflexions que nous fîmes ensemble au sujet de cette éducation. Elles n'échapperont point à M. d'Alembert et le décideront peut-être à accepter cet emploi.

Le comte Czernicheff, qui devait être ambassadeur au con-

[1] L'assassinat de Pierre III, ordonné par sa femme, l'impératrice Catherine II.

[2] On connaît le goût excessif que le malheureux czar avait pris pour Frédéric II, et le changement qu'il fit subir, pendant son règne si court, à la politique russe. Le jugement de Rulhière sur ce prince ne paraîtra-t-il pas bien sévère?

[3] Catherine II.

[4] Plus tard, l'empereur Paul Ier.

grès d'Augsbourg, vient d'être nommé ambassadeur à la Chine.

Adieu, monsieur, vos malheurs rendent mon amitié plus tendre et semblent ajouter à mon respect pour vos vertus. C'est dans ces sentiments que je serai toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Je vous prie de m'adresser votre réponse chez M. le baron de Breteuil, ministre de France à Saint-Pétersbourg. Je veux vous dire un trait de ce ministre. Tous les orphelins français que les aventures de leurs parents ont amenés ici, y devenaient esclaves de quelque seigneur russe. M. le baron de Breteuil les réclame. Il en fait à ce moment élever quatre, pour les rendre à leur patrie.

Moscou, ce 20 février 1763.

Pardon, monsieur, en apprenant que vous vous dérobez à la poursuite de vos juges, j'aurais dû simplement vous demander les raisons qui vous y avaient déterminé. J'ai voulu aller plus loin, je vous ai supposé des raisons trop faibles qui n'eussent été que les prétextes d'une fuite. J'étais trop au-dessous de vous. Vous auriez pu me reprocher mon erreur, mais vous vous êtes contenté de m'en relever ; oui, monsieur, la plus belle action de votre vie est d'avoir fui... On ne doit point louer en face, mais puisque vous avez pu vous résoudre à agir comme le vulgaire des accusés, il est juste que vous ayez la consolation d'entendre qu'on admire en cela même la supériorité de votre âme.

Il n'y a encore dans tout l'empire de Russie que trois exemplaires de vos derniers ouvrages[1] qui y ont été apportés par des occasions particulières. Le libraire de l'univer-

[1] Le *Contrat Social* et l'*Émile*.

sité, l'unique libraire moscovite, n'en recevra qu'au retour des vaisseaux ; en attendant on s'arrache des mains tous les tomes. Les grands de l'empire doivent vous lire avant moi, si bien que je n'en ai fait qu'une lecture trop rapide et presque à la dérobée. Elle m'a appris qu'il en faut faire une qui soit réfléchie.

Ce que vous dites des Russes nous a frappés par sa vérité. C'est un coup de lumière jeté sur les mœurs de ce peuple, et qui m'en explique le problème. Vous avez dit le mot de l'énigme. Je ne cherche point à vous flatter, monsieur, mais avant de vous avoir lu, toutes mes pensées sur les mœurs de ce peuple étaient confuses ; depuis que je vous ai lu, l'ordre s'y est mis, et je vois toutes mes observations dériver du principe que vous avez établi.

Vous fixez le jugement qu'on doit porter de leur législateur en le considérant relativement à eux. Le rapport sous lequel les panégyristes de Pierre le Grand ne l'ont point envisagé, est le seul côté par où l'on puisse le bien voir, le seul par où l'on puisse justement apprécier sa grandeur. Si ce prince avait le génie imitatif, comme vous le remarquez, monsieur, c'est qu'il était Russe. Le caractère distinctif de ce peuple est précisément le génie, ou plus communément le talent de l'imitation. Tous les Russes possèdent, chacun dans sa médiocrité, ce que leur czar possédait en grand ; vrais singes à qui ce don national eût sans doute fait faire de rapides progrès dans les arts, si la vanité, défaut non moins national, n'en balançait les effets. Tout écolier russe sous les yeux de son maître est un prodige de conception ou d'adresse ; ses prompts succès le lui font bientôt dédaigner, mais le talent lui manque aussitôt que le modèle.

Il est vrai que les Tartares sont de terribles gens, mais sont-ils à craindre au point que vous le croyez ? Cette question est décidée si l'exacte discipline, l'artillerie, les fortifi-

cations, les arts militaires assurent l'avantage contre l'héroïsme indiscipliné, presque nu et mal armé. Cet objet m'occupe beaucoup, monsieur, et mes idées s'élèvent en songeant que c'est avec vous que je les discute. L'histoire ancienne nous offre un objet de comparaison. Nous retrouvons la position des Russes entre les Tartares et l'Europe, dans celle des Macédoniens entre la Thrace et la Grèce. Les Macédoniens n'ont-ils pas toujours conservé leur même supériorité sur les barbares leurs voisins ou leurs sujets? Ils n'ont été vaincus que par une discipline meilleure et une tactique mieux combinée que la leur. Les barbares du Nord ont autrefois conquis le monde et subjugué tous les peuples policés, mais dans quel temps? lorsque la discipline était encore plus relâchée, les arts militaires plus négligés que les mœurs n'étaient corrompues. Nous sommes amollis, je l'avoue, mais la perfection de tous les arts employés aujourd'hui à la guerre, y laisse-t-elle à la valeur d'autre mérite que celui de la fermeté? La science des armes est plus forte que toute la force humaine. Ainsi, monsieur, la révolution qui vous paraît inévitable, ne me paraît pas aussi nécessaire; mais nous pourions nous rapprocher dans un point, ce serait de regarder comme inévitable, l'événement qui donnera à quelqu'une de ces nations ce qui lui manque pour être aujourd'hui conquérante. Cet événement a été prêt d'arriver de nos jours. Quelques officiers suédois, envoyés en Sibérie avec toute la déplorable colonie des prisonniers de Pultava, étaient passés de là chez les Kalmouks. Cette nation brave et nombreuse au delà de cent mille combattants, formée par les leçons de ces officiers, devenait de jour en jour plus terrible aux deux empires de la Chine et de la Russie. Les divisions intestines l'ont perdue et ont mis les Chinois en état de l'exterminer toute entière. Cette victoire a rendu ceux-ci maîtres de toute la petite Bucharie, pays de ces Kalmouks, et ils ont

gagné par là beaucoup de terrain vers les frontières russes. Cet événement fut peut-être encore sur le point d'arriver sous Charles XII. L'exécution de son projet essuya tant de traverses qu'elle perdit son auteur. Peut-être a-t-on eu tort de le juger sur l'événement, peut-être aussi s'est-il trompé dans le choix des moyens. Mais le projet en lui-même était digne du héros qui le forma, de soulever contre le czar les peuples qui eussent été son asile, de dissoudre par ce seul coup tout l'empire russe, et en les formant lui-même dans ses armées, de devenir le chef de ceux que vous croyez destinés à être les conquérants du monde.

M. d'Alembert a refusé la proposition que lui faisait notre impératrice[1]. Sa lettre à ce sujet est la plus simple du monde. En vous retirant sous la protection du roi de Prusse, n'avez vous point écrit à ce monarque? Y a-t-il de l'indiscrétion à vous demander cette lettre? j'observerais toutes les réserves que vous m'imposeriez.

Savez-vous ce qui est arrivé à notre malheureuse madame de Chenonceaux? Son mari[2] à Pierre-Encize lui tourne exactement la tête. Elle était dans un délire affreux, avec des convulsions où six hommes ne pouvaient la tenir, quand on m'a écrit le 3 janvier.

J'imagine que mademoiselle Levasseur est avec vous. Je l'embrasse de tout mon cœur. Adieu, monsieur, je n'oublierai jamais la preuve d'estime que vous venez de me donner en me détaillant les motifs de votre conduite[3], et je sens combien votre estime est un encouragement à la vertu. Je me flatte que vous connaissez, monsieur, mon attachement et mon tendre respect pour vous.

[1] On lui avait offert la place de précepteur du grand-duc.

[2] Il était enfermé pour cause de folie.

[3] On voit que Rousseau avait répondu à la lettre précédente. Cette réponse n'est pas connue.

N'oubliez pas, je vous supplie, que vous m'avez promis la suite de ce qui s'est passé à Genève à votre occasion.

Stokholm, 12 juillet 1764.

J'use rarement, monsieur, de la permission que j'ai de vous écrire; je respecte trop vos occupations et votre loisir même; mais ce ne serait pas sentir le prix de cette permission que de n'en user jamais, et mon attachement pour vous ne se contente plus de l'incertitude de nouvelles publiques. Les Anglais se vantent ici que vous êtes allé en Angleterre avec milord Maréchal, d'autres nous affligent sur votre santé, on nous écrit que vous composez à présent un poëme en prose, si poëme en prose il y a, dont le titre et le sujet sont : *les douze parties de la femme envoyées aux douze tribus*[1]. Qu'est-il de tous ces bruits? Il est bien temps que j'apprenne de vous-même si votre asile est fixe, si vos maladies ont un peu de calme, si vous vous occupez en effet de l'ouvrage qu'on annonce. Je le crois, parce que, si je saisis bien l'esprit de ce sujet, il doit contenir les principes politiques sur les confédérations que vous indiquez dans le *Contrat social* et les exposer de la manière la plus agréable par une action intéressante.

Pour moi, monsieur, ma position est toujours la même et le temps ajoute à mes espérances, mais ce n'est ni de ma position présente, ni de ma fortune à faire que je voudrais pouvoir vous entretenir librement. Je voudrais vous parler de ce qui m'occupe le plus dans mes voyages, des mœurs et des gouvernements que j'ai vus. Ce sera quelque jour quand j'irai voir vos sages républiques, et du même pas, vous rendre compte de moi-même et rectifier dans votre entretien ce que le tumulte des affaires et l'intérêt dicté que j'y dois prendre

[1] *Le Lévite d'Éphraïm*, que Rousseau avait composé pendant sa fuite de Montmorency à Motiers, et qu'il avait peut-être l'intention de retoucher, en en changeant le titre.

m'aurait fait ma voir. Mais à présent le dieu du silence a mis son doigt sur ma bouche, et il me fait signe que *trois cents maîtres* de postes qui pourront lire ma lettre avant qu'elle ne vous soit rendue, interpréteraient à tort et à raison mes réflexions les plus simples, que ma position donne une fausse importance à mes discours et qu'on ne voudrait voir que de grandes affaires dans les humbles confidences d'un disciple à son maître.

Je veux pourtant, monsieur, vous parler d'une observation dans laquelle je me confirme tous les jours et qui dérive des principes que j'ai puisés dans vos ouvrages. C'est au sujet de cette grande question sur l'influence du climat par rapport à la liberté, question décidée, puisque vous, monsieur, et M. de Montesquieu, vous réunissez dans le même avis.

Il me paraît que les climats septentrionaux favorisent la liberté, uniquement en ce qu'ils s'opposent aux vices du luxe et de la mollesse, tellement que si cette opposition peut être vaincue, l'influence du climat par rapport à la liberté devient nulle.

M. de Montesquieu répond mal, à mon avis, à la contradiction apparente que le gouvernement de Russie oppose à son principe. « Que la noblesse moscovite, dit-il (liv. XVII, chap. III), ait été réduite en servitude par un de ses princes, on y verra toujours des traits d'impatience que les climats du Midi ne donnent point : n'y avons-nous pas vu le gouvernement aristocratique établi pendant quelques jours? » M. de Montesquieu a cru, sur les cruautés du czar Ivan le Terrible, que c'est ce prince qui a asservi la nation. Mais les relations antécédentes à ce règne peignent déjà le plus rude despotisme. Depuis Rurie, en 900, tous les monuments de l'histoire russe ne parlent que d'esclavage. Qu'est-ce qu'il appelle des traits d'impatience que les climats du Midi ne donnent point? Les révolutions tiennent au despotisme. La Perse et la Turquie ont plus vu de ces scènes que la Russie.

L'histoire des infortunés princes Dolgorouky prouve l'ambition d'une famille contre laquelle tout l'empire se souleva pour reprendre ses chaînes. M. de Montesquieu soutient que si les Tartares vivent sous des gouvernements despotiques, ce sont les influences du midi de l'Asie qui se sont communiquées au nord : ici c'est le contraire, si le nom de liberté a été prononcé en Russie, c'est par quelques voyageurs qui l'avaient appris dans notre Europe, et qui, croyez-moi, y ont pensé vainement.

Pour vous, monsieur, qui, comme le soldat de César, présentez toujours le fer au visage de vos ennemis, et les frappez à la tête, vous dites : « Distinguons toujours les lois générales des causes particulières qui peuvent modifier l'effet, etc. » Les causes d'exception que vous énoncez subsistent en Russie : elle est extrêmement fertile, a ses rivières très-poissonneuses, et ses peuples asservis un grand quart de l'année au carême le plus rigide, etc. J'ajouterai que les Russes, avant que l'Europe les connût, étaient bien un peuple barbare, mais leurs vices n'étaient point ceux de la férocité : c'étaient ceux de la corruption. La mollesse y régnait dans la crasse, et le luxe dans la grossièreté. L'époque de cette corruption date sans doute de la grande communication qu'ils avaient eue avec l'empire grec, dans le temps que leur capitale était à Kiew.

Je ne pousserai pas plus loin les applications pressantes de ce principe, mais je remarquerai qu'en envisageant l'influence du climat sous ce point de vue, je ne suis plus étonné de voir la Perse vertueuse et libre avant Cyrus, toujours esclave depuis ; la patrie de Lycurgue sous le joug du Turc, l'infaillibilité à Rome, l'inquisition sur les ruines de Numance. Je vois le luxe commencer en Asie et s'étendre peu à peu et de proche en proche chez tous les peuples de l'Europe. La mollesse s'avance sous le pôle avec plus de lenteur ; mais elle s'avance, et je ne vois pas où fuira la liberté.

Ces pensées exigeraient plus de méditations que mes occupations et ma capacité ne me permettent, mais en vous les communiquant, j'ai plus fait que la méditer (la liberté?) moi-même pendant des années. Elle sert à prouver de plus en plus que les hommes se corrompent par leur perfectibilité; un peuple ancien ne peut être ni libre ni bon.

M. de Buffon a exposé dans le premier volume de son Histoire naturelle un système sur la formation des terres nouvelles, et vous connaissez mieux que moi, monsieur, les vraisemblances et les difficultés du système; mais j'ai été singulièrement frappé de voir que les peuples les plus corrompus et les plus esclaves habitent les terres qu'il regarde comme les plus anciennes, et ceux qui défendent encore la véritable nature humaine sont ceux qui, suivant lui, sont les peuples nouveaux.

Adieu, monsieur, dans tous les projets dont je m'amuse agréablement il entre toujours celui d'aller passer quelques jours auprès de vous à mon retour en France. En attendant, je pense souvent à vous : je pense à me conserver digne d'être toujours votre ami, et les années ne font qu'augmenter le tendre et respectueux attachement avec lequel je serai, toute ma vie, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VIII

CONDILLAC[1]

Paris, le 7 septembre[2].

Vous vous souvenez peut-être que vous m'avez dit que M. de Buffon prétend que vous avez fait des erreurs sur l'histoire naturelle. Il y a quelques jours, j'en parlais à M. Leroi, et il me dit qu'il savait ce que c'était que ces erreurs, et que c'était lui qui, le premier, en avait parlé à M. de Buffon. Je le priai de me donner ses observations et de me permettre de vous les faire passer, l'assurant que vous ne lui en sauriez aucun mauvais gré. Rempli d'estime pour vous et pour vos ouvrages, il a eu cette confiance, les voilà, lisez et jugez.

Je ne pense pas avoir le plaisir de vous voir une seconde fois, comme je vous l'avais promis, parce que je fus obligé de retourner à Paris le même lundi que je comptais passer dans les bois de Montmorency.

Voici une proposition sur laquelle je vous prie de me donner une réponse le plus tôt que vous pourrez; je connais une personne qui est dans le cas de faire des discours publics, voudriez-vous, dans l'occasion, vous charger de cette besogne? On vous communiquera le sujet, le lieu du discours, et même à peu près ce qu'on aura à dire. Il est bon de vous

[1] *Étienne Bonnot de Condillac*, abbé de Mureaux, célèbre philosophe, né à Grenoble, en 1715, d'une famille noble, et mort en 1780, près de Beaugency. Nommé, en 1757, précepteur de l'infant de Parme, et membre de l'Académie française en 1768. — Il est regardé comme le fondateur de l'école matérialiste en France, et a laissé de nombreux ouvrages.

[2] La date de l'année manque dans cette lettre. Comme il y est question de Montmorency, elle doit avoir été écrite de 1756 à 1762.

prévenir que cette personne n'est pas dans le cas de faire de longs discours, il ne s'agira souvent que d'une vingtaine de lignes. Celui dont il s'agit est un homme d'esprit qui n'est pas dans l'habitude d'écrire. C'est un grand admirateur de tout ce que vous avez donné au public; il est d'ailleurs de mes amis depuis bien des années. J'ai pensé que vous pourriez quelquefois vous amuser à haranguer dans vos bois.

On a dit à madame de Chenonceaux qu'on avait fait une brochure de votre article *Économie*. En avez-vous connaissance et savez-vous où elle se trouve? C'est une question qu'elle m'a chargé de vous faire. Adieu, monsieur, je vous embrasse, ayez de l'amitié pour moi, et comptez qu'il est dans la ville d'assez honnêtes gens pour aimer beaucoup et vos talents et votre personne. Je finis sans cérémonie, car vous ne l'aimez pas, et je ne l'aime pas davantage.

IX

MABLY[1]

Paris, le 11 février 1765.

Il est très-vrai, monsieur, qu'une personne de mes amies m'ayant parlé des troubles que votre dernier ouvrage causait dans Genève, je lui ai fait la réponse dont on vous a envoyé l'extrait[2]. Je ne puis vous répondre qu'on n'ait point altéré

[1] *Gabriel Bonnot de Mably*, frère de Condillac, né à Grenoble en 1709, mort en 1785. — Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire, la morale et la politique.

[2] Un extrait d'une lettre fort violente contre Rousseau que l'abbé de Mably avait adressée à madame Saladin, de Genève, au sujet des *Lettres de la montagne*. Rousseau, étonné du changement de l'abbé, qui, jusqu'alors, s'était montré un de ses partisans les plus zélés, lui avait écrit le 6 février précédent, pour savoir directement de lui s'il était l'auteur de la lettre en question. Voyez à ce propos la lettre de Moultou à Rousseau du 15 février 1765.

mes expressions ; mais si elles ont été copiées fidèlement, il est certain que je voudrais en corriger plusieurs. Je vous ai plaint dans vos malheurs, comme j'ai plaint Socrate ; mais, permettez-moi de vous le dire, pour se venger de ses juges, Socrate ne tenta pas d'exciter une sédition à Athènes. Je ne crois pas qu'il soit prudent de vouloir perfectionner un gouvernement démocratique, en armant les citoyens contre les magistrats. Je rends justice à la pureté de vos intentions et à la droiture de votre cœur, et si vous relisez de sang-froid vos dernières lettres, je ne doute point que vous n'approuviez les personnes qui vous désapprouvent aujourd'hui, et qui, par la lecture de vos ouvrages précédents, ont appris à estimer le gouvernement de votre patrie. Je vous parle avec la liberté que vous aimez, et vous jugerez par là combien je m'intéresse à votre gloire. Vous êtes outragé, mais en sacrifiant votre ressentiment, on ne se bornera pas à admirer vos talents, on aimera votre philosophie. Personne ne désire plus que moi, monsieur, de mériter votre amitié, et je vous serai toujours très-attaché.

X

MORELLET[1]

4 août 1760.

J'apprends, monsieur, en recouvrant la liberté, que vous avez pris beaucoup d'intérêt à mes petits malheurs[2] et que je

[1] L'abbé *Morellet*, littérateur et publiciste, né à Lyon en 1727, mort à Paris en 1819, se fit de bonne heure une réputation de tolérance et d'esprit. — Reçu, en 1784, de l'Académie française. — Appelé, en 1807, au corps législatif. — Ses ouvrages principaux sont : *le Manuel des inquisiteurs* (1762), le pamphlet intitulé : *la Vision de Ch. Palissot*, une traduction *des Délits et des Peines* de Beccaria, et des *Mélanges de littérature et de philosophie* (1818).

[2] Rousseau venait d'obtenir, par l'entremise de la maréchale de Luxem-

vous dois en grande partie celui que madame de Luxembourg a bien voulu y prendre. Je vous remercie de tout mon cœur de cette marque de votre estime, je voudrais pouvoir dire de votre amitié, mais je ne profane point un si beau nom en l'appliquant à la liaison peu suivie que j'ai eue avec vous. Je sens cependant que je l'aurais acquise et méritée cette amitié, si votre éloignement du pays que j'habite ne m'eût pas interdit un commerce qui me paraissait bien doux et que je renoncrais avec le plus grand plaisir du monde si les obstacles qui l'ont interrompu pouvaient cesser. Je n'oserais blâmer votre retraite, mais quand je songe à ce qu'y perdent un petit nombre de philosophes qui eussent été dignes de vivre avec vous, j'en suis véritablement affligé. Je suis aussi retiré du monde pour le reste de l'automne et c'est de la campagne que je vous écris. J'adresse ma lettre à M. d'Alembert, qui vous la fera parvenir. Comme mon ermitage n'est qu'à quatre ou cinq lieues du vôtre, attendez-vous, je vous prie, à me voir venir passer quelques heures avec vous avant la fin du mois. Je vous demande cette permission. J'ai eu l'honneur de voir madame de Luxembourg avant mon départ; elle m'a reçu avec la plus grande bonté; chargez-vous, je vous prie, de lui exprimer ma reconnaissance. Vous me feriez grand plaisir de lui écrire un mot, supposé que vous ne la voyez de quelque temps. Au reste, d'après la conversation que j'ai eue avec madame la maréchale, je comprends fort bien qu'elle pouvait être exceptée dans le renoncement que vous avez fait au monde et à ses pompes. Je vous embrasse de tout mon cœur sans préjudice du respect et de l'estime que vous méritez par tant de titres;

bourg, la grâce de l'abbé Morellet, enfermé à la Bastille pour un pamphlet contre la princesse de Robeck, fille du maréchal. L'abbé, supportant avec peine l'obligation qu'il avait à Rousseau, s'affranchit du joug de la reconnaissance et le calomnia dans ses *Mémoires*.

je ne saurais me déterminer à employer avec vous d'autres formules[1].

XI

FRÉRON[2]

Paris, le 21 février 1761.

Je lis actuellement, monsieur, votre *Nouvelle Héloïse*. Il faut vous avouer que de ma vie je n'ai rien vu ni lu qui m'ait si fort attendri ni qui m'ait en même temps fait goûter de si véritable plaisir. Vous peignez la vertu avec des traits si aimables qu'on ne se lasse point de vous admirer. Puissiez-vous, pour prix de vos travaux, faire naître dans tous les cœurs la même reconnaissance avec laquelle je sens que je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

XII

LA POPLINIÈRE[3]

Passy, le 6 juin 1762.

J'ai bien des grâces à vous rendre, monsieur, vous m'aviez

[1] Rousseau parle de cette lettre dans le livre X des *Confessions;* voilà ce qu'il en dit, après avoir raconté toute l'affaire de l'abbé : « Il m'écrivit quelques jours après une lettre de remercimens qui ne me parut pas respirer une certaine effusion de cœur, et dans laquelle il semblait exténuer en quelque sorte le service que je lui avais rendu; et, à quelque temps de là, je trouvai que d'Alembert et lui m'avaient en quelque sorte, je ne dirai pas supplanté, mais succédé auprès de madame de Luxembourg. »

[2] *Élie-Catherine Fréron*, journaliste, né à Quimper, en 1719, mort à Paris en 1776. Fondateur, en 1745, du journal appelé *l'Année littéraire*.

[3] *Alexandre le Riche de la Poplinière*, financier bel-esprit, né à Paris en

envoyé un ouvrage[1] fait, non pas pour la France seulement, mais pour les nations. Je ne sais pas si la lecture excitera au peuplement. Il faudrait, je crois, avant toutes choses, dénaturer un peu l'humanité en général ; elle est incapable aujourd'hui de sentir le prix de vos conseils, parce qu'elle est trop civilisée. Ce que nous appelons les barbares en profiteraient beaucoup mieux que nous ; ils n'ont que des semences de passions, nous en avons, nous autres, les fruits : tout amers, tout indigestes qu'ils sont, c'est un aliment qui nous plaît au travers de ses crudités et que nous ne changerions pas pour un autre. Tout ce que l'on peut faire, c'est d'admirer la profondeur de vos réflexions, de convenir avec vous que rien ne serait plus utile ni plus avantageux que de les mettre en pratique, mais que le chemin que la race humaine a fait la met hors d'état de s'en occuper ! Elle a, dit-on, mangé du gland ; il lui faut aujourd'hui des aloyaux à la braise et des carpes à la Chambord. Elle a été sous des cabanes ; il lui faut des palais, il lui faut des superfluités de toute espèce, et tous les moyens pour en acquérir sont devenus bons et familiers. En cet état, que peuvent devenir des enfants qui ne naissent que du plaisir des pères, et que les mères, par bienséance, sont dans l'usage reçu d'abandonner à la première femme de campagne qu'on leur amène.

Il faut, je crois, que la révolution naturelle des choses nous fasse repasser dans notre premier état de barbarie ; alors on vous écoutera, on sentira l'utilité de vos leçons, et votre livre deviendra l'instruction générale pour les pères et les mères.

Il ferait bien la mienne aujourd'hui si j'étais dans ce cas,

1691, mort en 1762. — Il protégea les arts et les lettres. On a de lui deux ouvrages : *Daira*, histoire orientale, et les *Mœurs du siècle*.

[1] *L'Emile*.

mais, Dieu merci, je n'ai point à me faire les reproches que je fais aux autres[1].

Je vous renouvelle mes sentiments et suis, de tout mon cœur, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

XIII

BUFFON[2]

13 octobre 1765[3].

C'est avec un très-grand plaisir, monsieur, que j'ai reçu les témoignages de votre amitié; je n'aurais pas différé à vous en remercier si, dans ce même temps à peu près, je n'avais appris qu'il vous était arrivé de nouveaux malheurs et que vous aviez quitté la ville de Motiers. On vient de me donner votre adresse en m'assurant que vous êtes tranquille à Neufchâtel[4]. Dieu veuille calmer vos persécuteurs puisqu'il ne veut pas les confondre! J'ai mille fois gémi sur votre sort, j'ai vu avec douleur que vos prêtres sont encore plus intolérants, plus

[1] Rousseau répondit à M. de la Poplinière le 8 juin suivant. Sa lettre, qui se trouve dans la *Correspondance*, est la dernière que Jean-Jacques ait écrite de Montmorency avant sa fuite.

[2] *G.-L. Leclerc, comte de Buffon*, né à Montbard, en Bourgogne, en 1707, mort à Paris en 1788. — Son *Histoire naturelle*, qui l'occupa pendant toute sa vie l'a placé au premier rang des écrivains et des savants.

[3] Cette lettre est la seule de Buffon à Rousseau que nous ayons retrouvée. Ce qui prouve qu'il a dû en exister d'autres, adressées par le célèbre naturaliste à l'auteur d'*Émile*, c'est le passage suivant d'une lettre de Rousseau à du Peyrou, du 31 janvier 1765 : « Voici, enfin, la lettre de M. de Buffon, de laquelle je suis extrêmement touché... Je veux lui écrire...» On doit regretter vivement la perte des autres.

[4] Rousseau était à ce moment-là dans l'île de Saint-Pierre.

féroces que les nôtres. Je pensais qu'après les injustices qu'on vous avait faites à Paris, vous trouveriez comme dédommagement bien mérité la justice et la paix dans Genève. Vos concitoyens vous le devaient; ils vous devaient beaucoup plus, car indépendamment de l'honneur que vous faites à votre patrie, vous lui étiez sincèrement et peut-être même trop chaudement attaché. Vous avez été la victime de votre amour pour la vérité et même de votre amour patriotique. Quel triste exemple. Il ne peut que rendre tiède pour la vertu. Je sais que la vôtre est soutenue d'un grand courage et que votre âme est aussi ferme qu'élevée, mais le courage n'empêche pas de souffrir, et lorsque c'est pour une cause injuste, il se tourne en indignation et ce sentiment est encore désagréable. Je vous aime, monsieur, je vous admire et je vous plains de tout mon cœur. C'est dans ce sentiment et avec l'estime la mieux fondée que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Mes compliments, je vous supplie, à M. du Peyrou.

XIV

TRONCHIN[1]

1er novembre 1756.

J'ai reçu, mon respectable ami, vos lettres[2] avec l'empressement qui précède et qui suit tout ce qui vient de vous, et

[1] *Théodore Tronchin*, médecin célèbre, né à Genève en 1709, mort en 1781, élève de Boerhaave; exerça dans Amsterdam, à Genève et se fixa enfin à Paris, où il popularisa l'inoculation.

[2] Ces lettres de Rousseau ne sont pas connues.

avec le plaisir qui accompagne tout ce qui est bien. Je voudrais pouvoir vous répondre du même effet sur notre ami[1], mais que peut-on attendre d'un homme qui est presque toujours en contradiction avec lui-même, et dont le cœur a toujours été la dupe de l'esprit. Son état moral a été dès sa plus tendre enfance si peu naturel et si altéré, que son être actuel fait un tout artificiel qui ne ressemble à rien. De tous les hommes qui co-existent, celui qu'il connaît le moins, c'est lui-même. Tous les rapports de lui aux autres hommes et des autres hommes à lui sont dérangés. Il a voulu plus de bonheur qu'il n'en pouvait prétendre; l'excès de ses prétentions l'a conduit insensiblement à cette injustice que les lois ne condamnent pas, mais que la raison désapprouve. Il n'a pas enlevé le blé de son voisin, il n'a pas pris son bœuf ou sa vache, mais il a fait d'autres rapines, pour se donner une réputation et une supériorité que l'homme sage méprise, parce qu'elle est toujours trop chère. Peut-être n'a-t-il pas été assez délicat sur le choix des moyens. Les louanges et les cajoleries de ses admirateurs ont achevé ce que ses prétentions immodérées avaient commencé, et croyant en être le maître, il est devenu l'esclave de ses admirateurs, son bonheur a dépendu d'eux. Ce fondement trompeur y a laissé des vides immenses, il s'est accoutumé aux louanges, et à quoi ne s'accoutume-t-on pas. Si l'habitude leur a fait perdre un prix imaginaire, c'est que la vanité en fait l'estimation et qu'elle même compte ensuite pour rien ce qu'elle s'approprie, et pour trop ce qu'on lui refuse ; d'où il arrive enfin, que les injures de La Beaumelle font plus de peine que les acclamations du parterre n'ont jamais fait de plaisir. Et qu'en résulte-t-il? la crainte de la mort (car on en tremble), n'empêche pas qu'on ne se plaigne de la vie, et ne sachant

[1] Voltaire.

à qui s'en prendre, on se plaint de la Providence, quand on devrait n'être mécontent que de soi-même. — Que les hommes sont injustes, mon cher Rousseau, et qu'ils sont à plaindre; après tous les changements arrivés à leur état naturel, le bonheur n'est plus fait pour eux. Je lève mes épaules en les plaignant de les voir courir à perdre haleine, après une ombre qui les fuit, et c'est le Dieu qui les a faits qui a tort. Non, il n'a pas tort, car je suis content, et si je le suis, d'autres peuvent l'être. J'ai des enfants qui le seront, si je puis faire encore quelques pas avec eux. Ils n'auront point besoin des arts qui endorment le cœur malade, mais qui ne le guérissent pas; leur perfection prouve l'excès de la maladie, il n'aurait point fallu de luth à Saül s'il se fût bien porté. A juger du futur par le passé, notre ami se roidira contre vos raisons. Lorsqu'il eut fait son poëme[1], je le conjurai de le brûler; je partis pour Paris, nos amis communs se réunirent pour obtenir la même grâce, tout ce qu'on put gagner sur lui fut de l'adoucir; vous verrez la différence en comparant le second poëme au premier. Notre ami de Gauffecourt a été témoin de la scène, à ce qu'on m'a dit depuis J'espère pourtant qu'il[2] lira votre belle lettre[3] avec attention; si elle ne produit aucun effet, c'est qu'à soixante ans on ne guérit guère des maux qui commencent à dix-huit. On l'a gâté, on en gâtera bien d'autres. Plaignez-le, et conservons-nous. Je n'ai pas perdu un instant depuis notre dernière conversation, pensez-vous toujours de même? Je me flatte que le cardinal de La Rochefoucauld m'accordera ce que son prédécesseur m'avait promis. Je vous embrasse tendrement, mon respectable ami, votre amitié fait une des grandes douceurs de ma vie.

[1] Le poëme de *la Religion naturelle* qui parut en 1756 et qui fut réimprimé fort peu de temps après, avec celui sur *le Désastre de Lisbonne*, sous le titre de la *Loi naturelle*.

[2] Voltaire.

[3] La lettre de Rousseau à Voltaire, du 18 août 1756.

1758.

J'ai été bien sensible, mon cher monsieur, à la marque de souvenir que vous m'avez donnée[1]. Je ne dis pas que vous me la deviez ; je dois beaucoup et on ne me doit rien, mais j'imagine que si mes sentiments pour vous méritent quelque retour, vous êtes trop juste pour le leur refuser. J'ai lu votre ouvrage, mon cher monsieur, avec d'autant plus de plaisir, que j'ai toujours pensé comme vous sur la nature et sur les effets de la comédie. Si sur cet article je ne me suis pas exprimé comme vous, c'est que sur aucun article je ne puis m'exprimer comme vous, bien que sur presque tous je voudrais m'exprimer de même. Je dis sur presque tous, parce que menant dans ma patrie la vie la plus retirée, sans sortir de mon confessionnal je la connais mieux que personne. Cette patrie, mon bon ami, n'est pas ce que vous imaginez. Par un effet de cette loi générale qui fait que tout dégénère, ces amusements publics et ces cercles dont l'institution paraît si bonne, sont une source de distraction, de perte de temps, et de dissipation, qui passent les bornes honnêtes d'un amusement nécessaire, et qui nuisent sensiblement à l'éducation domestique. L'état des choses rend pourtant cette éducation plus nécessaire à la cité que l'éducation publique. Celle-ci n'est plus qu'un être de raison dans une ville où les arts donnent à chaque citoyen un objet qui lui est personnel, un objet qui l'occupe tout entier, et qui, par la nature des choses, devient son objet principal. Ne nous y trompons pas, ce qui convenait aux républiques grecques, ne convient plus à la nôtre. Dans celles-là, les arts et les métiers étaient indignes du citoyen ; l'artiste ne pouvait pas être citoyen, chez nous tous les citoyens ou presque tous sont artistes. L'éducation

[1] Rousseau avait envoyé au docteur Tronchin sa *Lettre* à d'Alembert *sur les Spectacles*.

publique dispensait dans celles-là de l'éducation particulière, ou pour mieux dire, il n'y avait point d'éducation particulière. Tout se réduisait à la gymnastique et aux exercices qui avaient quelque rapport à la guerre. Chez nous il ne peut plus y avoir d'éducation publique, elle serait incompatible avec les arts et les métiers ; sur le pied où les choses sont, Genève mourrait de faim. Nous voilà donc réduits ou à ne donner à nos enfants aucune espèce d'éducation, ce qu'à Dieu ne plaise, ou à leur donner une éducation domestique, et c'est à quoi il faut songer. Par la multiplication des amusements publics et des cercles, les pères se trouvent séparés de leurs enfants, ce sont les mères qui me l'ont dit et qui me le répètent tous les jours. Les enfants séparés de leurs pères n'ont plus de frein, car à quoi se réduit la puissance maternelle ? et les mères aussi ont leurs amusements et leurs cercles. Qu'en résulte-t-il ? que les enfants laissés à eux-mêmes, pendant les heures qui devraient être destinées à l'éducation domestique, encouragés par l'exemple de leurs pères qui jouent, boivent et fument depuis quatre heures jusqu'à huit, souvent même plus tard, se livrent à toutes leurs passions naissantes, et couvrent de l'ombre de la nuit les habitudes déréglées, souvent même criminelles, que les pères seuls peuvent réprimer. De là vient ce goût pour l'indépendance, et cette licence que vous ne voyez pas, mon bon ami, et dont il paraît que vous n'avez pas même l'idée. Oh ! que vous changeriez de ton si vous voyiez tout ce que je vois, et si de sages pasteurs vous disaient comme ils me le disent tous les jours, que les mœurs de notre peuple dépérissent à vue d'œil. Genève ne ressemble pas plus à Sparte que les gantelets d'un athlète ne ressemblent aux gants blancs d'une fille de l'Opéra. Je ne suis d'aucun parti, je n'y mets aucune passion ; je suis avec mes enfants, tandis qu'on joue, qu'on boit et qu'on fume aux cercles, parce que je crois que le bon

exemple vaut mieux que toutes les leçons, et je joins les bonnes leçons au bon exemple. J'en ferai de bons citoyens, où toutes les règles de vraisemblance sont fausses ; ils n'auront pourtant point de cercles, je vous en réponds, ils craindront Dieu, et ils m'aimeront.

Je vous embrasse, mon cher monsieur, la liberté avec laquelle je vous parle vaut mieux que les compliments que d'autres vous font[1].

1759[2].

Soit, mon cher monsieur, que vous ayez voulu me communiquer la relation d'une maladie qui vous a paru singulière, ou que votre intention ait été de me procurer une occasion de faire du bien, je ne suis pas encore assez honnête homme, et je n'aime pas assez mon art, pour que ma bienfaisance ou ma curiosité l'emportent sur le plaisir que j'ai de recevoir de vos nouvelles. Si vous en aviez autant, mon cher monsieur, à m'en donner, j'en recevrais plus souvent. Mais dites-moi, comment se fait-il, ou plutôt comment se peut-il faire que l'ami de l'humanité ne le soit presque plus des hommes? Le tout qui n'est pourtant que l'ensemble des parties, peut-il devoir à ses parties une valeur qu'elles n'ont pas? On n'aimera jamais une bande de voleurs dont chacun mérite la corde. Je soupçonne, mon cher monsieur, que votre indifférence, je me sers du nom le plus doux, tient à deux causes, au point du globe où vous vous trouvez, et à votre mauvaise santé, car j'estime que nos principes sont les mêmes, mais je me porte bien, et je suis ici; l'humeur aqueuse de mon

[1] La réponse de Rousseau à cette lettre est du 27 novembre 1758.

[2] Cette lettre est une réponse à une lettre de Rousseau qui n'est pas connue et dans laquelle il paraît avoir consulté Tronchin sur ses infirmités.

œil et son cristallin transmettent à l'organe immédiat de ma vue les rayons tels qu'ils sont; ils ne reçoivent dans ce trajet aucune teinte qui les altère; je vis avec des hommes vertueux que j'estime et que j'aime, et c'est pourquoi je suis heureux. Ce n'est point aux biens que je n'ai pas et à la gloire que je méprise, que je dois mon bonheur, ce n'est qu'à l'estime et à l'amitié des honnêtes gens que j'en suis redevable, parce que je dois à l'une et à l'autre le désir au moins de m'en rendre digne. Ce désir me ramène sans cesse à mes devoirs, et me fait trouver dans le même objet le motif et la récompense. Je vois et je vois toujours plus que le plus grand bonheur est attaché à la plus grande vertu, et pour comble de satisfaction, j'ai un fils qui n'a que dix-sept ans et qui le voit aussi. Je ne suis donc plus heureux que vous que parce que je me porte bien, et que vous n'êtes pas ici. Que n'y êtes-vous, mon bon ami, et que ne puis-je au moins adoucir vos maux, si je ne puis les guérir.

J'aurais besoin de plus de détails pour juger de l'accident de la gencive que vous soupçonnez cancéreux; toujours est-il sûr qu'il faut commencer par ôter la dent; en facilitant par ce moyen l'exfoliation de l'alvéole, le mal qui paraît effrayant se dissipera peut-être. C'est à la nature à guérir les maux, et à l'art à ôter les obstacles. Celui qui a fait notre corps l'a doué de tout ce qui est nécessaire pour qu'il se conserve quand il est sain, et pour qu'il se rétablisse quand il est malade. Oh! que cette machine est admirable! Que Vaucanson ou Julien Le Roy nous disent si l'art humain peut l'imiter, et que ceux qui mettent le hasard au-dessus de l'art en rougissent! Je vous embrasse, mon cher ami.

Digitized by Google

1759 [1].

Vous voulez donc absolument que je m'explique, mon cher monsieur; puisque vous le voulez, je m'expliquerai. Vous que j'aime, vous qui étiez fait pour aimer et pour être aimé, vous vous êtes insensiblement détaché de tous vos amis, *de celui même que vous regretterez sans cesse, et qui manque bien plus à votre cœur qu'à vos écrits* [2]. *C'était votre Aristarque, il était sévère et judicieux, vous ne l'avez plus et vous n'en voulez plus* [3]. Ai-je besoin d'un autre argument pour vous prouver que je n'ai pas tort? Mais cet ami, me répondez-vous, avait des défauts; je vous demanderai à mon tour s'il en est un parfait dans ce monde, si vous, qui vous en plaignez, croyez l'être, si moi, qui vous écris, le suis ou le serai? Oh! mon ami, il n'y a qu'un être parfait, et tous les autres ont des défauts absolus ou relatifs. Encore si vous aviez pu remplir le vide qu'il a fait dans votre cœur, mais je sais que vous ne l'avez pas rempli, et puisque *vous ne le voulez pas*, vous ne le remplirez jamais. Vous le regretterez pourtant, c'est vous qui le dites, si vous le jugiez indigne de votre amitié, le diriez-vous? Quel qu'il soit, vous avez été son juge et sa partie; s'il en appelait à un autre tribunal, ne pourrait-il pas se défendre, est-il bien sûr que le jugement que vous en portez serait confirmé? *Et quoique vous aimiez mieux vivre parmi des Français que de venir à Genève*, ce sont encore vos expressions, que voulez-vous que j'en pense, moi qui vous ai dit que j'ai le bonheur d'y vivre avec des hommes vertueux, et tels que l'on n'en voit nulle part de meilleurs. Je ne vous ai pas dit, il est vrai, qu'ils fussent parfaits, et comment le seraient-ils? Ils ne peuvent pas l'être, ils sont

[1] La lettre de Rousseau qui provoqua celle-ci n'est pas connue.

[2] Il est probablement ici question de Diderot.

[3] Les passages soulignés sont tirés par Tronchin, de la lettre même de Rousseau, à laquelle il répond.

nés petits et faibles, ils mourront faibles et petits. Cette patrie pourtant où je vis avec eux, paraît à vos yeux si peu estimable *que loin de vous en rapprocher, vous voudriez fuir plus loin encore, pour en être plus éloigné.* Ne vous *restait-il qu'à la pleurer*, mon bon ami, lorsqu'en parlant d'un pays voisin vous ne pûtes vous empêcher de dire : *Hélas! il est sur la route du mien!* Cette seule ligne valait une ode à sa louange, et il n'y a qu'un an que vous pensiez ainsi. Qu'est-il arrivé depuis ce temps-là? Je n'en suis pas sorti, et je pense que je ne me fais aucune illusion ; notre patrie est cette année ce qu'elle était l'année passée, et si elle n'a rien gagné, au moins n'a-t-elle rien perdu. Aujourd'hui comme alors, les citoyens les plus distingués sont ceux qui méritent le mieux de l'être. La vertu y jouit de tous ses avantages, la voix du peuple est celle de Dieu, du moins l'est-elle plus qu'ailleurs. Un magistrat sage, un clergé qui l'est aussi, une académie qui ne néglige rien de tout ce qui peut servir à l'éducation privée, un tribunal des mœurs qui veille à tout ce qui peut les maintenir, une police enfin aussi exacte qu'elle peut l'être, fait que nous plaignons ceux qui vivent à Montmorency, où, faute de tout ce que nous avons ici, un citoyen peut craindre un autre citoyen, et manquer tout à la fois, dans le besoin, et de la protection des lois, et de la défense de soi-même. Si mon style vous paraît dur, ou si les choses que je vous dis le sont, je vous dirai, mon cher ami, ce que les quakers disaient au roi Jacques : accorde-nous la liberté que tu prends pour toi-même, et je n'en serai pas moins votre véritable ami.

1759.

Je ne me rappelle pas mot pour mot ce que je vous disais, mon cher monsieur, dans ma dernière lettre, mais je suis

bien sûr que je ne vous ai rien dit de malhonnête ou de dur[1]. L'esprit qui l'a dictée est le même qui dicte celle-ci ; j'espère qu'il sera toujours le même tant que je me porterai bien, car qui sait mieux que moi qu'il dépend de l'état du corps, souvent sans qu'il s'en aperçoive. J'en ai fait quelquefois l'expérience en moi-même, et mon état m'a mis à même de la faire très-fréquemment dans les autres. Je la fais avec vous, mon bon ami, quand vous me dites « que ma manière de procéder ne ressemble pas mal à celle dont on use dans l'interrogatoire des infortunés qu'on défère à l'inquisition, » quand vous me parlez « de délateurs secrets qui vous accusent et des mémoires sur lesquels je vous juge sans vous entendre, » moi qui ne vous ai jamais rien dit et qui n'ai jamais rien pensé que d'honnête et de tendre à votre égard, moi qui n'ai jamais ouï de délateurs secrets, ni vu de mémoires à votre charge, moi qui voudrais adoucir vos maux et partager avec vous l'innocence et la douceur de ma vie, moi qui ai fait tout ce qui était en mon pouvoir, et qui suis prêt de le faire encore, pour vous attirer dans votre patrie et pour y passer avec vous des jours calmes et sereins, moi enfin qui ne fais de cas que de la vertu et des hommes vertueux. Oh! mon cher ami, vous avez blessé mon âme et mon âme n'avait pas mérité la plus petite plaie, mais que dis-je, la plaie que vous lui avez faite n'est qu'une preuve de sa faiblesse; vous n'êtes pas coupable, mais je suis trop sensible, et je devrais ne le pas être, puisque je me porte bien, et que je n'ai rien à me reprocher. Si vous vous portiez aussi bien, mon bon ami, l'encre dont vous vous servez serait moins noire, les malveillants que vous supposez disparaîtraient, vous ne vous reprocheriez point les éloges que vous avez donnés à votre patrie, vous n'imagi-

[1] On voit par le commencement de cette lettre que Rous en avait pris la précédente en mauvaise part.

neriez point qu'elle n'en est pas digne, vous ne vous feriez pas une si triste idée de ses mœurs, vous ne penseriez pas à fuir, pour en perdre le souvenir, vous n'aimeriez pas mieux vivre parmi les Français qu'avec vos concitoyens, vous sauriez qu'ils préfèrent encore un homme vertueux à tous les beaux esprits du monde, et vous vous diriez à vous-même que je ne suis point fait pour honorer votre patrie, et qu'elle n'est pas faite pour que vous la pleuriez. Les citoyens qu'elle renferme dans son sein ne sont pas des hommes parfaits ; mais où en trouve-t-on, vous et moi le sommes-nous, mon bon ami, et pouvons-nous espérer de l'être? je dis plus, si nous l'étions, pourrions-nous espérer de l'être toujours ? Une fièvre tierce mal guérie, le plus petit dérangement de l'organe qui sert à la secrétion de la bile, la plus légère altération de notre cerveau, ne peut-elle pas ébranler l'édifice de notre sagesse et nous rendre dans un instant plus petits et plus faibles que ceux dont nous plaignons la faiblesse et la petitesse? La plus profonde humilité est le seul état qui convient à l'homme. Les héros sont des fous ou des forcenés. Les philosophes extravaguent. Les beaux esprits me font pitié. Il n'y a d'homme respectable que celui qui est pénétré de sa petitesse et de la grandeur de Dieu. Tâchons de l'être, mon bon ami, et conduisons-nous de façon que nous puissions attendre la mort sans la désirer ni la craindre.

XV

NECKER[1]

Ce 16 février 1761.

J'ai dessein d'aller manger votre soupe demain et je vous mène l'abbé Morellet. Je compte, monsieur, que nous ne vous dérangerons point; nous nous faisons, l'un et l'autre, une fête de cette visite, et je n'aurais pas attendu à ce moment à profiter de votre obligeante invitation, si je ne m'étais prêté aux convenances dudit abbé et au désir qu'il avait d'être de la partie. Je ne puis pourtant pas dire tout à fait que j'aie vécu loin de vous. L'âme tendre, humaine et vertueuse de Julie vous a rapproché de moi. Que la lecture de ces lettres me convenait, que de bons mouvements, elle fortifiait ou excitait; avec quel plaisir je voyais ces deux pauvres amants agités de sentiments divers, faibles mais vertueux; avec quelle compassion ne les ai-je pas vus éloignés sans espoir de retour! Que de sublimités dans mille endroits de ces six volumes! Non de cette sublimité qui consiste à se percher dans les nues, mais de celle qui pousse les vertus journalières au plus haut point, sans désespérer ceux qui désireraient y atteindre. Pardon, je crois que Saint-Preux dit de Julie qu'il l'estime trop pour la louer en face, pour moi, je dis avec autant de

[1] *Jacques Necker*, né à Genève en 1732, mort à Coppel en 1804. Établi à Paris, comme banquier, il y fit fortune, fut nommé résident de la république de Genève auprès de la cour de France, et devint, en 1776, contrôleur général des finances. Il a publié plusieurs ouvrages de finance et de politique, et un *Cours de morale religieuse*.

fondement au moins, que je vous estime trop pour craindre de vous louer en face, et de vous témoigner tout naïvement l'estime et la considération distinguées que j'aurai pour vous toute ma vie.

Digitized by Google

MADAME D'ÉPINAY

Épinay (madame d'), fille de M. Tardieu D'Esclavelles, officier distingué, née vers 1725, morte en 1783, épousa M. de la Live d'Épinay, riche fermier général. Liée avec les hommes de lettres les plus célèbres de son époque, tels que Diderot, Duclos, Grimm, d'Holbach et J.-J. Rousseau, ce fut surtout à ses relations avec ce dernier qu'elle dut sa célébrité. On a de madame d'Épinay : *Mes moments heureux* (1752), *Lettres à mon fils* (1758), et *les Conversations d'Émilie* (1783), le plus important de ces trois ouvrages. On a publié en 1818 les *Mémoires et Correspondance de madame d'Épinay; Anecdotes inédites pour faire suite aux Mémoires*, etc., etc....

I

Janvier 1757[1].

Votre lettre[a], mon cher ami, me pénètre de douleur; je serais partie ce matin pour aller vous trouver, si ma mère n'était malade dans son lit de ses maux ordinaires. Je vous

[1] Les deux lettres suivantes ont trait à une des querelles survenues entre Diderot et Rousseau, et qui se trouve rapportée au livre IX des *Confessions*. Les griefs principaux de Rousseau contre son ami étaient, premièrement, une réponse malveillante que lui avait écrite Diderot au sujet du *Fils naturel*, et ensuite les reproches mal fondés que lui adressait encore Diderot sur ce qu'il retenait malgré elle la mère de Thérèse Levasseur à l'Ermitage. C'était Grimm qui, par des motifs trop longs à expliquer ici, cherchait à indisposer contre Rousseau tous ses meilleurs amis.

[a] La lettre de Rousseau du 13 décembre 1756. Cette date est sans doute inexacte. D'après les autres lettres qui se rapportent à cette affaire, elle doit être plutôt du 13 janvier 1757.

avoue, mon cher ami, qu'à moins que Diderot n'articule précisément ce que vous me dites qu'il vous fait entendre, je croirai toujours que vous l'avez mal entendu, car cela serait inconcevable. D'un autre côté, j'entendis dire hier chez le baron qu'il allait vous voir samedi. Je n'y conçois rien. Oh! mon cher et bon ami, que ne suis-je auprès de vous! Vous avez de la peine, et je ne puis vous être bonne à rien. Votre lettre nous a fait pleurer, puisse la mienne vous en faire autant. Mais que puis-je vous dire, je ne sais rien, sinon que Diderot et vous vous aimez tendrement, qu'un mot mal entendu peut-être vous afflige. Prenez garde, prenez garde, mon cher ami, à ne point laisser cheminer le germe de l'aigreur; peut-être avez-vous commencé par avoir raison, gardez-vous de finir par avoir tort, ce qui arriverait si par exemple vous fermiez votre cœur à l'explication que votre ami va apparemment vous demander samedi, car un mot de pitié pour la bonne vieille peut lui être échappé sans y attacher tout le sens que vous y mettez. Enfin, il faut, ce me semble, trente preuves complètes avant d'en être à soupçonner ses amis d'avoir voulu nous manquer. Gardez-moi lettre et réponse si tout n'est pas fini samedi. J'irai vous voir le plus tôt qu'il me sera possible; mon cœur en attendant est bien auprès de vous.

Je ne réponds pas à ce que vous me dites sur Grimm; je vais tâcher d'oublier bien vite que c'est vous qui le soupçonnez d'une infamie dont il n'y a qu'un misérable qui soit capable.

Bonjour mille fois, mon cher bon ami. Pour Dieu, calmez-vous; vous n'êtes pas de sang-froid, il faut l'être dans ce cas, comme ami et comme philosophe. Je vous embrasse bien tendrement et de toute mon âme.

II

Janvier 1757.

Me voilà plus en état de juger que ce matin[1] quand je vous ai répondu. En vérité, mon cher bon ami, je lis et relis la première lettre de M. Diderot et n'y trouve pas un mot pour vous mettre tous dans l'état où vous êtes. Je vois sa première lettre pleine d'amitié, d'envie de vous voir; il vous tient un propos qui n'est rien moins qu'offensant, qui ne dit mot si l'on veut, qui peut à la plus grande rigueur s'interpréter comme de ces réflexions qu'on fait entre amis sur les inconvénients qui balancent l'avantage d'un parti pris ou à prendre. Il a la délicatesse de se le reprocher et de vous prier à la fin de le lui pardonner. Et vous partez de là pour croire qu'il vous regarde comme un scélérat et pour vous conduire avec lui comme si en effet il vous traitait comme tel. Je ne puis vous cacher que vous avez grand tort; je fais profession de vous aimer de tout mon cœur, et c'est en conséquence que je ne balance point à vous dire mon avis : vous avez tort, mon cher ami. Bon Dieu, que n'ai-je des ailes et que ne puis-je être près de vous et près de ma mère; j'apporterais peut-être un peu de soulagement à vos peines. Quant à la deuxième lettre de M. Diderot, je ne puis en rien dire, c'est suivant celle que vous lui aurez écrite en réponse à la première. Je ne veux point lui envoyer votre dernière, il ne l'aura point et j'exige que vous ne la lui envoyiez point. Je me charge de lui faire dire par mon fils, qui y va demain, que vous le priez de ne point aller samedi à l'Ermitage à cause du mauvais temps : non pas, mon cher ami, que je ne regarde comme

[1] Rousseau venait d'écrire à madame d'Épinay (voir *Correspondance*, janvier 1757) en lui envoyant les lettres qu'il avait reçues de Diderot. La lettre de madame d'Épinay qu'on va lire est la réponse à l'envoi de Rousseau.

une chose très-essentielle que vous vous voyiez promptement, mais parce qu'en effet il y aurait de quoi le rendre très-malade de lui laisser faire un pareil voyage à pied, par le temps affreux qu'il fait. De grâce, soyez un moment de sang-froid et ne vous brouillez pas pour rien, exactement rien, avec le meilleur ami que vous ayez peut-être. Écrivez-lui une lettre dictée par votre cœur, je suis bien sûre qu'il vous parlera pour lui, comme le mien vous parle à présent pour vous. Avouez que vous avez mal conçu sa lettre. S'il avait tort! il l'aurait bien davantage, et ne l'ayant pas, il ne vous en aimera quo mieux. Remettez à un plus beau temps le moment de le voir, priez-l'en et ouvrez votre cœur à la douce consolation de retrouver le sien sensible à votre amitié : vous êtes dignes tous deux de vous aimer, une chimère doit-elle vous séparer! Non, mon ami, l'orage n'est passé qu'à côté de vous, ouvrez les yeux et voyez le calme qui ne vous a point quitté, le nuage n'a fait qu'obscurcir l'air qui vous environne pour un instant, pourquoi laisserait-il des traces? Ce serait une grande consolation pour moi de vous savoir au moins tranquille jusqu'à ce que M. Diderot puisse vous dire lui-même ce que j'avais bien imaginé, c'est qu'il ne vous a rien dit qui soit fait pour vous choquer. Mon ami, ne m'écouterez-vous pas, en attendant que vous soyez en état de vous écouter vous-même? Oh! mon bon et cher ami, vous m'avez écoutée quelquefois, vous en êtes-vous repenti? Croyez que je ne fais que vous deviner et que ce que je vous dis, vous le direz dans deux jours.

Quant à madame Levasseur, son affaire me paraît aisée à arranger. Veut-elle rester avec vous ou non? Si elle le veut tout est dit; si elle ne le veut pas je m'en charge, qu'elle vienne, je l'attends dès demain, si cela lui convient; si elle veut rester le printemps et l'été, je la ramène à Paris cet automne. Je ne dis pas seulement vos amis, mais quiconque

vous connait n'a sûrement jamais pu imaginer qu'elle soit de force à l'Ermitage. En tout cas, qu'elle parle net et que je sache sa décision deux jours à l'avance; voilà tout ce que je vous demande

Soyez tranquille sur Romilly, j'ai fait pour lui tout ce qu'il y avait à faire; il le sait. Il sait aussi que c'est vous qui m'en avez chargée. Vous pouvez vous dispenser de lui écrire si vous voulez.

Adieu, mon cher et malheureux ami. Que je vous aime, que je vous plains! Si vous vouliez venir passer vingt-quatre heures avec moi, et ne voir uniquement que moi, je vous enverrais mon carrosse lundi matin à Montmorency, qui vous ramènerait le mardi matin. C'est que je prévois que ma mère sera bien encore huit jours sans que je puisse la quitter.

III

12 avril 1757.

Je suis encore bien souffrante, mon cher ami, mais j'ai au moins la tête un peu plus libre, et j'en profite pour vous dire que je compte incessamment avoir le plaisir de vous embrasser. S'il fait beau, j'irai jeudi m'établir pour huit jours à Épinay, afin d'achever de là de meubler la Chevrette; s'il fait vilain, je ne ferai point d'établissement à Épinay et je partirai de Paris vendredi de bonne heure pour aller passer toute la journée à la Chevrette, où je vous attendrai à dîner. Vous pouvez vous arranger sur cela, parce que s'il me survenait quelque empêchement je vous enverrais un exprès. Bonjour, mon bon et cher ami. Je vous embrasse.

Je suppose pour vendredi qu'il ne fera pas une tempête telle qu'au moment où je vous écris.

IV

11 août 1757.

Je vous ai laissé trop souffrant pour n'être pas fort inquiète de votre état. Donnez-moi de vos nouvelles, mon cher ami, car je ne sais pas au juste quand j'irai vous retrouver. Je crois que la baronne d'Holbach n'ira pas de quatre à cinq jours au plus sans accoucher. Tout le monde se porte bien et moi aussi, si vous en exceptez le mal de tête que m'a donné l'air fou et ivre de Paris à mon arrivée. M. de Bachelai m'a fait prier de vous écrire pour vous demander si vous voudriez vous charger de copier un livre de politique manuscrit; il le faudrait copier à présent. J'ai dit que je ne croyais pas que vous vous en puissiez charger dans ce moment-ci; mais on veut votre réponse et non la mienne.

J'ai envoyé votre lettre à M. de Latour; il n'a point répondu, mais il a dit à mon laquais de vous dire qu'il irait dans une quinzaine de jours vous porter à l'Ermitage la copie que vous lui demandez. Voyez si vous voulez l'accepter. Nous pourrions lui faire un petit présent qui passerait par vos mains; c'est à vous à décider, je crois qu'à la rigueur vous le pourriez sans scrupule.

V

Août 1757.

Je vous avertis, mon cher ours, que tous vos confrères dînent ici aujourd'hui et vous attendent, mais pas avec plus d'impatience que moi. Je ne veux point de vous demain, parce que vous ne voudriez point de nous; nous aurons des femmes. Je ne sais où M. d'Ép... a pris que je devais aller dîner avec vous.

VI

Août 1757.

Voilà mon carrosse, mon cher ami, je désire bien que vous en puissiez profiter. M. de Saint-Lambert me charge de mille amitiés pour vous et de vous demander si vous ne lui apporterez pas ce que vous lui avez promis de lui lire. J'imagine que c'est de *Julie* dont il est question.

Il compte être obligé de repartir dans une quinzaine. Bonjour, je vous embrasse.

VII

Été 1757 [1].

Pourquoi donc ne vous vois-je pas, mon cher ami; je suis inquiète de vous. Vous m'aviez promis de ne faire qu'aller et venir de l'Ermitage ici; sur cela je vous ai laissé libre, et point du tout pour y passer huit jours. Si on ne m'avait pas dit que vous étiez en bonne santé, je vous croirais malade. Je vous attendais avant-hier ou hier, et je ne vous vois point arriver. Mon Dieu! qu'avez-vous donc? Vous n'avez point d'affaires, vous n'avez pas non plus de chagrins, car je me flatte qu'alors vous seriez venu sur-le-champ me les confier.

[1] Les trois billets suivants, écrits dans la même journée, sont transcrits au IXe livre des *Confessions*. Pour bien les comprendre, il faut relire les réponses de Rousseau, également transcrites dans les *Confessions*, et le récit de sa querelle avec madame d'Épinay. Jean-Jacques soupçonnait cette dame de s'être livrée à d'indignes manœuvres pour s'emparer des lettres que lui écrivait madame d'Houdetot, et ses soupçons l'ayant empêché de se montrer pendant plusieurs jours chez madame d'Épinay, il en reçut la lettre qu'on va lire.

Vous êtes donc malade? Tirez-moi d'inquiétude bien vite, je vous en prie. Adieu, mon cher ami, que cet adieu me donne un bonjour de vous.

VIII

Du même jour que la précédente.

Savez-vous que votre lettre m'effraye? Qu'est-ce qu'elle veut donc dire? Je l'ai relue plus de vingt-cinq fois. En vérité, je n'y conçois rien; j'y vois seulement que vous êtes inquiet et tourmenté et que vous attendez que vous ne le soyez plus pour m'en parler. Mon cher ami, est-ce là ce dont nous étions convenus! Qu'est donc devenue cette amitié, cette confiance! et comment l'ai-je perdue; qu'ai-je donc fait? Est-ce contre moi ou pour moi que vous êtes fâché? Quoi qu'il en soit, venez dès ce soir, je vous en conjure; souvenez-vous que vous m'avez promis, il n'y a que huit jours, de ne rien garder sur le cœur et de me parler sur-le-champ. Mon cher ami, je vis dans cette confiance... Tenez, je viens encore de lire votre lettre; je n'y conçois pas davantage, mais elle me fait trembler. Il me semble que vous êtes cruellement agité. Je voudrais vous calmer, mais comme j'ignore le sujet de vos inquiétudes, je ne sais que vous dire, sinon que me voilà aussi malheureuse que vous jusqu'à ce que je vous aie vu. Si vous n'êtes pas ici ce soir à six heures, je pars demain matin pour l'Ermitage, quelque temps qu'il fasse et dans quelqu'état que je sois, car je ne saurais tenir à cette inquiétude. Bonjour, mon cher bon ami. A tout hasard, je risque de vous dire, sans savoir si vous en avez besoin ou non, de tâcher de prendre garde et d'arrêter les progrès que fait l'inquiétude dans la solitude : une mouche devient bientôt un monstre, je l'ai souvent éprouvé.

IX

Du même jour que la précédente.

Je n'entendais pas votre lettre de ce matin, je vous l'ai dit parce que cela était; j'entends celle de ce soir. N'ayez pas peur que j'y réponde jamais, je suis trop pressée de l'oublier, et quoique vous me fassiez pitié, je n'ai pu me défendre de l'amertume dont elle me remplit l'âme. Moi, user de ruses, de finesse avec vous! Moi accusée de la plus noire des infamies! Adieu, je regrette que vous ayez... Je ne sais ce que je dis... Adieu. Je serai bien pressée de vous pardonner. Vous viendrez quand vous voudrez; vous serez reçu mieux que vos soupçons ne l'exigeraient. Dispensez-vous seulement de vous mettre en peine de ma réputation; peu m'importe celle qu'on me donne! Ma conduite est bonne et cela me suffit. Au surplus, j'ignorais absolument ce qui est arrivé aux deux personnes qui me sont aussi chères qu'à vous.

X

Automne 1757[1].

Si vous étiez dans votre état naturel, je vous laisserais réfléchir tout seul; mais, mon ami, je ne vois que trop combien votre âme est ulcérée et noircie par l'amertume de votre

[1] Rousseau mentionne cette lettre au livre IXe des *Confessions*. Madame d'Épinay y cherche à excuser Grimm des torts qu'il avait eus envers Jean-Jacques et à le raccommoder avec lui. Voici le passage des *Confessions* qui se rapporte à cette lettre : « Le lendemain, au lieu de s'expliquer verbalement avec moi, elle me remit une lettre très-adroite qu'ils avaient minutée ensemble (Grimm et madame d'Épinay), et par laquelle, sans entrer dans aucun détail des faits, elle le justifiait par son caractère concentré, et, me faisant un crime de l'avoir soupçonné de perfidie envers son ami, m'exhortait à me raccommoder avec lui. Cette lettre m'ébranla... »

situation. Je vous le répète, je suis dans votre cœur et j'y lis mieux que vous-même ; mais cela ne suffit pas, je veux toujours être à vos côtés pour tenir la balance entre votre naturel et l'humeur que votre état vous donne. C'est donc ce papier à la main que je vous prie de réfléchir. La démarche que je vous demande est dictée par votre cœur, pourquoi ne voulez-vous pas l'écouter? Vous vous êtes attendri un instant, cela me suffit pour vous juger. Est-ce à un homme comme vous à s'endurcir sur ses torts par des sophismes? Vous ne pouvez être un instant la dupe des accusations que vous faites contre votre ami ; si vous étiez en droit de l'en soupçonner, vous auriez nécessairement celui de le mépriser, et vous ne seriez pas le maître de ne le pas faire. Oh! certainement rien n'aurait pu vous attendrir pour lui, et vous jouiriez de cette indifférence que vous avouez désirer à son égard et que je vous réponds que vous seriez bien fâché d'avoir. Mais examinons un peu votre situation envers lui et la sienne envers vous. Vous l'avez connu, dites-vous, l'homme du monde le plus aimable par les qualités du cœur, mais toujours un extérieur froid! — Cela est en lui, il ne faut donc pas exiger de démonstrations d'un homme qui n'en peut point avoir. Vous l'avez aimé comme cela pendant trois ans et vous convenez que c'est l'homme du monde que vous avez aimé le plus tendrement; au bout de trois ans, votre situation vous ayant rempli l'âme d'amertume, vous lui avez vu des torts! Mais je ne sais ce qu'on veut dire, moi, lorsqu'on s'écrie : Il a eu bien des torts avec moi! Là il a manqué de confiance, ici il a préféré telle chose à une attention qu'il me devait... il aurait dû me faire tel sacrifice... Et puis vient une bouderie, qui ne serait rien encore si elle était suivie d'une explication... Ah! laissons, laissons ce commerce de misères à tous ces cœurs vides de sentiments et à ces têtes sans idées ; cela ne va qu'à ces petits amants vulgaires qui n'ont que les sens agités et

qui, au lieu de cette confiance et de ces délicieux épanchements, lesquels dans les âmes fortes, telle qu'est la vôtre, augmentent les sentiments par la vertu et la philosophie même, mettent à la place de petites querelles qui rétrécissent l'esprit, aigrissent le cœur et rendent les mœurs plates quand elles ne les rendent pas ridicules. Voudriez-vous que votre humeur l'emportât sur vos sentiments et votre raison, et vous fît courir la même carrière que ces dévots faibles et bornés qui mettent aussi de petites pratiques superstitieuses à la place du véritable amour de Dieu! Tous les faits vrais que vous avez à articuler contre lui ne portent pourtant que sur des misères de cette espèce que votre *noir* (?) a pris soin d'accumuler. Quant au grand grief, je n'en parle point : il n'existe pas, il ne peut exister, cela est démontré dès le commencement de l'autre page, et cela l'était bien avant dans votre cœur et dans le mien. Mais tout chimérique qu'il est, ce grief, il a été articulé par vous et à bien d'autres qu'à lui, ou pour mieux dire à tous vos amis, pendant quatre mois, excepté à lui ; il est donc offensé et il l'est d'autant plus que vous n'avez rien fait depuis deux ans pour réparer cette offense, au contraire. Voyez, mon ami, les sentiments de votre cœur à part, si vous avez le choix sur ce que vous avez à faire! Oh! combien cet acte de justice doit-il non-seulement ne pas vous coûter, mais vous être doux, puisqu'il doit vous réunir à un ami que vous aimez, qui vous aime et qui n'attend que la plus légère marque de ce qu'il est en droit d'exiger pour resserrer une amitié qui vous est chère et précieuse à tous deux. Songez surtout que dans l'impossibilité où est une âme tendre comme la vôtre de s'isoler et ne tenir à rien, la seule consolation qui lui reste dans votre affreuse situation est de multiplier ses appuis, ou du moins de jouir de tous ceux qu'elle s'est choisie. Je ne dirai donc pas trop en vous disant que l'honneur, votre cœur, et par conséquent votre

amour-propre, vous obligent à ce que je vous engage de faire. Je cite l'amour-propre parce qu'il a nécessairement un très-grand rôle à jouer dans tout ceci; il ne peut que vous y porter s'il est bien entendu, il vous en empêcherait s'il l'était mal. Mais commencez par voir les choses de sang-froid, et je ne suis pas en peine du parti que vous lui laisserez prendre.

Voyons actuellement ce qui le concerne (Grimm). Son âme est vraie et droite, un peu resserrée naturellement et l'a été encore davantage par les différents malheurs qu'il a éprouvés. Il est extrêmement sensible, quoique tranquille; il est né mélancolique, ce qui lui donne un extérieur indifférent auquel il n'y a cependant que ceux dont il n'est pas connu qui se puissent méprendre. Vous le connaissez incapable de feindre un sentiment, ni même une opinion; vous le voyez fuir soigneusement tous les gens qu'il n'aime point, ou garder le silence s'il est forcé de rester où il lui déplaît d'être : il est au contraire à son aise avec les gens qu'il aime, il y apporte la franchise, la liberté et tout ce qui prouve qu'il est content. Voilà les seules démonstrations extérieures qu'il faut attendre de lui dans le courant de sa vie. Qu'il se présente ensuite quelques occasions où l'on ait besoin de lui, si ce ne sont que des gens qui lui soient indifférents, sa bienfaisance et son aménité naturelle pourront bien lui faire désirer de les obliger, mais sa paresse l'empêchera souvent de réussir. S'il est au contraire question de ceux qu'il aime, sa paresse se change en une activité qui lui fait tout prévoir, tout faire, et qui ne laisse rien à désirer. Comme c'est moins son portrait que je prétends faire que d'établir votre position à tous deux, cette ébauche suffit pour vous montrer sa conduite claire envers vous, et loin que l'amitié se trouve offensée par celle qu'il a tenue avec vous, vous voyez comme il est en droit de se plaindre de l'offense que vous lui avez faite. Ses sentiments pour vous ne sont point sortis de son cœur; je lui ai ouï dire

vingt fois que s'il eût pu croire un instant tenir aussi fortement à vous, il aurait évité de vous connaître, tant votre situation l'affectait. Ce ne sont point là les sentiments d'un homme indifférent. Vingt fois même, depuis que vous ne vous voyez plus, il s'est de lui-même entretenu avec moi des moyens qu'on pourrait trouver pour rendre votre état supportable par les dédommagements que l'amitié peut offrir, soit en cherchant à vous procurer un établissement qui tînt le milieu entre votre retraite actuelle, où vos amis l'hiver ne peuvent aborder, et Paris que vous fuyez, soit d'autres soins que je n'aurais pas sitôt détaillés et qui prouvent un cœur occupé de vous.

Je m'acquitte en ceci de ce que mon amitié vous doit à tous deux ; comme c'est mon cœur qui me dicte tout ceci, je n'ai pas pris garde aux termes dont je me suis servie : en tout cas, vous connaissez assez mon âme et ma façon de penser pour être sûr que je ne veux ni vous offenser ni vous ménager. Je crois devoir vous dire encore, mon cher ami, que je crois si fort votre devoir et votre bien-être engagés à tout cela, que c'est pour vous beaucoup plus que pour lui et pour moi que je vous parle; vous avez tort, et s'il est dans l'humanité la plus parfaite d'en avoir, il est indigne d'un homme comme vous de ne savoir pas les réparer. C'est déroger à votre caractère, et moi qui vous aime pour vous et de toute mon âme, j'agirais contre mon cœur et contre mes principes si je ne vous y engageais de tout mon pouvoir. C'est assez vous dire, mon ami, que je me croirais obligée à l'exiger de vous si je n'aimais mieux vous en laisser le mérite, mérite que vous ne manquerez pas d'avoir si vous voulez être un instant de sang-froid et éloigner ces malheureux sophismes qui seraient en effet fort commodes s'ils pouvaient prendre toujours la place de la vérité, mais leur règne n'est jamais de longue durée.

Oui, je suivrai dans votre rêverie jusqu'à la moindre de vos pensées; vous m'entendrez vous dire, d'accord avec votre conscience : « *Je m'en impose!* elle a raison, » et puis vous direz : « Mais que veut-elle de moi! que je me réconcilie avec un ami que j'ai offensé, et qui, malgré cela, attend les bras ouverts que je retourne à lui! » Cette idée seule vous attendrira, et vous direz malgré vous : « Elle a raison, mon cœur me le dit. » D'ailleurs, envisagerez-vous indifféremment la douce, l'inépuisable satisfaction d'avoir rempli un devoir dont la récompense est dans les jours heureux et tranquilles que nous passerons tous ici? Songez-vous au bonheur qui doit suivre nécessairement cette démarche? Je suppose un instant que vous ne retrouviez pas d'abord l'un pour l'autre cette même tendresse que vous avez eue, comptez-vous pour rien d'avoir détruit cette gêne qui nous met tous les trois mal à l'aise? Mais vous n'en serez pas pour ce seul avantage, je vous en fais garant.

Voilà, mon cher ami, ce que la rapidité de la conversation et l'attendrissement que j'éprouve souvent en parlant des choses qui me tiennent fortement à cœur, m'ont empêchée de vous dire de suite; d'ailleurs je remplis mieux mon projet en vous écrivant, puisque je veux être toujours comme une ombre heureuse autour de vous, qui vous entraîne au bonheur malgré vous.

XI

Genève, 12 novembre 1757 [1].

Je n'ai reçu votre lettre du 29 qu'à mon arrivée ici, c'est-à-dire le 9. J'ai eu peine à croire qu'elle fût de vous et qu'elle

[1] Dans les *Confessions*, Rousseau mentionne cette lettre sans la transcrire. Peu de jours auparavant, il en avait reçu de Grimm une fort injurieuse dans

fût pour moi : elle n'est pas d'un homme qui, la veille de mon départ, me jurait qu'il n'aurait pas assez de sa vie pour réparer les outrages qu'il m'avait faits. Cette manière de réparer est toute nouvelle, je n'ai point de réponse à y faire. Vous me faites pitié; si vous êtes de sang-froid, votre conduite m'effraye pour vous, car je ne la trouve pas nette : il n'est pas naturel de passer sa vie à soupçonner et à injurier ses amis. Il y a dans tout cela des choses incompréhensibles. Ce que je puis vous dire encore, c'est que vous abusez de la patience que m'a donnée jusqu'à présent mon amitié pour vous.

laquelle ce dernier rompait ouvertement avec lui. Le ressentiment de Grimm et de madame d'Épinay provenait de son refus d'accompagner cette dame dans son voyage à Genève. La lettre de Rousseau qui provoqua cette réponse de madame d'Épinay se trouve dans la *Correspondance* en date d'octobre 1757. Voici le jugement de Rousseau à ce sujet : « Huit jours après avoir reçu cette lettre (celle de Grimm), je reçus de madame d'Épinay sa réponse, datée de Genève, à ma précédente. Je compris, au ton qu'elle y prenait pour la première fois de sa vie, que l'un et l'autre, comptant sur le succès de leurs mesures, agissaient de concert, et que, me regardant comme un homme perdu sans ressource, ils se livraient désormais sans risque au plaisir de m'écraser... »

Digitized by Google

GRIMM

Grimm (F.-N. baron de), critique célèbre, né en 1723, à Ratisbonne, d'une famille obscure, vint jeune à Paris, comme gouverneur des fils du comte de Lehoenberg, et se lia avec les littérateurs et les philosophes de l'époque, surtout avec Diderot et avec J.-J. Rousseau. A partir de 1753, il entretint avec l'impératrice de Russie et différents princes de l'Allemagne une correspondance littéraire remarquable, à laquelle il doit en partie sa réputation. Il quitta Paris en 1790, et se retira à Gotha, où il mourut en 1807, ministre de Catherine II auprès des États de la basse Saxe..

Automne 1757 [1].

Le départ de madame d'Épinay est reculé; son fils est malade, il faut attendre qu'il soit rétabli. Je rêverai à votre lettre. Tenez-vous tranquille à votre Ermitage, je vous ferai passer mon avis à temps; comme elle ne partira sûrement pas de quelques jours, rien ne presse. En attendant, si vous le jugez à propos, vous pourrez lui faire vos offres, quoique cela me paraisse encore assez égal, car connaissant votre position aussi bien que vous-même, je ne doute point qu'elle ne réponde à vos offres comme elle le doit, et tout ce que je vois à gagner à cela, c'est que vous pouvez dire à ceux qui vous pressent que si vous n'avez pas été, ce n'est pas faute de vous être offert. Au reste, je ne vois pas pourquoi vous voulez

[1] Cette lettre-ci est bien connue. Elle est transcrite dans les *Mémoires de madame d'Épinay* et dans le IXe livre des *Confessions*. Voyez dans ce même livre tout ce qui s'y rapporte.

Digitized by Google

absolument que le philosophe[1] soit le porte-voix de tout le monde, et parce que son avis est que vous partiez, pourquoi vous imaginer que tous vos amis prétendent la même chose. Si vous écrivez à madame d'Épinay, sa réponse peut vous servir de réplique à tous ces amis, puisqu'il vous tient tant à cœur de leur répliquer. Adieu, je salue madame Levasseur et le criminel.

[1] Diderot.

Digitized by Google

M. D'ÉPINAY

Épinay (de la Live d'), fils de M. de la Live de Bellegarde, fermier général, chez qui Jean-Jacques fut introduit par M. Dupin de Francueil en 1746.

I

28 octobre 1758[1].

J'ai reçu, monsieur, le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer[2]. Je le lis avec le plus grand plaisir : c'est le sentiment que j'ai toujours éprouvé à la lecture de tous les ouvrages qui sont sortis de votre plume. Recevez-en tous mes remercîments. J'aurais été vous les faire moi-même si mes affaires m'eussent permis de demeurer quelque temps dans votre voisinage; mais j'ai très-peu habité la Chevrette cette année. M. et madame Dupin viennent m'y demander à dîner dimanche prochain; je compte que MM. de Saint-Lambert, de Francueil et madame d'Houdetot seront de la partie. Vous me feriez un vrai plaisir, monsieur, si vous vouliez être des nôtres; toutes les personnes que j'aurai chez moi vous dési-

[1] Cette lettre est citée dans le Xe livre des *Confessions*. Dénuée d'intérêt au premier abord, elle en reçoit des circonstances qui la provoquèrent. Le dîner offert par M. d'Épinay devait amener une réconciliation entre Rousseau d'une part et Saint-Lambert et madame d'Houdetot de l'autre. Rousseau accepta le dîner et renoua avec ses anciens amis. On trouvera de plus amples détails sur ce dîner de la Chevrette dans le Xe livre des *Confessions*.

[2] La *Lettre* à d'Alembert *sur les Spectacles*.

rent, et seront charmées de partager avec moi le plaisir de passer avec vous une partie de la journée.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite considération, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

II

15 mai 1765.

Vous ne me saurez sûrement pas mauvais gré, monsieur, d'avoir cédé à l'empressement qu'ont eu tous vos amis et les vrais amateurs de la bonne musique, d'entendre, au Concert spirituel, le joli motet que vous avez fait pour la chapelle de la Chevrette. Il doit y être chanté par mademoiselle Fel, demain, jour de l'Ascension. J'ai eu soin de faire faire les répétitions que l'ouvrage mérite, et je crois qu'il sera bien exécuté. Je saisis avec bien du plaisir cette occasion de me rappeler à votre souvenir, et de vous réitérer les assurances du sincère attachement avec lequel je serai toute ma vie, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

MADAME D'HOUDETOT

Houdetot (Sophie de la Live de Bellegarde, comtesse d'), fille d'un fermier général, née vers 1730, morte en 1813, avait épousé en 1748 un gentilhomme de Normandie, officier distingué. Elle était la belle-sœur de madame d'Épinay. Madame d'Houdetot fut une des femmes les plus remarquables du dix-huitième siècle par ses grâces, son esprit et ses qualités personnelles; elle doit surtout sa réputation à la vive passion qu'elle inspira à J.-J. Rousseau, ainsi qu'à sa liaison avec Saint-Lambert. Elle a laissé quelques *Pensées*.

I

Été 1756 [1].

Je vous renvoie, mon cher citoyen, les nippes que vous avez bien voulu me prêter. J'ai trouvé en m'en allant un chemin bien meilleur, et je vous fais part de la joie que j'en ai, parce qu'il m'assure la possibilité de vous voir encore. J'ai bien regret de vous avoir vu si peu. Restez dans vos bois, puisque vous vous y plaisez, mais permettez-nous de nous plaindre que vous vous y plaisiez tant.

Adieu, mon cher citoyen. Remerciez, je vous prie, mademoiselle Levasseur de tous les soins qu'elle a pris de moi.

[1] Cette lettre se rapporte à une visite que madame d'Houdetot venait de faire d'Eaubonne, où elle passait l'été, à l'Ermitage. Dans le IXe livre des *Confessions*, Rousseau parle de cette visite comme de la première que lui fit madame d'Houdetot, et il raconte qu'ayant été surprise par une pluie violente, elle fut obligée d'échanger ses vêtements contre d'autres que lui prêta Thérèse. Voilà pourquoi elle renvoie à Rousseau ses *nippes*.

II

3 mars 1757.

J'apprends que vous êtes plus dangereusement malade, mon cher citoyen; mon amitié pour vous vous répond de mon inquiétude et de ma peine. Au nom de Dieu, ne rejetez pas les secours qui pourraient vous être nécessaires. J'envoie exprès savoir de vos nouvelles, faites-m'en donner. J'ai envoyé chez votre ami[1]; vous le verrez sans doute s'il peut aller. Adieu, mon cher citoyen, ménagez-vous pour vous retrouver encore avec vos amis. J'ai lu vos copies avec un extrême plaisir; je suis de ceux qui peuvent sentir ce qu'elles valent. Mais ce n'est pas le moment d'en parler. Dites au commissionnaire ce que je puis vous devoir. Adieu. J'attends votre réponse avec crainte et inquiétude. Si vous aviez quelques papiers que vous fussiez en peine qui demeurassent chez vous, faites-les remettre au curé de Deuil avec une enveloppe à mon adresse, et le priez de les garder jusqu'à ce que vous ou moi les envoyions chercher. Je voudrais sur tous les points tranquilliser votre esprit dont le tourment peut vous rendre plus malade. Adieu. Un mot de votre état.

Soyez assuré que le curé est honnête homme et fera ce que vous lui direz.

III

23 mars 1757.

J'envoie, mon cher citoyen, savoir de vos nouvelles. J'avais su avec bien de la joie, par votre dernier billet, que vous étiez moins souffrant et plus tranquille que je ne croyais; je

[1] Diderot.

souhaite que cela ait continué et vous prie de m'en assurer. Je me porte très-bien et je suis occupée de mille sentiments agréables auprès de celui qui en est l'objet. Je parle souvent de vous et toujours avec intérêt et amitié. J'attends pour lire à mon ami[1] cette *Julie* qui me plaît tant, que j'aie la première partie; il la faut lire de suite. Ne mesurez pas cependant votre travail à ce sujet sur mon impatience, mais sur vos forces[2]. Je ne vous envoye point votre argent, puisque vous ne le voulez pas; quand vous le voudrez, vous me le direz. Adieu, mon cher citoyen. Si vous avez besoin de quelque chose, donnez-moi vos commissions; comptez surtout sur mon amitié et n'en doutez jamais.

IV

Été 1757.

Si vous n'avez rien de mieux à faire, mon cher citoyen, vous devriez venir dîner mardi avec moi; je serai exactement seule, ma belle-sœur[3] même ayant affaire ce jour-là à Paris. J'avais intention de vous proposer de nous rassembler chez madame d'Épinay ou de l'engager à venir chez moi, mais elle ne sera pas de retour ce jour-là. J'espère que vous aurez appris une route plus courte. Je vous montrerai les environs. Si M. Deleyre est chez vous et qu'il veuille venir, vous me ferez plaisir de l'amener. Adieu, mon cher citoyen.

[1] Saint-Lambert.

[2] Rousseau copiait déjà pour madame d'Houdetot le commencement de la *Nouvelle Héloïse;* ce roman ne reçut tout son développement que dans le cours de l'année suivante.

[3] Madame de Blainville, qui habitait avec elle.

V

Été 1757.

J'ai eu des nouvelles du 10 juin, cher citoyen, et je vous en fais part : on[1] se portait fort bien à Mahon. Je n'en avais point depuis le 13 mai, et j'étais à plaindre et point à gronder. Il y a apparence que les postes ne sont pas régulières, car les lettres que j'ai eues en supposent d'autres que je n'ai point. Adieu, mon cher citoyen. Vous devriez aller mardi dîner à Épinay, je tâcherai d'y aller si je suis libre; il y a un temps infini que je ne vous ai vu.

Comme je venais de fermer mon billet, j'apprends qu'il me vient du monde lundi, et je ne sais s'il ne restera pas le mardi, ce qui m'empêcherait de dîner à Épinay. J'en serais bien fâchée ! il y a plusieurs jours que je n'ai pu y aller et j'aurais fort désiré vous y voir.

VI

Été 1757.

J'envoie avec inquiétude, mon cher citoyen, savoir de vos nouvelles. Vous n'étiez pas en bon état quand vous m'avez écrit, et votre incommodité m'inquiète. C'est trop d'être triste et d'être malade, et quoique votre imagination travaille souvent à vous rendre malheureux, vous n'en êtes pas moins à plaindre, et je ne m'en afflige pas moins de ce que vous souffrez. Qu'elle ne mette pas au moins au nombre de vos peines celle d'être oublié et abandonné de moi. Cela ne peut être. Je m'afflige sincèrement de ce que vous souffrez et plains tous vos maux comme vos injustices. Croyez qu'il m'en coûte

[1] Sans doute Saint-Lambert.

beaucoup d'être si près de vous et de ne pouvoir pas vous voir. Faites-moi dire de vos nouvelles et trouvez bon que je vous conjure au nom de l'amitié, si votre état a besoin de quelque secours, de vouloir bien vous adresser à moi; vous feriez un crime envers elle de me refuser ce que je vous demande. Adieu, mon cher citoyen. Je vous prie de remettre ce que vous avez de copié de la *Julie* à celui qui vous remettra ce billet : il est extrêmement sûr et vous pouvez la lui confier.

VII

Paris, été 1757.

Vous n'étiez pas en assez bon état, mon cher citoyen, quand je vous ai quitté, pour que je ne sois pas en peine de vous et que je ne vous demande pas de vos nouvelles. Croyez, mon cher citoyen, que je ne puis cesser de désirer votre bien-être et de m'y intéresser; ce sentiment est aussi vrai dans mon cœur que ma sincère amitié pour vous. Vous allez donc vous réunir à Grimm[1]! Je ne puis trop vous exprimer ma joie de vous voir rentrer au sein de vos amis. Vous n'étiez pas fait pour en être séparé; ils sont dignes de vous, vous l'êtes d'eux. Je vous vois avec plaisir reprendre des chaînes qui font qu'on aime la vie et par lesquelles seules elle est douce. Votre cœur est également fait pour l'amitié et pour la vertu; qu'elles embellissent toutes deux jusqu'à vos derniers jours! le bonheur n'est placé pour vous qu'auprès d'elles. Mais, en vous retrouvant auprès de vos amis, ressouvenez-vous que j'essayai, la première, de vous réunir à eux; que c'est la première marque que vous reçûtes de mon amitié

[1] Rousseau raconte, au livre IXe des *Confessions*, l'histoire de son rapprochement momentané avec Grimm, dont parle ici madame d'Houdetot, et qui eut lieu à la Chevrette, par l'entremise de madame d'Épinay.

et qu'elle doit m'assurer la vôtre pour toujours. J'ose me placer dans votre cœur auprès de vos amis. Si la vivacité d'un sentiment que vous connaissez et qui m'unit à un être dont je suis inséparable dérobe quelque chose dans mon cœur à la perfection de l'amitié, il en reste une pour vous assez douce et assez tendre encore pour que vous me donniez quelque retour pour les sentiments que je puis vous donner, et que vous ne me fassiez point de reproche de ceux dont je ne puis disposer. Si l'amour et l'amitié réunis dans mon cœur pour un seul objet depuis cinq ans et pour toute ma vie, occupent la partie la plus sensible de mon âme, ils ne me laissent point sans sentiments pour le mérite et la vertu, pour un cœur sensible qui m'a promis de l'amitié et pour qui je conserverai toute ma vie toute celle dont je puis être encore susceptible. Croyez que la vertu m'est précieuse, que je la désire pour moi, que je la veux pour l'objet qui m'attache; j'en connais trop le prix, c'est un bien que je veux encore partager avec lui. Aimez, mon cher citoyen, deux cœurs honnêtes qui se réuniront encore pour vous aimer; respectez et ne condamnez point une passion à laquelle nous avons su joindre tant d'honnêteté, et dans le rang sublime où la vertu doit vous mettre et où vous pouvez atteindre, excusez deux cœurs que l'amour de la vertu n'abandonnera jamais. Voilà comme vous devez être, voilà comme je désire que vous soyez, voilà comme je vous verrai toujours pour conserver dans mon cœur pour vous les sentiments qui y sont et qu'il m'est doux d'y avoir. Madame d'Épinay m'a confié ce qu'elle avait fait pour vous raccommoder avec Grimm; j'aurais voulu le faire si elle ne l'eût pas fait. Cette action doit effacer les torts que vous lui connaissez avec vous. Sachons gré aux hommes de leurs bonnes actions et tâchons d'oublier leurs mauvaises, du moins autant que la prudence peut le permettre; il est si dur de mal penser de quelqu'un!

Je ne puis vous exprimer à quel point le tableau de l'union de ces quatre amis me touche, Saint-Lambert, Grimm, Diderot et vous. Ah! vous devez tous être unis; il vous sied trop bien de l'être pour que vous puissiez être séparés. J'avoue que cette idée répand quelque chose de doux dans mon âme, rien n'est plus touchant pour elle que l'union des cœurs les plus vertueux et les plus sensibles que notre siècle ait produits. Qu'il serait beau pour moi le jour où je pourrais vous voir tous rassemblés! non, la nature entière ne pourrait m'offrir un spectacle plus touchant. Je suis malade et triste, mon cher citoyen, sans nouvelles de tout ce qui m'est cher [1], sans savoir s'il a des miennes, très-incertaine de son retour, inquiète même de sa santé; mon âme ne sait où répandre sa tristesse et ses peines, et je ne trouve point de cœur qui m'entende. Par malheur, je ne pourrai vous voir d'ici à quelques jours. Madame d'Épinay vient passer quelques jours à Paris, et je ne pourrai aller à la Chevrette. Je ne puis vous voir chez moi, où je ne séjournerai pas, mais j'espère vous voir à la Chevrette. Adieu, mon cher citoyen; donnez-moi de vos nouvelles et qu'elles soient telles que je les désire. Ne dites pas à madame d'Épinay que je vous ai parlé de Grimm; je ne lui ai pas dit que vous m'en aviez parlé, parce que vous m'aviez dit de n'en rien faire. Madame d'Épinay m'a engagée à lui tenir compagnie encore deux jours; je n'ai fait qu'un tour chez moi. A propos, je voulais vous demander à relire cette lettre que vous avez écrite à Voltaire sur le poème de *Lisbonne*. Copiez donc vite vos lettres de *Julie*. Vous savez que j'attends après. Ayez soin de votre santé, mon cher citoyen : vous vous devez à présent à tous vos amis que vous avez recouvrés et auxquels je me joins.

[1] Saint-Lambert.

VIII

2 octobre 1757

En recevant votre lettre du 31 et celle du 1er à la fois. — Et Diderot? Quels sont donc vos griefs contre vos amis. Pardonnez, mon ami, je ne puis être si prompte à les condamner que vous, surtout étant aussi peu éclaircie. Suis-je mêlée dans tout cela? Je vous ai vu soupçonner madame d'Épinay d'une étrange méchanceté! Y a-t-il quelque vérité à cela[1]?

IX

Automne 1757.

Vous savez sans doute par madame d'Épinay, mon cher citoyen, l'état du pauvre Saint-Lambert[2]; vous me plaignez, j'en crois l'amitié que vous avez pour moi. Ce serait par les consolations de l'amitié que je voudrais adoucir ma peine, si de telles douleurs peuvent s'adoucir; mais, hélas! dans ce moment, je ne suis en état de rien que de souffrir. J'ai reçu votre paquet et vous en remercie; vous savez bien que toute preuve d'amitié et de confiance me sera bien chère de votre part, bon et cher citoyen. Je compte vous voir vendredi à la Chevrette, si vous y êtes encore et si je puis me traîner[3].

[1] On se rappelle que Rousseau soupçonnait madame d'Épinay d'avoir voulu enlever de chez lui, pendant son absence, les lettres de madame d'Houdetot.

[2] Il venait d'avoir, à l'armée d'Allemagne, une attaque de paralysie qui ne l'empêcha pas de vivre encore quarante-six ans.

[3] La réponse de Rousseau à cette lettre est du mois d'octobre 1757.

X

Octobre 1757 [1].

J'irai mardi au lieu de jeudi, mon cher citoyen, faire mes adieux à la vallée. Outre que je crois que le temps sera plus sûr, je pourrais n'être pas libre d'y aller le jeudi. Je vous attendrai donc mardi, si vous pouvez venir sans incommodité. Si la pluie était à verse, je n'irais pas; mais, à moins de l'excès de la pluie, j'irai sûrement. Vous me ferez plaisir si vous pouvez exécuter la commission dont je vous ai chargé pour M. Grimm. Comme mon projet n'est pas de réunir une société dont il s'éloigne, j'aime mieux ce parti que de lui écrire. Il suffit que je sois éclaircie; je ne veux point avoir de tort aux yeux de ceux que j'estime. Adieu, cher citoyen : j'aurais du plaisir à vous assurer mardi de ma sincère amitié; vous n'en pouvez douter sans injustice et sans me faire beaucoup de peine.

XI

Paris, 15 octobre 1757.

Je vous en conjure, mon cher citoyen, ne vous livrez pas à la noire mélancolie qui vous obsède : c'est la première prière de mon amitié et c'est la plus pressante. Ne vous croyez jamais seul sur la terre puisque vous y avez des amis, et ne leur faites point l'injure de penser qu'ils puissent vous oublier ou vous abandonner. Ne m'affligez plus par votre tristesse et ne m'outragez plus par votre inquiétude; rendez-moi justice

[1] Cette lettre est mentionnée au livre IXe des *Confessions*.

et soyez raisonnable, et nous serons contents l'un de l'autre. Il semble que votre cœur aigri se plaise à nourrir et à augmenter les sentiments qui l'affligent ; c'est sans doute l'effet de vos maux et de la saison. Quelle qu'en soit la cause, je vous plains ; je suis plus en état de plaindre mes amis que de les consoler. D'ailleurs, il est souvent plus doux d'être plaint que d'entendre des consolations que le cœur ne reçoit pas toujours. Puisse la part que je prends à vos maux les adoucir! Vous savez, mon cher citoyen, si elle est sincère, vous n'en pouvez pas plus douter que de mon amitié. Je vous remercie de celle que vous portez aux miens. Ma santé est la même, pas meilleure. Hélas! je suis bien loin de la joie que vous me supposez sur le retour de mon ami, j'ai trop lieu de craindre à présent qu'il ne revienne point. Vous me connaissez assez pour savoir ce que je souffrirais si je perdais l'espoir de le voir cet hiver. Depuis cinq semaines, il n'a reçu qu'une seule de mes lettres, qu'on lui a envoyée à Ebdem; les autres lui ont été gardées au quartier général, où il n'a dû arriver que le 9 de ce mois, et la vôtre, mon cher citoyen, est sans doute du nombre ainsi que toutes les miennes depuis le 25 d'août, qui sont les dernières qu'il a reçues à Ebdem les premiers jours de septembre. Voyez par ce détail combien vous êtes injuste pour lui! Corrigez-vous de cela, mon cher citoyen. Il est cruel pour soi et dur pour ses amis d'être si prompt à les soupçonner de froideur et de négligence, ni lui ni moi n'avons jamais de reproche à nous faire pour vous; je mets ensemble deux âmes qui ne peuvent être séparées et qui se réuniront encore pour vous aimer. Oui, mon cher citoyen, nous respecterons toujours en vous cet amour pour la vertu qui ne vous abandonnera jamais; nous admirerons cet esprit supérieur et ces rares talents, et nous aimerons surtout cette âme sensible qui vous rend si propre à l'amitié. Je compte aller vendredi à la Chevrette et je désire fort vous y voir, je

vous en prie même, si vous le pouvez sans vous incommoder. Tourmenté par le noir sentiment qui vous éloigne de vos amis et de ceux qui vous aiment, vous ne trouverez que de la douceur auprès d'eux quand vous y apporterez plus de raison, moins de mélancolie, et la confiance que vous devez avoir dans leur amitié pour vous et surtout la mienne. Souffrez aussi que je vous exhorte à vous distraire en vous occupant des ouvrages que vous avez commencés et que vous m'avez montrés; il y en a un surtout qui doit être satisfaisant à faire pour vous. Enfin, ménagez votre santé et dissipez-vous. Venez voir, mon cher citoyen, à la Chevrette, une amie qui vous est bien attachée.

XII

26 octobre 1757.

Je me flatte, mon cher citoyen, de ne vous avoir laissé en vous quittant aucun doute sur ma sincère amitié pour vous, et j'ai eu du moins, en me séparant de vous pour longtemps[1], la consolation de penser que je ne laissais plus au fond de votre cœur aucun des nuages qui ont pu vous faire douter du mien. Mais comment vous exprimerais-je l'effet que m'a fait tout ce que j'ai vu en vous de touchant et d'honnête dans nos derniers entretiens? Le sentiment ne s'en effacera jamais de mon cœur. Non, il n'est pas possible; je vous verrai toujours tel que je vous ai vu ce jour-là, réunissant tout ce qui peut être de bien dans une âme aussi vertueuse que sensible,

[1] Rousseau venait, en un même jour, de faire ses adieux à madame d'Épinay, partant pour Genève, et qu'il ne devait plus revoir, et à madame d'Houdetot, qu'il ne revit que dans les circonstances rapportées au livre IXe des *Confessions*.

et tout vous assure à jamais dans mon cœur cette amitié, cette tendre reconnaissance de la vôtre qui n'inquiète plus ce que j'aime et dont l'innocence et la candeur seront éternellement dignes de tous trois. Oui, mon ami, soyez toujours tel que vous avez paru à mes yeux, et soyez sûr à jamais de deux cœurs qui doivent vous être chers et qui mériteront toujours votre amitié, au moins par leurs sentiments pour vous. Vous avez vu comme nous savons aimer, et notre amitié n'est pas indigne de vous. Croyez, mon ami, que rien n'est échappé de ce qui était en vous à ce cœur si sensible aux vertus et aux sentiments tendres et honnêtes; il est aussi incapable de manquer à l'amour qu'à l'amitié. La vôtre ajoute au bonheur de ma vie, que l'amour faisait déjà; je jouis du plaisir de les voir réunies pour embellir mes jours et pour me faire goûter toute la félicité dont une âme sensible puisse être susceptible. Si j'avais pu former encore quelque désir, ç'aurait été sans doute après un amant tel que lui d'avoir un ami tel que vous à qui je pusse parler, qui sût m'entendre, qui l'aimât, qui sentît tout ce qu'il vaut, et à qui je pusse faire comprendre que l'amour, tel qu'il est dans mon âme, ne peut la dégrader et n'est capable que d'ajouter à ses vertus. Convenez, mon ami, qu'il est bien digne de tout celui que j'ai pour lui; c'est ce que j'ai toujours trouvé dans votre bouche, car vous m'avez toujours donné des raisons de nous aimer. Ne méprisons pas, mon ami, un sentiment qui élève autant l'âme que le fait l'amour, et qui sait donner tant d'activité aux vertus. L'amour, tel que nous en avons l'idée, ne peut subsister dans une âme médiocre, et il ne peut jamais avilir celle qu'il occupe ni lui inspirer rien dont elle ait à rougir. Mais le désir de justifier le mien à vos yeux m'emporte trop loin peut-être; excusez et respectez des sentiments dont la confiance et l'amitié vous ont fait dépositaire; n'oubliez pas ce à quoi son amitié et sa confiance vous

engagent. Toutes les vertus sont faites pour être dans votre cœur, et l'une ne fera point de tort à l'autre, vous en trouverez le prix dans le charme que vous aurez à les suivre. Que tout votre bonheur soit désormais placé en elles et dans les douceurs d'une tendre amitié qui ne peut jamais vous échapper et que vous avez crue nécessaire à votre cœur. J'avais besoin, mon ami, de vous parler de l'attendrissement que notre dernière entrevue m'a donné, le souvenir n'en sortira jamais de mon cœur. Après l'objet dont vous connaissez sur moi tout l'empire, vous m'avez paru ce qui était le plus digne de mon amitié; croyez que je ne prodigue jamais ce mot respectable, et qu'il est pour moi, après l'amour, le plus délicieux des sentiments. Ne croyez donc pas que je le prodigue ou que je le profane, et comme après lui vous êtes de mes amis le plus sensible, vous êtes aussi celui que j'aimerai le plus. Mon cœur est satisfait du bien qu'il a reçu. Après un amant tel que lui et un ami tel que vous, il n'a plus rien à chercher; mais je puis dire aussi que le ciel a prodigué ses biens au cœur qui était le plus fait pour les sentir. Conservez cette lettre, mon ami, et qu'elle soit le premier gage des sentiments que je conserverai toujours pour vous, et d'une amitié à laquelle ce que j'aime applaudit, où il m'invite lui-même, qu'il veut partager et dont je n'apprendrai qu'à être plus digne de tous deux. Je me ressouviendrai toute ma vie, mon cher citoyen, d'avoir entendu de votre bouche sortir ces mots d'un air pénétré, *que mon amour pour lui était désormais une de mes vertus.* Ah! n'oubliez jamais ce mot qui m'attache à vous d'un nœud nouveau et qu'il me fut si doux d'entendre.

J'attends avec impatience des nouvelles sur votre voyage, soit qu'il se fasse ou non. Je souhaite vivement qu'on ne vous trouve point de tort et je suis bien sûre que vous ne vous en croirez point dans le parti que vous prendrez; mais,

mon ami, je suis extrêmement attachée qu'on ne vous en trouve point, et je désire que vos amis vous trouvent aussi irréprochable que je crois que vous le serez en effet. Vous m'avez promis d'expliquer à mon ami le parti que vous prendriez et les raisons qui vous déterminaient ; comme il est ce que j'ai de plus cher, c'est aussi celui que je désire qui vous rende plus de justice et qui juge mieux de vos raisons. Vous avez approuvé, mon ami, le parti qu'il m'a convenu de prendre pour écarter de vos amis ou des personnes malintentionnées les soupçons que j'aurais pu contribuer par mes conseils à celui que vous pourriez prendre; du reste vous avez partagé mes craintes et approuvé mes précautions, c'est une preuve de plus que vous m'avez donnée de votre attachement et de votre honnêteté. Je suis sûre qu'il vous en coûtera autant qu'à moi d'être privé pendant quelque temps d'une société qui est plus douce que jamais pour tous les deux. Adieu, mon cher citoyen. Songez à moi dans votre solitude, écartez la mélancolie; que le souvenir de vos amis et le mien ne vous donnent que des plaisirs. Vous êtes fait pour trouver des cœurs qui répondent au vôtre, et vous en avez trouvé deux au moins dont je puis vous répondre. En répondant à mon ami, dites-lui que vous avez été content de moi, c'est une peine que vous lui ôterez. J'attends de vos nouvelles et je vous en demande; interrompez quelquefois vos occupations pour vous livrer à l'amitié. Je vous exhorte fort à finir les ouvrages que vous avez commencés. Quand vous aurez besoin de papier, vous n'avez qu'à m'en avertir; je compte encore vous en envoyer bientôt. Comme je n'entends point parler de vous, mon cher citoyen, je vous envoie ma lettre. Dites-moi donc ce qui a été décidé sur votre voyage et ce que vos amis vous en ont dit; vous savez bien que je prends un très-vif intérêt à tout ce qui peut vous regarder, et que cela surtout m'a paru important.

XIII

Ce 1er novembre 1757.

J'attendais, mon cher citoyen, de vos nouvelles avec impatience. Comme je vous savais en ce moment fort agité, elles me devenaient plus nécessaires, mais je ne les ai pas attendues pour vous parler de l'attendrissement que m'a donné notre dernière entrevue [1] et le redoublement d'estime et d'amitié qu'elle m'a donné pour vous. Comptez à jamais sur moi, mon ami, et puisque cette amitié vous est chère, croyez que je ne suis pas plus capable d'y manquer qu'à l'amour; je vous l'ai déjà dit et toute ma vie vous le prouvera. Croyez aussi que mes sentiments sont très-indépendants de ceux de vos autres amis s'ils pouvaient jamais vous manquer. Je puis vous répondre pour toujours de deux cœurs que vous vous êtes attachés par tout ce qui est en vous de tendre et de vertueux. Un ami tel que vous ajoutera toujours à l'estime que nous faisons de nous-mêmes et à notre bonheur. Madame d'Épinay est partie [2], mon cher citoyen; il ne s'agit plus que de vous tranquilliser l'esprit sur ce que vous avez fait. J'étais fort persuadée de la force des raisons que vous avez eues de ne la pas suivre, mais je désirais que vos amis en fussent aussi convaincus que moi, parce que je trouve qu'il est dur que nos amis nous soupçonnent d'un tort. Quel que soit ce qu'ils pensent, il faut toujours se consoler quand on n'en a point; la seule peine qu'on ne pourrait s'ôter serait d'en avoir eu. Mais il faut que je prenne un moment le parti de votre ami [3], mon cher citoyen, et que je vous parle avec la

[1] Le jour où Jean-Jacques prit congé de ses deux amies.

[2] Pour Genève.

[3] Diderot. Voir au livre IXe des *Confessions* tout ce qui a rapport au voyage de madame d'Épinay, et les motifs qu'avait Rousseau de ne pas l'accompagner. Malheureusement pour lui, ces motifs, trop bien fondés, ne pou-

sincérité digne de tous deux et de notre amitié. Vous avez mal jugé, je crois, du motif qui l'a engagé à vous presser de suivre madame d'Épinay. Il est simple que votre ami ait craint pour vous le tort de vous voir manquer dans une occasion essentielle à une amie, et qu'il vous en ait parlé avec la chaleur de l'amitié : s'il s'est trompé dans ce qu'il regardait comme une obligation pour vous, son zèle n'en était pas moins une preuve de son attachement. Ce qu'il y avait à faire, c'était de lui expliquer paisiblement vos raisons, avec autant de tranquillité qu'il y mettait de vivacité : elles suffisaient à lui répondre puisqu'elles étaient bonnes, et dans peu d'instants vous auriez ramené vos amis à les approuver et à vous rendre la justice qu'ils vous devaient. C'est l'objet que vous remplissiez dans ce que je vous conseillais d'écrire à M. Grimm. Peut-être avez-vous mis trop d'emportement à votre réponse? Il faut se défier du premier moment, je vous l'ai dit, mon ami; il faut tâcher toujours de mettre un intervalle entre la chaleur de la passion et les réponses que vous faites, sans cela vous êtes exposé à dire bien des choses dont vous vous repentez après. Ne croyez pas non plus, mon ami, qu'on ait voulu exercer sur vous un empire tyrannique, soyez libre, vous êtes fait pour l'être ; mais vous êtes fait aussi pour excuser, pour être reconnaissant même des conseils libres de l'amitié, dont le chagrin le plus sensible serait de vous voir faire une faute. Il vous suffit de lui montrer que vous n'êtes point capable d'en faire, vous contentez par là la fierté de votre caractère sans manquer à l'amitié. Oui, mon cher citoyen, quand votre ami et moi vous avons dit notre avis sur cette affaire, le même intérêt pour vous nous a rassemblés sans nous être entendus. La douce, la tendre amitié aurait elle

vaient s'avouer alors, sans compromettre cruellement madame d'Épinay, et Rousseau eut la générosité d'assumer sur lui tous les torts que la colerie holbachique lui imputa dans cette affaire.

l'empire que vous lui supposez? Non, mon ami, elle n'alarme pas ceux qu'elle aime, leur parle avec chaleur pour prévenir leurs torts et ne leur en voit que le moins possible; on lui doit, je crois, d'excuser une vivacité qui a un motif si doux et si tendre, et de lui donner, quand on le peut, le plaisir de la justification. Voilà ce qui m'a fait vous représenter d'abord ce que vous deviez au zèle de votre ami et vous exhorter ensuite à lui exposer vos raisons; cette espèce d'abandon que vous faisiez ensuite au conseil de l'amitié était la chose la plus propre à le forcer à l'attention sur le parti qu'il vous aurait conseillé, et, par conséquent, à le ramener à vos raisons, car croyez que c'était comme votre ami, et non comme celui de madame d'Épinay, qu'il vous conseillait de la suivre. Ce n'était ni une fermière générale, ni même une bienfaitrice, que lui et moi pensions que vous deviez suivre, c'était une amie qui pouvait avoir besoin de vous. A cela vous aviez vos raisons à répondre; il les fallait dire comme vous avez fait avec moi, et tout était fini. De tout ceci, mon ami, voyez ce qu'il y a à conclure : 1° C'est que, loin de savoir mauvais gré à Diderot de ce qu'il a fait, vous n'y devez voir qu'une preuve de plus de son amitié. 2° Il ne faut pas accuser de tyrannie des amis qui ne veulent point vous contraindre, mais qui vous aiment trop pour ne pas s'alarmer quand ils craindront de vous voir un tort; même en ne leur cédant pas, vous devez respecter leurs motifs; enfin, vous n'avez point de torts si vous le leur prouvez. Après cela, il ne vous reste qu'à vous tenir tranquille et à être content d'eux et de vous. Si vous devez excuser la vivacité qu'ils ont mise dans leurs représentations, ils doivent à leur tour excuser celle que vous avez mise peut-être de trop dans vos réponses. Après ces considérations, croyez, mon cher citoyen, qu'il ne restera plus au fond de vos cœurs que cette tendre amitié qui n'a péché que par la chaleur, et que vous avez plus de

raisons que jamais de rester uni à vos amis et de les aimer.

Quant au billet de Grimm, je ne vois rien de ce que vous semblez y craindre ; il me paraît seulement qu'il n'a pas mis autant d'importance à votre départ que Diderot et moi, et qu'il ne pense pas que vous deviez mettre autant de vivacité à vous justifier d'une chose où il ne vous voit point de tort. Sans doute il vous écrira encore, et ce qu'il pense vous sera plus dévoilé; attendez sa lettre, et en même temps songez, cher citoyen, combien on doit hésiter à soupçonner de perfidie et de fausseté tout ce qu'on a jugé digne de son estime et de son amitié. Voyez ici, mon cher citoyen, l'illusion de la mienne qui me persuade que je puis vous donner des avis sur des choses que vous trouvez au fond de votre cœur bien mieux encore que je ne puis vous les dire, et qu'il ne faut que calmer un instant votre première vivacité pour vous les faire sentir. Pardonnez-moi à mon tour, et commencez à faire usage de la règle que je vous donne en excusant ce zèle de mon amitié, dont vous vous passeriez bien, mais qui servira du moins à vous prouver combien elle est vive et sincère au fond de mon cœur. Dites-moi des nouvelles de la suite de tout cela, et de Diderot, et de Grimm, et, pour finir toute ma morale, promettez-moi de modérer toujours, avant de vous expliquer, cette vivacité qui vous fait dire souvent des choses que vous vous reprochez. Puisque vous n'êtes pas toujours maître de vous, songez que les autres aussi peuvent ne pas l'être ; il faut donc tâcher de se retenir soi-même dans un mouvement de passion. On y trouve un double avantage, c'est qu'on ne court pas le risque d'exciter celle des autres, car on ne manque guère d'attirer un tort, quand on a commencé à en avoir ; ils se multiplient, les liens se relâchent et se rompent. Si l'on pouvait obtenir de soi de modérer un premier mouvement ou de se porter à l'indulgence de part et d'autre, à avouer de bonne foi sa vivacité quand elle s'est

échappée, les amitiés seraient éternelles et n'éprouveraient pas d'altération. Pardon encore, mon ami, j'ai fini. Je vous remercie de votre lettre à notre ami[1]; je vais la lui envoyer, mon cœur me répond du plaisir qu'elle lui fera. Vous vous inquiétez trop sur ma santé; je n'ai point consulté de quidam, mais mon médecin ordinaire pour prendre les eaux; je n'en sens pas encore beaucoup l'effet et mon estomac est toujours dérangé. Quant à celui de la santé duquel la mienne dépend plus que de moi-même, il commence à retrouver un peu de sentiment dans les parties malades[2]. J'ai toujours son état devant les yeux; je n'ai point pour soutenir ses maux la même philosophie que lui. Mon frère est convalescent et voit du monde. Adieu, mon ami. Songez à votre amie dans votre solitude. Je vous exhorte encore aux occupations que vous avez projetées; dites-moi où vous en êtes. Songez à mes copies. Envoyez-moi votre petit air pathétique et distrayez-vous quelquefois de vos sérieuses et utiles occupations pour vous souvenir de deux cœurs qui vous aiment et qui ne sont point indignes du vôtre.

XIV

4 novembre 1757.

Je reçois votre troisième lettre. J'ai répondu à deux[3]; je réponds à la troisième. Vous me faites trembler d'autant plus que vous ne m'avez pas expliqué les causes de l'égarement où je vous vois. Votre avant-dernière lettre me parle d'une lettre de Grimm qui vous irrite, sans me dire ce qu'elle con-

[1] Lettre à Saint-Lambert, du 28 octobre 1757.

[2] On sait que Saint-Lambert venait d'avoir une attaque de paralysie.

[3] Les trois lettres de Rousseau que madame d'Houdetot mentionne ici nous sont inconnues.

tient ; je vous ai prié par la poste de me l'expliquer. Je vous conjure de vous calmer et surtout de n'écrire à personne dans l'état où vous êtes. Confiez-moi toutes vos peines et tout ce qu'il vous dit d'affligeant, et surtout n'écrivez à personne, pas même à mon ami. Je vous le répète encore, comptez sur deux cœurs qui ne peuvent vous manquer, le mien et celui de mon ami. Calmez-vous, je vous en conjure, je vous réponds de deux amis, et surtout ne prenez aucun parti et n'écrivez à personne dans le trouble où je vous vois ; je serai toujours la même et ne puis pas plus trahir l'amitié que l'amour. Je vous ai écrit une longue lettre[1] en réponse à celle qui était jointe à ce que vous écriviez à mon ami, et puis un billet qui répondait à l'avant-dernière, et celle-ci, qui répond à celle du 2 que je reçois à l'instant. J'envoie un exprès pour vous la porter, renvoyez-le demain au matin et donnez-moi l'explication que je vous demande. Surtout n'écrivez à personne et ne prenez aucun parti dans l'état violent où vous êtes. Adieu. Renvoyez mon commissionnaire le plus tôt que vous pourrez, car vous m'inquiétez cruellement.

Calmez-vous, au nom de l'amitié, et expliquez-moi tout. Croyez que mon amant ni moi ne vous manquerons jamais ; mais n'écrivez à personne que vous ne soyez plus de sang-froid. Expliquez-moi vos griefs contre Grimm et contre tous ceux dont vous croyez avoir à vous plaindre, et dites-moi si je suis mêlée à tout cela.

XV

Paris, ce 3 novembre 1757.

J'ai différé d'un jour à vous répondre, mon cher citoyen, parce que je vous savais plus tranquille et que j'étais malade.

[1] La lettre précédente.

J'ai été enfin forcée de me purger avec une vraie médecine qui m'a fait beaucoup de bien. A voir l'effet qu'elle m'a fait, je dois juger que je n'aurais pas beaucoup tardé à tomber malade sérieusement si je l'avais retardée plus longtemps. Je me sens fort dégagée; je suis mieux et suis même sortie aujourd'hui. Ainsi soyez tranquille sur ma santé. Vous venez d'essuyer un violent orage, mon ami; voyez que la promptitude de votre imagination et votre extrême vivacité, quand elles ne vous font pas faire des fautes, vous font au moins grossir vos malheurs. Travaillez, mon ami, à la calmer, cette impétuosité qui vous est si contraire, cela est aussi nécessaire à votre repos qu'à votre bonheur. Je vous connais, vous n'aurez jamais rien à vous reprocher de sang-froid, mais si l'amitié cherche à prévenir les fautes ou les malheurs de ses amis, elle ne sait plus que les en consoler quand ils sont arrivés. Écoutez-moi donc, mon ami. Je ne sais si dans tout ceci vous avez en quelque reproche à vous faire; si vous n'en avez pas, tout est dit, la consolation est sûre quand on n'a rien à se reprocher; si, au contraire, vous avez quelque chose à vous reprocher, il ne faut pas hésiter, il faut réparer. Il ne faut pas craindre de trop mettre du sien pour rappeler ses amis, fussent-ils injustement éloignés de vous. Vous avez dit à mon ami qu'il est toujours doux de retrouver ses amis à quelque prix que ce soit. Je vous parle ici de celui qui touche le plus votre cœur, de ce Diderot qui vous manquerait toujours. Éclaircissez-vous des dispositions où il est pour vous, ramenez-le à vous à quelque prix que ce soit, je suis sûre que c'est le vœu le plus ardent de votre cœur. Je n'ai point reçu la lettre[1] que vous avez adressée à Grimm et qui a pu être montrée à Diderot; j'ai bien peur que vous n'y ayez pas suivi cette modération qu'il était si nécessaire et même si honnête

[1] Du 19 octobre 1757.

d'y mettre. Réparez cette faute si elle vous est échappée, votre ami n'est pas fait pour vous faire un grand crime d'un premier mouvement de vivacité. Je ne sais jusqu'où vont les plaintes que vous avez pu faire de madame d'Épinay, mais je sais bien que vous ne deviez vous permettre rien qui pût la blesser, surtout en parlant à un certain ami, quelque raison que vous crussiez avoir de vous en plaindre. Je crois vos raisons bonnes de ne l'avoir pas suivie. Votre seul emportement, en vous en défendant vis-à-vis de vos amis qui ne vous en parlaient que par l'excès du zèle de l'amitié, était un tort réel ; mais il ne faut jamais songer au passé que pour le réparer et s'en corriger. Écrivez à Diderot dans la tendresse et dans l'effusion de votre cœur, faites-lui oublier vos torts si vous en avez, touchez-le toujours quand vous n'en auriez pas; il entendra un ami, son cœur n'est pas fait pour repousser le vôtre et pour ne pas l'aimer quand il le reconnaîtra. Quant à votre départ, je le trouve, mon ami, bien précipité. Avez-vous donné en dernier lieu de nouvelles raisons à madame d'Épinay d'être jusque contre vous? Si vous ne quittez sa maison que par rapport à vous, c'est une injure réelle que vous lui faites. Considérez que, dans cette occasion-ci, vous n'avez rien eu à lui reprocher que de n'avoir pas répondu à un billet, peut-être trop vif, que vous lui aviez écrit[1]. Elle s'était contentée de vos raisons et ne vous pressait point de la suivre, c'est le zèle trop ardent de vos amis qui a seul causé tout ce trouble. Ils n'ont pas eu pour votre caractère, malheureusement impétueux, les ménagements qu'ils devaient avoir en le connaissant, mais ils n'ont pas été plus excités par madame d'Épinay que moi, qui vous ai parlé comme eux. Aussi, mon ami, il se peut faire que dans ceci vous ayez plus de torts avec madame d'Épinay qu'elle n'en a avec vous, et

[1] Octobre 1757.

ce serait lui faire une nouvelle injure que de sortir de chez elle dans ces circonstances. Si vous lui avez écrit quelque chose qui ait pu la choquer, écrivez-lui un mot qui répare; vous le devez et tout sera fini si elle y répond comme elle le doit. Si elle ne le faisait pas, ce serait alors que, cette circonstance constatant sa colère, vous pourriez sortir de chez elle sans vous reprocher rien. Croyez, mon ami, que ce que je vous dis là ne vous nuira pas. Mais l'amitié doit être sincère, et je vous dis tout ce que je pense. La grâce que je vous demande, c'est de réfléchir et de peser toutes les raisons avant de prendre un parti, et de ne pas hésiter à retourner à l'Ermitage si vous les trouvez bonnes, quand même vous l'auriez quitté. Il est sûr que vous n'en pouvez sortir sans afficher une rupture avec madame d'Épinay, et il ne faut pas qu'on dise que vous vous êtes brouillés parce que vos amis vous avaient conseillé de la suivre et que vous vous êtes tous expliqués trop vivement. Voilà, mon cher citoyen, ce qui vous regarde surtout. Quant à ce qui me touche, mon cher cœur a commencé les bains[1]; il faut en attendre le résultat. Il a quelque sentiment dans les parties malades, mais leur usage est nul encore. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de lui où il y a mille choses touchantes pour vous; il se reproche encore ce dont il vous a parlé; il vous aime, il m'engage à vous montrer mon amitié. Que ne puis-je vous rendre tout ce qu'il me dit pour vous! vous vous en croiriez plus obligé à l'aimer. Si vous m'en croyez, vous lui écrirez et lui confierez toute cette affaire de madame d'Épinay, et vos vivacités et vos raisons; je voudrais que ce que j'aime pensât sur vous comme moi. Au moins, je vous puis répondre de son amitié comme de la mienne... Vous

[1] Les bains d'Aix-la-Chapelle, que Saint-Lambert était allé prendre après son attaque de paralysie.

mériterez toujours et les sentiments et la confiance de nos cœurs; vous ne les tromperez point. Tout ce que mon amitié vous demande, c'est de ne combattre jamais et de respecter toujours dans l'un et dans l'autre le tendre amour qui nous unit, et de ne le condamner que par votre silence. Adieu, mon ami. Donnez-moi de vos nouvelles; dites-moi si vous en avez de Diderot, enfin si vous reprenez quelque tranquillité. L'innocente et pure amitié qui nous unit me rend intéressant tout ce qui vous regarde; soyez assuré que vous ne perdrez jamais ni mon estime ni mon amitié, tant que votre âme ne cessera point d'être honnête. Aimez ce que j'aime, je vous réponds de lui; nous ne faisons tous deux qu'une âme dont je vous réponds. Je n'ai pas l'inquiétude que vous m'avez supposée, je ne l'aurai point; ne parlons jamais de tout cela. Dites-moi quand vous aurez besoin de papier. Surtout ne quittez pas l'Ermitage, revenez-y plutôt et pesez mes raisons. Adieu, mon ami. J'ai une grâce à vous demander : ne brûlez jamais mes lettres, que je puisse les faire lire à mon ami s'il en est besoin. Notre amitié est tout à vous, et vous n'avez pas plus à vous défier de lui que de moi-même.

XVI

7 novembre 1757.

Mon cher citoyen, soyez sûr de tout ce que vous désirez de moi; jamais mon amitié ne refusera les éclaircissements que vous me demandez. Croyez aussi que je sais excuser en vous les premiers mouvements d'une vivacité que vous avez peine à combattre. Soyez donc tranquille sur mon amitié; je ne crois pas que nous ayons jamais querelle, mais si nous en avions

une, soyez assuré que je me comporterais comme vous le demandez. Vous attestez mon amitié pour vous trop chère pour qu'elle ne vous soit pas doublement assurée. Tout ce que nous engageons de la vôtre et à laquelle la nôtre s'attache, c'est de ne jamais nous rien dire contre un amour qui fait le charme de notre vie. Soyez sûr à ce prix que vous ne pouvez cesser de m'être cher, ni à lui non plus, et que cette vertu dont vous me donnez des preuves, même par la manière dont je vous vois revenir des fautes que vous avez pu faire, vous assure à jamais de tous les sentiments d'estime et d'amitié que vous me demandez et que vous méritez. L'ami me dit mille choses tendres pour vous ; il ne sera pas plus sévère que moi, il vous aime tendrement, et comme son ami et comme le mien : promettez-moi, mon cher citoyen, que vous répondrez toujours à son amitié. J'ai une grâce à mon tour à vous demander : ne quittez point encore l'Ermitage de quelque temps et pesez les raisons que j'ai commencé à vous dire pour y rester. Si mon avis a quelque empire sur vous, vous ne ferez point légèrement cette démarche. Adieu, mon ami. Vous n'avez point de meilleures leçons à recevoir que de vos propres réflexions quand vous pourrez obtenir de votre vivacité qu'elle vous permette d'en faire. Le fond de votre cœur est bien bon ; l'honneur et la vertu, la probité et l'amitié y régneront toujours ; c'est à lui que je promets et l'estime et l'amitié que je veux avoir pour vous toute ma vie, et je puis vous répondre que mon cœur partagera toujours ces sentiments-là avec moi. Adieu ; il faut que j'expédie ces lettres. Prenez soin de votre santé, calmez-vous un peu et rêvez bien au parti que vous voulez prendre en quittant l'Ermitage. Ne le quittez pas, s'il se peut, sans vous être bien convaincu de la bonté de vos raisons et même sans les avoir fait goûter à l'amitié, qui peut être plus de sang-froid que vous. L'ami est toujours à peu près

dans le même état. Je suis un peu mieux depuis ma médecine. Quant à la chambre louée, je trouverai qui la reprendra.

XVII

Tâchez, mon ami, de n'être pas si impatient; vous ne ferez jamais que des fautes et vous serez toujours injuste pour vos amis. Vous verrez sûrement Diderot le plus tôt qu'il pourra, et il en a autant de besoin que vous, à ce qu'il me paraît, par ce qu'il m'a mandé lui-même. Je vous ai écrit dimanche au soir une lettre que j'ai fait mettre à la poste hier; entre dimanche et le jour qu'on m'a remis votre lettre il n'y a que deux jours, et je vous mandais que j'écrirais à mon aise. C'est folie d'envoyer un exprès: en attendant, je vous avertis que je le fais payer. Apprenez donc enfin à rester tranquille, et à ne plus douter ni de l'amitié ni des soins des amis qui vous aiment; il faut avoir d'eux meilleure opinion, et vous auriez fait un très-mauvais arrangement de vous établir loin d'eux pour en être toujours inquiet. Adieu, mon cher citoyen. Je me porte un peu mieux; il en est de même d'Aix-la-Chapelle, d'où l'on me parle toujours de vous avec une grande amitié. Il n'écrit encore qu'à moi et me dit qu'il avait eu envie de vous faire écrire, mais qu'il avait peur que cela ne vous fît peine et qu'il attendrait qu'il le pût lui-même. Il me charge de mille choses pour vous. Les eaux l'ont bien affaibli. Il m'écrit très-peu à moi-même et n'écrit qu'à moi et pour ce qui est indispensable. Travaillez donc, mon cher citoyen, et songez qu'il est juste que vous me disiez ce que je vous dois pour ce que vous avez déjà copié pour moi. J'ai fait affranchir ma lettre et vous devez l'avoir.

XVIII

Paris, 10 novembre 1757.

Je reçois à l'instant votre lettre[1], mon cher citoyen. Ne quittez pas l'Ermitage, du moins dans ce moment ; vous n'êtes pas en état de changer de place et, en supposant même que vous le fussiez, vous n'avez qu'une trop bonne excuse de rester dans ce moment-ci. Je prends tout sur moi et j'écrirai à madame d'Épinay. Votre ami va vous voir; je vous vois plus tranquille. Attendez encore, je répondrai à mon aise à votre lettre. Adieu. Ayez soin de votre santé et comptez sur ma sincère amitié, mais ménagez-vous et tranquillisez-vous, au nom de tout ce que vous avez d'amis. Je suis un peu mieux. L'état de mon ami est toujours le même.

XIX

Novembre 1757.

Vous me feriez frémir à mon tour[2] si je ne connaissais la vivacité de vos premiers mouvements. Quelle est donc cette

[1] Dans sa lettre à madame d'Houdetot du 8 novembre 1757, Rousseau raconte sa rupture définitive avec Grimm, amenée par la lettre injurieuse qu'il en a reçue, et il annonce à son amie sa résolution de quitter l'Ermitage. Il parle dans les *Confessions* de cette lettre de Grimm comme d'un billet de sept à huit lignes qu'il n'acheva pas de lire. « C'était, nous dit-il, une rupture, mais dans des termes tels que la plus infernale haine les peut dicter, et qui même devenaient hêtes, à force de vouloir être offensants... Je le lui renvoyai sur-le-champ. » Les *Mémoires* de madame d'Épinay donnent à ce sujet une lettre assez longue dont les termes n'ont aucun rapport avec ceux que devait contenir le billet. Il est facile d'en conclure que Grimm, le dépositaire et l'éditeur des *Mémoires* de madame d'Épinay, arrangea, comme il lui convint, sa propre lettre que Rousseau lui avait renvoyée.

[2] Madame d'Houdetot répond à la lettre exaltée de Rousseau, de novembre

lettre de Grimm? Tâchez de me l'expliquer mieux. Surtout calmez-vous, ne prenez un parti sur rien que vous ne soyez plus de sang-froid et n'écrivez à personne; voilà ce que je vous recommande au nom de l'amitié. Dites-moi mieux ce que contient la lettre de Grimm; vous savez que vous pouvez vous fier à moi. Voilà tout ce que je puis vous dire étant aussi peu éclaircie. En attendant ne vous tourmentez pas; comptez sur mon ami et sur moi, ces deux cœurs vous sont assurés; les autres ne peuvent vous manquer tant que vous serez honnête et vertueux. J'attends de vos nouvelles avec impatience.

XX

Novembre 1757.

Apprenez donc à ne plus vous croire abandonné quand on ne répond pas dans l'instant aux lettres où l'on a déjà répondu un mot et où l'on vous prévient qu'on prendra son temps pour répondre. Tenez-vous tranquille et occupez-vous de quelque chose. Votre imagination se dévore elle-même et vous tourmente. Je vous ai dit ce que je pense sur les amis que vous aimez, tenez-vous tranquille et vaquez à vos occupations. Il n'a pas tenu à moi que vous n'ayez vu Diderot plus tôt, mais soyez sûr qu'il ira et qu'il a envie de vous voir.

XXI

Paris, novembre 1757.

Votre lettre[1], que j'ai lue et relue avec attention, ne m'a

1757. Elle se trouve dans la *Correspondance*, après celle du 8 octobre de la même année.

[1] Lettre inconnue.

point fait changer d'avis, mon cher citoyen, sur le conseil que je vous ai donné de rester à l'Ermitage, sans juger des sujets de plainte que vous croyez avoir de madame d'Épinay. Vous convenez au moins qu'il est plus honnête que vous les teniez cachés ; donc, en prenant ce parti, vous ne pouvez alléguer pour votre défense les raisons qui vous déterminent, et vous devez vous conduire comme si elles n'existaient pas. Cela posé, il ne reste plus entre vous et madame d'Épinay que les expressions trop vives que vous avez employées peut-être dans les raisons que vous avez données pour ne point la suivre à Genève, et cette vivacité, mon cher citoyen, vous la condamneriez vous-même si des raisons secrètes ne vous indisposaient déjà contre elle. Voici donc ce que je pense à ce sujet : Il n'est pas douteux qu'on ne doit point, autant que l'on peut, rester obligé à ceux dont on n'a pas lieu d'être content. Mais l'honnêteté vous faisant une loi de ne recevoir de bienfaits et de n'être redevable qu'à l'amitié, vous persuadant que vous n'êtes plus dans ce cas avec madame d'Épinay et vous prescrivant en même temps le silence sur les raisons que vous avez de croire n'y être plus, je crois, mon cher citoyen, que si vous avez à vous retirer, ce doit être sans bruit et non dans un moment où votre départ aurait un air de rupture et de mécontentement vis-à-vis d'une femme qui n'a jamais paru être pour vous qu'une amie empressée et prévenante. Retirez-vous en silence, et, content d'être justifié à vos propres yeux et aux yeux des amis quo vous estimez, ne donnez point prise aux autres qui ne pourront point vous juger. Laissez-en ce momont-ci les choses dans l'état où elles sont, rien ne vous presse vis-à-vis de madame d'Épinay, vous êtes censés l'un et l'autre ignorer ce qui s'est passé dans les lettres que vous avez écrites et dans les réponses qui vous ont été faites. Tenez-vous-en vis-à-vis d'elle à l'état où vous étiez quand vous l'avez quittée, et si vos ressen-

timents subsistent au printemps, retirez-vous sans bruit; il vous sera aisé de trouver un prétexte, et vous serez quitte avec elle par une lettre honnête sur les anciennes marques d'amitié que vous avez reçues d'elle. Je vous dis là, mon cher citoyen, ce que je pense et ce que je ferais si j'étais à votre place; il me semble qu'en prenant ce parti, les règles de l'honnêteté sont remplies, et que tout se passerait sans éclat. Voilà, mon cher citoyen, tout ce que je puis vous dire à ce sujet; je dois vous croire d'autant plus disposé à prendre ce parti, qu'il est un de ceux que vous avez proposés vous-même. Si vous en parlez à Diderot, je ne doute point que ce ne soit aussi celui qu'il vous conseille. Si vous vous retiriez chez lui, ce serait encore, je crois, un moyen honnête de sortir d'où vous êtes sans qu'on pût vous blâmer; c'est à quoi vous réfléchirez, mais je vous ai dit sincèrement ce que je pense. Avez-vous vu votre ami? Sachant le besoin que vous en aviez et l'embarras où il pouvait être pour une voiture, je lui avais fait proposer de le conduire à l'Ermitage, comptant vous y laisser ensemble et aller faire un tour chez moi. Cette proposition l'a effarouché[1]; mais assurez-le bien, quand vous le verrez, que mon intention n'a été que de rendre service à deux amis qui avaient besoin de se voir, et non de le forcer à me connaître et à m'avoir quelque obligation. Vous qui me connaissez, dites-lui que n'ayant point un assez grand crédit pour espérer de lui être utile, et les amis que j'ai ne me laissant pas le besoin d'en avoir d'autres, j'ai toujours respecté l'éloignement que je lui connais pour les nouvelles connaissances. Personne ne serait plus charmé de le connaître que moi, assurément; j'admire son génie et son mérite

[1] On sait, par les *Confessions* et par les *Mémoires* de madame d'Épinay, que Diderot évitait, autant que possible, de faire de nouvelles connaissances, surtout avec les femmes.

me touche, je le connais trop par ses amis pour ne pas penser ainsi, mais je n'ai pas le besoin de le connaître davantage. Je l'estime trop cependant pour ne pas désirer qu'il ait de moi une idée avantageuse et qu'il ne me soupçonne de rien d'indigne des amis que j'ai; mais c'est à ces amis qui me connaissent à lui montrer l'opinion qu'il doit avoir de moi : je suis bien entre leurs mains. Vous pouvez lui lire cet article de ma lettre si vous le voyez, et lui dire que, s'il veut, je le ferai avertir si je suis dans le cas d'aller à Eaubonne et le mènerai à l'Ermitage, sans que cela tire à la moindre conséquence et sans que cela lui doive donner le moindre embarras : je ne lui dirai plutôt pas une parole dans le chemin. Assurez-le bien de plus qu'il peut regarder cette proposition comme nulle sans que je lui en sache le moindre mauvais gré. Adieu, mon cher citoyen. Je digère un peu mieux. J'ai aussi d'un peu meilleures nouvelles d'Aix, mais seulement d'aujourd'hui. Je sais que vous vous intéressez à tout cela, je connais et je compte sur votre amitié, vous pouvez compter sur la mienne; je suis bien sûre que votre âme ne cessera jamais de la mériter. Vous avez déjà fait plusieurs copies pour moi que je vous dois; il faut me dire combien, cela est juste. Songez à mes lettres de *Julie* quand vous le pourrez.

XXII

18 novembre 1757.

Vous êtes encore une fois injuste pour moi, mon cher citoyen. J'ai prétendu vous reprocher, non vos lettres, mais l'inquiétude qui vous les fait rendre si fréquentes et qui est offensante pour vos amis. Quittez donc le ton que vous avez

pris dans votre dernière lettre[1], je ne le mériterai jamais. Je crois, mon cher citoyen, que vous avez pris le bon parti, et je vous ai conseillé suivant ce que je pensais moi-même. Vous pourrez exécuter au printemps vos résolutions si elles sont toujours les mêmes, et vous éviterez par là un éclat qui aurait été fâcheux. Maintenant, que vous n'avez plus qu'à vous tranquilliser, ne me reprochez point de vous exhorter au travail; outre qu'il vous est nécessaire, il achèvera de dissiper les traces de tristesse qui peuvent être restées dans votre âme, et il peut être aussi utile pour elle qu'il est nécessaire à votre situation. J'apprendrai avec plaisir que vous vous occupez d'ouvrages qui ne peuvent que relever votre âme et lui donner du courage, en vous rappelant tout ce qu'elle vous a fait dire et penser.

Je renonce dès à présent, mon cher citoyen, à ce que vous prétendez que je ne vous dois point; vous pensez bien que mon intention ne fut jamais de vous blesser, mais de vous représenter une chose que je croyais juste, ayant d'ailleurs usé sans ménagement de votre temps. Je vais très-fort à présent vous presser pour mes copies, cependant qu'elles ne vous empêchent point de travailler; d'ailleurs je ne demande que la préférence sur les copies que vous voudrez faire. Je n'eus jamais d'autre intention, mon cher citoyen, en proposant à Diderot de venir à l'Ermitage, que celle de vous l'amener plus tôt, parce que vous en aviez besoin. Quel qu'ait été le succès de ce soin et quelle qu'en soit la suite, je ne me repens pas d'un projet que m'avait dicté la seule amitié. Je vous répète ce que je vous ai dit pour lui, mes amis ne me laissent pas le besoin d'en avoir d'autres. Personne ne sent mieux que moi ce que vaut votre ami et ne serait plus aise de le

[1] Cette lettre est inconnue. D'après celle de madame d'Houdetot qu'on a sous les yeux, elle devait se rapporter à Diderot et à ses efforts pour engager Rousseau à passer l'hiver à l'Ermitage.

connaître, mais croyez aussi que je ne l'importunerai jamais sur ce point; j'en saisirais l'occasion avec joie, mais je ne mettrai nulle importunité à la chercher, vous l'en pouvez assurer. Vous me connaissez, vous savez combien Diderot me plaît; ainsi il n'entre point d'humeur dans le propos que je tiens, c'est simplement ma façon de penser. Je désire seulement qu'il m'estime, et ce que mes amis lui diront de moi me satisfera sur ce point. Adieu, mon cher citoyen. Donnez-moi des nouvelles de votre santé, après tant d'agitations; croyez que ma tendre amitié ne peut cesser de s'intéresser à tout ce qui vous regarde. J'ai mille choses tendres à vous dire de notre ami. Hélas! il ne vient point ici après les eaux. Il m'annonce une lettre pour vous. Cette nouvelle absence ne contribuera pas au rétablissement de ma santé; elle allait mieux depuis quelques jours. Adieu, mon cher citoyen. J'ai voulu vous répondre avant la lettre de notre ami que j'attends d'ici à quelques jours, pour vous mieux prouver toutes vos injustices pour moi. Je ne ferai plus affranchir mes lettres, puisque cela vous déplaît; mais, mon ami, apprenez qu'il ne faudrait pas que l'amitié se blessât ainsi pour des riens. Oh! je vous pardonnerais tout cela, si je voyais au moins que la vôtre me donnât ce plaisir que j'attends d'elle et qui me prouverait si bien cette amitié. Vous m'entendez, mon ami; il me semble que vous devez compte à mon amitié du moindre besoin que vous lui tairiez et qu'elle se croirait si heureuse de vous épargner.

XXIII

27 novembre 1757.

Je vous envoie, mon cher citoyen, une lettre de notre ami. Il est plus raisonnable pour vous que pour moi. Il m'a écrit une lettre qui m'a fort affligée. Vous qui connaissez mon cœur, quand vous lui répondrez vous pouvez lui dire que vous le connaissez bien, qu'il n'y peut entrer aucun sentiment d'amitié que pour ce qu'il a lui-même jugé digne d'être de ses amis, et que, s'il s'intéresse à ma santé, il craigne d'affliger mon âme. Vous n'entrez pour rien dans le chagrin qu'il me fait; il vous croit bien, mon cher citoyen, ce que vous êtes, et il vous aime en conséquence. J'ai reçu de vous une lettre charmante[1] où tout ce que la vertu et l'amitié ont de plus touchant et de plus sensible est exprimé. N'appréhendez point, mon ami, j'ai au fond de mon âme de quoi me garantir des dangers que vous craignez; ma raison même ne peut pas être séduite. Je crois que je démêlerais aisément les personnages dont vous parlez et qu'ils ne seraient pas dangereux. D'ailleurs mon cœur est fermé désormais à toute autre amitié comme à l'amour; ce que j'aime me suffit. Ah! si notre ami, si vous aussi me connaissiez bien, vous n'auriez jamais d'alarmes, lui pour mon cœur, vous pour les dangers que vous craignez pour moi.

Disposez, mon cher citoyen, de vos copies comme vous voudrez; vous savez bien que j'en suis impatiente. Me pourriez-vous envoyer le commencement de ce que vous avez déjà copié? Voyez et hâtez-vous. Songez à estimer ce qu'il vaut le temps que vous donnerez à ces copies et qu'elles doivent en employer beaucoup. Adieu, mon cher citoyen. Je ne vous

[1] Lettre inconnue.

conseille pas de parler à notre ami des sujets de plainte que vous avez contre madame d'Épinay qui me regardent : vous voyez qu'il pense comme moi pour éviter l'éclat d'une rupture. Si par hasard on vous en avait imposé sur ce qui la regarde, mon cher citoyen, je suis plus compromise que vous dans ce qu'elle a fait; elle n'est pas autant mon amie et je doute. Adieu, mon ami. Je ne puis aujourd'hui vous écrire davantage. J'allais un peu mieux, cette maudite lettre[1] a tout dérangé. Je me flatte que cet orage passera comme les autres : on est bien fort, cher citoyen, quand on a pour soi sa conscience et son cœur; il faut toujours les mettre de son côté, c'est le vrai et le seul moyen de se tirer de tous les embarras de la vie.

XXIV

Paris, 2 décembre 1757.

J'ai reçu, mon cher citoyen, votre lettre du 30 et j'ai envoyé celle qui était pour notre ami[2]. Je vous remercie mille fois de la manière dont vous êtes entré dans mes peines et de ce que vous m'avez dit pour les diminuer; je sens bien vivement, mon cher citoyen, tout ce que je dois dans cette occasion à votre amitié pour moi. Je suis à présent aussi contente que je peux l'être de notre ami, et je puis avec cela tout supporter. Il m'a fait approuver ses raisons pour ne point se rendre à Paris dans ce moment, et son cœur me donne toutes les consolations qui peuvent me rendre cette privation supportable; cependant vous croyez bien que je la sens encore assez pour être fort à plaindre jusqu'au temps où je pourrai le voir. C'est là le cas de faire usage de sa philosophie et de

[1] La lettre que madame d'Houdetot venait de recevoir de Saint-Lambert.
[2] Saint-Lambert. La lettre que lui écrivait Rousseau n'est pas connue.

ma raison; on peut l'appliquer aux peines qui ne nous viennent que du cœur, et c'est ce que je tâcherai de faire. On est bien fort quand on n'a point à se plaindre de ce qu'on aime. Mais c'est assez vous parler de moi, mon cher citoyen. Je vois avec chagrin que vous avez écrit à madame d'Épinay une lettre où vous paraissez déterminé à rompre avec elle[1]. Si vous m'eussiez consultée auparavant de l'écrire, je ne vous l'eusse point conseillé; il était très-aisé de vous en éloigner peu à peu si vous conserviez de justes ressentiments contre elle, sans afficher la rupture. De plus, cher citoyen, si, comme cela n'est pas impossible et, comme j'aime à le croire, on vous en avait imposé sur les rapports que l'on vous a faits d'elle, les raisons tirées de son caractère dont vous me parlez, ne sont pas suffisantes pour vous brouiller tout à coup avec une amie de dix ans, dont vous avez dû connaître et dont vous avez sans doute supporté le caractère pendant tout ce temps. Je vous parle toujours, mon cher citoyen, avec toute la franchise que l'amitié doit donner, vous me l'avez permis et je ne crains point d'exprimer ce que je pense à mes amis. Au reste, mon cher citoyen, trouvez bon que je ne vous donne plus de conseils dans une affaire où vous paraissez déterminé à agir contre ce que vos amis ont pu vous dire; je me bornerai seulement à vous dire, si vous le voulez, ce que je pense sur ce que vous voulez faire, et d'après cela je vous répète que je crois que vous faites très-bien de rester à l'Ermitage, et que je crois que vous avez très-mal fait d'écrire à madame d'Épinay comme vous avez fait. Je vous conseillais de rester à l'Ermitage dans la vue d'éviter un éclat qui me paraît toujours fâcheux et d'éviter d'afficher la rupture, parce que cela vous mettait dans le cas, ou de revenir à votre amie si vous aviez su d'ici au printemps qu'on avait tort de l'avoir

[1] La lettre de Rousseau à madame d'Épinay du 23 novembre 1757.

accusée, ou de vous retirer alors sans bruit si vos griefs continuaient. Or, la lettre que vous avez écrite est absolument déplacée d'après ce plan, et vous pouviez répondre au billet de madame d'Épinay[1] sans afficher comme vous faites votre rupture avec elle. Je ne vous en parlerai plus, mon cher citoyen, vous aurez le temps pendant tout l'hiver de faire des réflexions et vous vous conduirez toujours bien quand vous ne le ferez pas d'après quelque passion. Je n'ai rien à vous dire sur le parti que vous prenez de ne point venir à Paris; je ne vous soupçonne pas de le prendre par indifférence. Je joindrais mes prières à celles de votre ami pour vous engager à venir si je pensais que vous le pussiez sans inconvénient. Vous savez bien tout le plaisir que j'aurais à vous voir; j'en verrai arriver le moment avec bien du plaisir, mon amitié pour vous vous en répond. Je m'occupe beaucoup de ma santé, mon cher citoyen; elle est trop chère à tout ce à quoi mon cœur s'attache pour n'y pas donner tous mes soins; c'est par eux que j'aime la vie et c'est pour eux que je la veux conserver. O amour! ô amitié! tant que vous existerez pour moi, vous embellirez mes jours et vous me les rendrez chers. Ne me demandez pas quelle est ma vie: je remplis indifféremment les devoirs de la société, auxquels je ne fais que me prêter; je vois mes deux amies pour ma satisfaction particulière; je vais aux spectacles pour mon amusement et ma dissipation. Mais mon occupation la plus chère, la plus continue, la plus délicieuse, c'est de me livrer aux sentiments de mon cœur, de les méditer, de m'en nourrir, de les exprimer à ce qui me les donne. Voilà ce qui compose ma véritable vie et qui me fait sentir le plaisir d'exister. Tous mes jours sont uniformes d'après ce tableau et vous en pouvez juger; voilà ce qui

[1] La lettre de madame d'Épinay à Rousseau, datée du 12 novembre 1757.

m'occupe après mes devoirs dans ma maison et pour mes enfants que j'aime et pour lesquels mes soins sont si doux. Je vous exhorte, mon cher citoyen, à presser vos copies. Ce n'est point en personne pressée d'un ouvrage commandé que je vous en presse, c'est en amie pressée de jouir de ce qui vient de vous, d'un ouvrage où je trouverai mille choses qui fortifieront mon âme et la rendront meilleure ; c'est un bien qu'il me sera doux de devoir à l'amitié. Vous m'avez promis, mon cher citoyen, la description de vos estampes [1], je vous prie de me l'envoyer; je crois qu'elles ne pourront qu'ajouter à l'intérêt de l'ouvrage. Vous ne me dites point si vous avez fait quelque accommodement avec votre libraire. Adieu, mon cher citoyen. J'ai grande envie d'avoir la *Julie*, qui ne peut qu'entretenir en moi tout ce qu'il peut y avoir de bien et que vous m'exhortez de conserver d'une manière si charmante dans votre avant-dernière lettre. Je la relirai souvent cette lettre ; si elle ne sert point de préservatif contre des dangers qui n'existent pas pour moi, elle est au moins une preuve bien douce de l'intérêt que vous prenez à moi. Animée par les sentiments les plus vertueux, elle ajouterait encore, s'il était possible, quelque chose au charme de tous les sentiments qui sont en moi et dont mon cœur sent tout le bonheur et la volupté.

XXV

6 décembre 1757.

Vous aurez toujours tort, mon cher citoyen, quand vous soupçonnerez mon amitié pour vous; vous devez me connaître et être sûr que je suis aussi ferme sur l'amitié que sur

[1] Sans doute les estampes qui devaient accompagner l'édition de la *Nouvelle Héloïse*.

l'amour. Demandez-le à mon ami, il vous dira qu'il n'a jamais été malheureux que quand il en a douté, et il a toujours eu tort de l'avoir fait. Je montrerai votre prospectus à mon frère sans le lui laisser. Je vous puis jurer que votre lettre à Voltaire[1] n'est point sortie de mes mains; mais, en ces sortes de choses, j'ai à vous dire que je ne réponds jamais que de ce que vous n'avez confié qu'à moi. Si j'avais eu la faiblesse de la confier, j'aurais eu le courage de vous le dire; mais n'ayez point là-dessus d'indignes soupçons et croyez-moi sincère ou ne me confiez rien. Adieu, mon cher citoyen. L'ami est toujours à Aix; les eaux lui font du bien; les progrès sont lents, mais ce sont toujours des progrès. Je suis un peu mieux moi-même, mais toujours triste; ma tristesse est douce, je ne m'en plains plus, je n'ai qu'à me louer de lui; elle est devenue même un plaisir pour moi et je m'y complais. Je vous enverrai du papier. Adieu encore, cher citoyen. Comptez sur votre amie et, sans calculer l'amitié sur l'intervalle des lettres, soyez bien assuré que la mienne ne peut changer pour vous, que je vous en assure un jour plus tôt ou un jour plus tard.

Ne quittez pas l'Ermitage, encore une fois, dans ce moment; je crois que vous feriez fort mal.

XXVI

7 décembre 1757[2].

J'accepterai avec plaisir vos copies comme une preuve de votre confiance et du ressouvenir de notre ancienne amitié, mais trouvez bon que je vous les paye, parce que je croirais

[1] La lettre sur le poëme du désastre de Lisbonne.

[2] Pour bien entendre cette lettre, il faudrait avoir sous les yeux celle de Rousseau qui la provoqua; malheureusement elle est inconnue.

vous voler le prix du temps que vous y aurez employé et parce qu'il est juste que chacun vive du métier qu'il a choisi; je ne croirai point les avoir achetées et ma reconnaissance restera la même. Je vous prie de vous conformer à cela et de croire, malgré votre amitié retirée et la rupture de notre liaison (à laquelle je ne pouvais donner autant que vous pouviez y donner vous-même et qui devenait trop orageuse, mais que vous seul m'avez forcé de rompre), que je ne me suis rien reproché tant qu'elle a duré et que je ne me reprocherai rien après. Je vous verrai avec plaisir si l'occasion s'en présente; je conserverai de l'intérêt pour vous et de l'estime pour le bien qui est en vous, et m'emploierai toujours pour vous conserver les amis qui vous restent et vous défendre contre ceux qui se sont éloignés de vous. Si vous avez reçu quelque bienfait de moi, je ne vous en demande pas une autre reconnaissance. Si vous continuez toujours à être inquiet sur la lettre à Voltaire qui est entre mes mains, je vous la remettrai en vous priant d'être sûr pour votre tranquillité qu'elle n'a pas été une minute sous d'autres yeux que les miens, et sans m'offenser plus de cette injure-là que je n'ai fait des autres que je ne mérite pas. Adieu.

XXVII

14 décembre 1757.

Je n'ai plus rien à vous dire, mon cher citoyen, sur un parti que vous avez déjà pris et sur lequel désormais les conseils sont inutiles. La lettre de madame d'Épinay[1] me paraît

[1] Lettre du 1er décembre 1757. Dans cette lettre, transcrite au livre IX des *Confessions*, madame d'Épinay signifiait à Rousseau son congé de l'Ermitage. Ce procédé, il est vrai, était justifié par la lettre que Jean-Jacques avait adressée à cette dame le 23 novembre précédent.

une suite de tout ce qui s'est passé et qu'on pouvait éviter peut-être en se conduisant plus modérément. J'ai tout adouci autant que je l'ai pu; mes intentions étaient bonnes. Je ne dispute plus avec vous sur le parti auquel vous vous déterminez, nos idées sont trop différentes sur le fond de la chose. Je vous crois honnête homme puisque vous êtes de mes amis, en ce cas vous faites bien de suivre ce que votre conscience vous impose, et si vous vous trompiez même sur vos devoirs, je ne puis que vous plaindre et ne vous en aimerai pas moins. Je suis très-fâchée que les choses en soient venues au point où elles en sont, mais pour vous dire jusqu'au bout ce que je pense, il me semble qu'il eût mieux valu vous retirer auprès de votre ami, de Diderot, en quittant l'Ermitage, mais il eût fallu le faire sans bruit et avant d'afficher que vous ne vouliez plus rester dans la maison de madame d'Épinay. Enfin, je n'ai plus rien à vous dire là-dessus, car tout ce que je pourrais dire ne serait plus qu'une discussion inutile. Je n'ai point vu Lalive[1] encore; je l'ai pourtant fait prier de passer chez moi. Sa vie, qui est très-dissipée à Paris, lui laisse peu de temps à me donner : quand je lui aurai parlé, je vous rendrai compte de ce qu'il m'aura dit. J'ai lu avec un grand plaisir vos projets d'estampes; mais, mon cher citoyen, il faudrait le génie de l'auteur des lettres et des sujets pour pouvoir les rendre comme il faut, et je doute que vous soyez content de quelque peintre que ce soit. Je tiendrai pour un des plus grands peintres celui qui pourra parvenir à les rendre; celui du tableau de la Conversation, que vous connaissez à ce que je crois, est le seul, à mon sens, qui pourrait en rendre quelque chose. Dites-moi un mot de mes copies; vous n'êtes pas dans ce moment en situation de les avancer beaucoup. Je vous prie de m'envoyer le modèle de la forme

[1] Frère de madame d'Houdetot.

du papier qu'il vous faut; j'ai eu la bêtise de n'en point garder. L'ami est toujours à Aix; les eaux continuent à lui faire du bien, et moi je suis toujours triste ici, séparée de lui et n'espérant de plaisir que quand le sort m'en aura rapprochée. Ma santé va mieux cependant depuis quelques jours. Je n'ai point entendu parler de l'épître dont vous avez été inquiet; tant qu'elle ne sera qu'entre mes mains vous pouvez être tranquille, je ne vous en réponds plus si elle passe à une troisième personne, fût-ce à Diderot. Adieu, mon cher citoyen. Vous me donnerez de vos nouvelles quand vous en aurez le loisir. Vous ne me dites point si vous avez vu votre ami. Comptez sur mon amitié tant que je vous croirai estimable. Je plaindrai vos fautes que j'aurais voulu prévenir; je n'approuverai point quelquefois des principes qui ne sont point les miens, mais, mon cher citoyen, vous pouvez toujours compter sur mon tendre attachement qui tiendra toujours à vos vertus, et à votre amitié pour moi et pour ce que j'aime.

XXVIII

20 décembre 1757.

Ce n'est point moi qui peux changer mon amitié pour ceux que j'estime et dont je n'ai point à me plaindre; ce n'est pas moi encore qu'on persuade d'abandonner un ami malheureux, ainsi ce n'est point à moi que s'adressent les inquiétudes et les reproches offensants qui sont dans votre lettre[1]. Si nous ne différons point dans les principes qui sont les mêmes pour tout honnête homme, nous différons pour leur interprétation; c'est ce qui fait, mon cher citoyen, que je supprimerai désormais mes conseils. Vous devez être plus

[1] Lettre inconnue.

éclairé que moi sur vos devoirs, ainsi je n'ai rien de plus à vous dire sur votre conduite. Votre lettre me fait connaître que le fond de votre cœur est aussi bon que je l'ai toujours cru, quoique je croie voir quelques erreurs dans l'application de vos principes. J'aime, mon cher citoyen, la franchise avec laquelle vous vous expliquez avec moi, et je dois y répondre. Vous connaissez mon cœur et à quel point il est occupé; je vous ai promis et je vous garderai toujours toute l'amitié qui peut exister encore dans une âme remplie comme la mienne, vous ne la verrez jamais se démentir. Vous savez quelle est ma vie : je la passe presque à écrire, et cette occupation, ma seule consolation, est tout ce qui me rend ce que l'absence me fait perdre; mais ce que mes devoirs exigent d'ailleurs et ce que mon penchant me demande, m'occupe et me fatigue même assez pour ne pouvoir beaucoup étendre d'autres écritures. Je vous connais, vous attribuerez à l'indifférence ou à l'oubli ce qui aurait une cause si différente. Je vous explique librement ce qui peut rendre mes lettres ou moins fréquentes ou plus courtes; mes sentiments seront les mêmes, ils ne peuvent varier sans cause, et mille siècles les retrouveraient comme le lendemain. La sincérité et la fermeté sont mon caractère, vous ne le verrez pas se démentir. J'aurai besoin des preuves de votre amitié, et je vous en donnerai de la mienne, mais ne soyez ni injuste, ni inquiet, quand ces preuves seront moins fréquentes que peut le désirer un ami solitaire et qui ne s'occupe que d'une seule amitié. Je me suis hâtée de vous répondre, je ne devais pas vous laisser un instant livré au soupçon que vous aviez conçu, quoique vous méritiez bien d'en être puni. Je vous préviens des seuls inconvénients que vous aurez à craindre de mon amitié; si à ce prix elle vous convient, vous pouvez en être assuré pour toujours. Je n'ai vu que très-peu l'homme que vous accusez [1],

[1] Grimm.

qui n'a point cherché à vous nuire auprès de moi ; il y a apparence que je le verrai fort peu, mais vous, c'est une injure que vous me faites de penser que je puisse me laisser prévenir par aucun mauvais propos contre l'amitié. Adieu, mon cher citoyen. J'ai vu enfin mon frère et lui ai parlé de vos estampes. Il croit que cela sera fort cher, il en veut parler à un peintre cependant, mais il trouve, ainsi que moi, la difficulté extrême de rendre dans un petit espace ce que vous demandez. Quand il aura parlé à son peintre, je vous dirai la réponse qu'il m'aura faite. Vous ne m'envoyez point le modèle du papier de vos copies, envoyez-le moi assez à temps pour que vous n'en manquiez point et donnez-moi de vos nouvelles, vous savez qu'elles me sont intéressantes. Je me porte beaucoup mieux. Je vous ai dit, mon cher citoyen, tout ce que vous pouviez craindre de moi ; ne me faites donc plus d'injures, ne doutez point de mon amitié telle que je puis vous l'offrir et soyez sûr qu'une âme honnête comme la vôtre, même avec des défauts aussi sensibles, ne me verra jamais changer de sentiments qu'elle mérite. Ils sont aussi invariables que ceux que vous me connaissez sur ce que j'aime le mieux.

XXIX

30 décembre 1757.

J'ai reçu, mon cher citoyen, votre lettre du 26[1]. Vous y êtes encore injuste pour moi, mais je ne m'en mets point en colère parce que le temps suffira pour vous prouver votre injustice et l'invariabilité de mes sentiments. Ne soyez point en peine non plus de ce que j'ai pu vous dire sur la différence de nos opinions : c'est plutôt dans l'application de vos prin-

[1] Lettre inconnue.

cipes que dans vos principes mêmes que nous pouvons différer. J'avoue que pour moi, mon cher citoyen, je ne me résoudrai jamais à regarder comme des chaînes les bienfaits de l'amitié, et que la reconnaissance sera toujours douce à mon cœur. Je ne me croirai point esclave quand je me reconnaîtrai redevable à l'amitié, et que je serai dans le cas de le lui marquer par tous les soins qui pourront lui être agréable et qu'on peut rendre; je ne me ferai pas même une peine de lui sacrifier quelque chose de ma liberté. Ce qui vous paraît une chose basse et un dur esclavage ne serait pour moi, en pareil cas, qu'un acte agréable de ma reconnaissance, et quoique je pense comme vous que celui qui donne est obligé à celui qui reçoit, je pense aussi que celui qui a reçu quelque bienfait est engagé à la reconnaissance et qu'elle lui doit paraître douce. Celui qui donne ne doit pas l'exiger, mais celui qui reçoit ne doit jamais s'en dispenser. Mon cher citoyen, je vous souhaite pour cette année plus de tranquillité, s'il est possible, et que vous puissiez être toujours content de votre cœur et de celui de vos amis. Mon ami et moi penserons toujours de même pour vous, n'en doutez pas. Je ne lui demanderai pas l'explication dont vous me parlez, elle est puérile et n'est pas nécessaire; consultez ce que vous avez de lui et ce que vous en avez vu, et vous verrez que vous n'avez besoin de rien de plus pour vous répondre. Adieu, mon cher citoyen. Je vous ferai porter du papier dans la semaine. Je vous exhorte à mettre quelque assiduité à vos copies; vous savez combien je suis pressée d'en jouir.

Je continue d'être mieux; avec des ménagements je crois que cela continuera.

XXX

4 Janvier 1758

Je reçois à l'instant votre lettre du 31 [1] et j'apprends que vous êtes malade. Je suis inquiète de vous de toutes les manières. Au nom de Dieu, mon cher citoyen, modérez-vous sur toutes choses et ne vous abandonnez à rien, comme vous faites; rappelez votre raison pour soutenir vos chagrins ou pour prévenir des fautes; songez que tout peut nous égarer sans elle. Ménagez-vous, la nature et l'amitié vous engagent à prendre soin de vous. Je vous envoie votre papier, mais je vous prie de vous modérer sur vos copies comme sur tout le reste; soyez raisonnable et vous serez content de vous et de tout le monde. Faites-moi donner de vos nouvelles si vous ne pouvez écrire; ménagez-vous là-dessus. Adieu, mon cher citoyen. Soyez tranquille sur ma santé et sur mon amitié: l'une ne peut vous manquer et l'autre va mieux. Il a paru ici un livre d'horreurs contre l'*Encyclopédie*, que je crois que votre ami va quitter. J'en suis fâchée d'abord, et puis je ne l'approuve point. Il ne faut répondre, à ce qu'il me semble, à ce qu'on dit contre nos mœurs qu'en en ayant d'irréprochables, et, à ce qu'on dit contre un ouvrage, qu'en continuant à en faire de bons et qui peuvent tendre au bien. Adieu, mon cher citoyen. Au lieu de toutes les protestations d'amitié que je reçois avec plaisir de votre part et dont je ne doute pas, ayez soin de votre raison et de votre santé; et si votre état demande quelques secours que vous ne pouvez avoir là-bas, adressez-vous à mon amitié, c'est là la maniere de l'honorer et de lui donner les plus véritables satisfactions.

[1] Lettre inconnue.

XXXI

9 janvier 1758.

Votre lettre ne m'a point offensée; je méritais trop peu les injures que vous m'avez dites pour en être en colère. Elle m'a fait voir seulement, ainsi que votre avant-dernière lettre [1], où vous faites le procès à tout attachement et à toute amitié, que votre caractère et vos opinions sont trop exposés en différentes choses pour que notre liaison ait pu subsister sans orage; c'est ce qui m'a déterminée à la rupture que vous m'avez proposée. Ce n'est pas que je puisse cesser de vous rendre justice, vous avez des vertus que je connais, que j'estime et que je défendrai contre tous ceux qui voudraient les attaquer, et vous pouvez être sûr que l'on n'entendra jamais de moi que des choses qui feront respecter celui qui fut mon ami; mais votre conduite et l'opposition qui est entre nous m'ont montré la nécessité d'accepter ce que vous proposiez. Je romps sans aigreur et sans rancune une liaison où je ne pouvais jamais vous contenter. Mon cœur, plein de la passion qui l'occupe, à laquelle se sont joints encore les charmes de l'amitié, ne pouvait peut-être donner à une autre amitié autant qu'elle pouvait exiger. J'ai cru, en vous offrant mon amitié et en recherchant la vôtre, assurer à ce que j'aime et à moi un ami que nous estimons et qui ajouterait de l'agrément et de la douceur à notre vie; vous m'avez prouvé que cela n'était pas. Je suis au moins satisfaite que ceci se soit passé dans un temps où vous n'avez à vous en prendre à personne de ce qui nous sépare. Les injustices de ce que j'aime sont passées. Je vous ai défendu contre elles, et d'ailleurs je les mérite trop peu pour ne l'en pas faire revenir.

[1] Les deux lettres de Rousseau mentionnées ici ne sont pas connues.

Je connaissais trop son cœur pour n'être pas sûre qu'il en reviendrait quand il me verrait innocente et qu'il me jugerait avec toute sa raison. Je vous ai défendu aussi contre les amis qui se sont éloignés de vous, et je le ferai toujours. Je ne vous ai trompé sur rien, et c'est vous seul qui m'avez fourni les raisons de souscrire à ce que vous m'avez proposé et où je suis sûre que vous reviendriez souvent. Croyez que, malgré le parti que nous prenons, nous nous intéresserons toujours l'un à l'autre ; nous nous devons de l'estime et nous aurons toujours l'un pour l'autre de l'amitié. Je vous le dis encore, je rends justice à vos vertus, et, malgré vos injures et ce que je vois dans votre caractère qui ne s'accorde pas avec le mien, je ne cesserai point de vous estimer et même de vous aimer, et pour ne pas avoir un commerce si suivi, nous n'en serons que plus tranquilles et meilleurs amis. D'ailleurs je dois vous avertir que j'attends mon mari samedi ou dimanche prochain; si vous avez quelque chose à me dire, il faudra, passé ce jour-là, le mettre sous enveloppe à d'Andy, mon suisse; ne l'oubliez pas. Je vous ai dit ce que je pensais sur vos copies; je les désire encore par un autre motif : c'est comme un des livres qui m'ont fait le plus de plaisir et où il y a le plus à profiter. Adieu, mon cher citoyen. Ne me croyez point en colère; nous éviterons peut-être de nous brouiller tout à fait en prenant le parti que nous prenons. Croyez que je conserverai mon amitié pour vous; quoi que vous pensiez, je n'ai pas mérité que vous m'ôtiez la vôtre, et vous m'en garderez aussi. Passez-vous votre vie à écrire à Diderot et à lui faire des querelles? Mon cœur ne change pas, mais nous ôtons seulement des occasions de trouble et de querelle. D'ailleurs la présence de mon mari me laissera peu de loisir de répondre et me donnerait de l'embarras à recevoir des lettres qu'il faut lui cacher.

J'enverrai savoir de vos nouvelles et vous prie de me faire donner des vôtres[1].

XXXII

10 janvier 1758.

J'ai bien peur, mon cher citoyen, de m'être trop emportée dans les dernières lettres que je vous ai écrites. Je vous avoue que les vôtres m'avaient fait trembler et m'avaient fait penser qu'il serait difficile de vivre en paix avec vous sans craindre chaque jour quelque nouvel orage. Votre extrême vivacité, une mauvaise opinion de vos amis trop aisée à faire naître, et quelques sentiments solitaires sur l'inconvénient de toute amitié, m'avaient fait penser que tôt ou tard je vous verrais rompre vous-même une liaison où vous paraissiez renoncer assez volontiers; c'est pourquoi je prenais le parti de commencer dès aujourd'hui ce que je pensais que vous feriez un jour vous-même. Mais mon amitié pour vous ne peut s'accommoder du parti que j'ai pris. Je n'ai pu me résoudre à abandonner un ami dans le temps que les autres l'abandonnent, et, fût-ce par sa faute, il suffit qu'il soit malheureux et qu'il me soit attaché encore pour que je ne puisse m'y déterminer. M'eût-il offensée, je dois plutôt sentir son malheur que ses fautes, surtout tant que je pourrai penser que mon amitié peut être de quelque consolation pour lui. Je me repens donc, mon cher citoyen, de ce que j'ai fait; je ne rougis point de vous en demander pardon, et j'en suis trop punie si j'ai causé un instant de chagrin de plus à un être qui est déjà malheureux et qui est mon ami. Répondez-moi donc, mon cher[2], pour m'assurer que vous avez oublié ma

[1] La réponse de Rousseau à cette lettre est de janvier 1758.

[2] Il est probable que Rousseau avait déjà envoyé à madame d'Houdetot la réponse citée plus haut quand il reçut cette lettre. Il ne lui eût pas écrit

vivacité comme j'ai oublié la vôtre. Je n'ai point un cœur qui sache ainsi s'éloigner de ses amis et ne point oublier leurs fautes. Ne me montrez plus seulement cette humeur solitaire qui vous fait regarder toute société avec haine et comme une source de mal ou comme un esclavage onéreux, ni cette défiance de vos amis qui vous donne trop souvent pour eux ou d'injurieux soupçons ou une opinion désavantageuse, et qui se répand en injures et en termes méprisants ou dénigrants. Vous voyez que j'emploie avec vous cette sincérité rustique dont vous m'avez parlé, mais je vous dis, avec la même franchise, que je me repens d'avoir répondu trop durement, même aux injures d'un ami qui est malheureux, et que je le prie d'oublier cette faute comme j'oublierai les siennes. Voyez, mon cher citoyen, si vous acceptez cela. Si vous ne le faites pas, j'aurai du moins la satisfaction d'avoir écouté ce que me demandaient l'honnêteté et la sensibilité de mon cœur, et quand même vous refuseriez cette réparation, je vous conserverai toujours et de l'amitié et de l'estime pour ce que vous avez de vertus. Vous pouvez répondre à cette lettre avant l'arrivée de mon mari et je vous en prie, mais faites-le sur-le-champ; quand il sera ici, ne m'écrivez plus. Il y aurait de l'inconvénient à le faire, même par mon suisse, et je vous prie de ne le pas faire, vous pourriez m'exposer. J'aurai soin d'envoyer chez vous un exprès pour avoir de vos nouvelles. Attendez ces occasions, je ne les négligerai pas, et tous les quinze jours, plus ou moins, je saurai de vos nouvelles. Croyez que, pour ne pas vous écrire plus souvent, je n'en conserverai pas moins mes sentiments pour vous et je n'en douterai pas plus des vôtres. Si vous connaissiez bien mon cœur, vous seriez sûr qu'il est invariable, il ne peut changer sur ce qu'il pense pour vous que vous ne l'y forciez

sans doute une lettre aussi désespérée, s'il avait eu sous les yeux les touchantes expressions de regret que lui adresse ici madame d'Houdetot.

vous-même. Ce que j'aime, et qui est aussi le premier ami de mon cœur, ne peut que m'en aimer et m'en estimer davantage quand je rendrai tout ce que je dois à l'amitié.

P. S. Je profite d'un exprès qui va dans vos cantons. J'aurai plus tôt réparé l'offense de mes dernières lettres et j'aurai plus tôt votre réponse à celle-ci, sûrement, mon mari pouvant arriver d'un jour à l'autre.

XXXIII

28 janvier 1758.

Je ne puis, mon cher citoyen, rester plus longtemps sans vous demander de vos nouvelles et sans envoyer savoir comment vous vous portez. Le froid est rigoureux et votre habitation incommode; vous vous accommodez de tout, mais vos amis souffrent de vous savoir mal à l'aise et craignent plus que vous de vous voir souffrir. Ma santé est un peu rétablie, mais pas parfaite. Mon mari est revenu en bonne santé et mes enfants se portent bien. Ma vie est toujours la même; le carnaval n'est plus un temps qui se marque pour moi. Je vis également dans mes sociétés; je n'avais pour ces espèces d'amusements qu'il procure qu'un goût d'enfant attaché au spectacle et au bruit. J'aime encore la danse, qui est un exercice qui tient à la gaieté, mais je n'ai plus le courage de l'aller chercher. Notre ami [1] se trouve mieux aussi; les jours ne se marquent point, mais au bout de quelques semaines il est mieux. J'espère que bientôt, mon cher citoyen, je jouirai des fruits de votre solitude et de vos occupations. Vous m'aviez fait espérer une partie de la *Julie* pour la fin de ce mois, je l'attends avec bien de l'impatience, vous savez combien je la désire. Je voudrais cependant que vous ne vous amusas-

[1] Saint-Lambert.

siez pas tant à copier que vous ne vous occupiez de produire pour que votre esprit s'y portât; ce sont de nouvelles ressources que vous vous donnerez. Je serais bien fâchée d'y nuire en vous faisant occuper d'autre chose. Adieu, mon cher citoyen. Je ne vous oublie point au milieu des attachements de mon cœur, de ma famille et de mes sociétés; ne m'oubliez pas dans votre solitude. Avez-vous quelques nouvelles de Diderot? Je l'ai rencontré l'autre jour chez le baron[1]. Il m'a fui, je le crois; j'avais un panier et des diamants; malgré tout cela j'avais en vérité aussi un cœur bien fait pour sentir l'amitié, le mérite des bonnes choses et surtout des bonnes actions et des belles âmes, et il aurait bien pu m'aborder. Adieu encore, mon cher citoyen. Donnez-moi de vos nouvelles. Vous pouvez confier au porteur quelques cahiers s'il y en a de copiés. Mandez-moi aussi ce que je pourrais vous devoir, et croyez que ces preuves de votre confiance et de votre amitié seront senties, comme elles doivent l'être, par un cœur dont rien n'altère les sentiments pour tout ce qui lui est cher.

XXXIV

Paris, le 12 février 1758.

Je suis persuadée, mon cher citoyen, que vous me connaissez trop bien à présent et que vous êtes trop sûr de mes sentiments pour en avoir sérieusement douté, parce que je ne vous en donne pas d'aussi fréquentes assurances que vous pouvez le désirer. Soyez persuadé que mon amitié pour vous ne peut varier et qu'elle n'a pas besoin de protestations nouvelles pour se soutenir et se prouver. Quant à ma santé, vous

[1] D'Holbach.

n'en devez être nullement inquiet, elle va mieux de jour en jour; plus de tranquillité et de ménagements l'ont rétablie, et vous n'en devez pas être en peine, mon cher citoyen. Celle de mon ami va aussi de mieux en mieux, c'est ce qui a le plus contribué au rétablissement de la mienne. J'ai vu avec peine, mon cher citoyen, que vous mettiez encore de l'inquiétude à votre dernière lettre[1] et que vous vous tourmentiez mal à propos. Calmez-vous, ne doutez jamais de vos amis et surtout de ceux que vous connaissez aussi bien, vous en serez plus heureux. Quant au scrupule qui vous tourmente sur le secret que je fais à mon mari de notre liaison, je vous dirai franchement la chose. Et comme philosophe et comme bel esprit, votre commerce lui déplairait également, et tout ce qui a fait votre réputation dans le monde serait pour lui un sujet d'éloignement. Je ne doute pas qu'il ne voulût m'éloigner de vous voir s'il savait que je vous vois. J'ai cru, sans me rien reprocher, pouvoir conserver et former une liaison d'une innocente amitié avec un homme que j'estime et qui ne lui déplairait que par une très-injuste prévention. Comme la vie retirée que vous menez vous mettrait hors de portée de vous trouver avec mon mari, qui ne vous plairait pas plus que vous ne lui plairiez, j'ai cru que je pouvais vous voir sans nul inconvénient, parce que vous ne le rencontreriez jamais et que vous ne pourriez point être choqués de vous rencontrer. Quant à la calomnie dont vous me parlez et qu'il ignore, soyez sûr que si elle lui parvenait, elle ne ferait nul effet. Mon mari me connaît et m'estime, il peut penser que mon cœur est tendre et excuser en moi une

[1] On voit qu'il reste bien peu de lettres de Rousseau à madame d'Houdetot. Cela n'a rien d'étonnant, puisqu'on lit dans les *Confessions* que cette dame détruisit elle-même presque toutes les lettres que le philosophe lui avait écrites. Celles qui font partie de la correspondance imprimée ont été retrouvées probablement à l'état de brouillons parmi les papiers de Rousseau.

faiblesse dont il se doute peut-être et qui ne le rend pas malheureux ; mais il connaît mon cœur et la calomnie ne trouvera pas foi en lui contre moi. Voilà, mon cher citoyen, la raison de taire à mon mari notre liaison, qu'il n'approuverait pas peut-être s'il la savait, et dont il ne s'informe pas. Il est vrai que je n'ai pas songé à lui demander si je devais avoir de l'amitié pour vous et désirer la vôtre. Vous me feriez très-grand plaisir, mon cher citoyen, de vouloir bien m'envoyer la partie que vous avez copiée de la *Julie;* je me ressouviens parfaitement de la première. Je n'oublie point ce qui me frappe et j'ai une extrême impatience d'en avoir quelque chose. Le porteur est sûr. Quant à l'autre ouvrage que vous ne voulez pas confier, il faudra attendre, pour que je le voie, que nous nous voyions. Adieu, mon cher citoyen. Donnez-moi de vos nouvelles et quelque chose de la *Julie*, et soyez sûr que ce qui m'en fera le plus de plaisir sera la marque de confiance et d'amitié que vous me donnerez en me l'envoyant. Ayez donc toute confiance en moi et en mon amitié ; vous le devez, en vérité.

XXXV

19 février 175 .

J'ai reçu votre lettre [1], mon cher citoyen, et j'approuve fort que vous n'ayez point remis la *Julie* à l'exprès si vous avez craint qu'il ne fût visité. Je vous ai répondu de l'homme, qui est très-sûr, mais je ne savais pas cette circonstance, et vous avez très-bien fait de ne la lui pas donner. Je suis bien affligée de vous savoir plus malade, mon cher citoyen ; je ne vous vois souffrir d'aucune manière avec indifférence. Tâchez du moins de prendre sur vous pour les maux que le courage

[1] Lettre inconnue.

peut adoucir : votre imagination travaille trop à vous tourmenter et à noircir vos amis. Je n'ai vu nulle part aucune trace de ce que vous me mandez ; en tout cas, le petit nombre de vos amis ne sera pas susceptible de s'en laisser imposer. Je vous pardonne de tout mon cœur vos injustices à mon égard ; rien ne me ferait vous abandonner que vous-même, et tant que vous ne le ferez pas, vous n'aurez rien à craindre des autres pour moi. Quant à Diderot, vous le condamnez légèrement pour avoir été longtemps à vous répondre. Ah ! mon cher citoyen, n'apprendrez-vous jamais à vous contenir, et à ne pas accuser et tourmenter par vos inquiétudes ou vos soupçons injustes ceux que vous aimez le plus? Ne craignez rien pour Diderot, on ne peut point lui faire un crime de ce qui s'est passé il y a longtemps ; il faudra plus de ménagements dans la suite pour donner moins de prise aux méchants. Au reste, qu'il travaille, dans dix ans on ne parlera plus de ses critiques et de ses calomniateurs, et ses ouvrages seront immortels. Je vous en conjure, mon cher citoyen, défendez-vous du chagrin et ne vous en laissez pas abattre ; il flétrit l'âme, lui ôte toute énergie et la rend incapable de tout effort, il met tous les objets dans un faux jour, il rend injuste et nuit également à tout bonheur et à tout travail. Soyez content de vous, sûr de vos amis et indifférent pour les vains bruits du monde. Vivez en paix avec vous et avec vos amis, tranquillisez-vous de tous points, écartez vos tristes pensées, et si vous aviez à craindre quelque malheur, vous pourrez confier à ceux que vous croirez les plus dignes et qui vous seront les plus chers ce que vous voudrez qui subsiste après vous : ce sont eux aussi qui doivent hériter du soin de la personne[1] qui vous sera restée attachée. Je compte, mon cher citoyen, aller à Eaubonne avec mon mari un jour de cette semaine ; j'aurais pensé à vous voir, si

[1] Thérèse Levasseur.

cela eût été possible, mais cela ne se pourra pas à cause de ma compagnie, et je vous enverrai un de mes gens à qui vous pourrez remettre en sûreté la *Julie*. Adieu, mon cher citoyen. Ne me répondez pas par la poste. Je désire, quand j'enverrai chez vous, apprendre de meilleures nouvelles. Comptez davantage sur une amie qui vous aime et qui ne vous manquera jamais.

XXXVI

Hiver, 1758.

Non-seulement, mon cher citoyen, vous pouvez renvoyer chercher les *Iles flottantes*, que je vous prie d'accepter, mais vous me ferez toujours beaucoup de plaisir de vous adresser à moi pour tout ce qui pourra vous être utile ou agréable. Comptez toujours sur les sentiments d'une amitié qui ne s'étonne point des injures, qui pardonne les injustices et qui plaint les fautes et les faiblesses, au progrès de laquelle vous avez été le plus grand obstacle, mais qui, telle qu'elle est, subsistera toujours pour vous tel que vous soyez, excepté le crime et l'indignité, dont je ne vous croirai jamais capable. Croyez que je vous ai toujours vu beaucoup meilleur que vous ne vous montrez quelquefois vous-même. Je vous prie de reprendre vos copies, que je vous demande en grâce de ne plus quitter; s'il vous arrivait tous les quinze jours une erreur pareille à celle qui vous les a fait suspendre, elles n'avanceraient guère. Soyez sûr que mon goût pour vos ouvrages aura autant de constance que les sentiments de mon amitié pour vous. Adieu, mon cher citoyen. Je laisse en dépôt où vous les avez mis les livres que vous aviez à moi, je n'en ai que faire pour le moment, et s'il en arrivait un où ils pussent vous être utiles, ils seraient sous votre main; je vous prie

d'en user toujours quand vous en aurez besoin. Envoyez chercher les *Iles flottantes* et acceptez-les, puisque vous paraissez les désirer. Conservez la paix et la tranquillité de votre âme, vous savez que je l'ai toujours sincèrement désiré ; le plus grand bonheur est d'être bien avec soi et d'en être content. Ayez soin aussi de votre santé, j'en enverrai toujours savoir des nouvelles avec le même intérêt et la même amitié[1].

XXXVII

Eaubonne, 6 mai 1758[2].

Il y a longtemps que vous n'avez entendu parler de moi ; il est juste de vous en dire les raisons et celles de la conduite que je dois avoir avec vous à l'avenir. J'ai à me plaindre de votre indiscrétion et de celle de vos amis. Je vous aurais gardé toute ma vie le secret de votre malheureuse passion pour moi, et je la cachais à ce que j'aime pour ne pas lui donner

[1] La différence de ton qui règne entre la lettre qu'on vient de lire et la suivante fait voir clairement qu'il y a une lacune dans cet endroit de la correspondance. D'après la lettre de Rousseau du 25 mars 1758, madame d'Houdetot a dû, vers cette époque, lui en écrire plusieurs qui ne se sont pas retrouvées.

[2] Voici comment Rousseau, au livre X des *Confessions*, parle de cette lettre, qui est très-importante : « Je retouchais et mettais au net cette lettre (la Lettre à d'Alembert), quand, après un assez long silence, j'en reçus une de madame d'Houdetot, qui me plongea dans une affliction nouvelle, la plus sensible que j'eusse encore éprouvée. Elle m'apprenait dans cette lettre que ma passion pour elle était connue de tout Paris... » Saint-Lambert alla droit à Rousseau, et voulut avoir avec lui une explication directe. Cette explication, à la suite de laquelle ils demeurèrent contents l'un de l'autre, donna à Rousseau la certitude que Diderot avait indignement trahi les secrets dont il l'avait fait le seul confident. Ce fut là le motif de la rupture définitive des deux anciens amis, rupture que Jean-Jacques fit connaître au public par une note insérée dans la *Lettre sur les Spectacles*, et qui faillit brouiller Rousseau avec Saint-Lambert, comme on peut le voir par les lettres de ce dernier.

de l'éloignement pour vous. Vous en avez parlé à des gens qui l'ont rendue publique et qui ont fait voir contre moi des vraisemblances qui pouvaient nuire à ma réputation. Ces bruits sont parvenus depuis quelque temps à mon amant, qui a été affligé que je lui eusse fait mystère d'une passion que je n'ai jamais flattée, et que je lui taisais dans l'espérance que vous deviendriez raisonnable et que vous pourriez être notre ami. J'ai vu en lui un changement qui a pensé me coûter la vie. La justice qu'il me rend enfin sur l'honnêteté de mon âme et son retour à moi m'ont rendu mon repos; mais je ne veux pas risquer de le troubler davantage, et je me dois à moi-même de ne pas m'y exposer. Je dois aussi à ma réputation de rompre tout commerce avec vous, je ne puis en conserver qui ne soit dangereux pour elle. Vous savez que presque tout ce qui compose ma société vous déplaît et que vous n'avez jamais cherché à me voir avec mes amis. Depuis qu'il est établi dans le monde que vous êtes amoureux de moi, il ne serait pas décent pour moi de vous voir en particulier. Je l'ai fait dans un temps où j'ai cru que votre passion resterait cachée, et où vous demandiez à mon amitié de vous aider à vous guérir. Vous pouvez être tranquille sur la manière dont nous pensons de vous, mon amant et moi. Dans les premiers moments qu'il a appris votre passion et ce qu'elle vous avait fait faire, il a cessé un instant de voir en vous la vertu qu'il y cherchait et qu'il y croyait trouver. Depuis, il vous plaint plus de votre faiblesse qu'il ne vous la reproche, et l'un et l'autre nous sommes fort éloignés de nous unir aux gens qui veulent vous noircir; nous osons et nous oserons toujours parler de vous avec estime. Au reste, vous sentez que vous me devez de n'avoir là-dessus ni confidence, ni explication, et qu'il faut laisser oublier parfaitement et votre passion et les peines qu'elle m'a faites. Tout ce que vous devez est de rester tranquille, vu que mon repos est rétabli, que

mon innocence, que vous pourriez vouloir défendre, est reconnue, que nous ne pensons pas mal de vous et que nous n'en laisserons pas dire. J'enverrai savoir de vos nouvelles avec intérêt, et soyez persuadé que, malgré le parti où ma réputation, le soin de mon bonheur et de mon repos m'oblige, je ne cesserai jamais de m'intéresser à vous. Si vous voulez continuer pour moi les copies de la *Julie*, je vous en serai obligée, sinon, je vous renverrai celles que j'ai déjà, mais qu'il est juste de vous payer. Adieu.

XXXVIII

1760.

Madame d'Houdetot accepte avec remercîment et sensibilité l'exemplaire de la *Julie* que M. Rousseau a bien voulu lui destiner. Elle était digne de cette distinction de sa part par le cas qu'elle fait de l'ouvrage et celui qu'elle fera toujours de l'auteur. Elle le remercie encore de celui qu'il va lui copier; elle va l'attendre avec impatience comme tout ce qui vient de lui. Elle lui fait mille sincères compliments.

Si M. Rousseau avait besoin de quelques livres ou s'il avait quelques commissions à faire faire à Paris, madame d'Houdetot le prie de vouloir bien compter sur tout ce dont elle peut disposer; il lui fera un très-grand plaisir d'en user.

XXXIX

Paris, le 8 décembre 1760.

Plusieurs voyages et quelques affaires ont empêché madame d'Houdetot d'écrire plus tôt à M. Rousseau, et de le prier de vouloir bien lui faire la copie du *Traité de l'Éducation* par parties; elle le remercie bien de sa complaisance. Elle

est aussi chargée de tous les remercîments et de tous les compliments de M. de Saint-Lambert pour celle[1] que M. Rousseau a consenti que l'on communiquât au roi de Pologne. Madame d'Houdetot le prie de vouloir bien lui dire quand elle pourra envoyer chercher une partie du *Traité de l'Éducation* qu'elle attend avec bien de l'impatience. Elle lui demande la permission de la laisser voir à la seule personne[2] à qui il a trouvé bon qu'elle montrât la *Julie*, elle lui promet un secret inviolable pour tout autre. Elle lui fait mille compliments et le prie de lui dire des nouvelles de sa santé.

[1] Une copie de la *Nouvelle Héloïse*, qui allait paraître. Au commencement du livre XI des *Confessions*, Rousseau parle ainsi du fait dont il est question dans cette lettre : « Madame d'Houdetot avait obtenu de moi pour Saint-Lambert la permission de la faire lire (la copie) au roi de Pologne, qui en avait été enchanté. »

[2] Saint-Lambert.

SAINT-LAMBERT

Saint-Lambert (H.-François, marquis de), poëte français, né en 1717 à Vézeline en Lorraine, se voua d'abord à l'état militaire, puis y renonça en 1757 pour se livrer aux Lettres. Il se lia bientôt avec les écrivains les plus distingués, s'enrôla parmi les philosophes et travailla à l'*Encyclopédie*. Il publia en 1765 le poëme des *Saisons*, fut reçu à l'Académie française en 1770, alla, pendant la Révolution, vivre à Eaubonne, dans la société de madame d'Houdetot, son amie, et mourut en 1803, âgé de quatre-vingt-six ans.

I

Wolfenbuttel, 11 octobre 1757.

Je ne reçois que le 10 de ce mois, mon cher ami, votre lettre du 4 septembre[1], et j'ai le malheur d'avoir un tort avec vous bien plus longtemps que je ne l'aurais eu si j'avais reçu plus tôt votre lettre. N'accusez notre amie ni de légèreté ni de refroidissement : elle n'est capable ni de l'un ni de l'autre. Elle aime toujours, et de plus en plus, ce qu'elle a aimé, et

[1] Voyez cette lettre de Rousseau dans la *Correspondance*. Voici en quels termes il en parle dans le IXe livre des *Confessions*, ainsi que de la réponse de Saint-Lambert qu'on a sous les yeux : « La douleur que me causa le refroidissement de madame d'Houdetot et la certitude de ne l'avoir pas mérité me firent prendre le singulier parti de m'en plaindre à Saint-Lambert même... Sa réponse m'apporta des consolations par les témoignages d'estime et de considération dont elle était pleine, et qui me donnèrent le courage et la force de les mériter. »

Digitized by Google

ce ne serait pas pour un ami tel que vous qu'elle commencerait à connaître l'inconstance. C'est moi seul qu'il faut accuser de sa conduite. Son cœur n'est point changé pour vous, elle vous aime, elle vous honore, mais elle vous a moins vu parce qu'elle a voulu m'éviter des peines que vous n'auriez pas dû me faire, mais que vous ne m'aviez pas moins faites, et par ma faute. C'est moi qui ai cherché à vous lier l'un à l'autre, et ce n'est assurément pas cela que je vous reproche. Il y a dans mon cœur un désir continu d'unir et de rassembler ce que j'aime et ce que j'estime le plus, et je me suis toujours fait une image charmante de la manière dont je passerais ma vie à Eaubonne, entre elle et vous, si nous pouvions vous engager à vivre chez elle. Voici d'où vient tout le mal, voici mes sottises. Je crus, à mon dernier voyage, voir en elle quelque changement : je l'aime trop pour rien perdre dans son cœur, sans m'en apercevoir d'abord et sans le sentir cruellement. Je vous avoue que je vous crus la cause de ce que je crus avoir perdu. Ne pensez pas, mon cher ami, que je vous crusse ni perfide, ni traître ; je connaissais l'austérité de vos principes, on m'en avait parlé, elle m'en parlait elle-même avec un respect dont ne s'accommodait pas l'amour. Il ne m'en a pas fallu davantage pour être alarmé d'une intimité que j'avais si fort désirée, et vous sentez bien qu'une fois inquiet, il a dû passer par ma tête toutes les fausses délicatesses et toutes les bêtises possibles. J'ai fait trois malheureux ; je suis le seul à qui il reste des peines, parce que je suis le seul qui puisse avoir des remords. Il y a déjà du temps que je cherche à réparer mes injustices pour elle, je veux réparer mes injustices pour vous. Nous n'avons ni l'un ni l'autre cessé de vous estimer et de vous aimer. Pardonnez-nous et aimez-nous ; nous méritons votre cœur et vous serez content des nôtres. Je retiens cependant la parole que vous me donnez de ne lui parler jamais contre nos liens, croyez

que ce ne sont point ces liens seuls qui m'attachent à elle, et quand il n'y aurait entre elle et moi rien de ce que vous condamnez, elle serait encore ce que j'aimerais le plus. J'avais imaginé des cœurs comme le sien, mais je n'ai trouvé que lui de son espèce, et il suffit de bien connaître son caractère pour l'aimer toute la vie.

L'état déplorable où est ma santé me force d'aller aux eaux d'Aix-la-Chapelle; je suis paralytique d'un bras et d'une jambe, et mes faibles nerfs ont succombé aux fatigues de cette campagne. Donnez-moi de vos nouvelles à Aix-la-Chapelle, parlez-moi de votre santé et de vos occupations, dites-moi que vous me pardonnez et que vous m'aimez. Je ne sais ce qu'il y a entre Grimm et vous, mais je vous dois de vous dire qu'il m'a parlé de vous comme d'un homme qui le respectait, mais dont l'injustice faisait son malheur. Regardez-moi et traitez-moi comme votre ami, et soyez sûr que cette amitié fera un des plus grands charmes de ma vie.

II

Aix-la-Chapelle, 21 novembre 1757.

Il m'en coûte encore un peu d'écrire, mon cher ami, et j'ai à vous dire des choses que je ne veux point dicter; je ne veux cependant pas différer davantage de vous écrire. Je sais que vous êtes malheureux; votre imagination est noircie, et peut-être me soupçonneriez-vous d'une négligence que je n'aurai jamais, du moins pour vous. Notre amie vous a sans doute appris qu'il y avait du mieux dans ma santé, mais de ce mieux qui n'annonce pas encore un prompt rétablissement, et cependant je suis tranquille; pourvu qu'on me laisse continuer de l'être, je ne me trouve point trop à plaindre. Le

calme et l'espérance sont les jouissances des malades, et je les ai.

J'ai appris avec plaisir votre raccommodement avec Grimm. Quand il m'a parlé de vous, il ne m'a paru qu'un ami tendre et piqué, et je ne veux pas croire qu'il m'ait trompé. Dans ce moment, vous ne me paraissez pas bien ensemble, et j'espère que vous vous raccommoderez encore; je féliciterai celui des deux qui fera les avances. Je trouve tout simple et très-honnête que vous n'ayez point suivi madame d'Épinay, vous en aviez de très-bonnes raisons, et ce qui les rend encore meilleures, c'est qu'elle-même les a trouvées bonnes et qu'elle n'a point du tout été offensée que vous soyez resté à Paris, qu'elle n'a point pensé que vous ayez tort de ne pas l'accompagner.

Au reste, mon cher ami, si vous étiez parti avec elle, je ne vous aurais point vu *faisant partie du cortége d'une fermière générale, étalant dans votre pays votre misère et votre esclavage*[1]; je vous aurais vu auprès de votre amie malade, ou bien suivant auprès de votre bienfaitrice le doux sentiment de la reconnaissance, ou du moins, mettant les procédés qu'on a quand on le veut à la place du sentiment auquel on ne commande pas. Si d'autres avaient vu en vous un vil complaisant, un parasite, etc., est-ce du jugement de ces gens-là que vous faites quelque cas? Je vous répète encore que je trouve votre conduite très-honnête et irréprochable : ce sont vos principes dont je ne conviens pas. Il y en a encore un dans votre lettre que je n'aime pas : vous avez, dites-vous, plus d'horreur de la faiblesse que de l'ingratitude; je ne vous dirai qu'une chose, on n'est pas le maître d'être fort ou faible, on l'est de n'être pas injuste, et il y a de l'injustice dans l'ingratitude, il y a même de la faiblesse. On n'a pas la

[1] Lettre de Rousseau du 28 octobre 1757.

force de sacrifier l'intérêt de quelques passions à ses devoirs. Ces principes-là, mon cher ami, sont ceux de votre colère et ne sont pas les vôtres. Que votre esprit juste et étendu ne soit point circonscrit par votre caractère, ne le renfermez pas dans le cercle de quelques petites passions d'un moment. Vous verrez le vrai dans la morale; je ne vous demande qu'une grâce : ne mettez point de passion entre lui et vous.

Permettez-moi de trouver vos amis très-peu sensés et très-injustes. N'est-il pas misérable qu'après le départ de madame d'Épinay cette belle question : *Devait-il, ne devait-il pas la suivre?* vous ait attiré des reproches amers, des lettres qui vous ont mis et ont dû vous mettre hors de vous? Que penser surtout de Grimm, à la décision duquel vous soumettez votre conduite, qui vous écrit d'abord une lettre par laquelle vous devez entendre que vous ne devez point partir, et qui, lorsqu'il n'est plus temps de faire ce qu'il lui plaît d'appeler votre devoir, vous accable de la vue de ce devoir et le met sous vos yeux dans tout son éclat. Je n'entends pas cela; disons qu'il y a de la folie. Il y en a certainement dans ce que vous me copiez de la lettre de Diderot.

Mais où il y en a le plus, mon cher ami, c'est dans ce que vous avez fait depuis qu'a commencé ce commerce épistolaire. Permettez-moi de vous le dire, vous êtes le plus fou de tous, mais vous êtes le moins coupable, et vos amis doivent très-aisément vous pardonner. Ils vous ont donné la fièvre, et ce n'est point à eux à vous reprocher ce que vous avez fait dans le transport. Il y aurait aussi trop d'amour-propre à vous à vouloir justifier ce délire, à vouloir le conserver ou à vouloir exécuter de sang-froid les projets formés dans le délire. Ne rompez point avec madame d'Épinay, elle a de l'amitié pour vous, j'en suis sûr; elle a peut-être eu des torts, ayez le plaisir de les lui pardonner. Je ne veux pas vous parler de ses bienfaits comme bienfaits, mais comme des témoignages,

comme des preuves de son amitié. Les attentions se comptent pour beaucoup entre amis, pourquoi les services ne se compteraient-ils pas? Croyez-moi, ils sont des preuves plus essentielles d'attachement que vous ne le pensez. Songez combien les gens opulents sont avares, et madame d'Épinay n'est pas riche. Tout ce que vous avez dit contre elle depuis votre colère n'est point sorti du petit cercle de vos amis; ils se tairont et vous réparerez. Il y a six ans que madame d'Épinay a de l'amitié pour moi et que j'en ai pour elle, j'ai toujours eu à m'en louer; si nous avions vécu plus intimement, peut-être aurions-nous eu des torts, je ne l'assure cependant pas. Mais si vous pensez qu'elle ne mérite pas de vous les mêmes sentiments que vous avez eus pour elle autrefois, modérez et ne détruisez pas. Une suite de torts mutuels est l'histoire de presque toutes les intimités; qui est sage ne les multiplie pas, et dans celles dont on n'est pas content il faut relâcher la chaîne sans la rompre, excepté celle de l'amour. Je crois que vous devez rester l'ami de madame d'Épinay. Il faudrait être le dernier des misérables pour lui rendre une des choses qui vous sont échappées dans la colère; elle doit ignorer vos fautes, et elle n'aura point de raisons de s'éloigner de vous. Ne vous séparez pas d'elle, ne vous en séparez jamais, et si cela était nécessaire le moment était mal choisi. Elle est malade; vous n'auriez que des raisons de la déserter, que vous lui devriez encore des consolations, ce serait le payement de ses bienfaits. Ce que vous dites de l'argent qu'il n'est que de la boue est fort beau; cela est vrai de celui qui vient de notre travail et de nos biens, mais celui qui vient des autres est un métal précieux dont ils se sont privés pour nous. Je voudrais que vous vissiez notre amie[1]; faites un petit voyage à Paris. Sa douceur, sa tendresse pour vous, son hon-

[1] Madame d'Houdetot.

nêteté feront du bien à votre âme. Elle pense comme moi, excepté que j'insiste encore plus qu'elle sur la nécessité que vous restiez l'ami de madame d'Épinay.

Je reprends encore une feuille, malgré la faiblesse de mes yeux. Ne soyez point humilié, mon cher ami, du petit avantage de raison que j'ai sur vous dans ce moment-ci, il n'est que du moment et de la circonstance. Hors d'intérêt, il m'est aisé de voir le vrai, je n'ai de mérite que celui de le dire, et l'estime que j'ai pour vous, ce que je pense de vous, rend ce mérite là bien facile. Vous aurez à prendre votre revanche dans la suite. Vos fautes ne vous font perdre rien de mon amitié ni de mon estime, et je vous demande d'avance la même indulgence. Je vois avec plaisir que vous tenez tous de bien près à vos faiblesses et je vous en aime davantage. Donnez-moi de vos nouvelles et de ce que vous faites. On vous tracasse, il faudrait vous encourager. Le malheur d'être né trop sensible à ce qui se passe autour de nous tue les talents ou les rend inutiles. Si vous voyez notre amie, comme je vous en conjure, parlez-moi de sa santé et de son régime.

O philosophes dignes des étrivières, je vous honore et vous aime tous, et suis fort aise de vous trouver des hommes!

III

Paris, le 23 juin 1758.

Voilà, monsieur, le papier que vous avez demandé[1], et je souhaite, pour ma propre satisfaction d'abord et pour la vôtre un jour, que vous en ayez bientôt fait l'emploi. Madame d'Houdetot a trois cent cinquante et une pages de *Julie*, et elle me charge de vous envoyer ces deux louis, qui font à peu près le payement de vos copies. Elle vous renouvelle ses

[1] Pour les copies de la *Nouvelle Héloïse*

remercîments. Je pars demain pour la Lorraine; je vous serai obligé de m'y envoyer l'ouvrage dont vous m'avez parlé lorsqu'il paraîtra [1]. Mon adresse : A Nancy, chez madame de Saint-Lambert. Je vous souhaite repos, santé et goût du travail, et soyez sûr qu'il y a dans le monde deux personnes qui ne vous manqueront jamais.

IV

Eaubonne, 9 octobre 1758.

Nous sommes ici depuis deux jours, monsieur, et l'un et l'autre nous avons la plus tendre amitié pour vous ; j'irai vous en assurer si vous voulez me dire à quelle heure on vous trouve ordinairement. Madame d'Houdetot a une grande impatience de voir ce que vous avez fait de nouveau à la *Julie*, et j'ai pour cet ouvrage le même empressement que j'aurai toujours pour tout ce qui vient de vous. Si le temps n'était pas si mauvais, vous m'auriez vu aujourd'hui. On m'a dit que vous vous portiez bien ; vous savez combien votre santé m'intéresse. Donnez-nous de vos nouvelles par ce commissionnaire. Je vous embrasse de tout mon cœur.

V

Eaubonne, 10 octobre 1758.

En vérité, monsieur, je ne puis accepter le présent que vous venez de me faire [2]. A l'endroit de votre préface, où, à l'occasion de Diderot, vous citez un passage de l'*Ecclésiaste* [3], le livre m'est tombé des mains. Après les conversations de cet été, vous m'avez paru convaincu que Diderot était inno-

[1] La *Lettre* à d'Alembert *sur les Spectacles*.
[2] La Lettre à d'Alembert.
[3] (Note de Rousseau.) Il s'est trompé; c'est de l'*Ecclésiastique*.

cent des prétendues indiscrétions que vous lui imputiez. Il peut avoir des torts avec vous, je l'ignore, mais je sais bien qu'ils ne vous donnent pas le droit de lui faire une insulte publique. Vous n'ignorez pas les persécutions qu'il essuie, et vous allez mêler la voix d'un ancien ami aux cris de l'envie ! Je vous assure, monsieur, que je ne puis vous dissimuler combien cette atrocité me révolte. Je ne vis point avec Diderot, mais je l'honore et je sens vivement le chagrin que vous donnez à un homme auquel, du moins vis-à-vis de moi, vous n'aviez jamais reproché qu'un peu de faiblesse. Monsieur, nous différons trop de principes pour nous convenir jamais. Oubliez mon existence. Cela ne doit pas être difficile, je n'ai jamais fait aux hommes ni le bien ni le mal dont on se souvient longtemps. Je vous promets, moi, monsieur, d'oublier votre personne et de ne me souvenir que de vos talents[1].

[1] Rousseau a transcrit cette lettre au Xe livre des *Confessions*, en parlant du mécontentement que conçut contre lui Saint-Lambert à la lecture de la *Lettre sur les Spectacles*. Il répondit le lendemain par une lettre qui était une rupture, et à laquelle Saint-Lambert ne s'attendait pas, car, moins de quinze jours après, il pria M. d'Épinay de lui ménager une entrevue avec Jean-Jacques. M. d'Épinay engagea en effet Rousseau à venir dîner à la Chevrette, avec Saint-Lambert et la comtesse d'Houdetot, par la lettre du 26 octobre 1758 qu'on a lue dans ce recueil. Rousseau, ayant accepté, se réconcilia avec ses anciens amis.

Digitized by Google

TRESSAN[1]

I

Toul, ce 20 décembre 1755.

Vous connaîtrez, monsieur, par la lettre du roi de Pologne que j'envoie à M. d'Alembert, à quel point ce prince est indigné de l'attentat du sieur Palissot[2]. Il est tout simple, il est bien sûr que vous auriez trop méprisé Palissot pour être ému par la sottise qu'il vient de faire; mais le roi de Pologne mérite d'avoir des serviteurs attachés, et je suis trop jaloux de sa gloire pour n'avoir pas rempli dans cette occasion des devoirs aussi chers à mon cœur.

Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous, monsieur, mais je suis lié d'une tendre amitié avec vos compatriotes. Je regarde Genève comme la ville de l'Europe où la jeunesse reçoit la plus excellente éducation. J'ai toujours sous mes ordres beaucoup de jeunes officiers genevois, je n'en vois aucun sortir de sa famille sans prouver qu'il a des mœurs et

[1] *Tressan* (Louis-Élisabeth de la Vergne, comte de), né au Mans en 1705, mort en 1782.

[2] Les trois lettres de Tressan qu'on va lire sont indiquées dans le VIIIe livre des *Confessions*; elles ont trait à l'affaire de Palissot. On sait comment Rousseau, ayant été ridiculisé par ce personnage dans un drame, s'en vengea en obtenant sa grâce du roi Stanislas, qui voulait le chasser de l'Académie de Nancy.

de la littérature. Si l'ancienne amitié dont plusieurs de vos amis m'honorent, si l'amour que j'ai pour les sciences et les lettres, que vous enrichissez tous les jours, peuvent m'être un titre auprès de vous, j'aurai bien de l'empressement, monsieur, à me lier avec vous dans le premier voyage que je ferai à Paris, et je vous prie de recevoir avec plaisir et amitié les assurances de la haute estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

II

Lunéville, 1er janvier 1756.

Recevez, monsieur, le prix de la vertu la plus pure! Vos ouvrages nous la font aimer en nous peignant ses charmes dans leur première simplicité; vous venez de l'enseigner dans ce moment par l'acte le plus généreux et le plus digne de vous.

Le roi de Pologne, monsieur, attendri, édifié par votre lettre, croit ne pouvoir vous donner une marque plus éclatante de son estime qu'en souscrivant à la grâce que seul aujourd'hui vous pouviez prononcer. M. Palissot ne sera point chassé de la société de Nancy, mais cette anecdote littéraire doit être inscrite dans les registres, et vous ne pouvez nous blâmer de conserver dans la mémoire des hommes les excès qui peuvent les avilir, les actes de vertu qui les honorent. Enchanté de vos ouvrages, monsieur, et désirant d'affermir dans mon cœur les sentiments qui sont si naturels dans le vôtre, je n'ai fait dans cette occasion que ce que j'ai dû, et sans l'ordre du roi de Pologne qui m'a chargé de vous faire passer sa lettre, je n'aurais point osé vous faire connaître tout mon zèle.

Vous me promettez, monsieur, de me recevoir quand j'irai à Paris, et moi je vous promets de vous écouter avec confiance et de travailler de bonne foi à me rendre digne d'être votre ami.

Pardonnez-moi d'avoir donné plusieurs copies de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire [1], malgré l'estime trop honorable pour moi que vous m'y témoignez. Je sens qu'on doit m'oublier en lisant cette lettre, et ne s'occuper que du grand homme qui s'y montre tout entier pour faire rougir le vice et pour le triomphe de la vertu.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute estime et l'attachement le plus sincère, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

III

Lunéville, 11 janvier 1756.

Vous serez obéi, monsieur; il est bien juste que vous jouissiez de l'empire que vous vous acquérez sur les esprits. Je vous avoue cependant que j'aurais peut-être encore balancé à vous accorder tout pour M. Palissot, sans une lettre que j'ai reçue de Paris en même temps que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. On commence par m'assurer d'une amitié à toute épreuve, et c'est en conséquence de ce sentiment qu'on m'avertit qu'on sort d'une compagnie nombreuse et brillante, où l'on s'est déchaîné contre moi au sujet de l'affaire de M. Palissot, et que même on s'y est dit l'un à l'autre à l'oreille une épigramme faite contre moi.

Cette lettre m'a déterminé sur-le-champ, monsieur, à suivre votre exemple. Je me trouve aujourd'hui dans le cas d'avoir aussi à pardonner à M. Palissot; je le fais sans nulle

[1] 26 décembre 1755.

restriction, trop heureux qu'il me procure cette occasion de vous prouver que j'aime à profiter de vos leçons. J'ai répondu à cette personne avec toute la vérité la plus simple; je lui ai mandé ce qui s'est passé, ce que j'avais fait et ce que vous m'avez empêché d'achever. N'en parlons plus, et que M. Palissot puisse être assez heureux pour ne jeter jamais des pierres qu'à des sages. Si je le suis dans ce moment, lui et moi nous vous le devons également. Je consens de tout mon cœur à ne vous plus louer, lorsque je jouirai du bonheur de vous voir et de vous entendre, alors ma façon de vous applaudir me sera utile et répondra à vos vues. Jusqu'à ce moment, permettez-moi de vous dire encore que mon admiration pour vos ouvrages et pour votre cœur égale l'attachement que je vous ai voué pour le reste de ma vie. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG

Luxembourg (Madeleine-Angélique de Neuville Villeroy, maréchale de), sœur du duc de Villeroy, née en 1707, morte en 1787, mariée à quatorze ans, au duc de Boufflers, nommée dame du palais de la reine en 1734; elle eut à la cour un début brillant. En 1756, elle épousa en secondes noces le maréchal de Luxembourg, veuf lui-même, et qui mourut en 1761. Madame de Luxembourg a joui d'une grande réputation d'esprit et de beauté. Les portraits que plusieurs de ses contemporains nous ont laissés d'elle montrent qu'elle était plus redoutée qu'aimée. Elle s'est constamment intéressée à Rousseau, et donna une protection spéciale à l'impression d'*Émile*, protection qui, du reste, ne porta guère bonheur au philosophe.

I

Paris, mai 1759.

Les remerciments, monsieur, ne sont pas faits pour vous; c'est de M. de Luxembourg et de moi que vous devez en recevoir [1]. Cependant notre reconnaissance serait plus grande si vous aviez bien voulu accepter un autre logement. J'ai peur que vous ne soyez pas trop bien dans celui que vous avez choisi [2]. J'ai beaucoup d'impatience de retourner à

[1] Rousseau venait de s'établir dans le petit château de Montmorency, que lui avait offert le maréchal de Luxembourg. Madame de Luxembourg répond ici à sa lettre du 15 mai 1759, où il lui annonce son installation et le bonheur qu'elle lui procure.

[2] Le petit château renfermait quatre logements séparés.

Digitized by Google

Montmorency, mais ne craignez pas les importunités, je sais votre façon de penser. Soyez persuadé, monsieur, que j'ai pour vous tous les sentiments de la plus grande estime, et que je désire infiniment dans la suite mériter une petite part dans votre amitié.

II

Paris, juin 1759[1].

J'ai beaucoup plus d'empressement d'aller à Montmorency cette année. Ne vous en alarmez pas, monsieur, et soyez persuadé que nous ne voulons pas du tout attenter à votre liberté. Nous désirerons dans le silence vous voir souvent, et vous ne vous en apercevrez pas. Recevez néanmoins mes remercîments. Je me porte bien à présent, et je vous annonce que je compte comme un très-grand bonheur pour moi l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma santé.

III

Paris, septembre 1759[2].

Est-il possible que vous ne soyez injuste que pour moi! Ne m'avez-vous pas permis de donner à mademoiselle Levasseur une robe de toile peinte? et n'avez-vous pas dit expressément que vous vouliez qu'elle fût bien laide? Et cela s'est passé comme vous l'aviez ordonné. Vous me grondez et vous

[1] Cette lettre est une réponse à celle de Rousseau, du 27 mai précédent, adressée au maréchal, et à celle du 3 juin, adressée à madame de Luxembourg.

[2] Cette lettre est une réponse à celle de Rousseau de 31 août précédent; il y grondait madame de Luxembourg des présents qu'elle faisait à Thérèse.

m'écrivez, monsieur, la lettre la plus affligeante; vous me menacez de ne me point aimer! En vérité, si je vous querellais, je ne ferais que me laisser aller à tout ce que je pense; mais j'aime bien mieux oublier votre lettre pour ne songer qu'à vous et au plaisir infini que j'aurai si vous venez ici. Eh bien, monsieur, malgré vos menaces, je vous aime de tout mon cœur, et je vous assure que je ne changerai jamais.

IV

Versailles, novembre 1759[1].

Je suis ravie, je suis contente; votre lettre m'a fait un plaisir infini, et je me presse pour vous le mander et pour vous en remercier. Voici les propres mots de votre lettre. « *Quoique vous soyez assurément une fort bonne pratique, je me fais quelque peine de prendre de votre argent. Régulièrement, ce serait à moi de payer le plaisir que j'aurais de travailler pour vous.* » Je ne vous en dis pas plus. Je me plains de ce que vous ne me parlez jamais de votre santé; rien ne m'intéresse davantage. Je vous aime de tout mon cœur. Oui, monsieur, et c'est, je vous assure, bien tristement que je vous le mande, car j'aurais bien du plaisir à vous le dire moi-même. M. de Luxembourg vous embrasse et vous aime de tout son cœur.

[1] Cette lettre, que Rousseau a insérée textuellement dans le livre X des *Confessions*, est une réponse à celle du 29 octobre 1759. On se rappelle qu'il avait consenti à faire, pour madame de Luxembourg, une copie de la *Nouvelle Héloïse* à tant la page. Ne sachant quel sens il devait donner à la réponse qu'on va lire, Jean-Jacques se figura que la maréchale avait été blessée du passage de sa lettre transcrit par elle dans la sienne, et il se hâta de lui répondre afin de protester contre toute interprétation désobligeante. Il lui écrivit dans ce but une première lettre qui n'est pas connue, puis une seconde du 15 novembre, et enfin une troisième qui est datée du 8 décembre 1759.

V

Versailles, novembre 1759.

Ce n'est point à vous à vous mettre à mes pieds, c'est à moi à me jeter aux vôtres[1]. Est-il possible d'avoir tort avec vous? On ne doit jamais se le pardonner. C'est à votre clémence et à votre amitié que je demande ce pardon, si vous m'en croyez encore digne. Cependant je pourrais dire quelque chose pour ma justification, mais ce ne seraient que des lieux communs et qui ne sont pas faits pour être lus par vous, comme par exemple : « que je n'étais pas ici, » « que je n'ai pas reçu votre lettre[2] d'abord, » et mille autres bêtises comme cela. Oui, monsieur, je parle de vous avec M. de Luxembourg, et c'est, je vous assure, l'entretien le plus agréable que nous puissions avoir, surtout dans un aussi vilain pays que celui-ci, où l'on ne trouve personne dont on puisse dire les mêmes choses que nous disons de vous, et je vous assure que M. de Luxembourg vous aime bien tendrement.

Je n'ose vous rien dire sur ce que vous me mandez du livre que vous m'avez promis[3] et des conventions que nous avons faites ensemble. Ce n'est pas à moi de gronder dans ce moment-ci; mais cependant, mais cependant... vous m'entendez, et je n'ose en dire davantage jusqu'à ce que j'aie reçu mon pardon en bonne forme, ce que je vous demande avec la plus grande instance. Je n'ose me plaindre que vous ayez pu soupçonner mon cœur, il est pourtant bien tendrement à

[1] Voir la lettre de Rousseau à madame de Luxembourg du 15 novembre 1759. C'était la seconde qu'il écrivait à cette dame après en avoir reçu la lettre précédente, qui l'avait si fort agité et sur laquelle elle n'avait pas encore donné d'éclaircissement.

[2] Lettre du 15 novembre 1759.

[3] La copie de la *Nouvelle Héloïse*.

vous et il y sera toute ma vie. Je serai dans la tristesse tant que je n'aurai point de certitude que vous n'êtes plus fâché contre moi. Ainsi, monsieur, je vous demande à deux genoux un petit mot pour ma tranquillité, et je vous supplie d'être persuadé que mes sentiments pour vous sont de nature à ne jamais finir.

VI

Versailles, décembre 1759.

Vous m'effrayez avec le sérieux de votre lettre [1]. La mienne n'était qu'une plaisanterie et qui roulait sur ce que vous dites que vous ne voulez pas prendre de mon argent, à l'occasion des cahiers que vous m'avez promis et sur lesquels je compte, comme on doit compter sur tout ce que vous dites. Je meurs d'envie de vous voir. Il n'y a plus qu'un mois jusqu'à la fin du quartier de M. de Luxembourg; si vous ne venez pas nous voir, nous irons vous trouver. Je souhaite, monsieur, que votre santé soit bonne, personne ne vous aimant plus tendrement que moi.

VII

Paris, janvier 1760.

Si je ne vous écris pas souvent, c'est que mes lettres sont faites pour vous ennuyer. Je ne pourrais vous parler que des sentiments de mon cœur, vous les connaissez et vous lui

[1] La lettre du 8 décembre 1759, que Rousseau a transcrite dans le livre X des *Confessions*, et qui était une seconde réponse à celle de la maréchale, du mois de novembre.

faites dire bien mieux que moi ce que je pourrais vous mander. Mon cœur n'a point d'esprit, il n'est pas fait pour cela ; mais il en faudrait dans les lettres qu'on vous écrit. Je ne vous ai pas fait réponse d'abord à votre première lettre [1]; je n'étais pas ici. Je trouve votre lettre à M. de Silhouette [2] bien belle, mais je crains qu'il ne la mérite pas. Je vous rends mille et mille grâces de votre diligence, mais j'ai peur que cela ne vous fatigue. C'est pour moi le plus grand plaisir. Je trouve les gens qui vous porteront ma lettre bien heureux. Adieu, monsieur, personne au monde ne vous aime plus tendrement que moi.

VIII

Paris, mars 1760.

Je n'étais point ici quand vous m'avez écrit la première lettre [3], j'étais à Villeroy, et j'ai reçu en arrivant la seconde [4], accompagnée de la plus charmante chose du monde. Je devrais être honteuse de toute la peine que cela vous a donné. Je ne puis vous exprimer, monsieur, tout le plaisir que cela me fait. Je le lis avec délices; mais je trouve que je le lis trop vite. Il n'y a point d'illusion, je le trouve encore plus beau que la première fois que je l'ai entendu [5]. Non, jamais il n'y aura rien de si bien écrit, de si touchant. Je meurs d'envie de vous voir, je suis à la mort d'une absence si longue. Comment peut-on aimer les gens qu'on voit si peu, ou, pour mieux dire, comment peut-on voir si peu les gens qu'on

[1] Lettre inconnue.
[2] Du 2 décembre 1759.
[3] Lettre inconnue.
[4] Lettre inconnue.
[5] Rousseau avait fait, dans le courant de l'été précédent, une lecture de la *Nouvelle Héloïse* à madame de Luxembourg.

aime? car certainement je vous aime de tout mon cœur. Vous avez été malade. Ces temps sont bien malsains quand on est délicat. Avez-vous senti le tremblement de terre? Pour moi, je n'y crois pas beaucoup. Adieu, monsieur, personne ne vous honore, ne vous estime et ne vous aime plus que moi.

IX

Mars 176[illegible].

Je reçois, monsieur, avec bien de la reconnaissance, la seconde partie que vous m'envoyez[1]. Je relis la première avant de commencer l'autre pour faire durer le plaisir plus longtemps. J'ai un grand désir d'aller à Montmorency. En vérité, il est bien cruel de ne vous pas voir. Est-il possible qu'on soit assez malheureux pour aimer tendrement quelqu'un qu'on ne voit jamais? Combien croyez-vous qu'il y a que nous ne nous sommes vus? Vous n'y pensez pas, j'en suis sûre. La lettre que vous avez eue de votre libraire est venue par M. de Malesherbes, qui en a chargé M. de Luxembourg pour qu'elle vous fût remise plus promptement. Vous avez répondu à la lettre qu'on avait écrite à mademoiselle Levasseur[2]; il me semble, monsieur, que vous n'y répondez pas juste. Je vous assure que je ne vous ai jamais donné ni chapon, ni truffes, ni gâteaux d'amandes, ce n'est, je vous assure, pas moi qui vous les ai envoyés. Je n'ose pas entrer en détail plus au long sur cet article, je respecte trop votre façon de penser, mais vous pouvez être très-persuadé que nous ne vous

[1] La seconde partie de la *Nouvelle Héloïse*, accompagnée de la lettre du 5 mars 1760.

[2] Lettre inconnue.

avons jamais donné que du gibier de la chasse de M. de Luxembourg. Adieu, monsieur, je vous aime et vous aimerai toute ma vie.

X

Paris, 15 juillet 1760.

Je suis arrivée hier au soir de la campagne. Quelle nouvelle j'ai apprise! Je partage votre douleur, j'en suis moi-même au désespoir. Ce pauvre Turc[1]! Quel dommage! Il y a bien des amis qui ne le valent pas. J'en fais mes compliments aussi à mademoiselle Levasseur. Je ne vous parle point de vos autres affaires. J'ai été à la campagne, je vais demain à Versailles; j'en reviendrai dans deux jours. Vous voyez bien que c'est le moyen de devenir bel esprit. Adieu, mon cher et très-cher ami, je vous aime du plus tendre de mon cœur. M. de Luxembourg ne sait pas le malheur[2].

XI

Versailles, juillet 1760[3].

M. de Luxembourg est parti hier à six heures du matin[4]. Je ne sais pas encore si j'irai; j'attends de ses nouvelles, parce qu'il ne sait pas lui-même combien de temps il sera. J'ai vu M. de Saint-Florentin, qui est le mieux disposé pour l'abbé

Le chien de Rousseau, qui venait de mourir.

[2] La réponse de Rousseau à cette lettre est du 20 juillet suivant.

[3] Rousseau a transcrit presque littéralement ce billet au livre X des *Confessions*, à propos de l'affaire de l'abbé Morellet. Il ne se trouve dans le texte que deux légères variantes : *en grâce*, au lieu de *pour toute grâce*, et *je me flatte*, pour *je m'imagine*.

[4] Pour Rouen, où il avait été envoyé au sujet de quelques mouvements du parlement.

Morellet; mais il y trouve des obstacles dont il espère cependant triompher à son premier travail avec le roi, qui sera la semaine prochaine. J'ai demandé aussi pour toute grâce qu'on ne l'exilât pas, parce qu'il en était question. On voulait l'envoyer à Nancy. Voilà, monsieur, ce que j'ai pu obtenir; mais je vous promets que je ne laisserai pas M. de Saint-Florentin en repos que l'affaire ne soit finie comme vous le désirez. Que je vous dise donc à présent le chagrin que j'ai eu de vous quitter si tôt; mais je m'imagine que vous n'en doutez pas. Je vous aime de tout mon cœur et pour toute ma vie[1].

XII

Paris, août 1760.

J'ai reçu aujourd'hui des nouvelles de Rouen. On me mande que M. de Luxembourg s'est trouvé un peu mal, mais qu'on croit que ce n'est qu'un mouvement d'humeurs et que ce ne sera rien. Cela ne laisse pas cependant que de m'inquiéter. Je vous en manderai demain des nouvelles, mais je vous demande la grâce de me donner des vôtres; je n'en sais point depuis votre saignement de nez. On vient de me dire que l'abbé Morellet sort aujourd'hui de la Bastille.

XIII

Paris, août 1760[2].

Vous vous échauffez à courir, vous n'êtes pas un moment en place; vous faites des promenades trop longues; vous tirez

[1] La réponse de Rousseau est du 28 juillet 1760. Grâce à l'intercession de madame de Luxembourg, l'abbé Morellet sortit de la Bastille peu de jours après.

[2] Cette lettre est une réponse à celle de Rousseau du 6 août 1760. Il y remercie la maréchale des soins qu'elle a pris en faveur de l'abbé Morellet.

de l'arc continuellement, et puis vous saignez du nez ! Mais c'est que vous ne faites que votre volonté du matin au soir et que vous ne songez point du tout à votre santé. Si vous m'aimiez, vous en devriez être un peu plus occupé. J'ai eu hier des nouvelles de Rouen par un courrier et par la poste ; il n'y avait encore rien de décidé. M. de Luxembourg a été très-bien reçu. On dit qu'on n'approuve pas la conduite de la chambre des comptes. La députation du parlement est toujours mandée pour le 28 à Saint-Germain, où elle doit attendre les ordres du roi. Je n'ai pas reçu de nouvelles aujourd'hui par la poste ; apparemment qu'il viendra un courrier, peut-être ce soir. Adieu, monsieur, je vous aime de tout mon cœur.

XIV

Paris, août 1760.

Oui, assurément, je me souviens de ce que vous m'avez mandé[1]. Je suis pour vous comme une certaine personne qui gravait dans son cœur les paroles d'une autre personne. Eh bien, donc, je me souviens très-bien de ce que vous m'avez dit, mais c'est que je veux abuser de votre complaisance et de votre amitié rare. Toutes les fois qu'on est fort agréable, on est fort nécessaire, et comme je n'aime qui que ce soit plus que vous, il est impossible d'avoir plus de plaisir que j'en ai quand je suis avec vous. M. de Luxembourg se porte bien. Je suis dans l'incertitude sur son retour, les députés du parlement de Rouen étaient encore hier à Versailles, et ce n'est qu'à leur retour qu'il y aura quelque chose de décidé sur celui de M. de Luxembourg. J'ai vu ce matin

[1] La lettre de Rousseau à laquelle la maréchale répond ici est inconnue. Il est donc impossible de savoir de quoi il s'agit.

l'abbé Morellet; il me paraît aimable. Nous avons parlé de vous. Il va à la campagne, non pas que cela lui soit ordonné, mais seulement par prudence. Il a fort bon visage pour un homme qui a été sept semaines en prison.

XV

Paris, novembre 1760.

Vous croyez peut-être que je n'ai pas été très-occupée de vous pendant que vous avez été malade. Je ne vous ai pas écrit, mais je ne vous en aime pas moins. Je me suis imaginé qu'il ne fallait pas vous importuner de deux lettres. M. de Luxembourg vous a écrit. J'ai été très-enrhumée, et si je le voulais bien, je le suis encore. J'ai impatience que le mois de janvier arrive, car, de quelque manière que ce soit, il faut que je vous voie, et je ne peux pas supporter des absences si longues. Adieu, monsieur, mon attachement et ma tendresse pour vous ne finiront jamais.

XVI

Paris, Janvier 1761 [1].

Eh bien, monsieur, je vous propose de venir à l'hôtel de Luxembourg pour y manquer de tout. Vous n'y aurez pas seulement du sel sur une tuile. Si c'est la façon de vous y attirer, il n'y a rien qu'on ne fasse. Vous dites que vous avez moins de réserve avec M. de Luxembourg qu'avec moi. Eh! monsieur, à mon âge on n'a plus de sexe; il ne me reste qu'un cœur qui ne vieillit point pour vous et que vous trouverez toujours bien tendre. Le chevalier de Lorenzi est chez

[1] Cette lettre est une réponse à une lettre inconnue de Rousseau.

M. le prince de Conti. M. de Luxembourg arrive à Paris mercredi prochain, et jeudi, si vous vouliez, tous les deux, mais je me garde bien de le proposer. Vous me faites trembler, mais ne défendez pas les désirs. J'ai écrit au chevalier. Adieu, monsieur. Vous n'aurez jamais d'amie plus fidèle ni plus constante que moi.

XVII

Paris, février 1761 [1].

Je vous assure et vous donne ma parole que jamais madame de Boufflers n'imaginera rien qui puisse la fâcher de votre part, et je vous conseille de lui envoyer les deux exemplaires [2] auxquels elle s'attend et qui lui sont annoncés depuis longtemps. Elle n'a point changé pour vous, j'en suis bien persuadée, mais il n'est pas donné à tout le monde de vous aimer autant que moi. J'imagine que peut-être, elle et M. le prince de Conti ont été un peu blessés que vous n'ayez pas voulu de temps en temps recevoir du gibier de sa chasse, ce qui n'était qu'une marque d'amitié [3]. Au reste, je crois que l'hiver contribue à cette espèce de refroidissement, parce qu'elle n'a pu vous voir si souvent; elle a peur des chevaux. Toutes les fois qu'elle me parle de vous, c'est dans les mêmes termes d'amitié que je lui vois depuis qu'elle vous connaît. Je ne m'étendrai pas si fort sur le chevalier de Lorenzi. C'est un bon homme qui vous aime, qui vous rendrait des services, si l'on pouvait vous en rendre et que vous en voulussiez rece-

[1] Cette lettre est une réponse à une lettre inconnue de Rousseau.

[2] De la *Nouvelle Héloïse*, qui venait de paraître.

[3] Voyez, dans la *Correspondance*, la lettre de Rousseau à madame de Boufflers, du 7 octobre 1760, où il refuse de recevoir à l'avenir le gibier que voudrait lui envoyer le prince de Conti. A la fin du livre X des *Confessions*, Jean-Jacques s'est fait de justes reproches au sujet de cette lettre.

Digitized by Google

voir. Ne vous tourmentez pas l'esprit à chercher une chose qui n'existe pas, parce que, comme l'on dit communément : Où il n'y a rien, le roi perd ses droits.

M. Coindet devait m'apporter hier des livres qui sont bien attendus et bien désirés [1] ; je ne comprends pas pourquoi il n'est pas venu, cela est insupportable. Ce que vous me mandez à la fin de votre lettre est charmant et affligeant. Eh, mon Dieu ! pourquoi ne voulez-vous pas faire le bonheur de deux personnes qui vous aiment tendrement? Je crois que la bonté de votre cœur vous y porte naturellement. Votre lettre est du 20, et je ne l'ai reçue qu'hier au soir ; comme je veux que vous ayez ma réponse plus tôt, je vous envoie un homme pour vous la porter.

XVIII

Paris, février 1761.

Vous m'avez permis de vous envoyer du beurre, je vous en envoie. Vous ne voulez pas en manger, qu'est-ce que cela signifie [2] ? Eh bien, pour vous punir, je vous prie de recevoir ces deux pots. Certainement, celui que vous avez doit être très-mauvais actuellement.

Votre *Julie* est le plus beau livre qu'il y ait au monde. Il n'y a qu'une âme comme la vôtre qui puisse l'avoir fait. Tout ce qui se peut imaginer de beau, de grand, de toutes les manières du monde, s'y trouve, et les gens qui l'aiment, et qui sont en grand nombre, le relisent tout de suite. Il y a les plus beaux détails. Je ne suis pas de votre avis, j'aime bien mieux la grande préface [3] que la petite ; la grande dit les mêmes choses,

[1] Des exemplaires de la *Nouvelle Héloïse*.

[2] Voyez la lettre de Rousseau du 16 février 1761.

[3] Cette grande préface de la *Nouvelle Héloïse*, qui est en dialogue, fut imprimée à part, un peu après la publication de l'ouvrage.

mais comme c'est plus détaillé, cela révolte moins. On a livré les estampes comme elles devaient être; elles sont bien. Dans la dernière, j'aurais voulu que le voile eût été sur le visage de Julie. Madame de Boufflers vous a été voir hier, à ce que me dit le chevalier de Lorenzi. Soyez persuadé que je n'ai rien dit de trop, et que l'amitié de madame de Boufflers n'était pas refroidie pour vous. Adieu, tout ce qu'il y a de plus parfait et de plus aimable. Je vous aime du plus tendre de mon cœur.

XIX

Paris, mars 1761.

Vous avez bien raison de me trouver ridicule de ne vous avoir pas fait réponse plus tôt. Je vous dirai deux ou trois mauvaises raisons : premièrement, j'ai été à Versailles, et puis j'ai voulu attendre de vous rendre compte de M. Marteau et de sa demoiselle[1]. Je les ai vus l'un et l'autre; ils me paraissent d'honnêtes gens, chacun dans leur genre. Je ne savais pas trop ce que l'on pouvait faire pour eux. En attendant, il faudra leur donner quelque secours d'argent, dont la pauvre fille me paraît avoir grand besoin. J'espère que vous n'oublierez pas votre projet d'aller voir ***, et que vous le manderez quand vous aurez à peu près déterminé le jour. J'en ai grande impatience pour vous savoir un peu débarrassé de tout ce monde importun qui vous obsède continuellement. Recevez mille et mille grâces de ce que vous m'avez envoyé;

[1] Rousseau, dans une lettre demeurée inconnue, avait demandé à madame de Luxembourg de bien vouloir s'intéresser à une jeune fille malheureuse, dont a lamentable histoire lui avait inspiré un vif intérêt. Un nommé Marteau avait envoyé à Jean-Jacques le récit des infortunes de cette jeune fille, dans une lettre qui fait partie des *Œuvres inédites*, publiées en 1861. La réponse de Rousseau à ce M. Marteau se trouve à tort adressée, dans la *Correspondance*, à Moultou, en date du mois de mars 1761.

j'en suis très-contente. Comme je n'entends point le latin, j'y perdrai un peu. Recevez aussi mes remercîments de la lettre que vous m'avez écrite [1]. Toutes les preuves que vous me donnez de votre amitié me comblent de joie. Personne ne vous aime plus tendrement que moi. C'est bien vous qui êtes adorable, et il est impossible d'être aimé plus vivement, ce dont je vous assure pour jamais.

XX

Paris, mars 1761.

Il me revient les plus mauvaises nouvelles du monde de votre santé. En vérité, vous devriez bien venir à Paris passer quelques jours pour voir non des médecins, mais des gens qui vous soulageraient sans vous importuner. Je vais aujourd'hui à l'Ile-Adam, j'y resterai jusqu'à dimanche. Au nom de l'amitié la plus tendre, songez à votre santé; rien au monde ne m'intéresse autant. Je vous aime du plus sincère attachement, et j'espère que vous en êtes persuadé.

XXI

Paris, juin 1761.

D'aujourd'hui en quinze jours, nous nous reverrons; j'en meurs d'impatience. M. Coindet vous voit à tout moment; je le trouve bien heureux. Il est occupé de vous, il vous aime de tout son cœur; c'est le meilleur homme du monde. Il y a un faquin de marquis de Ximénès qui est aux Délices, chez M. de Voltaire, et qui lui a écrit quatre lettres contre la *Julie* qui sont bêtes, méchantes, impertinentes [2]. Est-il possible

[1] La lettre inconnue dont nous venons de parler.

[2] Il parut en 1761, une brochure in-8° intitulée : *Lettre sur la Nouvelle*

qu'avec l'esprit de Voltaire il entre dans son âme une basse jalousie. Cependant il faut être persuadé qu'il ne serait pas capable d'avoir écrit un livre comme le vôtre. Nous ne voyons point dans ses ouvrages l'élévation, la force de génie qui est répandue dans cette charmante *Julie*. Adieu, le plus aimable de tous les hommes et le plus aimé.

XXII

Paris, juin 1761 [1]

Il faudrait des volumes pour vous dire tout ce que je pense sur votre dernière lettre. J'ai cent mille choses à vous dire, et j'irai demain après-midi à Montmorency. Je partirai vers les six heures avec M. de Luxembourg, ayant la plus grande impatience de vous embrasser.

XXIII

Paris, vendredi, août 1761.

Si vous ne recevez pas plus souvent de mes nouvelles, ce n'est ni négligence ni indifférence. L'affaire de ces lettres initiales est la plus difficile du monde [2]. L'homme qui se mêle de cette recherche-là est difficile et fâcheux; il ne veut point d'argent, par conséquent on le peut bien moins presser. Il demande plusieurs mois, parce que les renseignements sont fort peu certains et qu'il faut feuilleter au moins

Héloïse de J.-J. Rousseau, qui fut attribuée au marquis de Ximénès. Le bruit public accusait Voltaire d'avoir aidé à la rédaction de ce pamphlet.

[1] Cette lettre est la réponse à une lettre importante de Rousseau, du 12 juin 1761, où il est question de ses enfants.

[2] Il s'agit ici de la recherche des enfants de Rousseau, que la maréchale de Luxembourg poursuivait activement à l'hospice des Enfants-Trouvés. On sait que ses efforts demeurèrent infructueux.

six mois de registres. Je sais fort peu de vos nouvelles, vous ne m'en mandez point, et quand vous prenez vous-même cette peine, c'est d'une manière si peu détaillée, que cela ne me satisfait point du tout. Je vous embrasse mille fois du plus tendre de mon cœur[1].

XXIV

Paris, mercredi, septembre 1761[2].

Oui, monsieur, j'ose le dire, mon cœur est digne du vôtre. Il n'y a point de sentiment tendre qu'il ne sente pour vous. Il est impossible d'être plus affligée que je ne le suis de notre séparation. Je voudrais passer ma vie avec vous; vous ne vous en trouvez pas digne. Je crois à votre supériorité, je la respecte et je l'admire.

Il faudrait être Julie pour habiter Clarens. Je sais bien que l'hôtel de Luxembourg ne lui ressemble pas, ainsi je ne vous dis pas qu'il y a un petit appartement qui serait trop heureux de vous recevoir. Vous le savez, cela suffit, jamais vous ne serez importuné de mes demandes. Vous ne défendez pas les désirs, heureusement : j'aurais bien de la peine à vous obéir. J'ai été à Versailles, c'est ce qui m'a empêchée de vous faire réponse plus tôt. Adieu, monsieur. Il n'y a plus de moments dans ma vie où je ne vous regrette, ne vous désire et ne vous aime.

XXV

Paris, jeudi, octobre 1761.

Il n'y a rien de si charmant que votre lettre[3]. Nous ressentons tous les jours avec délices le prix d'une amitié aussi rare

[1] La réponse de Rousseau à cette lettre, est du lundi 10 août 1761.
[2] Cette lettre est une réponse à celle de Rousseau du 1er septembre 1761.
[3] Lettre de Rousseau, du mercredi 18 octobre 1761.

que la vôtre, et je vous aime avec toute la tendresse que vous méritez. Il n'y a pas de cœur plus tendre que le mien.

Saint-Martin[1] est un fripon et un sot. M. de Luxembourg est de trop bonne foi, il a eu de la confiance en un homme qui ne la méritait pas. Je l'en ai averti plus d'une fois, il ne m'a pas assez écoutée. Ceci soit dit entre nous.

On vous propose, monsieur, de venir ici de demain en huit; c'est encore bien loin. Mandez-moi bientôt que vous acceptez. Adieu, monsieur. Je désire le voyage de Montmorency avec bien de l'impatience. Je ne vous remercie point de la quatrième partie[2]; je l'ai commencée, mais je la lirai bien lentement : vous en savez la raison.

XXVI

Paris, novembre 1761.

Ne connaîtrez-vous jamais les sentiments que j'ai pour vous? Il faut donc vous dire pour la centième fois que je vous aime de tout mon cœur et que je ne changerai point tant que je vivrai? Vous serez vénéré avec la même tendresse et la même fidélité. Vous avez écrit à M. de Luxembourg une lettre charmante[3], mais, pour moi, je ne vois point qu'une feuille de papier blanc vous fasse dire de si jolies choses. Ainsi je ne vous écrirai point des lettres aussi spirituelles. Vous vous contenterez de mon cœur, qui n'a pas tant d'esprit que vous, mais qui est bien plus tendre. J'embrasse mademoiselle Levasseur.

[1] Un secrétaire du maréchal de Luxembourg, qui l'avait volé.

[2] De la *Nouvelle Héloïse*.

[3] La lettre au maréchal de Luxembourg, du 20 octobre 1761, que nous avons donnée dans le volume des *Œuvres inédites* (Paris, 1861). C'était une réponse à une de ces feuilles de papier blanc que le maréchal envoyait à Rousseau quand il n'avait pas le temps de lui écrire qu'il se portait bien.

XXVII

Paris, ce mardi, décembre 1761.

Ah! mon Dieu! quelle affliction votre lettre m'a causée[1]! En arrivant hier de Versailles, je l'ai reçue. Tout de suite j'allai chez Duchesne, que je trouvai tout seul pour me recevoir; vous savez que c'est lui qui prend toujours la parole. Je ne peux pas m'empêcher de vous dire que je ne les crois point coupables. Je ne voulais pas l'effaroucher d'abord. Il m'a juré, avec les plus grands serments, que depuis que votre manuscrit est entre leurs mains, ils ne l'ont montré à qui que ce soit au monde; que si vous n'avez pas de feuilles aussi souvent que cela devrait être, c'est que vous faites souvent des changements, des notes qu'il m'a même montrées écrites de votre main; ainsi qu'il faut refondre ces feuilles et qu'on vous envoie deux fois la même épreuve quand vous y avez fait des changements; que leur intérêt était que l'ouvrage soit bientôt fini. Ils me donnent leur parole qu'il sera achevé d'imprimer à la fin de février pour être mis en vente au commencement de mars. Je ne me suis point contentée de tout ce que m'a dit M. Duchesne, je lui ai dit que je voulais aussi parler à son associé[2]. Il sort d'ici. Il me dit les mêmes choses, et de plus que, si vous vouliez, il vous rendrait le manuscrit pour que vous y fissiez tout de suite les changements que vous y croiriez nécessaires. Comme je vous ai vu fort inquiet, je lui ai dit de mettre cette proposition par écrit, et il m'a écrit une lettre dans mon antichambre, où je n'ai pas trouvé l'offre du

[1] Voir la lettre de Rousseau à madame de Luxembourg, du 13 décembre 1761, sur les craintes qu'il éprouve de voir les éditeurs de l'*Émile* (Duchesne et Guy) en altérer le texte.

[2] Guy.

manuscrit aussi positive, et je lui ai fait remettre à la marge. Je n'ose vous donner des conseils, mais je crois qu'ils sont de bonne foi et qu'ils ont grande envie que l'ouvrage paraisse promptement, surtout à cause de M. de Malesherbes, parce qu'ils m'ont dit qu'il fallait profiter du temps où il était en place. J'oublie de vous dire que M. l'abbé de Graves a voulu le voir, disant qu'il l'avait déjà lu et qu'il était fort de vos amis, et qu'ils m'ont juré qu'ils ne le lui avaient pas montré, et, comme je vous l'ai déjà dit, que personne au monde ne l'avait vu. Je vous envoie cette lettre. Je vous supplie de m'écrire, car votre lettre m'inquiète infiniment. Je ne peux pas m'empêcher de vous répéter que je crois que vous vous alarmez mal à propos, certainement ils ont envie d'en finir. Cet homme qui sort d'ici m'a proposé de vous rendre le manuscrit avec la plus grande sécurité et simplicité, n'imaginant pas que ce soit pour autre chose que pour le revoir et y faire tout de suite les notes que vous y croyez nécessaires. Quel intérêt peut-il avoir pour ne pas vendre un ouvrage qu'il a acheté et qui ne lui rapporterait point d'argent de très-longtemps? En vérité, cela ne me paraît pas vraisemblable après ce qu'ils m'ont dit l'un et l'autre. Je retourne à Versailles aujourd'hui. Je leur ai annoncé qu'ils entendraient parler de moi prochainement. Adieu, monsieur, calmez un peu votre esprit, et soyez persuadé que personne ne vous aime aussi tendrement que moi.

XXVIII

Paris, samedi, février 1762[1].

Je pars dans ce moment pour Villeroy. Me permettez-vous de remettre à vous faire réponse à mon retour? Je n'y serai

[1] Ce billet est une réponse à la lettre de Rousseau, du 18 février 1762

que peu de jours. Je vous aime de tout mon cœur. Il n'y a rien que je ne fusse prête à donner pour vous rendre la santé, c'est un des plus grands malheurs de ma vie qu'elle ne soit pas meilleure. M. de Luxembourg et moi nous vous cherchons un chien. J'espère que vous l'aurez incessamment.

XXIX

Paris, 27 mars 1762[1].

Pourquoi ne m'avez-vous pas mandé l'inquiétude que vous aviez? je vous en aurais rendu mille grâces et je vous en aurais tiré promptement. M. de Luxembourg, à qui j'ai lu votre lettre, doit vous écrire aujourd'hui. Je me fais un plaisir, le plus grand qu'on puisse avoir, d'aller jeudi à Montmorency. Je vous aime, nous vous aimons à la folie. J'ai eu des nouvelles de Duchesne; il n'attend plus que les estampes. Le livre[2] paraîtra au plus tard dans quinze jours. Recevez mes embrassements, que je renouvellerai jeudi avec bien du plaisir.

XXX

Avril 1762[3].

Mon cœur est tout plein de vous. Je suis occupée de votre santé au delà de l'expression; je vous aime de tout mon cœur. Le frère Côme m'a fait grand plaisir, mais vous ne souffrez pas moins; il vous a proposé des remèdes que vous ne voulez pas faire, et votre guérison en dépend. Vous prenez

[1] Cette lettre est une réponse à celle de Rousseau (25 mars 1762), qui s'inquiétait de la santé du maréchal.

[2] *L'Émile*, dont il est question ici, ne parut qu'au mois de mai.

[3] Ce billet a été écrit de Montmorency même. Un nouvel accès de son mal forçait Rousseau à garder la chambre.

part au bonheur des autres et vous ne voulez pas songer au vôtre. Faites du moins ce qui dépendra de vous pour ne pas souffrir. J'aime infiniment la lettre que vous m'avez envoyée, elle est charmante. Je m'imagine que, si vous ne leur avez pas inspiré l'amour de la patrie, du moins vous le fortifiez, et que tout ce que vous avez écrit leur donne cette émulation et entretient cette candeur et cette simplicité qui règnent dans vos lettres. Sûrement, je vous verrai avant d'aller à Paris. Je suis enrhumée, mais je ne veux pas que vous veniez ici.

XXXI

Paris, mai 1762.

Enfin, le voilà donc ce livre si attendu[1]. M. Duchesne me l'a apporté ce matin, relié en maroquin rouge superbe, et vos trente exemplaires. J'en enverrai demain, comme vous me le mandez[2], à mon frère[3], qui est à Villeroy, à M. d'Armentières, qui est à Metz. J'en ai donné aussi de votre part à madame de Montmorency et à la duchesse de Boufflers; demain j'en porterai un de votre part aussi à M. le prince de Conti, à madame Du Deffand et à madame de Mirepoix. J'en prends pour M. de Luxembourg et moi je ne sais combien, et je vous en renvoie douze. En vérité, vous êtes bien magnifique et vous faites bien des présents pour un homme qui n'en veut jamais recevoir. J'aurai bien du plaisir à vous voir le 1er de juin. Je vous jure que personne au monde ne vous aime plus tendrement que moi.

[1] L'*Émile*.
[2] Voyez la lettre de Rousseau à madame de Luxembourg, du 10 mai 1762.
[3] Le duc de Villeroy.

XXXII

8 juin 1762[1].

Je vous envoie la lettre de M. le prince de Conti. Il me semble que vous n'avez pas un moment à perdre pour apporter tous vos papiers et vous mettre vous-même à couvert de toutes les vexations qu'on peut vous faire, quand on a la force en main et que la justice ne l'accompagne pas toujours. Au nom de Dieu, venez; c'est la plus grande marque d'amitié que vous puissiez me donner. La Roche vous dira mes raisons pour vous envoyer chercher dans la nuit.

XXXIII

Montmorency, 25 juin 1762.

Je commence à sentir la douleur de votre absence. Dans les premiers jours, j'étais trop en peine pour avoir d'autres sentiments qu'une inquiétude horrible. Votre première lettre de Dôle[2] nous avait étonnés, cependant vous étiez déjà loin de Paris; mais quand nous avons été plusieurs jours sans recevoir de nouvelles de votre arrivée, je vous assure que l'inquiétude a redoublé. Je craignais que vous ne fussiez tombé malade et que vous n'eussiez pas pu continuer votre route, car M. de Luxembourg a reçu vos deux lettres en même temps[3]. Enfin, vous voilà arrivé! Il est cruel d'être

[1] Ce billet est celui que Rousseau, dans le livre XI des *Confessions*, dit avoir reçu, au milieu de la nuit, de la part de la maréchale; il était joint à une lettre du prince de Conti, qui annonçait pour le lendemain le décret de prise de corps lancé contre l'auteur d'*Émile*.

[2] Lettre inconnue.

[3] Les deux lettres de Rousseau au maréchal de Luxembourg du 16 et du 17 juin 1762.

obligé d'en être bien aise. Je ne me peux cependant persuader que je ne vous reverrai plus, cela est impossible; ma raison n'est pas assez forte pour supporter cette idée. J'ai envoyé votre lettre[1] à M. le prince de Conti. J'ai fait faire vos compliments à madame de Boufflers. En vérité, la pauvre mademoiselle Levasseur[2] fait pitié; elle n'aspire qu'au moment de vous aller trouver. Je le souhaite beaucoup pour elle et pour vous; je voudrais qu'elle y fût déjà. Je ne vous manderai rien du parlement, M. de Luxembourg en prend le soin. On dit (c'est vos amis) qu'il est nécessaire qu'on sache hautement que vous n'êtes plus en France, et, même avant que nous eussions reçu vos lettres, on disait dans Paris que vous étiez en Suisse. Je vous aimerai toute ma vie, vous m'aimerez de même, j'en suis sûre; mais que les absences de Paris étaient longues. Ah! mon Dieu, peut-on penser à celle-ci! Adieu, mon cher, mon très-cher ami, c'est de tout mon cœur que je vous aime.

XXXIV

Paris, 10 août 1762.

Je reçois votre lettre du 5[3], c'est-à-dire je l'ai reçue hier. Je vous ai écrit en réponse à une du 21 juillet[4]. Je crois cependant avoir mis l'adresse comme M. de Luxembourg me l'avait dit. Il est bien cruel d'être éloigné par un aussi grand espace et que les lettres soient supprimées. Je sens vos peines et vos malheurs plus que personne au monde, et je peux

[1] La lettre de Rousseau à madame de Luxembourg, également du 17 juin 1762.

[2] Thérèse Levasseur était restée à Montmorency après le départ de Rousseau.

[3] Lettre inconnue.

[4] Cette lettre de Rousseau se trouve dans la *Correspondance*. Nous ne possédons point la réponse de madame de Luxembourg.

même vous avouer que vous ne les éprouvez pas plus amers que moi. Je vous fais mon compliment sur l'arrivée de mademoiselle Levasseur, et je vous assure que, ne pouvant être moi-même auprès de vous, j'ai été charmée de son départ, quoique je désirasse infiniment la garder ici; c'était toujours quelqu'un à qui je pouvais continuellement parler de vous. Elle a le cœur le plus honnête et le plus droit que je connaisse et un attachement infini pour vous.

Je ne peux pas comprendre que le roi de Prusse ne soit pas charmé de vous avoir dans ses états; mais vous savez que vous ne resterez pas sans asile. Madame de Boufflers vous a écrit et vous a envoyé la copie d'une lettre de M. Hume, et puis aussi elle vous a fait d'autres propositions que j'aimerais bien mieux que vous acceptassiez. Je vous demande instamment de me mander quelques détails sur votre situation, sur votre santé, sur la réponse du roi de Prusse[1]; en un mot, tout ce qui vous regarde m'intéresse au delà de l'expression.

J'aimerais mieux que vous vous chargeassiez vous-même de votre défense; mais c'est des paroles inutiles que ce que je dis là. Je suis charmée que quelqu'un de fort capable écrive en votre faveur, mais je n'imagine pas qui ce peut être[2]. Vous avez raison de penser que l'abbé M... serait capable de voir cet écrit et de le bien juger; je le crois honnête homme, et de plus il ne peut avoir d'intérêt contraire. Si je le trouve dans le cas de le faire examiner, il ne quittera pas ma chambre, et je le suivrai exactement. M. de Luxembourg approuve fort qu'on écrive. Adieu, le plus cher de mes amis, le plus digne d'être aimé et le plus aimable de tous les hommes.

[1] La réponse que le roi de Prusse devait faire à milord Maréchal au sujet de Rousseau.

[2] Il est probable que, sans nommer Moultou, Rousseau avait parlé à la maréchale du projet qu'avait son ami de réfuter le réquisitoire de l'avocat général contre l'*Émile*.

XXXV

Paris, avril 1763.

M. de Luxembourg m'a montré la lettre qu'il a reçue de vous hier[1]. Je pense comme lui, et je crois certainement que vous ne devez pas avoir d'inquiétude; mais dans une affaire d'une aussi grande importance pour vous, et pour nous par conséquent, il va faire les démarches les plus promptes et les plus sûres pour n'en être pas en doute un moment de plus. En conséquence de cela, j'ai dit à La Roche de ne pas envoyer votre lettre à Beaumont, parce que, si vous êtes bien tranquille, vous pourrez commencer les remèdes dont vous avez besoin, ce qui m'afflige jusqu'au fond du cœur, vous aimant tendrement et pour toute ma vie.

XXXVI

Paris, 10 juin 1764[2].

C'était mes larmes que je voulais mêler aux vôtres. J'avais cru, dans mon malheur, n'avoir d'autre consolation que vous; au lieu de cela, monsieur, il faut que je me justifie, et ce qu'il y a de plus affreux et de plus navrant, c'est de justifier M. de Luxembourg, qui vous aimait, vous estimait et qui ne comptait pas avoir de meilleur ami au monde que vous. Il est vrai qu'il a eu une maladie de quatre mois, mais dans

[1] Voyez la lettre de Rousseau à M. de Luxembourg du 17 avril 1763, et la note relative au gentilhomme hongrois qu'on avait accusé d'espionnage.

[2] Cette lettre est la réponse de madame de Luxembourg à celle que Rousseau lui avait écrite le 5 juin précédent sur la mort du maréchal, et, comme il disait, en parlant de ce dernier : « Il avait cessé de prendre part à mes misères, à votre exemple il m'avait oublié... » madame de Luxembourg s'efforce de détruire cette idée aussi fausse qu'injuste.

laquelle il n'a pas cru mourir; cependant elle le mettait hors d'état d'écrire. Il me parlait de vous bien souvent; il disait que si vous étiez à Montmorency vous viendriez vous établir ici. C'est vrai que je lui ai lu votre dernière lettre[1], et il n'y a sorte de choses tendres et touchantes qu'il ne m'ait dites de vous. Repentez-vous un peu de l'injustice que vous avez faite à sa mémoire. Comme il est mort presque subitement, je vous assure qu'il n'était en état de penser à rien les dernières heures de sa vie. Il vous aimait, je vous le répète, oui, il vous aimait de tout son cœur, et je vous assure que votre éloignement de Paris est une des choses qui lui ont fait le plus de peine et le plus de mal. Il y avait déjà longtemps que sa santé était dérangée. Il tomba malade fort peu de temps après votre départ. Je ne peux pas entrer dans le détail le plus abominable de sa maladie; quand vous le voudrez, La Roche vous le mandera. Imaginez-vous, monsieur, que je ne l'ai pas quitté jusqu'à son dernier soupir, et ce que j'aime le mieux, c'est d'habiter la chambre où il est mort. Je vous remercie de ce que vous dites de lui dans une lettre qui est imprimée, c'est en peu de mots et bien touchant. Quant à ma justification, vous ne pouvez pas nier que c'est moi qui vous ai écrit la dernière et que vous ne m'avez pas fait réponse. Il est vrai qu'il y a longtemps. Mon cœur est trop sûr et trop tendre pour que vous n'en soyez pas persuadé. Au nom de Dieu, dans mon terrible malheur, ne m'accablez pas par votre indifférence et soyez sûr que je vous aimerai toujours du plus tendre de mon cœur. Je charge La Roche de vous mander ce qui regarde vos papiers.

[1] La lettre au maréchal du 21 avril 1764.

Digitized by Google

XXXVII

Montmorency, 27 juin 1764.

J'habite dans ce moment un lieu où j'ai à regretter tout ce qui était le plus cher à mon cœur, et je vous assure, monsieur, que vous y avez une grande part. J'y suis depuis quelques jours avec très-peu de monde, comme vous croyez bien. D'abord que j'ai reçu votre lettre [1], je vous fais réponse pour ne pas retarder un moment ce que je pense sur ce que vous me mandez. J'ai envie, comme de moi, de parler à madame de Boufflers ; je ne vous commettrai point, elle vous manderait tout de suite ce qu'elle m'aurait dit. J'approuve cette idée de toute mon âme, et je serai très-aise que vous n'habitiez plus votre vilain pays qui vous fait certainement très-grand mal. Je ne me plaindrai point des marques de bonté du roi, il ne me devait rien ; mais je ne m'en louerai pas non plus, puisque dans mon malheur il ne m'en a pas témoigné. Vous avez demandé à La Roche ce qu'on avait fait de votre portrait. Pouvez-vous imaginer qu'un autre que moi s'en soit emparé? Je vous annonce qu'il ne me quittera de la vie. Je voudrais bien être assez heureuse pour dire de même de l'original, mais les bonheurs ne sont plus faits pour moi. Adieu, monsieur, personne au monde ne vous aime plus tendrement, et c'est, je vous assure, pour toujours. Voulez-vous bien que j'embrasse mademoiselle Levasseur.

XXXVIII

Montmorency, juin 1767.

Est-il possible que vous soyez si près d'ici et que je n'ose pas vous aller voir [2]? M. le prince de Conti ne le veut pas, il

[1] Celle du 17 juin précédent.

[2] Rousseau était caché à Fleury, près de Meudon, chez le marquis de Mira-

croit que cela peut être dangereux. Je ne sais pas encore où vous êtes; je le saurai, car je le veux absolument, et il faudra que cela soit bien défendu, si je ne vous embrasse pas avant peu de temps. Mon Dieu, que tout ce qui vous est arrivé me fait de peine! Je vous aime de tout mon cœur, et j'espère que vous n'en douterez jamais. Je vous supplie d'embrasser mademoiselle Levasseur de ma part.

beau. Ce billet lui fut sans doute envoyé par l'entremise du prince de Conti, puisque la maréchale ignorait le lieu de sa retraite.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG

Luxembourg (Ch.-Fr.-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, maréchal-duc de), né en 1702, mort en 1764. Créé maréchal par Louis XV, sans avoir jamais commandé en chef, il fut le troisième maréchal de son nom. Retiré dans sa terre de Montmorency, il y accueillit avec une extrême bienveillance J.-J. Rousseau, qui s'est plu dans ses écrits à faire l'éloge de son protecteur.

I

Villeroy, 1er mai 1759 [1].

Je serai toujours enchanté, monsieur, que le hasard ou la beauté de la situation de Montmorency vous ait engagé à vous y retirer, parce que cela me procurera le plaisir de faire connaissance avec quelqu'un dont l'esprit, et encore plus les vertus, avaient gagné toute mon estime. Je désire de tout mon cœur qu'une connaissance plus intime puisse me mériter votre amitié, et j'en serai plus glorieux que de tous les rangs dont vous me parlez dans votre lettre. Le désir d'être plus près de vous, et la crainte de vous voir périr sous les ruines de votre logement, nous ont engagés, madame de Luxembourg et moi, à vous proposer de prendre un logement au petit château.

[1] La lettre qu'on va lire est une réponse à celle de Rousseau du 30 avril 1759. Il se faisait un scrupule d'accepter l'offre que le maréchal lui avait faite d'habiter le petit château de Montmorency pendant qu'on réparait sa maison de Mont-Louis. Cette réponse détermina Rousseau à accepter la proposition du maréchal.

Digitized by Google

Quand vous nous connaîtrez davantage, vous ne douterez pas de la sincérité du désir que nous en avons. Venez-y donc, monsieur, et le plus promptement sera le mieux. Soyez certain que par là vous ne prenez aucun engagement avec moi, que celui de m'accorder votre amitié, si vous m'en croyez digne, quand vous me connaîtrez. Pour moi, monsieur, je prends avec vous celui de vous honorer autant que vos sentiments et vos vertus le méritent.

II

Paris, 4 juin 1759.

Je n'ai reçu, monsieur, qu'à mon retour de Saint-Hubert et de Choisy votre lettre du 27 du mois passé [1]. Je suis charmé que votre santé se trouve bien de votre séjour au petit château. Je désire avec empressement d'être au mois de juillet pour être témoin de la tranquillité et de la solitude qui vous y accompagnent. Je vous promets qu'elles ne seront point interrompues pendant mon séjour à Montmorency; vous n'y verrez que madame de Luxembourg et moi, et cela quand vous le voudrez. A l'égard de la compagnie qui pourra y venir, vous ne verrez que ceux que vous voudrez voir et ne serez importuné de personne. J'accepte avec grand plaisir la proposition que vous me faites de la société que nous pourrions lier ensemble. Quand vous me connaîtrez, vous verrez que je ne mérite ni ne peux souffrir les louanges. Ainsi, monsieur, tenons-nous-en à l'amitié. Si je puis obtenir la vôtre, j'en serai plus flatté que de tous les termes et de toutes les expressions dont vous pourriez vous servir avec moi.

[1] Voyez la lettre de Rousseau du 27 mai 1759.

III

Paris, 16 août 1759.

Pouvez-vous douter, monsieur, que je songe à vous, quoique à la cour? Vous me feriez assurément injustice. Je puis vous assurer que je regrette le temps que j'ai passé avec vous, à tous les instants. Que ne puis-je habiter toujours Montmorency, tant que vous y êtes! Je ne désirerais rien; je vous aime, et je compte sur votre amitié. Mais je vous verrai ici, vous me l'avez dit, et, quelque désir que j'en eusse, je n'aurais jamais osé vous le proposer. L'amitié ne doit jamais exiger de complaisance. J'apprends dans le moment l'accident arrivé au pauvre Turc [1]; n'en mourra-t-il point? Rien de ce qui a rapport à vous ne peut m'être indifférent; ce sont là les sentiments que vous m'avez inspirés, et dont rien ne pourra jamais me faire départir.

Mille choses, je vous prie, à mademoiselle Levasseur. Comment se trouve-t-elle dans votre habitation [2]? J'aurais bien désiré que vous eussiez préféré le petit château.

IV

Paris, 1er septembre 1759.

Vous me faites connaître, monsieur, des défauts que je ne me savais pas. Je croyais ne point aimer les louanges, et je ne les ai jamais aimées; mais je sens que ce que vous me dites de flatteur me touche plus que je ne puis l'exprimer. Il est vrai que j'ai été enchanté de devoir au roi la grâce qu'il

[1] Le chien de Rousseau.
[2] La maison de Mont-Louis à Montmorency, où Rousseau était retourné.

Digitized by Google

vient d'accorder à mon fils[1]; vous y avez pris part, j'en suis sûr.

Voilà les voyages du roi finis, et je compte sur ce que vous nous avez promis pour le mois de septembre. Quel plaisir de revoir un ami aussi cher et sur lequel on peut compter!

V

Paris, 22 septembre 1759.

Je ne vous ai point encore remercié de votre portrait[2], parce que j'étais à Versailles; mais il me fait un plaisir infini et me donne beaucoup de distractions quand je lis le matin dans mon cabinet. Les réflexions sont agréables quand on pense que ce sont les traits d'un ami sur lequel on compte autant. Vous m'en donnez encore des preuves dans la lettre que je reçois ce matin au sujet de la santé de mon petit-fils[3]; il se porte fort bien aujourd'hui, et sa fièvre n'a été que passagère et occasionnée, je crois, par des drogues que sa mère lui fait manger en cachette. Je suivrai, autant que je le pourrai, les conseils que vous me donnez sur son éducation. Je voudrais les suivre exactement en tout; mais il faudrait pouvoir y être toujours présent, et je ne le puis.

[1] Le roi venait d'accorder au duc de Montmorency la survivance de la charge de capitaine des gardes-du-corps qu'avait son père. — Rousseau en avait adressé ses félicitations au maréchal dans sa lettre d'août 1759.

[2] Un des portraits de Rousseau faits par La Tour; destiné d'abord à madame d'Épinay, il était resté entre les mains de Rousseau à la suite de sa rupture avec cette dame. Le philosophe l'offrit au maréchal de Luxembourg, qui lui envoya, de son côté, une tabatière contenant son propre portrait et celui de la maréchale.

[3] Le comte de Luxembourg, fils du duc de Montmorency. Il mourut peu après.

Vous voulez savoir de nos nouvelles, nous nous portons bien; je vais dimanche à Versailles, et madame de Luxembourg mercredi. Je vous assure qu'à Versailles, comme à Paris, vous serez le sujet de nos entretiens et le seul de nos disputes pour savoir lequel des deux vous aime plus tendrement.

VI

Versailles, 14 octobre 1759.

Vous voulez savoir de nos nouvelles, et moi je suis très-aise de vous en donner. Madame de Luxembourg et moi nous portons très-bien; mais vous écrivez sans me mander comment vous vous portez. Il me semble que nous ne sommes pas convenus de cela, et je serais bien affligé si vous n'étiez pas persuadé de tout l'intérêt que je prends à votre santé.

VII

Versailles, 28 octobre 1759.

Je suis si occupé ici, monsieur, que je n'ai que le temps de vous parler des sentiments de mon cœur. Madame de Luxembourg et moi vous aimons autant que nous désirons être aimés de vous; nous nous portons très-bien. Donnez-nous de temps en temps des nouvelles de vos sentiments pour nous et de votre santé.

VIII

Versailles, 30 novembre 1759.

Je vous suis bien obligé, monsieur, de me mander que

vous êtes assez content de votre santé[1] pour la saison où nous sommes. Je voudrais que nous eussions un printemps continuel; il me semble que c'est la saison où vous vous portez le mieux. Mon fils est, je crois, en chemin, et j'imagine qu'il pourra arriver vers le milieu de la semaine prochaine. Ma santé est assez bonne, mais elle serait bien meilleure si j'étais à portée de faire les promenades dont vous me parlez, et que je me rappelle toujours avec délices, surtout quand, en rentrant le soir dans la cour, nous n'y trouvions point de traces de roues de carrosse[2].

IX

Versailles, 29 décembre 1759.

Je connais trop votre bon cœur, monsieur, et je suis trop sûr de votre amitié pour moi pour ne pas être persuadé que vous partagez ma douleur[3]. Ce serait une grande consolation pour moi si j'étais avec vous; mais, quoique mon quartier finisse, je ne m'y retrouverai peut-être que des instants; encore puis-je m'en flatter? Que je hais l'hiver et que vous me faites trouver de charmes à l'été! Je l'attends avec grande impatience, puisque j'aurai le plaisir de vous embrasser et de me retrouver avec vous.

[1] Lettre de Rousseau de novembre 1759.

[2] Pendant ses séjours à Montmorency, le maréchal de Luxembourg faisait de longues promenades à pied avec Rousseau. Les traces de roues dont il est question ici indiquaient des visites arrivées pendant les promenades du maréchal avec Jean-Jacques, et elles empêchaient ce dernier de rentrer au château.

[3] Le maréchal venait de perdre sa sœur, la duchesse de Villeroy. Il répond ici à la lettre de condoléance que Rousseau lui avait adressée le 26 décembre précédent.

X

Paris, 9 février 1760.

Je n'ai reçu qu'au retour de Marly, dont je suis revenu avant-hier, votre lettre [1]. Vous pouvez juger du plaisir qu'elle m'a fait; mais en même temps votre santé me donne de l'inquiétude, d'autant plus que l'on m'a dit qu'elle n'était pas bonne. J'aurais été déjà en savoir des nouvelles moi-même, mais j'ai une affaire ici qui m'en a empêché et qui m'oblige d'aller à Versailles plus souvent que je ne voudrais et sans pouvoir prévoir les jours. Je m'en suis dédommagé en lisant les cahiers que vous avez envoyés à madame de Luxembourg [2], mais cela a été bien court. Soyez persuadé, monsieur, que je désire autant que vous le voyage de Pâques, et que, sans m'assujettir au maigre du carême, je le trouverai bien long. Mon cœur me dit que vous en êtes persuadé, et je compte trop sur le vôtre pour en douter.

XI

Paris, 16 mars 1760.

Quand on s'aime, monsieur, comme je me flatte que vous m'aimez et que je vous aime, on se passe bien des choses. Ainsi vous ne serez pas fâché contre moi de ce que je n'ai pas répondu plus tôt à la lettre [3] que vous m'avez écrite il y a huit jours. Je veux cependant vous dire ce qui m'en a empêché. Madame de Luxembourg était fort enrhumée et a négligé son rhume; elle eut la fièvre il y a cinq jours et fut saignée, ce qui me donna un peu d'inquiétude, d'autant plus

[1] Du 2 février 1760.

[2] Ces cahiers contenaient la première partie de la *Nouvelle Héloïse* que Rousseau copiait pour madame de Luxembourg.

[3] Lettre inconnue.

qu'elle était oppressée. Depuis ce temps-là, elle est à la diète et garde son lit, mais il n'est plus question de fièvre et il n'y a plus que le reste de son rhume qui doit avoir son cours. Elle me charge de vous dire cent mille choses et a grande impatience, aussi bien que moi, d'être au voyage de Pâques : vous n'avez pas besoin que je vous en dise la raison. La maladie de madame de Luxembourg m'a tenu auprès d'elle, mais ne m'a point inquiété. Il n'en est pas de même de ma pauvre fille[1], dont le mal augmente et les forces diminuent ; quoiqu'elle se flatte beaucoup, je crains bien qu'elle n'aille pas loin, et vous partagerez ma peine. Je ne vous fais point de compliments, votre cœur vous dit tout ce que le mien pense, et voilà tout ce qu'il faut entre nous.

XII

22 mars 1760.

Je serais fâché qu'un autre que moi, monsieur, vous rendît compte de la santé de madame de Luxembourg. Elle a été purgée hier, son rhume est fort diminué ; elle sera encore purgée lundi, et j'espère qu'il ne sera plus question de rien. Ma fille est un peu moins mal depuis deux jours. Je me fais un sensible plaisir de voir arriver la semaine prochaine.

XIII

Paris, 1er mai 1760.

Vous me chargez, monsieur, d'une négociation qui n'est pas difficile, puisqu'il ne s'agit que de faire approuver à madame de Luxembourg une chose que vous désirez. Il n'est

[1] La princesse de Robeck.

donc plus question du voyage de Villeroy. Nous n'en sommes pas moins fâchés d'être privés du plaisir d'être avec vous pendant ce temps-là, mais nous n'avons d'autre volonté que la vôtre, et vous nous donnez l'espérance de venir faire un tour ici au retour du voyage de Villeroy, où nous irons la semaine prochaine. Quand j'en serai revenu, vous aurez de mes nouvelles. Pour vous rappeler ce que vous me mandez sur cela dans votre dernière lettre, la santé de ma pauvre fille va toujours plus mal; il lui survient tous les jours quelques maux nouveaux, sans être quitte pour cela des anciens. Sa maigreur est si grande, qu'elle ne sait dans quelle attitude se tenir. Je vous assure que je trouve aussi l'intervalle d'ici au mois de juillet bien long par le désir que j'ai de me retrouver avec vous.

XIV

Paris, 26 mai 1760.

Je n'ai point oublié, comme vous croyez bien, monsieur, que vous nous avez promis de venir ici après notre voyage de Villeroy. Il y en a eu un du roi à Saint-Hubert depuis ce temps-là, et ils vont être fréquents et mes séjours à Paris courts. Vous m'avez dit de vous mander les jours que je serai libre, aussi je vous fais part que je le serai mercredi et jeudi de cette semaine. Nous vous invitons, madame de Luxembourg et moi, à tenir votre parole, à choisir le jour qui vous conviendra le mieux et à me mander celui que vous aurez choisi; c'en sera un bien agréable que celui où je pourrai vous embrasser de tout mon cœur.

XV

Paris, 19 juin 1760.

Vous envoyez ici mademoiselle Levasseur pour être instruit plus exactement de la triste aventure de Saint-Martin; je reconnais bien à cela, monsieur, votre bon cœur et l'intérêt tendre que vous prenez à ce qui nous regarde. Je ne puis savoir encore ce qu'il m'en coûtera, mais ce n'est pas l'argent que je regrette, ce qui m'afflige le plus, c'est de trouver un fripon dans un homme sur la probité duquel je comptais beaucoup.

Mademoiselle Levasseur m'apprend que vous avez été assez incommodé, mais, en même temps, que vous êtes bien présentement, et j'espère que vous êtes en état d'accepter une proposition que j'ai à vous faire, ce serait de venir souper ici avec nous vendredi 27 de ce mois. Je serais enchanté de souper avec vous ce jour-là et d'y dîner le lendemain, car on ne peut se flatter de vous posséder plus longtemps ici. Mandez-moi, je vous prie, jeudi, si cette proposition vous convient, et j'attendrai avec grande impatience le plaisir de vous embrasser de tout mon cœur.

XVI

Paris, 31 juillet 1760.

Hélas, mon cher ami, comment ne regretterais-je pas tout ce dont vous me parlez; comment ne regretterais-je pas Émile, et le mentor que je connais, et la petite Sophie, quoique je ne la connaisse pas, puisque c'est vous qui l'avez formée? J'ai trouvé toute la ville et la province dans la plus parfaite tranquillité[1]. Je suis bien persuadé que si on l'avait

[1] Le maréchal de Luxembourg avait été envoyé à Rouen, au sujet de quelques mouvements du parlement qu'on voulait contenir.

su à la cour, on ne m'y aurait point envoyé ; mais je la connais cette cour, et je suis persuadé qu'y étant une fois, on m'y retiendra sans nécessité plus longtemps que je ne voudrais.

Je ne serais pas digne des sentiments que je veux que vous ayez pour moi, si je croyais qu'il fût nécessaire de vous renouveler l'assurance de ceux que j'ai pour vous.

XVII

23 août 1760.

Vous me faites des compliments sur ma santé, vous m'en demandez des nouvelles et vous ne me parlez point de la vôtre. Savez-vous que cela n'est pas bien ? Mais j'ai su par Chassot[1] qu'elle était bonne. Mon retour ici me ferait bien plus de plaisir si je retournais à Montmorency, mais je ne crois pas que cela se puisse. J'espère cependant vous voir et que vous viendrez ici, ou je partirai, toute affaire cessante, pour aller vous voir. Je vous manderai le premier voyage que je ferai à Paris, et je serai charmé de vous embrasser, car vous n'avez pas d'amis plus fidèles que madame de Luxembourg et moi.

XVIII

Versailles, 2 novembre 1760.

J'apprends dans le moment que vous avez été fort incommodé[2], monsieur. Je crois que je ne dois pas me fâcher contre vous de ne me l'avoir pas fait mander, parce que je me flatte

[1] Le concierge de l'hôtel du maréchal à Paris.

[2] Le maréchal avait appris cette indisposition de Rousseau par une lettre de ce dernier au chevalier de Lorenzi du 31 octobre précédent.

que vous avez été persuadé de l'inquiétude que j'aurais eue de vous savoir malade et que vous avez voulu m'épargner ce chagrin, mais je ne pardonne pas à mademoiselle Levasseur de ne m'avoir rien fait dire. On m'a assuré qu'il n'y avait aucune inquiétude à avoir présentement, mais je prends mes mesures pour avoir tous les jours de vos nouvelles à Fontainebleau, où nous allons demain. Madame de Luxembourg, qui est fort enrhumée, a été dans le même état que moi en apprenant votre maladie. Bonsoir, mon cher ami, je n'ai pas le temps de vous en dire davantage.

XIX

4 janvier 1761.

Vous ne vous plaindrez pas cette fois-ci de ce que je me crois obligé de vous faire réponse quand vous m'écrivez, puisque je n'ai point répondu à la lettre que vous m'avez écrite il y a deux mois[1]. Quoique de quartier, j'aurais pu trouver le temps de m'entretenir avec vous, et il aurait été mieux employé qu'à la plupart des choses que j'ai faites, mais j'ai craint que cela ne vous empêchât de m'écrire.

Je m'impatientais de la lenteur de votre libraire[2] et de ne point voir paraître *Julie*, mais je suis furieux contre lui si vos soupçons sont bien fondés, et si son avarice a fait prendre la route de la mer à cette pauvre *Julie*[3]. J'ai cependant quelque espérance encore qu'elle n'est point en Angleterre ; mais ce qui me console, c'est le parti que vous avez pris de ne lui[4]

[1] Lettre inconnue.

[2] Rey, d'Amsterdam, à qui Rousseau avait cédé son roman.

[3] *La Nouvelle Héloïse* s'imprimait en Hollande. Le retard que l'édition éprouva avant d'arriver à Paris avait fait concevoir à Rousseau des soupçons fort injustes contre son libraire.

[4] A Rey.

point donner votre *Émile* et de le confier à madame de Luxembourg comme elle vous l'avait demandé plusieurs fois [1]. J'en reviens à *Julie;* depuis un mois on ne cesse d'en parler et tout le monde s'impatiente de ne la point voir arriver. La veille que je suis parti de Versailles, une grande dame de la cour me dit qu'elle en avait lu quelques lettres et qu'elle en était enchantée; elle n'en a que la première partie, je ne sais qui la lui a prêtée.

J'espère que la semaine prochaine nous pourrons, madame de Luxembourg et moi, faire une course légère pour aller vous voir. Je hais bien l'hiver, puisqu'il me prive du plaisir de voir un ami que j'aime aussi tendrement. Je suis enchanté que Pâques soit de bonne heure, mais je n'y puis penser sans songer en même temps que l'intervalle en sera plus long jusqu'au mois de juillet.

XX

Paris, 9 mai 1761.

Ne soyez point en peine de madame de Luxembourg; elle se porte très-bien de sa chute, et en est quitte pour une forte meurtrissure au genou; mais je le suis et elle aussi de votre santé. Vous m'aviez promis de me mander quand vous seriez malade, avec la promesse de ma part de ne vous point parler de médecins, et Dubettier m'a dit qu'il n'avait point été content de votre santé [2], que vous aviez pris du lait qui ne

[1] Ce fut en effet la maréchale de Luxembourg, à laquelle Rousseau avait remis son manuscrit, qui traita, pour la publication de *l'Émile*, avec les libraires Duchesne et Néaulme. — Le livre devait être imprimé en Hollande, sous la direction de Néaulme. Il ne fut payé que six mille francs.

[2] Les lettres de Rousseau font voir qu'il souffrait cruellement à cette époque d'une recrudescence de son mal.

vous avait pas réussi, et que vous l'aviez quitté. Je vous avoue que cela m'inquiète beaucoup d'avoir voulu vous mettre au lait, vous qui n'aimez point à changer votre vie ordinaire. Faites-moi donc donner de vos nouvelles, je vous le demande en grâce. Je ne serai point tranquille jusqu'à ce que je me retrouve avec vous, ce qui sera, à ce que j'espère, vers le 15 du mois prochain, et, jusqu'à ce temps-là, je serai presque toujours à la cour. Puisque vos affaires vous retiennent, et que vous ne comptez faire votre voyage de Merlou que vers le 20 du mois prochain, j'espère que vous le retarderez jusqu'après le voyage de Montmorency, puisque nous y serons dans ce temps-là. Adieu, monsieur; tâchez de vous bien porter, travaillez moins, et ménagez-vous pour vos amis. Cela est un peu intéressé, car vous n'en avez pas de plus tendres que madame de Luxembourg et moi.

XXI

Paris, 22 mai 1761.

Je vois que vous vous hâtez de me mander quand votre santé va mieux, et je crois que c'est une marque de votre amitié pour moi; mais on m'a dit hier que cela n'allait pas trop bien, et je crains que vous ne me parliez pas toujours sincèrement quand il est question de votre santé; vous me l'aviez cependant promis. Je désire bien d'être à la moitié du mois prochain pour en juger moi-même, et je hais bien les voyages de Saint-Hubert[1] qui m'empêchent de vous aller voir; ma tendre amitié doit vous le persuader.

[1] Avec le roi.

XXII

Saint-Hubert, 18 juillet 1761.

Mon Dieu, que je vous plains! vous avez perdu le pauvre Turc[1], vous avez été obligé de le faire tuer, et vous ne me mandez pas pourquoi[2]. Je ne pense pas comme vous, et je trouve vos regrets bien raisonnables. Je me porte bien, mais j'ai toujours l'âme bien affectée. Bonjour, mon cher ami.

XXIII

Versailles, 25 juillet 1761.

Je ne suis pas mécontent de ce que vous me mandez de votre santé[3], mais je le suis de voir que vous ne vous occupez de rien, et je crains que la tristesse ne vous gagne et n'altère votre santé. Pour moi, je suis à peu près de même. Il me paraît qu'il y a un siècle que je suis ici, et toutes les nouvelles qui arrivent ne sont pas capables de me tirer de la mélancolie. Adieu, mon cher monsieur; je vous aime bien tendrement.

XXIV

Paris, 3 août 1761.

Jugez de mon chagrin de ne pouvoir donner la cure en question à la personne qui s'est adressée à vous; mais j'avais des engagements très-anciens, et vous n'aimeriez pas à me voir manquer de parole. Je suis venu ici cette nuit pour des affaires que j'aurai ce matin, et je repars cette après-midi.

[1] Le chien dont il a déjà été question.
[2] Lettre inconnue.
[3] Lettre inconnue.

Votre état est toujours le même; mais qu'est-ce que cela veut dire? J'aimerais mieux que vous me mandassiez : Je suis assez content de mon état. Adieu, mon cher ami; je vous embrasse de tout mon cœur.

XXV

Versailles, 12 septembre 1761.

Quoique vous m'ayez défendu de vous écrire pendant mon quartier, je ne saurais me dispenser de vous dire que madame de Boufflers et le chevalier[1] sont ici, qu'ils m'ont dit vous avoir vu mardi; que votre santé était toujours dans le même état, mais que l'impression de votre livre[2] vous tourmentait. Madame de Luxembourg ira lundi à Paris; elle enverra chercher votre homme[3] pour savoir pourquoi il vous fait tant languir, et nous vous le manderons ensuite. Adieu, mon cher ami; je vous embrasse de tout mon cœur.

XXVI

Paris, 11 janvier 1762.

J'ai reçu hier, mon cher ami, votre lettre du 7[4], dont je ne suis pas content; j'y vois que vous ne l'êtes pas de votre santé, et c'est ce qui m'occupe le plus. Ne voudriez-vous point revoir le frère Côme? C'est un bon homme dont vous avez été content, et il n'y aurait rien de si aisé que de

[1] Le chevalier de Lorenzi, attaché au prince de Conti.
[2] *L'Émile.*
[3] Duchesne.
[4] Lettre inconnue.

le faire aller à Montmorency, ce serait une consolation pour moi. Je suis enchanté quand je vois le soleil; il me semble qu'il annonce la proximité de Pâques, et je meurs d'envie d'y être. Votre tranquillité sur le sort de votre livre me fait grand plaisir, et je vous assure que madame de Luxembourg a oublié toutes vos inquiétudes à ce sujet; elle me charge de vous le mander et de vous embrasser, ce que je fais aussi pour moi du meilleur de mon cœur.

XXVII

Paris, le 18 février 1762.

Depuis quinze jours, je suis absent de Paris : j'ai été à Marly, à Villeroy, et, pendant mes courses, j'ai reçu votre lettre[1], par laquelle je vois que votre tête est remise des inquiétudes que vous avez eues au sujet de votre livre; mais je ne suis pas content de ce que vous me mandez de votre santé. Je sais bien que vous êtes persuadé que vous avez apporté en naissant la cause de votre mal; mais vous avez été des temps, et même longs, sans vous en ressentir, et voilà l'état où je voudrais vous voir. Je vous assure que je désire bien ardemment d'en pouvoir juger moi-même. Mais il y a encore six semaines à passer, et je les trouverai bien longues. Je vous cherche un chien, pour remplacer ce pauvre Turc, qui n'ait que quatre ou cinq mois; c'est comme cela que vous le voulez. On m'en a amené plusieurs, mais ils sont trop jolis, et vous ne le voulez pas tel, à ce que m'a dit madame de Luxembourg, qui, je vous assure, ne s'endort point sur les affaires qui concernent votre livre; elle me charge de vous dire cent mille choses. Adieu, mon cher ami; je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] Lettre inconnue.

XXVIII

Paris, 28 mars 1762.

Je ne vous ai pas mandé plus tôt de mes nouvelles, mon cher ami, mais vous ne deviez pas en être en peine[1]; mon silence devait vous assurer que je me portais bien. Je ne vous ai pas écrit depuis longtemps, parce que je n'ai fait qu'aller et venir depuis plus d'un mois; mais je ne m'en suis pas moins occupé du plaisir de vous voir. Ce sera donc jeudi que je voudrais vous trouver dans l'état que je désire. Bonjour, mon cher ami; je vous embrasse de tout mon cœur.

XXIX

Paris, 4 avril 1762.

Je me souviens très-bien que vous m'aviez dit que vous me feriez adresser un paquet par la poste, mais j'ai toujours cru que c'était pour vous l'envoyer. Je vous remercie du présent[2]; je ne le ferai relier que dans le temps que vous me marquez; ce serait bien dommage qu'il fût gâté. Comment vous êtes-vous donc fait mal au doigt? Je suis très-aise qu'il n'ait pas eu plus de suite que mon mal au pied[3], dont je ne me suis plus ressenti. Madame de Luxembourg est un peu enrhumée du cerveau, et je me porte bien. Nous comptons aller, à la fin de la semaine prochaine, passer quelques jours à Villeroy. Adieu, mon cher ami; je vous embrasse de tout mon cœur en attendant le plaisir de vous voir.

[1] Voyez la lettre de Rousseau à la maréchale de Luxembourg du 25 mars 1762, dans laquelle il se montre inquiet de la santé du maréchal.

[2] Un exemplaire du *Contrat social* qui venait de paraître, et que Rousseau envoyait au maréchal de Luxembourg.

[3] Ce mal au pied n'était autre chose que la goutte, et finit par causer la mort du maréchal.

XXX

Paris, 22 mai 1762.

Je réponds aujourd'hui aux bibliothécaires de Genève sur le ton que vous désirez, puisque vous le voulez absolument. Je ne savais point si les feuilles que j'avais reçues sans lettres étaient pressées; c'est pourquoi je vous les ai envoyées aussitôt que je les ai reçues. Nous attendons ce matin, avec la plus grande impatience, Duchesne, qui doit nous apporter l'*Éducation*[1]. C'est avec un grand plaisir que je consens que madame de Verdelin[2] ait une clef de mon jardin.

Bonjour, mon cher ami; je ne saurais vous exprimer tout le plaisir que je me fais de vous embrasser de mardi en huit. M. Duchesne arrive et m'apporte un exemplaire relié magnifiquement.

XXXI

Montmorency, 23 juin 1762.

Me voilà bien tranquille, mon cher ami, de vous savoir arrivé en bonne santé à Yverdun[3]; j'en avais besoin, car j'étais inquiet de votre marche. J'avais reçu votre billet de Dôle du 12[4]. Je ne savais pas par quel hasard vous aviez passé par là; mais j'étais étonné de ne point recevoir de vos nouvelles de Suisse, dont vous étiez si près, étant le 12 à Dôle. Enfin, hier au soir, j'ai reçu avec la plus grande satisfaction vos deux

[1] *L'Émile*, qui fut mis en vente peu de jours après.

[2] Madame de Verdelin habitait à Soisy, auprès de Montmorency.

[3] Rousseau avait quitté précipitamment Montmorency, le 9 juin précédent, à la suite du décret de prise de corps lancé contre lui par le parlement de Paris.

[4] Billet inconnu.

lettres du 16 et du 17[1]. Vous savez que les huissiers arrivèrent chez vous une heure après que vous fûtes parti d'ici; vous devez les avoir rencontrés en chemin[2]. Ils ne firent point mettre de scellés ni de gardien à vos meubles. Ainsi ils sont libres et entre les mains de mademoiselle Levasseur. Depuis ce temps-là, le parlement n'a rien fait sur votre affaire. Je ne sais ce qui en arrivera; mais il y a aujourd'hui quinze jours de cela. Nous avons l'œil au guet, et vous ne sauriez croire tous les mouvements que s'est donnés l'homme[3] pour qui vous avez envoyé hier une lettre, et les marques d'amitié qu'il vous a données dans cette occasion. Vous pouvez faire tous vos arrangements pour avoir mademoiselle Levasseur avec vous. Je puis vous assurer qu'on ne lui a rien inspiré, et que, depuis le moment de votre départ, elle n'aspire qu'à celui de vous rejoindre. Je vous envoie une lettre d'elle et plusieurs qu'elle a reçues pour vous depuis votre départ, et qu'elle m'a données à garder. Aussitôt que mademoiselle Levasseur aura arrangé la malle que vous lui demandez, je la ferai passer à M. de Rougemont pour vous l'envoyer à l'adresse de M. Daniel Roguin. Il en sera de même des autres effets que mademoiselle Levasseur ne voudra pas, et, quand tout cela sera fini, elle n'aura rien de si pressé que d'aller vous rejoindre. Il y a eu différents propos sur l'endroit où vous étiez. Les uns disaient que vous étiez ici, d'autres à l'Ile-Adam ou au Temple. On a même mandé de Genève que vous y étiez arrivé, mais personne n'a su que vous étiez allé en Suisse, et nous pensons qu'il est utile présentement qu'on le cache. Je vous ai parlé d'abord de toutes vos affaires sans vous rien

[1] Voyez dans la *Correspondance* les lettres au maréchal de Luxembourg du 16 et du 17 juin 1762.

[2] Rousseau les rencontra en effet dans un carrosse de remise entre La Barre et Montmorency.

[3] Le prince de Conti.

dire des sentiments de mon cœur; il est bien affligé d'être aussi éloigné de vous; mais c'est une consolation d'être sûr que vous penserez à moi, et j'aurai un plaisir infini d'être ici votre correspondant, et de vous faire passer, par la voie de M. de Rougemont, les effets dont vous aurez besoin, et les cartons et paquets de papiers numérotés que vous m'avez laissés, et qui sont sous ma clef. Adieu, mon cher ami; donnez-moi bientôt de vos nouvelles.

XXXII

Montmorency, 29 juin 1762.

Vous devez avoir reçu présentement, mon cher ami, les deux exemplaires que vous m'avez demandés par votre lettre du 19 juin[1]. Vous ne sauriez vous adresser trop souvent à moi, et vous ne pouvez me faire de plus grand plaisir. Je vous envoie un paquet de lettres que mademoiselle Levasseur m'a remis hier. La valise que vous avez demandée sera remise demain à M. de Rougemont, avec un billet de moi pour vous la faire tenir. Mademoiselle Levasseur a grande impatience de vous aller rejoindre; elle s'est défait déjà d'une grande partie de vos effets. Vous n'avez pas mandé si vous vouliez qu'on vous gardât quelques-uns de vos livres pour vous les faire tenir. Je quitte avec peine un lieu où j'ai passé avec vous des moments que je regrette; mais il faut partir pour aller à Versailles servir ces deux mois-ci. Quand je ne serai point à Paris, madame de Luxembourg fera les commissions que vous me donnerez comme si j'y étais, tant pour vous faire tenir ce que vous demanderez des papiers que vous m'avez laissés que des autres choses dont vous pouvez avoir besoin. Vous avez beau dire, je ne pardonnerai jamais aux Ge-

[1] Lettre inconnue. Il est ici question de deux exemplaires de *l'Émile*.

nevois ce qu'ils ont fait au sujet de votre livre [1]. Adieu, mon cher ami; portez-vous bien, et songez un peu à quelqu'un qui ne vous oubliera de sa vie.

Madame de Luxembourg me charge de vous mander les choses les plus tendres de sa part. Nous nous portons bien l'un et l'autre. Il n'y a rien de nouveau ici sur vos affaires, et toutes les apparences sont qu'il n'en sera plus question.

XXXIII

Paris, 7 juillet 1762.

J'ai reçu avant-hier, mon cher ami, votre lettre du 29 [2]. J'ai remis sur-le-champ la lettre à mademoiselle Levasseur. Je ne conçois pas comment vous n'aviez pas encore de mes nouvelles. Je vous ai écrit aussitôt que j'ai reçu votre première lettre d'Yverdun, et depuis je vous ai encore écrit. Je vous annonce que je ne reviens pas de ce qui s'est passé à Genève, quoique j'en devine l'auteur; mais je ne pardonne pas aux magistrats leur faiblesse. Je suis bien fâché de ce que vous me mandez de votre santé. Mademoiselle Levasseur part après-demain pour vous aller joindre. Pour moi, je pars tout à l'heure pour Versailles jusqu'à la Saint-Louis, dont je suis fort affligé. Donnez-moi quelquefois de vos nouvelles. Madame de Luxembourg me charge de cent mille choses pour vous. Adieu, mon cher ami; je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] On venait de faire brûler *l'Émile* à Genève le 19 juin précédent.
[2] Lettre de Rousseau du 29 juin 1762.

XXXIV

Saint-Hubert, 16 juillet 1762.

Je vais être quelque temps, mon cher ami, à vous écrire peu et rarement, étant de service jusqu'à la Saint-Louis et n'ayant que des instants à moi. C'est pourquoi madame de Luxembourg s'est chargée de vous envoyer ce qui s'est passé au parlement au sujet de votre affaire. Je compte que vous devez avoir mademoiselle Levasseur; elle est partie il y a aujourd'hui huit jours. Vous ne me parlez point de votre dernière lettre[1], et plus je suis éloigné de vous, plus j'en suis inquiet. Bonjour, mon cher ami; vous n'en avez pas de plus tendre et de plus fidèle.

XXXV

Saint-Hubert, 25 juillet 1762.

Je compte, mon cher ami, que vous avez reçu des nouvelles de madame de Luxembourg, et qu'elle vous aura écrit depuis que je ne l'ai vue. Nous sommes toujours en mouvement, et à peine ai-je le temps de vous écrire un mot. Je vous envoie un imprimé de l'arrêt du parlement rendu contre vous; un de mes amis a mis des notes dont vous pourrez peut-être faire usage. Je compte que, quand vous aurez eu le temps de vous reconnaître dans votre nouvelle habitation[2] avec mademoiselle Levasseur, qui doit être présentement avec vous, vous m'en ferez la description. J'espère que

[1] Du 29 juin précédent.
[2] Rousseau venait de s'installer à Motiers.

les malheureux qui vous tourmentent vous y laisseront tranquille. Adieu, mon cher ami; plutôt mourir que de vous oublier.

XXXVI

Paris, 4 septembre 1762.

Je ne saurais vous exprimer, mon cher ami, le plaisir que j'ai eu hier en recevant votre lettre du 25 août[1]. J'étais bien en peine d'être si longtemps sans recevoir de vos nouvelles. Vous ne me parlez point de votre santé; je voudrais bien que vous m'en disiez un mot. Je suis charmé que vous soyez dans un lieu où vous puissiez passer votre hiver tranquillement et à l'abri de l'injustice des hommes que vous avez trop éprouvée jusqu'à présent. Vous ne me parlez point de mademoiselle Levasseur. Je voudrais aussi que vous me fissiez la description de votre demeure; je m'imaginerais quelquefois vous y voir, et cette idée me satisferait un instant. Je n'irai de longtemps à Montmorency, et je n'ai plus d'empressement de m'y retrouver; j'y ai essuyé trop de chagrin à mon dernier voyage. J'ai arrangé tous vos papiers avec La Roche, et il est en état de vous envoyer tous ceux dont vous aurez besoin[2]. Vous ferez bien de vous occuper cet hiver quand votre santé vous le permettra. Vous savez qu'il y a un an que vous me donnâtes quinze cents francs à placer pour un an, ce qui fait que j'ai actuellement à vous quinze cent soixante-quinze francs. Mandez-moi si vous voulez que je vous fasse tenir cet argent, ou si vous voulez que je le place de même encore pour une année.

[1] Lettre inconnue.

[2] Au moment de quitter Montmorency, Rousseau avait chargé le maréchal de Luxembourg de faire un choix de ses pspiers qu'on avait transportés à la hâte au château pour les mettre à l'abri des perquisitions. On garda les lettres les plus importantes, qui servirent ensuite à écrire les *Confessions*, et on brûla le reste. Ces lettres sont en grande partie celles qui forment ce recueil.

Je ne me souviens pas si la lettre que vous me marquez avoir été perdue demandait quelque réponse; mais je suis charmé que celle où je vous envoyais l'arrêt du parlement ne l'ait point été, et que vous soyez content des notes[1]. Elles sont d'un homme qui ne vous connaît pas personnellement, mais qui n'aime point les injustices. Je vous assure que celles que les Tronchins et Voltaire vous ont fait essuyer ne leur font point honneur. Je n'ai point entendu parler de ce *Sermon des Cinquante*[2]. Je suis revenu ici depuis trois jours; j'y passerai le reste du mois, et au 1er octobre il faudra recommencer. Nous parlons de vous tous les jours, madame de Luxembourg et moi, et de qui pouvons-nous parler que nous aimions plus tendrement?

XXXVII

Versailles, 21 septembre 1762.

Ne soyez pas en peine de vos lettres, mon cher ami; je les ai toutes reçues, jusqu'à celle du 18 septembre[3]; mais je m'afflige de n'en avoir pas reçu depuis. Je vois arriver la fin de mon quartier[4] avec plaisir; je n'ai pas beaucoup de temps à moi depuis trois mois. Madame de Luxembourg se porte bien, ainsi que moi, et nous songeons toujours à vous, mais bien tristement, d'imaginer que nous irons à Pâques à Montmorency et que nous ne vous y verrons point. Quand je serai sorti de quartier, je vous entretiendrai plus au long de ma tendre amitié.

[1] Voyez la lettre du 25 juillet précédent.
[2] De Voltaire.
[3] Lettre inconnue.
[4] Comme capitaine des gardes du corps.

XXXVIII

Fontainebleau, 7 novembre 1762.

Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit, mon cher ami; mais vous savez que, quand je suis de quartier, je n'ai pas un moment à moi. Cela est encore plus fort cette année, mais ma santé soutient fort bien cette fatigue, et je m'en porte mieux. Par votre dernière lettre, vous m'en annonciez une autre que je n'ai point reçue, et je voudrais bien que vous me fissiez quelques détails de votre santé et de votre situation. L'inquiétude augmente en proportion de l'éloignement, mais il ne fera jamais rien sur ma tendre amitié pour vous.

XXXIX

Paris, 17 février 1763.

Ne soyez point en peine de vos deux lettres[1], mon cher ami; je les ai reçues à temps, et elles m'ont fait un plaisir infini. Je les ai montrées à quelques amis communs qui en ont été enchantés. J'ai des torts avec vous, mais assurément le cœur n'y a point de part. Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit; mais, depuis la fin de mon quartier, j'ai été assez misérable; j'ai eu, à différentes reprises, plusieurs petites incommodités et des inquiétudes. Il y a quelques jours que, le soir, nous apprîmes que le duc de Villeroy[2] était tombé en paralysie, et nous fûmes tout de suite à Villeroy. Étant à la chasse, à deux lieues de chez lui, il fut tout d'un coup attaqué d'une paralysie sur toute la partie gauche du corps et perdit la parole; on le mit dans son carrosse, et, en arrivant chez lui, il fut saigné au pied et prit l'émétique. Au bout de

[1] Les deux longues lettres du 20 et du 28 janvier 1763, qui contiennent la description du Val de Travers

[2] Le frère de madame de Luxembourg.

deux jours, la parole lui est assez bien revenue et un peu de mouvement dans la partie attaquée. Il est mieux présentement; mais, vu l'état de dépérissement où il était auparavant, je crains bien, s'il en revient, qu'il n'aille pas loin. J'y ai laissé madame de Luxembourg, qui a voulu que j'en revinsse avant-hier au soir, parce que j'avais eu la fièvre pendant la nuit; elle a eu peur que cela n'eût des suites, mais ce ne sera rien. Si M. de Villeroy ne veut pas être transporté à Paris, comme on le désire, j'irai le retrouver.

Je suis inquiet de ce que vous me mandez qu'il règne des maladies épidémiques dans le pays que vous habitez; tâchez de vous en garantir jusqu'au beau temps, ainsi que mademoiselle Levasseur, à qui je vous prie de dire mille choses de ma part. Adieu, mon cher ami; soyez persuadé que vous n'en avez pas de plus fidèle.

XL

Paris, 4 mars 1765.

Je n'ai reçu qu'hier, en arrivant de Villeroy, votre lettre du 20 février[1]. Je suis au désespoir de l'inquiétude où vous êtes, et je ne comprends pas pourquoi vous n'avez pas reçu la lettre[2] que je vous ai écrite par laquelle je vous accusais la réception de ces deux lettres[3] qui vous tourmentent. J'ai reçu toutes les lettres que vous me rappelez, et celle qui était pour La Roche, à qui je l'ai remise. Je ne serai tranquille que quand vous me manderez que vous n'êtes plus en peine sur le sort de vos lettres, car je vois que vous en êtes bien tourmenté, dont je suis très-affligé. Je vous adresse cependant

[1] Lettre inconnue.
[2] La lettre précédente.
[3] Les deux lettres de Rousseau du 20 et du 28 janvier.

cette lettre directement, comme vous me le mandez, en cas que j'aie reçu les deux lettres en question.

Nous sommes presque tout à Villeroy, madame de Luxembourg et moi. Le duc de Villeroy est toujours à peu près dans le même état. Je vois arriver avec plaisir le beau temps; je le désire à cause de votre santé, dont vous ne voulez pas me mander de nouvelles. L'absence n'a pas diminué l'intérêt que j'y prends, et a augmenté, s'il est possible, mon cher ami, ma tendre amitié pour vous.

XLI

Paris, 18 avril 1703.

Je n'ai point reçu, mon cher ami, les deux exemplaires de votre *Lettre* à M. l'archevêque de Paris, que vous me marquez par votre lettre du 10[1], et qui devraient m'être parvenus par le libraire Rey. J'en suis bien fâché, car je n'ai point entendu parler de cette *Lettre*, et je serais bien curieux de la voir si vous pouvez me la faire parvenir, comme vous me le faites espérer.

J'ai été passer la semaine sainte à Montmorency; que je l'ai trouvé changé! Il a perdu pour moi tous ses agréments. Je ne regardais plus en rentrant s'il y avait des traces de voitures dans la cour; la promenade m'ennuyait, et les matinées étaient bien longues.

Madame de Luxembourg est incommodée depuis quelque temps d'un rhume. Cela ne l'empêche pas d'aller à Villeroy voir son frère, qui est toujours dans un grand abattement, dont il aura, je crois, bien de la peine à se tirer.

Madame la comtesse de Boufflers est partie hier pour l'An-

[1] Lettre inconnue.

gleterre, où elle restera deux mois. Je joins ici une lettre que le chevalier de Lorenzi m'a envoyée pour vous.

Vous ne me parlez point de votre santé; dites-m'en, je vous prie, quelque chose dans la première lettre que vous m'écrirez. Bonjour, mon cher ami; soyez persuadé que vous n'en avez pas de plus tendre et de plus fidèle.

XLII

Paris, 25 avril 1763.

Je reçois dans le moment votre lettre du 23 [1], et je m'empresse d'y répondre pour vous tirer de l'inquiétude où je vois que vous êtes, laquelle est, je crois, bien mal fondée. Il n'y a nulle vraisemblance aux inquiétudes que l'on veut vous donner, et je crois que je pourrais vous en répondre; mais, dans quatre ou cinq jours, j'en aurai la certitude, et je vous le manderai sur-le-champ.

En attendant, soyez tranquille, et ne vous inquiétez point de bruits que vos ennemis font sûrement courir uniquement pour vous tourmenter. Madame de Luxembourg, à qui je viens de montrer votre lettre, pense comme moi. Adieu, mon cher ami.

XLIII

Marly, 17 mai 1763.

Je commence par vous dire que je puis vous répondre positivement de ce matin, et vous tranquilliser sur l'inquiétude que vous aviez au sujet de l'officier hongrois. Il n'est point

[1] Voyez, dans la *Correspondance*, cette lettre de Rousseau du 23 avril 1763. Il y demande au maréchal des renseignements sur un gentilhomme hongrois, son voisin, que des malveillants voulaient faire passer pour un espion au service de la France.

question du tout des bruits que l'on a fait parvenir jusqu'à vous que c'était un espion que l'on avait mis auprès de vous; c'est sûrement une noirceur de vos ennemis pour vous tourmenter; mais soyez tranquille, je puis vous assurer avec certitude que l'on ne songe point dans ce moment-ci à vous faire aucune peine.

Enfin la *Lettre* à l'archevêque que vous m'avez envoyée, je l'ai reçue hier, et ce matin la lettre par laquelle vous me l'annonciez. Je suis fâché de ce que vous me mandez de votre santé. Je désire fort que le remède qu'on vous a envoyé vous donne du soulagement. Vous comptez aller vous rétablir au haut de la montagne. Apparemment que l'adresse pour vos lettres sera la même, puisque vous ne m'en mandez rien. Je suis fâché du départ de milord Maréchal[1]; qui aurez-vous à sa place? J'ai vu ce matin ici M. Carrion[2]. Nous avons bien parlé de vous. Il m'a chargé de vous dire bien des choses pour lui, et m'a dit qu'il me donnerait ces jours-ci une lettre pour vous. Vous devez en avoir reçu une de madame de Luxembourg, qui vous embrasse de tout son cœur. Adieu, mon cher ami; je vous aime avec toute la tendresse possible.

XLIV

Paris, 4 juillet 1763.

Il y a mille ans que je ne vous ai écrit, mon cher ami; mais, depuis six semaines, le roi a si fort voyagé, que je n'ai pas eu un seul instant à moi, surtout depuis quinze jours que j'ai passés à faire exercer ma compagnie pour la revue du roi

[1] Rappelé à Berlin par le roi de Prusse.

[2] Carrion, ancien secrétaire de l'ambassade d'Espagne à Venise, qui avait connu Rousseau dans cette ville, et qui le revit ensuite à Montmorency.

que nous avons passée jeudi dernier. Il va demain à Compiègne; j'irai dimanche, et n'irai à Montmorency que vers le 20. Je ne me sens pas cette année le même empressement d'y aller; vous devinez bien pourquoi, et, quand j'arriverai à La Barre, je me sentirai le cœur serré [1]. Quelle différence je trouverai dans mes promenades! et en rentrant je ne serai point occupé de remarquer s'il n'y a point de traces de voitures dans la cour. Enfin je trouve que c'est un lieu bien différent de ce qu'il était. Vous ne m'aviez point parlé de votre voyage d'Écosse avec milord Maréchal, et je ne l'apprends que par votre lettre du 26 juin [2], par laquelle vous me marquez qu'il n'est pas bien sûr que milord Maréchal y aille. Éclaircissez-moi, je vous prie, sur vos projets; car, dans une lettre précédente, vous me marquiez que vous vous faisiez accommoder une habitation dans la montagne. Que je sache du moins, puisque j'ai le malheur de ne vous point voir, le lieu que vous habitez, et que je me représente, s'il est possible, la situation où vous vous trouvez dans chaque instant de la journée. J'ai soupé hier avec M. le prince de Conti; nous avons bien parlé de vous avec lui, madame de Luxembourg et moi. Madame de Boufflers est encore en Angleterre; elle en reviendra à la fin du mois. Bonjour, mon cher ami; songez quelquefois à moi, et soyez persuadé que l'absence ne diminue pas l'occupation où je suis de vous.

XLV

Paris, 9 septembre 1765.

J'ai été bien longtemps, mon cher ami, à répondre à votre

[1] Allusion à l'habitude que Rousseau avait prise, quand il habitait Montmorency, d'aller au-devant du maréchal jusqu'à La Barre, lorsque celui-ci revenait de Paris.

[2] Lettre inconnue.

dernière lettre[1], que j'ai reçue en partant de Montmorency. Depuis ce temps-là, j'ai suivi le roi à tous ses voyages, qui ont été plus fréquents cette année que jamais. Je vais encore demain à Choisy jusqu'au 18, et je me reposerai jusqu'à l'entrée de mon quartier. Ma santé est assez bonne; madame de Luxembourg n'est pas tout à fait de même; elle a eu une toux depuis six semaines qui l'a fort incommodée, mais, depuis quinze jours, elle prend du lait d'ânesse qui lui a fait beaucoup de bien, car elle ne tousse presque plus. J'espère qu'avec une médecine qu'elle prendra, elle en sera quitte absolument. Quoique le voyage que vous aviez projeté de faire avec milord Maréchal[2] vous eût encore plus éloigné de nous, je suis fâché qu'il n'ait pas eu lieu, puisque vous ne me laissez pas l'espérance de revivre avec vous. Je voudrais bien que vous pussiez passer l'hiver tranquillement et être en état d'aller au printemps rejoindre milord Maréchal, et je ne désespérerais pas de vous voir en passant. Je connais votre façon de penser, et je ne vous proposerais pas de vous cacher; mais vous n'aimez pas assez le grand monde pour aller dans les lieux publics. Enfin je ne désespère pas de quelque chose qui serait une grande consolation pour moi. Je ne sais point pourquoi vous vous inquiétez de l'argent des commissions que vous avez données à La Roche. Vous savez que vous m'avez remis de l'argent, il y a deux ans, dans ce temps-ci. Il faut même que vous me mandiez quelle destination vous en voulez faire. Adieu, mon cher ami; l'absence ne peut altérer mes sentiments pour vous.

Mille choses pour moi, je vous prie, à mademoiselle Levasseur.

[1] Lettre inconnue.
[2] En Écosse.

XLVI

Versailles, 12 septembre 1763.

Je suis dans mon tort, mon cher ami ; mais mon cœur n'y a aucune part. Je me souviens bien de notre convention de la feuille de papier blanc [1]. J'ai toujours voulu vous écrire un mot : vous savez combien j'ai peu de temps à moi pendant mon quartier. Le voyage de Fontainebleau m'en a laissé moins que jamais ; c'est ce qui m'a empêché de vous écrire. Je prendrai ma revanche quand le 1er janvier sera passé. Je suis bien fâché de ce que vous me mandez de votre santé, surtout à l'entrée de l'hiver. Madame de Luxembourg et moi nous portons fort bien, et nous vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur [2].

[1] Cette convention consistait à envoyer à Rousseau une feuille de papier blanc quand le maréchal n'avait pas le temps de lui écrire. Cette feuille, on se le rappelle, signifiait qu'il se portait bien.

[2] Ici finissent les lettres du maréchal de Luxembourg, qui mourut dans le courant du mois de mai suivant d'un accès de goutte remontée. Rousseau lui avait adressé une dernière lettre, le 21 avril 1764, pour s'informer de sa santé.

LA ROCHE[1]

I

Paris, le 6 février 1762.

Monsieur, voilà *Paméla* que madame la maréchale m'a chargé de vous envoyer. Elle m'a demandé de vos nouvelles; je lui ai fait part de votre lettre[2]. Elle se porte bien, ainsi que M. le maréchal, qui est à Marly avec le roi. Il revient aujourd'hui à Versailles, et madame la maréchale y va aujourd'hui et revient lundi. Je vous envoie un catalogue de la bibliothèque de Montmorency pour que, s'il y a quelques livres qui vous plaisent, vous les envoyiez chercher; c'est par ordre de madame la maréchale.

A l'égard de Lépine, tout ce qu'il portera chez vous, lettre ou autre chose, le port lui sera payé.

Madame la maréchale vous envoie un lièvre, un levraut, une perdrix rouge et une grise. Je suis, monsieur, bien sincèrement votre très-humble et très-obéissant serviteur.

[1] *La Roche*, homme de confiance de la maréchale de Luxembourg, employé par elle pour retrouver les enfants de Rousseau. Il en est souvent question dans les *Confessions*.

[2] Lettre inconnue.

II

Paris, 29 novembre 1762.

Monsieur, j'ai remis à M. de Rougemont le port des deux caisses jusqu'à Pontarlier et les frais de douane, et l'ai remboursé de l'exemplaire, comme vous me l'avez marqué.

M. le maréchal ainsi que madame la maréchale sont en bonne santé. Madame la maréchale vient demain à Paris pour aller à la noce de mademoiselle de La Reynière. Elle va loger chez M. le marquis de Villeroy, parce que la fille cadette de madame de Montmorency a la petite vérole depuis huit jours; elle est hors d'affaire. Elle (madame de Montmorency) va bien; elle fait inoculer son aînée après-demain. Cela lui donne beaucoup d'occupation et en même temps l'amuse beaucoup: vous connaissez son trémoussage. Je suis charmé que vous ayez pris l'habit arménien, il vous sera plus commode et vous garantira des rigueurs de la saison; je souhaite qu'il puisse aussi garantir des douleurs du corps. Nous sommes bien charmés que mademoiselle Levasseur soit en bonne santé, par rapport à elle et à vous. Soyez persuadé que si vous parlez quelquefois de nous, c'est du réciproque, car il n'y a pas de jours que nous n'en parlions, et puis nous bâtissons des châteaux en Espagne; une heure d'espérance nous fait plaisir. A l'égard de notre santé, elle est autant bonne qu'elle peut être, à quelques douleurs près que le trop d'années procure; mais c'est un tribut qu'il faut payer à la nature. Notre Suisse de Paris, Chassot, est tombé en paralysie à Fontainebleau; il a été secouru promptement, mais, malgré cela, il paraît qu'il restera hypothéqué.

Nous avons eu un duc nouveau à Fontainebleau, qui est M. le comte de Choiseul, ministre des affaires étrangères; il s'appelle duc de Praslin.

M. de Lally est à la Bastille; il a été arrêté à Fontainebleau. Le lieutenant de police et deux commissaires sont nommés pour lui faire son procès; ils y vont souvent, mais rien ne transpire. Les troupes que commande M. le prince de Beauvau se mettent en marche le 1er de décembre pour revenir en France.

Il paraît, il y a deux jours, un livre intitulé : *Censure de la faculté de Théologie contre le livre intitulé : Émile, ou de l'Éducation.* Comme vous m'avez marqué que vous seriez bien aise de voir ce qui paraîtrait à ce sujet, je l'ai acheté et l'ai remis à M. de Rougemont, qui m'a dit que son frère partait ces jours-ci et qu'il vous le remettrait.

Si vous avez besoin de quelques livres parmi ceux qui restent à Montmorency, vous n'avez qu'à m'en envoyer la note et je vous les enverrai. Que la saison ne vous gêne pas. Il y a encore bien loin d'ici à Pâques, et je vous prie d'être persuadé que c'est m'obliger de me charger de quelque chose qui vous regarde.

Madame La Roche vous fait mille et mille compliments et embrasse mademoiselle Levasseur, et moi aussi, quand même elle ne le voudrait pas.

III

Paris, 23 janvier 1763.

Monsieur, permettez que je vous fasse les souhaits de cette nouvelle année, ainsi qu'à mademoiselle Levasseur à qui je présente mon respect. M. le maréchal a été un peu incommodé. Il se porte à merveille présentement; je souhaite

que vous soyez aussi bien rétabli de votre maladie que lui. Madame la maréchale est en bonne santé. Ils sont à Villeroy avec madame de Boufflers et mademoiselle Amélie[1]. Madame de Montmorency est revenue de Boulogne ainsi que mesdemoiselles ses filles; la quarantaine est finie[2] et tout va bien. Elle m'a remis une couverture tricotée pour vous la faire tenir. Lorsque vous voudrez que je vous envoie votre argent, vous aurez la bonté de me le mander. A l'égard des ports de lettres, madame la maréchale m'a donné ses ordres il y a longtemps, et je suis obligé de lui obéir; c'est si peu de chose qu'il ne faut pas en parler. Vous savez sans doute la mort de M. Matha[3], et que M. Porlier est raccommodé avec sa femme; ils sont ensemble. L'on doit mettre la statue du roi à sa place[4] le 10 du mois de février, et l'on parle du renouvellement de l'alliance avec les Suisses qui se fait tous les cent ans; ce devait être pour le mois prochain, mais on prétend que cela est reculé. Je vous enverrai à Pâques tout ce qui reste à Montmorency de livres et de papiers. Je vous souhaite une santé parfaitement rétablie et vous prie d'être persuadé du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

J'ai dit à M. Guy que vous étiez informé qu'il voulait faire une collection de vos ouvrages; il doit vous avoir écrit à ce sujet.

[1] Plus tard duchesse de Lauzun.

[2] Cette quarantaine se rapporte à la petite vérole qu'avaient eue les filles de la duchesse de Montmorency.

[3] Un ancien voisin de Rousseau à Montmorency.

[4] La statue de Louis XV qui ornait autrefois la place de la Concorde.

IV

Paris, ce 3 avril 1763.

Je compte faire partir le reste de votre bibliothèque la semaine prochaine, auquel je joindrai le drap, doublure et cordonnet que vous demandez. M. et madame la maréchale sont à l'Ile-Adam, et en bonne santé ainsi que madame de Montmorency. M. le duc de Villeroy va autant bien qu'il puisse être; le corps est bon, il n'a que la jambe qu'il traîne. Mademoiselle Gertrude est malade[1], il y a trois mois, d'une fièvre que la Faculté ne peut pas faire en aller; elle faiblit tous les jours et elle n'est pas bien.

Madame La Roche embrasse mademoiselle Levasseur. Si j'osais, j'en ferais autant, mais je lui présente mon respect, et nous sommes de M. Rousseau, avec un sincère attachement, etc., etc.

V

Paris, 1er mai 1763.

Monsieur, j'ai fait part de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire[2] à madame la maréchale. Elle m'a chargé, en partant pour Marly avec M. le maréchal (en bonne santé tous deux, le voyage est jusqu'au 17 du mois), de vous envoyer la lettre ci-jointe et de n'envoyer celle qui est pour M. Pedemoy que lorsque j'aurai une réponse de vous. J'exécuterai de point en point ce que vous me marquez par votre dernière. Vous devez recevoir incessamment une grande

[1] Une femme de chambre de la maréchale de Luxembourg.
[2] Lettre inconnue.

caisse dans laquelle est le restant de votre bibliothèque, le drap, la doublure et le cordonnet, ainsi que deux lettres de madame Levasseur, que j'ai eu l'honneur de voir à Pâques, qui était en assez bonne santé. J'ai fait part à M. Noël de vos remercîments, desquels il est très-flatté et vous prie de lui continuer votre estime. Vous me marquez que vous allez cesser de m'être importun ; je voudrais avoir l'éloquence de Cicéron pour vous prouver que vous ne me l'avez jamais été, que tout ce qui viendra de vous ainsi que de mademoiselle Levasseur sera une satisfaction à mon cœur. Je payerai à M. Guy ou à M. Duchesne les billets dont vous me parlez, et je vous rendrai un compte exact de tout en vous envoyant ce qui me restera. Madame La Roche vous fait mille amitiés, respects, embrassades, ainsi qu'à mademoiselle Levasseur, à qui je présente mon respect. Je suis et je serai toujours de tout mon cœur le serviteur de M. Rousseau.

C'est M. de Rougemont qui s'est chargé de la caisse pour vous la faire tenir.

VI

Paris, le 15 juin 1763.

Le 21, 22 et 23 de ce mois il y aura grande illumination et feu d'artifice sur l'eau à la place Louis XV, à l'occasion de la paix [1]. Je suis et serai toute ma vie, de bien bon cœur, le très-humble serviteur de M. Rousseau.

M. et madame la maréchale sont en bonne santé.

[1] Les traités de Paris et d'Hubertsbourg, qui mirent fin à la guerre de Sept ans.

VII

Paris, 28 décembre 1763.

J'ai remis les deux lettres à madame Levasseur au mois de juillet, lorsque nous avons été à Montmorency. J'ai eu l'honneur de la voir plusieurs fois pendant notre séjour; elle se portait assez bien, sa situation est la même que lorsque vous y étiez. Elle m'a dit qu'elle était bien payée de sa pension. Elle ne m'a point paru dans l'indigence, mais vous savez que les vieilles gens se font une habitude de se plaindre. Vous m'avez marqué qu'il vous manquait quelques papiers à moitié écrits; ils ne sont pas parvenus jusqu'à moi, mais comme mademoiselle Levasseur a supprimé quelques vieux papiers qu'elle croyait inutiles, peut-être se seront-ils trouvés dans le nombre. Il ne me reste que les tableaux, qui sont dans ma chambre à Montmorency, que je vous enverrai quand vous me le manderez. S'il y a quelque chose pour votre service en ce pays-ci, je vous prie de ne point épargner celui qui se fera gloire d'être toute sa vie, et de bien bon cœur, le très-humble serviteur de M. Rousseau.

VIII

Paris, ce 21 avril 1764.

Monsieur, j'ai fait part à madame la maréchale que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire[1]; elle m'a chargé de vous mander qu'elle avait de l'argent à vous, et que vous mandiez lorsque vous voudrez qu'elle vous l'envoie, et de vous mander l'état de M. le maréchal. Le voici : il a commencé à être

[1] Lettre inconnue.

incommodé le 3 de février, d'abord le visage bouffi, que l'on prit pour une fluxion, mais qui avait une autre cause. L'année dernière, à Montmorency, il a eu une douleur au pied qui était une attaque de goutte, mais que l'on n'a pas connue, et l'on y a mis du baume tranquille; cela s'est dissipé par conséquent. Cela a rendu la goutte ambulante ou effarouchée, comme la Faculté la nomme. Il s'est annoncé la même douleur cette fois-ci; ils l'ont bien reconnue goutte, mais ils l'ont mal traitée, et si mal que le 11 et le 12 de ce mois il était très-mal. L'on a eu recours à un topique qu'un M. A..., qui n'est point médecin, lui a mis le 13 aux deux pieds, qui avaient fort enflé, et la cuisse ainsi que le visage et les mains; il se trouvait mal à tout moment et étouffait, et depuis que l'on lui mit cet emplâtre, il a toujours été de mieux en mieux. Le visage, les mains, tout est diminué; il a bien meilleur visage. Cela va autant bien qu'il puisse être pour le temps qu'il fait usage de ce remède; l'homme prétend le guérir radicalement. Cette maladie est cause que nous n'avons pas été à Montmorency cette semaine, mais j'espère que nous irons à la convalescence, et je m'acquitterai envers M. Dumoulin et la sœur Marie de votre commission. J'ai reçu, il y a quelques jours, une lettre et un petit paquet de madame Levasseur pour le faire tenir à mademoiselle Levasseur; j'ai vu aujourd'hui M. Guy, qui s'en est chargé parce qu'il avait une caisse à vous envoyer la semaine prochaine. Recevez, je vous prie, mes remercîments, ainsi que mademoiselle Levasseur, de l'intérêt que vous voulez bien prendre à ma santé; je souhaiterais de bien bon cœur que la vôtre fût aussi bien rétablie que la mienne, car les douleurs vous font tourner la tête. Je vous dirai que madame de Pompadour est morte, et enterrée aux Capucines, à Paris, mardi dernier; jusqu'à présent elle n'est pas encore remplacée, quoique le roi n'en paraisse pas fort affligé.

Mademoiselle Gertrude a reçu aujourd'hui le bon Dieu ; elle n'est pas bien, et l'on ne compte pas qu'elle aille bien loin. Madame La Roche vous fait mille remercîments, ainsi qu'à mademoiselle Levasseur, de votre façon obligeante de penser sur son compte et des amitiés dont vous l'honorez ; elle vous prie de les lui conserver, et moi pareillement, et vous assure que nous ne changerons jamais. Il y a trop peu d'honnêtes gens pour ne se pas croire heureux lorsque l'on a le bonheur d'en rencontrer comme vous. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être.

IX

Paris, 22 mai 1764.

Monsieur, je suis inquiet de votre santé, n'ayant pas eu de réponse à la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire par laquelle je vous mandais l'état de la maladie de M. le maréchal ; mais la nouvelle est bien plus triste, nous avons eu le malheur de le perdre le 18 de ce mois ; il est enterré aujourd'hui. Madame la maréchale est chez madame la duchesse de Boufflers dans une affliction inconsolable ; nous sommes dans un chaos qui ne me donne pas le temps de me reconnaître. Faites-moi l'amitié de me faire donner de vos nouvelles, personne ne s'y intéresse plus sincèrement que moi. Madame La Roche joint ses prières aux miennes ; elle vous embrasse ainsi que mademoiselle Levasseur, à qui je présente mon respect. Je vous aime tous les deux de tout mon cœur.

X

Paris, 11 juin 1764.

Monsieur, vous devez avoir reçu une lettre de madame la maréchale que j'ai mise hier à la poste[1]. L'on m'a remis la reconnaissance des quinze cent soixante et quinze livres passée par-devant main de notaire. Ledit notaire m'a dit qu'il savait ce que c'était et qu'il en faisait son affaire ; sitôt que je pourrai les toucher, je vous en donnerai avis. J'ai aussi des lettres qui se sont trouvées avec ladite reconnaissance, à Paris, et un autre paquet de papiers qui s'est trouvé à Montmorency. L'on n'a pas encore trouvé le testament[2]; j'espère qu'il se trouvera : il y a encore quelques endroits où l'on n'a pas fait de recherches. Je partage bien sincèrement votre douleur, ainsi que celle de mademoiselle Levasseur que nous embrassons de tout notre cœur. La force de votre douleur vous a fait douter de l'amitié de M. le maréchal, mais en vérité le pauvre seigneur était si occupé de sa maladie, quoique pas mortelle, mais si mal traitée, que l'on ne peut s'en prendre à son cœur, il était toujours le même. Par l'événement malheureux, Montmorency nous reste en propre. Quel désagrément de ne pas avoir le bonheur de vous y voir. Je dois y aller dans quelques jours et remercier le sieur Chassot ; madame supprime la place de concierge. Il n'est pas à plaindre, il a sept cents livres de pension. Je suis actuellement dans un chaos ; des effets à reprendre, d'autres à racheter, une maison à former. Je ne suis plus jeune ; par honneur, je ferai de

[1] Du 10 juin 1764.

[2] Un testament que Rousseau avait fait pendant son séjour à Montmorency, et qu'il avait confié au maréchal de Luxembourg. Il l'avait réclamé à la mort de ce dernier.

mon mieux. M. le maréchal a laissé des pensions à tous ses domestiques à proportion des classes et du temps qu'ils étaient à lui. Mille amitiés à mademoiselle Levasseur ; madame La Roche l'embrasse.

XI

Paris, 22 juin 1764.

Monsieur, comme je vous ai marqué par ma dernière que je vous manderais sitôt que l'on aurait trouvé votre testament, il s'est trouvé dans un cabinet qui n'avait pas encore été inventorié, pour la formalité, en présence de M. le prince de Tingry, madame la maréchale et les gens de justice. L'on a ouvert l'enveloppe sans en ôter le testament et, recacheté des armes de madame la maréchale, il m'a été remis tout de suite. Madame va à Villeroy le 26. Pendant son absence, je verrai le notaire pour les quinze cent soixante et quinze livres dont j'ai le titre. Lorsque je pourrai les toucher, je vous le manderai, vous me donnerez vos ordres à ce sujet ainsi qu'au sujet du testament et des autres papiers. Madame la maréchale a réclamé votre portrait[1], duquel elle s'est emparée. Vous pouvez croire qu'il ne serait pas resté à l'inventaire : hors elle, je l'aurais disputé à toute la terre. La santé de madame la maréchale est assez bonne ; j'en suis quitte pour la peur, car je craignais une maladie à la suite de ce triste événement. Madame La Roche vous embrasse, ainsi que mademoiselle Levasseur, à qui j'ai l'honneur de présenter mon respect.

[1] Le portrait destiné dans le principe à madame d'Épinay, et que Rousseau avait donné au maréchal de Luxembourg.

XII

Paris, le 25 septembre 1764.

Monsieur, madame la maréchale vient d'apprendre que vous avez été insulté chez vous par la populace de l'endroit que vous habitez; elle est très-inquiète de vous, et si elle n'était pas malade, elle vous aurait écrit elle-même. Il y a trois semaines qu'elle l'est; cela lui a commencé par une indigestion, ensuite sont venues des vapeurs qui lui ont fait grand'peur. Cela va beaucoup mieux, quoiqu'elle n'en soit pas encore quitte; mais il n'y a pas de suites fâcheuses à craindre. Elle espère que vous lui donnerez de vos nouvelles sitôt la présente reçue. Mille amitiés de notre part à mademoiselle Levasseur. Nous partageons bien son inquiétude. Dans quel état elle se sera trouvée! J'ai vu madame sa mère il y a quinze jours, qui est en bonne santé. Elle a quitté Deuil; elle demeure à La Chapelle avec une de ses filles, elle y est beaucoup mieux et elle s'y plaît. J'ai remis à M. Guy deux lettres d'elle pour vous, monsieur, pour vous les faire tenir par la première occasion. Madame la duchesse de Boufflers a la petite vérole, malgré qu'elle ait été inoculée il y a dix-huit mois; cela inquiète bien des grands de ce pays-ci et fait peur à bien des femmes; mais cela ne m'inquiète guère. C'est vous qui m'inquiétez et mademoiselle Levasseur, auxquels nous avons voué une amitié qui ne finira qu'avec nous.

XIII

Paris, 10 octobre 1764.

J'ai fait donner à madame Levasseur deux livres de café et un petit pain de sucre. Je vais demain à Montmorency, j'au-

rai l'honneur de la voir et de m'informer si elle a besoin de quelques nippes pour son hiver.

Le titre de l'endroit que vous avez été habiter quelques jours annonçait un endroit plus riant et plus commode qu'il n'est, car le nom en est beau : *le Champ-du-Moulin*[1] m'avait prévenu en sa faveur. Madame la maréchale est en bonne santé; elle est allée à Villeroy jusqu'à samedi. M. son frère est autant bien qu'il puisse être pour son état.

XIV

Paris, 20 octobre 1764.

Madame la maréchale est en bonne santé, ainsi que sa petite-fille[2], qu'elle a prise avec elle depuis la mort de M. le maréchal. J'ai vu madame Levasseur, il y a huit jours, qui était en bonne santé; elle m'a chargé de vous faire, ainsi qu'à mademoiselle Levasseur, bien des amitiés et des remercîments. Elle me demande un cotillon et un manteau de lin pour avoir chaud cet hiver, que je vais lui envoyer.

XV

Paris, 10 novembre 1764.

Monsieur, madame la maréchale est en bonne santé. M. le comte de Boufflers, mari de madame la comtesse, est mort; la voilà en deuil pour un an, ainsi que nous. Recevez, monsieur, nos remercîments du fromage que vous nous annoncez. Madame La Roche vous assure de son respect, elle embrasse mademoiselle Levasseur, j'en fais de même. J'espère que ma

[1] Propriété située à quelque distance de Moliers, et qui appartenait à des amis de Rousseau.

[2] Mademoiselle Amélie de Boufflers.

maladresse ne m'ôtera pas votre confiance, c'est toute mon inquiétude.

XVI

Paris, 19 décembre 1764.

Monsieur, j'ai remis à M. Duchesne les cent francs dont voici le billet que je vous envoie. J'ai aussi envoyé à madame Levasseur, selon vos ordres, de quoi lui faire un manteau de lin ou casaquin, le jupon pareil de toile de coton et de quoi faire un jupon de dessous de molleton avec les doublures et façon. Le tout coûte trente-quatre francs. Je compte aller à Montmorency incessamment, et j'aurai l'honneur de la voir. Recevez les remercîments de madame La Roche, ainsi que les miens, du fromage, qui est grand comme la table ronde où les chevaliers chantaient. Madame la maréchale en a goûté qui l'a trouvé fort bon; il l'est effectivement. Ce n'est pas la seule fois que je lui en servirai; ce ne sera pas lui déplaire, sachant qu'il vient de vous. Elle est en bonne santé. M. Guy m'avait dit qu'il avait un petit envoi à vous faire; je l'ai prié de mettre ma lettre dans ledit envoi. L'on nous fait espérer incessamment deux volumes de vos ouvrages [1]; notre colporteur m'en a parlé ces jours-ci. Nous les attendons avec impatience, mais l'on fait quelques difficultés à la police, quoiqu'il n'y ait rien qui puisse autoriser lesdites difficultés. Madame la maréchale m'a chargé de mander à mademoiselle Levasseur qu'elle la priait de lui envoyer un exemplaire sous enveloppe à l'adresse de M. de La Reynière, ou dans une petite boîte.

Madame La Roche vous présente son respect, son amitié; elle embrasse mademoiselle Levasseur, et de tout mon cœur j'en fais autant.

[1] Les *Lettres de la Montagne*.

Digitized by Google

XVII

Paris, 3 février 1765.

Monsieur, madame la maréchale m'a chargé de vous faire ses compliments, de vous dire qu'elle lit vos *Lettres de la Montagne* avec délices, qu'elle ne comprend pas comment l'on ne se rend pas à des vérités aussi claires, qu'elle n'a encore lu que le premier volume, qu'elle commence le second, et qu'elle lira après cette infamie de réponse[1]. Elle vous fait bien des remerciments de l'exemplaire que M. Duchesne lui a porté. Madame la maréchale a été fort enrhumée, mais cela est passé, et elle va à Montmorency le 5 du courant passer quinze jours. M. le prince de Conti doit y passer ledit temps, ainsi que madame la comtesse de Boufflers. J'ai remis à M. Guy un petit paquet de madame Levasseur pour vous qu'il s'est chargé de vous faire tenir. J'irai voir madame Levasseur sitôt que je serai arrivé à Montmorency, et je suivrai vos intentions à son égard. J'ai vendu un exemplaire d'*Émile*, ainsi j'ai dix-huit francs de plus. Que Montmorency me paraîtrait bien plus beau si vous l'habitiez! Mille respects et amitiés à mademoiselle Levasseur, je l'embrasse et vous, monsieur, de tout mon cœur.

XVIII

Paris, le 1er juin 1765.

M. Coindet m'a remis le portrait du roi[2] et quatre brochures in-quarto; je lui ai rendu les petites avances qu'il avait faites. M. Guy m'a remis les cent trente-sept livres dix

[1] Le *Sentiment des citoyens*, de Voltaire, qui fut faussement attribué au pasteur Vernes.

[2] D'Angleterre.

sols. Les deux livres seront reliés cette semaine, je lui payerai la reliure ainsi que le livre de botanique qu'il m'a fait voir ; c'est un grand livre comme ceux que vous m'avez fait voir et qu'il avait acheté douze livres.

J'aurai l'honneur de vous voir le 11 de ce mois pour revenir le 12[1]. J'ai arrêté une place à la diligence pour le 14. Monseigneur le prince de Conti revient demain de l'Ile-Adam ; je saurai si la voiture qu'il donnera est propre pour mettre votre herbier et votre malle. Pour lors, il n'y aurait que faire de les mettre au coche, nous les apporterions avec nous. Je vous le manderai par la poste. Madame La Roche vous embrasse ainsi que mademoiselle Renou[2]. En attendant le plaisir de vous voir, recevez tout ce que mon cœur me dicte. Comme vous craignez que l'on ne décachète vos lettres, c'est pourquoi je vous envoie un exprès.

[1] Rousseau devait quitter le château de Trye quelques jours plus tard.

[2] Thérèse Levasseur. Pendant son séjour à Trye, Rousseau se faisait appeler M Renou.

LA

DUCHESSE DE MONTMORENCY[1]

I

Paris, 25 juillet 1761.

Les malheurs qui m'accablent en mes proches m'ont empêchée, monsieur, d'avoir le plaisir de vous aller demander à dîner avec ma fille. M. d'Havrech vient d'être tué, son gendre blessé dangereusement du même coup de canon. Cela fait une famille désolée. Je ne quitte point ma tante ni ses filles; je leur dois cela, et par amitié et par reconnaissance, pour le soin qu'elles ont eu de moi en pareille circonstance. Je suis très-affligée en mon particulier de cette perte; j'aimais beaucoup M. d'Havrech, et, pour vous donner une idée de lui telle qu'il le mérite et vous montrer que nos regrets sont bien naturels, je vous dirai que c'était le plus honnête homme du monde. Je ne vous demanderai point de vos nouvelles, car c'est vous déplaire; cependant, si dans votre réponse vous m'en disiez deux mots, vous seriez fort aimable et ce serait rendre justice au sincère intérêt que je prends à votre santé. Je n'ose vous parler de ce pauvre Turc[2]; c'était votre compagnie et votre ami. Un homme aussi supérieur que vous ne

[1] Belle-fille du maréchal de Luxembourg, chez qui Rousseau la voyait souvent.

[2] Le chien de Rousseau, qui était mort.

se fâche point d'avoir un ami semblable; c'est ce qui me fait avancer ce propos qui ne conviendrait pas à tout le monde. J'ai été bien fâchée de sa mort et j'ai eu bien du regret de ne lui avoir pas donné à manger davantage à Montmorency. Je vous avertis, monsieur, que je tremble en vous écrivant, mais j'ai une telle confiance dans la bonté de votre cœur et dans votre indulgence, que quoique je remarque qu'il y a bien des mots répétés dans cette lettre, je ne la recommencerai point. Vous y verrez un style un peu long et peu agréable, mais c'est le cœur qui conduit ma main en vous écrivant, et l'envie de faire le bien de ma fille que je ne veux pas qui soit aussi ignorante que moi. Il se présente un maître pour lui montrer la géographie, qui va souvent chez M. d'Épinay et qui se pique d'aller vous voir; il est maître à Port-Royal, où ma fille est au couvent. Je voudrais que vous me mandiez naturellement ce que vous en pensez, et si vous le croyez bon maître et capable de bien montrer. Il dit leur apprendre beaucoup de choses. Je l'ai soupçonné de se vanter, comme tant d'autres, de vous connaître. J'attends votre réponse pour me décider. J'irai sûrement vous remercier, et manger le bœuf à la mode convenu depuis si longtemps, dès que je le pourrai; cela ne sera pas de quelque temps encore, parce qu'il faut que j'aille chez ma grand'mère. Je voudrais savoir si vous souffrez moins, et si vous dormez et vous promenez, si ces questions ne vous déplaisent pas trop. Si c'était un autre que vous, je n'enverrais pas cette lettre; mais critiquez-la si vous le pouvez, non pas qu'elle n'en soit fort susceptible, mais vous en êtes incapable par votre âme compatissante et par l'indulgence que n'ont pas ordinairement les gens qui ont autant d'esprit et de savoir que vous. Je n'aurais pas écrit à tout autre pour rien au monde. Vous voyez, monsieur, que je crois que c'est d'après les défauts des parents qu'il faut élever les enfants; voilà comme je pense pour ma fille. Je

veux, par exemple, qu'elle apprenne bien le français, et surtout l'orthographe, pour ne pas être comme moi. Adieu, monsieur. Je croirais vous déplaire en vous faisant le compliment ordinaire de la fin des lettres; j'espère que vous me traiterez de même, et qu'à présent que vous connaissez mon style, vous me permettrez de vous ennuyer quelquefois. Rendez justice aux sentiments les plus sincères; permettez aussi que je vous embrasse comme si j'étais à Montmorency [1].

II

Boulogne, 24 mai 1762.

Quoique vous n'aimiez point à recevoir de lettres, monsieur, je me hasarde de vous déplaire par celle-ci pour vous faire mes remercîments de ce que vous avez bien voulu penser à moi pour un exemplaire de vos ouvrages [2]. J'ai grande impatience de lire votre livre. Je vois avec plaisir arriver le moment où nous allons être le meilleur cœur et l'exemple de la sensibilité, de la charité, en un mot de tous les sentiments réunis ensemble à la société la plus agréable. Voilà ce que vous inspirez aux petits esprits comme aux grands lorsque l'on vous connaît, monsieur, et ce que je ne cesse de dire aux gens qui ne connaissent que votre réputation d'esprit. Il faut espérer que vous nous procurerez le plaisir de vous voir davantage, à moi celui de vous écouter et de vous admirer, et que votre santé nous sera favorable en ne nous privant point de vous. J'espère que vous me connaissez assez, monsieur, pour me rendre la justice de croire que je suis ennemie

[1] La réponse de Rousseau à cette lettre a été publiée pour la première fois dans le volume des *Œuvres et Correspondance inédites de J.-J. Rousseau* (Paris, 1861). Elle est datée du mois d'août 1761.

[2] Un exemplaire de l'*Émile*, qui venait de paraître.

de la flatterie, et que tout ce que je vous dis n'est dicté que par un cœur rempli d'admiration et d'amitié pour vous, monsieur. Je suis très-parfaitement votre très-humble et très-obéissante servante.

III

Paris, 20 mars 1

Pour répondre à votre lettre [1], monsieur, il me faudrait emprunter de l'esprit, car vous savez que je n'en ai guère, et encore n'aurait-il pas ces grâces qui font reconnaître votre agréable style et que vous employez jusque dans les moindres petites choses. Je m'en tiendrai donc à moi-même, sachant que le naturel vous plaît plus que tout, et je n'ai besoin de personne pour être interprète de mes sentiments pour vous. Si vous êtes malheureux, vous n'êtes pas le seul, car ne le sommes-nous pas tous d'avoir perdu une société aussi charmante que la vôtre. Si vous n'avez point encore entendu parler de moi, monsieur, c'est par discrétion ; je n'en ai pas moins pris une part bien vive à tout ce qui vous est arrivé. J'ai entendu lire une description de votre séjour, qui était digne d'envie [2] parce que vous habitez cet endroit, et que vous embellissez tout par vos descriptions. Elle m'aurait paru encore plus agréable si c'eût été dans les environs de Montmorency ou à Montmorency même, car voilà le temps où tous nos regrets vont se renouveler, l'on va y être privé du plaisir de vous y posséder. Permettez-moi de me plaindre de vous, monsieur ; votre lettre est remplie de galanterie, mais vous ne me rendez point justice sur l'intérêt que je

[1] Lettre inconnue.

[2] Les deux longues lettres au maréchal de Luxembourg qui contiennent la description du Val de Travers (28 janvier et 20 février 1763).

prends à votre santé, car vous ne m'en dites rien. J'avais trouvé l'occasion de cette couverture trop peu de chose pour troubler votre solitude par une de mes lettres; j'ai été ravie d'en recevoir une de vous. Il est bien sûr que cette couverture ne méritait pas un si joli remercîment. Madame de Luxembourg en a fait une partie; j'espère qu'elle vous parviendra, et je crois qu'ayant de son ouvrage elle vous sera d'un bien plus grand prix. Tout mon regret à ce sujet était la pensée que vous me croyiez capable de vous avoir oublié; je vous assure que je parle souvent de vous. Il y a un M. Loyseau dont je me suis ressouvenue que vous m'aviez parlé, et nous nous sommes fort entretenus de vous, monsieur. Il vient de faire un Mémoire pour les Calas que l'on dit très-beau. Il prend le parti de ces malheureux; mais comme les moindres choses sont des fautes, cela lui a fait faire une réprimande un peu forte; je ne vous en dirai pas la raison, ne la sachant pas bien. Mais je m'oublie avec vous, monsieur, et j'oublie aussi ma peur pour les gens d'esprit, car je me laisse aller à déraisonner avec vous, mais vous inspirez la confiance et tous les sentiments les plus tendres et les plus sincères.

FIN DU TOME PREMIER.

00570764

22
AUG
65

Digitized by Google

TABLE

Pages.

Avant-propos. I
Introduction générale par M. Jules Levallois. II
Lettres de Moultou. 1
Lettres de Vernes. 127
Lettres de Deleyre. 135
Lettres de Philosophes ou Gens de lettres. 263
Voltaire. 265
D'Alembert. 268
Diderot. 272
Chamfort. 281
Duclos. 288
Rulhière. 304
Condillac. 315
Mably. 316
Morellet. 317
Fréron. 319
La Poplinière. 319
Buffon. 321
Tronchin. 322
Necker. 333
Lettres de madame d'Épinay. 335
Lettres de M. d'Épinay. 353
Lettres de madame d'Houdetot. 358
Lettres de Saint-Lambert. 415
Lettres du comte de Tressan. 425
Lettres de la maréchale de Luxembourg. 429
Lettres du maréchal de Luxembourg. 459
Lettres de la Roche. 493
Lettres de la duchesse de Montmorency. 509

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CHEZ LES MÊMES EDITEURS

ÉDITIONS FORMAT IN-8°

DERNIERS OUVRAGES PARUS.

J.-J. AMPÈRE

L'HISTOIRE ROMAINE A ROME, avec des plans topographiques de Rome à diverses époques. — 2e *édition*. — 4 vol ..... 30 »

CÉSAR, scènes hist. 1 v. 7 50

J.-B. BIOT

Membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française.

MÉLANGES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES. — 3 v. 22 50

ÉTUDES SUR L'ASTRONOMIE INDIENNE ET SUR L'ASTRONOMIE CHINOISE. — 1 v. 7 50

J. COHEN.

LES DÉICIDES. Examen de la vie de Jésus et des développements de l'église chrétienne dans leurs rapports avec le Judaïsme. 1 v. 6 »

DUVERGIER DE HAURANNE

HISTOIRE DU GOUVERNEMENT PARLEMENTAIRE EN FRANCE (1814-1848), précédée d'une introduction. — 6 v. 45 »

AD. FRANCK

Membre de l'Institut.

RÉFORMATEURS ET PUBLICISTES DE L'EUROPE. — Moyen-âge et Renaissance. - 1 v. 7 50

F. GUIZOT

MÉMOIRES pour servir à l'histoire de mon temps. — 2e *édition*. — 6 vol. 45 »

HISTOIRE PARLEMENTAIRE DE FRANCE, recueil complet des discours de M. Guizot dans les chambres de 1819 à 1848, accompagnés de résumés historiques et précédés d'une introduction ; formant le complément des mémoires pour servir à l'histoire de mon temps. — 5 vol 37 50

LE PRINCE ALBERT, son caractère et ses discours, traduction précédée d'une préface. — 1 vol ..... 6 »

WILLIAM PITT ET SON TEMPS, par *lord Stanhope*, traduction précédée d'une introduction. — 4 vol.. 24 »

Mme RÉCAMIER

COPPET ET WEIMAR. — MADAME DE STAEL ET LA GRANDE DUCHESSE LOUISE. — Récits et Correspondances, par l'auteur des *Souvenirs de Mme Récamier*. - 1 v. 7 50

ERNEST RENAN

HISTOIRE GÉNÉRALE DES LANGUES SÉMITIQUES. — 4e *édit., revue et augmentée*. — 1 vol 7 50

VIE DE JÉSUS. — 12e *édition*. — 1 vol 7 50

ÉTUDES D'HIST. RELIGIEUSE. — 6e *édition*. — 1 vol. 7 50

LOUIS REYBAUD, *de l'Institut*

ÉCONOMISTES MODERNES. — 1 vol 7 50

LE COTON. Son régime, ses problèmes, son influence en Europe. — Nouvelle série des études sur le régime des manufactures. - 1 v. 7 50

SAINTE-BEUVE

POÉSIES COMPLÈTES. — JOSEPH DELORME, LES CONSOLATIONS. — PENSÉES D'AOUT. — *Nouvelle édit. très-augmentée*. — 2 vol ..... 10 »

J. SALVADOR

HISTOIRE DES INSTITUTIONS DE MOISE ET DU PEUPLE HÉBREU. — 3e *édition, revue et augmentée d'une Introduction* sur l'avenir de la Question religieuse. — 2 volumes ..... 15 »

JÉSUS-CHRIST ET SA DOCTRINE, Histoire de la naissance de l'Eglise et de ses progrès pendant le 1er siècle. — *Nouvelle édition, revue et augmentée*. — 2 vol. 15 »

EDMOND SCHERER

MÉLANGES D'HISTOIRE RELIGIEUSE. — 1 vol.... 7 50

LOUIS DE VIEIL-CASTEL

HISTOIRE DE LA RESTAURATION. — 7 vol.... .... 42 »

ALFRED DE VIGNY

LES DESTINÉES, poëmes philosophiques. — 1 vol. 6 »

PAUL JANET

PHILOSOPHIE DU BONHEUR — 2e *édition*. — 1 vol. 7 50

LÉONCE DE LAVERGNE

LES ASSEMBLÉES PROVINCIALES SOUS LOUIS XVI. - 1 vol. 7 50

LORD MACAULAY

Traduit par GUILLAUME GUIZOT.

ESSAIS HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES. — 2 vol. 12 »

ESSAIS POLITIQUES ET PHILOSOPHIQUES. — 1 vol... 6 »

ESSAIS SUR L'HISTOIRE D'ANGLETERRE. — 1 vol. 6 »

JOSEPH DE MAISTRE

MÉMOIRES POLITIQUES ET CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE avec explications et commentaires historiques, par *Alb. Blanc*. - 3e *éd*. 1 v. 6 »

J.-H. MERLE D'AUBIGNÉ

HISTOIRE DE LA RÉFORMATION EN EUROPE AU TEMPS DE CALVIN. — 3 vol.. 22 50

MORTIMER-TERNAUX

HISTOIRE DE LA TERREUR (1792-1794), d'après les documents authentiques et inédits, t. I à III. - 3 v. 18 »

MICHEL NICOLAS

ESSAIS DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE RELIGIEUSE. — 1 vol 7 50

ÉTUDES CRITIQUES SUR LA BIBLE. — Ancien Testament. — 1 vol 7 50

ÉTUDES CRITIQUES SUR LA BIBLE. — Nouveau Testament. — 1 vol.... 7 50

GEORGES PERROT

SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN ASIE MINEURE. - 1 vol. 7 50

A. PEYRAT

HISTOIRE ÉLÉMENTAIRE ET CRITIQUE DE JÉSUS. — 2e *édit*. — 1 vol 7 50

PREVOST-PARADOL

ESSAIS DE POLITIQUE ET DE LITTÉRATURE. - 3e série. — 1 vol 7 50

EDGAR QUINET

HISTOIRE DE LA CAMPAGNE DE 1815. — 1 vol. avec une carte 7 50

Imprimerie L. TOINON et Cie, à Saint-Germain.

Digitized by Google

Digitized by Google